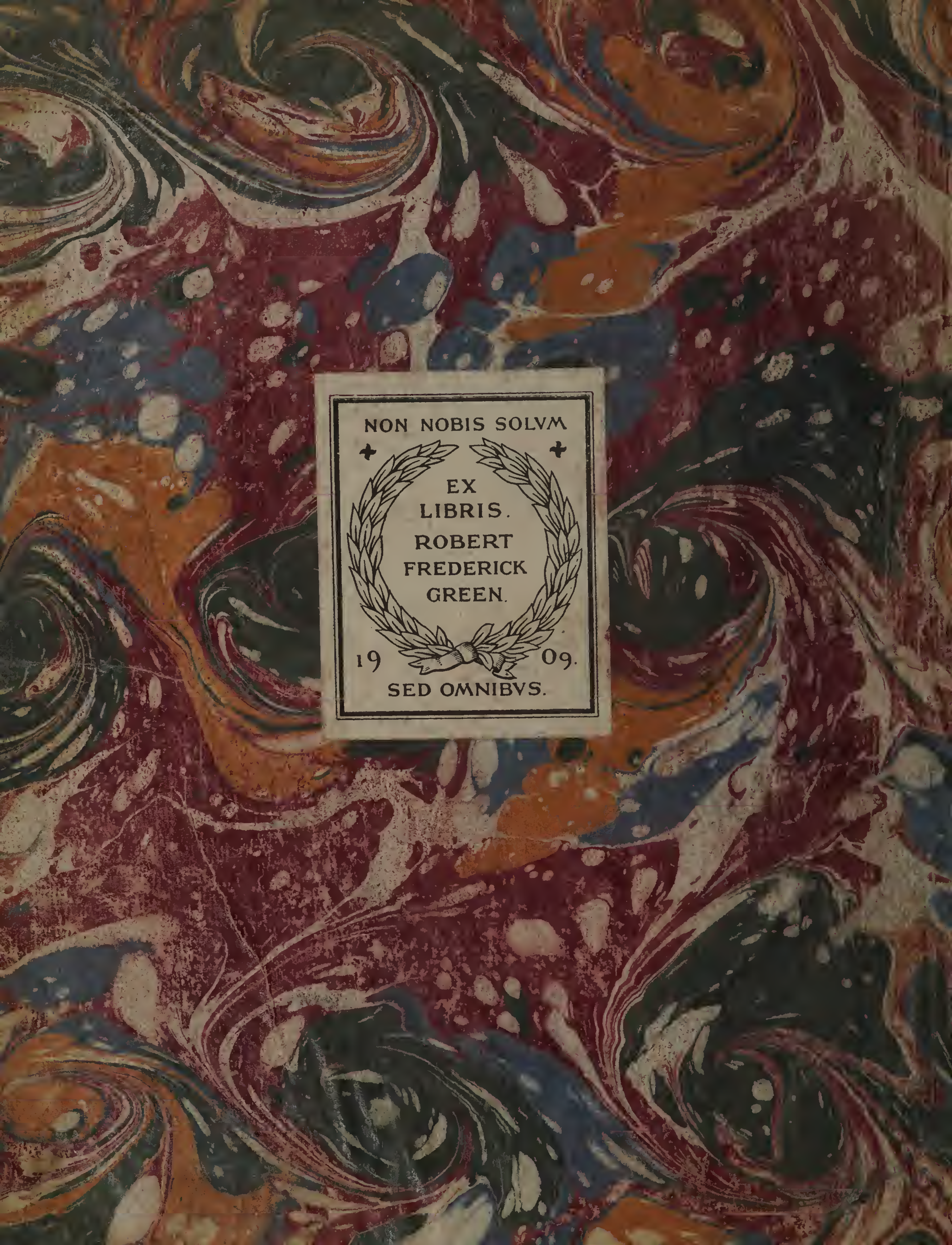



NON NOBIS SOLVM
EX
LIBRIS.
ROBERT
FREDERICK
GREEN.
19 09.
SED OMNIBVS.



2/8/3
7/6



F. Boucher inv. Cl. Duflos Sculp.

MOEURS
ET USAGES
DES TURCS,

LEUR RELIGION,

LEUR GOUVERNEMENT CIVIL, *MILITAIRE ET POLITIQUE,*

Avec un abregé de l'Hiſtoire Ottomane;

Par M. GUER, *Avocat.*

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez MERIGOT & PIGET,
Quai des Auguſtins.

M. DCC. XLVII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



A

MONSEIGNEUR,

MONSEIGNEUR

MACHAULT D'ARNOUVILLE,

Conſeiller du Roi au Conſeil Royal, Contrôleur Général des Finances.



ONSEIGNEUR,

Je n'ai pris la liberté de vous offrir mon travail ſur les Mœurs & Uſages des Turcs,

qu'après avoir redoublé mes efforts pour le rendre digne de paroître ſous vos auſpices.

Je ſerois heureux, ſi mes talens répondoient à mon zèle ; plus heureux encore, s'il m'étoit permis d'exprimer ici tous les ſentimens que fait naître en mon cœur cette bonté, dont vous me donnez une marque éclatante en acceptant mon hommage !

En s'occuppant à ce qui peut contribuer à l'avantage de la Patrie, on eſt ſûr de mériter votre protection ; & c'eſt en vous, MONSEIGNEUR, une de ces qualités ſi connues de l'Auguſte Monarque, qui vous a appellé auprès de ſa Perſonne, & de toute la France, qui a applaudi au choix de ſon Maître. Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De Votre Grandeur,

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur
GUER.



PRÉFACE.

IL n'y a point de partie plus intéressante pour nous dans l'Histoire, que celle des Monarchies modernes. Plus les objets se rapprochent de nous, a dit un Auteur, plus nous sommes disposés à y devenir sensibles. Les intérêts d'une famille affectent davantage, que ceux d'une Nation ; & nous sommes plus touchés de ce qui arrive en France & chez nos voisins, que de ce qui se passe au Japon ou à la Chine. Les nœuds invisibles de la société semblent se relâcher, à mesure qu'on veut leur donner plus d'étendue.

Il en est des tems, comme des lieux ; l'éloignement des uns & des autres rend également la perspéctive moins frappante : un fait, dès qu'il a deux à trois mille ans d'antiquité, est

moins par rapport à nous, que ce qui se passe actuellement a trois ou quatre mille lieues. Est-ce sur la certitude des événemens, que cette juste préférence est fondée ? Peut-être ne voudra-t-on pas convenir, qu'elle ait un principe si raisonnable. Après tout c'est une préférence de sentiment, qu'on peut, sans trop risquer de se tromper, attribuer à notre amour propre. Les révolutions qui agiterent les anciennes Monarchies des Médes, des Perses & des Assyriens, des Grecs & des Romains, nous touchent assez peu, parce qu'il semble que ces hommes étoient faits autrement que nous, & que la distance des lieux & des tems nous ait placés hors de leur sphére. Il n'en est pas de même des Peuples, qui vivent dans des siécles ou dans des pays plus voisins; ce sont quelquefois nos péres, nos fréres, nos parens, nos amis, nos concitoyens. Si la différence de Nation ne permet pas à tous d'avoir avec nous un rapport si immédiat, ceux qui ne nous sont rien se trouvent liés du moins avec nous souvent par les nœuds de la Religion, toujours par ceux de l'intérêt, du commerce & de la politique. Nous nous affectionnons malgré nous aux biens & aux maux qui leur arrivent, parce que nous nous les appliquons à nous-mêmes.

De là il s'ensuit que pour l'utilité, comme

pour l'agrément, l'Hiſtoire moderne eſt ſans contredit préférable à toute autre. Apprendre à régler ſes mœurs & ſa conduite, eſt, de l'aveu de tout le monde, le fruit principal qu'on doit ſe propoſer dans la lecture de l'Hiſtoire. Or peut-on raiſonnablement imaginer, que le récit de ce qui eſt arrivé dans le monde ſous Cyrus, ſous Licurgue ou ſous Annibal, ſoit auſſi efficace pour éclairer l'eſprit & pour former le cœur des hommes d'aujourd'hui, que l'exemple de ce qui ſe paſſe, pour ainſi dire, ſous leurs yeux ? Que ſert en particulier à un Miniſtre, à un Négociateur, à un homme chargé des intérêts de l'Etat, la lecture de l'Hiſtoire des Grecs & des Romains ? Quel avantage en retirera-t-il ? Il y apprendra peut-être quelques principes généraux de gouvernement, & une politique de ſpéculation qu'il aura rarement occaſion de réduire en pratique. Mais ces connoiſſances d'uſage, & ſi j'oſe le dire, de tous les jours, ces connoiſſances de la ſituation préſente des affaires, des intérêts des Princes, du génie, de l'humeur & du caractére des Peuples, du manége des Cours, de la force ou de la foibleſſe des Etats ; où les puiſera-t-il, ſi ce n'eſt dans l'Hiſtoire de notre tems, dans l'Hiſtoire des Nations avec qui nous vivons, avec qui nous ſommes liés par des Traités de Paix,

d'alliance ou de commerce ? Le dix-ſeptiéme ſiécle a changé toute la face de l'Europe : la Politique n'eſt plus la même qu'elle fut ſous Louis XII. ni même ſous le régne des deſcendans de François I. Un Miniſtre ſe rendroit ridicule aujourd'hui, s'il prétendoit négocier ſur le même pied, ſur lequel on traitoit avant les derniéres années d'Henri IV.

Ce ſont ces raiſons qui m'ont encouragé à entreprendre cette partie de l'Hiſtoire Ottomane, que je donne aujourd'hui au Public. Si les *Mœurs & Uſages des Grecs*, lorſqu'ils ont paru, ſi les *Mœurs & Uſages des Romains* qui les avoient précédés, ont été reçus favorablement, j'oſe eſpérer le même avantage pour mon Ouvrage. La Nation Turque, je le ſçai, n'eſt ni auſſi ancienne, ni auſſi recommandable par beaucoup d'endroits que ces deux Peuples ; mais elle a cela de plus intéreſſant, qu'elle exiſte encore, & que ſon origine, ſon accroiſſement & ſes progrès nous touchent de plus près que la puiſſance d'Athènes ou de Rome. Si la connoiſſance des Grecs & des Romains eſt agréable, & même utile ; il eſt néceſſaire & même preſque indiſpenſable pour nous d'entrer dans le détail de tout ce qui concerne les Turcs : nous en avons déja quelque idée ; mais cette notion eſt foible & confuſe, & ne doit ſervir qu'à

augmenter l'envie de les connoître plus parfaitement.

Je n'ignore pas que différens Auteurs ont traité avant moi la même matiére. Sans parler de Chalcondyle & du Comte de Marsigly, je sçai que le Prince Démétrius Cantimir a fait une *Histoire de l'Empire Ottoman* (a), qui a été publiée depuis peu d'années ; qu'un Auteur Latin (b) a composé un Ouvrage exprès sur les *Mœurs des Turcs* ; que Ricaut a travaillé sur *leur Gouvernement* ; que Tavernier nous a laissé une longue & fabuleuse *Description du Serrail* ; que le même Ecrivain, Chardin, Thévenot, Tournefort & d'autres Voyageurs ont rapporté en plusieurs endroits de leurs Journaux & de leurs Voyages les *Mœurs & Coutumes de ces Peuples* ; qu'enfin le Pére Maracci, M. Pitts & Reland ont parlé de *leur Religion* ; & que les Abbés Banier & le Mascrier en ont traité fort au long dans leur Histoire Générale des Mœurs & Coutumes

(a) Cette Histoire a été composée en Latin par Démétrius Cantimir, Prince ou Hospodar de Moldavie ; l'Original est à Pétersbourg, & n'a point encore paru. Le fils du Prince Cantimir en avoit commencé une traduction Italienne ; on en a une autre en Anglois : c'est sur cette derniére qu'on a donné celle qui a été publiée en notre Langue.

(b) Septem-Castrensis, *de Moribus Turcarum*.

Religieuſes de toutes les Nations du monde. En voilà aſſez ſans doute, & trop peut-être pour décourager un Auteur. Cependant ſi l'on fait attention aux motifs qui m'ont déterminé, j'eſpére que l'on conviendra de l'utilité de mon travail, & qu'on avouera que ce qui a paru juſqu'ici ſur ce ſujet ne donne aucune atteinte au but que je me ſuis propoſé dans cet Ouvrage.

Je ne parle point des Hiſtoires des Turcs que nous avons : j'oſerois preſque dire, ſans craindre d'être démenti du Public, qu'il n'y en a aucune de bonne ; après toutes celles qui ont paru, un Ecrivain habile, ſage & judicieux peut encore aujourd'hui ſans témérité entreprendre d'en donner une meilleure.

Mais à leur ſuppoſer même plus de perfection, qu'elles n'en ont véritablement, quel avantage peut-on en attendre pour l'objet que j'ai eu en vûe ? Que nous apprennent ordinairement la plûpart de nos Hiſtoires ſuivies ? Un récit quelquefois aſſez peu exact des faits & des événemens les plus remarquables, un détail ſouvent aſſez ſec des négociations & des traités, des ſiéges & des combats, des victoires & des conquêtes, les grandes actions des Princes, les exploits divers par où leurs armes ſe ſont ſignalées, les révolutions arrivées dans

certains Empires, la chute de quelques autres, la désolation des Provinces, la ruine des peuples, la foiblesse ou la fermeté des Ministres, la révolte des sujets contre leurs Maîtres légitimes; voilà ce qui compose le corps de presque toutes nos histoires : les intérêts des Princes & leur politique, la nature & les différentes manoeuvres du Gouvernement, les maximes du Droit public, les loix fondamentales de l'Etat, qui ne sont pas moins utiles pour la connoissance d'une nation, ne sont, pour ainsi parler, que le second objet de l'Auteur; il n'en parle, qu'à mesure que quelque fait particulier lui en fournit le prétexte. La Religion, les Cérémonies religieuses & les fêtes publiques, le génie, l'humeur & le caractére d'un Peuple, sa maniére de faire la guerre, ses armes & sa discipline militaire, sa maniére de vivre, son habillement, tous ces objets sont négligés, ou dumoins fondus, pour ainsi dire, dans le corps de l'histoire. Elle ne rapporte les usages d'une nation que par occasion, & pour parler juste, en passant; on n'y rencontre que par intervalle quelques traits, qui apprennent aux Lecteurs les coutumes des peuples dont elle traite: après l'avoir lûe, on peut sçavoir leur histoire; pour eux, on ne les connoît qu'imparfaitement.

Les Historiens habiles n'ignorent pas ces cho-

ſes ; je le ſçai. Peu contens des faits, ils pénétrent juſques dans les cauſes qui en ont été le principe ; ils ſçavent démêler habilement les différens motifs qui ont fait agir le Roi, le Prince, le Législateur, le Magiſtrat : ils les comparent les uns avec les autres ; ils en examinent, ils en péſent les motifs ; & ils ont le plaiſir flatteur, ou d'approuver une entrepriſe, parce qu'elle eſt juſte, & qu'on a pris de juſtes moyens pour y réuſſir, ou de développer la véritable raiſon qui l'a fait échouer. La mémoire heureuſe de ces grands génies leur rend préſens l'origine, la ſuite, les progrès & les plus légéres circonſtances d'une longue hiſtoire : rien n'échappe à leur pénétration ; & l'habitude qu'ils ont contractée de s'inſtruire avec méthode, empêche que les longs détails d'un Ecrivain exact & ſcrupuleux ne jettent dans leur eſprit ce trouble, cette confuſion, cet embarras, qui comme un nuage à moitié éclairé ne laiſſe appercevoir les objets qu'à-demi, ſans ordre & preſque ſans aucune juſteſſe.

C'eſt ce qui ne peut manquer d'arriver à quiconque ne lit une hiſtoire que par maniére d'acquit : une révolution ſubite, quelques faits des plus éclatans le frappent & l'attachent ; mais tout le reſte échappe à ſa mémoire mal entretenue. La hardieſſe d'une entrepriſe, la juſteſſe d'un

d'un projet, la ſolidité des meſures priſes pour le faire réuſſir, le courage dans l'exécution, les circonſtances qui ont précédé, les ſuites qui ont leur cauſe dans l'événement même, le génie d'une nation entiére, ſes vertus, ſes vices dominans, ſes grandes fautes, le caractére & les paſſions de ſes Princes, ces précieuſes connoiſſances n'intéreſſent ordinairement que ceux qui liſent avec méthode & pour s'inſtruire; & le nombre en eſt petit. Le commun des hommes ne ſçait point les rechercher, parce qu'il ſçait encore moins les admirer. Il ignore la ſuite des Princes qui ont gouverné une Nation; ſa religion, ſes mœurs & ſes coutumes ne lui ſont pas mieux connues.

Pour réunir tous ces objets épars & noyés dans le corps d'une hiſtoire, il faut en faire une lecture ſuivie & réfléchie; & quel embarras, quelle fatigue pour des perſonnes qui ne liſent que pour s'amuſer, qui ne ſçavent s'amuſer que de bagatelles, qui ne ſe déterminent à ouvrir un Livre, que pour ſauter du commencement au milieu, du milieu à la fin, & qui négligent aſſez ſouvent les trois quarts & demi de l'un & de l'autre, pour ſavourer à longs traits quelque éclatante foibleſſe d'un Héros, avec lequel elles n'ont de conformité qu'en cela! Auſſi peut-on

avancer ſans crainte, qu'à parler en général, la plûpart des hommes ignorent les hiſtoires même qu'ils ont lûes.

Ce n'eſt donc point dans les Hiſtoriens, qu'on doit chercher une connoiſſance parfaite des mœurs & uſages d'une Nation ; du moins doit-on convenir, que cette étude ne convient guéres qu'à des Sçavans, ou à des perſonnes qui liſent avec réflexion & avec méthode. Les Voyageurs, les Auteurs de Journaux & de Relations ſont encore moins propres à donner des idées bien nettes en ce genre. Ce qu'ils ont écrit des mœurs & des uſages des Peuples, épars & diſperſé dans un grand nombre de volumes, confondu avec une infinité d'autres ſujets, ſouvent avec les avantures de l'Auteur, n'offre ordinairement à l'eſprit d'un Lecteur indolent & ſuperficiel qu'un chaos informe, ſans ordre & ſans liaiſon. Pour mettre quelque arrangement & quelque netteté dans ſes idées, il faut raſſembler ces membres épars, & en former un tout qui préſente à l'eſprit de l'arrangement & de la ſuite.

C'eſt ce que ſe ſont propoſé les deux Auteurs des *Mœurs & uſages des Grecs*, & des *Mœurs & uſages des Romains* ; car du reſte nous ne manquions point d'Ecrivains Grecs, Latins

& même François sur cette matiére. C'est ce même service, que j'ai entrepris de rendre au Public dans cet ouvrage. Pour lire tout ce qui a été écrit des mœurs & coutumes des Turcs, il faudroit un tems assez long & une dépense assez considérable; les Auteurs qui en ont parlé composeroient seuls une petite bibliothéque. Mon dessein a été d'épargner aux Lecteurs la peine & le désagrément de feuilleter tant de livres : j'ai regardé tout ce que ces Ecrivains ont dit comme d'excellens matériaux, dont je pouvois former un nouvel édifice; & en présentant au Public un corps suivi & complet des *Mœurs & usages des Turcs*, j'ai osé me flatter de lui donner un ouvrage qui, sans être privé des agrémens de la nouveauté, réunit sous un même point de vûe différens objets séparés, & peut instruire un Lecteur de beauconp de détails qu'il ignore. C'est le fruit que j'attends de mon travail. Ceux que le commerce ou la curiosité conduit dans le Levant, m'auront l'obligation de n'y être plus étrangers; les Dames même, qui par les bienséances de leur état & la délicatesse de leur sexe entreprennent rarement de si longs voyages, me sçauront peut-être bon gré de leur avoir fait connoître une si grande portion des habi-

tans de la terre, dont elles n'ont qu'une idée fort ſuperficielle.

Mais pour connoître parfaitement une Nation, il eſt néceſſaire de ſçavoir encore qui elle eſt, d'où elle eſt ſortie, quand elle a commencé à être gouvernée par des Souverains, qui ſont ces Princes qu'elle a eus à ſa tête, leſquels d'entre-eux ſe ſont diſtingués par leurs vices ou par leurs vertus, par la ſageſſe de leur gouvernement ou par leurs conquêtes. C'eſt ce qui m'a engagé à joindre à ce que j'ai dit des Turcs dans ce Recueil un ſommaire de leur Hiſtoire. Cet abrégé eſt fort ſuccinct; auſſi m'y ſuis-je uniquement propoſé de donner une ſuite des Empereurs Ottomans, & de tracer en peu de mots leur portrait & leur caractére. J'oſe eſpérer, qu'il ſera bien reçu du moins de ceux que les gros volumes effrayent. Pour m'accorder même à leur peu de goût pour la lecture, je n'ai pas craint d'égayer quelquefois mon récit par des traits moins ſérieux & plus amuſans; auſſi ces morceaux qui ſemblent dégénérer de la noble fierté de l'Hiſtoire, ne ſont-ils adreſſés qu'à ceux à qui il faut de l'amuſement.

Je ne parle point de mon ſtyle; j'en laiſſe le jugement au Public, à qui ſeul il appartient de décider en cette matiére. A l'égard de la cer-

titude des faits, les différens Auteurs dont on trouvera la liste à la tête de ce volume, en seront autant de garans.

Cet ouvrage est divisé en dix Livres; & chaque Livre est encore partagé en Chapitres, qui assez souvent se subdivisent eux mêmes en plusieurs sections. Mon but a été en cela de ménager l'attention du Lecteur; ces divisions sont autant de repos, qui servent à le délasser & à fixer sa mémoire.

Le premier Livre contient un récit abrégé de l'origine des Turcs & de leur histoire, depuis Ottoman leur premier Empereur, jusqu'à Mahmouth ou Mahomet V. aujourd'hui régnant. Une petite Table des Empereurs Ottomans, qu'on a mise à la tête de ce volume, présente une suite chronologique de ces Souverains; on trouvera aussi à la fin de ce même volume des Tables chronologiques des Princes de l'Europe leurs contemporains. Ce premier Livre finit par une description de l'Empire Ottoman, des peuples qui l'habitent, des fleuves qui l'arrosent, des montagnes célébres qui s'y rencontrent, & de ses Villes les plus considérables.

La vie de Mahomet, l'extrait de son Alcoran, le détail de sa Religion, des Fêtes des Turcs & de leurs cérémonies Religieuses, fait la ma-

tiére du ſecond Livre. Il eſt terminé par une diſſertation raiſonnée ſur les préjugés contre la Religion Mahométane, dont elle ſert à donner une juſte idée.

Dans le troiſiéme je parle du caractére des Turcs, de leurs bonnes qualités & de leurs défauts, de leur maniére de vivre & de leurs repas, de leurs exercices & de leurs divertiſſemens, de leurs maiſons, de leur habillement, de leurs femmes, de leurs mariages & de leurs funérailles; je finis par ce qui concerne l'état des Sciences & des Arts chez ces peuples, & je dis un mot à cette occaſion de leurs Bâtimens publics.

Je traite dans le quatriéme de tout ce qui a rapport à la Cour Ottomane, en commençant par le Grand-Seigneur, de ſon nom de Sultan, de ſes titres, de ſon couronnement & de ſon inſtallation, de ſes amuſemens & de ſa maniére de vivre, des Officiers de ſa maiſon, de ſes Femmes, de ſon Palais & de la diſcipline qui s'y obſerve, des grands Officiers de l'Empire, &c.

Le Gouvernement des Turcs commence au cinquiéme, dont la matiére eſt la Juſtice, le Divan & tous les Miniſtres qui le compoſent, les Finances, la Police & la Monnoie.

Du Gouvernement civil je paſſe dans le ſi-

xiéme Livre au Gouvernement militaire ; j'y parle des Janiſſaires, des Spahis, des Aſaphs, des autres Milices de l'Empire, & de la Marine.

Dans le ſeptiéme je traite de l'Artillerie, des Armes, des Etendarts, des Chevaux des Turcs, de leurs ſentimens ſur la guerre, & de leur maniére de la faire.

Le faſte Ottoman occupe le huitiéme Livre ; & la Politique fait le ſujet du neuviéme.

Enfin dans le dixiéme j'ai haſardé quelques réfléxions ſur la puiſſance des Turcs, ſur la diminution de leur Empire, & ſur ſon inſtabilité occaſionnée par les fréquentes révoltes qui ébranlent le Trône des Sultans, & qui ſont les funeſtes ſuites des intrigues du Serrail. On y verra la ſource de ces intrigues : en y faiſant parler le Grand Viſir, les Bachas, les Sultanes favorites & les Odaliques ambitieuſes, j'ai tâché de mettre dans un beau jour les différens reſſorts, que font mouvoir l'ambition, la haine, la jalouſie ou la vengeance des principaux perſonnages, qui compoſent la Cour orageuſe des Empereurs de Conſtantinople. Les réflexions que je leur prête ſont fondées en partie ſur l'approbation de feu M. le Marquis de

Bonnac, avec qui j'ai eu des entretiens fréquens ſur ce ſujet. Ce Miniſtre qui a réſidé ſi long-tems à la Porte en qualité d'Ambaſſadeur de France, avoit toute la pénétration néceſſaire, pour percer dans les replis les plus cachés des cœurs du Serrail.



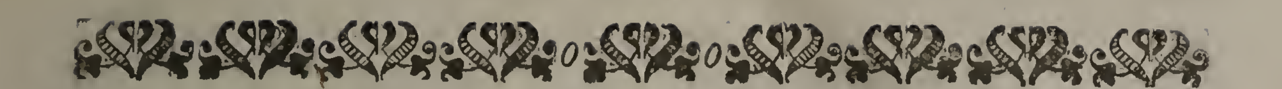


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table des Chapitres.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Empereurs Ottomans.

1.	Otman, *ou* Ottoman,	1298 ou 1300
2.	Orchan,	1325
3.	Soliman I.	1358
4.	Amurat I.	1361
5.	Bajazet I.	1389
	Tamerlan.	
6.	Soliman II.	1402
7.	Muſa.	1406
8.	Moïſe.	1412
9.	Mahomet I.	1413
10.	Amurat II.	1421
11.	Mahomet II.	1451
12.	Bajazet II.	1481
13.	Selim I.	1512
14.	Soliman III.	1520
15.	Selim II.	1566
16.	Amurat III.	1574
17.	Mahomet III.	1595
18.	Achmet I.	1603
19.	Oſman,	1617
20.	Muſtapha I.	1621
21.	Amurat IV.	1623
22.	Ibrahim,	1640
23.	Mahomet IV.	1648

24.	Soliman IV.	1687
25.	Achmet II.	1691
26.	Mustapha II.	1695
27.	Achmet III.	1703
28.	Mahomet V.	1730

Fin de la Table Chronologique des Empereurs.

LISTE

Des principaux Auteurs extraits dans cet Ouvrage.

Mirkond.
Kondemir.
Pietro della Valle.
Septem-Caſtrenſis.
Le P. Maracci.
Du Ryer.
Buſbec.
Grelot.
Belon.
Reland.
Ricaut.
Tavernier.
Chardin.
Tournefort.
Sagredo.
Le Comte de Marſigly.
M. de Maillet.
Les Abbés Banier & le Maſcrier.
Démétrius Cantimir.
Le Comte de Boulainvilliers.
L'Etat préſent de l'Empire Ottoman.
L'Eſpion Turc.
Le Dictionnaire Géographique.
Les Lettres Perſanes.
Les Lettres Juives.

MOEURS



MOEURS ET USAGES DES TURCS,

LIVRE PREMIER.

Abrégé de l'Hiſtoire des Turcs.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Origine des Turcs.



L'Origine des Turcs ne nous eſt pas abſolument bien connue : nous ne ſommes guéres mieux inſtruits du nom dont ils furent anciennement appellés ; quelques-uns les font deſcendre des Scythes, ou Tartares, peuples belliqueux & vagabonds. La conformité des Mœurs, celle des Coutumes & du langage donnent à ce ſentiment au moins une apparence de vérité.

On ſçait plus ſûrement que les Scythes habitans le long du Tanaïs furent forcés juſqu'à ſept fois de quitter leur pays, qui ne pouvoit plus contenir leur Nation devenue trop nombreuſe; qu'ils pillerent & ſaccagerent toute la haute-Aſie, dans le tems que les Parthes étoient encore au faîte de leur grandeur, & tenoient ſous leur domination les Perſes, les Médes & les Aſſyriens; & que de-là ils ſe répandirent dans l'Aſie inférieure, où ils ſe rendirent maîtres de la Phrygie, de la Lydie, & de la Cappadoce. En effet on retrouve encore dans toute l'Aſie un reſte conſidérable de cette Nation, dont les Uſages & les Coutumes ſont les mêmes que ceux des Nomades-Scythes, c'eſt-à-dire, Paſteurs, ou gardiens de bétail, vagabonds perpétuels, qui n'ayant aucune demeure fixe, habitent ſous des cabanes, & roulent, pour ainſi dire, dans les endroits les plus propres aux pâturages de leurs troupeaux.

Ceux qui veulent que les Turcs deſcendent réellement des Scythes, s'appuyent encore, ſur ce que les plus barbares d'entr'eux, qui habitent les Provinces inférieures de l'Aſie, telles que la Lydie, la Carie, la Phrygie & la Cappadoce, parlent la même Langue que les Scythes placés entre le Tanaïs & la Sarmatie.

D'autres croyent que les Turcs ſont deſcendus des Parthes, qui pourſuivis par ces Nomades, ou Scythes, ſe retirerent enfin dans l'Aſie inférieure où ils s'établirent.

Quelques-uns les font venir de *Turca*, Ville fameuſe de la Perſe, d'où ils ſe jetterent dans la baſſe-Aſie, qu'ils conquirent entiérement.

Il y a enfin une derniére opinion, qui les fait ſortir de l'Arabie & de la Cele-Syrie avec leur Légiſlateur Omar, & plus proprement Omer.

Chalcondyle ne décide pour aucune de ces opinions ſur l'origine des Turcs. Il ſemble cependant s'arrêter au ſentiment de ceux qui les font deſcendre des Scythes Nomades.

Ces Scythes Orientaux conviennent en tout avec les Turcs, ainſi que je l'ai déja dit. Leurs foires, leurs marchés, leur commerce, leur façon de vivre, leur maniére de s'habiller, tout eſt uniforme chez les deux Nations.

Les Scythes commanderent autrefois à preſque toute l'Aſie, vivans en ſauvages; & c'eſt ce que ſignifie le mot *Turc*.

Deux Colonies de Turcs confondus avec les Scythes s'étant répandues dans les Provinces voiſines, s'établirent, l'une en Syrie, l'autre dans la Perſe. La premiére embraſſa la Religion de Mahomet, fonda les Royaumes d'Alep, de Damas, & d'Iconium, & ſe mêla avec les Sarraſins, de ſorte que par les alliances, ces deux Nations n'en firent plus qu'une. La ſeconde conſervant l'idolâtrie de ſes peres, s'empara d'une partie de la Perſe, & y établit une Principauté de Turcs naturels, qui n'admirent le mêlange d'aucun autre Peuple.

Origine du nom des Turcs.

Le nom de Turc, dit M. de Joncquieres dans ſa traduction de l'Hiſtoire du Prince Cantimir, paroît dans les Hiſtoriens Chrétiens dès les premiéres expéditions des Sarraſins : on ajoute, qu'ils paſſerent en Aſie après avoir forcé les portes Caſpiennes conſtrui-

tes par Alexandre le Grand ; qu'ils y vinrent au ſecours des Perſans attaqués par les Sarraſins ; que delà ils ſe retirerent vers la mer d'Hircanie, après avoir embraſſé le Mahométiſme, & fait leurs ſoumiſſions au Calife de Babylone. Dans la ſuite, dit-on, ils s'emparerent de la Perſe ſous le Régne du Sultan Mahomet, qui s'étoit révolté contre celui de Babylone.

Premier Empire des Turcs.

Quelques Auteurs ont donné une ſucceſſion des premiers Empereurs Turcs : ils nomment entr'autres Gelal-Edin, Prince puiſſant qui vivoit au milieu de l'onziéme ſiécle ; c'eſt peut-être celui que d'autres appellent Tangrolipix : à celui-ci ſuccéda Zadoc, puis Dioniſſa, enſuite Aſpales, & encore Meneclas, dont le fils aîné Belchiarocus régna quelque tems. Après ſa mort, ſon frére fut tué par la conjuration des Sultans, qui ne purent s'accorder entr'eux.

Ce premier Empire des Turcs, ajoute le même Traducteur, s'il n'eſt pas imaginaire, doit avoir été détruit par les Tartares ſous la conduite de Genglizkan ; ce ne fut que ſous Otman I. qu'il ſe releva. Ces premiers Turcs maîtres, comme on le ſuppoſe, de la Perſe & de la haute-Aſie, furent chaſſés en effet par les Tartares que les Chrétiens appellerent à leur ſecours. Ces Tartares venus du fond de la Scythie, inondant l'Aſie comme un torrent, y firent des ravages inouis, paſſerent même en Europe, & parurent en Siléſie : on peut croire raiſonnablement, que ce ſont leurs deſcendans qui s'établirent au Mogol, & qui ont conquis depuis l'Empire de la Chine.

Je paſſe à l'origine du ſecond Empire. Dans cette

Colonie idolâtre qui s'empara d'une partie de la Perſe, étoit une des plus illuſtres familles de la Scythie, que l'ambition & le déſir d'acquérir de la gloire avoit portée à ſortir du pays avec ſes compatriotes, & à ſuivre leur fortune. Elle ſe nommoit *Oguzienne*, d'*Oguz* dont elle deſcendoit; & prétendoit ſortir en ligne directe de Japhet, fils de Noé.

Second Empire des Turcs.

Dulzapes, originaire de cette famille, ſe diſtingua par ſon équité, ſa valeur, & ſon déſintéreſſement. Ses vertus firent tant d'impreſſion ſur les eſprits de ſa Nation, qu'elle lui déféra le Commandement. Paiſible poſſeſſeur de la confiance de ſes peuples, Dulzapes terminoit leurs différends; & ſes jugemens étoient ſuivis.

Oguzalpes, fils & ſucceſſeur de ce premier Chef, fut plus entreprenant que ſon pére; il s'érigea en Prince abſolu, & donna à ces Scythes Turcs le nom d'Oguziens. Il arma contre les Grecs, & s'acquit en peu de tems beaucoup de gloire. Mais vers le milieu du treiziéme ſiécle une armée formidable de Parthes étant entrée dans ſon pays, défit une partie de ſes troupes, ſans lui donner le tems de recevoir le ſecours qu'il attendoit de Syrie, & le força d'abandonner ſon nouvel Empire.

Dépouillé de ſes Etats, ce Prince réſolut de parcourir l'Aſie, & d'y chercher un nouvel établiſſement plus voiſin des autres Turcs, afin d'être à portée d'en recevoir du ſecours dans le beſoin. Après avoir erré long-tems inutilement, pourſuivi en ennemi de tous les peuples chez qui il vouloit s'établir, il forma le deſſein de paſſer l'Euphrate. Cette réſolution lui

devint funeſte ; en voulant montrer l'exemple aux ſiens, il ſe noya.

Orthogul ſon fils ſe chargea après lui de la conduite de ſa troupe. Il prit ſa route par la Myſie ; & de l'avis des principaux de ſon peuple, qui vû leur petit nombre, comprenoient comme lui la difficulté de s'établir par la force, il députa vers Aladin, Sultan d'Iconium, pour lui demander une habitation.

Aladin, Prince généreux & plein d'humanité, reçut avec bonté les Députés d'Orthogul, à qui il accorda un territoire que ceux du pays appellent *Sogut*. Ce canton eſt arroſé par une riviére de même nom, qui le rend fertile & abondant : il eſt éloigné de la mer Noire d'environ quinze ou ſeize lieues.

La généroſité du Sultan toucha Orthogul ; il lui fit ſa cour avec aſſiduité, & mérita ſon eſtime par ſon eſprit & ſes belles qualités.

Aladin ayant été attaqué quelque tems après par le Soudan d'Egypte, les Turcs ayant leur Prince à leur tête, le ſeconderent avec tant de valeur, qu'il demeura vainqueur de ſes ennemis.

Ce ſecours, qui fut la premiére preuve de la reconnoiſſance d'Orthogul, excita celle d'Aladin ; il lui donna le Gouvernement de la Phrygie, après l'avoir engagé à embraſſer la Religion Mahométane. Toute la Colonie ſuivit l'exemple du Prince, & bientôt on ne la diſtingua plus des anciens ſujets d'Aladin.

Le Sultan ne s'en tint pas à cette ſeule marque de ſon affection pour Orthogul ; il lui en donna une plus éclatante, en lui faiſant épouſer ſa ſœur, &

n'entreprit plus aucune affaire de conſéquence ſans le conſulter.

Orthogul à la tête des troupes d'Aladin & de celles de ſa Nation, porta la guerre en pluſieurs pays. Il équipa une Flotte, avec laquelle il ravagea les Iſles de l'Archipel; pilla une grande partie de la Gréce; entra bien avant avec ſa flotte dans la riviére de Ténare; fit des deſcentes dans la Morée, dans l'Iſle de Négrepont, & dans l'Attique qu'il déſola, & retourna enfin chez lui chargé de butin & d'eſclaves, après avoir laiſſé dans toutes ces contrées des marques ſenſibles de ſes ravages.

En ſuccombant à ſa valeur, les peuples de ſon voiſinage augmenterent ſa puiſſance & ſes richeſſes. Devenu plus hardi à entreprendre, à meſure qu'il recevoit de nouvelles aſſûrances de ſa facilité à réuſſir, il fit des conquêtes plus éloignées, & remporta tant de victoires, que les peuples épouvantés ſe ſoumirent à lui volontairement. Son bonheur, qui ne ſe démentit jamais, donna en peu de tems commencement à l'Empire des Turcs.

CHAPITRE II.

Abrégé de l'Hiſtoire des Turcs depuis Ottoman juſqu'à Bajazet II.

OTTOMAN.

OTman, ou Ottoman, fils d'Orthogul, fut le fondateur de ce grand Empire. Son pére le fit élever avec une attention particuliére; & le jeune

OTMAN, ou OTTOMAN. depuis 1298. ou 1300. jusqu'à 1326.

Prince avoit répondu parfaitement aux ſoins qu'on avoit pris de ſon enfance. Dès ſes plus tendres années on avoit remarqué en lui des diſpoſitions aux grandes vertus qui forment les Héros. Il ſçut ſi bien gagner le cœur de ſes peuples, que d'un commun accord ils le regarderent comme leur Souverain. Doux, bienfaiſant, & d'un courage élevé, il étoit adoré de tous ſes ſujets. Il leur perſuada de reprendre les armes; & par ſa valeur il s'acquit une telle réputation auprès d'Aladin, qu'il le choiſit pour ſon Lieutenant général, & ne mit point de bornes aux bienfaits qu'il ſe plaiſoit à répandre ſur lui. Un jour même il lui envoya un diadême à la tête des troupes qu'il commandoit, ce qui le rendit encore plus cher & plus reſpectable aux yeux de tous ſes ſoldats.

La mort d'Aladin le laiſſa ſi puiſſant, que bientôt il fut en état de s'égaler à ſes Maîtres, & de partager avec eux les Provinces qu'ils avoient conquiſes en commun. Il prit la qualité de Roi, & alla tenir ſa Cour à Acre, où il ſongea aux moyens d'étendre les bornes de ſon Empire. Voilà l'époque de la fondation de l'Empire Ottoman. Pour effacer la tache du nom odieux de Turc qui étoit commun à tout ſon peuple, Ottoman ordonna que ce nom demeureroit affecté aux payſans ſeulement, & que ſes autres ſujets s'appelleroient de ſon nom *Ottomans*; de ſorte qu'aujourd'hui le nom de Turc ne ſignifie plus que *payſan, groſſier*, & tout ce que l'on peut concevoir de plus bas. Auſſi paroît-il ſi injurieux à tous les ſujets de l'Empire, que quand on demande à quelqu'un d'entre eux s'il eſt Turc, il répond que non, mais Muſulman, c'eſt-à-dire, Vrai-croyant.

La

La puiſſance d'Ottoman alla toujours en augmentant. Il ſoumit une partie de la Bithynie, & transféra le Siége de ſon Empire à Pruze, Capitale de cette Province; il s'empara auſſi des Villes de Sinope en Galatie, d'Angauri en Phrygie, & de Sébaſte en Cappadoce. Les enfans d'Omut, l'un des Satrapes d'Aladin, éprouverent ſa puiſſance & ſa valeur. Les Grecs furent chaſſés de l'Anatolie, & contraints de lui céder cette Province avec un grand nombre de Places ſur la mer Noire. Le mauvais ſuccès des Siéges de Nicée & de Philadelphie (*a*), comme une ombre placée à propos dans le Tableau de ſes exploits, ne ſervit qu'à relever l'éclat de ſes conquêtes. Il oſa faire paſſer une armée juſqu'en Europe ſous la conduite d'un de ſes Généraux: mais l'amour du repos l'emporta enfin ſur ſon ambition. Il eut la joie dans ſa vieilleſſe de goûter les douceurs d'une paix profonde; ce qui n'eſt arrivé que rarement aux Fondateurs des grands Empires. Il mourut le même jour qu'il étoit né, âgé de 69 ans, dont il en avoit régné 26. ou 28. On l'enterra à Pruze, où l'on voit encore ſon tombeau dans un vieux Château.

OTTOMAN.

Si les expéditions militaires ont rendu cet Empereur recommandable à la poſtérité, il ne l'eſt pas moins par les loix qu'il fit publier, & par l'établiſſement des ſoldats de ſa garde. Mais ce qui fait mieux connoître l'élévation de ſon courage, c'eſt cette autorité deſpotique qu'il s'attribua, & qu'il

(*a*) On le força de les lever.

OTTOMAN. ſoutint avec tant de dignité, que ſes Courtiſans firent gloire d'être regardés comme ſes eſclaves. Tel fut le principe de cette puiſſance qu'il tranſmit à ſes ſucceſſeurs, & qui en moins de cent ans devint redoutable à tous ſes voiſins (*a*).

Ottoman fut un Prince d'une prudence & d'une politique conſommée. Il avoit l'eſprit vif, & fécond en expédiens; cependant il ne faiſoit rien ſans l'avis de ſon Conſeil. Son naturel étoit tellement porté à l'humanité, qu'on l'a vû parcourir les rues de Pruze, avertiſſant à haute voix, que quiconque avoit faim, ou ſoif, ou quelqu'autre beſoin, allât à ſon Palais, où il y avoit dequoi vêtir & nourrir les pauvres (*b*). Auſſi à ſa mort on ne trouva dans ſes coffres ni or, ni argent, ni pierreries; tout avoit été employé en libéralités & en récompenſes militaires. Mais il laiſſa à ſon Fils ſon exemple à imiter, de vaſtes Domaines, un grand amas d'armes,

(*a*) Mahomet II. en parle ainſi dans la Tragédie qui porte ſon nom.

Tu n'es plus ſous ces Rois tremblans, ſubordonnés,
D'un peuple impérieux eſclaves couronnés,
Monarques dépendans, aſſervis ſur le Trône,
Que ſous le nom de loix l'impuiſſance environne,
Fantômes du pouvoir, dont le bras impuiſſant
Courbe au gré de l'audace un Sceptre obéiſſant.
Ah! ſi le Deſpotiſme a choiſi quelque Siége,
C'eſt celui que j'occupe, & qu'envain on aſſiége;
Et ſi dans ſon entier je ne l'avois reçu,
Par moi ſeul à ſon comble il ſeroit parvenu.

(*b*) Ce Prince mérita ſi bien l'amour de ſes peuples, qu'encore aujourd'hui à l'avénement de leurs Sultans à la Couronne, les Turcs leur ſouhaitent la bonté d'Ottoman.

de chevaux, & des richesses immenses en gros & en menu bétail (*a*).

ORCHAN.

A La mort d'Ottoman ses enfans s'emparerent de tous ses Etats, qu'ils partagerent. Mais bien-tôt profitant des querelles de ses fréres, Orchan, ou Urcham-Gusi, qui avoit hérité du courage de son pére, les attaqua successivement, les défit, & se rendit maître absolu de l'Empire. Ce Prince signala le commencement de son régne par la victoire qu'il remporta sur les vieux Capitaines d'Ottoman, qui s'étoient révoltés contre lui, & donna leurs Provinces à ses deux fils. Peu de tems aprés il épousa la fille du Roi de Caramanie (*b*), & établit le siege de son Empire à Pruze (*c*).

ORCHAN. de 1326, à 1358.

La Ville de Nicée, qu'Ottoman n'avoit pu prendre, subit la loi de ce nouveau Conquérant (*d*); celle

(*a*) On remarque à ce sujet une chose assez singuliére. Dans les pâturages de Pruze, il y a encore aujourd'hui des troupeaux de moutons qui appartiennent au Grand Seigneur; & la tradition veut qu'ils soient de la race de ceux d'Ottoman.

(*b*) Contrée d'Asie comprise dans la Natolie. Elle renferme la Pamphilie avec une grande partie de la Cilicie, de la Pisidie & de la Cappadoce.

(*c*) Ottoman en avoit déja fait la capitale de ses Etats. C'étoit la résidence des Rois de Bithynie. Cette Ville est fort ancienne, & est située au pied du mont Olympe.

On lui donne pour fondateur un Roi de même nom, qui vivoit du temps de Crésus. Les Empereurs Grecs s'en rendirent maîtres l'an 947 de J. C.

Pruze est fameuse par ses bains d'eaux minérales, qui y attirent un grand concours de monde de toutes les contrées de la Turquie.

(*d*) Il y maria ses soldats aux veuves des Grecs.

ORCHAN. de Nicomédie eut le même ſort. L'Empereur Paléologue, qui étoit accouru au ſecours de Nicée, fut mis en déroute près de Philocracé.

Orchan enleve pluſieurs places au Caraman ſon beau-pére, fait mourir le frére de ſa femme âgé de dix ans, ſoumet la Myſie, la Licaonie, la Carie, la Phrygie, & étend ſes limites d'un côté juſqu'à l'Archipel, & de l'autre juſqu'à la mer-Noire. Aſſiégé dans la Ville de Démotique par les Bulgares & autres peuples Chrétiens, il trouve le moyen de ſe ſauver, ſurprend les aſſiégeans & les taille en piéces. Mais il eſt obligé comme ſon pére de lever le ſiége de Philadelphie.

Effrayées de ſes préparatifs, pluſieurs Places maritimes prévinrent ſon indignation par une ſoumiſſion volontaire. Ce fut alors qu'il conçut le deſſein de faire paſſer des troupes en Europe; Soliman ſon fils fut chargé de cette entrepriſe. Elle étoit d'autant plus difficile, que par un Edit de l'Empereur de Conſtantinople, imité en cela de tous les Princes Chrétiens, il y avoit peine de mort contre quiconque oſeroit approcher, ne fût-ce qu'avec un ſimple batteau, de la côte d'Aſie : la même peine étoit décernée contre tout Ottoman qui paſſeroit en Europe.

Soliman induſtrieux par néceſſité prétexta une partie de chaſſe, & s'avança inſenſiblement juſqu'au territoire d'Aidingik (*a*). Delà conſidérant les bords de la mer avec quatre-vingts perſonnes choiſies qui l'accompagnoient, il fit attacher deux radeaux ſur

(*a*) Province d'Aſie compriſe dans l'ancienne Troade. C'eſt là que l'on voit l'un des deux Châteaux des Dardanelles, nommé communément Château d'Aſie.

des vessies liées ensemble : ensuite s'étant mis sur l'un des deux, & profitant d'un beau clair de Lune, il fit le trajet plus heureusement qu'il n'avoit osé l'espérer, & aborda au Château d'Ammi en Europe; toute sa suite passa de même. Un Paysan rencontré à propos découvrit un soûterrain, par où le Prince pénétra dans la Ville. Quelques Historiens assûrent qu'il força aussi les villes de Gallipoli & de Philippopoli, soutenu sans doute par les forces & par la présence de son pere, auquel il avoit montré le chemin de l'Europe.

Un ancien Auteur rapporte, qu'Orchan fut tué trois ans après dans une bataille qu'il avoit livrée aux Tartares. Ceux qui veulent que son fils Soliman soit mort avant lui, assûrent que le chagrin que cette perte causa à Orchan, le conduisit au tombeau à l'âge de 70 ans, dont il en avoit régné 32.

Ce Prince étoit industrieux, & inventoit avec facilité de nouvelles machines de guerre. Il fut favorable aux Chrétiens, courtois & libéral envers les troupes, envers ceux qui excelloient dans quelque art, & envers les pauvres, ausquels il ne refusa jamais les secours dont ils eurent besoin. Il eut le même goût que son pere pour les nouveaux établissemens, fit construire plusieurs Hôpitaux, respecta les Ministres de sa Loi, leur fit bâtir plusieurs maisons, & fonda un Collége à Pruze où la jeunesse étoit entretenue & instruite à ses dépens. Son corps fut porté au Monastére de cette ville (*a*), où il est enterré.

(*a*) Du tems des Empereurs Chrétiens ce vaste Monastére con-

SOLIMAN I.

Soliman I. de 1358, à 1361.

ELevé dès la plus tendre enfance dans le ſein des armes, & plus abreuvé de ſang que de lait, Soliman I. fut un Prince très-belliqueux.

Il défit Ungléſes & Crâtes, Princes des Bulgares, ſurprit la ville d'Oreſtiade, ou Andrinople, & prit celle de Philippopoli par compoſition. Il conquit une partie de la Thrace, & ſe rendit maître de Pergame, d'Edrenute, de Zemenique & de pluſieurs autres Villes tant au-deça qu'au-delà du Détroit. Sa réputation & l'amour du pillage lui attiroient tous les jours de nouveaux ſoldats. Il ſe ligua avec l'Empereur de Conſtantinople contre les Triballiens, ou Bulgares. Le butin qu'il fit ſur ces peuples, & les richeſſes qu'il remporta en Aſie, ne purent le garantir du trépas; il mourut de maladie après un régne de deux ans. Ceux qui ne lui donnent point de rang entre les Empereurs Turcs, (*a*) prétendent que du vivant de ſon pére, faiſant la revue de ſes troupes après une partie de chaſſe, il fut emporté par un Cheval fougueux qu'il montoit, ſe caſſa la jambe contre un arbre, & de la roideur du coup tomba par terre avec tant de violence, qu'il expira ſur le champ.

tenoit 5000 Moines, dont les Turcs racontent des prodiges, ou plutôt des fables : par exemple, qu'ils ne mangeoient qu'une figue ou une olive en ſept jours, & que du haut du mont Olympe, appellé par eux le *Mont aux Moines*, ils voloient au travers des airs par deſſus la mer de Marmara, juſqu'à l'Egliſe de ſainte Sophie dans Conſtantinople.

(*a*) Ils attribuent auſſi à Amurat les exploits que je donne ici à Soliman.

AMURAT I.

AMURAT I. de 1361. à 1389.

LE successeur de Soliman, ou si l'on veut d'Orchan, rassembla des qualités opposées qui ne se trouvent guéres réunies que dans sa personne. Amurat I. eut une force prodigieuse, & des maladies violentes; il fut également courtois & cruel, insatiable de sang humain, & avare de celui de ses sujets : il inspira de la terreur, & se fit des amis; il conserva de l'agilité jusqu'en sa vieillesse. Le bonheur de son régne n'éprouva jamais de revers.

Ce Prince envoya d'abord Zenderbüen son Kadilesker avec douze mille hommes au secours de l'Empereur Grec; lui-même passa ensuite le détroit de Gallipoli en 1363. à la tête de six mille Turcs, défit Mauro Cracovichio Prince des Bulgares, & le Despote de Servie qui fut fait prisonnier, & qui souffrit une mort cruelle. Il prit la ville de Phéres Capitale de la Macédoine, conquit la Mysie sur Dragas, & le mont Rhodope sur le Pogdan, deux vaillans & puissans Princes, & presque toute la Romanie sur l'Empereur Grec. Ses Lieutenans en Asie s'étant soulevés pendant son absence, il marcha contre eux, & remporta sur ces révoltés une victoire complette. Sa présence inopinée rétablit l'ordre par tout; les rebelles sentirent la rigueur du pouvoir suprême : son propre fils en fit l'épreuve (*a*). Carathin, le plus grand Capitaine que le

(*a*) Il fut étranglé avec la corde d'un arc, pour s'être révolté en Europe.

AMURAT I. Sultan eût dans ſes armées, ſoumit à ſon Maître les villes de Cheracle, de Séres, Maronia, & la célébre Theſſalonique, & contraignit le Prince Emanuël, fils de l'Empereur Calojean, d'aller aux genoux de ce Prince implorer ſa clémence, & ſolliciter ſon pardon.

Une bataille livrée aux Bulgares & aux Serviens dans la plaine de Coſobe, la vingt-huitiéme année du régne d'Amurat, mit fin à ſa vie, & termina le cours de ſes victoires à l'âge de ſoixante & onze ans. Les uns diſent qu'un Servien ſimple ſoldat lui donna la mort, pour venger celle du Deſpote Lazare ſon Maître; d'autres, qu'il fut tué par un Gentil-homme Hongrois, l'un des douze qui avoient conſpiré contre lui.

Il n'eſt pas facile de décider, ſi Amurat fut plus heureux que grand. Il étoit juſte, chaſte, modéré avec les Courtiſans, doux & traitable envers les peuples qui portoient paiſiblement le joug de ſon Empire. Il aimoit ſur tout la converſation des Sçavans; il careſſoit tout le monde, & appelloit chacun par ſon propre nom. Son corps fut porté à Pruze, & depoſé dans le *Jami* (*a*) qu'il avoit fondé, où Bajazet, qui avoit accompagné le convoi, lui fit ériger dans la ſuite un ſuperbe mauſolée du plus beau marbre.

(*a*) Mot Turc, qui ſignifie une Moſquée.

BAJAZET I.

BAJAZET I.

Bajazet I. de 1389. à 1402.

APrès la mort d'Amurat, les Officiers de ſon armée proclamerent Empereur ſon fils Bajazet, ſurnommé *Ilderim*, c'eſt-àdire, *Foudre du Ciel*, parce que ſon activité le portoit comme un éclair partout où ſa préſence étoit néceſſaire.

Ce Prince eſt diſtingué entre les Empereurs Turcs par une cruauté barbare, qui lui fit mettre à feu & à ſang toutes les Provinces par où il paſſa, tant Chrétiennes que Mahométanes. En montant ſur le Trône il fit étrangler ſon frére Soliman, & fit hacher en piéces les enfans du Duc de Servie. Pour augmenter ſes forces, il envoya une Colonie de Turcs en Macédoine, & une autre à Scopie dans la haute Myſie. Lui-même paſſa en Europe, fit la guerre aux Triballiens, & gagna une bataille ſur Marc leur Prince, qui perdit la vie dans cette action. Delà il alla ravager la Theſſalie, la Phocide & l'Attique. Les Grecs aimant mieux lui payer tribut que de s'accorder entr'eux, lui livrerent Philadelphie, & le firent juge de leurs differens.

A ſon retour en Aſie, il prit la Capitale d'Arménie & pluſieurs autres Villes. Dépouillés de leurs Etats, tous les Princes Mahométans Aſiatiques ſe virent contraints d'aller mandier du ſecours auprès du fameux Tamerlan.

Bajazet quitta bien-tôt l'Aſie pour repaſſer en Europe. Là il fit Général de ſon armée un Grec nommé Théodore, fils de Jean Laſcaris, qui s'em-

BAJAZET I.

para de la ville de Domair & de celle de Delphes. Ses victoires le conduisirent dans la Hongrie qu'il ravagea, ainsi que la Bosnie & la Croatie, après avoir défait les François, les Bourguignons, les Allemans & les Hongrois, à la fameuse bataille de Nicopoli, où Jean Comte de Nevers fut fait prisonnier (*a*).

Le vainqueur fut pourtant forcé de lever le Siége de Bude; & pensant aller delà décharger sa fureur sur les Valaques, & principalement en Moldavie, il se vit encore contraint de se retirer avec honte. Animé plûtôt qu'abattu de ces revers, il tourna toute sa rage contre Constantinople qu'il tenoit assiégée depuis huit ans; il en ruina tous les Fauxbourgs, & la serra de si près, qu'il touchoit au moment de s'en rendre maître. Les dégâts affreux que le redoutable Tamerlan faisoit dans toutes les terres de la domination Ottomane, la victoire qu'il remporta sur les troupes de Bajazet, la prise de Sébaste (*b*), où Emir Soliman fils de ce Prince fut mis à mort, obligerent le fier Sultan de renoncer à sa conquête, pour courir à la défense de ses propres Etats. Il y vola; mais aulieu des lauriers qu'il espéroit, il n'y cueillit que des cyprès, & y trouva dans le couroux du Ciel qui l'attendoit à ce moment, le châtiment de toutes ses cruautés. Ce

(*a*) Ce Comte de Nevers & quinze autres furent les seuls de tous les François, que ce cruel Empereur ne fit point mourir. Il immola tous les autres à sa barbarie. Plus de six cens furent hachés en présence du Comte, qui fut mis en liberté avec ses quinze compagnons moyennant deux cens mille ducats de rançon.

(*b*) Autrefois Samarie.



Bajazet Prisonnier de Tamerlan.

fut dans la plaine d'Angori, ou Ancyre, en Amasie, proche du mont Stella (*a*), sur les confins de la Bithynie & de la Galatie, lieu célébre par la victoire de Pompée sur Mithridate, que se donna cette fameuse bataille, qui décida du sort de ces deux illustres rivaux (*b*). Le combat dura un jour & demi: 14000 Turcs y furent tués, entre autres Mustapha, fils de Bajazet; ce Prince lui-même fut fait prisonnier avec tous ses autres enfans.

Tels sont les tours de la fortune: ainsi par un revers des plus humilians, se manifesta la Justice Divine sur un Prince sans foi & sans vertus, qui n'eut jamais pour guide que la fougue, la présomption, la cruauté & ses fureurs. Bajazet ce vainqueur barbare de tant de nations, promené par dérision sur un mulet à la vûe de son propre camp, chargé de chaînes, enfermé comme un monstre dans une cage de fer, servant de marche-pied au victorieux Tamerlan, (*c*) & ramassant comme un chien les miettes qui tomboient de la table de ce superbe maître, soustrait à la mort, moins par aucun respect qu'on eût pour ses jours, que pour prolonger un supplice qu'il eût voulu pouvoir éviter au prix de mille vies; tel est le spectacle effrayant, que présente à l'univers cette révolution terrible. Ainsi le Ciel se joue des pro-

(*a*) Davisy la fait capitale de la Galatie.

(*b*) On croit que cette sanglante bataille se donna dans la plaine de Pruze, où Tamerlan entra immédiatement après. Selon le commun accord des Turcs, elle arriva en 1397.

(*c*) La plus chére de ses femmes, fille du Despote de Servie, prisonniére comme lui, servoit Tamerlan à table.

Bajazet I.

jets des foibles humains, renverſant à ſon gré leurs deſſeins ambitieux, & préparant dans la profondeur de ſes jugemens éternels l'opprobre & l'infamie aux têtes les plus fiéres & les plus ſuperbes (*a*).

Bajazet s'écraſa la tête contre les barreaux de la cage de fer, où Tamerlan le tenoit renfermé, & mourut âgé de 58 ans, dont il en avoit régné 13. Ce Prince étoit colére, intrépide, & ſçavoit ſaiſir à propos le moment & la ſaiſon propres à l'exécution de ſes deſſeins. Il fut le premier des Empereurs Ottomans qui fit la guerre ſur mer.

TAMERLAN.

Tamerlan. de 1402, à 1406.

APrès la victoire d'Ancyre & la priſe de Bajazet, l'Empire Ottoman fut la récompenſe de l'Empereur des Tartares. C'eſt ce qui m'a déterminé à inſérer ici un récit abrégé de la vie de ce Conquérant, à qui l'hiſtoire a donné le nom de *Fléau de Dieu.*

Tamerlan n'avoit que quinze ans, lorſque ſon pére lui remit le gouvernement de ſes Etats. Il donna les premiéres preuves de ſa valeur dans la guerre contre les Moſcovites, qu'il défit en bataille rangée. A ſon retour il épouſa la fille du grand Kam des Tartares, qui le déclara ſon ſucceſſeur. Un Auteur rapporte que de ſimple paſteur de la Sogdiane, après un jeu d'enfans où il fut élu Roi, Tamerlan

(*a*) *Uſque adeò res humanas vis abdita quædam*
Obterit, & pulchras faſces ſævaſque ſecures
Proculcare, ac ludibrio ſibi habere videtur.
Lucr. Liv. 5. v. 1231. & Seq.

ſongea à le devenir tout de bon ; qu'il ſe fit ſuivre de la multitude enchantée de ſon mérite ſupérieur ; que ſa troupe qui d'abord n'étoit que de deux mille hommes s'accrut juſqu'à un million ; & qu'à la tête de cette armée il entra dans la Perſe & dans les terres des Parthes. TAMERLAN.

Quoiqu'il en ſoit, les peuples ſe ſoumirent ſans réſiſtance à ce Conquérant, qui répandoit la terreur par ſes ravages, & qui ne ſe faiſoit pas moins honneur de ſa clémence, tantôt craint, tantôt aimé, mais toujours eſtimé des nations qu'il avoit ſoumiſes. Le récit de ſes exploits militaires ſeroit de trop longue halaine ; je me contenterai de remarquer, qu'il fut toujours favorable aux Chrétiens, juſques-là qu'il fit élever un Temple à l'honneur du Sauveur des hommes dans ſa ville de Samarcande, que ſes grandes qualités & la terreur de ſes armes lui avoient aſſujettie : il en fit la capitale de ſes Etats, & la rendit la Ville la plus fameuſe de l'Orient, (*a*) en l'enrichiſſant des dépouilles de la plus grande partie de l'univers.

Tamerlan aimoit les Lettres, & joignoit à une grande connoiſſance de l'Aſtronomie celle de tous les myſtéres de la Philoſophie de Zoroaſtre. Une de ſes qualités, ſinguliére dans un barbare & un Conquérant, fut la continence : ſa femme poſſéda toujours ſeule ſon eſtime & ſa tendreſſe.

(*a*) Samarcande, capitale des Etats de Tamerlan, eſt la Maracande de Ptolomée dans la Bactriane. Elle eſt bien déchue de ſa grandeur & de ſa magnificence anciennes. Le pays de Samarcande s'étend depuis le Gihon juſqu'au fleuve Alcha, ou Jaxartes. C'eſt l'ancienne Sogdianne connue par les conquêtes d'Alexandre, qui y courut les plus grands dangers.

SOLIMAN II.

Soliman II. depuis 1406, jusqu'à 1412.

LE coup qui terrassa Bajazet, n'avoit cependant point enveloppé toute sa famille dans la même ruine. Mustapha l'aîné de ses fils ayant été tué à la bataille d'Ancyre, Soliman son frere, surnommé Tchelebi (*a*), avoit pris la fuite avec le grand Visir Alil-Bacha, & s'étoit retiré à Nicée. C'étoit à ce Prince, qu'il étoit réservé de recueillir les débris flottans des Etats de ses péres, & de relever par sa valeur la gloire de l'Empire Ottoman. Il reconquit du vivant même de Tamerlan une partie de ce que ce dernier avoit usurpé; il recouvra la ville de Burse, autrefois Capitale de l'Empire, & presque tout ce que ses ancêtres avoient possédé en Asie. Delà passant en Europe, il fit tant par crainte & par amour, qu'il remit sous sa domination les peuples qui en avoient secoué le joug.

Ces heureux succès obscurcirent sa raison & corrompirent son jugement; il les attribua à sa prudence, à sa bravoure, & se crut au-dessus des caprices de la fortune. La présomption engendre presque toujours l'oisiveté; & l'oisiveté est, dit-on, la mére & la source de tous les vices. Enivré de son bonheur, Soliman se plongea dans la débauche. Sa Cour rassembloit tous les vices de l'Asie & de l'Europe, les honneurs y devinrent la récompense des maîtres des plaisirs

(*a*) Tchelebi est un nom appellatif, qui se donnoit anciennement aux Princes Ottomans; dans la suite on y substitua celui d'Effendi, commun aujourd'hui à tous les gens de Loi.

infâmes, ou des pourvoyeurs de vin, la diſcipline militaire fut entiérement négligée. Après cela doit-on s'étonner, s'il perdit l'amour & l'eſtime de ſes Généraux & des Grands de ſa Cour?

Tandis que ce Prince efféminé oublioit dans les bras de la molleſſe le ſoin de ſa gloire, Muſa Tchelebi ſon frére ne s'endormoit pas en Valachie. N'ayant pû détruire Soliman par la force, il l'attaqua par la ruſe, & profita de ſes excès pour le rendre odieux. Appuyé des Grands, après une longue marche il arriva à Andrinople, où Soliman vivoit auſſi tranquille, que s'il n'eût été menacé d'aucun danger. Dans cette révolution ſubite, ſans Soldats, ſans conſeil, ce Prince abandonné ne trouva de reſſource que dans la fuite: il s'y détermina, & réſolut d'aller implorer le ſecours de l'Empereur Grec. Mais ſa paſſion dominante cauſa ſa mort. Un ſoldat le tua au bain dans un village entre Conſtantinople & Andrinople, où il s'étoit arrêté pour boire.

Soliman II. avoit régné ſix ans & quelques mois dans une agitation continuelle. Ce jeune Prince fut doué d'un courage héroïque; il ne manquoit ni de clémence, ni de généroſité: mais lorſque délivré de toute crainte il lâchoit la bride à ſes paſſions, il portoit à l'excès toutes ſortes de vices & de débauches.

MUSA.

Musa. de 1412, à 1413.

Après la mort de Soliman, toute l'armée d'Europe reconnut Muſa pour Empereur, tandis que celle d'Aſie proclamoit Mahomet, tout occupé alors à châtier les Brigands, qui ravageoient ce beau pays abandonné à leur diſcrétion depuis l'invaſion des Tartares. Allarmé des exploits de ce Prince guerrier, Muſa ſe trouva trop heureux de partager l'Empire avec lui. Il tourna enſuite ſes forces contre les Chrétiens, & ſe familiariſa inſenſiblement avec les armes. La priſe de Peraverd & de Matrune dans la Morée, l'enhardit à paſſer en Hongrie ; il y livra bataille à l'Empereur Sigiſmond, (*a*) & remporta ſur lui une victoire ſi complette, qu'à peine échapa-t-il un ſeul homme pour porter la nouvelle de cette défaite.

Ce ſuccès ne mit point le vainqueur à couvert de la ſanglante cataſtrophe, qui lui fit perdre bientôt après le Sceptre & la vie. Rien ne put lui gagner le cœur de ſon Grand Viſir, & celui du fameux Général Ornuſbeg. Ces perfides Courtiſans inviterent Mahomet à ſe rendre ſeul maître de l'Empire.

Animé par leurs ſollicitations preſſantes, plus encore par ſa propre ambition, ce Prince partit de

(*a*) Ce fut près de Sémendrie, ville ſituée au voiſinage du Danube, treize ans après la bataille de Nicopoli.

Nicée

Nicée à la tête de ses troupes; & à peine eut-il marché deux jours, que l'armée d'Europe se déclara en sa faveur. Abandonné des siens, Musa tenta inutilement de se réfugier auprès du Prince de Servie; un Cavalier se saisit de sa personne, & le mena vif à Mahomet qui le fit mourir. Musa.

Quelques-uns disent que Musa fut pris par les Grecs au détroit de Gallipoli, & conduit à l'Empereur de Constantinople, qui le reçut avec bonté (*a*). Si le fait est vrai, ce Prince perdit une belle occasion de venger sur le sang du cruel Bajazet les maux que l'Empire Grec avoit essuyés de ce Barbare, & ceux que sa postérité lui préparoit.

J'ai suivi le sentiment du Prince Démétrius Cantimir, qui ne donne que Soliman II. & Musa pour successeurs immédiats à Bajazet. Un Auteur ancien parle d'un autre fils de ce Prince, appellé Moïse, auquel il attribue tout ce que je viens de rapporter de Mahomet. Voici à peu près comment il s'explique.

La mollesse de Musa donna le tems à son frére Moïse de ramasser ses forces dispersées, & de venir lui présenter bataille à la tête d'une belle & puissante armée. Musa l'eût acceptée sans doute; ce qu'il avoit exécuté jusqu'àlors ne laisse même aucun lieu de douter qu'il n'eût remporté la victoire. Mais Cazan Capitaine de ses Gardes, & Breneses Général de la Cavalerie, s'étant déclarés pour son en-

(*a*) Ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est peut-être que Musa marchant contre son frére, entra à Constantinople, & y fut comblé de caresses & de présens.

Musa. nemi, il prit la fuite du côté de Constantinople: quelques Turcs croyant faire leur cour à Moïse, le lui amenerent chargé de chaînes; Moïse indigné de leur trahison, les fit tous brûler vifs avec leurs femmes & leurs enfans, ce qui ne l'empêcha pas de faire ensuite étrangler Musa. Ce Prince fut regretté principalement des Grecs, à qui il avoit résolu d'abandonner toutes les Provinces qu'il possédoit en Europe. Le séjour qu'il avoit fait à Constantinople, avoit sans doute beaucoup de part à cette résolution.

MOÏSE.

Moïse, de 1412, à 1413.

MOïse rendit d'abord à l'Asie le calme dont les troubles passés l'avoient privée. Il ravagea le pays des Bulgares, mit le siége devant Thessalonique, & même devant Constantinople; mais la valeur d'Emmanuel, fils de l'Empereur Grec, le contraignit de se retirer. Ce Prince fit mourir Orchan, fils de Musa, qui assembloit des forces contre lui, & que Palapan son Page lui avoit livré. Il défit aussi Mahomet; mais celui-ci revenant bien-tôt après à la charge, vengea sa défaite sur son vainqueur, qui fut abandonné des principaux de sa Cour, rebutés de la dureté & de la tyrannie de son Gouvernement. Moïse pris dans un marais où il s'étoit caché, fut présenté à Mahomet, tout sanglant & demi-mort, ayant une main coupée, qu'il avoit perdue en combattant contre Cazan: aussi-tôt on acheva de lui arracher la vie.

Moïse.

On ne peut manquer d'être ſurpris de la mauvaiſe politique des enfans de Bajazet. Leur union eût pû relever ce floriſſant Empire qui déja faiſoit trembler l'Orient, & que Bajazet perdit en une ſeule journée; la nature ſeule devoit même leur inſpirer cette bonne intelligence: cependant il ne tint pas à eux que leurs diviſions n'entraînaſſent la ruine totale de la domination Ottomane, pour peu que les Grecs, qui avoient un ſi grand intérêt à ſon anéantiſſement, euſſent ſçu profiter de l'occaſion favorable qui ſe préſentoit de la détruire. L'extinction de leur propre Empire, qui ſuivit de près, ne tarda pas à faire comprendre à ces derniers toute la grandeur de la faute qu'ils avoient faite.

MAHOMET I.

Mahomet I. de 1413. à 1421.

L'Empire Turc qui avoit été à deux doigts de ſa ruine, encore chancelant depuis la violente ſecouſſe qu'il avoit eſſuyée, après tant de pertes & de diviſions domeſtiques, commença à ſe raffermir, & à reprendre ſon ancien luſtre ſous la conduite de Mahomet premier du nom.

Paiſible poſſeſſeur du Trône de ſes péres, ce Prince mena ſon armée victorieuſe contre le Caraman, qui lui faiſoit la guerre dans la Natolie, lui fit lever le ſiége de Burſe, & lui prit ſes meilleures places. Il reconquit le Pont, la Cappadoce, & les autres Provinces que ſes fréres avoient laiſſé perdre. Il défit, par la valeur de ſon fils Amurat,

MAHOMET I. Burzagla-Mustapha, qui avoit été Cadilesker sous Moïse, & qui cherchoit à se faire Empereur. Il fit aussi pendre un Moine hérétique en la loi Mahométane, qui avoit pris les armes contre lui. Il soumit la Servie, la Valachie, une grande partie de l'Esclavonie & la Macédoine. Il fit la guerre au Prince de Sinope; & pour ôter à l'avenir tout sujet de discorde, il chassa tous les Roitelets qui tyrannisoient l'Asie-mineure, où il établit un Beglerbeg: il imposa un tribut aux Valaques, & transféra, selon quelques-uns, son siége Impérial à Andrinople.

Pour se venger des ravages qu'il avoit faits sur leurs terres, les Vénitiens (a) lui déclarerent la guerre, gagnerent contre lui une bataille au détroit de Gallipoli, & s'emparérent de la ville de Lampsaque. Les Grecs de leur côté se rendirent maîtres de la personne de Mustapha, frére de Bajazet I. que le Prince de Servie, qui s'occupoit à débaucher les principaux Seigneurs Turcs, retenoit comme en captivité. Pour marquer sa reconnoissance aux Grecs, Mustapha, demeura ferme dans leur alliance; & pour éviter les querelles, il empêcha la communication entre les Soldats des deux armées, également mutins & tumultueux.

L'origine de Mahomet est incertaine. Quelques Auteurs le font fils de Bajazet; ceux qui prétendent le contraire, soutiennent qu'il fut élevé à Constantinople chez un faiseur de cordes de Luth.

(a) Mahomet I. est le premier Empereur Turc, qui ait eu des démêlés avec les Vénitiens.

Les Hiſtoriens ne s'accordent pas non plus ſur la durée de ſon régne : quelques-uns la font de douze ans, à compter depuis la troiſiéme année de celui de Soliman ſon frére ; d'autres de dix-huit, en le faiſant monter ſur le Trône deux ans après la victoire de Tamerlan ; d'autres de quatorze, & quelques-autres de onze, en y comprenant le tems qu'il employa à ſubjuguer ſes fréres. L'année de ſa mort n'eſt pas plus certaine : on la place tantôt en l'an 1409, tantôt en 1416, en 1418, & pluſieurs en 1412. Mahomet I.

Sa mort fut celée quarante & un jours, juſqu'à l'arrivée de ſon fils Amurat.

Mahomet I. étoit un Prince bon, équitable, doux, courtois, d'un eſprit poſé, plus fidèle & plus conſtant en ſes promeſſes qu'aucun de la famille Ottomane. Il eut cinq fils, Amurat, Muſtapha, Achmet, Joſeph & Mahomet. Ces trois derniers moururent jeunes.

AMURAT II.

Après la mort de Mahomet I. Muſtapha favoriſé des Grecs s'empara d'abord d'une partie des Provinces, qui obéiſſoient aux Ottomans en Europe. Delà il paſſa en Aſie contre ſon neveu ; mais il fut pris & étranglé par ordre d'Amurat, qui dès-lors conçut contre les Grecs une haine implacable. Cette haine leur couta leurs biens, leur pays & leur Empire ; car Mahomet qui succéda à ſon pére, Amurat II. de 1421, à 1451.

AMURAT II. hérita de cette même antipathie, & ne cessa point d'attaquer la Gréce, qu'il n'eût enséveli le nom Grec sous ses propres ruines.

Vainqueur de Mustapha, après avoir fait passer au fil de l'épée tous les Azapes du parti de ce Prince, qui s'étoient rendus à discrétion, Amurat poursuivit sans s'arrêter un autre Mustapha que les Grecs soutenoient encore, & le fit mourir dans la ville de Nicée. Ce fut alors que délivré de ses rivaux, il tourna tout l'effort de ses armes contre les Grecs. Il ruina de fond en comble la ville de Thessalonique, dont il dispersa les habitans en Europe & en Asie; assiégea ensuite la ville de Cassiopé en Acarnanie; ravagea la haute Mysie; prit la ville de Senderovie avec le fils du Despote, & lui fit crever les yeux, quoiqu'il fût frére de sa femme.

Cette suite d'heureux succès enfla le courage d'Amurat; il devint si fier, que rien ne lui parut plus capable de lui résister. Le redoutable Huniade Corvin, surnommé *la terreur des Turcs,* étoit celui, que le Ciel avoit destiné à servir de digue à ce torrent. Il força Amurat de lever le siége de Bellegrade, & lui apprit que la multitude est inutile contre un ennemi expérimenté & plein de valeur: ce grand Capitaine gagna cinq batailles contre le Sultan; & ses conquêtes, qu'il eût poussées plus loin, s'il eût été secondé des siens, obligerent le fier Ottoman à demander la paix aux Hongrois.

Dès qu'il l'eut obtenue, il passa en Asie, où il s'empara du pays de Sarmian, de celui de Sarcan, & de la ville de Coni, qu'il rendit depuis au Caraman, en épousant sa fille.

Dans la ſuite, les Hongrois ayant rompu la paix, il marcha contre eux, & ſe rendit en Europe malgré les galéres Chrétiennes, qu'une tempête écarta de l'Archipel, où elles l'attendoient pour lui fermer le paſſage. Là il joignit ſes ennemis dans cette fameuſe plaine, qui donna le nom à l'une des batailles des plus mémorables qui ſe fût donnée longtems auparavant. Amurat y courut un ſi grand péril, que déja il ſe diſpoſoit à prendre la fuite, ſans un des ſiens qui l'arrêta; il fut redevable de la victoire à la mort du Roi Ladiſlas, & à la défaite de preſque toute la Nobleſſe de Hongrie. Delà tournant vers la Morée, il ruina le mur que les Grecs avoient bâti dans l'Iſthme pendant leur faveur auprès de Muſtapha, & bien-tôt après prit Corinthe au ſon des timballes & des trompettes, ſans que l'Empereur de Conſtantinople oſât s'oppoſer à cette conquête; pendant ce tems-là il s'amuſoit à des nôces & à des feſtins.

Après tant d'exploits ſi heureuſement concertés, & exécutés encore plus heureuſement, Amurat ſe démit de l'Empire, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait le jour de la bataille de Varne, & ſe retira chez des Religieux Turcs : mais les Hongrois ayant repris les armes, il reprit auſſi le gouvernement de ſes Etats (*a*), & alla préſenter la bataille

(*a*) Chalcondile en ſon Hiſtoire, *Liv.* 7. *Chap.* 6. & 11. dit qu'Amurat engagea Mahomet à une chaſſe de pluſieurs jours dans une grande forêt voiſine de la ſolitude où il s'étoit retiré, & que dès qu'il vit le Sultan ſon fils échauffé à la pourſuite de la bête, il s'écarta ſubtilement, & entra dans Pruze avec ſes gens, où il fut reçû par Hali le plus puiſſant des Bachas de l'Empire; que ce Miniſtre l'introdui-

AMURAT II. à Huniade dans la plaine de Cosobe. L'action dura deux jours entiers; au troisiéme la victoire se déclara pour Amurat. Ce dernier succès l'avoit mis en état de tout oser, lorsque le grand Scanderberg mit un frein à ses conquêtes, & l'obligea de se retirer honteusement.

Tous les Héros qui ont arrêté les progrès des Ottomans, surtout ceux qui les ont empêchés de pénétrer dans les Etats d'Allemagne, entrent naturellement dans le plan que je me suis proposé; ainsi je me crois obligé de faire connoître aux Lecteurs le vaillant Scanderberg, s'il en est pourtant à qui cet homme fameux ne soit point connu.

Scanderberg eut pour pére Jean Castriot, Seigneur de cette Province de l'Epire, qu'on appelle Emathia & Jumenestia, & qui fait partie de l'Albanie. Castriot avoit été obligé d'envoyer quatre Fils qu'il avoit, en ôtage auprès d'Amurat II. George le plus jeune eut le bonheur de plaire au Sultan par les graces de sa figure & de son esprit. L'Empereur le fit circoncire & élever dans la loi Musulmane, & lui donna le nom de Scanderberg. Bien-

sit sans aucune résistance dans le Serrail, où bien-tôt après Amurat donna audience publique dans le Divan, afin de faire voir aux Magistrats & à tout le Peuple, qu'il étoit remonté sur le Trône.

Mahomet après plusieurs réfléxions occasionnées par la nouvelle de cet événement, quitta le Sceptre de bonne grace, & le remit à son pére, qui par sa mort devoit le lui rendre un jour. Ainsi réussit le stratagême, qu'Hali-Bacha avoit lui-même inventé.

Toujours on quitte le Trône avec regret, dût-on y remonter dans peu de tems; on n'envisage qu'avec peine un seul jour passé sans la puissance Souveraine, dont on a goûté les douceurs.

Mahomet II. dès qu'il fut redevenu Empereur par la mort de son pére, fit étrangler Hali-Bacha avec la corde d'un arc.

tôt

tôt son mérite l'éleva aux emplois les plus brillans dans les armées de ce Monarque ; il s'en aquitta avec distinction, & n'oublia rien pour se délivrer de cette honorable servitude.

AMURAT II.

Devenu libre, il souleva son propre pays contre Amurat, & tailla en piéces près de Dibre quarante mille Turcs conduits par Ali-Bacha. Ainsi débuta ce Héros par un coup d'essai, qui dans tout autre eût pû passer pour un coup de maître. Il résista aux Vénitiens, refusa l'amitié d'Amurat, qui la lui avoit fait offrir, & le contraignit de lever le siége de Croïe, qu'il avoit formé à la tête de deux cens mille hommes. Il mit en déroute huit armées que Mahomet fils d'Amurat envoya contre lui, passa en Italie à la priére du Pape Pie & de Ferdinand d'Arragon, chassa pour la seconde fois les Infidèles de devant Croïe, & fit trembler Mahomet pour ses frontiéres. Toujours avec une poignée de monde, il mit en fuite des troupes innombrables. Ce Héros Chrétien mourut à Lisse âgé de soixante & trois ans, le 28 Novembre 1443. Sa bravoure & sa force sont connues de toute la terre.

Amurat défit encore les Hongrois à Cassovie, & mourut à l'âge de quarante neuf ans, après en avoir régné trente, six mois & huit jours. Le chagrin de la levée du siége de Croïe fut, dit-on, la cause de sa mort.

Ce Prince étoit débonnaire, droit, exact observateur de la justice, religieux, charitable, facile à pardonner, doué en un mot de toutes les vertus civiles & militaires ; du reste colére & prompt à

AMURAT II. prendre feu, ardent à aſſembler ſes forces, & à aller tête baiſſée où les affaires l'appelloient. Patient & infatigable, le chaud, le froid, les plus âpres montagnes, rien n'étoit capable de le rebuter. Il aima les ſciences, & combla de faveurs ceux qui excelloient en quelque art : bon Empereur, heureux & grand Capitaine, ſous lui le ſoldat fut victorieux, le bourgeois riche & en ſûreté. On dit qu'en mourant il fit jurer à l'aîné de ſes Fils, comme un autre Amilcar à ſon fils Annibal, qu'il ſeroit toujours l'irréconciliable ennemi des Chrétiens. Il ne garda que trop bien ſa parole ; & peut-être eſt-ce en cela ſeul qu'il la garda.

MAHOMET II.

MAHOMET II. de 1451, à 1481.

LEs grandes actions de Mahomet II. ſemblent avoir terni toutes celles des Sultans ſes prédéceſſeurs. Ses inclinations étoient nobles & élevées : tout fut grand dans lui, l'eſprit, le courage, la conduite & la prudence ; il fut grand juſques dans ſes vices. Ce Prince forma des entrepriſes contre les Grecs, contre les Hongrois & contre les Perſans. Ceux de Trébizonde, les Myſiens, les Valaques, les peuples de Tranſilvanie, de Boſnie & d'Albanie, les Rhodiens, les Vénitiens mêmes éprouverent ſa valeur.

Il ſoumit la Morée, rangea le Caraman à ſon obéiſſance, ſubjugua la Stirie, la Carinthie, & Sinope ; il prit ſur les Chrétiens environ deux cens

Villes. Enfin il ſe rendit maître de Conſtantinople (*a*) le 29 de Mai 1453 (*b*). MAHOMET II.

Cette conquête (*c*) rehauſſa tellement le cœur de Mahomet, qu'il ne parloit de rien moins que d'aſſervir toute la terre ; Conſtantinople devoit être la Capitale de ce vaſte Empire. Il prit le nom de *Padiſchah*, c'eſt-à-dire, Empereur, que ſes ſucceſſeurs n'ont donné à aucun Prince du monde, ſi on en excepte le Roi de France. Il ordonna auſſi que les Princes de la Maiſon Ottomane, qu'on s'étoit contenté juſques-là d'appeller *Begs*, ou Princes, ſeroient honorés dans la ſuite du titre de *Sultans*, c'eſt-à-dire, Seigneurs.

Mahomet préparoit une grande armée pour aller attaquer le Soudan du Caire, & ſe venger ſur cette ville de la levée du ſiége de Rhodes, lorſqu'une

(*a*) Tous les Hiſtoriens de la vie de cet Empereur parlent d'un ſonge, qu'il eut, dit-on, la veille de la priſe de Conſtantinople. Il crut voir un Vieillard d'une taille giganteſque deſcendu du Ciel, qui lui mettoit ſept fois un anneau dans chaque doigt : les interprètes de ce ſonge lui ayant aſſûré qu'il lui promettoit la priſe de la Ville & de tout l'Empire, il fit donner l'aſſaut général.

(*b*) Malheureux Conſtantin,
dit un Grec dans une Piéce nouvelle,
Malheureuſe Bizance,
Le Ciel en ſon couroux a briſé ta puiſſance ;
Ton effroyable chute écraſa trente Rois,
Et l'Univers tremblant en a ſenti le poids.

(*c*) Tous les Auteurs Chrétiens diſent que Conſtantinople fut priſe par force ; & ils ſont croyables. Les Hiſtoriens Turcs au contraire rapportent tous unanimement, qu'une grande partie de la Ville ſe rendit au Vainqueur par capitulation, & que le reſte en étant informé, ſuivit cet exemple.

MAHOMET II. colique violente mit fin à ſes eſpérances & à ſa vie, l'an 1481, la cinquante-troiſiéme année de ſon âge, & la trentiéme de ſon régne (*a*).

Ce Prince fut moins heureux qu'Alexandre; mais il eut à combattre de plus habiles Généraux, & des peuples plus aguerris. Les Turcs & quelques autres lui font honneur de ſon goût pour la connoiſſance de l'Antiquité : ils diſent qu'il parloit le Grec, le Latin, l'Arabe, le Perſan, & qu'il faiſoit ſes délices des expéditions des anciens Rois & des Capitaines célébres dans l'Hiſtoire, tels qu'Alexandre, Scipion, Annibal, Jules Céſar, &c (*b*); il paſſa auſſi pour habile dans l'Aſtrologie, & pour le génie le plus cultivé & le plus univerſel de ſa Nation. Il expoſa ſa perſonne à toutes ſortes de dangers contre les nations les plus belliqueuſes; & ſa grande conduite l'en délivra toujours. Il en courut deux grands; l'un à la déroute de Bellegrade qu'il avoit aſſiégée, & où il perdit cinquante mille Turcs avec toute ſon artillerie; l'autre devant Croïe, qui lui oppoſoit le fameux Scanderberg.

Tant de belles qualités étoient obſcurcies dans Mahomet par d'auſſi grands vices (*c*). Son impié-

(*a*) Cette mort donna lieu à des réjouiſſances publiques dans toute la Chrétienté; ce qui prouve que Mahomet étoit regardé des Chrétiens, comme un ennemi cruel & implacable.

(*b*) Mahomet fit traduire en ſa Langue la vie du Vainqueur de Darius. Ainſi l'Empereur Charle-Quint mettoit ſous le chevet de ſon lit les Mémoires de Philippe de Comines, non pas tant pour imiter Alexandre le Grand qui portoit toujours avec lui l'Iliade d'Homére, que pour s'en ſervir dans les deſſeins qu'il méditoit, & dans les entrepriſes qu'il avoit en vûe.

(*c*) Un Auteur moderne nous fait ainſi ſon portrait.

De vices, de vertus aſſemblage bizarre,

té paroît, en ce qu'il feignoit d'être de toutes les Religions ſans en approuver aucune, pas même la ſienne, dont il ſe moquoit, ainſi que de ſon faux Prophète. Il ſacrifia tous ſes fréres à ſa ſûreté; & ſuivant la coutume barbare qu'il avoit établie, il fit jetter dans la mer vingt Sultanes, que ſon Prédéceſſeur avoit laiſſées enceintes.

Sa cruauté éclata ſur tout à la priſe de Conſtantinople; tout ce qui peut s'imaginer de plus barbare fut exercé en cette occaſion, tant contre l'image du Sauveur du monde, que contre le corps mort de l'Empereur Grec, & contre les Habitans de cette ville déſolée. Mahomet ſignala ſon inhumanité à la priſe de Trébizonde, & à la conquête de la Morée. Ce fut lui qui fit ouvrir le ventre à pluſieurs de ſes Pages, pour ſçavoir lequel d'entre eux avoit mangé un melon dans un jardin, qu'il cultivoit de ſes propres mains. Il donna des preuves de ſa perfidie, en faiſant mourir contre ſa promeſſe l'Empereur David Comnéne & ſes enfans, le Prince Etienne de Boſnie, & le Prince de Metelin (*a*). Enfin il a laiſſé à la poſterité un témoi-

Entraîné par l'effort où ſon cœur s'eſt livré,
Il porte l'un ou l'autre au ſuprême dégré.
Monſtre de cruauté, prodige de clémence,
Héros dans ſes bienfaits, Tyran dans ſa vengeance,
A ſes tranſports fougueux rien ne peut s'oppoſer,
Et dans le ſeul excès il ſçait ſe repoſer.

(*a*) C'eſt l'ancienne Lesbos.

Mahomet II.

gnage non ſuſpect de ſon ambition, dans l'Epitaphe Latine qu'il ordonna de mettre ſur ſon Tombeau, où après une narration Turqueſque de tous ſes exploits, on lit ces mots :

Mens erat bellare Rhodum,
Et ſuperare ſuperbam Italiam ;

c'eſt-à-dire, *Mahomet avoit réſolu d'aſſervir l'Iſle de Rhôdes, & de dompter l'orgueil de l'Italie.*

Deux traits de la fureur brutale de cet Empereur, auſſi ſurprenans par leur ſingularité que par leur noirçeur, mettront les derniers traits à ſon portrait.

Notarès, Seigneur Grec, qui ſous le dernier Conſtantin étoit honoré de la dignité de *Grand-Duc* (*a*), étant tombé vif entre les mains de Mahomet, ce Prince cruel lui laiſſa la vie contre ſon ordinaire : mais Notarès ne tarda pas à connoître, qu'il ne devoit cette grace ſinguliére qu'à la paſſion du Monarque pour le troiſiéme de ſes Fils, jeune homme de treize ans, d'une rare beauté. Honteux alors de reſpirer par un principe ſi infame, ce Seigneur réſolut de mourir, en s'oppoſant à ſon vainqueur, & en lui refuſant l'objet de ſes déſirs, dont il étoit le premier maître ; en effet Mahomet le fit mettre à mort avec toute ſa famille.

Deux enfans qu'on lui préſenta le lendemain, lui firent oublier le jeune Notarès. Il plongea ſon poi-

(*a*) C'étoit la ſeconde de l'Empire.



Mort D'irêne

gnard dans le cœur de l'un, parce qu'il ſe refuſoit à ſa débauche; & fit violence à Dracula, frére du Prince de Valachie, qui le bleſſa à la cuiſſe pour ſe débaraſſer de ſes mains.

Je paſſe à mon dernier exemple; c'eſt celui de la célébre *Irène.* La Gréce n'avoit rien produit de ſi accompli depuis la fameuſe Hélene: Irène l'emportoit même ſur cette Héroïne par les qualités du cœur. La paſſion de Mahomet l'eût rendu le maître de cette rare beauté, quand ſon pouvoir ſans bornes ne lui en auroit pas fourni les moyens. Il l'adora auſſitôt qu'il la vit, & lui donna toute autorité ſur ſon cœur. Flattée de ſe voir l'objet des ſoupirs d'un ſi grand Monarque, Irène ne fit que peu de réſiſtance: elle goûta à longs traits la flateuſe douceur de ſa conquête, qui lui facilita l'exercice de ſa Religion, & qui procura aux eſclaves Chrétiens un traitement plus doux de la part de leur Maître (*a*). Tel étoit l'uſage que faiſoit Irène du pouvoir de ſes charmes; heureux effet d'une malheureuſe paſſion!

Mahomet né dur & cruel (*b*) ſembloit avoir oublié

(*a*) Soulagez les Chrétiens, vous me l'avez promis;
Que votre cœur jamais ne ſe ferme à leurs cris:
Aimez-les, Mahomet; enfin qu'il vous ſouvienne
Qu'Irène vous fut chére, & qu'elle fut Chrétienne.

(*b*) M. de la Noue, toujours conforme à l'Hiſtoire, fait parler ainſi ſon Héros à Théodore, pére d'Irène.

Crois-tu que mes efforts prétendent la ravir?
Crois-tu que par la force on veuille l'aſſervir?
Ah! mon cœur n'eut jamais pour engager Irène,
Que mon amour pour nœuds, & mes bienfaits pour chaîne.

MAHOMET II.

ſon propre caractére. Tout fléchiſſoit devant ce Prince ; il fléchiſſoit à ſon tour devant Irène : ſes appas chaque jour renaiſſans, ſerroient auſſi chaque jour les nœuds de la chaîne qui captivoit la puiſſance & la volonté du Sultan. Tout le vaſte Empire qui obéiſſoit à ſa voix, flattoit moins ce ſuperbe cœur, que les priéres d'Irène, qu'il exauçoit comme on exécute un ordre ſuprême. Graces, préſens, plaiſirs, douceurs, careſſes, que n'employoit-il pas pour lui perſuader ſon amour ? Proteſtations ſincéres renouvellées de

Ne connois-tu de moi que ma ſeule fureur ?
Tu m'as vu dans la guerre armé de la terreur,
Tonner ſur ces remparts en vainqueur trop ſévére,
Du ſang de tes Chrétiens faire fumer la terre :
Mais tu ne m'as point vu plus doux, plus généreux,
Adoucir des Chrétiens le deſtin rigoureux,
Et dans le cœur de tous laver par ma clémence
Les titres odieux acquis dans ma vengeance.
Ne me reproche plus une juſte rigueur,
Crime de la victoire, & non pas du Vainqueur.
. . . .
. . . .
Apprens qu'une flâme ſi pure
A tous mes ſentimens imprimant ſa grandeur,
Aux plus hautes vertus ſçut élever mon cœur.
A-peine je l'aimai, cet objet magnanime,
Qu'un pouvoir inconnu me ſépara du crime ;
Pour lui plaire, abjurant de tyranniques loix,
De l'exacte équité j'interrogeai la voix ;
Le glaive du pouvoir dans ma main redoutable
Apprit à diſtinguer l'innocent du coupable ;
Sur mon trône, long-tems théatre des forfaits,
Je plaçai la Pitié, la Clémence & la Paix.

moment

moment en moment, petits ſoins, tout fut mis en uſage. C'eſt le propre de l'amour de guérir de mille paſſions, dont eſt ſuſceptible un cœur ſans tendreſſe. Mahomet paſſoit auprès d'Irène la plus grande partie du jour; tel fut auprès de ſa Maîtreſſe un des Héros de l'Antiquité. Qui eût jamais crû, que cette vive ardeur ſeroit un jour la cauſe de la mort funeſte du rare objet qui l'excitoit? Un Amant ſi paſſionné peut-il ſe réſoudre à perdre ce qui fait la félicité de ſes jours, ſurtout quand aſſis ſur le Trône il peut ordonner au reſte des hommes, & changer ſes Sujets en autant de ſurveillans à ſa conſervation? Quel autre que la mort, à laquelle les plus puiſſans Monarques ſont ſoumis, peut arracher une Maîtreſſe d'entre les bras d'un amant puiſſant, craint, obéi? La charmante Irène ne fut point arrachée à Mahomet; lui-même termina les jours de cette fille infortunée. Il ſemble qu'elle ait laiſſé à la poſtérité le ſoin de reprocher à ſon Amant la fureur déteſtable, qui démentit d'une façon ſi odieuſe les ſermens d'amour & de fidélité, qu'il lui prodigua toute ſa vie.

Mahomet ayant conquis Novigrade en Servie, précipita ſon retour à Conſtantinople. Cependant à leur arrivée dans la Ville Impériale, les Janiſſaires ſe plaignirent de ce qu'on avoit comme fruſtré leur valeur des plus belles conquêtes. Des plaintes ils paſſerent au murmure: bientôt on dit hautement que le Sultan amoureux n'avoit plus cette ardeur martiale, dont on le voyoit brûler auparavant; qu'il ſe repoſoit ſur ſes Officiers du ſoin des affaires les plus

MAHOMET II. importantes ; que ſa paſſion l'occupoit trop, pour lui laiſſer le tems de penſer à autre choſe ; qu'il croupiſſoit dans la langueur & dans une molle oiſiveté ; que l'Eſclave dont il étoit épris, lui inſpiroit du mépris pour ſes plus fidèles ſerviteurs, & faiſoit paſſer les bontés de Sa Hauteſſe aux peuples ſubjugués. L'ambition & l'amour de la gloire ſi profondément gravés dans le cœur de Mahomet, n'avoient cependant fait place qu'avec peine aux tendres ſentimens ; ces paſſions oppoſées y cauſoient de tems en tems de puiſſantes révolutions. Tantôt l'amour lui faiſoit embraſſer un parti dont ſa gloire murmuroit ; tantôt le ſoin de ſa réputation venoit détruire toutes ſes réſolutions : la gloire prenoit-elle le deſſus ? la préſence d'Irène renverſoit tous ſes projets. Telle étoit la ſituation du Sultan, lorſque Muſtapha-Bacha, l'un des Séraskiers, l'informa qu'une ſédition tramée à la ſourdine étoit prête à éclater. Senſible aux reproches des ſéditieux, & honteux qu'on le taxât de foibleſſe, Mahomet réſolut d'abord d'immoler à ſon reſſentiment le Séraskier, ſelon lui, trop audacieux ; enſuite oubliant la punition de l'offenſe faite à ſa gloire, il en imagina la réparation par un projet qu'il enfanta ſur le champ, & qui mit le comble à ſes forfaits (*a*). Il donna ordre à Muſtapha & à tous les Of-

(*a*) Ce projet fut ſans doute le fruit des réflexions qu'il fit ſur ſon inaction actuelle, & que l'auteur de ſa Tragédie lui fait exprimer en ces termes :

Impétueux effort qui déchires mon ame,
Qui des deux te produit, ou ma gloire ou ma flâme ?
Ma flâme ? Quoi parmi tant de tranſports affreux
J'entens encor les cris d'un amour malheureux ?

ficiers des Janiſſaires, de ſe trouver le lendemain à ſon Auguſte Porte avec toutes leurs troupes rangées en-bataille, ſans rien ajoûter ſur le motif de cette cérémonie extraordinaire. De-là il courut à l'appartement d'Irène, qu'il embraſſa mille fois ; on auroit

Mahomet II.

Qu'il gémiſſe, qu'il meure. Ah ! ſa langueur funeſte
A déja trop flétri des jours que je déteſte.
Rhôdes, Rhôdes ſubſiſte, & malgré mes ſermens ;
Ce rempart des Chrétiens brave les Ottomans.
Scanderberg triomphant dans un coin de l'Epire,
Du creux de ſes rochers inſulte à mon Empire ;
Vainqueur infatigable il remplit l'Univers ;
Et Mahomet vieillit dans la honte & les fers.
De tant de lâchetés il eſt tems de t'abſoudre ;
Tonne, éclate, détruis, arme-toi de la foudre :
Sous les remparts de Rome enſévelis tes feux ;
Remplis tes hauts projets, ou péris glorieux.
Saiſiſſons le moment d'un dépit magnanime ;
Immolons à ma gloire une grande victime :
Effrayons l'Univers, & digne Potentat,
Par un exemple affreux confondons le Soldat.
Il eſt digne de moi cet exemple terrible ;
Vaincre ma paſſion, c'eſt me rendre invincible.
. . . .
. . . .
Par un chemin plus noble, & plus rude peut-être,
Audeſſus des Grandeurs on m'auroit vû paroître :
J'euſſe été de la terre & l'amour & l'honneur ;
On m'y force, il le faut, j'en vais être l'horreur :
Par des torrens de ſang, chemin de la victoire,
Je jure de pourſuivre une inhumaine gloire.
. . . .
. . . .
Les vertus dans mon ame avoient ſuivi l'amour ;
L'amour céde, & j'y ſens le crime de retour.

Mahomet II. crû qu'il ne l'avoit jamais tant aimée. Il soupa chez elle, y passa la nuit, y dina le lendemain ; & comme s'il eût ordonné une fête pompeuse & superbe en son honneur, il la pria de se parer avec tout l'éclat, que le brillant de l'or & des pierreries, & l'adresse de ses femmes pourroient ajoûter à sa beauté.

Cependant l'Hippodrôme étoit rempli de gens de guerre, & les Officiers à leur tête attendoient en respect les ordres du Sultan. Sa Hautesse ayant trouvé Irène dans le brillant éclat qu'elle avoit souhaité, la prit par la main, & la conduisit à la vûe des troupes assemblées. Peu de gens avoient vû cette belle Gréque, sa présence attendrit les cœurs de tous les spectateurs ; tel fut Hercule à la vûe de Déjanire : ils l'admirent, ils sentent pour elle une vénération involontaire ; un murmure se fait entendre, c'est l'éloge d'Irène. *Hé bien,* dit le Sultan aux Chefs qui étoient auprès de sa personne, *la nature a-t-elle produit à vos yeux un ouvrage plus achevé?* Un cri, un aplaudissement général lui tint d'abord lieu de réponse ; bientôt les Officiers se jettent à ses pieds, & l'assûrent qu'Irène est l'ornement de l'Empire, & qu'il peut l'aimer toute sa vie, sans que sa propre gloire & celle de ses ancêtres en soit ternie le moins du monde. *C'est cependant après cette gloire,* reprit le Sultan d'un ton furieux, *que j'ai toute ma vie soupiré ; c'est elle seule que j'ai eue toute ma vie devant les yeux. Toutes mes actions n'ont point eu d'autre objet. J'ai appris que vous blâmiez mes amours : sçachez aujourd'hui que votre Empereur est non seulement le Maître de l'Univers, mais qu'il l'est encore de lui-même.* En finissant ces mots, son vi-

ſage ſe couvrit de feu, ſes yeux étincelerent, & une eſpéce de fureur s'emparant de lui, il prit par les cheveux la tendre Irène, embaraſſée ſans doute de la concluſion d'un diſcours auquel elle ne s'étoit point attendue, & lui coupa la tête, avant même qu'on eût pû pénétrer ſon deſſein. Mahomet ſe hâta de rentrer dans le Serrail, laiſſant en ſpectacle aux Janiſſaires interdits le corps mort d'une Sultane, qui un moment auparavant étoit la merveille de l'Empire Ottoman.

Mahomet II.

CHAPITRE III.

Abrégé de l'Hiſtoire des Turcs, depuis Bajazet II. juſqu'à Mahmouth aujourd'hui régnant.

BAJAZET II.

Après la mort de Mahomet, Zizime & Bajazet ſes fils ſe diſputerent l'Empire. Bajazet par la valeur d'Achomat défit Zizime en trois batailles, & le contraignit de ſe retirer, d'abord vers le Grand-Maître de Rhôdes, enſuite vers le Roi de France, & delà à Rome auprès d'Alexandre VI. qui le livra à Charle VIII. Il mourut de poiſon à Terracine.

Bajazet II. de 1481. à 1512.

Pendant les conteſtations des deux fréres, on mit ſur le Trône Corchut fils de Bajazet, qui le céda à ſon pére auſſi-tôt après ſon retour. Le Prince Cantimir dit que Bajazet ayant fait vœu d'aller à la Meque, & ne voulant ni laiſſer le Trône vaquant pendant ſon voyage, ni y renoncer, le remit à ſon fils

Corchut, Prince d'une douceur & d'une modeſtie extraordinaire, tel enfin, que le pére étoit ſûr de pouvoir reprendre à ſon retour la ſouveraine puiſſance.

Bajazet n'ayant plus de compétiteur à l'Empire, extermina la race des Caramans. Il n'eut pas le même ſuccès dans la vengeance qu'il méditoit contre les Egyptiens, & contre le Prince d'Aladule (*a*) qui s'étoit ligué avec eux. Il défit les Chrétiens dans un combat naval, & leur enleva Lépante & Modon. Mais les Vénitiens reprirent ſur lui l'Egine & l'Iſle de Samotrace; enfin pour le bien de la paix, ils lui abandonnerent l'Iſle de Ste. Maure.

Par ce que je viens de rapporter, on comprend que les expéditions militaires de Bajazet furent mêlées de bons & de mauvais ſuccès. Si la fortune ne lui prodigua pas ſes faveurs comme à Mahomet ſon pére, elle ne l'accabla point non plus de ces revers éclatans qui deviennent l'époque d'un régne, & comme par réflexion, du malheur du Prince.

Il eſſuya cependant un chagrin ſenſible de la part de ſon propre ſang. Les Janiſſaires, qui lui furent toujours contraires, le forcerent par leurs révoltes réitérées de remettre le ſceptre & ſes Tréſors entre les mains de ſon fils Sélim, qu'il haïſſoit, & qu'il venoit de vaincre tout récemment à la tête d'une armée, que ce fils dénaturé avoit levée contre l'auteur de ſes jours. Sélim accorda à Bajazet pour ſa retraite tel lieu qu'il voulut lui demander; mais

(*a*) L'Aladule eſt une contrée d'Aſie, enfermée entre le Mont Taurus, & l'Antitaurus; ce qui comprend une partie de l'Arménie.

bien-tôt après il corrompit ſon Médecin qui l'empoiſonna au village de Tzuvallo, dans le tems qu'il ſe retiroit à Damotique. Bajazet II.

Bajazet avoit régné 30 ans & quelques mois. Le peu d'entrepriſes qu'il forma pendant un ſi long régne, prouve qu'il fut un Prince des plus indolens, peſant & oiſif. La volupté, compagne de la molleſſe, rempliſſoit tous ſes momens, excepté ceux qu'il lui déroboit, pour en faire un ſacrifice paſſager à la lecture d'Averroës. Cette conduite lui attira la haîne de ſes ſujets; & cette haîne enhardit les Janiſſaires, qui ne garderent plus avec lui aucun ménagement.

SELIM I.

LA ſeule vûe de Sélim, dit Chalcondile, retraçoit à l'eſprit l'idée de tous ſes vices, de ſa cruauté inéxorable, de ſon opiniâtreté dans ſes entrepriſes, de ſon ambition démeſurée, & de ſon humeur vindicative; tout cela étoit peint dans ſa phyſionomie. Il avoit le front de Tarquin, refrogné; l'œil de Néron, grand & affreux; le viſage d'un Scythe, pâle & livide; les mouſtaches d'un Tygre, retortillées juſques vers les oreilles. Selim I. de 1512, à 1520.

A ces vices Sélim joignoit d'excellentes vertus. Il étoit prudent dans les dangers, patient dans les travaux, actif & vigilant dans les entrepriſes, & d'un courage invincible. Il meſuroit ſa nourriture ſur ſon appétit, & jamais ſur la volupté. L'amour

SELIM I. des femmes ne le dominoit point. Son cœur, tout barbare qu'il étoit, aimoit la juſtice ; & ſa libéralité lui gagnoit l'amour de ſes ſujets. Il poſſédoit l'Hiſtoire, en aimoit la lecture, faiſoit des vers en ſa Langue, & peignoit fort bien (*a*). Mais de toutes ſes bonnes qualités celle qu'on a lieu d'admirer davantage, c'eſt cette grande modeſtie, qui lui faiſoit mépriſer la magnificence dans les habits, & les adorations ſerviles que la coutume a introduites auprès des Empereurs Ottomans. Non ſeulement il ne les éxigea jamais ; il ne ſouffrit pas même ni qu'on lui parlât à genoux, ni que pour l'aborder on s'abaiſſât juſqu'à ces reſpects humilians, qui ſont en uſage auprès de pluſieurs Têtes couronnées.

Ainſi Sélim ſembloit venger ſur lui-même les droits de la nature, qu'il avoit violés, en faiſant empoiſonner ſon pére, étrangler deux de ſes fréres, huit de ſes neveux, & autant de ſes principaux Bachas, qui l'avoient toujours ſervi avec fidélité.

L'ambition de régner fit de ce Prince un compoſé monſtrueux de qualités oppoſées. Corrompu dans le cœur, il parut vertueux ſous un maſque emprunté. Juſte en apparence, zélé par politique pour la propagation de l'Alcoran, il convertit en Moſquées les Egliſes qui étoient reſtées aux Chrétiens dans Conſtantinople après la priſe de cette Ville (*b*), tandis que pour ſatisfaire ſon naturel cruel & barbare,

(*a*) Il envoya aux Vénitiens la bataille qu'il avoit livrée au Sophi de Perſe, peinte de ſa main.

(*b*) Démétrius Cantimir s'étend fort au long ſur la façon dont Sélim s'y prit pour l'exécution de ce changement.

barbare, il faisoit couler à grands flots le sang des siens & celui de ses ennemis. Il mérita l'amour de ses peuples par une bonté affectée, & se porta aux plus affreux excès, aussi-tôt qu'il fut affermi sur le Trône ; en un mot, il poussa la cruauté si loin, que Mustapha, Bacha de la Ville de Séruze proche d'Amphipolis, craignant ses fureurs, tenta, en l'empoisonnant, de faire tomber l'Empire à Achmet son frére. Pour y réussir, il imagina une boule de savon composée de plusieurs aromates, auxquels étoit mêlé un poison si présent, qu'il faisoit mourir sur le champ la personne qui en étoit frottée. Mustapha adressa cette boule au barbier de Sélim comme une composition excellente, & l'exhorta à s'en servir lorsqu'il raseroit le Sultan. Le porteur de la boule étoit encore chargé de quelques lettres cachées dans du plomb. Cette précaution excita sa curiosité : il ouvrit le paquet, & vit que les lettres de Mustapha contenoient des conseils politiques qu'il donnoit à l'Empereur, en l'avertissant de faire mourir le messager, de peur, disoit-il, qu'il ne trahît les secrets de l'Etat ; mais en effet afin qu'il ne pût révéler le secret de la boule. Cette perfidie excita la vengeance ; & la vengeance découvrit tout le mistére. Mustapha & le barbier périrent par le cordon ; Sélim vêcut pour multiplier ses cruautés.

La victoire accompagna partout les armes de ce Prince ; & ses conquêtes le rendirent recommandable entre tous les Empereurs de son sang. Il livra bataille au Sophi de Perse, le vainquit, & lui enleva les Villes de Tauris & de Kéman. Il se rendit

SELIM I. maître des Etats d'Usvagelu Roi de l'Aladule, qu'il fit mourir. Il défit proche d'Alep Campson-Gauri Soudan du Caire, qui se rendit à lui, & lui remit la Ville de Damas avec tout le reste de la Syrie. Delà marchant vers Jérusalem, Sélim conquit toute la Palestine par la valeur de Sinan-Bacha, qui remporta une victoire mémorable près de Gaza. Les déserts de l'Egypte ne purent arrêter le vainqueur : il les traversa avec une ardeur infatigable, & ayant attaqué le Sultan Tumanbai près de la Matarée, il le contraignit de se retirer dans le Caire. Là se donna une seconde bataille, qui dura trois jours & trois nuits avec un acharnement égal. La victoire demeura à Sélim, qui força les Mammelus (*a*) de lui

(*a*) Les Mammelus habitoient aux environs de la Mer de Zabache, principalement du côté où le fleuve Corax se jette dans la mer Noire. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la Circassie. Ils regardoient leur race comme la plus illustre de toute la Scythie. Les Valaques, les Tartares de Précops, les Sarmates Roxolans, & autres peuples circonvoisins, les enlevoient dès la mammelle, & les vendoient à des Marchands, qui les transportoient par mer à Alexandrie ; delà ils étoient conduits au Sultan du Caire, qui les formoit au métier de la guerre. Lorsque les Chrétiens se rendirent maîtres de la Terre-Sainte, Saladin Soudan d'Egypte, célébre dans nos Annales, ne trouvant pas dans les Egyptiens efféminés des Soldats propres à porter les armes, se détermina vers l'an 1127. de J. C. à se servir de troupes étrangéres. Il acheta de ces Esclaves Circassiens, & les dressa à la discipline militaire. Leur valeur lui assûra bientôt la conquête de la Palestine. Après la mort de Saladin, c'est-à-dire, l'année 1152. suivant la supputation du P. Maimbourg, ou environ 60 ans après, selon d'autres, ces Esclaves devenus Soldats se révolterent contre ses successeurs, chasserent du Trône Elmutan légitime héritier du Royaume, se rendirent maîtres de toute l'Egypte, & se soutinrent dans leur usurpation par le grand nombre de nouveaux soldats, qu'ils attiroient tous les ans chez eux du fond de l'Asie. Leur Empire a duré 280 ans, jusqu'en l'année 1517, sous quatorze Souverains successifs. Ils a-

SELIM I.

abandonner la Ville, qu'il livra au pillage pendant trois jours, ne se réservant de sa conquête que quelques raretés, dont il vouloit orner Constantinople. Tumanbai ayant été fait prisonnier, fut pendu à une des portes du Caire, après avoir souffert la

voient tous une longue barbe, le regard affreux & menaçant, le corps robuste & nerveux. Ils se servoient d'une masse de fer, & quelquefois du cimeterre. Leurs chevaux avoient la taille & la vîtesse de ceux d'Espagne; & ils étoient si dociles, qu'à la voix & à certains signes de leurs cavaliers, ils relevoient de terre avec leurs dents, leurs lances & leurs fléches, & les leur présentoient, comme nous voyons faire à nos chiens les mieux dressés; ils connoissoient aussi leurs ennemis, & se jettoient sur eux en les mordant.

Les Egyptiens modernes croyent que la destinée de leur pays porte par un décret inévitable, que des esclaves y régneront, & que les Originaires leur seront soumis. Les Turcs & les Arabes reconnoissent aussi cette espéce de destin, qu'ils attribuent aux vœux du Patriarche Joseph, qui d'esclave qu'il étoit entré en Egypte, y devint le maître; & quoique l'Alcoran s'oppose à cet usage, on voit qu'il s'y perpétue dans un sens très-exact. Car si l'on ne peut nier que le gouvernement extérieur du Royaume ne soit entre les mains du Grand-Seigneur, qui y envoie un Bacha pour le gouverner; il est certain d'ailleurs que tout ce qui s'appelle affaires d'Etat est entiérement à la disposition de vingt-quatre Begs, ou Princes, qui tous ont été esclaves: cette qualité est essentiellement préalable à celle qui leur donne part au Gouvernement. Ils semblent à l'extérieur être soumis au Sultan; mais ils se conduisent effectivement selon leurs principes. Souvent il arrive que si le Bacha envoyé par la Porte n'est pas de leur goût, ou vient à leur déplaire, ils le déposent, l'enferment dans une Tour, le dépouillent de tous ses effets, & le renvoient plus pauvre qu'il n'étoit venu. Cependant afin de conserver une apparence de respect pour la majesté de l'Empire Ottoman, ils députent vers la Porte, & demandent un autre Gouverneur. Quelquefois ils joignent l'insulte à cet acte d'autorité, & pour marquer leur mépris, ils envoient au Bacha déposé le Chef de la monnoie, qui est ordinairement un Juif. Celui-ci l'abordant avec un ris moqueur, lui ordonne de la part des Seigneurs & Princes de restituer tout l'argent qu'il a volé. Si le Bacha fait résistance ou prétend s'excuser, le Juif réitére ses ordres avec plus de hauteur, & l'assûre qu'il sera forcé d'obéir.

C'est ainsi que pendant longtems les Bachas ont été traités en Egipte. On en voyoit peu, qui sortissent avec honneur d'entre les mains

SELIM I. queſtion. La priſe de cette Capitale entraîna celle d'Alexandrie, de Damiette & de Tripoli. Rien ne réſiſta au vainqueur; tout le reſte de l'Egypte & de l'Arabie ſe ſoumit à ſa domination. Sélim fit de l'Egypte une Province de l'Empire, & y établit un Gouverneur.

Ce Prince ne jouit pas long-tems de la gloire qu'il s'étoit acquiſe dans une expédition ſi fameuſe. Peu de tems après ſon retour à Conſtantinople, il fut attaqué d'une fiévre qui ſe convertit en un cancer, dont malgré l'art & les remédes, la corrup-

des vingt-quatre Begs. Ibrahim-Pacha que la Porte y envoya pour Gouverneur vers la fin du dernier ſiécle, trouva le ſecret de réduire ces Princes; en ſorte qu'aujourd'hui les Bachas reſpirent un peu plus à leur aiſe, quoiqu'ils ne ſoient pas abſolument exempts de crainte.

L'ordre des héritages eſt encore ſingulier en Egypte. Le mourant exclud par ſon teſtament ſes propres enfans de ſa ſucceſſion, & nomme pour ſon héritier univerſel un de ſes eſclaves d'une vertu & d'une probité reconnue. Auſſitôt après la mort du malade, tous ſes biens paſſent entre les mains de cet eſclave. Il donne aux fils de ſon maître des emplois de palfreniers; & ceux-ci ſont contens de paſſer leur vie dans la dépendance de celui, qui avoit été valet de leur pére. Voilà, dit-on, l'effet de la bénédiction, que Joſeph attira autrefois en Egypte ſur la condition des Eſclaves.

Cet ordre contraire à la loi de la nature ſubſiſte cependant dans toute ſa force; & l'Etat entier en ſouffriroit, ſi l'on ſongeoit à y apporter quelque changement. On remarque que les Originaires du pays ont une certaine ſtupidité naturelle, qui les rend incapables des affaires, & inhabiles au Gouvernement. Envain pluſieurs Seigneurs Egiptyens ont eſſayé de polir les mœurs de leurs enfans; ils n'ont pu y réuſſir. Cet abatardiſſement eſt cauſé par l'air de l'Egypte, dont les habitans ſont tous lâches & poltrons. Le climat influe tellement ſur le caractére, que les enfans des Turcs braves & aguerris deviennent auſſi lâches que les Egyptiens naturels. C'eſt pour cette raiſon, que les loix excluent des charges militaires toutes perſonnes nées en Egypte. Les enfans des Turcs ont ſeulement le privilége de pouvoir être ſimples Soldats; mais ce droit ne s'étend point au-delà de la ſeconde génération, & toutes les milices que le Grand-Seigneur entretient en Egypte ſont recrutées par des Turcs, qu'on envoie des

tion gagna insensiblement les poumons & les intestins. Il mourut dans la quarante-septiéme année de son âge, & la huitiéme de son régne, au même lieu où il avoit livré bataille à son pére, & fut inhumé à Constantinople dans la Mosquée qu'il avoit fait bâtir. Voici l'Epitaphe de cet Empereur.

Je suis ce grand Sélim qui débellai la terre,
Qui cherche les combats encore après ma mort:
La fortune a toujours fléchi sous mon effort;
Mon corps gît au tombeau, mon esprit à la guerre.

Ce fut sous le régne de Sélim, qu'arriva la terrible & funeste fin du Chef des rebelles de Hongrie. Le Cardinal Strigonia ayant prêché une Croisade contre les Turcs, Uladislas Roi de Hongrie envoya une ambassade aux révoltés, pour les exhorter à la paix. Ceux qui avoient déja pris les armes refuserent de les quitter; ils élurent même pour leur Roi un certain George Zeck, qui autrefois avoit heureusement combattu contre les Turcs. Ils se répan-

Provinces Européennes & Asiatiques (*).

A présent les Turcs voyant que les Esclaves de mérite ont le privilége de devenir les héritiers du pays au préjudice des personnes libres, se donnent bien de garde de confier la dignité de Bacha d'Egypte à un Captif, encore moins à un Circassien : ils la donnent à des Turcs, ou à quelque Renégat; & ils sont eux-mêmes persuadés qu'il est arrêté par le destin, que le Royaume d'Egypte ne leur sçauroit être enlevé, tant qu'un esclave n'y aura pas la principale autorité.

(*) Les animaux comme les hommes déclinent en Egypte d'une génération à l'autre. Les chevaux y perdent insensiblement leur vîtesse, & les lions leur force & leur courage. Les oiseaux même de ce pays sont inférieurs à ceux des autres contrées. *Description de l'Egypte par M. de Maillet, II. Part. Page 67.*

SELIM I. dirent enſuite par toute la Hongrie, pillant, maſſacrant les Nobles du Royaume, violant leurs femmes & leurs enfans, abattant les Châteaux & les Monaſtéres, déshonorant les Vierges, & laiſſant partout de triſtes marques de leur fureur. Ils empalerent l'Evêque de Chône, & menacerent du même traitement l'Archevêque de Strigonie & les autres Prélats. Uladiſlas oppoſa à ces furieux les meilleurs de ſes Officiers, ſous la conduite du Vaivode Jean.

Ce Général par ſa valeur & par ſa prudence tailla en piéces l'armée des Zéchians, ainſi appellés du nom de leur Chef qui fut fait priſonnier, & qui finit ſa déteſtable vie par le plus affreux de tous les ſupplices. On le couronna entr'autres d'une couronne de fer ardent; on lui coupa les veines des deux bras, que l'on fit ſucer à ſon frére Luc Zeck. On laiſſa trente payſans à jeun pendant trois jours entiers, aubout deſquels on les contraignit de ronger & de déchirer avec les dents le corps de ce monſtre encore plein de vie; on jetta enfin ſes entrailles à la voirie, & on fit manger à ſes propres ſoldats le reſte de ſon corps que l'on coupa par morceaux. Ses complices, & Luc Zeck ſon frére périrent de même dans les tourmens les plus horribles.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE.

Soliman III. dit le Magnifique, de 1520, à 1566.

Soliman troisiéme du nom possédoit toutes les belles qualités, que le Trône semble exiger de ceux qui l'occupent : pénétration d'esprit, sollicitude pour le présent & pour l'avenir, air imposant ; il mettoit tout en œuvre, & le faisoit avec succès. La prudence dirigeoit son courage, & sa piété donnoit un nouveau lustre à sa justice & à sa clémence. Il ne fut ni moins vaillant, ni moins heureux que Sélim son pére. La prise de Bellegrade, la conquête de l'Isle de Rhôdes, & la bataille de Mohaz qu'il gagna contre le Roi de Hongrie, en sont de bonnes preuves. Il se rendit maître de la Mésopotamie, fit trembler la Perse, & conquit Tauris, dont les dépouilles décorent encore aujourd'hui la Ville de Constantinople. Il prit Strigonie, Albe-Royale, & les fortes Villes de Zighet & d'Alba-Julia. Barbe-rousse lui rendit tributaires Alger & plusieurs Places de la Barbarie. Il détruisit quelques Villes de la Calabre, & fit des ravages infinis sur toutes les terres de la Chrétienté. L'Eunuque Soliman lui soumit le Royaume d'Aden, avec plusieurs Villes sur la côte de la Mer rouge. Il demeura lui-même vainqueur devant Pesth.

Lasse de le favoriser, la fortune l'abandonna à la fin. Ses Bachas furent contraints de lever le siége de Malthe : lui-même fut vivement repoussé de devant Vienne ; & ce second revers fut suivi de plu-

Soliman III.

ſieurs autres mauvais ſuccès tant ſur terre que ſur mer. Mais ces diſgraces ne ſervirent qu'à faire éclater davantage ſa ſageſſe. L'inconſtance de la fortune ne donna aucune atteinte à la ſolidité de ſon mérite. Toujours également prudent & ſage, il ſçut appaiſer les mutineries des Janiſſaires, & remédier à la révolte de Gazelli & d'Achomat en Egypte, de même qu'à toutes les menées de ſon fils Bajazet, qui ambitionnoit ſon Trône.

Soliman finit ſes jours devant Zigeth par un cours de ventre, ou un flux de ſang, ſelon quelques-uns; d'autres diſent par une attaque d'apoplexie. Malgré les guerres continuelles dont ſon régne fut agité, il ſçut par ſa grande économie laiſſer un Tréſor conſidérable. De tous les Empereurs Ottomans c'eſt celui qui a gardé le plus religieuſement ſa parole; c'eſt ce qui parut à Rhôdes, à Strigonie & autres Places, qui ſe rendirent à diſcrétion, & qu'il traita avec une générοſité peu connue de ſes prédéceſſeurs. Qui d'entr'eux eût remis comme lui au Roi de Hongrie toutes les places qu'il lui avoit enlevées, & l'eût inveſti d'un Royaume, dont la conquête lui avoit couté la vie de preſque tous ſes enfans?

De ſi belles qualités du cœur étoient accompagnées des lumiéres de l'eſprit. Soliman étoit ſçavant dans les Mathématiques & dans l'Hiſtoire, & laiſſa des monumens publics de ſon érudition dans ces deux genres. Fidèle obſervateur de la Loi de Mahomet, il en honoroit les Miniſtres, ſurtout le Muphti, qu'il conſultoit en tout. En un mot il fut un

un Prince autant accompli qu'aucun autre de ſon tems. La gloire de la Monarchie Ottomane qu'il porta juſqu'à ſon comble, commença à décheoir après ſa mort.

SOLIMAN III.

SELIM II.

SELIM II. de 1566 à 1574.

SElim II. ſuccéda à Soliman ſon pére, ſans hériter de ſon mérite & de ſes talens. Effrayé du ſoin des affaires, il s'en déchargea ſur ſes Miniſtres, préférant les délices de la table aux travaux de la guerre, & ne ſe réſervant pour toute occupation que l'entretien de ſes femmes; en un mot il réſolut de goûter à l'abri du Trône, tous les plaiſirs dont il ſeroit ſuſceptible. Cette réſolution fut, dit-on, l'effet de la prédiction d'un Aſtrologue qui avoit acquis beaucoup de réputation à la Cour, & qui aſſûra à Sélim, que ſon régne ne ſeroit pas long. La ſage conduite de Méhémet premier Viſir, la valeur de Muſtapha, d'Occhiali, de Sinan, & de quelques autres grands Capitaines ſoutinrent la puiſſance de cet Empereur, malgré les défauts qui devoient la lui faire perdre, & le firent réuſſir dans la plûpart de ſes entrepriſes.

Pour rafraîchir ſes troupes haraſſées, le nouveau Sultan fit une tréve avec l'Empereur Maximilien. Malgré la tréve, Occhiali ne laiſſa pas de courir les côtes de Barbarie; il s'y rendit maître de la Ville de Tunis, ſe fit déclarer Roi d'Alger, & remporta une victoire ſur les Galéres de Malthe.

SELIM II.

Il paroiſſoit peu vrai-ſemblable qu'un Prince, tel que je viens de dépeindre Sélim, dût agrandir les limites de l'Empire, & que le vin en fît un Empereur conquérant. C'eſt cependant ce que les Hiſtoriens rapportent à peu près de la façon que je vais dire.

Il y avoit en Eſpagne un certain Jean Miquez de race Juive, & Juif dans le cœur. Quelques marques qu'il donna de ſes ſentimens ſur la Religion, le firent chaſſer du Royaume : il viſita les Cours des Princes de l'Europe, & arriva enfin à Conſtantinople.

L'Abbé de St. Réal, dans ſon Dom Carlos, prétend que ce Juif, Portugais de naiſſance, enleva dans la Cour de la Reine Marie, Gouvernante des Pays-bas, une fille de la premiére qualité & d'une beauté extraordinaire ; que le Roi d'Eſpagne, qui protégeoit la famille de cette belle perſonne, le chaſſa de ſes Etats à cette occaſion ; qu'il alla chercher un azile à Conſtantinople, & de-là dans la Caramanie auprès de Sélim, qui, ſelon la coutume, y avoit été confiné par ordre de Soliman ſon pére.

Quoiqu'il en ſoit de la vérité de ce récit, Miquez fut préſenté au jeune Sultan, comme un homme fameux, capable de contribuer à ſes plaiſirs. Sélim qui faiſoit grand cas des talens de cette eſpéce, reçut Miquez avec joie, & lui accorda le premier rang dans ſa faveur, lorſqu'il fut en poſſeſſion du Trône, ce qui arriva bientôt après par la mort de Soliman.

Devenu le favori déclaré du Sultan, Miquez ne ſongea qu'à trouver l'occaſion de ſatisfaire le déſir

de vengeance, que la persécution qu'il avoit soufferte, avoit gravé dans son cœur contre le Roi d'Espagne & les Chrétiens en général. Un jour Sélim ayant bû du vin de Chipre avec excès, assûra qu'il le trouvoit délicieux, & que jamais il n'avoit goûté tant de plaisir. Cette réflexion du Sultan sur l'excellence du vin de Chipre, fournit au Juif une occasion favorable, pour déterminer Sélim à entreprendre la conquête du territoire qui le produisoit. *Heureux*, s'écria-t-il, comme s'il eût répondu à la pensée de l'Empereur, *heureux le Prince à qui appartient une terre, où il croît de si bon vin! Mais ta Hautesse doit épargner une liqueur qui croît hors de son Empire, & qu'elle est obligée d'acheter.*

On rapporte que sensible à cette raillerie, Sélim jura dès cet instant de prendre Chipre, & dit en frappant sur l'épaule du Juif, que puisque Miquez n'aimoit pas moins que lui ce vin merveilleux, il le déclaroit dès-lors Roi de cette Isle. Enivré de sa grandeur naissante, Miquez fit l'éloge de l'Isle de Chipre. Il apprit au Sultan à quel titre les Vénitiens la possédoient, & l'assûra qu'une seule Campagne suffiroit pour l'en rendre maître. Il ajoûta enfin, que sa Hautesse avoit des droits légitimes sur ce Royaume, en qualité d'héritier & de successeur des Soudans d'Egipte. Dès ce moment la guerre de Chipre fut résolue.

Mustapha & Occhiali emporterent d'assaut Nicosie, capitale de tout le pays; ils prirent la ville de Famagouste; enfin le plus voluptueux de tous les Princes se vit en peu de tems le maître de

SELIM II. cette Isle, autrefois le séjour de la volupté (*a*). Pendant cette guerre, Miquez fit voir que son esprit n'étoit pas tout renfermé dans les murs d'un Serrail, & que l'amour du plaisir ne rend pas toujours incapables des grandes choses ceux qui en sont possédés.

Occhiali ravagea ensuite les côtes de Candie, de Zante, de Céphalonie; & secondé par Achomat, il prit la ville de Canise, & plusieurs autres. Mais après tant de prospérités il perdit la fameuse bataille de Lépante, où Dom Juan d'Autriche Général de l'armée Chrétienne donna mille preuves de sa valeur. Cette défaite eût sans doute attiré à Sélim des disgraces plus sensibles, peut-être son Trône en eût-il été ébranlé, si les Généraux Chrétiens se fussent signalés par autant d'ardeur à pousser leurs conquêtes, qu'ils avoient fait paroître d'intrépidité dans la journée de Lépante (*b*). Le bonheur du Sultan l'emporta : il fit la paix avec les Vénitiens; Occhiali & Sinan reprirent les villes de Tunis & de Biserte, & raserent le Fort important de la Goulette possédé par les Espagnols. Sélim entra triomphant dans Constantinople.

(*a*) Les successeurs de Sélim y ont détruit tous les plus précieux restes de l'Antiquité. L'air de Chipre est aujourd'hui très-mal sain : s'il inspiroit autrefois la tendresse, il donne aujourd'hui des fiévres.

(*b*) Si l'on en croit un Auteur, Sélim n'attribua la perte de cette grande bataille qu'à la *Ligue*, que les Princes Chrétiens avoient formée contre lui. C'est pour cette raison qu'Amurat III. son successeur, entendant parler des actions héroïques d'Henri IV. Roi de France, & des difficultés qu'il trouvoit à s'établir sur le Trône, se détermina à lui offrir du secours, aussitôt qu'il entendit prononcer ce mot de *Ligue*, qu'il haïssoit. Henri IV. en se faisant Catholique, n'eut pas besoin d'un secours qu'on lui offroit si généreusement.


LA VILLE ET LE PORT DE CONSTANTINOPLE
Chateau des sept Tours
Tour de Bellissaire
La Solimanie
Palais de Constantin
St. Demitre
Letereena
Lavalidé
Galata
Le grand Serail
Pointe du Serail
Courchiou mugasia
Tophana
Le Bosphore de Trace
Fanarikiosk
Serail de Scutari
Tour de Leandre
Port de Calcedoine
Canal de la Mer Noire
Scutari
A. Duflos Sculp.

Selim II.

Le ſort des armes lui fut moins favorable en Moldavie & dans la Valachie, où le Vaivode Juon, entre pluſieurs grandes victoires qu'il remporta ſur les Turcs, en tua cent mille dans une ſeule journée (*a*).

Pour venger ſa défaite ſur des ennemis moins redoutables, Sélim rompit la paix conclue avec les Vénitiens, & fit des entrepriſes ſur l'iſle de Candie; mais la mort arrêta les progrès de ſon ambition, qui ſembloit vouloir prendre le deſſus, malgré le penchant à la débauche.

Malgré ſon amour pour le repos & pour les délices du Serrail, paſſion dominante qui ſemble diſtinguer cet Empereur entre tous les Monarques Ottomans, ce Prince avoit l'ame noble & élevée. Il fut bon pour le Conſeil, & capable de garder un ſecret: jaloux d'une réputation ſaine, il la mérita par ſon zéle pour la juſtice; ſa libéralité le rendit cher à ſes ſujets, autant que ſa facilité à pardonner. Familier avec ſes Officiers, il aimoit une raillerie libre, & ſe divertiſſoit ſouvent avec ſes bouffons. Perſonne ne fut plus conſtant que lui dans la pratique des devoirs de ſa Religion. Il régna huit ans, cinq mois, & dix-neuf jours.

(*a*) Les Lieutenans de ce grand Capitaine lui firent perdre le fruit de ſes exploits & la vie même, en le livrant à ſes ennemis, qui le maſſacrerent, & ruinerent toute la Valachie.

AMURAT III.

Amurat III. de 1574, à 1595.

DE tous les Empereurs Ottomans, Amurat III. eſt celui qui pendant un régne de vingt ans s'eſt conduit avec le plus d'inconſtance & d'ïnégalité. Ce Prince fut ſobre pendant un tems, après quoi il s'abandonna à la débauche. Il changea tous ſes Officiers, ſans pouvoir en garder un ſeul, faiſant mourir les uns, banniſſant les autres ſans ſujet, le plus ſouvent ſur des prétextes mal fondés. Mais rien ne fit mieux connoître ſon humeur capricieuſe, que la maniére dont il en uſa avec la Sultane Baffo. Voici ce que les Hiſtoriens en rapportent.

Sous le régne de Sélim, Baffo noble Vénitien, que ſa naiſſance & ſon mérite avoient fait élire Gouverneur de Corfou, s'étant embarqué pour aller prendre poſſeſſion de ce Gouvernement, fut attaqué par des Pirates, qui ſe rendirent maîtres de ſa perſonne & de toute ſa famille. Une jeune Fille d'une beauté éclatante en faiſoit la plus chére partie. Le Corſaire la jugea digne d'être préſentée à Amurat, plus ſuſceptible de tendreſſe que Sélim, pour qui le vin ſeul avoit des charmes. La jeune Baffo fut donc conduite à Amaſie, & préſentée au jeune Sultan. Elle avoit l'air ſi doux & la phyſionomie ſi engageante, qu'elle plut d'abord au Prince; il la préféra à toutes les beautés de ſon Serrail, qui dès cet inſtant perdirent ſa faveur. Devenu Empereur, Amurat fit proclamer Baffo Aſeki. Dix-

huit ans s'écoulerent pendant lesquels elle posséda seule le cœur du Sultan, au grand étonnement de la Cour & du Peuple peu accoutumé de voir sur le Trône un Prince continent. Le crédit de la Sultane excita enfin la jalousie du Muphti & de quelques Bachas. Ils représenterent à l'Empereur, que toutes les espérances des Musulmans résidoient dans la personne de sa Hautesse; qu'à la vérité il avoit un fils; mais que s'il étoit enlevé par la mort, comme il étoit arrivé à ses fréres, l'Etat en souffriroit; qu'ainsi il étoit obligé en conscience d'user du privilége de la Loi dans toute son étendue, en prenant plusieurs femmes, qui par leur fécondité assûrassent la succession à l'Empire. Amurat profita si bien de cette remontrance, que chaque nuit il admettoit dans son lit quatre à cinq concubines différentes. Mais quoiqu'il parût dégoûté de l'Aseki, ses rivales ne laissoient pas de l'appréhender encore : cette crainte les réunit pour la perdre. Elles insinuerent au Sultan que la beauté de cette femme n'étoit pas assez parfaite, pour avoir pû seule captiver si long-tems le cœur de sa Hautesse; que sans doute elle avoit usé d'enchantement pour le retenir dans ses chaînes. Honteux de cet esclavage prétendu (*a*), Amurat en chercha la preuve dans le témoignage des femmes de l'Aseki, qu'il fit arrêter, & ausquelles il fit donner la question. Mais malgré la rigueur des tourmens,

(*a*) Ainsi Néron charmé à la vûe de Poppée, croyoit qu'elle agissoit par magie; il fut même tenté de lui faire donner la question, pour apprendre d'elle son secret.

AMURAT III.

ces esclaves fidèles ne noircirent en rien la vertu de leur maîtresse; sa gloire leur fut plus chére que la protection des Sultanes, qu'elles auroient obtenue en trahissant la vérité. La constance de ces femmes étonna Amurat; touché de repentir, il alla se jetter aux pieds de Baffo, & lui demanda pardon de sa conduite. Comme la Sultane connoissoit sa légéreté, elle le supplia de l'affranchir, & de lui permettre de retourner en son pays, ne voulant pas, disoit-elle, profiter d'un mouvement de tendresse passagére, depeur qu'après avoir été de nouveau admise dans son lit, il ne la traitât encore après cela de magicienne. Le Sultan qui l'estimoit, lui refusa la liberté qu'elle demandoit, & ne laissa pas de continuer à voir ses nouvelles Favorites. On en compta jusqu'à trente, ausquelles il s'attacha presque en même tems; elles lui donnerent en peu d'années deux cens enfans, dont il lui en resta quarante vivans.

Le tempéramment d'Amurat fut aussi inconstant que son caprice. D'abord il fut gras, il devint ensuite d'une maigreur extraordinaire: pendant un tems on le vit studieux, & bientôt après il se plongea dans l'oisiveté & dans l'ignorance.

Ses entreprises tenoient de même de son caractére. Les Persans reprirent les Places qu'il leur avoit enlevées. Il ravagea Tauris, où il fit bâtir une Citadelle; mais il perdit plusieurs batailles, & plus de quarante mille soldats de vieilles troupes, outre un nombre infini de nouvelles. Les Georgiens le battirent à leur tour.

La

La guerre qu'il fit en Hongrie n'eut pas un ſuccès plus conſtant. S'il fit quelques conquêtes dans la Croatie, il les perdit bien-tôt après. Sinan battit l'armée Chrétienne près de Comar; mais le Baron d'Euffembach altéra la joie de cette victoire, par la priſe de Sabatzie, de Filech, de Novigrade, & de pluſieurs autres Forts : enfin la révolte des Valaques & des Moldaves mit le comble à toutes les diſgraces d'Amurat. Quelques Auteurs prétendent qu'il en mourut de chagrin. On croit plus ſûrement, qu'une attaque d'apoplexie termina ſa vie à l'âge de cinquante ans en 1595. AMURAT III.

MAHOMET III.

L'Humeur remuante du peuple ſous un Prince qui ne ſçait pas ſoutenir ſa dignité, cauſe des ſéditions; & elles ſe fomentent d'autant plus facilement, qu'on le croit peu capable, ou de travailler par lui-même à maintenir la paix dans ſes Etats, ou de renoncer à ſes plaiſirs, pour donner toute ſon application à des ſoins plus ſérieux. Ce peuple, toujours clair-voyant dans ſa malignité, ne craint plus un Maître qui ignore l'art de ſe faire obéir, & dont les débauches n'inſpirent ni ſoumiſſion ni reſpect. Les régnes de Bajazet II. de Sélim II. d'Amurat III. & de Mahomet III. tous Princes plus attachés à leurs plaiſirs, qu'à la dignité de leur Trône & au bien de leur Etat, ſont autant de preuves des principes que je viens d'établir. MAHOMET III. de 1595, à 1603.

MAHOMET III.

A peine Mahomet III. fut parvenu à l'Empire, qu'il fit étrangler vingt-quatre de ses fréres. Peu de tems après arriva la sédition des Janissaires, irrités de ce qu'ils n'avoient point eu de part à son élévation. Aussitôt qu'elle fut appaisée, Mahomet envoya des troupes en Hongrie contre les Transilvains, les Valaques & les Moldaves, dont la révolte avoit éclaté sous Amurat III. Mais le sort des armes ne répondit pas à ses espérances. Michel, Palatin de Valachie, gagna une bataille sur Sinan, qu'il contraignit de prendre la fuite. En même tems les Transilvains forcerent le Général Ottoman de quitter Tergoriste & le Fort Saint-George, & lui tuerent en différentes occasions plus de vingt-six mille hommes. La lâcheté du Béglerbeg de la Gréce causa la prise de Strigonie, dont le Comte de Mansfeld se rendit maître, après avoir défait les Turcs qui étoient accourus au secours (*a*). L'armée Chrétienne prit encore la forteresse de Vissegrade. D'un autre côté Mahomet s'empara de Clissa & d'Agria, gagna une fameuse bataille à Kvéesth, & força l'Archiduc Maximilien de lever honteusement le siége de Canise.

Pendant qu'à la tête de son armée le Sultan faisoit en Hongrie d'assez grands progrès, les Persans n'en faisoient pas de moins avantageux contre lui. La révolte du Béglerbeg d'Asie, qui favorisoit les ennemis, augmenta les troubles de l'Etat; bien-tôt la tempête se fit sentir dans le Serrail. Le Béglerbeg

(*a*) Il demeura dans cette action 14000 Turcs sur la place, avec toute l'artillerie. Mahomet transporté de rage chassa tous les Chrétiens de Constantinople.

campé à trois journées de Conſtantinople menace le Chef de l'Empire : les Janiſſaires prennent l'allarme ; ils accuſent les Miniſtres, & le Sultan contraint d'abandonner leur tête ne conjure l'orage, qu'en feignant de bannir ſa propre mére. Mahomet III.

Cette ſédition avoit mis Mahomet à deux doigts de ſa perte ; auſſi fit-elle ſur lui une telle impreſſion, qu'il fut depuis tyranniſé par des craintes continuelles. Il prenoit ombrage de tout, & pouſſa la méfiance, juſqu'à ſoupçonner la Sultane favorite de vouloir le faire mourir, pour élever ſon fils à l'Empire. Ce ſoupçon fut cauſe qu'il les fit noyer tous deux.

La priſe de Lépante par les Chevaliers de Malthe, la décadence des affaires, la famine qui ravagea Conſtantinople, accablerent enfin de triſteſſe cet ombrageux Empereur. La peſte qui avoit duré autant que la famine, l'attaqua lui-même dans ſon Serrail en 1603, & l'enleva au bout de huit ans de régne.

ACHMET I.

Achmet premier du nom monta ſur le Trône de Mahomet ſon pére à l'âge de quinze ans. La petite vérole dont il fut attaqué les premiers jours de ſon élévation, ayant donné lieu à quelques murmures des Janiſſaires, il fit étrangler ſon frére, à qui on avoit d'abord crevé les yeux par ſon ordre. Achmet I. de 1603, à 1617.

En quatorze ans de régne, cet Empereur rendit à l'Empire Ottoman l'éclat, que ſes trois prédéceſſeurs lui avoient fait perdre. La Tranſilvanie,

Achmet I. la Valachie & la Moldavie lui furent aſſujetties de nouveau. Il prit Viſſegrade, Novigrade, & le Mont Saint-Thomas, Neuſtade, Strigonie & Nohaſie. Il remit ſous ſon obéiſſance la Caramanie & la Natolie ; enfin il conclut la paix avec l'Empereur Rodolphe.

A peine cette paix fut ſignée, que le Sultan mit quatre armées ſur pied ; l'une contre la Perſe, l'autre contre la Pologne, la troiſiéme pour arrêter les courſes des Coſaques, & la quatriéme pour eſcorter le tribut d'Egypte. Loin d'être abattu par le mauvais ſuccès qu'eurent tant de vaſtes entrepriſes, Achmet auſſi conſtant dans l'adverſité, que courageux pour profiter de ſa bonne fortune, en formoit de nouvelles, lorſqu'il mourut à Conſtantinople âgé de vingt-neuf à trente ans. Entre ſes vertus, on diſtingue ſurtout ſa libéralité & ſa magnificence, en quoi il a ſurpaſſé tous ſes prédéceſſeurs.

OSMAN. I.

Osman I. de 1617, à 1621.

LA trop grande jeuneſſe d'Oſman, fils d'Achmet, engagea ce dernier à nommer ſon frére Muſtapha pour ſon ſucceſſeur ; mais le grand Viſir informé de la conduite barbare de ce Sultan, marcha à Conſtantinople à la tête de l'armée, renferma Muſtapha dans ſa priſon, & mit le jeune Oſman ſur le Trône.

Il prenoit la place d'un trop mauvais Prince, pour ne pas être chéri de ſes ſujets ; auſſi trouverent-ils

en lui un caractére plus doux & un cœur plus généreux. Aussi-tôt qu'il fut monté sur le Trône, il répara, autant qu'il lui fut possible, les maux que son oncle Mustapha avoit faits, & rétablit la bonne intelligence qu'il avoit interrompue entre la Porte & la Cour de France.

Tranquille au dedans, Osman donna tous ses soins à la guerre contre les Persans, & remporta sur eux une victoire qui fut suivie de la paix. Mais cette paix, en donnant lieu à l'expédition de Pologne, fut plus funeste au Sultan que la guerre qu'il venoit de terminer, puisque le mauvais succès de cette derniére entreprise lui fit perdre le trône & la vie.

Osman n'ayant plus rien à craindre du côté de la Perse, résolut d'aller en personne faire la guerre aux Polonois, de pénétrer jusqu'à Cracovie, & de rendre tout ce Royaume tributaire. Il fit publier dans Constantinople ordre à tous ceux qui étoient à la solde de S. H. de se rendre au Camp sous peine de la vie; & dès que cet ordre fut exécuté, il se mit en marche, laissant Achmet-Bassa un de ses Visirs, avec le Bostangi-Bachi, à la garde de la Capitale. Sans parler des Tartares, l'armée étoit composée de plus de deux cens cinquante mille hommes; & en y comprenant tous les Officiers & autres qui suivoient le Camp, on y comptoit un million d'ames.

Osman devoit tout espérer d'une si nombreuse armée; & il lui importoit d'autant plus de réussir dans son entreprise, qu'il l'avoit formée contre l'a-

Osman I. vis de tous les Miniſtres & Grands de la Porte. Le ſort toujours aveugle en décida autrement qu'il n'avoit compté. La moitié de ſes troupes périt, ſoit dans les combats, ou de maladie. Il fut forcé de demander honteuſement la paix aux Polonois, qui la lui accorderent. La fortune ne lui fut pas plus favorable contre les Chevaliers de Malthe. Enfin en 1621. les Janiſſaires, qui par leurs mutineries étoient la véritable cauſe du peu de ſuccès de la guerre de Pologne, forcerent le Serrail & ſe rendirent maîtres de ſa perſonne. Il fut étranglé à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans. Démétrius Cantimir ne lui en donne que douze.

Ce Monarque infortuné creuſa lui-même ſon précipice, en voulant changer l'ancienne milice, & transférer ſa réſidence à Damas; deſſein qu'il couvroit du prétexte ſpécieux d'aller à la Méque. Il fut enterré à côté de ſon pére, dans le Jami que ce dernier avoit fait bâtir.

Sous le régne d'Oſman, Conſtantinople fut effrayée d'un phénomène, qui peut-être n'a point encore eu de ſemblable, comme peut-être il n'en aura jamais. Au mois de Novembre 1620. parut au Ciel ſur cette Capitale une épée courbée, cinq fois auſſi longue qu'une lance, & large de trois pieds: elle s'étendit d'Orient en Occident; & elle ſe montra pendant un mois entier après le coucher du Soleil, brillant toujours avec la même vivacité. Les Aſtrologues & les Devins regarderent cette apparition, comme un ſigne de victoire & d'agrandiſſement pour l'Empire Ottoman; mais

ils changerent de langage l'année ſuivante. Dans la même ſaiſon la gelée fut ſi forte à Conſtantinople, que les habitans paſſoient à pied l'Iſkiuder, & alloient & venoient ſans crainte ſur ce détroit. OSMAN I.

MUSTAPHA I.

MUSTAPHA I. de 1621, à 1623.

APrès la mort d'Oſman, les Janiſſaires qui s'étoient défaits en même tems du Grand Viſir & du Kiſlar-Aga, tirerent de priſon Muſtapha, & & le proclamerent Empereur. Peu accoutumé à la Majeſté du Trône, ce Prince avoit conſervé dans ſa priſon les mêmes vices, qui l'en avoient fait deſcendre : bientôt il ſe rendit odieux à tous ſes Sujets (*a*). Dagut ſon premier Viſir acheva de le perdre, par ſes efforts pour ſe défaire d'Amurat & d'Ibrahim, fils d'Achmet I. Muſtapha fut renfermé pour la ſeconde fois dans ſa priſon (*b*), & Dagut étranglé au même lieu, où il avoit fait étrangler Oſman.

Cet Empereur avoit régné deux mois avant Oſman I. ſon neveu ; & il en régna ſeize autres après lui. Pendant le peu de tems qu'il occupa le Trône des Ottomans, il le déshonora par des actions in-

(*a*) Quand la fourche à la main nature on chaſſeroit,
Nature cependant toujours retourneroit.

(*b*) On remarqua alors, que le nom de Muſtapha avoit été fatal à la famille des Ottomans : de tous les Princes qui l'avoient porté, aucun n'étoit encore parvenu à l'Empire ; & le premier qui y parvint, ne le conſerva pas.

MUSTAPHA I. dignes. Il tint dans une étroite priſon Oſman & ſes autres neveux. Ce fut lui qui donna des Gardes au Baron de Mole, Ambaſſadeur de France, comme à un priſonnier d'Etat : l'Ambaſſadeur d'Angleterre eſſuya le même traitement ; & le Sécretaire de M. de Mole eut part aux outrages de ſon maître.

AMURAT IV.

Amurat IV. de 1624, à 1640.

AMurat IV. dut ſon élévation à l'habileté de ſa mere Kioſem, comme nous le dirons dans le Livre de la Politique. Sa jeuneſſe & ſon peu d'expérience cauſerent d'abord de grandes jalouſies entre les principaux Bachas, & les autres Miniſtres de la Porte : les uns s'inſinuant dans les bonnes graces du Sultan par la flatterie, les autres mépriſant ouvertement ſon autorité, diſpoſoient à leur gré de la guerre & de la paix.

Ce commencement de régne fut fatal à l'Empire. Les Chevaliers de Malthe prirent la Ville de Ste. Maure ; Abaza Bacha d'Erzerum, qui ſous Muſtapha avoit foulé les Provinces d'Aſie, défit les troupes qu'Amurat avoit envoyées contre lui : il fut ſoumis à la fin ; mais Ilias qui lui ſuccéda, ſe révolta à ſon tour. Le Roi de Perſe à qui le Sultan déclara la guerre, entra dans ſes Etats à la tête de quatre puiſſantes armées, lui enleva la Méſopotamie, la Médie & l'Aſſyrie, força pluſieurs Places ſur la Mer noire, & prit celles qui avoient été autrefois

trefois le domaine du Prophéte Légiſlateur. Les Coſaques jetterent deux fois l'épouvante juſques dans Conſtantinople. Les Arabes enfin ſecouerent le joug, & s'emparerent de l'Yémen ; & les Janiſſaires s'étant ſoulevés, on parla de dépoſer le nouvel Empereur.

Amurat IV.

Tant de diſgraces euſſent abattu tout autre qu'Amurat ; mais elles ne ſervirent qu'à faire d'autant mieux éclater ſon courage, & cette fermeté inébranlable qui ne l'abandonna jamais. Devenu plus habile à meſure qu'il avançoit en âge, il réforma l'Etat, & fit mourir tous ceux qui avoient malverſé dans leurs charges. Il fit, rompit, & renoua la paix avec la Pologne. Enfin il s'empara de Babilone. Ce fut par cette conquête, qu'il termina une guerre malheureuſe, qui lui coûta trois puiſſantes armées, & qui diſtingua ſes expéditions militaires de toutes celles des autres Empereurs Ottomans.

Tant que l'entrepriſe obſtinée de la conquête de la Perſe occupa Amurat dans l'Aſie, il entretint la paix avec les Princes Chrétiens ; mais à peine il ſe vit maître de Babilone, qu'il déclara dans ſon cœur une guerre éternelle à toute la Chrétienté. La mort délivra les Chrétiens d'un ſi dangereux ennemi.

Amurat étoit le plus ſuperbe de tous les hommes. Diſſimulé, promt & vindicatif, il ſembloit ſe nourrir de ſang, tant il aimoit à le répandre. Souvent pendant la nuit il ſe déroboit de l'apartement de ſes femmes, & couroit les rues l'épée à la main, tuant tous ceux qui s'offroient à lui. Quelquefois il ſe déguiſoit pendant le jour, & ne rentroit point au Ser-

AMURAT IV. rail qu'il n'eût commis quelque meurtre. D'autrefois il s'amusoit à tirer par les fenêtres du Serrail des fléches sur les passans. Il faloit peu de chose pour lui déplaire, & on ne lui déplaisoit jamais impunément. Il condamna aux Galéres trente Pélerins Indiens par cette seule raison, que la bisarrerie de leurs habits avoit fait peur à son cheval. La soumission ne désarmoit point sa colére : à la prise de Babilone, il fit égorger en sa présence trente mille Persans, qui avoient mis bas les armes.

Démétrius Cantimir rapporte dans son Histoire, que dans sa conduite particuliére Amurat avilit la Majesté du Trône par ses inclinations basses, & par ses extravagances. Selon cet Auteur, il avoit des jardins hors de Constantinople, où il faisoit le Cuisinier, alloit lui-même acheter du vin au cabaret, & bûvoit sans façon avec ses Esclaves. Il prenoit quelquefois le bizarre plaisir de faire des mariages ridiculement assortis, mariant de jeunes filles à des vieillards décrépits, & des enfans de quinze ans avec des femmes de quatre-vingts.

L'ivrognerie fut la passion dominante de ce Prince ; c'est celle qui le caractérise entre tous les Sultans qui ont été adonnés à ce vice. Il permit indifféremment aux Cabaretiers de vendre du vin publiquement, & aux particuliers d'en boire à discrétion. Il n'en étoit pas de même du caffé, de l'opium & du tabac : il les avoit en si grande aversion, qu'il tua souvent de sa propre main ceux qui en usoient contre sa défense expresse.

Je rapporterai en deux mots à cette occasion d'a-

Amurat IV.

près l'Auteur que j'ai cité, le trait amuſant & ſingulier d'un certain Tiriaki qui évita la mort, quoique pris ſur le fait par le Sultan même. C'étoit un fumeur obſtiné, qui ne put jamais vaincre la démangeaiſon d'avoir une pipe à la bouche. La crainte d'être découvert lui fit imaginer de creuſer une foſſe profonde, où il ſe cachoit pour fumer; le deſſus de la foſſe étoit recouvert de gazon, pour ôter tout lieu aux ſoupçons. Ses précautions furent inutiles; il fut trahi, & le Sultan le ſurprit en flagrant délit. Dans cette conjoncture délicate, Tiriaki ne s'abandonna point; ſans s'effrayer de voir ſon Maître le cimeterre à la main prêt à trencher ſes jours, il s'écria d'un ton badin: *Sors d'ici, fils de femme eſclave; ton Edit eſt fait pour là haut, & ne s'étend pas juſques ſous terre.* Cette ſaillie lui ſauva la vie: Amurat la trouva ſi plaiſante, qu'il lui donna permiſſion & privilége ſpécial de fumer à ſon gré. Il fit plus, il l'avança.

Amurat excelloit dans tous les exercices du corps. Il étoit d'une force prodigieuſe, & couroit ſi légérement, que le cheval le plus vîte pouvoit à peine le devancer. Quelles qualités pour contrebalancer tant de vices!

IBRAHIM.

Ibrahim de 1640, à 1648.

Amurat qui n'avoit point d'enfans, & qui ne croyoit pas ſon frére Ibrahim capable de gouverner l'Empire, avoit nommé en mourant pour

IBRAHIM. ſon ſucceſſeur le Kam des petits Tartares. Mais ſans avoir égard à cette diſpoſition, les Grands de l'Etat ſe rendirent d'abord à la priſon d'Ibrahim, pour le proclamer Empereur. Entendant frapper à ſa porte, ce Prince s'imagina que l'on venoit achever en ſa perſonne le dernier acte d'une Tragédie, dont les commencemens avoient été ſi funeſtes à ſes fréres & à ſon oncle. Il voulut voir lui-même le corps d'Amurat, pour s'aſſûrer de ſon bonheur & du changement de ſa fortune.

Ibrahim mérita d'abord l'eſtime des peuples, & fit naître de belles eſpérances ; mais bientôt après il dégénéra, & s'abrutit dans des voluptés honteuſes, qui lui attirerent le mépris & la haine de ſes ſujets.

Dans la réſolution qu'il avoit priſe de nettoyer la Mer noire des Pirates Coſaques, qui interrompoient la navigation vers Conſtantinople, il aſſiégea la Ville d'AZACK, à l'embouchure du Tanaïs. Ce poſte leur donnoit la commodité d'armer, & leur ſervoit de retraite ſûre en cas d'accident : la Place fut emportée d'aſſaut, & la garniſon paſſée au fil de l'épée. Dans ces circonſtances, les Chevaliers de Malthe prirent un vaiſſeau Turc, qui portoit en Egypte le Kiſlar-Aga Sumbul, le Cadi de la Méque, le Mola de Pruze, une Sultane & ſon fils (*a*). Ibrahim qui vouloit purger la Mer blanche, comme il avoit nettoyé la Mer noire, tourna ſes armes

(*a*) La mére mourut à Malthe, & Oſman fut élevé dans la Religion Catholique ; il entra depuis dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il mourut.

de ce côté-là. Il déclara la guerre aux Vénitiens, pour s'emparer de l'Isle de Candie, la seule dans l'Archipel qui ne lui fût pas soumise ; & il y porta la guerre, sous prétexte que le Gouverneur avoit donné retraite aux Malthois après leur prise. La flotte Ottomane prit d'abord la Canée, & l'année suivante elle acheva la conquête de toute l'Isle : mais Ibrahim n'eut pas la gloire de se rendre maître de Candie même ; il mourut dans le tems qu'il faisoit les préparatifs de cette expédition. Ibrahim.

Sagrédo, Auteur Italien, dans son Histoire de l'Empire Ottoman traduite par M. Laurent, fait ainsi le portrait d'Ibrahim. Ce Prince, dit-il, étoit d'une taille au-dessus de la commune : il étoit bossu, & marqué de petite vérole, avoit le poil châtain, peu de barbe, le visage pâle, l'air bas ; il étoit maigre, hipocondriaque, & sujet au mal caduc. La volupté étoit son vice dominant ; & quand la nature épuisée se refusoit à ses désirs, il la réveilloit par des philtres, ou par d'autres secrets semblables.

MAHOMET IV.

Mahomet IV. de 1648, à 1687.

Mahomet, fils d'Ibrahim, fut reconnu Empereur à l'âge de sept ans, & donna dès-lors les plus belles espérances. Il dut la conservation de ses jours & de son Trône à l'habileté de son grand Visir, qui préserva l'Empire des révolutions & des malheurs assez ordinaires dans les Etats pendant la minorité des Princes.

MAHOMET IV.

Mahomet reprit Ténédos & Lemnos ſur les Vénitiens, & porta ſes armes en Hongrie, où il établit Apaphi, Prince de Tranſilvanie, qui en étoit demeuré maître par la mort de Ragotſki; ce dernier mourut d'une bleſſure qu'il s'étoit faite lui-même, en pourſuivant les ennemis (*a*). Le Sultan conclut enſuite la paix avec l'Empereur, continua la guerre de Candie, & ſe rendit maître abſolu de cette Iſle, après avoir perdu devant les murailles de ſa Capitale près de deux cens mille hommes.

Perſonne n'ignore que ce ſiége fait une partie des plus mémorables de l'Hiſtoire, tant par ſa durée, que par les actions éclatantes de ceux qui aſſiégeoient la Place, & des Héros qui la défendoient. Voici ce qu'en dit un Auteur moderne. Tant de réſiſtance ne faiſant qu'irriter le Viſir, les attaques ouvertes n'étoient pas les ſeules occaſions, où l'on vit de part & d'autre la valeur ſe roidir contre les difficultés, qui s'oppoſoient à ſes efforts : les travaux ſoûterrains lui fourniſſoient une carriére encore plus vaſte; les entrailles de la terre étoient devenues un theâtre nouveau, où la fureur & la rage ſe ſignaloient chaque jour par les ſcénes les plus ſanglantes. L'art ſçavoit s'inſinuer ſourdement, où la force n'avoit pû parvenir : les poſtes mêmes que la bravoure des Aſſiégés avoit défendus contre des attaques réitérées, étoient renverſés, & pour ainſi dire, engloutis par des fourneaux qu'on y avoit pratiqués. La terre n'étoit plus ſtable : un même moment la voyoit s'élever avec furie, porter dans les

(*a*) En levant ſon ſabre inconſidérément, il ſe bleſſa à la temple.

airs ſes braves défenſeurs, & dans le même inſtant s'écrouler, & combler les foſſés qui juſqu'alors avoient mis une barriére entre les Chrétiens & les Turcs. Alors les uns & les autres s'empreſſoient de mettre à profit, ou de réparer les dommages que ces jeux infernaux avoient cauſés. Sans s'étonner de ces accidens imprévus, les Aſſiégés marchoient avec intrépidité à la défenſe de ces lieux redoutables; & uniquement occupés à s'oppoſer au paſſage que l'ennemi venoit de s'ouvrir, ils ne ſongeoient pas même que par un nouveau fourneau, ils pouvoient être tous enlevés & engloutis. Chaque jour étoit marqué par quelque entrepriſe hardie.

Les Turcs attribuent le ſuccès de cette guerre qui dura vingt-quatre ans, à Kioprili Ogli, fils de Méhémet Kioprili, Cuproli, ou Cuperli, qui ſuccéda à ſon pére dans la Charge de premier Viſir, & qui l'occupa pendant dix-ſept ans. La vérité eſt, que les Turcs n'emporterent la place que par trahiſon (*a*).

La protection que Mahomet accorda aux Coſaques, donna lieu à la guerre de Pologne; elle fut marquée de part & d'autre par divers ſuccès.

Ces mêmes Coſaques s'étant ſoumis au Czar de Moſcovie, furent la cauſe de la guerre qui s'allu-

(*a*) L'iſle de Candie paſſoit autrefois pour un ſéjour délicieux; mais ce n'eſt plus aujourd'hui cette belle Créte, qui formoit anciennement un des plus puiſſans Royaumes de la Gréce, ni cette iſle peuplée & fertile, qui a fait pendant long-tems un des plus riches appanages de la République de Veniſe. Toute ſa gloire & ſa ſplendeur ſe ſont évanouies, dès l'inſtant qu'elle eſt tombée ſous le joug des Ottomans. On n'y voit plus que des campagnes preſqu'incultes, des villages compoſés de chétives chaumines, des villes délabrées, ſans fortereſſes & ſans défenſe.

MAHOMET IV.

ma entre la Russie & la Porte. Peu accoutumé aux revers, Mahomet ne se vit pas sitôt battu par les Moscovites, qu'il demanda la paix. Envain l'Empereur Leopold mit tout en œuvre pour l'empêcher; malgré ses négociations, Pierre Alexiowitz préféra son repos au tumulte de la guerre. Ses Victoires ne l'éblouirent point : il sçavoit mieux que personne, combien le sort des armes est incertain, & que la victoire toujours capricieuse se range souvent du côté d'un ennemi, contre lequel elle s'étoit d'abord déclarée.

Pour se venger de Leopold, Mahomet protégea ouvertement Tekeli, qui s'étoit soulevé contre lui à la tête de la Noblesse de Hongrie (*a*). Telle fut l'origine de cette longue guerre, dont le siége de Vienne fut l'événement le plus éclatant. Le Grand Visir l'entreprit avec une ardeur, qui jetta l'épou-

(*a*) Les principaux Chefs de cette conjuration, compagnons de la révolte de Tekeli, furent Peragosi, Nadasti, Tattembach, Frangipani & le Comte de Serin. Un enfant, qu'un paysan laissa par oubli au pied d'un arbre, dans une forêt où ils s'étoient donné rendez-vous, entendit leur complot, & le rapporta à son pére; celui-ci le communiqua à son Curé, & le Curé en avertit l'Empereur, qui fit arrêter les rebelles. Le Lecteur ne sera pas fâché de trouver ici une copie fidèle des Lettres, que le Comte Frangipani & le Comte de Serin écrivirent à leurs épouses quelques heures avant leur supplice.

Lettre du Comte Frangipani à Madame la Marquise Naro, sa femme.

Ma très-chére & bien-aimée Julie, puisque ma mauvaise destinée veut que je perde aujourd'hui la vie, pour réparation des fautes que j'ai commises contre l'Empereur mon Maître, je n'ai pas voulu partir de ce monde en l'autre sans t'embrasser, & te dire un éternel adieu par ce peu de lignes. Je te conjure, ma très-chére femme, de me pardonner, si dans le cours de notre mariage je t'ai causé quelque chagrin; car je te promets de ma part d'oublier tous ceux que tu m'as pu donner, étant bien per-

vante

vante dans toute la Chrétienté. Les légers succès qu'il eut d'abord, lui persuaderent qu'il se rendroit bientôt maître de cette Capitale, & de tout l'Empire d'Occident ; là dessus il forma le ridicule projet de se faire déclarer Sultan de Vienne & d'Allemagne : mais la déroute entiére des Turcs devant cette Ville que Dieu protégea, fit sentir à ce Ministre insensé toute l'erreur de sa présomptueuse entreprise. Au moment qu'il sembloit, que la puissance Ottomane alloit écraser l'Empire d'Occident,

suadé qu'ils ne partoient que de la délicatesse de tes sentimens & de l'excès de ta tendresse. Chére Julie, je te prie de faire mes derniers complimens à tous nos parens & amis, & de les prier qu'ils prient Dieu pour moi, & qu'ils plaignent mon malheur, & que tu ayes la bonté de faire dire des Messes pour le repos de mon ame, que j'espére qui jouira dans peu de momens de la vûe de son Rédempteur ...... Adieu, ma chére Julie, je t'embrasse encore pour la derniére fois. Le tems de notre séparation s'approche ..... Souviens-toi, ma chére Julie, de ton affectionné & fidèle mari, François Frangipani. A Neustat le 29 Avril 1671.

Lettre du Comte de Serin à la Comtesse sa femme.

Je te prie, ma chére femme, de ne point t'affliger en recevant mon dernier adieu. Tu sçauras que demain matin sur les dix heures, puisqu'il plaît ainsi à Dieu, nous devons, ton frére & moi, avoir la tête coupée, & que nous avons pris congé l'un de l'autre avec de grands témoignages d'amitié. Tu veux bien me permettre aussi, ma très-chére femme, que je prenne congé de toi par cette lettre, & que je te demande mille pardons des chagrins que je t'ai causés, qui n'ont été que trop fréquens. Grace à Dieu je suis entiérement résigné à la mort, & je n'en crains point l'approche ; j'espére de sa divine bonté, que m'ayant donné la vie naturelle, il me fera encore jouir de la vie éternelle. Je le prie dans l'espérance d'être demain dans le Ciel, de nous faire la grace que nous y soyons un jour réunis, pour y être les témoins de sa gloire. Je te conjure de souffrir patiemment pour l'amour de moi ce revers de fortune. A Neustat le 29 Avril, pénultiéme jour de ma vie, à sept heures du soir. Adieu, mon cœur. Dieu veuille répandre ses graces & ses bénédictions sur toi & sur Aurore-Véronique ma fille. Pierre, Comte de Serin.

MAHOMET IV.

dit un Auteur, le Dieu des armées qui distribue les Victoires selon les décrets de sa Providence, frappa le Visir d'un esprit de terreur & de confusion. Le Grand Sobieski punit l'audace téméraire de ces ennemis déclarés du nom Chrétien. Une seconde bataille acheva leur défaite, & confirma le triomphe du vainqueur. Pour cacher sa honte, le Grand Visir Cara-Mustapha, auteur de cette malheureuse entreprise, fit étrangler l'un après l'autre tous les Bachas, qui pour avoir été d'un avis contraire au sien au sujet du siége, pouvoient plus hardiment condamner sa conduite. Son artifice fut découvert, & il fut étranglé lui-même à Bellegrade, dans le tems qu'il s'occupoit à faire de nouvelles recrûes pour l'armée.

Le Duc François de Lorraine à la tête des Impériaux entra cependant dans la Hongrie, & par la prise de Vissegrade, causa des chagrins mortels au nouveau Visir Cara-Ibrahim. Le Comte Lesley, que le Duc avoit détaché pour pénétrer en Esclavonie, fit le siége de Wirrowitz, battit deux fois les Turcs qui étoient accourus au secours de cette forteresse, & força la garnison de se rendre. D'un autre côté les Impériaux prirent Bude; & les Vénitiens ne furent pas moins heureux dans la Morée & dans la Dalmatie. Cette succession de malheurs causa enfin une consternation générale dans Constantinople. On s'en prit, selon la coutume, aux Ministres du Sultan; lui-même devint bientôt responsable de tous les événemens fâcheux, qui avoient humilié son sceptre. La rebellion éclata, & Mahomet fut

déposé au bout d'environ quarante ans d'un régne presque toujours heureux, si l'on en excepte les quatre derniéres années.

Mahomet IV.

On ne peut refuser à cet Empereur l'éloge qu'il mérite. Il aima la guerre, & la fit bien : si le succès n'en fut pas toujours avantageux, il n'y eut jamais de sa faute ; on lui opposa des Héros invincibles. Mahomet étoit d'une taille un peu au-dessus de la médiocre ; ses yeux étoient petits, mais vifs. Il étoit adroit dans tous les exercices du corps, vaillant, galant, prodigue, magnifique, habile à discerner le mérite ; du reste promt, obstiné, colére, ingrat, & se laissant gouverner absolument par ses Ministres.

SOLIMAN IV.

Soliman IV. de 1687, à 1691.

APrès la déposition de Mahomet IV. Soliman son frére fut élevé sur le Trône. Le commencement de son régne fut fertile en révoltes & en révolutions. Le Bacha de Romélie ayant rassemblé un Corps considérable de Spahis, porta la terreur jusques dans Constantinople, & rançonna toutes les Provinces soumises au Beglerbeg de Natolie. D'un autre côté les Janissaires ne pouvant obtenir du Visir Siavus, que Soliman avoit confirmé dans sa Charge, le présent qu'ils ont coutume d'exiger à chaque mutation d'Empereur, allerent l'attaquer dans son Palais ; ce Ministre, homme de courage, soutenu par des domestiques affectionnés, tua grand

SOLIMAN IV.

nombre de ſes aſſaſſins, & ne périt, qu'après avoir vendu chérement ſa vie. Son corps mis en piéces fut jetté par les fenêtres.

Ces émotions populaires, & ces troubles domeſtiques, donnerent aux Impériaux le loiſir de pouſſer leurs conquêtes. Après quatre mois de ſiége, ils ſe rendirent maîtres d'Agria, le plus fort boulevart de la haute Hongrie. La femme de Tékeli, Héroïne dont la valeur a mérité de grands éloges, forcée par la famine, ſe rendit à diſcrétion à l'Empereur Leopold, & lui remit cette fortereſſe, qu'elle avoit long-tems défendue contre les canons & les bombes du Comte de Mercy.

Ces pertes exciterent à Conſtantinople des murmures contre le nouveau Sultan. Le dérangement des Finances fomentoit ces troubles. On accuſoit Soliman de manquer de volonté plutôt que d'argent; l'aveu public qu'il fit de ſon indigence, fut ſeul capable d'appaiſer la ſédition prête à éclater (*a*).

Ce Prince haïſſoit la guerre, parce qu'elle ne lui permettoit pas de vaquer à ſon gré à la méditation de l'Alcoran, & à ſes pratiques ſuperſtitieuſes. Il députa donc à l'Empereur Leopold, Zuulficar Effendi & Mauro Cordato en qualité d'Ambaſſadeurs, pour demander la paix. Les conditions auxquelles on propoſoit de l'accorder, parurent trop dures: Soliman ſe fit violence, & reprit les armes avec d'autant plus d'ardeur, que pendant la négociation

(*a*) Il envoya vendre au marché ſes propres bijoux, pour louer les chevaux, les mulets & les chameaux néceſſaires à ſon voyage d'Andrinople.

les Impériaux avoient pris Albe-Royale, tandis que l'Electeur de Baviére se rendoit maître de Bellegrade, & que le Prince de Bade battoit les Ottomans en Bosnie.

Mais à peine le Sultan étoit arrivé à Sophie, qu'on lui annonça que Ségidivar, Ville fameuse par la mort de Soliman I. s'étoit rendue aux Allemans; ce qui l'étonna davantage, ce fut d'apprendre qu'ils marchoient à lui, tandis qu'il les croyoit occupés à faire tête aux François. La frayeur l'arrêta; il remit le commandement de l'armée au Sérafkier Rijib-Bacha, & lui enjoignit de ne point hazarder de bataille trop légérement. Cependant trompé par un Astrologue qui lui promettoit la victoire, ce Général eut l'imprudence de présenter bataille aux ennemis sur les bords de la Morave; & il la perdit: il ramena ensuite les débris de son armée à Nissa, où sans que son malheur l'eût rendu plus sage, il se laissa séduire une seconde fois par son Astrologue. Sa déroute entiére ouvrit toute la Servie aux ennemis. A ces nouvelles, Soliman se retira d'abord à Andrinople, & de là à Constantinople. Ce fut là que le grand Visir Tekkiurdaghi Mustapha, homme peu versé dans ce qui concerne la guerre & l'administration des affaires civiles, fut déposé, & Kioprili (*a*) mis à sa place. Ce Ministre plein de

(*a*) Le pére de ce Visir étoit un Renégat François, né en Champagne près de Châlons, dans un village appellé Cuperli, dont il avoit pris le nom, étant Sergent dans une Compagnie d'Infanterie. Un meurtre qu'il commit, l'obligea de prendre la fuite; & la barque où il étoit ayant été prise par des Corsaires Turcs, il aima mieux prendre le Turban que de se voir attaché à la rame. Comme il étoit

SOLIMAN IV.

zéle & de prudence commença par réformer les Finances & la discipline militaire, espérant par-là couper la racine des maux que souffroit l'Empire. Il se mit ensuite en Campagne, prit Schéhirkiri, petite Ville en Servie, Bellegrade, & Lippa au-delà du Danube. Tékeli de son côté secondant les efforts du nouveau Visir, s'empara de la Transilvanie contre les dispositions de Michel Apaphi, qui avoit nommé l'Empereur Léopold son héritier.

Ces premiers avantages avoient donné une face plus riante aux affaires du Sultan; mais ses succès ne furent pas de longue durée. Le Prince de Bade chassa Tékeli de la Transilvanie, & le força de chercher un azile à Constantinople; en même-tems le Capitan Bacha fut mis en fuite par Daniel Delphini, Amiral des Vénitiens, qui s'étoient rendus maîtres de toute la Morée, à l'exception de Movembazie.

Les heureux exploits de Kioprili ne servirent qu'à lui faire mieux sentir les revers de la fortune. Il ramena son armée à Constantinople, où l'accueil favorable que lui fit le Sultan, redoubla l'ardeur dont il brûloit de venger sur les ennemis de l'Etat les pertes qu'il venoit de faire. La mort de Soliman suspendit ses préparatifs, & lui donna d'autres soins. Ce Prince étoit alors âgé de 52 ans, dont il en avoit régné trois & 9 mois.

très-bienfait, il tarda peu à entrer dans le Corps des Janniffaires, où sa valeur lui fit avoir des emplois de distinction. Il obtint un Timar; & poussa si bien son fils, que par dégrés il parvint à la premiére Charge de l'Empire. Voilà, dit l'Auteur d'où je tire ce fait, la vérité, & de l'origine & du nom des Cuproli; tout ce qu'on a dit au contraire est supposé.

Cet Empereur fut le plus exact observateur de la Loi de Mahomet. Il étoit un peu gros, d'une taille haute, droite & majestueuse. Il avoit le visage doux, les yeux grands & noirs, le teint vif & beau, le nez & la bouche admirables, la main blanche & charnue. Sa barbe plate & noire étoit mêlée de quelques poils blancs. Il étoit adroit aux éxercices, qui ne demandoient pas un grand travail. Naturellement mélancholique & dissimulé, il parloit peu; & soit par politique, ou par inclination, il s'étoit appliqué à l'étude de l'Alcoran, qu'il expliquoit en Docteur. Du reste il étoit généreux, libéral, fin & hardi. Son cœur étoit susceptible d'amour; mais il en sçavoit admirablement bien cacher les secrets. SOLIMAN IV.

ACHMET II.

Depuis la mort de Soliman leur oncle, Mustapha & Achmet, tous deux fils de Mahomet IV. ne pouvoient toucher au Trône de plus près; mais le Grand Visir Kioprili, qui avoit eu la principale part à la déposition de leur pére, crut sa charge & sa vie intéressées à les exclure de l'Empire. Il s'opposa donc à leur élévation, & proposa Achmet, fils d'Ibrahim, qui fut salué Empereur deux jours après la mort de Soliman. Le peu de génie du nouveau Sultan assûroit sans difficulté à Kioprili toute l'autorité. Confus lui-même & honteux d'un choix, qui faisoit si peu d'honneur à son discernement, ou qui même pouvoit servir à ren- ACHMET III. de 1691, à 1695.

dre ſon ambition plus manifeſte, il ſe hâta d'emmener ſon idole à Andrinople. Le Kiſlar-Aga qui avoit pénétré toutes les intentions du Viſir, dont il redoutoit la domination, forma le deſſein de le détruire dans l'eſprit d'Achmet, ſous l'apparence d'un zéle véritable & ſincére pour la perſonne de ce Prince. Il lui inſinua, que le Viſir ſongeoit à le détrôner, pour mettre à ſa place Muſtapha fils de Mahomet : il l'aſſûra que toutes les meſures étoient priſes pour cela, & qu'il en avoit été informé par le Sécretaire même du Viſir.

Ce complot n'eut rien de funeſte, que pour le Délateur. Un muet qui avoit levé la portiére lors de l'entretien du Kiſlar-Aga avec le Sultan, ayant compris le ſujet de leur converſation au mouvement de leurs lévres & à leurs geſtes, en avoit averti Kioprili. Sur cet avis, après avoir pris de juſtes meſures avec ſes créatures, ce Miniſtre refuſa d'abord d'obéir à l'ordre du Sultan qui le mandoit au Serrail : il fit plus ; pour ſe venger du Kiſlar-Aga, il fit ſçavoir à ſa Hauteſſe, que l'armée demandoit réſolument l'éloignement de cet Officier, ce qu'il réitéra à diverſes repriſes.

Engagé dans une guerre ſanglante, Achmet connoiſſoit trop le prix d'un Miniſtre tel que Kioprili, pour oſer lui refuſer ſatisfaction : il ſe laiſſa déſabuſer ſur la conſpiration que le Kiſlar-Aga avoit imaginée, rendit ſes bonnes graces au Viſir, & exila le calomniateur en Egypte. Son Sécretaire, complice ſans doute de l'impoſture, fut pendu dans ſon habit d'Office, avec ſon écritoire d'argent pendue à ſa ceinture.

Après

Achmet II.

Après cette exécution, Kioprili passa la Save, & défit à la vûe des Impériaux cinq mille hommes, que le Prince de Bade faisoit venir pour renforcer son armée. Les Allemans vengerent la mort de leurs Compatriotes au-delà de leur espérance. La bataille s'étant engagée, & leur position désavantageuse ne leur laissant plus d'autre espoir, que celui de vendre leur vie bien cher, ils se battirent avec une valeur plus qu'héroïque. Après six heures d'un combat opiniâtré, la victoire balançoit encore, & sembloit même pencher pour les Infidèles, lorsque la mort du Visir la fixa du côté des Chrétiens. Les premiers perdirent dans cette Action leur bagage, leur canon & vingt-huit mille hommes. L'Empereur n'en perdit que trois mille, & les cinq Régimens qui avoient été coupés avant la bataille (*a*). Pour premier fruit de cette victoire, le Prince de Bade alla reprendre Lippa, dont les Turcs s'étoient emparés l'année précédente.

Je n'entre point dans un plus long détail; je remarquerai seulement, que sous Achmet les armes Ottomanes furent malheureuses en Europe. Elles ne réussirent pas mieux en Asie, où Emir Mahomet, Prince Arabe, à la tête d'un Corps considérable de troupes du pays, attaqua & pilla la Caravanne de la Méque, mit le siége devant cette Ville qu'il leva ensuite par respect, & défit par stratagême le Beglerbeg de Damas & tous les Ba-

(*a*) L'Empereur Léopold ayant appris cette victoire, dit qu'il ne souhaitoit pas d'être souvent vainqueur à ce prix, regardant la perte de huit régimens Allemans, comme ne pouvant être réparée en trois ans.

Achmet II. chas du voiſinage, que ce dernier avoit appellés à ſon ſecours. Environné de toutes parts de fiers ennemis, & vivement touché de tant de malheurs, qui ſembloient annoncer la ruine totale de l'Empire, Achmet en mourut de douleur dans la cinquantiéme année de ſon âge, & la quatriéme de ſon régne.

Cet Empereur auſſi dévot Muſulman que Soliman ſon frére, n'étoit pas d'une figure moins difforme. Il avoit l'eſprit un peu plus vif; mais ſa trop grande crédulité le rendit un fort mauvais Juge: le dernier qui lui parloit avoit toujours raiſon, même dans les affaires les plus importantes.

MUSTAPHA II.

Mustapha II. de 1695, à 1703.

Achmet avoit à peine rendu l'eſprit, que le Viſir Tarabolus-Ali-Pacha, propoſa pour Sultan Ibrahim, fils du même Achmet, dans l'eſpérance de gouverner l'Empire ſous un enfant âgé de trois ans. Il ne pouvoit ſe flatter du même avantage, ſi Muſtapha fils de Mahomet IV. montoit ſur le Trône, ce Prince qui à un eſprit mûr & plein de vigueur joignoit une grande capacité, ne devant pas probablement lui laiſſer beaucoup d'autorité ſous ſon régne. C'étoit dans les mêmes vûes, que Kioprili l'avoit déja une fois écarté du Trône; mais Tarabolus ne réuſſit pas dans ſon deſſein avec le même bonheur que ce Miniſtre: ſans entrer dans les raiſons du Viſir, les Officiers du Serrail ſaluerent Muſtapha Empereur.

Auſſitôt après ſon couronnement, ce Prince déclara qu'il vouloit commander l'armée en perſonne, & la fit camper hors des murs de Conſtantinople. Ce fut là que déguiſé & inconnu parmi les Soldats, il apprit de leurs diſcours, que le Viſir diſpoſoit de tout ſans lui en donner connoiſſance. Il fut d'autant plus vivement offenſé de cette conduite, qu'il ſe piquoit d'une grande ſupériorité de génie ſur ſes oncles & ſur ſes prédéceſſeurs. Auſſi cette découverte coûta-t-elle la vie à Tarabolus. Elmas-Pacha, qui peu auparavant avoit été fait Kaïmacan, fut nommé pour lui ſuccéder au Viſiriat.

MUSTAPHA II.

Muſtapha auſſitôt après paſſa le Danube à Bellegrade, prit Lippa & Titul, & défit après trois attaques réitérées ſept mille Allemans tirés de Tranſilvanie, que Veterani conduiſoit vers l'armée Impériale. Elle étoit commandée par Fréderic-Auguſte Electeur de Saxe; & le Sultan n'en étoit éloigné que de huit heures de chemin. Dans la même année la flotte des Vénitiens fut miſe en fuite, & Mezzo-Morto reprit Chio: Arlan-Pacha, Gouverneur de Tripoli, ayant eſcorté la Caravane des Pélerins de la Méque, châtia auſſi le Prince Arabe, dont la rebellion avoit commencé ſous Achmet II.

Dans la ſeconde Campagne, Muſtapha obligea les Allemans à lever le ſiége de Temeſwar. Son premier Viſir les vainquit en bataille rangée; & par ſa nouvelle manœuvre, l'Amiral Mezzo-Morto tint en reſpect les Vénitiens, qui avoient mis le ſiége devant Dulcigno, port fameux ſur la mer

MUSTAPHA II.

Adriatique, qui servoit de retraite aux Pirates Turcs.

Vainqueur de toutes parts, Mustapha entra en triomphe dans Constantinople, où le Muphti lui ceignit le Cimeterre, selon la coutume pratiquée à l'égard des Sultans ses prédécesseurs. Animé par ses succès, ce Prince se crut destiné à rétablir la gloire & la splendeur du Trône Ottoman : il rejetta les offres de paix qui lui furent faites par les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, & se disposa à de nouvelles conquêtes. Le Prince Eugéne de Savoye que l'Empereur Léopold lui opposa, fit tout d'un coup changer de face à sa riante fortune. Ce Heros dont le nom fut la terreur des Infidèles, tailla en piéces quatorze mille Janissaires avec leur Aga Deli-Balta-Ogli, & tua en tout aux Turcs trente mille hommes en une seule journée : il obligea le Sultan lui-même de s'enfuir à Temeswar, où il changea d'habit, & d'où il ne regagna Constantinople, qu'à la faveur de son déguisement.

L'adversité & l'humeur pacifique du nouveau Visir disposerent Mustapha à la paix; elle fut enfin conclue par la négociation de Mauro-Cordato(*a*) le vingt-

(*a*) Presque tous les Auteurs attribuent à Tékeli cette longue guerre si funeste aux deux Empires; mais selon Ibrahim-Pacha, c'est lui faire injure, de l'accuser d'avoir conseillé le siége de Vienne. Je sçais de sçience certaine, dit un jour ce Ministre au Prince Démétrius Cantimir, que bien loin d'en avoir été l'auteur, il tâcha d'en dissuader par des projets tout contraires; & si l'on eût voulu l'en croire, l'Empire Ottoman n'auroit pas été exposé à un si grand déshonneur, Mahomet IV. ne se seroit pas vû sacrifié par la perte de sa dignité & de sa vie. J'aime mieux imputer cette guerre au Grand Visir Cara-Mustapha.

cinq Décembre 1698. Avec l'Empereur, ce fut une tréve de vingt-cinq ans, pendant laquelle on lui cédoit toutes ses conquêtes, & la partie de la Transilvanie dont il étoit alors en possession; l'autre partie, dépendante de la forteresse de Temeswar, resta sous la domination du Grand Seigneur (*a*). MUSTAPHA II.

Le Traité avec la Pologne fut une paix perpétuelle; les Turcs restituerent Kaminiek, & les Polonois ce qu'ils avoient pris dans la Moldavie (*b*).

Avec la République de Venise, ce fut d'abord une tréve, convertie depuis en Traité de paix en 1701. Par ce traité les Vénitiens demeurerent maîtres de la Morée, jusqu'aux ruines de l'ancienne muraille bâtie dans l'Isthme (*c*).

A l'égard des Russiens, on ne fit avec eux qu'une tréve de deux ans, qui fut prolongée ensuite pour trente années, le Czar restant en possession de ses conquêtes.

Ces traités furent confirmés par de magnifiques Ambassades envoyées de part & d'autre. Comme dans la tréve avec l'Empereur il n'avoit été rien stipulé en faveur du Comte de Tékeli, le Grand Seigneur lui assigna pour son entretien les Terres & Villes de Widin, Caranzebs & Lugos avec leurs dépendances, & le déclara Prince de Widin.

Quoique depuis cette paix l'Empire Ottoman n'eût rien à démêler avec aucun Prince, le calme n'y étoit pas encore rétabli. Les Arabes & quelques

(*a*) Voyez ce Traité au Corps diplomatique, Tome VII. Part. II. pag. 448.

(*b*) Voyez ce Traité *ibid.* pag. 451.

(*c*) Voyez ce Traité *ibid.* pag. 454.

MUSTAPHA II. autres peuples de l'Aſie ſe ſouleverent ; & ce ne fut pas ſans verſer beaucoup de ſang, qu'on les fit rentrer dans leur devoir. Pluſieurs autres malheurs affligerent l'Empire. Le fils du Sultan mourut ; le feu prit à Conſtantinople, & y fit de grands ravages ; le tonnerre tomba ſur une ſuperbe moſquée, & la réduiſit en cendres ; le Serrail penſa avoir le même ſort ; & le fauxbourg de Péra où logent tous les Miniſtres des Princes Chrétiens, fut preſque entiérement brûlé. Pour comble de malheurs, la Caravanne de la Mecque tomba entre les mains des Arabes, qui y tuerent, dit-on, plus de vingt-cinq mille perſonnes. Tant d'événemens funeſtes jetterent la conſternation dans les eſprits ; bien-tôt elle dégénéra en mauvaiſe humeur, & la mauvaiſe humeur en inſolence. Cette diſpoſition annonce ordinairement une révolution prochaine. Quelques milices ſe ſouleverent dans Conſtantinople faute de payement, & y maſſacrerent le Tréſorier. Les Janiſſaires & les Spahis ſe joignirent aux mutins, & ſe plaignirent de la trop grande autorité de la Sultane Validé & du Muphti, qui retenoit, diſoient-ils, le Sultan hors de ſa Capitale, pour le mieux gouverner.

Muſtapha de ſon côté débaraſſé des ſoins fatiguans d'une guerre longue & opiniâtre, chercha à noyer dans les plaiſirs l'amer ſouvenir de ſes pertes. Il ſe retira à Andrinople, & abandonna l'adminiſtration de l'Empire à ſon Viſir Huſeim-Pacha, qui n'en jouit pas long-tems.

Daltaban ſon ſucceſſeur eut regret aux Places,

que la paix avoit laiſſées au pouvoir de l'Empereur, & fit tous ſes efforts pour renouveller la guerre; il réſolut même de faire étrangler le Muphti, parce qu'il s'oppoſoit à ſes deſſeins : mais ce dernier informé de la trahiſon, ſéduiſit le trop crédule Muſtapha, qui en faiſant mourir ſon premier Miniſtre, forma lui-même l'orage qui l'écraſa. Tous les Ordres de l'Empire ſe révolterent de concert, au récit de ce qui venoit de ſe paſſer à Andrinople; l'Ulema (*a*), la Milice, les Citoyens de Conſtantinople indignés du déſordre général introduit dans le miniſtére, créerent de leur propre autorité un nouveau Viſir & un Muphti, & fermerent les portes de la Ville.

Muſtapha reconnut trop tard la faute qu'il avoit faite. Les douceurs de ſa retraite lui firent mieux enviſager toutes les horreurs d'une guerre civile; il chercha à la prévenir, & fit faire des propoſitions aux révoltés : mais loin de ſe rendre, ils maltraiterent les Députés, forcerent le Serrail, enleverent l'étendart de la Loi, & marcherent à Andrinople, où étoit le Sultan. A cette nouvelle il prit les armes, & ſe détermina à vaincre par la force ceux qu'il n'avoit pu gagner par bonté; mais ſes troupes l'abandonnerent, & il ſe vit contraint de livrer le Muphti à toute la rage des rebelles, qui après lui avoir fait ſouffrir mille indignités, jetterent ſon corps dans la riviere. Le Grand Viſir prit la fuite avec Mauro-Cordato.

Ce n'étoit là que la premiére ſcène de la révolte.

(*a*) C'eſt le corps des Imans, & hommes de Loix.

MUSTAPHA II. Bientôt après l'infortuné Mustapha apprit que les mutins devenus plus insolens par son indulgence, demandoient son frére pour remplir sa place. Il la quitta en apparence sans regret, & salua lui-même Achmet Empereur. *Souviens-toi, mon frére*, lui dit-il, *que tant que j'ai été sur le Trône, je t'ai laissé vivre avec une entiére liberté; je te prie d'en user de même envers moi. Tu es appellé à l'Empire: il n'y a rien en cela que de juste; tu es fils & frére d'Empereur: mais n'oublie jamais que ce sont des traîtres, qui ont été les instrumens de ton élévation; si tu laisses leur attentat impuni, ils ne tarderont pas à te faire essuyer le même traitement.*

Mustapha fut déposé au commencement du mois de Septembre 1703. Achmet son frére le faisant marcher devant lui dans un carosse fermé, arriva à Constantinople, où le Muphti & son fils furent exécutés, après avoir été appliqués à la question, pour déclarer où étoit caché leur trésor. Cette révolte fut regardée comme une des plus grandes, qui eussent éclaté depuis la fondation de l'Empire.

Au bout de six mois Mustapha mourut de mélancolie, dans l'appartement qu'Achmet avoit occupé. Les heureux commencemens de son régne avoient fait naître les plus belles espérances; aussi peut-on dire qu'il ne méritoit pas une fin si triste. Il aima la justice, & fut fort attaché à sa Religion. La paix de Carlowitz, bien loin de rejaillir à sa honte, doit au contraire lui faire honneur; puisque par ce Traité il trouva le secret de s'accorder avec tant de Puissances liguées

contre

contre lui; ſon pére & ſes oncles l'avoient long-tems ſouhaité, ſans pouvoir y réuſſir.

ACHMET III.

Achmet III. de 1703, à 1730.

ACHMET III. vingt-ſeptiéme Empereur des Turcs, monta ſur le Trône au mois de Septembre 1703. après la dépoſition de ſon frére Muſtapha. Il confirma d'abord dans leurs emplois tous ceux qui avoient été placés par les Conjurés : cette complaiſance écarta tous les ſoupçons, & paſſa dans l'eſprit des mutins pour une amniſtie générale. A ces premiéres marques de faveur à leur égard, le nouveau Sultan joignit des maniéres populaires, & fit libéralement les largeſſes ordinaires à tous les renouvellemens. C'étoit un leurre, pour endormir le corps des Conjurés, dont il ſçut ſe défaire en détail, en les diſperſant en pluſieurs endroits differéns, & les faiſant mourir les uns après les autres.

Les commencemens du nouveau régne, aſſez tranquilles d'ailleurs, furent ſurtout remarquables par un événement, dont il n'y avoit point encore eu d'exemple, & dont vraiſemblablement il y en aura peu dans la ſuite. Ce fut le réſultat de la guerre, qui s'étoit allumée dans le Nord entre les Rois de Suéde & de Pologne. Celui-ci avoit eu du deſſous, & le Monarque victorieux avoit engagé les Polonois déja portés au changement, à détrôner le Roi Auguſte, pour élire en ſa place Staniſlas, Palatin de Poſnanie, aujourd'hui Roi de Pologne, & Duc

ACHMET III.

de Lorraine (*a*). Non content de cette vengeance éclatante, Charle XII. voulut encore mettre ſon ennemi térraſſé hors d'état de ſe relever jamais. Il le ſuivit en Saxe, qui étoit ſon patrimoine, & leva ſur cet Electorat de ſi grandes ſommes, qu'en l'épuiſant, il força l'Electeur de terminer la guerre. Auguſte n'ayant plus la force de réſiſter, en paſſa par tout ce que l'on voulut, abdiqua la Couronne de Pologne, & reconnut Staniſlas pour Roi légitime (*b*).

Enflé de ſes ſuccès, Charle forme auſſi-tôt la réſolution de détrôner de même le Czar de Ruſſie, Pierre I. qui avoit pris le parti du Roi Auguſte contre la Suéde; il marche avec toutes ſes Forces contre les Moſcovites, remporte ſur eux quelques avantages, & perd lui-même la bataille de Pultowa le 29 Juillet 1709. C'étoit le premier revers, que Charle eût jamais eſſuyé; mais il fut ſi funeſte pour lui, qu'après cette perte, il ſe vit forcé de ſe réfugier chez les Turcs à Bender. L'année ſuivante, le Roi Staniſlas chaſſé de Pologne y alla auſſi chercher un azile, accompagné du Vaivode, du Palatin de Kiovie, & de pluſieurs autres Polonois de ſon parti, qui furent obligés de ſortir du Royaume à l'approche du Roi Auguſte; ce Prince y rentra auſſi-tôt après la défaite du Roi de Suéde. Les deux Souverains fugitifs furent traités par les Turcs avec toute la magnificence due à la Majeſté Royale, & en leur faveur le Sultan Achmet rompit avec

(*a*) Depuis le 18 Janvier 1737.
(*b*) Le 8. Avril 1707.

le Czar Pierre, qui avoit été compris dans le Traité de Carlowitz. Achmet III.

Les grandes qualités de ce Monarque ont fait trop de bruit dans l'Europe, pour m'étendre ici ſur ſon ſujet. Un Auteur ingénieux & délicat nous a tracé le portrait de ſon rival. Ainſi ſans entrer dans le détail de ce qui concerne ces deux grands Princes, je me contente de dire, que le Grand Seigneur tint l'armée Moſcovite comme enfermée derriére la Riviére de Pruth, & força enfin le Czar de lui céder Aſoph, & pluſieurs autres Places (*a*).

Achmet étoit trop flatté du ſuccès, qu'il venoit d'avoir en ſi peu de tems contre les Ruſſiens, pour ne pas tenter la même fortune, en tournant ſes armes contre d'autres Puiſſances de l'Europe. Les Vénitiens furent les premiers auxquels il déclara la guerre. L'arrivée de ſa flotte dans la Morée en 1715. fut la marque de ſa rupture avec la République : il fit la même année la conquête de la plus grande partie de cette Province ; mais en 1716. ayant rompu avec l'Empereur Charle VI. il fut battu en Hongrie près de Petterwaradin. Cette défaite entraîna la levée du ſiége de Corfou ; & preſque en même tems ſes troupes abandonnerent toute cette Iſle. Ce ne fut pas la ſeule perte que fit le Sultan pendant cette Campagne : la forte place de Témeſwar ſe rendit par capitulation aux troupes Impériales, commandées par le Prince Eugéne de Savoie.

(*a*) Ce Traité fut ſigné & ratifié à Conſtantinople le 15 Avril 1712. par l'entremiſe des Ambaſſadeurs d'Angleterre, & de Hollande. Voyez *le Corps diplomatique*, *Tom.* 8. *pag.* 297.

ACHMET III.

L'année 1717. ne lui fut pas plus favorable : quelque nombreuſes que fuſſent ſes armées, elles furent battues le 16 Août devant Bellegrade, dont les Impériaux avoient formé le ſiége, & qu'ils prirent quelques jours après.

Tant de fâcheux événemens contraignirent Achmet d'entrer en négociation ; & la paix fut concluе à Paſſarowitz le 21 Juillet 1718. à condition que les Chrétiens garderoient ce dont ils étoient alors en poſſeſſion (*a*).

A peine le Sultan avoit goûté pendant quatre ans les douceurs de la paix, qu'il voulut s'expoſer de nouveau aux viciſſitudes de la guerre, en prenant part aux troubles qui agitoient la Perſe. Il s'empara d'abord des Provinces qui étoient le plus à ſa bienſéance ; & comme par cette invaſion il s'étoit brouillé avec la Moſcovie, il renouvella avec elle en 1724. l'ancien Traité de paix, afin d'être plus en état de pourſuivre ſes deſſeins du côté de l'Orient.

Achmet pouſſant ſa pointe, fit de nouvelles conquêtes de ce côté-là, & sembloit les avoir affermies par la paix, qu'il conclut en 1727. avec Eſſéreff, uſurpateur du Trône de Perſe (*b*) ; mais celui-ci ayant été défait dans une bataille, & chaſſé du Trône en 1730. par le jeune Schah-Thamas, fils aîné du Sophi dépoſſédé, Achmet eut une nouvelle guerre à ſoutenir contre ce dernier, qui voulut réunir tous les fleurons de ſa Couronne, que le malheur

(*a*) Voyez ce Traité au *Corps diplomatique*, *Tom.* 8. *pag.* 620.

(*b*) Supplément du Corps diplomatique, *Tome* 3. *Part. II. pag.* 208.

des tems en avoit distraits. Ce jeune Prince poursuivit avec vigueur le recouvrement des Etats de son pére : après une Ambassade solemnelle qu'il envoya à Constantinople, pour demander la restitution de tous les pays conquis sur la Perse, il assiégea Tauris ; & ce siége couta la liberté aux Ambassadeurs Persans, qui furent relégués au Château de Ténédos.

En attendant que le Divan pût rassembler l'armée de deux cens mille hommes, qu'il avoit résolu d'opposer au Roi de Perse, le Bacha Cuperli, qui commandoit en chef sur la frontiére, eut ordre de faire marcher du côté de Tauris toutes les troupes qui se trouveroient dans le pays. En effet ayant formé une armée de quarante mille hommes, ce Général en détacha quatre mille, pour escorter un convoi de six cens chameaux chargés de vivres & de munitions de guerre, qu'il envoyoit au secours de la Ville assiégée. Le détachement fut battu, & le convoi enlevé ; le Bacha lui-même ayant été surpris dans sa marche, fut défait, & obligé de se retirer du côté d'Erivan, sans pouvoir conserver aucune communication avec Tauris.

Cette premiére défaite des Turcs, quoique peu importante, donna lieu au détrônement d'Achmet III. ainsi que je le rapporterai au Livre de la Politique, en parlant plus au long du malheur de ce Sultan. L'humiliation des armes Ottomanes dans la Perse rendit les Turcs inconsolables : ils en rejetterent la faute sur le ministére ; enfin le Sultan eut le même sort que son frére Mustapha & que son pére Mahomet, après un

ACHMET III.

régne de vingt-huit ans. Achmet dépouillé de l'Empire ſe retira dans l'appartement des Sultans dépoſés, où il gouverne encore actuellement l'Etat par les bons conſeils qu'il donne à ſon neveu, & où il jouit d'ailleurs de toute ſorte de liberté. Quelques années avant ſa chute, ce Prince s'étoit appliqué à introduire un meilleur ordre dans les Finances; & en 1728. il avoit établi dans le Serrail une Imprimerie, malgré les fortes repréſentations du Muphti, qui prétendoit que l'impreſſion étoit expreſſément défendue par l'Alcoran.

» Achmet III. dit un Auteur, étoit d'une taille » au deſſus de la commune, aſſez bien fait, d'u» ne figure longue, ſéche & biſe. Il avoit la phy» ſionomie ambigue, le regard doux, le main» tien efféminé. On admiroit en lui un air de » bonté, dont la nature ſemble n'avoir enrichi cer» tains hommes, que pour leur faire aimer la ver» tu. Il eſt conſtant qu'excepté l'amour des fem» mes & l'avarice, il n'avoit preſque point d'au» tres mauvaiſes qualités. La volupté avoit éner» vé ſon courage : il n'aimoit ni la chaſſe ni la » guerre; tout ſon plaiſir conſiſtoit à être renfermé » parmi ſes femmes, avec leſquelles il s'occupoit » à broder divers ouvrages, ou à monter quelque» fois à cheval pour parcourir les rues de Conſ» tantinople, de Galata & de Péra, dont il ne s'é» loignoit preſque jamais. Il étoit doux, affable, » & ſe faiſoit voir volontiers à ſes peuples. Il par» loit toujours avec cette Majeſté affectueuſe, » qui verſe l'amour & la perſuaſion dans le cœur.

MAHMOUTH,
OU
MAHOMET V.

Achmet s'étant démis de bonne grace, Mahomet V. fils de ſon frére Muſtapha , reçut le Sceptre des mains des Conjurés, dont, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il ſçut habilement diſſimuler l'audace. MAHMOUTH, depuis 1730.

Ce Prince né à Bellegrade le dix-huit Septembre 1696. fut proclamé Empereur des Turcs les premier & cinq Octobre 1730. La cérémonie de ſon couronnement ſe fit le lendemain; & il promit aux Rebelles de faire la paix avec la Perſe : mais cette paix n'ayant pas eu lieu auſſitôt qu'ils le ſouhaitoient , les Janiſſaires ſe ſouleverent de nouveau, s'attrouperent le vingt-ſept Novembre ſuivant, & demanderent inſolemment au Sultan qu'il s'accordât avec leurs confréres les Perſans & Muſulmans à tel prix que ce fût. Sans cela ils le menacerent de le dépoſer, & de remettre ſur le Trône l'ancien Sultan, à qui, diſoient-ils, ils n'avoient ôté le Sceptre que pour le même ſujet ; ils exigerent encore, qu'il les conduisît contre tels autres ennemis qu'il jugeroit à propos. Mahomet acquieſça en apparence aux demandes des ſéditieux, & les appaiſa , en donnant ſes ordres pour faire marcher des troupes vers les frontiéres de la Hongrie & de l'Ukraine, & en faiſant armer ſur la Méditerranée; mais ayant éloigné par cette feinte les plus mutins, il fit punir de mort les principaux auteurs de la révolte.

MAHMOUTH. Cependant la guerre continuoit en Perſe. Pendant les troubles de la Cour Ottomane, Schah-Thamas avoit preſſé avec vigueur le ſiége de Tauris, & s'en étoit rendu maître, après avoir taillé en piéces quinze mille hommes, qui venoient du Caire au ſecours des Aſſiégés. Dans ces circonſtances, Topal-Oſman devênu Grand Viſir, détermina le nouveau Sultan à demander la paix: mais les conditions exorbitantes propoſées de la part du Roi de Perſe, que ſes ſuccès avoient rendu plus fier, en empêcherent alors la concluſion. Enfin les Perſans ayant été défaits près d'Erivan & près d'Amadan, Schah-Tamas perdit courage, demanda la paix à ſon tour; & après pluſieurs conférences tenues à ce ſujet, le traité fut conclu au mois de Janvier 1732. Par ce traité les deux Cours convinrent, que l'Araxes ſerviroit de bornes aux deux Empires. La Place d'Erivan, la Province de Georgie, & quelques autres voiſines de l'Arabie & de l'embouchure de l'Euphrate, furent cédées à perpétuité à la Porte: celle-ci de ſon côté rendit à la Perſe tout le reſte des Provinces conquiſes, en particulier celle d'Aderbeitzan, où ſont les villes de Tauris & d'Ardebill; à la charge cependant, que pour la ceſſion de ces Places, le Roi de Perſe enverroit tous les ans à la Porte vingt mille Séquins, & vingt mille Ocques de Soie (*a*).

(*a*) Projet de ce Traité, Gazette de France 16 Février 1732. n°. 7. 8. Hiſtoire de Thamas-Kouli-Kan, pag. 124. & ſuiv.

Cette

Cette paix ſembloit devoir ramener la tranquillité entre ces deux grands Empires; mais Thamas-Kouli-Kan, ce Général fameux dans l'Hiſtoire de ce ſiécle, n'avoit jamais approuvé le traité que Schah-Thamas avoit ſigné: au contraire il en avoit écrit au Roi en des termes très-forts. Noncontent de ces démarches lentes, il rendit public un manifeſte contre la paix, marcha à Iſpahan avec ſon armée, fit dépoſer Schah-Thamas, & mit à ſa place Abbas III. qui après lui avoir donné ſa ſœur en mariage, le déclara Régent du Royaume: en cette qualité il rompit toute correſpondance avec la Porte, quelques mois immédiatement après la fin de la premiére guerre.

D'abord ce Général, qui pour donner de l'occupation à l'ennemi, avoit fait alliance avec la Ruſſie, s'empara d'un des fauxbourgs de Bagdad; mais les Turcs conduits par Topal-Oſman le forcerent de lever le ſiége de cette Ville. Il reçut enſuite la même humiliation devant Moſul. Les grands Hommes ſont ſupérieurs aux coups de la fortune; loin de perdre courage, leur ardeur ſe ranime à la vûe de ſes revers. Après avoir rétabli ſon armée, Thamas marcha aux ennemis dans cette fameuſe journée, qui entraîna la perte de toutes leurs conquêtes, & qui fraya au vainqueur le chemin du Trône de Perſe, qu'il oſa uſurper. Cette bataille qui ſe donna le 26 Septembre 1723. coûta la vie au Viſir Topal-Oſman. Il avoit pris de juſtes meſures: rien n'avoit échappé à ſa pénétration, à ſa prévoyance; il ne manqua ni de ſageſſe ni de

MAHMOUTH

courage : il mourut les armes à la main ; & ſon vainqueur rendit juſtice à ſon mérite, en renvoyant ſon corps à Bagdad dans ſa propre litiére, afin que les Turcs eux-mêmes lui fiſſent des obſéques convenables. Le deux Juin de l'année ſuivante, Thamas Kouli-Kan battit encore près d'Erivan l'armée Ottomane, commandée par le Général Cuperli : cinquante mille Turcs furent tués ou bleſſés dans cette Action ; toute l'artillerie, les bagages, la caiſſe militaire, furent le butin du vainqueur, qui remit la ville d'Erivan ſous ſa domination, & qui, la Campagne ſuivante, reconquit la Géorgie & l'Arménie.

Tant de victoires porterent Thamas Kouli-Kan ſur le Trône de Perſe, après la mort de Schah-Thamas & de ſon fils Abbas III. La défaite de Topal-Oſman avoit fait d'abord déſirer la paix au Sultan Mahomet ; & elle n'avoit été différée qu'à la perſuaſion du Grand Viſir. La nouvelle de la derniére défaite ayant été portée à Conſtantinople par les fuyards de l'armée vaincue, elle jetta l'allarme dans cette Capitale. Mahomet irrité contre ſon premier Miniſtre, qui s'étant oppoſé à la paix l'année précédente, ſembloit être la principale cauſe de ce dernier malheur, lui envoya demander le Sceau de l'Empire, & l'exila dans l'iſle de Mételin. Kara-Achmet, Pacha de Bagdad, fut nommé pour remplir ſa place ; mais il eut ordre de reſter ſur la frontiére juſqu'à la concluſion de la paix, pour laquelle on lui envoya de nouveaux pouvoirs. Les Plénipotentiaires des deux Empires s'aſſemblerent à

MAHMOUTH

Erzerom, & employerent toute l'année 1735. en négociations inutiles. Enfin les Turcs voyant les progrès de l'armée Persane dans l'Arménie & la Géorgie, consentirent à la cession entiére de ces deux Provinces; Thamas se relâcha de son côté. Le désir de réformer le nouvel Etat, qui venoit de le reconnoître pour son Souverain, le rendit plus traitable; il souhaita même la paix. Il fit donc des propositions plus raisonnables, qui furent acceptées après quelques légéres difficultés: elles portoient en substance, « 1°. Que la Porte se désisteroit de tou- » tes ses prétentions sur la Géorgie, sur les Provin- » ces d'Erivan & de Tauris, & sur les deux Ar- » ménies Persanes. 2°. Qu'elle renonceroit à toute » alliance avec le Mogol, & avec les ennemis de » la Perse. 3°. Qu'il seroit défendu aux Turcs d'ex- » poser à l'avenir dans leurs marchés publics aucun » esclave Persan, ou Géorgien; que ceux de ces deux » nations qui étoient actuellement en esclavage, » seroient rachetés aux dépens du Grand-Seigneur, » & auroient la liberté de retourner en Perse. 4°. Qu'il » seroit permis au Roi de Perse d'avoir à la Méque » une Mosquée particuliére, où les pélerins Persans » pussent faire leurs priéres selon leurs usages, & s'ins- » truire de l'Alcoran suivant l'explication d'Ali & de » ses successeurs; qu'on y établiroit des Receveurs » de la Nation, qui retireroient au profit du Roi tout » l'argent qui sortiroit de Perse pour la Religion. » 5°. Qu'on travailleroit sérieusement de part & » d'autre à réunir les Mahométans des deux sectes, » afin de faire cesser par la voie de conciliation

MAHMOUTH » l'antipathie, que la différence des opinions ſur la
» Religion cauſe depuis long-tems entre les Turcs
» & les Perſans. 6°. Que les Perſans pourroient faire
» librement le voyage de la Méque, paſſer & re-
» paſſer ſur les terres du Grand-Seigneur ſans être
» obligés de payer aucun tribut ni péage, & ſans
» être ſujets à aucune de ces avanies, que les Turcs
» ont coutume de leur faire.

Thamas Kouli-Kan avoit encore une raiſon particuliére, de ſouhaiter la concluſion de la paix; c'étoit de ſe faire reconnoître dans le Traité vrai & légitime Roi de Perſe par le Sultan. Cette condition fut le ſujet d'un article préliminaire & ſecret, que Thamas recommanda ſurtout à ſes Plénipotentiaires. Mahomet fit d'abord quelque difficulté de l'accorder; mais l'uſurpateur s'étoit rendu ſi redoutable, que ce Prince ſouſcrivit enfin à ſon élévation, & après avoir traité avec lui d'égal à égal, lui envoya un Ambaſſadeur, pour le féliciter ſur ſon avénement au Trône. Schah-Nadis (c'eſt ſous ce nom que Thamas Kouli-Kan fut proclamé) chargea de ſon côté Bakikan, un de ſes Plénipotentiaires à Erzerom, de ſe rendre à Conſtantinople en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire, pour recevoir la ratification du Traité. Cette paix avec la Perſe étoit ſi agréable à la Porte, qu'elle fit à Bakikan des honneurs extraordinaires : on le combla de riches préſens; & à ſon départ le Sultan lui fit remettre ſept cens eſclaves Perſans, de l'un & de l'autre ſexe, dont il avoit payé la rançon, & qu'il avoit fait équiper à ſes dépens.

En 1737, l'Impératrice de Russie ayant déclaré la guerre aux Turcs, l'Empereur Charle VI. crut sans doute l'occasion favorable pour faire de nouvelles conquêtes sur les Infidèles, & joignit ses armes à celles de la Czarine. Le succès de cette guerre, dit l'Historien de cet Empereur, ne répondit nullement aux grandes espérances, dont la Cour de Vienne s'étoit flattée. A la vérité les Allemans, conduits par le Comte de Seckendorff, assiégerent & prirent Nissa. Cet avantage n'empêcha cependant point, que Charles ne fût très-sensible à ce qui arriva en Croatie sur la Riviere d'Unna, à quelque distance de la forteresse de Wihatsch, où un Corps de six mille Impériaux fut surpris & battu par dix mille Turcs, qui leur tuerent près de trois mille hommes. Le Prince de Saxe Hildbourghauzen reçut en même-tems un échec considérable en Bosnie, près de Bagnaluk qu'il assiégeoit. Enfin sur ces entrefaites, après une vigoureuse résistance, Usitza se rendit à un détachement de la grande armée des Impériaux, & fut reprise aussi-tôt par les Turcs. Dix mille de ces derniers, qui en conduisirent la Garnison jusqu'à Bellegrade, ravagerent, pillerent & saccagerent dans le retour tous les villages de la Servie Impériale.

On attribua tous les malheurs de cette Campagne au Comte de Seckendorff, qui eut ordre de se rendre à Vienne, où on le mit aux arrêts. Le Général Doxat, qui avoit commandé dans Nissa, fut aussi arrêté, & condamné à perdre la tête.

La Campagne suivante fut encore plus malheu-

MAHMOUTH reuſe, & juſtifia en quelque ſorte la conduite du Comte de Seckendorff. L'armée manquant de vivres, fut ſouvent obligée de ſuſpendre ſa marche, de changer de route, & ne put former aucune entrepriſe d'importance, ni s'oppoſer avec aſſez de vigueur à celles des ennemis; après s'être rendus maîtres du petit Fort d'Uſitza, ils firent des courſes de tous côtés, pillant & ſaccageant toutes les contrées où ils purent pénétrer.

Cependant le Bacha de Widdin, qui de concert avec celui de Boſnie agiſſoit du côté de la Save, paſſa la porte de fer le vingtquatriéme Avril, à la tête de plus de vingt mille hommes; & s'étant emparé du vieux Orſowa, où le Général-Major Miſéroni perdit la vie, il bloqua le nouveau: enſuite il attaqua le poſte important de Meadia, ſitué à cinq lieues d'Orſowa, & couvrant de ce côté-là l'entrée du Bannat. Le Colonel Comte Picolomini, qui commandoit dans la Place, fut contraint de la rendre, faute de proviſions. Delà les Infidèles marcherent contre le nouvel Orſowa. Cette fortereſſe eſt ſituée dans une Iſle du Danube, & fut bâtie par ordre de l'Empereur après la paix de Paſſarowitz. Les Turcs commencerent par attaquer le Fort S^te^. Elizabeth, qui couvre la Place, & qui eſt ſitué vis-à-vis de l'Iſle, au pied des montagnes; mais l'armée Impériale commandée par le Grand-Duc les ayant battus ſur la montagne voiſine de Gornia, les força de lever le ſiége avec précipitation, & de rendre le poſte de Meadia. Les Impériaux paſſerent enſuite le Danube, & allerent ſe poſter avantageuſement près

de Semendria, pour obſerver les démarches des ennemis, dont le gros reſta tranquile à Gladova, entre Widdin & Orſowa. Delà le Grand Viſir envoyoit continuellement des troupes fraîches au Bacha, qui avoit entrepris le ſiége de cette derniére Place; ce qui ne put empêcher le Comte de Konigſeg de la ſecourir de vivres, de munitions, & de quelques troupes peu nombreuſes. La longue réſiſtance du Commandant, le grand nombre de ſoldats que les Aſſiégeans avoient perdus dans les aſſauts fréquens qu'ils avoient livrés au Fort Ste. Elizabeth, commençoient à rebuter le Bacha & ſon armée; on ſe flatoit de voir le ſiége bientôt levé, lorſque ce Général ayant aſſemblé les Janiſſaires de ſon Camp, leur promit à chacun une gratification de douze Ducats, & des penſions pour toute leur vie, s'ils vouloient tenter un nouvel aſſaut. Animées par ces magnifiques promeſſes, les troupes marcherent à la bréche avec furie; en même-tems le Bacha fit jouer une mine, qu'on avoit pratiquée ſous le Fort Ste Elizabeth. Le feu de l'artillerie & de la mouſquéterie fut prodigieux & continuel; les ouvrages du Fort furent emportés, & le Commandant de la Place fut contraint de battre la chamade pour éviter un nouvel aſſaut, les Turcs pouvant aiſément s'approcher du corps de la Place, parceque les eaux du Danube s'étoient tellement retirées, qu'elles laiſſoient à ſec les ſables des environs de l'Iſle. D'ailleurs il étoit impoſſible de tenir plus long-tems; le canon des Turcs avoit déja fait des bréches conſidérables, & la Garniſon étoit réduite à huit cens hommes, de

MAHMOUTH deux mille qui étoient dans la Place au commencement du siége.

La perte d'Orsowa fut d'autant plus sensible à la Cour de Vienne, qu'elle ouvroit le Danube aux Turcs, qui delà pouvoient faire remonter leurs vaisseaux jusqu'à Bellegrade. Contraints de se tenir sur la défensive, les Impériaux ne songérent plus qu'à faire entrer toute leur Infanterie dans cette derniére Place; & ils l'exécuterent malgré le Grand Visir, qui se retira vers Nissa, & abandonna quelques postes dont il s'étoit emparé entre cette Forteresse & Orsowa. Bientôt après il se rendit à Constantinople, & y fit une entrée triomphante.

Quelques précautions que l'Empereur eût pû prendre, pour prévenir les inconvéniens qui avoient fait échouer les Comtes de Seckendorff & de Konigseg, la Campagne de 1739. fut aussi malheureuse, que les deux précédentes, malgré la bravoure & la grande expérience du Comte de Wallis, que Charle avoit mis à la tête de ses troupes. Deux batailles malheureuses (*a*) précéderent la reddition de Bellegrade, que les Turcs avoient d'abord assiégée du côté de la Servie, depuis que l'armée Impériale avoit abandonné les lignes du Prince Eugéne. La crainte que la Place ne fût emportée d'assaut, & que les Ennemis ne poussassent plus loin leurs conquêtes, détermina le Comte de Neuperg à accorder au Grand Visir des conditions beaucoup plus avantageuses, qu'il n'eût fait dans des circonstances moins fâ-

(*a*) Celle de Crotzka, petit village situé à cinq lieues de Bellegrade, du 2 Juillet; & celle de Panzova, du 31 du même mois.

cheuses

cheuſes. L'épuiſement des finances, la diminution de l'armée, tout faiſoit penſer que les Turcs réuſſiroient dans leur entrepriſe, & peut-être pénétreroient juſqu'à Vienne, s'ils emportoient Bellegrade de vive force.

Par le Traité on convint, 1°. Que la Forteresſſe de Bellegrade ſeroit rendue aux Turcs avec ſon ancienne enceinte, les réparations qui y avoient été faites, les ouvrages qui y étoient inſéparablement attachés, les Magaſins à poudre, les Arſenaux, les Caſernes, & tous les Edifices publics & particuliers de la Ville. 2°. Que le reſte des nouvelles fortifications, murailles & fortins, tant du Château que de la Ville, juſqu'aux chemins couverts & aux glacis incluſivement, ainſi que celles qui ſe trouvoient vis-à-vis, tant au-delà du Danube que de la Save, ſeroient démolies, ſans cauſer aucun dommage à ce qui avoit été cédé. 3°. Que la Forteresſſe de Sabacz ſeroit de même rendue à la Porte, dans l'état où elle ſe trouvoit anciennement. 4°. Que toute l'artillerie de Bellegrade & de Sabacz, les munitions de guerre, les vivres, & généralement tout ce qui pouvoit être tranſporté, enſemble les vaiſſeaux de guerre & autres bâtimens, qui étoient ſur les deux fleuves, appartenans à l'Empereur, reſteroient au pouvoir de ce Prince, & qu'en échange la Porte ſeroit miſe en poſſeſſion de tout ce qui a été dit ci-deſſus. 5°. Que ſa Majeſté Impériale céderoit de plus au Grand-Seigneur la Province de Servie, enſorte que le Danube & la Save ſerviroient de limites aux deux Empires; toute la Valachie

MAHMOUTH Autrichienne, y compris la partie montueuse, avec le Fort de Perischan, qui seroit démoli, sans pouvoir être rétabli par les Turcs; l'Isle & la Forteresse d'Orsowa, le Fort Sainte-Elisabeth, &c.

Ainsi finit la derniére guerre, que Mahomet V. eut à soutenir contre le dernier Empereur de la Maison d'Autriche. La guerre de Perse, qui l'occupa bientôt après, ne lui fut pas si favorable : elle continue encore aujourd'hui, & fournira de nouveaux événemens à l'Histoire du régne du successeur d'Achmet III. qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, entretient avec soin la bonne intelligence entre sa Cour & celle de France.

CHAPITRE IV.

Description de l'Empire Ottoman.

ETENDUE DE L'EMPIRE.

L'Empire Ottoman se forma des débris de plusieurs autres, & d'un grand nombre de Royaumes conquis avec une rapidité surprenante ; en moins de trois cens ans il devint la terreur de tous ses voisins. Son étendue de l'Orient à l'Occident est de huit cens lieues, depuis Belis située à l'extrémité occidentale du Royaume d'Alger, jusqu'à Balsora dans le Golfe Persique ; & de sept cens lieues du Septentrion au Midi, c'est-à-dire du Don, ou Tanaïs, jusqu'à Eden placée à l'embouchure de la mer Rouge. On le divise communément en

Turquie en Europe, Turquie en Aſie, & Turquie en Afrique.

La Turquie en Europe, connue aujourd'hui ſous le nom de Romélie, comprend la Thrace, la Theſſalie, la Macédoine, l'Achaïe, la Gréce entiére avec le Péloponèſe, ou la Morée, les Iſles de l'Archipel, Candie, Ménelin, Négrepont, Chio, Samos, Paros & Naxi; l'Albanie, l'Eſclavonie, qui renferme la Servie, la Croatie & la Bulgarie, & partie de la Dalmatie. Elle eſt bornée par la Hongrie, la Pologne, les deux Ruſſies, blanche & noire, la petite Tartarie, la mer Noire, le détroit de Conſtantinople, la mer de Marmara, le détroit de Gallipoli, l'Archipel, la mer de Gréce, & l'Ioniéne juſqu'à Raguſe.

La Turquie en Aſie comprend la Natolie, la Sourie, la Turcomanie; le Diarbek, c'eſt-à-dire le pays des Médes, & la Méſopotamie; la Géorgie & les trois Arabies (*a*), avec les Iſles célébres de Chypre & de Rhodes. Elle eſt bornée par le Limen & le Don au Nord, la mer Noire, celle de Marmara, l'Archipel, la Méditerranée, & la Mer d'Arabie.

La Turquie en Afrique comprend la Haute & Baſſe Egypte, appellée par les Turcs Mizzir, de Mizraïm, fils ou petit-fils de Noë; le Royaume de Barca, & la côte de Barbarie juſqu'à Tanger, où ſont ſitués les Royaumes de Tripoli, d'Alger & de Tunis.

(*a*) L'Arabie Heureuſe eſt la plus conſidérable des trois Arabies, par le grand nombre des habitations qu'elle renferme. On y voit les villes de la Méque & de Médine, ſiége de la Religion Mahométane, & de l'Empire des premiers Muſulmans.

Il eſt difficile de trouver ſur la terre une domination plus étendue, que celle de l'Empereur des Turcs. Les anciens peuples de la Galatie, de la Cappadoce, de la Paphlagonie, de la Cilicie, de la Licaonie, de la Pamphilie, de la Bythinie, & ceux de la petite Arménie, qui habitent les Monts Caucaſe & Taurus, lui obéiſſent. Les Lydiens, les Phrygiens, les Méoniens, les Cariens, les Phéniciens & les Aſſyriens ſont devenus ſes ſujets. Il commande en maître aux anciens Royaumes de Pont, de Macédoine, d'Egypte, de Chypre, d'Epire, de Colchos, fameux par la Toiſon d'or & le voyage des Argonautes, & à l'Empire de Trébizonde. Le Grand-Seigneur poſſéde enfin preſque lui ſeul les Etats des Egyptiens, des anciens Hébreux, des Aſſyriens, des Médes & des Daces. Le Lecteur, s'il en eſt qui n'ait jamais réfléchi ſur cette étrange viciſſitude arrivée dans le gouvernement de l'Univers, ne peut être que très-frappé du point de vûe, que lui préſente une ſi vaſte puiſſance.

Beauté de l'Empire Ottoman.

Pour ſe former une juſte idée de la beauté de l'Empire Ottoman, il ſuffit de ſe rappeller, que la Gréce, la Syrie, la Méſopotamie, la Médie, l'Arménie & l'Egypte, ſont les plus beaux pays qui ſe trouvent en Europe, en Aſie & en Afrique. Les Voyageurs & les Hiſtoriens ſatisferont à fond la curioſité du Lecteur à cet égard : les uns & les autres ne nous laiſſent rien à déſirer dans les élégan-

tes descriptions qu'ils nous ont données de ces contrées.

L'Histoire & la Fable ont également concouru à rendre recommandables les montagnes que renferme ce vaste Empire : l'Olympe, l'Athos, aujourd'hui *Monte-Santo*, le Parnasse, l'Ossa, l'Ida, le Carmel, le Sinaï, le Taurus, le Liban (*a*), retracent par leurs noms seuls, les uns une idée agréable, les autres un souvenir des événemens respectables qui s'y sont passés.

Ses Montagnes.

Les fleuves les plus fameux y ont leur cours, ou en total ou en partie. L'Hébre, aujourd'hui *Marizza*, l'Achéron ou *Vélichi*, l'Alphée ou *Carbon*, la Save, la Drave, le Danube, le Niéper ou Boristhéne, le Don ou Tanaïs, arrosent la Romanie, la Gréce, l'Esclavonie & partie de la Hongrie. Le Tigre, l'Euphrate, le Phase, le Granique, l'Oronte, l'Araxe, le Méandre, le Scamandre & le Pactole sont célébres en Asie. Enfin l'Egypte doit ses richesses & ses agrémens au fleuve du Nil, si connu dans l'Histoire sacrée & profane.

Ses Fleuves.

Les fleuves font toujours la richesse des pays qu'ils arrosent. Les côtes de la Mer Noire, l'Asie, la Gréce, l'isle de Candie, l'Egypte & la Barbarie rapportent une grande quantité de froment, d'orge, de ris, de lentilles, de millet & d'autres légumes. La Romélie, les isles de Marmara, Ténédos, l'Archipel, Candie, Chypre, Smirne, Samos, le Liban & toute l'Asie fournissent des vins blancs & clairets,

Sa fertilité.

(*a*) M. Ricaut n'a pas fait attention à la distance des lieux, quand il place le Mont Liban à une journée de la Méque. Tous ceux qui ont voyagé de ce côté-là, sçavent que de Damas voisin du Liban, il y a quarante journées de caravanne jusqu'à la Méque.

& des muſcats délicieux. Tout abonde dans l'Empire. Les fruits, les beſtiaux y ſont excellens; la volaille y eſt pour rien; le gibier y a un goût merveilleux, & ſemble inviter le Chaſſeur (*a*).

Ses Mines.

On y trouve des mines d'or & d'argent, de cuivre & de fer; & le bois ſemble y être à charge: on en tire une ſi grande quantité des montagnes voiſines de la mer Noire, qu'on pourroit en bâtir aſſez de vaiſſeaux, pour tranſporter ſur la mer tous les habitans de la terre-ferme.

Un commerce conſidérable augmente encore

(*a*) L'iſle de Chio eſt une des plus conſidérables de l'Archipel, tant par ſa grandeur, que par ſa fertilité & par ſon commerce. On y trouve avec abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie; vin, blé, bétail & gibier de toute eſpéce, du poiſſon de mer & d'eau douce. Les moutons & les liévres y ſont exquis, les fruits délicieux, le vin violent & corroſif; la chaux qu'on y met pour l'éclaircir, le rend encore très-mal-ſain: mais le voiſinage de Smirne ſupplée à ce défaut.

On trouve dans cette iſle, la plus négociante du Levant, des vins excellens de tous pays, Champagne, Bourgogne, Saint-Laurent, Languedoc, muſcats de Ténédos, de Zante, vin du mont Liban, de Malvoiſie, de Céphalonie.

Les campagnes ſont admirables, les perſpectives enchantées. On ne voit, pour ainſi dire, que de beaux villages entrelaſſés de vignobles, & de vaſtes vergers plantés d'arbres de toute eſpéce, la plûpart rares en Europe, & preſque toujours chargés de fruits, dont le goût eſt admirable.

Un nombre infini de belles maiſons de campagne, arroſées des eaux de la mer, & accompagnées de magnifiques jardins; quelques rochers arides, où il ne croît que du ſerpolet, du thin, de la marjolaine, du romarin & autres herbes odoriférantes, & ſur les croupes deſquels bondiſſent jour & nuit de nombreux troupeaux; d'autres collines cultivées, où les beaux arbres paroiſſent comme entaſſés les uns ſur les autres; enfin une multitude de vaiſſeaux qui fendent ſans ceſſe les ondes, qui ſouvent montent dans les airs, & deſcendent avec la même rapidité comme dans des abîmes, toujours ballotés au gré des flots; tout cela forme une variété & un aſſemblage d'objets ſi ſurprenans, qu'il eſt comme impoſſible que la vûe ſoit jamais rebutée.

Telle eſt la deſcription que fait M. de *Bonneval* du lieu de ſon exil.

l'abondance naturelle à cet Etat. Les François, les Anglois, les Hollandois, les Vénitiens, & les autres peuples d'Italie envoyent à Constantinople, à Thessalonique, à Smirne, à Chypre, à Seide, à Tripoli de Syrie, à Alep, à Alexandrie & à Moka des vaisseaux chargés de draps, d'épiceries, d'étain, de plomb, de papier, de cochenille, de sucre, d'amandes & d'argent. Ils en rapportent du vin, des cuirs de bœufs, des bufles, des maroquins, de la cire, des drogues aromatiques & médicinales, du caffé, du coton filé, de la laine, des soies de toutes sortes, des toiles blanches & peintes, des étoffes brochées d'or & d'argent, & des pierreries.

Son Commerce.

Peuples différens qui habitent l'Empire.

Toutes sortes de Nations habitent les Etats du Grand-Seigneur : on y trouve des Turcs naturels, des Juifs, des Arabes, des Curdes, des Turcs-Maines, des Yézides & des Druzes. Les uns suivent l'Alcoran, d'autres sont Chrétiens, comme les Francs qui reconnoissent l'autorité du Pape (*a*), les Nestoriens,

(*a*) Chio a été autrefois habitée par des Peuples de la Communion Romaine : ils y passerent de Venise & de quelques autres villes d'Italie, long-tems avant que les Turcs s'en rendissent les maîtres ; & leur postérité y conserva long-tems leur Religion primitive. Sous le gouvernement des Turcs, les Latins y demeurerent en possession du libre exercice de leur croyance ; ils eurent part aux priviléges accordés au reste des habitans : ils obtinrent même en différentes occasions beaucoup plus d'exemptions & de priviléges, que les autres sujets de l'Empire ; telle fut la permission de bâtir un plus grand nombre d'Eglises, que les Grecs. Ils se perdirent par leur faute : dès qu'ils eurent appris la défaite des Turcs devant Vienne, ils firent le métier d'espions pour la République de Venise, & résolurent de l'appeller à la conquê-

les Coptes (*a*), les Arméniens & les Grecs.

Grecs.

Le nombre des Chrétiens n'eſt pas moins grand dans l'Empire, que celui des Muſulmans. La ſeule ville de Conſtantinople en renferme plus de trois cens mille, tant Arméniens que Grecs. On comprend ſous ce dernier nom tous ceux qui ſuivent le rit de l'Egliſe Gréque, comme les Eſclavons, les

te de l'iſle. Les Grecs à qui ils en firent confidence, en avertirent Huſeim-Pacha Grand-Viſir. Les Vénitiens s'en emparerent; mais les Turcs l'ayant repriſe, tous les Latins de l'iſle furent condamnés aux Galéres, & leurs effets furent confiſqués au profit des Grecs. L'Ambaſſadeur de France par ſon crédit & par ſon argent les fit exempter de la Galére; mais ce ne fut qu'à condition que s'ils reſtoient dans l'iſle, ils renonceroient publiquement à la Religion Romaine, & embraſſeroient celle de l'Egliſe Gréque. Cette dure condition fit déſerter preſque tous les Latins; il n'en reſte aujourd'hui dans l'iſle qu'un très-petit nombre.

Un Auteur prétend, que quelques Miſſionnaires ayant voulu s'emparer du Palais du Bacha, cauſerent par leur ambition la ruine des Latins. Sur la nouvelle qu'en eut Achmet III. il envoya à Chio ſix Sultanes (*) avec quatre mille Janiſſaires. La tempête tomba ſur tous les Latins; l'Evêque même fut fait eſclave: tous leurs biens furent confiſqués; & il en coûta des ſommes immenſes pour rompre leurs chaînes: on détruiſit tous les Monaſtéres, on bannit les Religieux à perpétuité, & les Egliſes furent converties en Moſquées. Depuis ce tems-là il n'y a eu dans l'iſle aucun exercice public de la Religion Romaine, que dans la maiſon du Conſul de France; encore ne le lui eût-on pas permis, ſans l'amitié & l'eſtime que le Sultan avoit pour M. de Bonnac, alors Ambaſſadeur à la Porte.

(*a*) Les Coptes ſuivent les opinions d'Eutychès, fameux héréſiarque; ils ſe confeſſent d'une maniére très-vague, changent de Religion pour de l'argent, & meurent toujours dans leurs premiers ſentimens.

Ce Peuple, reſte des anciens habitans de l'Egypte, eſt réduit à une grande miſére, & ne ſubſiſte que par le moyen des regiſtres de toutes les terres labourables, dont ils ſont dépoſitaires; c'eſt preſque là le ſeul bien qui leur reſte dans leur ancienne Patrie. Il eſt peu de Seigneurs Turcs, qui n'ayent chez eux un Ecrivain Copte, chargé d'un regiſtre détaillé de toutes les terres qu'ils poſſédent.

(*) Sorte de Vaiſſeau Turc.

Croates,

Croates, les Bulgares, les Ruſſiens, les Valaques, les Moldaves, & les Peuples de la Gréce qui habitent les côtes & les iſles de l'Archipel.

Ces Grecs ne conſervent plus aucun reſte de la grandeur d'ame de leurs illuſtres ancêtres (*a*). Les Magnotis ſeuls ſemblent ſe ſouvenir, qu'ils deſcendent des anciens Lacédémoniens. Ils habitent une partie de la Morée, depuis le Cap de Modon juſqu'à celui de Matapan. Les rochers eſcarpés dont cette contrée eſt couverte, les met à l'abri de toutes ſortes de pourſuites : ſemblables aux Arabes, ils ſe réfugient dans des cavernes inacceſſibles, de ſorte que les Turcs n'ont pu juſqu'ici les réduire, ni les obliger par les châtimens à ſe contenir dans les bornes du devoir. La Religion Gréque qu'ils profeſſent, ne peut mettre de frein à leurs brigandages : outre qu'à peine ils en ont une teinture groſſiére, bien loin de leur prêcher la morale, leurs Papas, ou Prêtres, ſont les premiers à voler & à dépouiller tous ceux qui ont le malheur de tomber entre leurs mains. Ils ſont, comme tous les Grecs en général, perfides, traîtres, fourbes, méchans & voleurs (*b*). On ne hait tant les Chrétiens, que parce qu'on croit qu'ils reſſemblent tous aux Grecs (*c*). Quand ces Magnotis vont au combat,

(*a*) Les Grecs ſi fiers jadis, aujourd'hui vils eſclaves,
Ont appris ſans murmure à porter leurs entraves.

(*b*) A ce compte, quand parmi nous on dit de quelqu'un qu'il eſt Grec, on ne fait pas ſon éloge.

(*c*) Perſonne n'ignore le trait d'Annibal, qui perſuadé de la friponnerie des Candiots, & ſçachant qu'ils étoient informés du tréſor qui l'accompagnoit dans ſon voyage d'Aſie, le renferma dans de grandes ſtatues de cuivre, qu'il

ils ſemblent fondre ſur l'ennemi avec une eſpéce de fureur ; c'eſt ce qui leur a fait donner ce nom de *Magnotis*, d'un mot Grec qui ſignifie furie. La ſituation de leur pays fait la plus grande partie de leurs forces.

Juifs.

Les Juifs ſont maltraités & généralement mépriſés des Turcs ; cependant ils ne laiſſent pas d'avoir des établiſſemens conſidérables dans toutes les meilleures villes de l'Empire. Leur grande intelligence pour le commerce leur attire la direction des Douanes ; & ils ſont les Courtiers de tous les Marchands étrangers (*a*).

Arabes.

Les Arabes ſont la nation la plus nombreuſe de toutes celles, qu'on voit répandues dans l'Empire. La politique Ottomane les tient dans un état d'humiliation & d'abaiſſement ; & le ſupplice du Pal eſt

laiſſoit à l'abandon dans ſes vaiſſeaux, & ſur terre dans la cour de ſa maiſon, comme choſes de peu d'importance, tandis qu'il mit ſous la protection de Diane, Déeſſe des Gortyniens, pluſieurs grands coffres bien ornés, pleins de fer & autres métaux, & couverts au-deſſus d'une couche d'or, qui donnoit lieu de croire que l'intérieur étoit de même matiére.

Les Gortyniens croyant que ſous le nom de Protecteurs, ils ſeroient en effet les vrais poſſeſſeurs de ce tréſor, après avoir accordé à Annibal l'aſile qu'il demandoit, ordonnérent, de crainte de quelque ſurpriſe, de la part même de ce Héros, un Corps de-garde perpétuel, pour veiller à la conſervation des effets confiés à la garde de la Déeſſe. Annibal remonta ſur ſa flotte avec ſes ſtatues de cuivre, & ne laiſſa aux Candiots que les coffres de peu de valeur.

(*a*) Quoique les Turcs croyent que les Juifs n'ont crucifié qu'un phantôme, qui fut ſubſtitué à la place de Jeſus-Chriſt, cette action les a tellement indiſpoſés contre eux, qu'ils ne les enviſagent qu'avec horreur : ils les obligent même à porter dans tout leur Empire des marques flétriſſantes de cette perfidie. Les Juifs en général ne peuvent s'habiller que de noir, couleur qui eſt une marque d'opprobre, dont les Turcs puniſſent leurs eſclaves, lorſqu'ils ſont coupables.

principalement inventé pour eux. Delà vient leur haine contre les Turcs, dont ils tâchent de ſe venger, ſoit en ruinant le commerce par leurs vols continuels, ſoit en ne manquant jamais d'aſſiſter les Bachas rebelles à la Porte.

Ces peuples occupent les trois Arabies, avec une partie de la Syrie & de la Paleſtine. Ils ne vivent que de brigandages, & ne ſuivent entr'eux que les loix naturelles. Ils ſont diviſés en Tribus, & ont leurs Chefs particuliers qu'ils appellent *Emirs*. Leur habillement ſe réduit à une ſeule capote ſans manches, ample & longue, faite de poil de chévre; elle leur ſert de lit & de couverture. Leur nourriture conſiſte dans du pain cuit ſous la cendre, ou de la farine délayée dans du lait ou de l'eau, du ris, & de la chair de Brebis ou de Chévre. Ils ont pour armes le ſabre & la lance. La vîteſſe de leurs Chevaux les dérobe à la fureur de leurs ennemis.

De tous les Mahométans, les Arabes ſont les plus ſuperſtitieux; ils ſuivent l'Alcoran à la lettre. Les anciens Auteurs Grecs & Latins ne les ayant connus qu'aſſez imparfaitement, & l'effroi que le ſeul nom des Mahométans, Arabes ou Sarrazins, inſpiroit aux Chrétiens du moyen âge, ayant longtems interrompu le commerce, par lequel on auroit pu s'inſtruire des détails particuliers de leurs uſages, ce n'eſt que depuis très-peu de tems que nous en ſommes mieux informés. Nous ſçavons qu'ils continuent à ſe diſtinguer entr'eux, non par des diviſions arbitraires de Provinces & de Juriſdictions, mais par leur différente façon de vivre. Les uns

Forme de leur Gouvernement ancien & moderne.

habitent les déserts, & passent leur vie sous des tentes; les autres ont des villes, des bourgades & des habitations séparées : les premiers cherchent sans cesse, & ne rencontrent que difficilement des pâturages pour leurs troupeaux; les seconds cultivent quelque terrain ingrat, pour en retirer une légére récolte. Du reste les uns & les autres vivent dans une indépendance, qui fait toute leur satisfaction, sans commerce avec les Etrangers qu'ils méprisent, & peu curieux d'apprendre ce qui se passe dans le reste de l'Univers.

Cette indépendance si chére aux anciens Arabes ne subsiste plus parmi les Arabes Musulmans, forcés de se soumettre à des Chefs, qui puissent les conduire à cette espéce de guerre qu'ils font aux Caravanes & aux Voyageurs, & accoutumés par le Mahométisme à vivre dans des villes & lieux cultivés, sous la domination de certains Magistrats héréditaires. Ces Magistrats leur tiennent la place des Gouverneurs, que les successeurs de Mahomet leur donnoient auparavant; & il n'est pas rare de les voir se révolter contre le Sultan, pour s'exempter de payer le tribut qui leur a été imposé. Souvent ils vont faire des dégats jusqu'aux fauxbourgs de Basve. Sous le régne de Mustapha II. ils surprirent la ville même de Basve, & en resterent les maîtres pendant près de deux ans. D'Alzaban Mustapha, Bacha de Babilone, les en chassa, & détruisit presque toutes les Tribus par le massacre de trente mille de ces rebelles, dont il exposa les têtes en spectacle devant l'Officier, que le Grand-Seigneur lui avoit envoyé

à cette occasion. Cet exploit lui acquit une si grande réputation, que peu de jours après il fut élevé au Visiriat. Sous Achmet III. Rédi Kourdac, Prince de l'Arabie Pétrée entre Médine & Crac, refusa de payer le tribut annuel. A cette nouvelle, Achmet ayant donné ordre à l'Emir de la Méque de s'emparer de son pays, Rédi ne garda plus aucunes mesures. Il se retira dans les montagnes de la partie septentrionale, où il assembla quelques bandis, à la tête desquels il ravagea Pétra; insensiblement il forma une espéce d'armée d'environ dix-huit mille hommes, qui pendant deux ans commirent des désordres inouis. Aucune Caravane n'échappoit au ressentiment de Rédi; & il faisoit massacrer impitoyablement tous les Musulmans qui tomboient entre ses mains, sans avoir égard à leur qualité. Osman-Pacha le fit prisonnier, & l'envoya à l'Emir de Médine, qui le fit transporter à Constantinople où il fut étranglé : ce Général s'empara aussi de toutes les petites Souverainetés de l'Arabie, par ordre de la Porte mécontente des Emirs.

L'amour naturel des commodités de la vie, qui bientôt dégénére dans l'amour déréglé des délices & des plaisirs, a percé ces vastes solitudes (*a*). Le

(*a*) La chasse des Gazelles fait un des grands plaisirs des Arabes. Les Gazelles sont de petits animaux extrêmement vîtes, & à peu près de la figure des Daims. On se sert de Léopards pour les chasser. Celui qui gouverne le Léopard est monté sur un Chameau, tenant l'animal devant lui. Aussi-tôt qu'il apperçoit une Gazelle, il la montre au Léopard, qui déscend doucement du Chameau, & suit les pas de sa proie le plus secrétement qu'il peut. Dès qu'il est à portée, il s'élance dessus avec fureur, il s'en saisit. S'il la manque après s'être élancé trois fois, il cesse de la poursuivre, & demeure confus : le maître va le chercher, & le caresse en l'abordant; il lui parle

désir de s'enrichir l'a emporté chez ces peuples sur l'amour de la liberté ; de sorte qu'ils se sont laissé pénétrer par les Européens, qui font chez eux le commerce du Caffé (*a*). Les Arabes, dit un Auteur, (ce qui doit s'entendre des Bedouins, ou Arabes errans) ont trouvé le secret de corriger l'intempérie des saisons : ils jouissent d'un Printems éternel ; ils respirent toujours un air pur ; ils voyent sans cesse la terre parée de ses plus riches trésors ; ils parcourent dans une année plus de trois à quatre cens lieues. L'Hiver ils campent dans les Climats les plus chauds, & se rendent pendant l'Eté dans des Climats plus tempérés. Leurs tentes, leurs troupeaux & leurs dattes sont leurs plus grandes richesses. Un Chef de famille porte sur quatre à cinq Chameaux sa Maison, son Parc, son Serrail, ses Femmes & ses Enfans. En multipliant le nombre des chameaux, les plus considérables d'entre eux, les Emirs mêmes, trouvent des Palais partout où ils vont.

Division des Arabes, selon l'Ecriture.

La maniére dont l'Ecriture sainte divise les Arabes, fait connoître la raison de l'inclination réciproque des Juifs pour cette nation, & de celle-ci pour le peuple de Dieu ; & par une suite naturelle, du mêlange de la Religion, plus pure chez les uns, plus corrompue chez les autres. Selon le dixiéme

même comme à son semblable. *Que veux-tu*, lui dira-t-il, par exemple? *Si tu ne l'as pas prise, ce n'est pas ta faute : tu as fait tout ce que tu as pu ; mais elle t'a trompé : tu la prendras une autre fois.* Le Léopard grogne toujours, & s'appaise insensiblement.

(*a*) Ils y abordent par le célébre Port de Moka. Le commerce du caffé fait entrer à présent dans l'Arabie autant d'argent, que l'encens, la poudre d'or & les perles y en ont jamais apporté.

Chapitre de la Genése, les Arabes qui habitent les rivages de l'Euphrate & du Golfe Persique, sont sortis de Cham, fils de Noé, par Chuz l'aîné de ses enfans. Ceux qui occupent les parties méridionales & les montagnes situées au milieu de la Péninsule, & la plûpart de ceux qui sont établis sur les côtes de la mer Rouge, descendent de Sem, par Yochtan. Sa nombreuse postérité est rapportée au même Chapitre. Ceux enfin de l'Arabie Pétrée (*a*) viennent d'Abraham, par Ismaël son premier-né. Ce sont proprement les descendans d'Yochtan, qui ont été appellés Arabes, de Jarab, l'aîné de ses fils; eux seuls sont considérés comme Arabes purs & naturels. Tous les autres, sans en excepter même les Ismaëlites, sont surnommés Mort-Arabes, c'est-à-dire d'une race ou d'une origine différente des vrais Arabes. La même nature & qualité du pays, la nécessité de vivre à peu près de la même façon, & les alliances d'un peuple avec l'autre, confondirent bientôt ces trois nations, & n'en firent plus qu'une seule; delà est venue l'idée commune à tous les Arabes, de se dire enfans d'Abraham.

La ruine de Jérusalem par l'Empereur Tite, & la sévérité d'Adrien, obligerent les Juifs d'abandonner leur pays, pour se retirer partout où ils crurent trouver un azile contre les Romains. La proximité de l'Arabie leur en offrit un : ils s'y réfugierent en assez grand nombre, & de l'Arabie,

(*a*) L'Arabie Pétrée ne contenoit que les montagnes d'Oreb & de Sinaï, entre les deux pointes de la Mer Rouge, avec l'étendue des rochers contigus à ces Montagnes.

ils se disperserent par succession de tems dans toute l'étendue de l'Empire. Les disputes qui s'éleverent depuis dans l'Eglise contre les Ariens, les Nestoriens, les Eutychiens, les Monothélites & autres hérétiques, furent la cause de l'introduction du Christianisme dans l'Arabie. Pour éviter la persécution, les Chrétiens orthodoxes se virent forcés de quitter leur Patrie; il en passa plusieurs dans des pays encore plus reculés que l'Arabie.

Ce furent donc les Juifs & les Chrétiens réfugiés, qui fortifierent dans l'esprit des Arabes l'idée d'un Dieu suprême, Créateur de l'Univers, qu'ils avoient déja reçue sans doute de Sem, de Cham, d'Yochtan, & d'Ismaël. Plusieurs Princes Arabes & quelques particuliers embrasserent le Christianisme; mais le gros de la Nation n'en fit point une profession ouverte & générale : il se contenta d'en suivre une idée grossiére. La Morale Chrétienne qui resserre l'usage des plaisirs, le révolta. Il joignoit le culte de l'Etre Suprême à celui des Idoles, ou des divinités inférieures qu'elles représentoient; il observoit scrupuleusement la Circoncision : le culte du Temple faisoit enfin toute sa loi.. Mahomet changea en préceptes la plûpart de ces usages.

On se sert ordinairement des Arabes, pour porter les lettres d'une ville à l'autre; ceux-là surtout qu'on emploie à cet usage, ont plusieurs femmes en plusieurs endroits différens : il en est de même de ceux qui demeurent dans les Villes au service des personnes riches. Ces femmes travaillent plus que leurs maris, & leur gagnent souvent leur vie,

en

en faisant des chaussons de laine ou de cotton, en recélant les choses dérobées & en les revendant, en nourrissant des vers à soie, & en élevant quantité de poules, dont les œufs leur rapportent quelque profit.

Ces peuples autrefois si sçavans dans la Médecine, sont aujourd'hui si ignorans, qu'ils laissent mourir leurs malades sans leur donner aucun reméde. Peut-être n'en sçavent-ils aucun; peut-être aussi n'en veulent-ils pas faire la dépense, tant ils sont avares.

Je ne puis finir cet article, sans dire un mot de l'obscurité dans laquelle les Arabes ont vêcu, tandis qu'il se passoit sur la terre des scénes si considérables. Je parle des habitans des déserts de la Méque, où Mahomet est né, & d'où sont sortis ces Conquérans, qui ont fondé un Empire possédé aujourd'hui en partie par les Turcs. Je sçai qu'en suivant les anciens Auteurs, ce fut de l'Arabie que dans des tems reculés, & long-tems avant les conquêtes de Sésostris, sortit cette nuée de Barbares, qui inondant la basse Egypte, y fonderent un puissant Empire, & y régnerent pendant environ trois cens ans sous le nom de Rois Pasteurs. Mais aussi ne voit-on point, que depuis ce tems-là les Arabes fassent aucune figure dans l'Histoire. A la vérité elle ne laisse aucun lieu de douter, qu'ils n'ayent été soumis aux anciens Empires des Assyriens & des Perses. Ils passerent depuis sous la domination des Macédoniens au tems d'Alexandre: les Romains les subjuguerent ensuite; & Pompée

triompha à Rome de l'Arabie. Cependant on peut dire, que malgré ces conquêtes, les Arabes mal domptés ne furent jamais parfaitement aſſujettis: du moins leur nom demeura-t'il ſi obſcur & ſi inconnu, qu'à peine l'Antiquité-a-t-elle daigné s'en ſouvenir.

Le peu d'idée que les Anciens avoient conçu de ce peuple, fut ſans doute la premiére cauſe de l'oubli dans lequel il tomba. Il ne ſe diſtinguoit ni par les armes, ni par les ſciences: on ne lui connoiſſoit ni Sages, ni célébres Légiſlateurs, ni Sçavans, ni Conquérans. D'ailleurs les Anciens confondoient aſſez volontiers les Arabes avec les Juifs; & le mépris général qu'ils faiſoient de ceux-ci, ne pouvoit manquer de rejaillir ſur les autres. L'Arabie leur offroit à la vérité de grandes richeſſes: mais contens d'en profiter, ils ſe mettoient d'ailleurs fort peu en peine de connoître le pays ou la nation, que la nature avoit enrichis de ces productions précieuſes. Du reſte, maîtres de la navigation de la mer Rouge, & du commerce de l'Arabie, dont ils étoient très-jaloux, les Egyptiens en faiſoient un grand myſtére aux Etrangers: nouvelle raiſon, pour que les Grecs & les Romains ne connuſſent les Arabes que fort imparfaitement. Ils ſçavoient en général, que les parfums & les aromates leur venoient de l'Arabie par l'Egypte; que ce pays abondoit en or, en pierres précieuſes, en perles & en diverſes autres raretés naturelles: ſans chercher à en apprendre davantage, cette ſeule connoiſſance leur ſuffiſoit.

Enfin la ſituation du pays, la vie libertine & vagabonde des habitans, l'exceſſive chaleur du climat, furent de nouvelles digues, qui mirent cette nation à l'abri de l'inondation des autres peuples. C'eſt encore aujourd'hui ce qui lui ſert de rempart contre toutes les entrepriſes de la Porte, qui juſqu'ici n'a pu réuſſir à la ſubjuguer entiérement. Nouſchirvan, Roi de Perſe, voulant détruire la Religion des Chrétiens, auſquels il attribuoit la révolte de ſon fils, ne put jamais venir à bout, non plus que ſes ſucceſſeurs, de s'aſſujettir les habitans du déſert. Auguſte, Tibére, Néron firent la guerre en Arabie; mais la route des déſerts qu'il falloit traverſer du côté du Midi pendant quatorze ou quinze journées de Caravanne, ſans pouvoir trouver d'eau, les effraya, & les détermina à paſſer par la Méſopotamie, ou à ſuivre le cours de l'Euphrate: c'eſt ce qu'avoit fait Alexandre le Grand, & ce que voulut faire Julien l'Apoſtat, qui y périt. Trajan ſeul oſa affronter ces déſerts; & pour en rendre le paſſage pratiquable aux convois néceſſaires pour la ſubſiſtance de ſon armée, il y fit creuſer des puits de diſtance en diſtance, & fit paver le chemin depuis Damas juſqu'à l'Euphrate. Ses ſucceſſeurs moins hardis négligerent ces traces, & cette route qu'il leur avoit frayée, pour prévenir les malheurs, dont la Nation Arabe devoit un jour inonder l'Empire.

La façon de vivre des Curdes reſſemble beaucoup à celle des Arabes; ils parlent un idiome particulier & groſſier, corrompu de l'Arabe & du Turc. Leurs armes ſont le ſabre, l'arc, & la fron- Curdes.

de; ils haïssent mortellement les Turcs d'Europe, & les traitent d'hérétiques (*a*). Ils habitent la Syrie, la Mésopotamie, & le Curdistan (*b*), dont une des trois parties est soumise à la domination Ottomane, & a pour Capitale Kerkuk, ou Scharazour.

Leurs exercices consistent à nourrir des troupeaux, cultiver les terres, & quelquefois voler les Voyageurs, ce qui cependant ne leur est pas si ordinaire qu'aux Arabes; mais ils sont plus cruels que ces derniers, & tuent le plus souvent ceux qu'ils dépouillent. Ils sont vêtus comme les paysans Turcs, & leur ressemblent à l'extérieur.

Turcs-Maines.

Les Turcs-maines que l'on compare aux anciens Nomades, vivent du produit de leurs troupeaux, & ont un souverain mépris pour les Curdes, pour les Arabes & pour les Turcs. Ils parlent la Langue de ces derniers, mais un peu corrompue, & sont du même sentiment sur la Religion : leur ignorance les rend incapables d'y mettre aucune différence.

Ces peuples habitent sous des pavillons couverts de feûtre, & faits en rond comme des tours, différens en cela de ceux des Arabes, qui sont longs, pointus & fermés de tous côtés. Ils marchent quelquefois deux ou trois cens familles ensemble, pour s'assûrer contre les Arabes leurs ennemis, & conduisent avec eux de si nombreuses troupes de chameaux,

(*a*) Les Turcs leur rendent bien la pareille. Ils s'estiment heureux après la mort, si pendant leur vie ils peuvent assassiner quelque Curde, pour se faire un suaire de sa chemise teinte dans son sang.

(*b*) *Tan* est un ancien mot Celte, qui signifie *Pays*; ce mot s'est conservé dans tout l'Orient, où l'on dit l'*Indostan*, le *Gurgistan*, pour désigner la terre des Indiens, celle des Géorgiens, &c.

de chévres & de moutons, que la terre en paroît couverte plus de deux lieues à la ronde.

Ils ſont ſi avares du tems, que chemin faiſant, ils s'occupent ſur leurs chameaux, ſoit à filer, ſoit à moudre ou à concaſſer des lentilles, du bled & autres grains; certains petits moulins à bras, de la grandeur de celui avec lequel on fait la moutarde, leur ſervent à cet uſage. Ils placent aux deux côtés de l'animal deux ſacs; l'un eſt plein de ce qu'ils veulent moudre, & l'autre reçoit ce qui eſt moulu, à meſure qu'il ſort du moulin. Ils ont entr'eux un Gouvernement particulier indépendant de celui du Bacha, qui n'a aucune juriſdiction ſur leur Nation: leur Aga, ou Seigneur, paye tous les ans au Grand-Seigneur le tribut dont ils ſont convenus. On dit que les Turcs-maines ont mis la Couronne ſur la tête des premiers Ottomans, par les ſecours qu'ils leur fournirent.

Les Yéſides, qui compoſent un peuple de plus de deux cens mille hommes, ſont répandus dans les montagnes de l'Aſie. Ces peuples habitent ſous des tentes noires tiſſues de poil de chévre, & paliſſadées de roſeaux & d'épines, pour les défendre de l'approche des bêtes féroces. Ils marchent par troupes, comme les Arabes & les Turcs-maines, & diſpoſent leurs pavillons en rond; de ſorte qu'il reſte au milieu d'eux une eſpéce de grande place d'armes, dans laquelle ils mettent leurs troupeaux à couvert des voleurs & des loups, qui ne peuvent en approcher ſans être apperçus. Ils campent pour l'ordinaire le long des fleuves & des riviéres, à

Yéſides.

cauſe de la commodité de l'eau, & parce que le pâturage y eſt meilleur pour leurs troupeaux. Si quelques payſans approchent de leurs tentes, pour leur demander le chemin, ils ne manquent jamais de les inviter à faire collation, & leur préſentent du pain, du fromage, des oignons ou de l'ail.

Les Turcs abhorrent ces peuples plus qu'aucune autre nation, parce qu'anciennement ils tuerent, diſent-ils, *Heſſin* & *Haſſan*, parens de leur Prophéte. Ils ſoutiennent qu'ils ſont les ânes, qui porteront les Juifs en enfer au jour du Jugement. La plus grande injure qu'ils puiſſent ſe dire, eſt de s'appeller Yéſide, fils d'Yéſide. Ils exigent d'eux pluſieurs ſortes de tributs, & les traitent avec tant d'injuſtice, qu'ils les réduiſent au déſeſpoir; auſſi haïſſent-ils réciproquement les Turcs, & voudroient les voir détruits: lorſqu'ils maudiſſent quelque animal dans la colére, ils l'appellent Muſulman.

Les Yéſides aiment les Chrétiens autant qu'ils haïſſent les Turcs: ils les appellent leurs compéres, perſuadés que Jeſus-Chriſt & Yéſide eſt la même choſe; peut-être auſſi parce que leur Chef Yéſide prit autrefois le parti des Chrétiens. Il fit alliance avec eux contre les Muſulmans, qu'ils défirent dans une grande bataille, où furent tués les deux Généraux dont j'ai parlé, Heſſin & Haſſan.

Diviſion des Yéſides.

On diſtingue deux ſortes d'Yéſides; les Fakirs, & les Pauvres. Les premiers ſont habillés de noir; ils paſſent pour les Religieux de la Secte, quoiqu'ils ſoient mariés, & qu'ils ayent même quelquefois deux femmes. Les Blancs aiment les richeſſes,

& en haïſſent l'apparence ; ce qui leur a fait donner le nom de Pauvres. Ces derniers reſſemblent aux Turcs pour l'extérieur, & ne peuvent être reconnus pour Yéſides, qu'à leur chemiſe, qui n'eſt point fendue au collet comme celle des Turcs. On y laiſſe ſeulement une ouverture ronde, aſſez grande pour paſſer la tête ; cette ouverture conſerve parmi eux le ſouvenir d'un certain cercle d'or & de lumiére deſcendu du Ciel dans le coû de leur grand Schekadi, après un jeûne de quarante jours.

Ces Pauvres ſont d'aſſez beaux hommes, fort blancs & bien proportionnés, & tiennent plus du ſoldat que du payſan. Leur occupation eſt de garder leurs troupeaux, ou d'enſemencer des terres, dont les Turcs tirent preſque tout le profit, leur laiſſant à peine de quoi ſubſiſter. Ils ne cultivent pour l'ordinaire ni vignes ni jardins, parce qu'ils changent ſouvent de demeure ; auſſi lorſqu'ils veulent avoir des raiſins, des fruits & des légumes, il faut qu'ils les volent, ou qu'ils les achétent. C'eſt pour cette raiſon, qu'ils ne vivent guéres que de chair & de laitage. Leur pain eſt mince, & de la largeur d'une grande aſſiéte : ils le cuiſent ſur une plaque de fer avec un feu clair ; & afin de le manger tout chaud, ils ne commencent à détremper la farine, que lorſqu'ils ſont ſur le point de ſe mettre à table : cette délicateſſe ne ſe pratique cependant, que quand ils traitent des Etrangers ; ordinairement ils font leur pain plus épais, & ſe contentent d'en cuire le matin pour tout le jour. Ils mangent avec avidité, & boivent beaucoup quand ils ont du

vin ; mais leur ivresse est plus divertissante que dangéreuse. Lorsqu'ils sont invités à quelque festin, ils se mettent à table sans façon, dorment après le repas, & à leur réveil recommencent à manger, tandis que les autres convives dorment à leur tour. Ils ne quitteroient jamais la table, si le maître ne leur assûroit & protestoit qu'il n'a plus rien à leur présenter, & qu'ils peuvent partir dès qu'il leur plaira. Alors chacun se retire, en souhaitant à leur hôte toutes sortes de prospérités.

Leur maniére de se saluer consiste à baiser la manche de leur habit, s'ils sont vêtus de noir ; mais s'ils sont blancs, ils se saluent de paroles. Lorsque les blancs & les noirs se rencontrent, les blancs baisent l'habit des noirs, sans que les noirs leur rendent la même civilité.

Leur Religion.

Les Yésides ne sont ni Turcs ni Chrétiens ; ils font gloire de boire du vin, de manger du cochon, & évitent autant qu'il leur est possible d'être circoncis. C'est là un des principaux motifs de la haine, que les Turcs portent à ce peuple. Un des points capitaux de leur Religion est de ne point maudire le Diable, sur ce principe qu'il est une créature de la Divinité. *Qui sçait*, disent-ils, *s'ils ne fera point un jour sa paix avec Dieu ?* Ils n'ont ni Livres, ni écritures pour régle de leur foi ; ni jeûnes, ni abstinences, ni fêtes, ni heures fixes destinées à la priére. Aux premiers rayons du Soleil, ils se lévent tous nuds, joignent les mains, & adorent Dieu. Ils attribuent plusieurs faux miracles à Jesus-Christ, & font des vœux & des pélerinages à l'imitation des Turcs & des

des Chrétiens. Leur ferment folennel eft de jurer par la vertu de leur habit, & par la tête de ceux qui ont l'honneur de le porter. Ce grand refpect pour leur habit eft fondé fur la croyance où ils font, qu'il eft femblable quant à la forme à celui d'Yéfide, ou de Jefus-Chrift. Ces deux noms, felon eux, fignifient la même perfonne, ainfi que je l'ai déja dit. Delà vient qu'ils n'entrent que par curiofité dans les Mofquées, & qu'ils entreroient beaucoup plus volontiers dans nos Eglifes, s'ils ne craignoient d'être maltraités par les Turcs.

Leurs Funérailles.

Ces Peuples enterrent leurs morts fans cérémonie en quelque endroit qu'ils fe trouvent; quelques-uns cependant fe font inhumer dans certains lieux de dévotion, où l'on va quelquefois en pélerinage. Lorfqu'ils mettent en terre le corps d'un homme riche, ils chantent quelques Cantiques en l'honneur de Jefus-Chrift & de la Ste. Vierge, & joignent leurs voix au fon de la Guitarre plus agréablement que les Turcs, dont les cris pouffés à pleine tête ne s'accordent nullement avec la douceur de cet inftrument à deux cordes. Les larmes font défendues à la mort d'un Noir; la trifteffe en cette occafion feroit regardée comme un crime énorme: il faut que les parens du défunt fe réjouiffent alors malgré eux, & qu'ils paffent ces jours de deuil dans le jeu, la danfe & les feftins, pour congratuler le Saint de fon entrée dans le Ciel. La fuperftition de ces peuples eft infinie. Il n'eft pas permis à un Noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule ou tout autre animal; s'il s'agit de tuer

un bœuf, une chévre, ou un agneau, ils appellent pour ce ministére quelqu'un qui ne porte point l'habit d'Yéſide. La plûpart d'entr'eux portent le ſcrupule au point, d'éviter en marchant de mettre le pied ſur une fourmi, ou ſur quelqu'autre inſecte, parce que s'ils étoient, diſent-ils, à la place de ces animaux, ils ne voudroient pas être écraſés. Ils conſervent comme des reliques les vieilles piéces de leurs habits noirs, ne coupent jamais leur barbe, & ne répudient leurs femmes, que pour ſe faire Hermites, ou Supérieurs de Noirs.

Les Yéſides achétent leurs femmes deux cens écus; c'eſt le prix ordinaire, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être. Si une femme eſt convaincue d'adultére, ſon pére, ſon frére, ou ſon mari la tue, & fait payer ſon ſang à celui qui en a abuſé; celui-ci eſt obligé de lui payer le prix de trois femmes: quand le mari ou le parent de l'adultére épargne le coupable, les Turcs ne manquent jamais d'éxiger de lui une groſſe amende. Si après avoir fait mourir la femme adultére, le mari tue encore ſon ſéducteur, on ne fait contre lui aucune pourſuite, & tous ceux qui entrent dans ſa maiſon, donnent un coup d'épée ou de couteau dans le cadavre, s'il eſt préſent, en déteſtation de ſon crime.

Druzes. Les Druzes n'ont aucune forme de croyance, du moins bien connue, & vivent ſuivant leur caprice. Ils ſe croyent deſcendus des François, qui chaſſés de Jéruſalem par Aladin, ſe réfugierent au-delà du Jourdain: le commerce avec les Arabes

leur fit oublier inſenſiblement la Religion de Jeſus-Chriſt. Une de leurs grandes maximes eſt celle-ci : qu'il eſt bien juſte que celui qui a planté un arbre, ou une vigne, puiſſe en manger le fruit. De-là vient qu'ils ne font aucun ſcrupule, d'avoir un commerce criminel avec leurs plus proches parentes : ils en viennent même à cet excès d'abomination, qu'un pére abuſe de ſa propre fille. Ces peuples ſont guerriers, & ſe rendent formidables aux Ottomans, malgré leur petit nombre.

Villes célébres dans l'Empire.

Après avoir traité de l'étendue, de l'abondance, & de la fertilité de l'Empire Ottoman, des fleuves qui l'arroſent, des montagnes qui s'y rencontrent, de ſon commerce, & des différens peuples qui l'habitent, il me reſte à parler des Villes les plus conſidérables, dont il eſt embelli. C'eſt ce que je vais faire en peu de mots d'après les Voyageurs, qui en ont donné des deſcriptions longues & détaillées.

Alexandrie autrefois ſi célébre dans l'Univers n'eſt plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, de colonnes & de pierres ; miſérables reſtes des Palais ſuperbes bâtis par les anciens Rois d'Egypte & par les Romains. On n'y voit plus de remarquable, que deux Obéliſques de Granite placés proche de la porte de la Marine, & que l'on attribue à Cléopatre ; une colonne de marbre blanc, ſur laquelle Ste. Catherine eut, dit-on, la tête tranchée, & que Alexandrie.

l'on conſerve dans une Egliſe Gréque voiſine d'un amas de ruines, que la tradition du pays veut qu'on regarde comme le Palais du pére de la Sainte; un tableau de S. Michel, peint, à ce qu'on prétend, par S. Luc, & placé dans l'Egliſe de S. Marc de Servie par les Coptes; enfin le Conclave prétendu des Septante Interprétes dans la Moſquée des Magrebins, où ſont encore, dit-on, leurs cellules autour d'un Cloître. Ce Phare ſi fameux, que les Anciens comptoient entre les ſept merveilles du monde, bâti par les ordres de Ptolomée Philadelphe, & conſtruit par Soſtrate Gnidien, ne ſubſiſte plus aujourd'hui; il eſt enſéveli ſous les eaux: une tour qui ſert à éclairer les Pilotes pendant la nuit, indique ſeulement le lieu où il étoit.

Le Commerce préſent d'Alexandrie conſiſte en cuirs, chanvres, toiles, ſucres, ſoies & drogues. Il eſt entre les mains des Juifs, & de quelques Chrétiens Grecs & Coptes. Cette Ville dépend du Bacha, qui y envoye, pour la gouverner, un Aga, un Cadi, & deux Soubachis; ces derniers ſont des eſpèces de Prevôts, l'un pour la Ville & l'autre pour le Port. Les vivres ſont à très-grand marché dans cette Ville, excepté le vin.

Le Caire. Le Caire, ſuivant l'opinion commune, peut avoir environ vingt-deux milles de circuit. Des boutiques pleines de riches marchandiſes décorent les rues de cette grande Ville, capitale de toute l'Egypte: le Nil la traverſe d'un bout à l'autre; & il y a une Place d'armes, où l'on peut ranger en bataille trente mille hommes. Le Bacha & les prin-

cipaux Officiers Turcs habitent dans le Château ſitué à mi-côte de la montagne de Mokatan, bien plus élevée que la fameuſe Abbaye des Bénédictins du mont S. Michel en baſſe Normandie. Ce Château eſt environné d'une double muraille garnie de tours, & peut avoir trois milles de circuit. Les pyramides, la plaine des Momies, les greniers de Joſeph au vieux Caire; la Colonne appellée le *Mikias*, qui ſert à meſurer l'augmentation du Nil; l'Aquéduc de trois cens dix-ſept arches qui porte l'eau de ce fleuve dans la Ville, les canaux par leſquels le Nil ſe communique dans toute l'Egypte, les fours où l'on fait éclôre des pouſſins que l'on vend au boiſſeau, & pluſieurs autres anciens monumens ſont des curioſités dignes de l'admiration des Voyageurs. Il y a auſſi autour du Caire pluſieurs tombeaux de Docteurs, ou Santons Mahométans, qui ſont très-fréquentés par un grand nombre de perſonnes. Un des principaux eſt celui du Docteur Chafaï. La Ville de la Maſſoure, où S. Louis fut fait priſonnier, eſt peu éloignée de cette Capitale.

Il eſt difficile d'enviſager Jéruſalem, cette ville infortunée, ſans gémir ſur la triſte décadence où elle eſt tombée. On ne voit dans ſon enceinte que de triſtes débris de ſon ancienne ſplendeur, & dans ſes dehors que des reſtes affligeans de tous les monumens antiques célébres dans les ſaintes Ecritures. Soliman fils de Sélim la rebâtit, & la fortifia d'un Château ſitué vers la Porte de Jafa, entouré de foſſés & de fortes murailles, avec un donjon Jéruſalem.

garni d'artillerie. Les Turcs y tiennent une garniſon commandée par l'Aga, ou Lieutenant du Bacha qui réſide à Damas. L'ordre & la police ſont auſſi négligés dans cette Ville, que les édifices. Les Turcs éloignés de la Porte y agiſſent plutôt en Tyrans qu'en Maîtres ; les Officiers rongés par un ſordide intérêt, accablent les Chrétiens d'impôts & de vexations.

Céſarée, Acre, Séïde, &c.

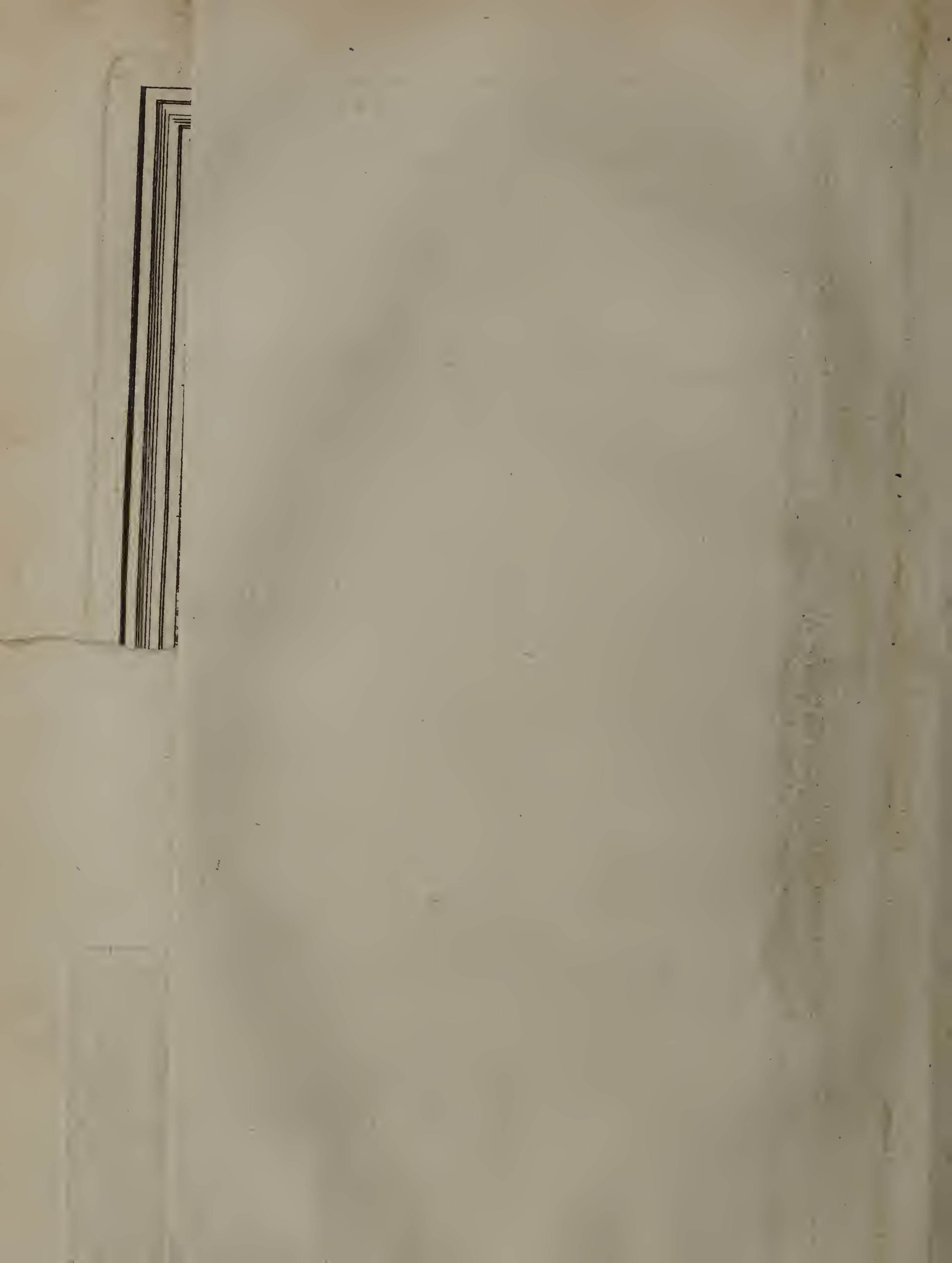
Céſarée, Acre, ou Ptolémaïde, ancienne demeure des Chevaliers de S. Jean après leur ſortie de Jéruſalem ; Seïde, autrefois Sidon, voiſine du mont Liban ; Damas, aujourd'hui Capitale de la Phénicie ; Alep, fameuſe par ſon commerce, & par l'aſſemblage de toutes les Nations ; Nicée, Smirne ſituée au fond du grand Golfe de ce nom, Athénes, Sparte & Carthage, cent autres Villes autrefois ſi célébres, à préſent détruites ou tombant en ruines, concourent par leur deſtinée à augmenter la gloire du Croiſſant.

Conſtantinople.

Pauſanias, Roi de Sparte, jetta les fondemens de Biſance (*a*), & l'embellit de pluſieurs ſuperbes édifices, que l'Empereur Sévére fit renverſer. Conſtantin le Grand les rétablit, & donna ſon nom à cette Ville, qu'on avoit toujours regardée comme la porte de l'Europe, & le pont de ſa communication avec l'Aſie. Elle fut priſe & repriſe ſur les Grecs par les François & les Vénitiens ; enfin Mahomet II. la fit paſſer ſous la domination des Ottomans, qui la poſſédent aujourd'hui, & la nomment *Stambol.*

(*a*) Ainſi nommée de Biſe, Général de la Flotte de Mégare.


VÜE DE L'HELLESPONT ET DE LA PROPONTIDE
Constantinople
le Mont Olympe de Bitinie
Burse
Isles de Marmora
La Propontide ou Mer de Marmara
Gallipoli
les Dardanelles
l'Hellespont
Château neuf d'Asie
Château neuf d'Europe
Cap Sigée
de Troye
A. Duflos sculp.



La Ville de Conſtantinople eſt ſituée ſur un Promontoire triangulaire arroſé de deux mers, qui fourniſſent abondamment tout ce qui eſt néceſſaire pour la nourriture de ſes habitans (*a*). On lui donne quinze milles de circuit, & vingt-trois portes (*b*). La vûe en eſt admirable, mais bornée, parce que tout le canal eſt reſſerré par des montagnes, qui obligent les yeux à ſe reſtreindre ſur ſes bords, où l'on eſt bien dédommagé des perſpéctives éloignées qu'on découvre ailleurs. Toutes les collines, dont le port eſt environné, ſont couvertes d'arbres & de maiſons en forme d'Amphithéatre: des payſages enchantés, variés de mille coloris différens, offrent dans le même tems & dans le même lieu les agrémens du Printems & les richeſſes de l'Automne, tant par le mêlange des objets dont on a peine à ſe détacher, que par les fruits & les fleurs qu'on y voit dans toutes les ſaiſons. Le vent du Nord, qui ſouffle ſans diſcontinuer depuis quatre heures après midi juſqu'à huit heures du matin, tempére la chaleur du Climat; de ſorte que ſi les Turcs prenoient plus de précautions, ils em-

(*a*) On compte, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, environ deux millions d'ames; peut-être y a-t-il un peu à rabattre.

(*b*) Sur l'une de ces portes ſe voyent encore les anciens bâtimens d'une forteresse munie de ſept tours, gardée par cent cinquante Soldats, & par un Capitaine qui ne peut en ſortir ſans la permiſſion du Grand-Viſir. Les premiers Sultans de Conſtantinople y dépoſerent leurs tréſors. Amurat, fils de Sélim II. les ayant transférés dans le Serrail, le Château des ſept tours ne ſervit plus que de priſon pour les Grands de la Porte, que le Grand-Seigneur ne veut pas faire mourir.

pêcheroient que la peste ne fît tous les ans dans cette Ville des ravages si considérables (*a*).

Quoique dans la presque-isle où Constantinople est bâtie, il ne se trouve ni source, ni fontaine, les eaux y sont très-abondantes; elles y sont conduites de six à sept lieues par des aquéducs qui sont l'ouvrage des Romains. Du reste les rues sont étroites & mal-propres, les édifices mal construits.

La principale Mosquée de cette Capitale est celle de S[te]. Sophie (*b*). Cette ancienne Eglise Chrétienne a sept portes, par lesquelles on communique à un vestibule, où l'on rencontre neuf autres portes de bronze; delà sans entrer dans le Temple, on découvre

(*a*) Elle y emporte, dit-on, chaque année plus de cent mille ames. Les marchandises infectées qui viennent de Perse, de l'isle d'Ormuz, & d'autres pays, en y arrivant ne font point de quarantaine. Par ces marchandises la peste s'introduit dans les magasins, & delà dans les maisons. La fréquentation continuelle avec les pestiférés, les habillemens & les fourrures, dont les Turcs se servent sans aucunes précautions dès que leurs parens ou leurs amis sont morts, l'entretiennent, & la font circuler de famille en famille.

(*b*) Ricaut dit qu'elle fut bâtie par l'Empereur Justinien, & rebâtie ensuite par Théodose. C'est un renversement de Chronologie & d'Histoire, puisque Justinien ne tint l'Empire que cent ans après Théodose le Grand & Théodose son petit-fils, renommés entre les Empereurs d'Orient. Il est vrai que l'Histoire fait encore mention d'un troisiéme Théodose, qui après la déposition d'Anastase II. fut contre sa volonté élû Empereur de Constantinople vers l'an 720. Mais ce Prince n'ayant tenu l'Empire qu'une année, & l'ayant laissé à Léon Isaurique, Lieutenant d'Anastase, il n'y a pas d'apparence qu'il ait la gloire d'avoir rebâti Sainte Sophie. Théodose le Grand en avoit jetté les fondemens sur la fin du quatriéme siécle, & elle fut achevée vers l'an 550. par l'Empereur Justinien avec tant de magnificence, que l'on dit, qu'admirant la beauté de l'édifice, il s'écria: *Vici te, ô Salomon.*; estimant avoir surpassé ce Roi dans la structure du Temple de Jérusalem.

découvre trois étages de galeries ſoutenues de colonnes de marbre & de jaſpe, & toute la ſtructure de l'édifice.

La place de l'Hippodrome a trois cens pas de long, ſur cent de large; elle eſt environnée de pluſieurs beaux Palais. C'eſt dans cette place, que tous les Vendredis la jeuneſſe de Conſtantinople, montée ſuperbement, ſe diviſe par bandes, & fait faire l'exercice à ſes chevaux. On ne peut ſe laſſer d'admirer l'adreſſe de ces jeunes Cavaliers. Les uns en courant ſe précipitent ſous le ventre de leurs chevaux, & ſe remettent en ſelle; d'autres ſe renverſent ſur la croupe, & en cet état décochent une de leurs fléches dans un des fers de derriére du cheval; quelques-uns ſe laiſſent tomber à deſſein, changent de chevaux dans leur courſe, & ſautent de l'un à l'autre. La Moſquée de l'Empereur Achmet ſert de point de vûe aux Palais qui environnent l'Hippodrome, & fait un des principaux ornemens de Conſtantinople. On voit dans cette place un Obéliſque de Granite de cinquante pieds, poſé ſur une baſe de marbre blanc, élevé ſur quatre gros carreaux de bronze, & orné d'hiſtoires & d'hiérogliphes. Il y a auſſi un trépié de trois ſerpens de bronze entortillés, dont les têtes forment une couronne.

On rencontre en différens endroits pluſieurs autres colonnes : la plus belle étoit l'hiſtoriale, couverte de bas-reliefs entremêlés de lauriers, & repréſentant les exploits d'Arcadius. Elle a été entiére-

ment gâtée par le feu, qui en 1660. brûla une grande partie de la Ville.

Les Hales pour les Marchands, les Kans destinés à loger les Etrangers, les Aquéducs & les autres bâtimens publics contribuent à l'embellissement de Constantinople. Les Fauxbourgs sont plusieurs petites Villes bâties le long du port; on y voit quantité de belles Mosquées & de Palais.





Cl. Duflos Sculpsit.

MOEURS ET USAGES DES TURCS,

LIVRE SECOND.

De la Religion des Turcs.

De la Religion en général.

A Religion eſt écrite dans le cœur de l'homme en caractéres ineffaçables. Pénétré de ſa propre miſére, & de ſon inſuffiſance à lui-même, il adreſſe des vœux à l'Auteur de ſon être, pour toucher ſa bonté, & mériter ſa protection. Son culte lui eſt précieux, il en eſt jaloux; & s'il ſçavoit qu'il manquât à ce culte quelque cérémonie eſſentielle, ou qu'il fût une façon d'adorer le Souverain Maître

du monde plus digne de ſa grandeur & de ſa Majeſté, il ne balanceroit pas à l'embraſſer. Qu'un homme adroit, ſpirituel, éloquent, harangue ſur la Religion, il ſéduit, il entraîne : il réuſſira dans ſon projet, pour peu qu'il ſçache employer à propos cette pente naturelle de la créature vers ſon Créateur. Mais parce que l'homme eſt toujours eſclave de ſes paſſions, lors même qu'il cherche la Divinité, qu'il déſire la connoître & qu'il veut la ſervir, ſi l'Orateur prêche un culte tel que la Divinité bien connue le preſcrit, s'il débite une morale, qui contienne des remédes proportionnés aux maux que l'homme s'eſt attirés par ſa déſobéiſſance; les progrès ſont lents, les converſions rares : l'eſprit & le cœur ſe révoltent, à moins que la Divinité qui s'explique par ſa bouche, ne prépare & n'achéve le changement de ceux qui l'écoutent, & ne confirme ſa miſſion par des miracles.

Si au contraire cet homme habile ne débite que des maximes purement humaines; ſi loin de s'oppoſer aux plus chéres inclinations de ſes auditeurs, ſa morale donne une libre carriére à tous leurs déſirs, ſanctifie leurs vices, & imprime un ſceau de divinité à leurs déſordres : alors ſes progrès ſont inconcevables; on l'admire; on lui applaudit; on en fait un Ange, un Prophéte, un homme divin.

C'eſt ainſi qu'un ſéducteur habile en impoſe d'abord aux perſonnes ſimples & crédules : la ſéduction ſe communique à d'autres hommes auſſi peu judicieux que les premiers; l'erreur accréditée par-

mi le peuple devient insensiblement générale & dominante, jusqu'à être autorisée par les loix ; & ceux qui naissent dans des siécles postérieurs, aveuglés par les préjugés de la naissance & de l'éducation, croyent à l'exemple de ceux qui les ont précédés, sans examiner l'origine & le motif de leur croyance.

Mahomet est cet homme adroit, qui en paroissant zélé pour la Divinité, ne chercha que le chemin du Trône, & qui pour y parvenir, se servit utilement de la Religion ; mais en la défigurant, en la corrompant, en rejettant tout ce qu'elle pouvoit opposer aux désirs corrompus, & aux passions de ses auditeurs. Delà les fruits surprenans de ses exhortations ; delà cette rapidité avec laquelle la plûpart des Nations se sont rangées sous ses étendarts. Celles qu'il ne put persuader, il les subjugua ; & joignant la force à la séduction, il goûta enfin les doux fruits de tant d'efforts qu'il avoit faits, pour parvenir à la fin qu'il s'étoit proposée. Je vais faire connoître ce fameux imposteur, & expliquer sur quels principes il établit le nouveau culte, qu'il prétendit introduire dans le monde.

CHAPITRE PREMIER.

De Mahomet.

Origine & naiſſance de Mahomet.

MAhomet deſcendoit d'Abraham par Iſmaël. Son pére Abdolla étoit Idolâtre, & ſa mére Juive. Il naquit à la Méque le cinq de Mai ſuivant M. Gagnier, l'an de Jeſus-Chriſt 578. la quatriéme année du régne de Coſroës Roi de Perſe, la quatriéme du régne de l'Empereur Juſtin le jeune ; & ſelon le Comte de Boulainvilliers, l'an de Jeſus-Chriſt 571, à la pointe de l'aurore du Lundi, huit du mois de Rabi I. qui revient exactement au neuf Avril de la même année 571.

Les Maures & les Arabes, comme s'ils avoient honte d'être redevables de leur Religion à un homme du commun, donnent à leur Légiſlateur une origine illuſtre, & le font naître Prince. Les livres Mahométans raportent, qu'au moment de ſa naiſſance l'Arabie devint abondante, les hommes & les femmes interrompirent leur commerce, les Idoles devinrent noires, les Trônes des Rois furent renverſés, les nuages coururent d'une viteſſe incroyable d'un pôle à l'autre ; que l'air fut rempli d'oiſeaux d'un plumage varié de mille couleurs, ayant des becs d'émeraude & des aîles d'azur ; qu'à peine il vit le jour, qu'aulieu de pleurer comme les autres enfans, il joignit ſes foibles mains, les éleva au Ciel, & inclina ſa tête pour bénir ſon Créateur ; qu'un homme céleſte, revêtu d'une longue robe

blanche, lui apporta trois clefs de la matiére des perles, celle de la Prophétie, celle de la Loi, & celle de la Victoire; & qu'il l'oignit sept fois d'une liqueur précieuse, & lui dit, en appliquant sa bouche sur son oreille, *Tu seras intrépide & victorieux, & ta Loi universelle.* C'est ainsi que par des contes puériles & ridicules, quelques Musulmans fanatiques, peu contens de la simplicité des voies communes, ont voulu signaler la naissance de leur prétendu Prophéte. D'autres Auteurs rapportent, que deux Anges allerent prendre Mahomet à la campagne, où il gardoit les troupeaux avec son frére de lait, le coucherent par terre, lui ouvrirent la poitrine, d'où ils ôterent une tache noire (*a*), & lui donnerent un cœur tout nouveau. Mais de pareilles fables ne méritent que le mépris & l'obscurité; l'imposteur lui-même les désavoue en quelque sorte, puisqu'il reconnoît qu'il a vêcu quarante ans sans aucune distinction particuliére.

Son Education.

Mahomet (*b*) ayant perdu son pére & sa mére dans la plus tendre enfance, fut élevé pendant douze ans par Abdol-Mottalleb son ayeul, qui en mourant le confia à Abutalleb son oncle paternel. Il est vraisemblable, que l'humeur active d'Abutalleb ne lui permit pas d'occuper son neveu d'autres objets, que de ceux qui le possédoient luimême. Telle étoit une espéce de vie militaire qu'il menoit dans le sein même de la paix, s'exerçant

(*a*) Cette tache noire fait allusion à notre péché originel; on a voulu que Mahomet en fût exemt.

(*b*) Mahomet, ou Mohammed, *loué* ou *glorifié*; il fut le quatriéme Islamite qui porta ce nom.

continuellement, à la maniére des Arabes, à manier des chevaux, à tirer de l'arc, à ſignaler ſon adreſſe avec l'épée, ou par des preuves d'une force ſinguliére; mais ſon occupation principale étoit la chaſſe, qu'il alloit faire dans les montagnes de Naged & de l'Yémen aux Tygres, aux Lions & aux autres bêtes féroces, qu'il attaquoit dans leur plus grande fureur. Cette éducation dure donna à Mahomet une vigueur infatigable, & une force proportionnée pour ſoutenir le chaud & le froid, la faim, la ſoif, & pour ſe priver du ſommeil dans les occaſions néceſſaires. La connoiſſance qu'il acquit par-là de toutes les ruſes uſitées dans les chaſſes périlleuſes, s'etant mûrie & jointe à celles que lui donnerent ſes caravannes, le rendit le plus grand Capitaine de ſa nation, propre à former des Généraux capables de conquérir une partie du monde.

Son avanture avec l'Abbé du mont Sinaï.

A l'âge de vingt ans, preſſé par ſes beſoins, & animé du déſir de ſe faire un état indépendant, il s'engagea dans une Caravanne qui négocioit de la Méque à Damas, à Balbech, autrefois Héliopolis, & à Elia, ou Jéruſalem. Cette Caravanne paſſoit ordinairement près d'un Monaſtére, bâti dans le déſert de Boſra à quelque diſtance du mont Sinaï; les Moines de ce Couvent vivoient ſous la conduite d'un Abbé, & fourniſſoient par ſes ordres des rafraîchiſſemens aux Voyageurs. Mahomet y ayant un jour accompagné ſon Capitaine, l'Abbé crut voir, ou feignit de voir ſur la tête de ce jeune homme une nuée qui le garantiſſoit du Soleil, & que les arbres qui l'environnoient ſe cou-

vroient

vroient d'un nouveau feuillage, pour lui faire plus d'ombre. Surpris de ce prodige, il ſalua Mahomet profondément, & dit aux aſſiſtans étonnés, que ce jeune homme ſeroit un jour le Chef de la nation Arabe. S'adreſſant enſuite à lui-même, il lui demanda ſa protection pour les Solitaires en général, & pour ceux de ſa maiſon en particulier, le priant de s'en ſouvenir quand le tems de ſon élévation ſeroit venu. Mahomet reçut, dit-on, cette ſoumiſſion avec auſſi peu d'embarras, que ſi déja il eût été maître abſolu de l'Arabie, & répondit en riant : *j'aimerai toujours les Solitaires, qui ne ſe mêleront que de leurs paniers* (*a*). On prétend qu'il ajoûta, qu'il les exemptoit de toutes ſortes de tributs ; qu'il donna cette promeſſe par écrit à l'Abbé du Monaſtére ; & que pour la confirmer par un ſceau, faute de cachet, il trempa ſa main dans l'encre, & en mit l'empreinte ſur le papier. Etrange maniére de ſceller un Contrat, qui convient bien à un Arabe & à un Barbare ! C'eſt cette piéce, véritable ou ſuppoſée, que l'Abbé du mont Sinaï vint préſenter à Sélim pendant ſon expédition d'Egypte, & pour laquelle cet Empereur lui donna bonnement quatre cens écus d'or, déclarant le Monaſtére exempt de tribut, & confirmant cet ancien privilége par un ample Catiſcherif (*b*), qui a été traduit d'Arabe en Turc.

Ce conte a peut-être donné occaſion à cet autre, qu'on fait de Mahomet & d'un certain Moi-

(*a*) Il faiſoit alluſion au travail ordinaire des moines de ce tems-là.

(*b*) J'expliquerai dans la ſuite ce que c'eſt qu'un Catiſchérif.

ne nommé Sergius (*a*). On prétend que ce fut par les conſeils de ce Religieux apoſtat, que pour rendre ſa Religion plus croyable, & plus conforme au goût des différens peuples qu'il vouloit aſſujettir, le prétendu Prophéte prit ſa morale, ſes dogmes & ſes cérémonies, en partie dans le Paganiſme, dans le Judaïſme, & dans le Chriſtianiſme, rejettant de ces Religions, tout ce qu'il y trouva de trop oppoſé aux paſſions & aux inclinations naturelles des hommes. On ajoute que Sergius compoſoit les articles de l'Alcoran, & les envoyoit ſecrétement à Mahomet; & que ce fut lui qui lui conſeilla de dreſſer un pigeon à venir prendre quelques grains de ris dans ſon oreille pendant les accès de ſa maladie, afin de faire croire au peuple, qu'il recevoit d'en haut la doctrine qu'il enſeignoit enſuite.

A meſure que Mahomet avançoit en âge & en force, ſon eſprit concevoit, diſent ſes Panégyriſtes, de plus grands deſſeins. Quoique le commerce parût être ſon principal objet, & le motif de tous ſes voyages, il chercha bien moins à s'enrichir, qu'à s'inſtruire de plus en plus.

Etat de la Perſe au tems de Mahomet.

En ce tems-là la Perſe étoit agitée de guerres civiles, qui ne finirent que par la dépoſition & par la mort de Coſroës. Mahomet y arriva dans ces conjonctures, & reconnut bientôt par un effet de ſa merveilleuſe ſagacité, que cette Monarchie tiroit à ſa fin, puiſqu'il n'y ſubſiſtoit plus aucune des

(*a*) Quelques-uns confondent l'Abbé dont je viens de parler, nommé Bohaïra, avec Sergius ou Sergious, & ne font qu'un même homme de l'un & de l'autre.

anciennes loix, qu'on n'y entretenoit aucun Corps de troupes réglées, & que l'on se contentoit de lever, selon les occasions, un plus grand ou un moindre nombre d'hommes sur chaque province du Royaume : il crut aussi appercevoir dans tous les Sujets une espéce d'ivresse, qui en les détournant du bien public, ne les remplissoit que de desseins particuliers.

Etat de l'Empire Romain dans le même tems.

Le Commerce l'appella ensuite en Syrie, où il s'instruisit de la discipline militaire, du gouvernement politique, & de la Religion des Romains. Il vit avec étonnement, que cet Empire n'étoit plus qu'un fantôme de l'ancienne Monarchie Romaine; que les Princes n'arrivoient au Trône ni par les droits du sang, ni par ceux de la naissance, mais qu'ils le tenoient, ou comme un don de la fortune, ou comme le fruit de leurs crimes, souvent d'une usurpation tyrannique; qu'ils ne se maintenoient dans cette élévation ni par l'amour des peuples, ni par l'estime des soldats, mais par les mêmes artifices & les mêmes violences qui les y avoient conduits; qu'ils n'étoient plus occupés qu'à amasser de l'argent, pour entretenir une milice de Barbares, qui après avoir épuisé les peuples, pilloient ensuite à discrétion les Villes & les Provinces déja désolées par l'avarice du Prince. Il apprit que les armées n'étoient plus composées des Soldats, qui avoient vieilli à l'école de Bélizaire & de Narsès; que les nouvelles milices étoient sans valeur, comme sans expérience.

On peut regarder toutes les réflexions qu'il fit

alors ſur l'état actuel des Empires de la terre, comme le premier germe de ſa grandeur future. C'eſt ainſi que s'expriment, au ſujet de Mahomet, quelques Auteurs modernes, mieux inſtruits que les Muſulmans mêmes de tout ce qui regarde leur Prophéte. Je ne prétens point m'oppoſer à ces éloges : je demande ſeulement s'il y a de la vrai-ſemblance, qu'à l'âge de vingt à vingt-deux ans ; Arabe de Nation, & Arabe du ſixiéme ſiécle, tems auquel nous n'apprenons point, que les Sciences & les Arts ayent beaucoup fleuri en Arabie ; ſans Lettres & ſans éducation, comme cela paroît par tout ce qu'on rapporte de ſon enfance ; occupé d'un commerce qu'il faiſoit ſous des Marchands, au ſervice & aux gages deſquels il étoit ; ſi, dis-je, il eſt probable, qu'en cet état l'impoſteur ait été capable de toutes ces hautes & profondes réflexions qu'on lui prête, telles que pourroit en faire le Politique le plus expérimenté & le plus habile ? S'il en a été capable, il eſt difficile de nier, qu'il n'ait été véritablement un grand Prophéte.

Mariage de Mahomet.

Cependant Abdemonople, riche marchand de Caravanne, de la Tribu des Koraïshites, & que l'on dit avoir été le maître de Mahomet, étant mort ſans enfans, laiſſa Kadija, ou Cadige ſa femme héritiére de tous ſes biens. Le jeune homme ſçut tellement captiver la bienveillance de cette opulente veuve, qu'il l'épouſa peu de tems après. Alors paiſible poſſeſſeur de toutes ſes richeſſes, il renonça au commerce, & paſſa dans l'oiſiveté les quinze premiéres années de ſa bonne fortune. Pen-

dant tout ce tems-là, on ne remarqua dans ſa conduite qu'une grande tendreſſe pour Cadige, & un amour conſtant pour la ſolitude. Dans cet intervalle, il épouſa en ſecondes nôces la fille d'Abu-be-ker, nommée *Aiſcha*, dont la conduite irréguliére donna occaſion aux diverſes loix, qui ſe liſent dans l'Alcoran touchant la puiſſance des maris. Il eut encore pour troiſiéme femme *Sejida*, fille de Haret, qui en faveur d'Aiſcha, renonça de bonne grace aux nuits que Mahomet devoit lui donner à ſon tour. Enfin quelques Auteurs lui donnent juſqu'à vingt-une femmes; ce qui paroît d'abord bien opposé au caractére ſérieux d'un homme, qui travaille à l'inſtruction des peuples, à la réformation de la doctrine & des mœurs. Mais dans un fourbe & un impoſteur, la paſſion l'emporte ſur tout.

Sa premiére Viſion.

Peu de tems après ſon ſecond mariage, Mahomet donna à ſa famille le premier acte de la piéce, qu'il s'apprêtoit à jouer ſur le théatre de l'Univers. Comme il avoit coutume d'aller de tems en tems paſſer ſeul quelques jours dans une caverne voiſine de la Méque, il ſuppoſa que l'Ange Gabriel (*a*) lui étoit apparu la nuit (*b*), & qu'il en avoit reçu les véritables dons prophétiques. J'ai été réveillé ſubitement, dit-il à ſes femmes, par l'apparition d'une lumiére très-vive. Le premier ébloüiſſement paſſé, j'ai apperçu un Ange, dont l'éclat m'a obli-

(*a*) Dans toutes les viſions de Mahomet, l'Ange Gabriel eſt le dépoſitaire & le miniſtre de tous les Myſtéres divins, & des graces que Dieu répand ſur les hommes. Voyez d'*Herbelot*, Bibl. Orient.

(*a*) Entre le 23 & le 24 du Ramadham, vers la mi-Janvier.

gé de refermer les yeux; & je me ſuis ſenti tout-à-coup ſaiſi par les cheveux, ſans violence ni douleur : j'ai ouvert les yeux pour la ſeconde fois ; l'Ange m'a paru moins terrible, mais ſa voix m'a glacé d'effroi : je ſuis tombé le viſage contre terre, les mains jointes, en la poſture d'un homme qui adore; j'ai entendu alors ces paroles : *Léve-toi au nom de ton Seigneur & le mien, qui a créé toutes choſes, & qui a formé l'homme d'un peu de ſang congelé.* Je me ſuis trouvé debout; & l'Ange m'a préſenté un papier, en me diſant : *Prens & lis au nom de ton Seigneur; il a donné l'Ecriture aux hommes, pour leur aprendre ce qu'ils ignorent : loue ton Seigneur, exalte ton Seigneur à jamais.* J'ai éprouvé pour lors une ſi grande dilatation de cœur, que ne pouvant en ſupporter l'excès, je ſuis retombé à terre, ſans force & ſans mouvement. L'Ange m'a répété les premiéres paroles : *Prens & lis;* J'ai répondu : *Seigneur, je ſuis pauvre & ignorant, je ne connois point les lettres.* L'Ange m'a reparti par ces magnifiques paroles, qui ſeront le formulaire des Vrais-Croyans : *Dieu; il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet eſt ſon Prophéte.* A ces mots, l'Ange diſparut.

Cadige d'autant mieux affermie dans la foi en ce nouveau Prophéte, que l'amour le lui avoit fait choiſir pour époux, répandit bientôt la nouvelle de cette apparition prétendue. Waracha qui l'apprit immédiatement de cette femme, rendit témoignage au Légiſlateur, & fut comme le Précurſeur de ſa nouvelle Loi.

Mahomet ne manifeſta cependant ſa prétendue

miſſion que trois ans après la nuit du Décret. Dans cet intervalle Dieu, & les Anges par la volonté de Dieu, ſe communiquerent intimément au Légiſlateur Arabe ; il quitta le monde, diſent les Muſulmans, pour aller dans la ſolitude recevoir les inſpirations divines. Il ne penſa plus en effet qu'à s'éloigner de plus en plus de tout commerce avec les hommes : il négligeoit d'habiter avec ſes femmes, pour mieux ſoutenir l'idée qu'il leur avoit donnée de ſon prétendu Apoſtolat ; il ſe cachoit dans les montagnes voiſines, pour ſe donner tout entier aux vaſtes deſſeins de ſon ambition, & au choix des moyens les plus propres à les conduire au ſuccès dont il ſe flattoit ; moyens qui devoient être infiniment compliqués, & avoir des conſéquences d'une étendue, que l'eſprit ne ſe repréſente qu'avec peine. Ce fut ſans doute pendant ces différentes éclipſes, ou ſi l'on veut, pendant ces intervalles de ſolitude & de ſilence, qu'il médita le ſyſtême de ſa Religion, & compoſa ſon Alcoran.

Seconde Viſion.

Au bout de trois ans, la premiére Viſion fut ſuivie d'une ſeconde. Elle effraya tellement le prétendu Prophéte, qu'il deſcendit précipitamment du mont *Hora*, en criant à ſes gens : *enveloppez-moi.* Mais l'Ange Gabriel l'arrêta de la part de Dieu, & lui remit entre les mains ces paroles de l'Alcoran (*a*) : *O toi, qui es enveloppé, léve toi ; va prêcher, glorifie le Seigneur, purifie tes vêtemens, évite*

(*a*) Ces paroles ſont le commencement du ſoixante-quatorziéme Chapitre de l'Alcoran ; ſur quoi on peut voir les remarques de M. *Sale*.

l'abomination ; c'eſt-à-dire l'Idolâtrie, ſuivant quelques Commentateurs de l'Alcoran ; *ne donne point, dans l'eſpérance de recevoir beaucoup plus que tu n'as donné* ; *repoſe-toi,* ou plutôt, *mets ta confiance en Dieu.* Dès ce jour Mahomet prêcha publiquement aux Arabes, leur reprocha leur idolâtrie avec autorité, & leur annonça leur damnation, s'ils ne réformoient leur croyance. *Adorez celui qui a fait les étoiles,* leur diſoit-il, *& non pas les étoiles elles-mêmes.*

Au bruit des premiers prodiges que l'adroite Cadige ſçut répandre dans le Public (*a*), les Proſélites accoururent auprès du nouveau Prophéte : Abu-be-ker, Otman, Ali & Omar furent ſes premiers diſciples. Chacun d'eux en entraîna pluſieurs autres ; mais les habitans de la Méque refuſerent de les écouter, & ſe déclarerent ennemis de Mahomet, au point de proſcrire tous ceux qui ſe ſoumettroient à la nouvelle miſſion. Ils appréhendoient avec raiſon, comme la ſuite le juſtifia, que ſous ombre de vouloir être leur Docteur, il ne prît envie au nouvel inſpiré de devenir leur maître.

Nouvelle Viſion.

Dans une autre Viſion Mahomet reçut le cinquante-troiſiéme Chapitre de l'Alcoran (*b*), & ſe retira enſuite dans une maiſon, qui devint depuis une eſpéce de Chapelle, ſous le nom de *Maiſon*

(*a*) Cadige en avoit été la premiére confidente. Les conſeils de cette épouſe tendrement aimée ne contribuerent pas peu à affermir Mahomet dans ſa réſolution.

(*b*) Ce Chapitre, comme tous les autres, fut apporté du Ciel par le miniſtére de l'Ange Gabriel.

du

du Roseau (*a*), en vertu du respect qu'elle a mérité, pour avoir logé Mahomet avec ses disciples.

Commencement de l'Egire Mahométane.

Ici commence l'Epoque, appellée *la premiere Egire*, ou fuite des Musulmans persécutés par les Koraïshites (*b*). L'opposition des habitans de la Méque à la nouvelle doctrine, intimida ses premiers Zélateurs, qui se diviserent : trente-neuf seulement demeurerent attachés à la personne du Prophéte, qui les envoya à Médine. Mirkond & Kondemir écrivent, qu'après que Mahomet eut donné permission à ses Compagnons de quitter la Méque, & de se retirer à Médine, il demeura lui-même dans la Ville, accompagné seulement d'Abu-be-ker & d'Ali ; & que les Koraïshites fâchés de cette désertion, tinrent conseil dans la maison publique sur ce qu'ils feroient de lui. Les sentimens furent différens. D'abord, selon les Auteurs que j'ai cités, on opina à enfermer Mahomet dans une maison ; mais cet avis fut rejetté unanimement, parce qu'ayant beaucoup de Sectateurs cachés dans la Méque, il s'y seroit aisément formé un parti, pour le tirer de leurs mains. On proposa ensuite de le bannir ; mais le démon, qui se trouva, disent-ils, à l'Assemblée sous la figure d'un vieillard habile & expérimenté, s'opposa à cet expédient, alléguant que partout où il iroit, il séduiroit beaucoup de

(*a*) Située sur la colline de Jafa.

(*b*) La premiére année de l'Egire est placée au commencement de l'an quatorze de la mission, dans d'Herbelot ; on peut y voir aussi les variations des Auteurs, à l'égard de l'année de Jesus-Christ où l'Egire doit être fixée. Les Mahométans la commencent au mois de Moharram, qui répond au 16 de notre mois de Juillet.

gens par ses impostures, & que se mettant à leur tête, il seroit en état de faire la guerre. Enfin Abou-ge-hel un des plus grands ennemis de Mahomet fut d'avis, que chaque Tribu des habitans envoyât son député, pour composer une chambre de Justice, qui pût légitimement le condamner à mort comme imposteur. On s'en tint à cet expédient.

Cependant l'Ange Gabriel, ajoûte-t-on, avertit Mahomet de la délibération; de sorte qu'avant que la résolution qui avoit été prise pût être exécutée, il eut le tems de pourvoir à sa sûreté. Avertis de sa fuite, les Koraïshites se mirent aussitôt en campagne pour se saisir de sa personne. Les Juifs & quelques familles Arabes se joignirent à eux; mais un prétendu miracle sauva l'infortuné Prophéte. Un arbre d'Acacia, ou de Jagie, qui étoit crû dans la nuit par la toute-puissance de Dieu, cacha à ses ennemis l'entrée de la caverne où il s'étoit retiré, ou plutôt leur donna lieu de croire que personne n'étoit entré dans cet antre, d'autant plus que des pigeons ramiers y avoient déja fait leur nid, & que ce qui restoit d'ouverture à la caverne étoit fermé d'une toile d'araignée.

Le Législateur fugitif arriva enfin à Médine (*a*), & fit élever une Mosquée, la premiére où le culte Musulman ait été célébré. Ce fut là, qu'il commença d'instituer quelques cérémonies dans sa Religion. Il ordonna aux Fidèles faisant leurs priéres

(*a*) Après la Méque, Médine est chez les Musulmans la ville la plus renommée de l'Arabie, moins par son antiquité & par ses richesses, qu'à cause du choix qu'en fit Mahomet pour y établir sa résidence, lorsque l'intérêt de sa Religion l'obligea d'abandonner sa

de se tourner vers *la Kaaba* (*a*), en quelque endroit du monde qu'ils fussent. Il fit des réglemens concernant l'aumône, les choses licites & illicites, la police, &c. Il établit le jeûne du Ramadham, & l'usage d'appeller les Fidèles à la priére du haut

patrie ingrate : c'est aussi le lieu où il est mort, & où son tombeau est encore aujourd'hui visité par tous ceux qui font le grand pélerinage (*).

Les Arabes appellent Médine *Alnabi*, c'est-à-dire, *la ville du Prophéte*, & comme on l'entend aujourd'hui, le lieu de son repos. Elle est située dans une plaine fort basse, qui fait partie de la Province d'Hégias. Cette ville fut commencée cent cinquante ans avant Mahomet, sous le nom de Thaïba, qui fut changé en celui de Médine, lorsqu'elle s'accrut en édifices & en citoyens. A l'occasion de Mahomet les premiers Caliphes y ont fait leur résidence; ils y sont inhumés auprès du Prophéte. Ainsi cette ville peut être regardée comme la plus ancienne Capitale de l'Empire Musulman. Valid sixiéme Caliphe de la race des Ommiades y fit construire l'an 67. de l'Egire une grande & magnifique Mosquée, qui s'y voit encore, & à laquelle il réunit, tant celle que le Prophéte avoit consacrée lui-même, que les jardins où il étoit inhumé avec ses trois premiers successeurs : il fit élever sur leurs tombeaux des dômes ou coupolles dorées, d'une structure qu'il crut digne des dépôts qu'elles renfermoient. Il y établit aussi des Mollas, ou hommes de Loi, pour lire continuellement l'Alcoran proche de ces sépulchres, & pour y entretenir un certain nombre de lampes, suivant ce que pratiquent les Arabes à l'égard des morts illustres. La politique seule lui suggéra cet établissement; il vouloit par-là faire oublier, qu'il avoit été le persécuteur déclaré de la famille du Législateur.

(*) Ce tombeau élevé de terre de deux ou trois pieds seulement, & entouré d'une balustrade de fer, est au milieu d'un dôme situé au coin d'une grande Mosquée. Quelques ignorans ont crû, que les os de Mahomet enfermés dans un cercueil d'acier étoient suspendus sous ce dôme revêtu d'aiman. Cette vaine opinion prit naissance dans la Palestine du tems des Croisades.

(*a*) Au milieu d'un espace que renferme le Temple de la Méque, s'éleve un édifice quarré d'environ quinze pieds, un peu plus haut qu'il n'est long & large. On ne voit de ce bâtiment qu'une étoffe de soie noire, dont les murailles son entiérement couvertes, à l'exception de la platte-forme qui sert de couverture à cette maison, & qui est d'or coulé en table; elle sert à recevoir les eaux du Ciel, qui n'en

des Minarets, par ces mots qu'il dit lui avoir été envoyés du Ciel : *Dieu eſt grand, Dieu eſt grand ; il n'y a point de Dieu que Dieu, Mahomet eſt l'Apôtre de Dieu.*

Les habitans de la Méque toujours choqués de

verſe que très-rarement dans ce climat.

C'eſt là ce bâtiment célébre chez les Muſulmans, qui le mettent au-deſſus de tous les édifices, que les maîtres du monde ont élevés avec tant de travaux & tant de dépenſes. Abraham, diſent-ils, conſtruiſit cette maiſonnette dans le tems de ſes perſécutions, Dieu lui ayant révélé qu'il avoit choiſi ce lieu de toute éternité pour y placer ſa bénédiction. C'eſt ce même bâtiment qu'Iſmaël hérita de ſon pere ; on y montre encore ſon tombeau. Enfin c'eſt la ſainte maiſon, connue ſous le nom de *Kaaba*, ou de maiſon quarrée, vers laquelle tous les Mahométans adreſſent leurs vœux & leurs priéres. Cette *Kaaba* au reſte n'eſt conſtruite que de pierres du pays, aſſemblées & liées par un ſimple mortier de terre rouge que le tems a durci. Le jour n'y entre que par le côté oriental, où eſt une ouverture en forme de porte. Cette porte eſt fermée par deux battans d'or maſſif, attachés à la muraille par des gonds & des pentures de même métal. Le ſeuil eſt d'une ſeule pierre, ſur laquelle tous les pélerins viennent humilier leur front. Autrefois les Monarques de l'Orient ne ſe diſpenſoient pas de cet acte de vénération, & rempliſſoient avec zéle tous les autres devoirs des pélerins ; aujourd'hui ils s'acquittent de ce pélerinage par procureur.

La porte de la Kaaba s'ouvre rarement, parce que l'intérieur ne renferme rien qui puiſſe augmenter la dévotion des Pélerins. On n'y voit que de l'or, qui couvre les deux planchers d'en-haut & d'en-bas, auſſi-bien que les murailles.

Le dehors de l'édifice eſt caché au peuple, comme je l'ai dit, par une tenture de ſoie noire, qui ſe renouvelle tous les ans à la fête du Bairam : cette tenture laiſſe voir la baluſtrade qui s'éléve autour de la platte-forme. A ſix pieds environ au-deſſus de cette baluſtrade, régne une bande compoſée d'un tiſſu d'or, qui par ſa richeſſe reléve la beauté du bâtiment.

C'eſt à l'imitation du voile de cette maiſon, que les Caliphes ſucceſſeurs de Mahomet firent couvrir la principale entrée de leur Palais d'une pareille étoffe du haut de la maiſon juſqu'à terre : le ſeuil de la porte étoit auſſi couvert de cette étoffe ; & tous les fidèles, ſans en excepter les Rois mêmes, étoient obligés de s'humilier, en le touchant de leur front avant que de s'approcher de la perſonne des Caliphes, regardée comme ſacrée.

la miſſion qu'il diſoit avoir reçue de Dieu même, lui firent propoſer par les Docteurs de Médine pluſieurs difficultés embaraſſantes : il y répondit de ſon mieux, & parut y ſatisfaire ; mais le peuple qui toujours veut des prodiges, lui demandoit des miracles. C'étoit le prendre par ſon foible. En fait de ſyſtêmes & d'opinions, on ne peut guéres les établir ſans des prodiges ou des preſtiges ; il faut des miracles, vrais ou faux, quand on veut ſe faire reconnoître pour Apôtre. Mahomet n'en fit point ; & cette impuiſſance rendoit ſes progrès lents & très-médiocres. D'ailleurs, Abuſophiam ſon plus mortel ennemi, étoit revêtu à la Méque de la principale autorité ; de ſorte que, pour oſer l'attaquer, il falloit avoir des troupes armées.

L'Impoſteur penſa donc ſérieuſement à vaincre par la force, ceux que ſon éloquence n'avoit pu ſéduire. C'étoit-là ſon fort ; & nous voyons qu'en effet ſes ſucceſſeurs après lui n'ont été redevables des progrès étonnans, que le Mahométiſme a faits dans l'Univers, qu'à la ſeule force de leurs armes. Il exigea de ſes Diſciples un ſerment de fidélité, & une promeſſe de faire la guerre aux Noirs & aux Rouges, c'eſt-à-dire aux ennemis de ſa Loi ; & pour mieux animer leur courage & leur valeur, il ſuppoſa des ordres poſitifs de la part de Dieu, d'exterminer tous ceux qui refuſeroient d'embraſſer ſa doctrine, à moins qu'ils n'aimaſſent mieux ſe ſoumettre à payer un tribut. Il étoit trop habile, pour ignorer que rien ne retient le bras des Soldats effrénés, quand par les principes qu'on leur a inſ-

pirés, on a trouvé le ſecret de canoniſer leurs fureurs. La barbarie & la cruauté des guerres, dont la Religion a été le prétexte ou la cauſe, n'a que trop prouvé pluſieurs ſiécles après lui la juſteſſe de cette politique.

Mahomet à la tête de ſa troupe fanatique commença ainſi avec audace une guerre, qui ne devoit pas ſitôt finir (*a*). Il pilla une Caravanne qui appartenoit à des Marchands de la Méque, & eut pluſieurs autres petits avantages contre les Koraïſhites, & contre les Tribus des Juifs diſperſés dans l'Arabie. L'amour du butin anima les Arabes ſes Sectateurs; ſa petite troupe groſſit en peu de jours, & prit bientôt la forme d'une armée. C'eſt ainſi qu'à la tête d'une troupe de pâtres, Chef de brigands & de voleurs, Romulus jetta les premiers fondemens d'un grand Empire.

Ce fut alors que Mahomet ſongea tout de bon à quelque coup d'éclat, qui établît ſa réputation, & qui augmentât le nombre de ſes troupes. Abougehel Chef des Koraïshites le prévint, & parut pour la premiére fois agir conformément aux intentions de ſon ennemi; ce défenſeur de l'ancienne Religion du pays, des biens & de la fortune de ſa patrie, marcha contre le Prophéte à la tête d'une armée, & ne refuſa pas le combat. Quoique l'impoſteur affectât de n'attendre la victoire que du Ciel, il n'eut garde de négliger les moyens, que l'art de la guerre lui fourniſſoit. Ses précautions,

(*a*) Cela doit s'entendre des guerres longues & ſanglantes, que ſes ſucceſſeurs firent dans la ſuite.

ſes meſures & ſon courage l'emporterent ſur le bon droit de ſon rival, qui peu de tems après fut défait pour la ſeconde fois entre Médine & le mont Ohod.

La douceur de ces deux journées ne fut pas ſans amertume pour Mahomet. Le ſang des ſiens répandu dans les deux batailles excita des murmures parmi ſes troupes : on lui demandoit comment Dieu avoit pû permettre, que les défenſeurs de ſon culte euſſent été ſacrifiés à leurs ennemis. L'habile fourbe, qui dans le feu même de l'action ſembloit ne pas interrompre ſes profondes méditations, appaiſa par ſon adreſſe & par ſon éloquence ces diviſions inteſtines, qui pouvoient avoir des ſuites fâcheuſes : il répondit aux ſéditieux, que les ſoldats qui avoient été tués, avoient ſubi par leur mort la punition dûe à leurs crimes ; que Dieu ſéparoit ainſi les bons des méchans ; & qu'ils ſeroient également morts, quand même ils ne ſe ſeroient pas trouvés à la bataille, puiſque leurs jours, comme ceux de tous les hommes, étoient ſi bien comptés, qu'il n'y avoit aucune précaution capable d'en prolonger le terme.

Le ſiége des Juifs de Nadhir (*a*) fut le dernier exploit de cette année, quatriéme de l'Egire, à laquelle les Hiſtoriens rapportent la prohibition du vin & des jeux de hazard.

Après avoir formé pluſieurs autres entrepriſes

(*a*) Mahomet ſeul profita de preſque tout le butin, en vertu d'une ſurate envoyée tout exprès du Ciel. Les Auteurs François appellent ſurates, les Chapitres de l'Alcoran.

heureuſes, le Général Légiſlateur marcha vers la ville de la Méque à la tête de quatorze mille hommes. Abuſophiam la défendit, & força le Prophéte à conclure une tréve, dont ce dernier profita pour étendre ſes conquêtes d'un autre côté. Enflé de ſes ſuccès, il trencha du Souverain, & envoya des Ambaſſadeurs à tous les Princes voiſins (*a*).

Jamais on ne vit une paix de longue durée entre des ennemis irréconciliables. Les Koraïshites furent les premiers à rompre la tréve, & par cette rupture attirerent contre leur Capitale toutes les forces d'un uſurpateur furieux, qui ne cherchoit que l'occaſion de s'en emparer. Mahomet marcha donc une ſeconde fois contre la Méque (*b*) à la tête d'une plus groſſe armée, & s'en rendît maître après une vigoureuſe réſiſtance. Ses Généraux paſſerent au fil de l'épée autant de Koraïshites qu'ils

Priſe de la Méque.

(*a*) Le Roi de Perſe déchira, dit-on, la lettre de Mahomet; l'Empereur Heraclius la reçut avec reſpect, ce qui n'eſt pas vrai-ſemblable; le Prince des Coptes qui gouvernoit l'Egypte, la reçut de même.

Le Roi d'Abyſſinie avoit déja embraſſé le Mahométiſme, à la ſollicitation des premiers ſectateurs de Mahomet, qui paſſerent dans ce pays-là, lorſque leurs compagnons s'enfuirent à Médine.

(*b*) La ville de la Méque, ſituée dans l'Arabie déſerte au ſoixante-douziéme dégré de longitude, & au vingt-troiſiéme de latitude ſeptentrionale (*), eſt placée ſur la riviére de Caïbar, à vingt-cinq lieues de ſon embouchure dans la mer Rouge. Cette ville eſt environnée de grandes & hautes montagnes qui lui ſervent de murailles, toutes les avenues en étant très-difficiles. Elle eſt regardée, ſans conteſtation, comme la ville de l'Arabie la plus ancienne & la plus illuſtre.

(*) Selon Meſſieurs de l'Académie, la Méque eſt au vingt-uniéme dégré de latitude, & au ſoixante-ſept à ſoixante-huitiéme de longitude.

en

en rencontrerent ; il eſt vrai que l'habile Hypocrite feignit de déſavouer ces cruautés.

Mahomet victorieux fit ſon entrée dans ſa nouvelle conquête, en récitant tout haut, & avec une dévotion affectée, un Chapitre de l'Alcoran intitulé *de la Victoire*. Il alla droit à la K*aaba*, en fit ſept fois le tour, ſans deſcendre de ſon chameau, & toucha la pierre noire (*a*), du bâton qu'il avoit à la main. Après avoir mis pied à terre, il récita la formule, *Dieu eſt grand*, &c. fit la priére avec les inclinations, & entra dans la *Kaaba*. Trois cens-ſoixante figures, ou idoles, environnoient ce monument fameux, & pluſieurs le décoroient en dedans. On y remarquoit entr'autres la Statue d'Abraham tenant à la main des fléches, ou baguettes, dont les Arabes idolâtres ſe ſervoient pour conſulter le ſort. Mahomet les renverſa, dit-on, en les touchant de ſa canne, & diſant ces paroles : *La vérité eſt venue : que le menſonge diſparoiſſe, & ne revienne jamais ; le menſonge n'eſt que vanité.*

En ſortant de la Kaaba, le Prophéte monta dans une eſpéce de Chaire qu'il avoit fait dreſſer exprès (*b*), & fit un long diſcours aux habitans de la Méque. Il les félicita ſur la grace que Dieu leur faiſoit, de les retirer des ténébres de l'idolâtrie ; il ſe félicita lui-même d'avoir été choiſi, pour être l'inſtrument d'un ſi heureux changement ; enfin

(*a*) Les Mahométans diſent, que cette pierre noire a perdu, par la permiſſion de Dieu, ſa blancheur naturelle & ſon éclat lumineux, pour repréſenter la perte de notre premiére innocence.

(*b*) Les Caliphes ſes ſucceſſeurs s'en ſervirent après lui.

après leur avoir fait ſentir qu'ils étoient devenus ſes eſclaves par la victoire qu'il avoit remportée ſur eux, il leur rendit leur liberté, diſpoſa des Charges, & fit renouveller le ſerment de fidélité.

En vain les cantons des environs réunirent leurs Forces ſous un ſeul Chef : Mahomet les vainquit, prit Taïf, & du même pas alla étouffer dans ſa naiſſance une nouvelle doctrine, que deux Docteurs, nommés Mutſilema & Aſavaïd, débitoient dans l'Yémen, ou Arabie heureuſe. Tout ſe ſoumit dès-lors au nouveau Conquérant, qui en peu d'années ſe vit maître abſolu des Arabes. On prétend qu'il changea leur nom en celui de Sarraſins, en mémoire de Sara femme d'Abraham, que les Arabes pour honorer leur origine, aſſûrent avoir été mére d'Iſmaël (*a*).

En aſpirant au Trône, Mahomet avoit ſongé aux moyens de le conſerver. L'opinion qu'on avoit eu ſoin de répandre de lui, comme d'un homme envoyé du Ciel, lui en avoit d'abord frayé le chemin : à peine s'en vit-il le maître, qu'il voulut mettre le ſceau à ſa miſſion, & ſe faire reconnoître généralement pour Prophéte. De quoi ne vient-on pas à bout, quand on a la force en main ? Sûr de ſa propre fortune, l'habile impoſteur devant qui tout plioit, ſe fit autant de proſélytes & d'adorateurs, qu'il s'étoit ſoumis de ſujets ; il ſubſtitua l'autorité

(*a*) Etienne dit qu'ils furent appellés Sarraſins, à cauſe de la Province qu'ils habitoient, qu'il nomme Saraca, & que Pline appelle Séraune ; elle fait partie de l'Arabie Heureuſe. C'eſt delà qu'ils ſortirent les armes à la main, pour s'emparer des pays dont ils ont été chaſſés en partie.

à la raiſon, & lut publiquement à la Méque une révocation venue du Ciel (*a*), de tous les priviléges accordés aux Chrétiens comme aux Payens. Ali déclara par ordre du Prophéte, qu'aucun infidèle n'entreroit jamais dans le Paradis, & leur défendit ſous peine de mort d'approcher de la *Kaaba* (*b*).

Pélerinage de Mahomet.

Cette même année, neuviéme de l'Egire, Mahomet fit le pélerinage de la Méque (*c*) avec toute la magnificence poſſible. Il avoit cent mille hommes pour eſcorte: ſes femmes le ſuivoient dans des litiéres; & l'on conduiſoit après lui un nombre infini de chameaux ornés de banderoles, & couronnés de fleurs pour le ſacrifice ſolennel.

Le Pélerin, dit M. *Gagnier*, entra dans la Méque par les mêmes endroits, par leſquels il avoit paſſé à la priſe de cette Ville. D'abord il baiſa dévotement l'angle de la pierre noire, & fit les ſept tours de la *Kaaba*; les trois premiers, en courant

(*a*) Le Ciel étoit d'une reſſource générale à Mahomet: tout ce qu'il diſoit, tout ce qu'il faiſoit, c'étoit par l'ordre de Dieu; Dieu lui-même lui dictoit ſa volonté. Quelques-uns l'en croyoient bonnement ſur ſa parole; la crainte perſuadoit, ou du moins tenoit en reſpect les moins crédules.

(*b*) C'eſt une erreur de croire, qu'aucun Chrétien en général ne puiſſe entrer à la Méque. Les Muſulmans qui font ce pélerinage, y ménent aſſez ſouvent des eſclaves Chrétiens pour les ſervir; & les eſclaves les ſuivent juſques dans la Moſquée. Cependant il eſt vrai de dire, que les Mahométans ne permettent point qu'aucun autre Chrétien approche de ce ſanctuaire de la Religion Muſulmane. Si nous en croyons M. de *Maillet*, il n'eſt pas même permis aux Chrétiens réſidens à Gedda, port voiſin de la Méque, de paſſer la porte par où l'on va à cette ville. *Deſcription de l'Egypte, Part. II. pag.* 236.

(*c*) Cette pratique de dévotion étoit incomparablement plus ancienne que Mahomet parmi les Arabes.

légérement, d'un pas leſte, agile, & ſerré, par bonds & par ſauts, & ſecouant les épaules; les quatre autres, en marchant gravement, d'un pas ordinaire. Après cette eſpéce de proceſſion, il s'approcha du marche-pied d'Abraham, revint à l'angle de la pierre noire qu'il baiſa pour la ſeconde fois, & monta ſur une coline, d'où contemplant la *Kaaba*, il prononça la formule de l'unité de Dieu : *Dieu eſt grand; il n'y a point de Dieu que Dieu ſeul; il n'a point de Compagnon; le régne eſt à lui : loüange ſoit à lui ſeul; il eſt puiſſant par deſſus toutes choſes; il eſt le ſeul fort.* Après cette priére, il immola ſoixante-trois chameaux de ſa propre main, ſuivant le nombre des années qu'il avoit vêcu; Ali en immola trente-ſept, pour accomplir la centaine. Après le ſacrifice, le peuple écouta une inſtruction ſur le pélerinage; & la cérémonie ſe termina par un repas, où l'on ſervit les reſtes des chameaux immolés (*a*).

(*a*) Toujours l'impoſture ſeconda les projets de l'ambitieux. La révolte d'Angleterre, qui dans le dernier ſiécle porta Charle I. ſur l'échaffaut, en fut une preuve. De tous les paralléles qui peuvent ſe faire à ce ſujet, il n'y en a peut-être point de plus juſte, que celui où l'on compare Cromwel lui-même au Légiſlateur Arabe, dont j'écris la vie.

Ce dernier fut moins éclairé que l'uſurpateur Anglois : ſon eſprit étoit moins orné, ſa politique moins délicate, ſon éloquence moins ſouple, & ſes projets moins profonds; mais il fut auſſi brave, auſſi vaillant. Son ambition & ſon courage ne cédoient en rien aux vaſtes deſſeins de celui, qui tant de ſiécles après ſa mort, devoit faire revivre & ſurpaſſer même tous ſes crimes; ſes exploits eurent des ſuccès plus permanens; & il reſte encore aujourd'hui pluſieurs dominations redoutables, qui doivent leur naiſſance à ſes prédications & aux batailles qu'il gagna. Au contraire la puiſſance de Cromwel ne ſubſiſte plus que dans la mémoire des hommes, & dans les livres qui ſemblent avoir été compoſés ex-

Mahomet se disposoit à tourner ses armes contre les Grecs, lorsqu'il mourut à Médine d'un poison lent, qu'une Juive lui avoit donné, dit-on, pour éprouver s'il étoit vrai ou faux Prophéte. On ajoûte qu'il avoit ordonné à ses disciples de garder son corps trois jours entiers, prétendant devoir ressusci- Sa mort.

près, pour la faire mieux détester.

Mais ce qui établit une parfaite conformité entre l'un & l'autre imposteur, c'est cette hypocrisie fourbe & dissimulée, qui les porta tous deux à ce haut point de puissance, dont la postérité ne cessera de s'étonner. Tous deux furent de grands, d'habiles Capitaines, d'heureux Généraux; mais la force de leur bras fut moins que leur piété apparente, le véritable instrument de leur élévation. Mahomet, s'il eût vêcu après Cromwel, eût imité peut-être ses détours hypocrites; & Cromwel, qui sans doute n'ignoroit pas les heureuses suites des impostures du Législateur Arabe, sembloit suivre son exemple en ce point, & se conformer à des maximes si anciennes, tandis qu'il réduisoit effectivement en pratique les découvertes, qu'il avoit faites lui-même dans ses profondes méditations sur le caractére du peuple. Les lumiéres de son esprit secondoient admirablement la duplicité de son cœur : aussi habile Ministre & bon Théologien que vaillant Général & profond Politique, les expressions de la piété lui étoient familiéres; les élévations mystiques, les élancemens du cœur, les gémissemens dévots sur les désordres des Chrétiens, tout l'extérieur d'un Prophéte fanatique, étoient autant d'artifices naturels, qui concouroient à former sa puissance & à la conserver. Un des Auteurs de sa vie rapporte, que parmi le peuple le plus grand nombre le regardoit comme un vrai Prophéte; son hypocrisie trompa les Ecossois, lorsqu'après la bataille qui leur couta tant de sang, & qui ruina absolument toutes les espérances de Charle II. l'Usurpateur fit son entrée à Edimbourg, où par ses priéres publiques & par ses aumônes il gagna le cœur des habitans, & se servit utilement de son masque ordinaire; l'hameçon général avec lequel il prenoit tout le monde, pour me servir de l'expression de *Leti*. *On a tort*, dirent les Ecossois, en parlant de Cromwel, *de le faire passer pour un méchant homme; il seroit difficile d'en trouver un autre aussi pieux & aussi homme de bien que lui.*

Il seroit inutile d'entrer ici dans le détail de tous les traits d'hypocrisie, dont son Histoire est semée; des changemens qu'il fit dans la Religion; des jeûnes, des priéres publiques qu'il ordonna, pour implorer l'assistance & les lumié-

ter au bout de ce terme ; mais que la mauvaiſe odeur ayant obligé les gardiens de s'en écarter pour prendre l'air, il ſurvint des chiens qui le dévorerent. Il mourut dans la ſoixante-quatriéme année de ſon âge, le Lundi douze du mois appellé le premier Rabbi, l'an onze de l'Egire. Ses Sectateurs remplis de conſternation & de crainte ne vouloient pas croire qu'il fût mort, ni permettre qu'on l'enterrât. Mais Abu-be-Ker prouva à Omar & au Peuple par divers paſſages de l'Alcoran, que Mahomet devoit mourir, & qu'il lui avoit oui dire, qu'il falloit enterrer les Prophétes au même lieu où ils mouroient.

Son Portrait.

Mahomet étoit de belle taille ; il avoit la tête groſſe, le viſage brun, les couleurs vives, la barbe longue, le regard modeſte, l'air noble, le corps libre & dégagé, le maintien & la démarche grave,

res du Ciel, lors même qu'il s'agiſſoit des injuſtices les plus criantes, lors même que par ſes ordres un Conſeil de ſcélérats dreſſoit l'Arrêt de mort du légitime Souverain. Je renvoye le Lecteur aux Auteurs de ſa vie, pour ſentir toute la juſteſſe du parallèle, que j'ai établi entre l'Uſurpateur Anglois & le Légiſlateur Arabe.

Il n'y a pas juſqu'à leurs femmes, qui leur furent à tous deux également utiles & néceſſaires ; Cadige, pour publier la ſainteté de Mahomet, ſes révélations & ſa miſſion ; & la Demoiſelle Brenton, pour gagner les Membres du Parlement, & ceux qui leur étoient alliés ou amis, & pour exagérer à tout le monde le zéle de ſon mari ; ſon déſintéreſſement, ſon amour pour le bien public & pour la liberté, & ſa rare modeſtie. La premiére faiſoit des Sectateurs, la ſeconde des Partiſans, & toutes deux concoururent à l'avancement de leurs époux, ſoit en leur faiſant des amis, ſoit en découvrant les ſecrétes menées de leurs ennemis. Si Mahomet & Cromwel n'euſſent été que braves, ils euſſent échoué dans leurs grandes entrepriſes : ils étoient fourbes, adroits, diſſimulés & hypocrites ; tous deux réuſſirent. Tel eſt le pouvoir, que l'ombre ſeule de la Religion ménagée à propos peut avoir ſur l'eſprit des hommes.

l'esprit fin & souple. Il étoit naturellement brave & courageux. Selon les Musulmans, il surpassoit tous les hommes en intelligence & en raison, en mémoire, en pénétration, en bonté, en vertu.

Il avoit une éloquence vive & forte, dit le nouvel Historiographe de France, dans le *Prospectus* de son Histoire générale, un air d'autorité & d'insinuation, animé par des yeux perçans, & par une physionomie heureuse, l'intrépidité d'Alexandre, & sa libéralité. L'amour, qu'un tempérament ardent lui rendit nécessaire, & qui lui donna tant de femmes & de concubines, n'affoiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé.

Quelques personnes ont cru sur un passage équivoque de l'Alcoran, qu'il ne sçavoit ni lire ni écrire : mais il est peu vrai-semblable, qu'un homme qui avoit été négociant pendant si long-tems, ignorât ce qui est nécessaire au négoce. Quoiqu'il en soit de ce fait, les Auteurs Arabes rapportent, qu'en mourant il demanda une plume & de l'encre.

Mahomet eut de ses différentes femmes quatre garçons qui moururent avant lui, & quatre filles, Fatime, Keineb, Ymicultim & Naphissa. La premiére épousa Ali, d'où est sortie la famille Royale d'Aben-Alabecq ; la seconde Oman, chef de l'autre famille Royale d'Aben-Humeïa ; l'Histoire ne parle point de la troisiéme, qui mourut peut-être dans son bas âge ; la quatriéme demeura vierge, & fut enterrée au Caire avec un grand trésor, que Sé-

lim I. conquérant de l'Egypte emporta à Conſtantinople (*a*).

Réflexions ſur cet Impoſteur.

Les Panégyriſtes modernes ne tariſſent point dans les louanges qu'ils font de cet impoſteur ; les Mahométans en rougiroient peut-être eux-mêmes. On eſt ſaiſi d'étonnement, diſent-ils, quand on conſidére, & ce qu'étoit Mahomet par lui-même, & les effets prodigieux de ſa valeur. Né dans une famille ignorée d'une partie de ſa Nation, abandonné dès ſon enfance par la mort prématurée de tous ſes proches, livré dès ſa jeuneſſe à la dure condition de ſuivre perpétuellement un Tuteur adonné à tous les exercices les plus violens, ou de ſervir les Marchands les plus avides, qui lui refuſerent également toute ſorte d'inſtruction, & ne l'occuperent pendant un tems ſi précieux qu'à la conduite de leurs chameaux, il ſçut prendre la défenſe des notions communément reçues dans l'Arabie, que les Ethiopiens & les Perſans, les uns Chrétiens, & les autres Mages, s'efforçoient de détruire ; il eut la hardieſſe de s'oppoſer aux Juifs, qui avoient penétré dans le cœur du pays à deſſein d'y introduire leur Religion. Il conſerva les traditions de ſes péres, en les mêlant avec pluſieurs Dogmes étrangers. Il ſe rendit capable de former un ſyſtême nouveau, qui flattoit également les paſſions dominantes des Juifs & des Chrétiens, & qui n'étoit point oppoſé aux inclinatons de ſes Compatriotes. Il ſe concilia, malgré la nouveauté, l'affection gé-

(*a*) Il trouva dans ce tombeau cinq cens mille ducats, & quantité de pierreries.

nérale

nérale de peuples si différens de mœurs & de croyance ; & pour tout dire enfin, de simple particulier, il se fit Monarque absolu de tous les Arabes. Quelle pénétration d'esprit, quel jugement, que de politique, que de valeur ! Tel est l'enthousiasme, jusqu'où le fanatisme s'est porté de nos jours en faveur de ce faux Prophéte. Mais un jugement éclairé, guidé par un moment de réfléxion sur l'état d'ignorance & de grossiéreté, où l'Arabie étoit plongée du tems de Mahomet, sur la naissance de cet imposteur, sur son éducation, sur ses premiéres occupations, sur les voies dont il se servit, pour frayer le chemin aux progrès de sa mission prétendue, font disparoître les fades éloges du Comte de Boulainvilliers & d'Okley ; on doit les regarder, comme on regarde ceux que l'on a prodigués à Julien l'Apostat, dont la plus belle qualité est d'avoir été un des plus ardens & des plus rusés persécuteurs du Christianisme.

Intervalle, depuis Mahomet jusqu'au premier Empereur Turc.

La mort de Mahomet excita de grandes contestations entre ses disciples au sujet de sa dignité. Ali y prétendit en qualité de gendre du Prophéte, & parce que son beau-pére l'avoit désigné son successeur (*a*). Abu-be-ker, Otman, & Omar la disputerent par leur crédit. Abu-be-ker l'emporta,

(*a*) On dit de ce Caliphe, qu'il assûroit que l'Ange Gabriel, porteur de la nouvelle Loi, lui avoit été ad essé ; mais que par un *qui proquo* il étoit allé à Mahomet.

& prit le Gouvernement ſpirituel & temporel des Muſulmans, avec le ſceau de Mahomet, où étoient écrits ces mots : *Mahomet envoyé de Dieu.*

Abu-beker.

Pendant ſon régne, qui ne dura que deux ans & quelques mois, ce Caliphe eut toujours le ſabre à la main, à cauſe du retour de pluſieurs Juifs & Arabes à leur ancienne Religion. Il fit des irruptions dans la Syrie & dans la Paleſtine, où il prit quelques Places, & contraignit un nouveau Prophéte, nommé Taliſche, de ſe donner la mort. Il mourut de Phtiſie, & fut inhumé dans le tombeau de la ſeconde femme de Mahomet. Les Turcs le regardent comme celui de tous les diſciples du Prophéte, qui a obſervé ſa loi avec plus de régularité; ils ſont attachés à ſon opinion, & ſuivent ſon Commentaire.

Omar.

Omar lui ſuccéda ſans aucune contradiction, & régna dix ans : pendant ce tems-là il augmenta ſes Etats des dépouilles des Perſes, qu'il défit en bataille rangée; & de celles des Grecs, qu'il chaſſa de la Cilicie & de la Pamphilie, & auſquels il enleva la Paleſtine, la Syrie, & une partie de l'Egypte avec Alexandrie.

Ce Caliphe faiſoit tous les ans le pélerinage de la Méque, & diſtribuoit le Vendredi ce qui ſe trouvoit de reſte dans ſes coffres. Il inſtitua le Baïram; ordonna qu'on liroit tous les mois l'Alcoran dans les Moſquées; & créa un Chef de la Religion Muſulmane, qu'il nomma *Muphti*, & auquel il abandonna la conduite ſpirituelle du Peuple : enfin il commença la date de l'Egire.

Un de ſes domeſtiques, nommé Amigire, & Perſan de nation, lui donna trois coups de poignard, pendant qu'il faiſoit la priére. Avant que de mourir, il remit le Gouvernement de ſes Etats entre les mains des principaux & des plus ſages de ſa Cour, qui au préjudice de ſon fils, élurent Otman à la pluralité des voix. Ali qui manquoit le Caliphat pour la troiſiéme fois, ſe retira de chagrin dans une ſolitude ſur les frontiéres de la Perſe.

Pendant qu'Otman s'appliquoit à ſoutenir le Mahométiſme chancelant, à cauſe des diverſes interprétations des Commentateurs de l'Alcoran, ſes Lieutenans travaillerent à l'agrandiſſement de ſes Etats en Afrique. Mahuvias acheva de ſoumettre l'Egypte, jetta les fondemens du Caire proche des ruines de l'ancienne Memphis, battit les Grecs ſur les frontiéres de la Lycie, contraignit l'Empereur Conſtans de ſe déguiſer pour ſauver ſa vie, équippa une flotte avec laquelle il ravagea l'iſle de Chipre, prit Rhôdes dont il abbatit le Colloſſe (*a*), & paſſa en Sicile, d'où Olimpie, Exarque d'Italie, le repouſſa, & l'obligea de retourner en Syrie. Otman.

Tant de proſpérités n'empêcherent point qu'au cœur même de ſes Etats, on ne tramât ſecrétement la ruine du Caliphe. Aiſche, une des femmes de Mahomet, gagna les principaux Chefs des Arabes : ils aſſiégerent ce Prince dans ſon Palais; & il aima mieux s'y donner la mort, que de tomber vif entre les mains de ſes ennemis.

(*a*) Mahuvias vendit le metal du Coloſſe à un Marchand Juif, qui en chargea neuf cens chameaux.

Otman perdit, en regardant dans un puits, l'anneau de Mahomet, & en fit faire un autre avec cette inſcription : *Je crois en Dieu, le principe & la fin de toutes choſes.*

Ali. Il ſemble qu'Ali, ſucceſſeur d'Otman, ne monta ſur le Trône, que pour mieux connoître le prix & la douceur de ſa ſolitude. Mahomet fils d'Abu-beker leva des troupes contre lui ; & Aiſche, quoiqu'elle eût été cauſe de la mort d'Otman, n'approuva nullement l'élévation du nouveau Caliphe : elle ſortit de la Méque avec Taliſche & Zébire, dans le deſſein de lui faire la guerre ; mais elle fut faite priſonniére, & Mahomet perdit la vie dans une bataille.

Dans le même tems, ſous prétexte de venger la mort d'Otman, Mahuvias ſouleva la Syrie, & commença une querelle, qui coûta beaucoup de ſang aux Arabes. Ce Général prétendoit qu'Ali devoit remettre le Caliphat entre les mains du peuple, afin qu'on procédât à une nouvelle élection, ne doutant point que le choix ne tombât ſur lui. Ali poſſeſſeur de la ſouveraine puiſſance refuſa de s'en dépouiller ; & pour mieux s'affermir ſur le Trône, il marcha avec courage contre ſon Lieutenant rebelle, qui de ſon côté oſa livrer bataille à ſon Souverain. Après pluſieurs échecs reçus de part & d'autre, la déciſion de cette grande affaire fut remiſe au jugement de deux anciens Arabes d'une réputation établie ; mais ces deux arbitres n'ayant pû s'accorder, Mahuvias ſerra Ali de ſi près, qu'il l'obligea d'aller ſe réfugier dans une Moſquée, où il le fit aſſaſſiner.

Ali étoit ſçavant, libéral & charitable; il s'occupa pendant ſa retraite à la lecture des Livres de la Loi, ſur leſquels il fit un Commentaire que ſuivent les Perſans. Ce fut le dernier des diſciples de Mahomet, qui gouverna les Sarraſins.

Puiſſance des premiers Caliphes.

On laiſſa à ces premiers Chefs de la Religion Muſulmane, héritiers & ſucceſſeurs de Mahomet, tout le tems néceſſaire, pour pouſſer leurs conquêtes ſous le voile d'une nouvelle Religion, qui trenchoit toute diſpute ſur la Divinité, & qui flattoit les ſens. Le Mahométiſme qui eût pû être étouffé dans ſon berceau, jetta de profondes racines; & ſes Sectateurs profitant de la décadence de l'Empire Romain, de celle de la Monarchie des Perſes, & de la foibleſſe des Grecs, ne trouverent que peu d'obſtacles à ſa propagation. Après avoir ſubjugué la Syrie, ils ſe répandirent dans la Perſe & le Coraſſan juſqu'au fleuve Gihon, ou Orus: delà ils paſſerent en Egypte; & ſuivant la côte d'Afrique, ils pénétrerent juſques dans la Mauritanie.

Quelle puiſſance, dit un Auteur, fut jamais comparable à celle de ces Princes Arabes? A peine connoiſſoient-ils les bornes de leurs Etats: mille Eunuques gardoient les portes de leurs ſuperbes Palais; mille femmes étoient deſtinées à leurs plaiſirs. A ces exagérations, on reconnoît le ſtyle des Auteurs eux-mêmes Arabes. On ne peut les lire avec trop de précaution: ils enchantent, ils éblouiſſent; & inſenſiblement ils font perdre de vûe le vrai.

Diviſion du Caliphat.

Juſques-là il n'y avoit eu qu'un Caliphe; ce Prince combattoit par ſes Lieutenans, qui portoient le

nom de *Sultans*. L'étendue de ſes domaines obligea les Sarraſins de partager le Caliphat ; après la mort d'Ali il ſe forma cinq ſiéges, où réſidoient cinq Caliphes, avec la double domination ſur le temporel & ſur le ſpirituel.

Le premier Caliphe étoit établi à la Méque, & dominoit ſur toute l'Arabie. C'étoit le Caliphat le plus ancien.

Le ſecond ſiégeoit à Babilone, ou Bagdad : il commandoit à toute la Chaldée, la Perſe, la Médie, le pays des Parthes, l'Aſſyrie, la Méſopotamie, la Caramanie, & à toutes les autres Régions voiſines. Quant au temporel, c'étoit le principal & le plus puiſſant Caliphat.

Le troiſiéme demeuroit à Damas ; & ſa puiſſance s'étendoit ſur la Syrie & ſur la Paleſtine. Ce Caliphe, moins puiſſant que pluſieurs autres, étoit réputé le plus ſaint. La déciſion des doutes ſur la Loi dépendoit de lui, ainſi que la diſcipline ſur la Religion. Il ſe maintint dans cette autorité, juſqu'à ce que les Soudans d'Egypte ſe fuſſent emparés de la Syrie.

Le quatriéme Caliphe réſidoit au Caire (*a*), dont Méeledin-Allah fit la conquête vers l'année quatre cens de l'Egire, l'an 993 de Jeſus-Chriſt. Ce Prince bâtit dans cette Capitale deux Moſquées, en l'honneur de Fatime fille de Mahomet, de Cadige ſa premiére femme, & de Naphiſſa une de ſes filles.

(*a*) Ce fut ſous les ordres des Caliphes d'Egypte, qne les Sarrazins paſſerent en Eſpagne ; & chaſſerent les Rois Wiſigoths, dont les péres avoient eux-mêmes chaſſé les Vandales, après avoir donné le premier échec à la ville de Rome, qu'ils avoient pillée.

Le cinquiéme tenoit ſon ſiége à Cairoan, ville bâtie preſque en même tems que le Caire, & ſituée dans la Cirénaïque (*a*), à quarante lieues de l'ancienne Carthage. Ses Etats comprenoient toute la Barbarie, la Numidie, la côte maritime juſqu'au détroit de Gibraltar, & le mont Atlas, qui confine à l'Océan.

L'ambition des Sultans, qui dans leur origine n'étoient que de ſimples Lieutenans, détruiſit la ſubordination (*b*). La grandeur des Caliphes ſuccom-

(*a*) Les modernes l'appellent Cirène, ainſi que ſa ville capitale, & les Africains Ceyret. Une partie de ce pays peut être compriſe dans les déſerts de la Libye. Les Anciens diſent qu'il s'y trouve un terroir abondant en eaux & fertile, des forêts, des prairies, des animaux domeſtiques, & toutes ſortes de fruits & de plantes.

(*b*) Le Caliphe Mamon, frére du Caliphe Mottaſſem, l'un & l'autre fils de Haron le Juſticier, en reconnoiſſance du ſervice qu'il avoit reçu du Général *Tacher*, lui donna le Gouvernement du Coraſſan, avec une autorité peu différente de la ſouveraine. Tacher ſe rendit aſſez indépendant dans cette Province, pour oſer faire ſupprimer le nom du Caliphe dans les priéres publiques: ce fut là le premier démembrement du Caliphat. Cet exemple fut bientôt ſuivi par d'autres Gouverneurs ambitieux. Mardavige Roi de Tabareſtan, (autre démembrement du Caliphat) fit long-tems la guerre aux Caliphes. Il avoit dans ſes armées trois fréres appellés les Buides, diſtingués par leur valeur & par leur conduite. Ali, l'aîné des trois, s'empara de l'autorité ſouveraine, & fit quelque tems après la conquête de la Perſe & de quelques provinces voiſines, qu'il partagea entre ſes deux fréres: l'un connu ſous le nom de Rokuedulat, eut la partie de la Perſe appellée l'Yerac Perſique, dont Iſpahan étoit la capitale; Moëſdulat, le plus jeune, eut la partie voiſine de la Chaldée.

Cependant pour le reſpect du Caliphat, Moëſdulat & ſes ſucceſſeurs au titre de Sultan joignirent auſſi toujours celui de Lieutenant du Caliphe: mais ces derniers, dont l'autorité étoit anéantie ſous celle de ces Lieutenans, s'empreſſerent de leur donner les noms flatteurs de *Protecteurs de la Religion*, *de colonnes de l'Etat*, &c. & ce n'eſt que ſous de pareils titres qui ſe terminent tous en *dulat*, que ſont connues les deux branches des Buïdes qui ont régné dans la Perſe.

ba ſous ſon propre poids. Ces Princes ſe livrerent à la molleſſe ; ils appellerent à leur ſervice une milice étrangere, & ſe repoſerent du ſoin de l'Etat ſur leurs Commandans, qui devinrent les maîtres des Nations ſoumiſes. Ceux qui peu de tems auparavant oſoient à peine frapper de leur front le ſeuil de la porte du Caliphe, ou baiſer ſa manche, lui donnerent des loix juſques ſur ſon Trône, & ne lui laiſſerent que les ſtériles honneurs de commencer la priére, & de prodiguer à ces Uſurpateurs des titres de Souveraineté.

Le nombre de ces Caliphes, tous indépendans les uns des autres, ſe multiplia. Il y en eut à Carvan (*a*), à Fez, en Eſpagne, en Perſe, en Méſopotamie, en Cappadoce, en Egypte. Il eſt vraiſemblable que pour s'attirer plus de reſpect, les Sultans communiquerent ce titre à ceux qu'ils jugerent propres à les accréditer auprès des peuples. Les Sarraſins d'Afrique fonderent les Royaumes de Fez & de Maroc ; peu de tems après ils perdirent le nom de Sarraſins, & prirent celui de Maures, ſans doute parce qu'ils étoient maîtres de la Mauritanie, province d'Afrique, ainſi nommée par les Romains.

Je ne dirai point comment le Caliphat fut uſurpé par les Ommiades, famille étrangére à celle de Mahomet ; & de quelle maniére, cent ans après, ceux-ci furent exterminés par les Abbaſſides, iſſus dAbbas, oncle du Prophéte. Je ne m'étendrai point non plus

(*a*) Les Hiſtoriens aſſûrent que c'eſt la plus belle & la meilleure ville de toute l'Afrique. Occuba, Général d'Otman troiſiéme Caliphe, la fit bâtir l'an 652.

plus ſur la ſucceſſion de ces différens Monarques, Sarrazins, Maures & autres, dont il n'a paru encore aucune hiſtoire ſuivie (*a*). Cette entrepriſe ſurpaſſe mes forces : d'ailleurs il paroît qu'elle n'entre que fort indirectement dans le plan de mon ouvrage ; je me ſuis uniquement propoſé de faire connoître les Turcs, leurs mœurs & leur gouvernement.

Depuis le démembrement & la diviſion du Caliphat, ce vaſte Empire, la proie de tant d'uſurpateurs, devint un théatre de guerres & de révolutions continuelles. Ces Conquérans ne faiſoient point de traités entr'eux ; ou s'ils en faiſoient, ils ne les obſervoient pas. Cependant les établiſſemens utiles, fruits d'une longue tranquillité, étoient détruits auſſi-tôt que formés ; & tous ces différens peuples ne ſe connoiſſoient plus, que par des excurſions mutuelles.

Ces Sarrazins & ces Maures exercerent la patience & la valeur des Chrétiens, pendant les ſiécles qui précedérent & ſuivirent l'établiſſement des Turcs. Les Croiſés les trouverent en Syrie & dans la Terre Sainte, & conquirent ſur eux le Royaume de Jéruſalem. Saint Louis, Roi de France, alla les chercher en Egypte, & ne fut pas heureux dans ſon expédition. Les Saladins, les Abdérames, les Almanzors, ſont les plus fameux de ces Caliphes, Sultans, ou Chefs Maures & Sarrazins ; ce ſont du moins les plus connus dans nos Hiſtoires. Le Comte Julien les appella en Eſpagne, pour ſe venger du Roi Roderic. Charlemagne les y vainquit ; & avant lui

(*a*) Démétrius Cantimir, Hoſpodar, ou Prince de Moldavie, l'avoit compoſée ; mais elle a été perdue dans la mer Caſpienne.

Charle-Martel défit Abdérame dans cette célébre journée, où, au rapport des Historiens, les Infidèles perdirent trois cens mille hommes.

CHAPITRE II.

De l'Alcoran.

L'Alcoran (*a*) est un Livre, que plusieurs parmi les Mahométans croyent avoir été apporté du Ciel à Mahomet par un Ange : d'autres assûrent, qu'il fut composé par soixante & dix hommes sages inspirés de Dieu ; quelques-uns disent au contraire, qu'il fut compilé par *Omar*, gendre de Mahomet, & que de quatre Alcorans tous différens, il en composa un véritable.

Ce Livre, selon les Musulmans, contient le vrai culte que la Divinité a prescrit aux hommes, pour l'adorer d'une façon qui lui soit agréable. C'est le recueil des réveries de Mahomet, & l'abrégé de la Religion des Mahométans : tantôt c'est Dieu qui y parle au Prophéte, & qui lui enseigne sa loi ; tantôt c'est un Ange qui l'instruit.

Sa division. L'Alcoran est divisé en cent vingt-quatre Chapitres, qui tous ont leur titre particulier, & dont les uns ont été révélés à la Méque, les autres à Médine.

(*a*) *Alcoran* signifie proprement *lecture*. Quelques-uns prétendent que le mot de *Coran* vient du verbe *Caraa*, qui veut dire *assembler* : en ce sens *Coran* signifie *Collection*, parce que l'Alcoran a été donné par Chapitres & par versets, contre l'opinion de ceux qui prétendent, qu'il a été composé tout d'un coup.

Dans le premier Chapitre, intitulé *de la Préface*, Mahomet trace des actes de Louange, d'Adoration & de Demande qu'il fait à Dieu.

Dans le ſecond intitulé *de la Vache*, parce qu'il y eſt parlé de la Vache rouſſe, que les Iſraëlites eurent ordre de ſacrifier dans le déſert, le Prophéte vante l'excellence de l'Alcoran, le bonheur de ceux qui croyent en Dieu, qui s'appliquent aux bonnes œuvres, & qui ſont fidèles à accomplir ſes commandemens; au contraire il déplore le malheur des Infidèles & des Impies. L'unité de Dieu eſt ſouvent répétée dans ce chapitre: il y eſt parlé de la Réſurrection, du Jugement, du feu d'Enfer préparé pour les Infidèles & pour les Idolâtres qui y brûleront éternellement, & des joyes du Paradis; on y trouve auſſi pluſieurs préceptes ſur la patience, ſur les viandes permiſes ou défendues, ſur la loi du Tallion, ſur le jeûne, ſur le pélerinage de la Méque, ſur le vin, ſur les jeux de hazard, ſur les ſermons, ſur les devoirs réciproques des femmes & des maris, ſur la répudiation & le divorce, ſur l'aumône, & contre l'uſure.

Matiére de l'Alcoran.

Mahomet exalte dans le troiſiéme la puiſſance de Dieu, à qui rien n'eſt caché au Ciel ni ſur la terre: il en recommande la crainte & l'amour, la réſignation à ſa volonté, la confiance en ſa protection préférablement à tous les biens du monde; il exhorte enſuite ſes fidèles Muſulmans à combattre avec courage pour la défenſe de la foi qu'il leur a prêchée, qu'il dit être celle d'Abraham. Tout cela eſt entremêlé de préceptes d'une Morale aſſez pure,

& ordinairement tirée de l'Ecriture. *Ne cachez pas*, dit-il, *par la crainte des hommes les bonnes œuvres que vous ferez.*

Craignez Dieu, ajoûte le Prophéte, dans un autre Chapitre, intitulé *des Femmes*, parce qu'il renferme plusieurs préceptes qui les regardent, *craignez Dieu par lequel vous jurez & par le ventre des femmes; craignez de faire tort aux femmes: épousez celles qui vous agréeront, ou deux, ou trois, ou quatre; si vous craignez de ne pouvoir les entretenir également, n'en épousez qu'une, ou les Esclaves que vous aurez acquises. Si vos femmes sont adultéres, prenez quatre témoins de leur faute, qui soient de votre Religion; ne violentez pas vos femmes, pour leur ôter ce que vous leur avez donné, excepté si elles sont surprises en adultére public. Renvoyez-les avec civilité, si vous avez de l'aversion pour elles: que si vous voulez répudier vos femmes pour en prendre d'autres, & que vous leur ayez donné quelque chose, ne prenez rien de ce qui leur appartient. N'épousez pas les femmes de vos péres: vos méres vous sont défendues, vos filles, vos sœurs, vos tantes, vos niéces, vos méres-nourrices & vos sœurs de lait, les méres de vos femmes, & les filles que vos femmes auront d'un autre mari; les femmes mariées vous sont aussi défendues, excepté les Esclaves que vous aurez acquises.... Epousez vos femmes avec la permission de leurs parens.* On trouve aussi dans ce Chapitre des préceptes fort raisonnables sur l'administration des biens des mineurs, & sur les successions. *Donnez aux Orphelins*, dit l'Alcoran, *ce qui leur appar-*

tient, & ne dissipez pas leurs facultés; donnez-leur les vêtemens nécessaires .... Instruisez-les, jusqu'à ce qu'ils ayent atteint l'âge de discrétion .... Lorsque vous leur remettrez leurs facultés, prenez des témoins de votre action. A l'égard des successions, voici ce qu'ordonne le faux Prophéte. *Les Enfans auront bonne part en ce que leurs pére & mére & leurs parens laisseront après leur trépas; du peu, du beaucoup, il leur en appartient une portion limitée & fixe: le fils aura autant que deux filles; s'il y a des filles plus de deux, elles auront les deux tiers de la succession du défunt.... La moitié de ce que vos femmes laisseront vous appartiendra, si elles n'ont point d'enfans; si elles en ont, vous aurez le quart de ce qu'elles laisseront, après que les legs & les dettes seront acquités.*

L'Unité de Dieu est *le Dogme favori des Mahométans;* leur Législateur le répéte ici à chaque page de son Alcoran, & le propose à ses fidèles Musulmans, comme la doctrine qui doit les distinguer des Infidèles, c'est-à-dire, des Juifs & des Chrétiens, qu'il accusoit, soit par ignorance ou par imposture, d'admettre plusieurs Dieux. Ensuite, après plusieurs préceptes qui regardent la charité envers les pauvres & les esclaves, la libéralité, la fidélité, l'équité & la justice, l'attachement à Dieu & à son Prophéte, le meurtre, & la maniére dont il doit être expié, la priére, &c; il parle de Jésus-Christ. *Le Messie*, dit-il, *Jésus, Fils de Marie, est Prophéte & Apôtre de Dieu, son Verbe & son Esprit, qu'il a envoyé à Marie; croyez donc en Dieu*

& en ſes Prophétes, & ne dites pas qu'il y a trois Dieux : car il n'y a qu'un ſeul Dieu .... il n'a point d'Enfans.

Au cinquiéme Chapitre, qui a pour titre *de la Fable*, Mahomet parle des viandes permiſes & défendues, & des ablutions ; en quoi il ſe conforme aux Juifs. Ce chapitre cependant eſt plein d'invectives contre eux & contre les Chrétiens, qu'il accuſe de ne pas ſuivre l'ancien Teſtament & l'Evangile, & de les avoir altérés. Ces reproches ſont mêlés de paſſages de l'Ecriture, qu'il a cités ridiculement à ſa façon. Enfin il les termine par pluſieurs préceptes ſur le pélerinage de la Méque.

Dans le Chapitre ſuivant, que *Gélaleldin* intitule *des Animaux*, parce qu'on y répéte en partie ce qui a été dit ailleurs des viandes permiſes, & défendues, & que d'autres appellent le Chapitre des *Gratifications*, le Prophéte fait une longue énumération des graces & des bienfaits que les hommes ont reçus de Dieu, des biens dont il les a prévenus pour les attacher à lui, de l'ingratitude avec laquelle ils ont abuſé de ſes dons, & des châtimens dont il a puni leur infidélité.

Le Chapitre qui ſuit, eſt nommé le Chapitre *des Limbes*. Il tend tout entier à faire ſentir aux Muſulmans, avec quelle rigueur Dieu punit l'oubli de ſes graces, la déſobéiſſance à ſes commandemens, & aux ordres de ſes Prophétes ; ce qu'on prouve par des exemples preſque tous tirés de l'ancien & du nouveau Teſtament, ajuſtés aux idées groſſiéres du Légiſlateur Arabe : tels ſont ceux des

Anges rebelles, déchus de leur premier état, pour avoir refusé d'obéir aux ordres de Dieu ; d'Adam & d'Eve, chassés du Paradis, pour avoir transgressé la défense qui leur avoit été faite ; des Contemporains de Noé, submergés sous les eaux, pour avoir été sourds aux avis de ce Patriarche, qui les exhortoit à la pénitence ; des Concitoyens de Loth, réduits en cendres par le feu du Ciel, pour avoir méprisé ses remontrances ; de Pharaon, exterminé avec tout son peuple, pour avoir endurci son cœur à la vûe des prodiges que Moïse opéroit.

Dans les huitiéme, neuviéme & dixiéme Chapitres, Mahomet déclare que le cinquiéme du butin que les Vrais-Croyans feront sur leurs ennemis, appartient à Dieu, au Prophéte, à ses parens, aux Orphelins, aux pauvres & aux pélerins qui sont en nécessité : il rompt la tréve faite avec les Infidèles, & ordonne de faire main-basse sur eux ; il menace les Impies, défend de les laisser approcher du Temple, de prier Dieu pour eux, même après leur mort ; enfin il annonce le malheur des Infidèles, & le bonheur de ceux qui sont soumis à la Loi de Dieu. Le Chapitre suivant n'est qu'une répétition des précédens.

Le douziéme ne contient que l'histoire de Joseph & de ses fréres, défigurée, comme toutes les autres, que le Prophéte peu habile a tirées de l'Ecriture. Celui qui suit, intitulé *du Tonnerre*, exalte la grandeur & la puissance de Dieu, qui fait mouvoir le Soleil & la Lune.... qui fait gronder le tonnerre, qui lance la foudre.... Dans le quator-

ziéme, le Légiſlateur s'attache à perſuader ſes Diſciples de ce qu'il leur répéte aſſez ſouvent ailleurs, que les Prophétes ſont des hommes comme les autres ; qu'on ne doit point exiger d'eux de prodiges pour preuve de leur miſſion ; & que quoi qu'ils ne faſſent point de miracles, on ne doit pas en être moins docile à leurs inſtructions, parce que Dieu donne ſa grace à qui bon lui ſemble. Là, comme en cent autres endroits, l'impoſteur ſe laiſſe percer, & préſente ſon foible à découvert.

Après avoir répété dans les deux Chapitres ſuivans ce qu'il avoit dit ailleurs des grandeurs, des bienfaits de la Divinité, il exagére dans le dix-ſeptiéme l'excellence de l'Alcoran, qui conduit, dit-il, les Vrais-Croyans au droit chemin : il fait entendre que les biens d'ici bas ſont de véritables châtimens de Dieu, qui ne les accorde à ceux qui les déſirent, que pour les précipiter dans l'Enfer ; que ceux au contraire qui travailleront à acquérir les biens céleſtes, ſeront protégés de Dieu en ce monde, & jouiront en l'autre des félicités ineffables de l'éternité. A cette ſaine Morale, il joint des préceptes tirés de même de la Doctrine de Jéſus-Chriſt. *Honorez*, dit-il, *vos péres & vos méres, principalement dans leur vieilleſſe .... parlez-leur avec reſpect ; ne les mépriſez pas : priez Dieu d'avoir pitié d'eux, comme ils ont eu pitié de vous, lorſqu'ils vous ont élevé dans votre enfance : donnez à vos parens ce qui leur appartient ; faites du bien aux pauvres & aux pélerins ; ne ſoyez pas prodigues .... Ne mépriſez pas les pauvres, ſi vous voulez que Dieu vous*

vous faſſe miſéricorde .... ne tuez pas vos enfans, de peur de tomber dans la néceſſité .... fuyez la paillardiſe ; ne tuez perſonne ſans raiſon .... ne ſoyez pas ſuperbes.

Le Chapitre qui ſuit, intitulé *de la Caverne*, prouve la Réſurrection par l'exemple de la Caverne, où les ſept Dormans ſe retirerent & reſterent endormis ; preuve ſuffiſante pour des Arabes.

Dans les quatre ſuivans Mahomet parle de la ſainte Vierge, de l'hiſtoire de Moïſe depuis ſa vocation auprès du Buiſſon ardent, de Noé, d'Abraham, de Loth, de David, de Salomon, de Job, d'Iſmaël, d'Enoc, de Zacharie, de ſaint Jean-Baptiſte, &c ; tout cela toujours tourné à ſa façon, & mêlé de fables. Ce qu'il dit d'Abraham & de Salomon, mérite ſurtout d'être remarqué. Il raconte, qu'après avoir long-tems crié contre l'infidélité de ſes Contemporains, Abraham pendant leur abſence rompit à coups de hache les idoles qu'ils adoroient : il n'en épargna qu'une ſeule ; c'étoit la plus grande, & il y pendit ſa hache : peut-être, dit-il en lui-même, l'accuſeront-ils d'avoir rompu & briſé les autres. A leur retour les Infidèles furent fort ſurpris de trouver leurs idoles détruites. Qui a ainſi traité nos Dieux, dirent-ils ? Quel qu'il ſoit, c'eſt un impie. Le ſoupçon tomba ſur Abraham ; on le fit venir, & on lui demanda s'il n'étoit pas l'auteur de l'attentat, dont tout le peuple l'accuſoit : il le nia, & rejetta cette deſtruction ſur l'idole, à laquelle pendoit ſa hache. Mais après avoir conferé entre eux, les Infidèles convinrent

que la juſtification d'Abraham n'étoit point légitime, ni recevable, puiſqu'une Idole n'a ni vie, ni mouvement. Delà il étoit naturel de conclure, qu'il ne falloit donc point l'adorer; les Idolâtres raiſonnerent autrement : ils perſiſterent dans leur infidélité; & ils condamnerent Abraham au feu, dont il fut délivré par la protection Divine. A l'égard de Salomon, l'Alcoran dit que Dieu lui enſeigna la juſtice, qu'il lui donna la prudence & la ſcience, qu'il commanda aux vents de lui être ſoumis, que les Démons lui obéiſſoient, & qu'ils plongeoient dans la mer pour lui pêcher des pierreries. Le ſceau ou cachet de ce Prince ſur lequel, ſelon les Mahométans, le nom de Dieu étoit gravé, eſt en grande réputation parmi eux. Ils lui attribuent un pouvoir étonnant, & ne doutent point, qu'avec ce cachet on ne puiſſe opérer les plus grands prodiges.

Mahomet annonce enſuite le jugement de Dieu, la réſurrection des morts; il déclame contre l'idolâtrie & contre les Idoles, dont il montre l'impuiſſance & la foibleſſe, au lieu que Dieu eſt tout-puiſſant, qu'il entend tout, qu'il voit tout, qu'il ſçait tout, & que tout lui obéit. Il fait voir dans quelle erreur ſont les Infidèles, qui s'attachent à ces idoles, & dit qu'au contraire ceux qui ont la ſcience des Ecritures, ſçavent que l'Alcoran eſt la vérité même; enfin il décrit patétiquement, autant que ſes idées groſſiéres peuvent le permettre, les tourmens préparés aux Idolâtres, & les récompenſes deſtinées aux Fidèles.

On trouve dans le vingt-quatriéme Chapitre grand

nombre de préceptes remarquables. *Le Concubin*, dit le Légiſlateur, *& la Concubine ſeront punis de cent coups de fouet ; & quelques uns des Vrais-Croyans ſeront témoins de leur châtiment. Celui qui accuſera d'adultére une honnête femme, recevra quatre-vingt coups de fouet, s'il ne prouve ſon accuſation par quatre témoins.* On ſent, s'il eſt ſouvent aiſé de prouver l'adultére à ce prix. *Que les Vrais-Croyans contiennent leur vûe, qu'ils ſoient chaſtes. Que les femmes des Vrais-Croyans contiennent leur vûe ; qu'elles ſoient chaſtes ; qu'elles ne faſſent rien voir de leur beauté que ce qui doit paroître ; qu'elles couvrent leur gorge & leur viſage, & qu'elles ne les faſſent voir qu'à leurs maris, à leurs fréres, à leurs neveux, à leurs ſœurs, à leurs femmes & filles ſervantes & eſclaves, à leurs domeſtiques qui ne ſont pas capables de mariage, aux enfans qui ne remarquent pas la beauté des femmes ; qu'elles ne remuent pas les pieds, pour montrer qu'elles ſont bien chauſſées* .... Enfin il condamne les médiſans, les faux accuſateurs, & ceux qui font quelque ſerment que ce ſoit, même pour des choſes louables .... Ce qu'il ajoûte au ſujet des vertus pratiquées par les Infidèles, eſt digne d'attention. *Leurs bonnes œuvres*, dit-il, *ſont ſemblables aux brouillards épais répandus ſur une vaſte plaine : ils reſſemblent à de l'eau, lorſqu'on en eſt éloigné ; mais ſi on en approche, ils ſe diſſipent & s'évanouiſſent. Leurs actions ſont encore ſemblables aux ténébres répandues dans le fond de la mer ; elles ſont couvertes d'onde ſur onde, d'obſcurités & de ténébres accumu-*

lées : celui qui est au milieu de ces ténébres ne peut appercevoir sa main ; ainsi sera aveugle celui qui ne sera pas éclairé de Dieu. Cette tirade peut servir d'exemple du phébus & du galimatias du style Oriental.

Dans le vingt-troisiéme Chapitre Mahomet parle de lui-même, pourvoit à ses plaisirs ; & quoique certainement on ne puisse pas l'accuser d'avoir prescrit à ses Sectateurs des régles trop sévéres sur la continence, cependant comme si elles le resserroient encore dans des bornes trop étroites, il travaille à les élargir, & se fait donner par la Divinité même d'amples exceptions à tous les préceptes qu'il a débités sur cette matiére. *O Prophéte*, fait-il dire à Dieu ou à son Ange, *nous te permettons de connoître toutes les femmes que tu as dotées, les filles esclaves que Dieu t'a données, les filles de tes oncles & de tes tantes .... Tu garderas de tes femmes celles que tu voudras garder, tu répudieras celles que tu voudras répudier, & tu coucheras avec celles qui t'agréeront.* Il pense aussi à sa commodité & à son repos. *O vous qui croyez, n'entrez pas dans les maisons du Prophéte sans permission, excepté à l'heure du repas .... lorsque vous aurez pris votre repas, sortez de la maison, & ne vous amusez pas à discourir les uns avec les autres ; cela importune le Prophéte.* Il semble, que dans ce Chapitre de l'Alcoran l'imposteur ait pris à tâche, de ne nous pas permettre de le méconnoître.

Dans le quarante-troisiéme il établit clairement l'éternité des peines de l'Enfer par ces paroles : *Ils*

demanderont (les Réprouvés) *à l'Intendant du feu : Ton Seigneur ne nous délivrera-t-il jamais de ces peines ? Il leur répondra : Vous y demeurerez éternellement.*

Dans le ſoixante-quatriéme en parlant du Jugement, le Légiſlateur dit que ce jour ſera celui de la tromperie, & qu'alors on connoîtra ceux qui ſe ſont trompés eux-mêmes, ou qui ont trompé leur prochain. Il y exhorte auſſi les Vrais-Croyans à ſe défier de leurs enfans & de leurs femmes, comme de leurs ennemis : *Les richeſſes*, dit-il, *& les enfans vous empêchent ſouvent d'obéir à Dieu.* Il raſſemble enſuite, & expoſe dans le goût de ſes idées groſſiéres les preuves les plus communes de l'exiſtence & du pouvoir infini de la Divinité. *Nous vous avons tous créés*, fait-il dire à Dieu même dans le Chapitre *du Miſéricordieux : ſi vous ne le croyez pas, conſidérez tous les biens que vous poſſédez ; les avez-vous créés vous-mêmes ? Nous avons ordonné que vous mourrez : nous pouvons, s'il nous plaît, mettre d'autres créatures ſemblables à vous en votre place, & vous métamorphoſer en une autre figure que vous ne ſçavez pas. Nous avons fait entrer l'ame dans votre corps : ſi vous ne le croyez pas, conſidérez vos labourages ; faites-vous produire les fruits de la terre, ou les fais-je produire ? Si je veux, je rendrai vos champs ſecs comme de la paille ſans grain ; & cependant vous êtes ſuperbes, & vous dites : Quoi, nos grains que nous avons ſemés ſeront perdus ? au contraire nous les conſerverons. Imbéciles, pouvez-vous parler ainſi ? Levez les yeux au Ciel,*

considérez l'eau qui en tombe, & qui sert à vous désaltérer ; la faites-vous descendre des Cieux, ou si c'est nous qui l'en faisons descendre ? Si nous voulons, elle ne tombera point, ou nous la ferons tomber si mauvaise, qu'elle ne pourra servir, ni à faire fructifier vos champs, ni à vous désaltérer.

Dans tous les Chapitres que j'ai omis, Mahomet entre dans des détails qui intéressent peu la curiosité du Lecteur : ce sont des répétitions sans nombre, ou des fables ridicules. Le Lecteur en jugera par quelques extraits, que je vais en donner.

Etre de Dieu.

L'Alcoran définit l'Etre de Dieu, un Corps rond & immense, tellement froid, que s'appuyant sur l'épaule du Prophéte, il lui glaça les os : ce Dieu froid est unique ; & ceux qui lui donneront un Compagnon souffriront les mêmes peines, qu'un homme qui tombant du Ciel seroit dévoré par les Oiseaux, ou anéanti par la fureur des vents.

Les Cieux.

Les Cieux, selon ce même Livre, sont composés d'une pure fumée provenue de la vapeur de la mer, à laquelle Dieu donne une couleur verdâtre, tirée de la mine des Emeraudes cachée dans le sein de la montagne appellée *Kaf*, qui sert d'axe à la voute Céleste, dont les portes sont de lumiére, & les clefs de piété. Il y a sept Cieux : le premier, plus proche de notre hémisphére, est d'eau-verte ; le second d'eau claire ; le troisiéme d'émeraudes ; le quatriéme de fin or ; le cinquiéme d'hyacinthe ; le sixiéme de nuées ; le septiéme de feu : tous ces Cieux sont environnés d'un vaste Océan. On peut juger par ces deux échantillons de la philosophie du Docteur Arabe.

La création des Cieux fut ſuivie de celle des Anges, dont la ſubſtance eſt précieuſe, ſpirituelle, & tirée des quatre élémens ſi bien unis, que l'un ne détruit point l'autre : leurs corps ſont lumineux, agiles & aîlés. Ces Anges ſont les miniſtres & les meſſagers de Dieu, qui leur a confié le ſoin de la terre & des hommes ; ils ſont continuellement en priéres devant le trône du Créateur de l'Univers, afin d'empêcher la diſſolution de cette machine Céleſte. Si ces Eſprits ceſſoient de prier, la chûte de cette vaſte maſſe écraſeroit les hommes. Les Anges.

Après la formation des corps Céleſtes, le Seigneur s'occupa à débrouiller le Cahos de la terre, à laquelle il donna une figure ronde ; il l'environna de mers, la coupa de riviéres, la couvrit de forêts, la peupla d'animaux, remplit les eaux de poiſſons, & l'air d'oiſeaux. Enſuite voyant que la terre demandoit un Souverain, qui repréſentât ſon Auteur, il créa l'homme à ſon image, le pétriſſant du limon de toutes ſortes de terres, dont le mêlange agréable forme l'admirable diverſité des viſages, ſans laquelle tous les hommes ſe reſſembleroient ; il lui inſpira une ame immortelle, portion de ſa divinité & de ſon ſouffle, à laquelle il donna la connoiſſance de toutes choſes. Il commanda enſuite aux Anges de l'adorer ; ce que Belzebut & les autres Anges rébelles ayant refuſé de faire, ils furent précipités dans l'Enfer pour leur orgueil. La Terre. Création de l'Homme.

Comme Adam étoit ſeul, le Créateur jugea à propos de lui donner une Compagne, qu'il tira de ſon côté gauche ; il en changea une côte en fem-

me, qu'il nomma Eve, la maria avec lui, & leur donna pour demeure le Paradis terreſtre, rempli de toutes les délices capables de charmer les ſens: il leur en accorda l'uſage, à la réſerve d'un ſeul arbre, auquel il leur défendit de toucher, à peine d'être chaſſés de ce lieu de plaiſir, & d'errer ſur la terre dans toutes ſortes de miſéres; il les avertit auſſi de ne point prêter l'oreille aux ſuggeſtions du ſerpent, dont Belzébut leur ennemi prendroit la forme pour les ſurprendre.

Chute du premier Homme.

Cependant ils ne purent ſe garantir du piége de ce malin Eſprit; il leur perſuada de manger du fruit de cet arbre, les aſſûrant qu'il changeroit leur nature en une autre plus excellente, les rendroit compagnons des Anges, & leur acquéreroit la propriété du bien, dont ils n'étoient que les uſufruitiers ſous le bon plaiſir de leur Créateur. Mais à peine en eurent-ils goûté, que leur péché s'éleva contre eux, & que les parties les plus nobles de leur corps en devinrent toute la honte: Adam les cacha de trois feuilles, & Eve de ſes cheveux; ils ſe ſéparerent enſuite: l'homme ſe retira aux Indes Orientales, & la femme dans la Nubie, où ils demeurerent quelque tems; ils ſe rejoignirent enfin ſur la montagne d'Araphat. Depuis ce péché, Dieu donna à leurs deſcendans deux Anges qui repoſent ſur leurs épaules, & qui de leur ſalive écrivent leurs bonnes & leurs mauvaiſes actions dans leur cœur.

La fin du monde, la Réſurrection des morts, le Jugement dernier, le Paradis, l'Enfer, & quelques autres

autres articles de foi purement Théologiques, ſont auſſi renfermés dans l'Alcoran. Pour achever d'en donner une juſte idée, j'ajoûterai que ce Livre eſt fort mal écrit en ſa Langue, au jugement de ceux qui entendent le mieux l'Arabe, & que le ſtyle en eſt obſcur & fort groſſier. Du reſte, à mon ſens, on ne peut le mieux définir, qu'en lui appliquant ce que le Poëte Martial a dit de ſes propres ouvrages (*a*). Je ne penſe pas qu'autre qu'un Philoſophe, qui lit pour s'inſtruire & pour rire des folies humaines, puiſſe ſoutenir une lecture ſuivie de quatre pages de ce mauvais livre.

CHAPITRE III.

De la Théologie des Mahométans, & des articles de leur croyance.

L'Alcoran eſt le principal fondement de la Religion Muſulmane; mais à l'exemple des Juifs, qui ont le *Talmud*, où eſt expliqué ce qui regarde la tradition, les Mahométans ont auſſi leur *Sonna*, qui contient toutes les traditions qu'ils doivent ſuivre. Ils ont encore des interprétations de ces deux Livres, & s'y ſoumettent; mais ils mettent une grande différence entre ces interprétations, & le texte.

La Théologie des Mahométans eſt l'aſſemblage de tous les articles, que tout bon Muſulman eſt

(*a*) *Sunt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala multa.*

Théologie des Mahométans.

obligé de croire & de recevoir avec une entiére certitude. Quiconque (*a*), dit un Auteur Arabe, ſouhaite de ſçavoir quelle eſt la Loi des Muſulmans, qu'il ſçache que le Symbole de leur foi eſt contenu en ces paroles : Je crois en un ſeul Dieu ; je crois en ſes Anges, à ſes Ecritures, & à tous les Prophétes qu'il a envoyés dans le monde, ſans en excepter aucun, ne mettant point de différence entre nul des Prophétes & des Envoyés de Dieu. Je crois au jour du Jugement. Outre cela je crois que tout ce qui exiſte, ſoit qu'il nous plaiſe ou non, a été créé de Dieu. Voila quel eſt le ſommaire de notre foi.

Reland, d'après un manuſcrit qui lui fut remis entre les mains, & dont l'original avoit été compoſé ſans doute par quelque Renégat à l'uſage de ſes Compatriotes, réduit cette croyance à onze articles : l'unité de Dieu ; la miſſion de Mahomet ; le Jugement particulier ; le Jugement dernier & général ; la fin du monde ; la réſurrection des morts ; l'interceſſion de Mahomet ; la balance des bonnes & mauvaiſes œuvres ; le pont difficile à paſſer, ou le pont aigu ; le Paradis & l'Enfer. Un autre Auteur reſtraint la Théologie des Muſulmans à cinq articles principaux : la foi en Dieu & en Mahomet, les priéres ; l'aumône, le jeûne du Ramadham, & le

(*a*) *Quiſquis ſcire cupit, quæ ſit lex Mauris, ſciat ſummam & ſymbolum fidei Maurorum iis includi verbis : Credo in unum ſolum Deum; credo in Angelos ejus, omnibus Scripturis & Prophetis, quos miſit in mundum, nemine excepto, nullâ factâ differentiâ inter aliquos Prophetas & nuncios ejus. Credo diei judicii. Credo præterea quidquid eſt, ſive nos arrideat ſive non, creatum à Deo. Hæc eſt ſumma quæ inquirenti ſtatim fiet palam.* La Croze, *Diſſert. Hiſt. pag.* 51. & *ſuiv.*

pélerinage. Je rapporterai ces différens Articles tels qu'ils ſont expoſés dans l'Alcoran, & tels que les Muſulmans les profeſſent.

La Religion Muſulmane conſiſte à croire en Dieu, en ſes Anges, à ſes Livres, à ſes Envoyés, au dernier jour, à un Décret invincible de Dieu Tout-Puiſſant touchant le bien & le mal.

Unité de Dieu, & ſes Attributs.

Croire en Dieu, ſelon les Mahométans, c'eſt confeſſer de cœur & de bouche, adorer & ſervir un ſeul Dieu, Seigneur & Gouverneur de l'Univers, qui a tiré toutes choſes du néant, en qui il n'y a ni image ni reſſemblance, qui n'a jamais été Fils, comme il n'a jamais été Pere: c'eſt le reconnoître Tout-Puiſſant, Suprême, véritable, permanent, ſans avoir jamais commencé & ſans jamais finir, ſans figure, ni forme, ni lieu, ni tems, ni mouvement, ni changement, ni tranſpoſition, ni ſéparation, ni diviſion, ni fraction, ni abattement ou défaut de vigueur, ſans égal, ſans pareil: c'eſt ſoutenir qu'il eſt parfaitement pur, qu'il eſt unique, qu'il entend tout, qu'il voit tout, qu'il fait tout, qu'il parle, qu'il crée, qu'il ſuſtente, qu'il produit avec un art inimitable, qu'il fait vivre & qu'il fait mourir, qu'il donne le commencement à toutes choſes, qu'il juge, qu'il décerne, qu'il fait la rétribution & donne la récompenſe; que tous ces attributs ſont renfermés dans ſon eſſence, & ſubſiſtent en lui d'éternité en éternité.

Miſſion de Mahomet.

Mahomet, au ſujet de ſa Miſſion, ſoutint toujours la qualité d'*Envoyé de Dieu*; & pour mieux en impoſer aux Chrétiens, il feignit d'être ce *Paraclet*, ou

Conſolateur promis dans l'Evangile. Croire donc en lui, c'eſt être perſuadé qu'après s'être révélé aux hommes par les anciens Prophétes, le Dieu très-Haut leur a enfin envoyé ſon élû Mahomet, avec la Loi ſainte & divine qu'il avoit créée par ſa grace, contenue dans l'Alcoran qui a été remis de ſa part aux Fidèles, & qui dans l'eſpace de vingt-trois ans a été envoyé au Prophéte par le miniſtére de l'Ange Gabriel en un certain nombre de cahiers d'Ecriture (*a*): c'eſt être convaincu, que par ce Livre Dieu a abrogé toutes les Loix précédentes; qu'il a retiré de leurs doutes & de leurs erreurs les peuples & les nations, pour les conduire à une félicité ſtable & permanente: en un mot, c'eſt ſe croire obligé d'en ſuivre exactement la doctrine, les rits, les cérémonies, & d'abandonner toute autre Secte ou Religion, antérieure & poſtérieure à cette derniére révélation.

Les Anges. Les Anges ſont les ſerviteurs de Dieu, les exécuteurs de ſes Commandemens, qui aſſiſtent continuellement devant lui, ſans jamais lui être déſobéiſſans; ils différent en dignité, mais non pas de ſexe (*b*), & ſont deſtinés à certains offices dans le Ciel & ſur la terre. Ils ont des corps ſubtils & purs formés de lumiére, nets de tout péché, qui ne mangent, ni ne boivent, ni ne dorment, qui n'ont ni apétit charnel, ni pére ni mére. Les uns ſe tiennent debout

(*a*) Cela eſt conforme au ſentiment de ceux des Muſulmans, qui croyent que l'Alcoran venu du Ciel n'a été que rédigé en partie par Mahomet, en partie par ſes ſucceſſeurs immédiats.

(*b*) Contre l'opinion de ceux qui admettent des Anges femelles.

devant Dieu, les autres ſont inclinés, quelques-uns aſſis, d'autres proſternés en ſa préſence; les uns chantent des hymnes à ſa louange, les autres implorent ſa miſéricorde pour le genre humain; il y en a qui enregiſtrent les actions des hommes, d'autres qui nous gardent, d'autres qui ſupportent le Trône de Dieu. Quoiqu'on ne ſçache ni leurs noms ni leurs différentes eſpéces, les Mahométans ſont obligés de les aimer: ils les ſaluent après leurs priéres, en ſe tournant à droite & à gauche; le ſalut conſiſte en ces mots: *Que la paix & la miſéricorde de Dieu ſoit ſur vous.*

Les Livres Sacrés.

Les Commandemens de Dieu ſont contenus dans les Livres qu'on nomme ſacrés. Ses défenſes, ſes édits, ſes promeſſes & ſes menaces, la déclaration de ce qui eſt permis & de ce qui eſt défendu, de ce qui fait l'obéiſſance & la rébellion, les indices de la rétribution, ſoit à l'égard de la récompenſe, ſoit à l'égard de la peine; tout cela en fait la matiére. Ils ſont au nombre de cent quatre, entre leſquels Dieu Tout-Puiſſant en envoya dix à Adam, cinquante à Seth, trente à Enoch, dix à Abraham; un à Moïſe, qui eſt le Pentateuque (*a*); un à Jéſus, c'eſt l'Evangile; un à David, c'eſt celui des Pſeaumes; un à Mahomet, qui eſt l'Alcoran.

(*a*) Les Turcs ont beaucoup de reſpect pour l'Ancien Teſtament, & conſidérent fort ſon autorité, parce qu'ils le croyent inſpiré de Dieu, & écrit par ſon commandement. Mais ils diſent que l'Alcoran, qui eſt venu depuis, marque plus préciſément & plus parfaitement la volonté de Dieu; que le premier a été abrogé, & l'autre mis à ſa place. En général, tous les Livres Sacrés, excepté l'Alcoran, ont été, ſelon eux, altérés ou corrompus.

Les Prophétes.

Le Dieu très-Haut a eu ſes Prophétes, c'eſt-à-dire des hommes choiſis, auſquels on doit une croyance entiére, ſoit qu'ils commandent certaines choſes, ſoit qu'ils en défendent d'autres, qu'ils annoncent les ordres du Ciel, qu'ils expliquent les Conſtitutions céleſtes, ou qu'ils révélent les choſes cachées, comme la nature de Dieu, ſes attributs, ſes ouvrages, la Réſurrection, le Paradis avec ſes délices, & l'Enfer avec ſes tourmens. Tous les Prophétes ont été Saints, & exempts de grands péchés; tous ont été attachés à la même Religion, qui eſt celle de Mahomet, quoiqu'ils ayent ſuivi des conſtitutions differentes, c'eſt-à-dire, des abrogations ou additions envoyées de tems en tems, pour perfectionner la Révélation. Adam a été le premier des Prophétes, & Mahomet le plus excellent de tous. Les uns ont reçu des Livres divins, d'autres ont inſtitué de nouvelles Conſtitutions, ſans recevoir de Livres divins; quelques-uns ont joui de ce double avantage. Noé, par exemple, a été auteur d'une nouvelle Conſtitution, ſans avoir reçu de Livres; Seth en a reçu, & n'a point fait de Loi: les huit qui ſuivent ont reçu des Livres divins, Adam, Seth, Enoch, Abraham, Moïſe, Jéſus, David & Mahomet; mais cinq ſeulement ont établi de nouvelles Conſtitutions, Adam, Abraham, Moïſe, Jéſus & Mahomet. Ce dernier a abrogé toutes les Sectes précédentes par la ſienne, qui eſt la plus parfaite; après lui il ne faut attendre ni Prophéte, ni Prophétie.

La fin du monde & la Réſurrection générale ſont

deux articles considérables de l'Alcoran & de la foi Mahométane. Quelques-uns entendent cette Résurrection d'une maniére purement spirituelle, & disent qu'elle n'est que le retour de l'ame à sa premiére demeure, c'est-à-dire au premier séjour qu'elle habitoit d'abord, & qu'elle avoit quitté par le décret de Dieu pour habiter dans le corps humain; ce qui est anéantir la Résurrection, puisque ce systême suppose manifestement, que le corps ne ressuscite point. Mahomet, & les Juifs avant lui, rejettant cette Résurrection chimérique, pour prouver la possibilité de la Résurrection du corps dissipé depuis si long-tems, anéanti en quelque sorte par une infinité de révolutions de la matiére, ont supposé un premier germe incorruptible du corps, un levain, si l'on veut, autour & par le moyen duquel toute la masse du corps reprendra son ancienne forme. Selon les Juifs, il reste du corps l'os appellé *Luz*, qui sert de fondement à tout l'édifice; selon les Mahométans, c'est celui qu'ils appellent *Al-aïb*, connu des Anatomistes sous le nom de *Coccyx*, situé au-dessous de l'*Os sacrum*. On rit avec raison de la vanité de ces peuples, qui ont recours à des rêveries, pour expliquer une chose, dont la possibilité devient très-sensible, dès-lors que l'on suppose la volonté toute-puissante du Créateur. Mais les Docteurs Juifs & Musulmans ne sont pas les seuls qui s'égarent, dès qu'ils entreprennent de sonder la maniére ineffable, dont cette volonté toute-puissante doit opérer.

La fin du Monde, & la Résurrection générale.

Les Mahométans conviennent, comme nous,

que le tems de cette Résurrection est absolument inconnu aux hommes. Cependant ils établissent des présages, ausquels on pourra reconnoître qu'elle sera prochaine. Alors, disent-ils, paroîtra un Anti-Mahomet, & Jésus-Christ descendant du Ciel le tuera; le Soleil se levera à l'Occident; un monstre effroyable sortira de la terre, & s'établira dans l'enceinte du Temple de la Méque; un épouvantable tremblement de terre, mêlé d'éclairs & de feux soûterrains, saisira toutes les créatures d'une frayeur mortelle, qui fera chanceller les hommes & blesser toutes les femmes enceintes; tous les animaux mourront; les montagnes voleront en l'air comme des oiseaux; les étoiles tomberont; les Cieux se fondront, & couleront en terre; l'Ange de la mort sonnera la trompette fatale, qui doit annoncer la fin du monde (*a*), & dont le bruit terrible privera de vie toutes les créatures: elles ressusciteront au second coup de cet instrument épouvantable, Mahomet le premier, & sortiront de la terre comme des sauterelles. Les Prophétes, les saints Docteurs & les Justes seront revêtus d'habits; à l'égard des autres hommes, ils seront nuds depuis la tête jusqu'aux pieds, sans qu'il manque à leur corps la moindre partie; ainsi le prépuce s'y trouvera, quoique la Circoncision l'ait retranché (*b*). Ensuite il s'allumera un grand feu en Occident, qui poussant ses flammes

(*a*) Cet Ange qui aura fait mourir les hommes, mourra lui-même, en s'étouffant de ses aîles.

(*b*) D'autres croyent que les morts ressusciteront dans le même équipage, où ils étoient à leur mort; cette opinion est tirée de la Théologie des Rabins.

mes vers l'Orient, rassemblera toutes les Créatures aux environs de Jérusalem, où il s'arrêtera, & où elles attendront pendant quarante années dans une crainte inexprimable la venue de ce jour redoutable, qui durera autant que cinquante mille ans.

Au jour prescrit, Dieu ordonnera que toutes les Nations paroissent devant lui dans un lieu destiné à la décision de ce grand procès. Ce lieu sera assez vaste, pour que sa Majesté y paroisse avec éclat, & que ses Sentences puissent y être entendues de tout le monde. C'est alors qu'avec son Prophéte Mahomet, il jugera en justice & en équité toutes les Nations de la terre en général, & chaque personne en particulier. Pour cet effet il sera donné à chacun un catalogue exact de ses propres œuvres; aux bons de telle sorte, qu'ils le recevront & le porteront à la main droite; aux méchans de telle maniére, qu'ils le tiendront de la main gauche. Ce jour sera un jour de soupirs & de tribulation, de douleurs & d'angoisses, où il faudra boire jusqu'à la lie la coupe de tourment. Toutes nos actions bonnes & mauvaises seront alors pesées dans la balance. Dieu fera une compensation : il ôtera des bonnes œuvres de la balance de celui qui aura diffamé, ou s'il ne trouve point chez le diffamateur de bonnes œuvres qu'il puisse lui enlever, il ôtera des miséres du diffamé, pour les mettre sur le compte du premier; ceux qui auront fait tort à leurs freres, le trouveront en soustraction à leurs bonnes œuvres, ou plutôt en agravation à leurs dettes.

Le Jugement dernier.

Ceux dont les bonnes œuvres l'emporteront sur

les mauvaiſes, auront le viſage lumineux, & entreront dans le Paradis ; au contraire ceux dont les mauvaiſes actions ſurpaſſeront le nombre des bonnes, ſeront couverts d'une laideur horrible, & condamnés aux flammes de la géhenne. De plus, ſelon la même doctrine, à ce dernier jour, Dieu ne jugera pas ſeulement l'homme par rapport à un autre homme, mais encore par rapport aux bêtes, comme les bêtes auront auſſi leur jugement l'une à l'égard de l'autre ; ces bêtes après le Jugement mourront une ſeconde fois, & retourneront en pouſſiére. On voit par cet article, que les Docteurs Mahometans ne croyent pas les bêtes de pures machines, & qu'ils leur donnent une ame, même raiſonnable, puiſque, ſelon eux, elles doivent être jugées ; ce qui ſuppoſe qu'elles ſont libres, capables de mériter & de démériter.

Le Pont aigu. Après le Jugement tous les hommes paſſeront ſur un pont aigu, dont la longueur ſera égale à celle de notre monde, dont la largeur n'excédera pas celle d'un fil d'araignée, & dont la hauteur ſera proportionnée à ſon étendue. Les Juſtes le paſſeront plus vîte qu'un éclair ; mais les Impies & les Méchans ne pourront le franchir : le poids de leurs iniquités les entraînera ; ils tomberont, & ſe précipiteront dans les feux de l'Enfer.

L'Enfer. Cet Enfer eſt un lieu ſpacieux, rempli de fleuves de feu & de ſouffre, dans leſquels les Damnés chargés de chaînes de ſoixante & dix coudées ſeront continuellement plongés, & retournés par des Anges cruels & impitoyables. Ils ſouffriront la faim & la

ſoif : on ne leur ſervira que des fruits amers, piquans, & reſſemblans à des têtes de Diable, qui dévoreront leurs entrailles ; & ils n'auront pour boiſſon qu'une eau brûlante & ſouffrée, qui leur cauſera des tranchées & des coliques plus cruelles que toutes leurs autres peines. Là ſeront les blaſphémateurs & les infidèles, avec les hommes de petite foi & de mauvaiſe conſcience, qui auront fait peu d'aumônes, parce qu'ils auront manqué de vertu ; les Méchans, les Réfractaires, les Tranſgreſſeurs de la Loi divine, maudits de Dieu pour leurs crimes, ſouffriront mille tourmens divers, à moins que les Prophétes, les Saints, & ſurtout le tout-puiſſant Mahomet qui parle toujours avec ſuccès, n'intercédent pour eux : en effet il intercédera au grand jour de l'examen pour tous les Muſulmans.

Le Purgatoire eſt nommé par les Turcs *Araf :* ce mot eſt le pluriel de l'Arabe *Orf ;* l'un & l'autre ſignifie un lieu mitoyen entre le Paradis & l'Enfer. Ils ne ſont pas abſolument d'accord ſur la qualité de ceux qui doivent être en Purgatoire ; mais généralement parlant, ils y placent tous ceux qui auront fait autant de bien que de mal, c'eſt-à-dire, dont les bonnes & les mauvaiſes actions ſeront tellement balancées, que cette égalité les empêchera de monter en Paradis, comme de deſcendre en Enfer. La détention eſt le premier de leurs châtimens ; le ſecond eſt la vûe de la gloire des Bienheureux, ou Juſtes béatifiés, à laquelle ils n'ont aucune part ; un déſir ardent de ſe voir en leur compagnie ſera encore partie de leur ſupplice. Le Purgatoire.

Leur peine durera juſqu'au jour du Jugement dernier : c'eſt alors que proſternés devant la face de leur Créateur, ils mériteront par cet Acte d'adoration, que leurs bonnes œuvres l'emportent ſur le poids des mauvaiſes ; il leur ſera dit ces conſolantes paroles : *Entrez en Paradis, où ſera la fin de vos craintes & de vos peines.* *Saadi* parlant de l'*Araf*, dit que les Bienheureux le regardent comme l'Enfer, & que les Réprouvés l'eſtiment un Paradis.

Les Mahométans conviennent avec les Chrétiens, en ce qu'ils placent la fin du Purgatoire au Jugement dernier, après lequel il n'y aura plus que deux lieux tout à-fait opoſés, le Paradis & l'Enfer. Ils ſont encore d'accord avec eux, en ce qu'ils croyent deux Jugemens de Dieu, l'un général, & l'autre particulier : il y a ſeulement entre eux & nous cette différence, que, ſelon eux, le Jugement particulier ſe fera non par Dieu même, mais par le miniſtére de deux Anges, *Munkir* & *Nékir*, qu'il a établis, l'un à ſa droite, l'autre à ſa gauche, pour enregiſtrer les œuvres d'un chacun, afin d'en prendre une connoiſſance juridique au grand jour de l'examen.

Selon la *Sonna*, après la ſéparation des corps, les ames ne ſont donc pas auſſitôt deſtinées à la gloire du Paradis, ou aux peines de l'Enfer ; elles ſuivent leurs corps dans le tombeau, & demeurent à côté d'eux, en attendant le Jugement univerſel (*a*) : là les Anges examinateurs vont leur faire

(*a*) On voit ici les impoſteurs en contradiction avec eux-mêmes. Selon les Docteurs Muſulmans, les ames ſuivent les corps dans le tom-

rendre compte de leurs actions (*a*). Si elles ſont bonnes, des Anges purs les rempliſſent de conſolation, & leur tiennent compagnie dans ce ſéjour de la mort ; au lieu que les ames des Réprouvés ſont tourmentées par les Anges noirs, qui les battent & les déchirent continuellement avec des maſſues & des griffes de fer. C'eſt pour cette raiſon que les pieux Muſulmans répétent ſouvent ces mots : *Délivrez-nous, Seigneur, de l'Ange exterminateur, du tourment du ſépulchre* (*b*), *& de la voye de perdition ; mais conduiſez-nous à la félicité bien-heureuſe du Paradis.*

Selon Mahomet, il y a des Paradis d'argent, d'or, de criſtal & de pierreries ; mais le plus délicieux eſt celui qu'il nomme *Genete alcoduz*, dont l'Ange Gabriel tiendra les clefs, & dont la porte ſera gardée par une légion d'Anges, qui formeront un concert continuel pour réjouir les Juſtes : ceux-ci ſeront tous de la taille d'Adam, & de la beauté de *Pe-* Le Paradis.

beau, & leur y tiennent compagnie juſqu'au jour du Jugement : juſques-là, il n'y a donc ni Paradis, ni Enfer, du moins qui ſoient peuplés. Il n'y a point non plus de Purgatoire, ou lieu mitoyen entre le Paradis & l'Enfer, puiſqu'il ne peut y avoir de milieu entre deux choſes qui n'exiſtent point. Delà je conclus ; ou que les Auteurs nous ont mal inſtruits de ce point de la Religion Muſulmane ; ce que j'ai peu de peine à croire : ou que la doctrine Mahométane ſe contredit manifeſtement en ce point ; ce que je crois fort facilement.

(*a*) Si le mort répond en vrai Muſulman, on lui permet de ſe recoucher, & de repoſer en paix.

(*b*) Les gens riches ſe font conſtruire des tombeaux ſpacieux, afin que les Anges y ſoient à leur aiſe. Au reſte l'opinion des Mahométans ſur l'état des ames après la mort, eſt tirée des ſuperſtitions rabiniques du Judaïſme, qui attribuent à un ſeul Ange de la mort le miniſtére, que les Muſulmans partagent entre les deux Anges noirs Munkir & Nekir ; comme on peut le voir dans la *Sinagogue Judaïque* de Buxtorf, *chap.* 49.

gamber Iſſa ; c'eſt Jéſus-Chriſt. Ils ſeront vêtus d'habits de drap d'or à fond verd, enrichis de pierreries de toutes eſpéces ; aſſis dans des chaires d'un repos éternel, d'argent, d'or & de pierres précieuſes, autour d'une grande & longue table faite d'un ſeul diamant, où les Chérubins & les Séraphins leur ſerviront les mets les plus délicieux qu'ils pourront s'imaginer : des enfans d'honneur leur verſeront dans des coupes d'or une liqueur claire & douce, qui n'incommodera ni l'eſtomac ni la tête ; ils auront des logemens ſuperbes, & des jardins enchantés remplis de toutes ſortes d'arbres, dont les feuillages entre vert & jaûne formeront des berceaux admirables, pour couvrir de leurs ombres les exercices amoureux de ces bienheureux. Là ils repoſeront ſur de riches tapis, avec des vierges céleſtes éclatantes comme le Soleil, & auſſi blanches que des perles, dont les yeux brillans ne s'ouvriront, que pour regarder ceux auſquels elles ſeront deſtinées (*a*). Là ſe trouveront des mets exquis, des fruits appétiſſans & délicats ; on n'y entendra que d'agréables diſcours ; on s'étendra ſur le tapis d'une prairie émaillée de diverſes fleurs du

(*a*) On croit communément, que dans le Ciel on aura le double des femmes légitimes qu'on aura eues ſur la terre, enſorte que tel qui en avoit quatre en ce monde, en aura huit en l'autre. Une vieille femme Turque demanda un jour à M. *le Febvre* s'il n'étoit pas marié dans ſon pays, & s'il ne vouloit pas y retourner, pour voir ſa femme & ſes enfans, qui pleuroient & regrettoient ſon abſence ; ſur quoi M. le Febvre lui ayant répondu, que juſqu'alors il s'étoit paſſé de femme, & qu'il s'en paſſeroit encore : Ah, pauvre homme, réplique la vieille, que feras-tu donc après la Réſurrection ? Tu ſeras privé de femme éternellement, ſi tu ne te maries.

Printems ; on reposera à l'ombrage des figuiers, doucement agités par un gracieux Zéphir, & arrosés de ruisseaux gazouillans ; un son flatteur réveillera sans cesse les flammes des Elûs de Dieu, qui jouiront des faveurs les plus sensibles, sans lassitude, sans ennui, sans dégoût, sans nulle crainte de trouble ou de changement pour l'avenir. Tel est ce Paradis si vanté de Mahomet.

Outre cela, les Mahométans croyent encore un Paradis auprès de Dieu, préparé aux bienheureux d'entre les Fidèles, c'est-à-dire aux Sectateurs de la vraie Religion & du Prophéte. Là ils seront placés avec lui dans une lumiére éternelle, & dans la jouissance de tous les plaisirs célestes, toujours beaux, dans la vigueur de leur âge, & plus brillans que le Soleil : là ils seront trouvés dignes de contempler & d'adorer la face du Dieu Très-haut.

CHAPITRE IV.

De la Morale Mahométane.

CE Chapitre peut être regardé comme la suite & la continuation du précédent. La Morale découle comme de source, de la foi que l'on professe ; & nos actions se réglent, ou doivent au moins se régler sur notre croyance.

Les Musulmans, dont l'unité de Dieu est le premier article de la croyance, attribuent encore à la Divinité un souverain domaine sur nos volontés,

Dieu Auteur de toutes choses, & de tout ce qui arrive dans le monde.

& ſur tout ce qui nous environne : ils ſont perſuadés, que le Très-Haut a réſolu non-ſeulement les choſes, mais auſſi leur maniére d'être ; enſorte qu'il n'arrive rien dans le monde, ſoit pour ce qui regarde la ſituation des Etres ou leurs opérations, le bien ou le mal, la foi ou l'infidélité, la ſanté ou la maladie, les richeſſes ou la pauvreté, la vie ou la mort, qui ne ſoit compris dans le décret de Dieu, dans l'ordre que ſa providence a établi, & qui enfin n'émane de ſa volonté toute-puiſſante. Le décret de Dieu touchant le bien, la foi, &c. eſt tel, que ces choſes doivent reſter abſolument ſoumiſes à ſa direction ſalutaire, à ſon bon plaiſir, à ſon commandement ; au contraire il n'a réſolu le mal, la déſobéiſſance, l'infidélité, &c. il ne l'ordonne & ne le veut, que négativement, en le permettant, en le privant, pour ainſi dire, de ſa direction ſalutaire, de ſon bon plaiſir & de ſes ordres. Les hommes tombent dans le mal par une ſéduction qu'ils ont méritée, ſans que Dieu y concoure immédiatement & principalement par une direction ſalutaire, ou par ſon ordre, par ſon bon plaiſir. Ces ſentimens firent donner à la Religion Mahométane le nom d'*Iſmamiſme*, qui ſignifie *Réſignation à la volonté de Dieu.*

Lorſqu'il s'agit de rendre raiſon de cet article, les Muſulmans varient beaucoup. La vraie doctrine Orthodoxe parmi eux ſur ce point eſt celle-ci. Quoique ce ſoit, & ſans exception, tout ce qui arrive dans le monde procéde entiérement de la volonté de Dieu, & eſt abſolument irrévocable.

Cette

Cette prédeſtination de toutes choſes s'étend ſur les plus petits & les plus vils objets ; il eſt impoſſible de l'éviter ni par prévoyance, ni par prudence, ni par ſageſſe, ni par quelque autre moyen que ce ſoit.

Devoirs envers les parens.

Une morale qui s'explique avec tant de force ſur le pouvoir tout-puiſſant de l'Etre ſuprême, ne peut d'abord que donner une grande idée de ſon excellence : on y trouve même certains articles dignes de la pureté de l'Evangile ; auſſi pluſieurs préceptes de l'Alcoran ſont-ils tirés de notre ſainte Loi. *Honore ton pére & ta mére*, dit ce Livre ; *porte-leur l'amour, le reſpect, la vénération qui leur ſont dûs, & garde-toi bien de leur déſobéir.* Les Turcs ſont perſuadés, que les enfans dénaturés étoient en ſi grande horreur à leur Prophéte, qu'en paſſant dans la vallée de Joſaphat, où Abſalom ſe fit élever un tombeau, il jetta une pierre deſſus, quoique ce Prince n'y ſoit point enterré, en diſant : *Maudit ſoit Abſalom, & ceux qui s'éleveront contre leurs péres.* Ceci a paſſé en coutume parmi les voyageurs Muſulmans, qui portent exprès des pierres pour jetter ſur ce tombeau, comme autant de malédictions qu'ils donnent à ce fils rebelle.

L'Aumône.

On trouve dans le même Livre ce principe de la Religion naturelle : *Ne fais à autrui que ce que tu voudrois qu'on te fît.* L'aumône y eſt auſſi recommandée fort expreſſément. *Fais l'aumône*, dit l'Alcoran, *ſuivant tes facultés ;* pour mieux en inſpirer la pratique, il ajoûte pathétiquement, que ſi les hommes en connoiſſoient le mérite & la valeur,

ils déchireroient leur chair pour la donner aux pauvres. Les Turcs ſont ſi perſuadés de ſon excellence, qu'ils étudient toutes les maximes & les ſentences, qui peuvent en faire ſentir la néceſſité.

L'aumône eſt au rang des devoirs de droit divin, qu'on appelle *Fars*. On la fait de cinq ſortes de choſes, du Bétail, de l'Argent, des Grains, des Fruits & des Marchandiſes. A l'égard du Bétail, il y en a de trois ſortes, dont on eſt obligé de faire l'aumône, ſçavoir, des Chameaux, des Bœufs & des Brebis; & pour que cette eſpéce d'Aumône ſoit légitime, ſix choſes ſont requiſes : Que celui qui la fait ſoit Muſulman, c'eſt-à-dire, ſincérement attaché à la Religion de Mahomet; Qu'il ſoit de condition libre; Qu'il ſoit légitime poſſeſſeur de ce qu'il donne : car ce n'eſt pas donner, que de donner le bien d'autrui, c'eſt même une véritable injuſtice; Que le bien de celui qui fait l'aumône ſoit augmenté à un certain point; c'eſt-à-dire, qu'il faut avoir un certain bien, pour être obligé de donner : vingt piéces d'or, par exemple, ſont la ſomme qu'on doit poſſéder avant que de faire des aumônes en or; & l'aumône en ce cas eſt réglée à deux & demi pour cent : ſuivant la même régle, il faut poſſéder deux cens piéces d'argent, pour en donner cinq; cinq chameaux pour donner une brebis; vingt chameaux, pour donner une chamelle; quarante brebis pour en donner une. Si le bien augmente, on augmente l'aumône à proportion; mais ſi l'on ne poſſédoit pas vingt piéces d'or, deux cens piéces d'argent, cinq chameaux, trente

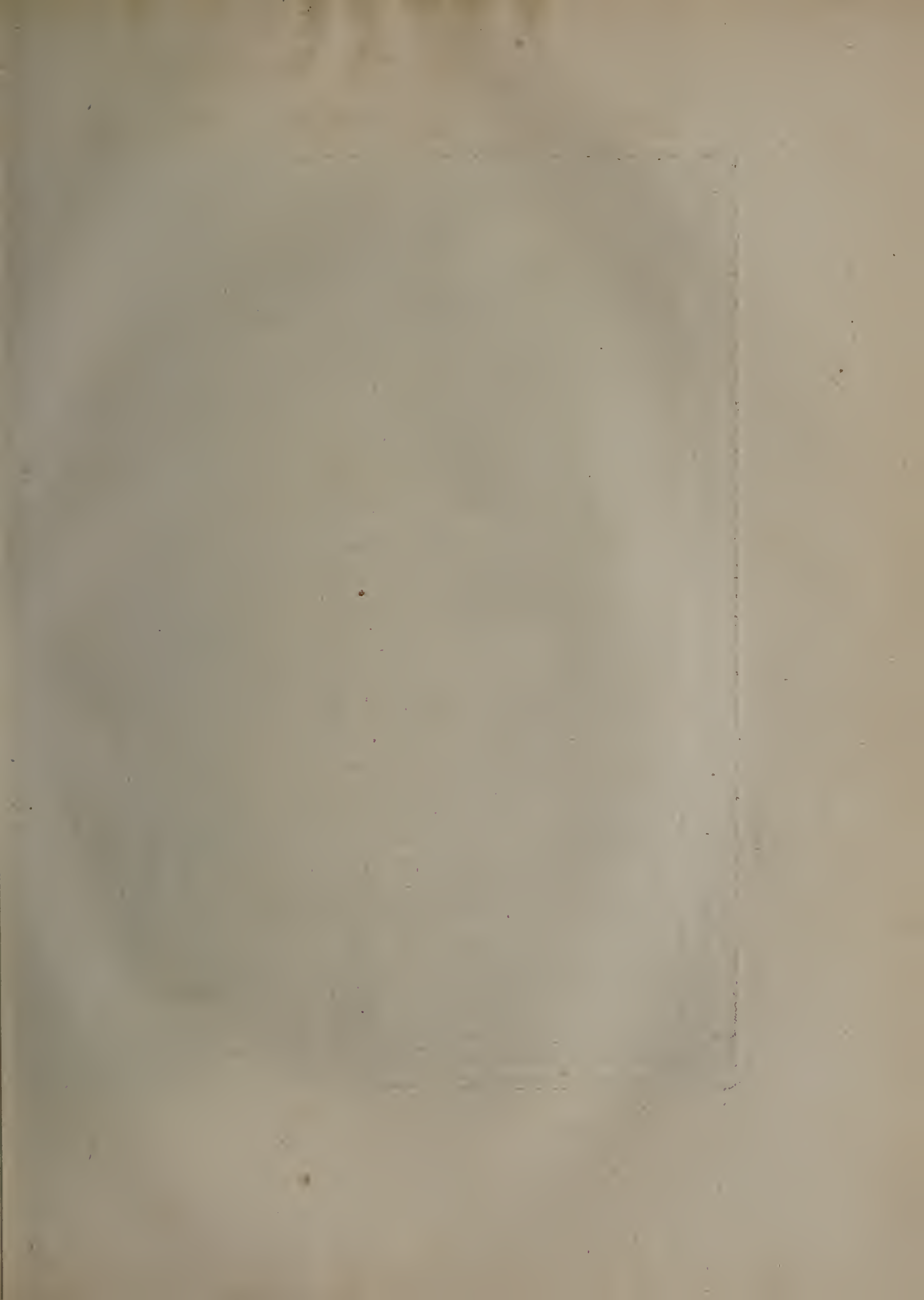
bœufs, ou quarante brebis, on ne ſeroit point obligé à donner. La cinquiéme condition requiſe pour l'aumône eſt qu'on ait poſſédé ſon bien à peu près pendant une année, c'eſt-à-dire, onze mois au moins ſans qu'il ait été engagé; car l'engagement anéantit la poſſeſſion. Enfin il faut que les bêtes que l'on donne ſoient priſes, non de celles qui travaillent à cultiver la terre, & qui ſont actuellement utiles, mais de celles qui paiſſent encore dans les pâturages. Les mêmes conditions doivent s'obſerver pour les aumônes pécuniaires, pour celles des grains, des fruits & des marchandiſes. Soit qu'on ait jeûné pendant le Ramadham ou non, on eſt tenu à l'aumône annuelle après le tems expiré du jeûne : on doit donner par tête une petite piéce de monnoye; mais on eſt libre de payer en argent ou en denrées appliquables à la nourriture des pauvres, comme en orge, en froment, dattes, ris, raiſins ſecs, beurre & fromage.

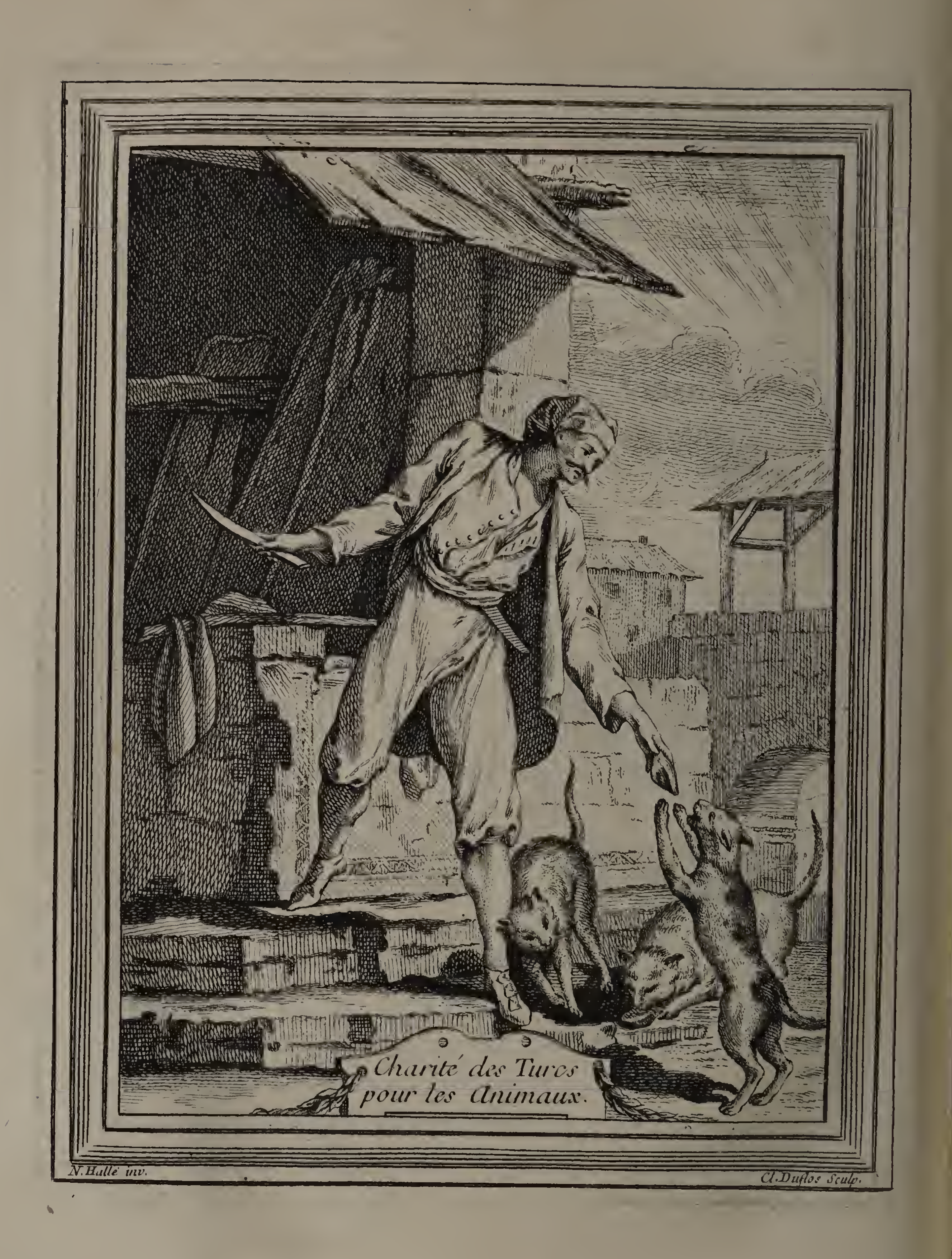
Il eſt certain que la charité (*a*) eſt la vertu chérie des dévots Mahométans. Une bonté affectueuſe & ſimple ôte à leurs bienfaits cette hauteur & cette fierté, ſi rebutantes pour les infortunés qui les reçoivent. On peut dire, qu'ils regardent leurs aumônes comme des remiſes pour l'Eternité, qu'ils trouvent à leur arrivée en l'autre vie payables à vûe (*b*). La charité s'exerce parmi eux, comme chez nous, de pluſieurs maniéres. Les uns

(*a*) On ne trouve pas un mendiant à Conſtantinople, excepté les Santons qui ne vivent que d'aumônes, pour montrer une piété extraordinaire.

(*b*) C'eſt une penſée du Comte d'Oxenſtiern.

visitent les prisons ; assistent & délivrent les Prisonniers ; donnent de l'argent aux Imans des Mosquées, pour être distribué aux Pauvres honteux ; fondent des priéres pour les morts ; lavent leurs corps, leur coupent les ongles, les enséveliſſent, & les portent à la sépulture, sur laquelle ils distribuent des vivres aux pauvres, afin d'engager les vivans par cette aumône à assister les morts de leurs priéres, & à les délivrer par-là des peines de l'autre monde, ainsi que de la rigueur de l'Ange exterminateur du Jugement particulier. D'autres remettent leurs dettes à un débiteur mort insolvable, & renferment ses billets dans son cercueil, pour soulager son ame. Quelques-uns font bâtir des Mosquées, où l'on chante les louanges de Dieu ; fondent des Colléges, pour instruire la Jeunesse dans les sciences divines & humaines, & des Hôpitaux pour les Voyageurs, pour les malades & pour les insensés, où l'on fait des distributions considérables. Tout le monde est bien reçu dans ces maisons de Charité, de quelque Nation & Religion qu'il soit ; les malades y sont traités avec soin. Il y en a qui font construire des ponts, des fontaines, des puits, des citernes & des habitations publiques en faveur des Voyageurs. Les pauvres eux-mêmes se font la charité les uns aux autres. On en voit, qui ne pouvant l'exercer autrement, assistent le prochain de leurs propres personnes ; ils s'enchaînent avec des prisonniers pour dettes, demandent l'aumône pour leur Rédemption, raccommodent les chemins, servent de guides à ceux qui voyagent, & leur donnent à boire.





N. Hallé inv. Cl. Duflos Sculp.

La charité s'étend juſqu'aux animaux, pour la nourriture deſquels il y a des fondations & des hommes entretenus, qui portent dans les carrefours de la viande aux chiens & aux chats (*a*). Ces animaux ſont accoutumés à cette aumône, & connoiſſent ſi bien la voix de leur nourricier, qu'ils ne manquent jamais de ſe trouver au rendez-vous, d'abord qu'ils l'entendent : on diroit qu'ils ont établi entr'eux une eſpéce de police, qui défend aux chiens & aux chats d'un quartier d'aller prendre ailleurs leur rétribution journaliére ; eux-mêmes puniſſent avec leurs dents les tranſgreſſeurs de cette Loi (*b*). On voit des Muſulmans aſſez fous, pour porter la charité juſqu'à payer un Artiſan, afin qu'il ait ſoin d'arroſer chaque jour des arbres ſtériles, de crainte que la ſéchereſſe ne les faſſe mourir. Pluſieurs achétent des oiſeaux uniquement pour leur donner la liberté.

Une choſe fort ſinguliére à ce ſujet, eſt que, ſelon l'Alcoran, un homme peut donner, ou vendre à un autre ſes bonnes œuvres, ſes charités, & les édifices qu'il a fait conſtruire à la gloire de Dieu & pour le ſervice du Public, enſorte qu'il ſe fait un tranſport de ce qu'il a pû mériter par-là à la perſonne à qui il en a fait ceſſion. Le régne de Bajazet II. fournit un exemple remarquable de cette croyance. Un riche Bacha avoit bâti un pont de pierre entre Conſtantinople & Andrinople, ſur

Tranſport du mérite des bonnes œuvres.

(*a*) Les Bouchers ſont chargés d'en nourrir tous les jours un certain nombre.

(*b*) Il y a dans Damas un Hôpital fondé pour les ſoulager quand ils ſont malades.

une petite riviére, qui s'enfloit tellement par la fonte des neiges & par les pluies d'Automne, qu'elle inondoit toutes les campagnes voisines. Bajazet étant arrivé en cet endroit avec son armée, fut frapé d'admiration à la vûe de cet ouvrage; il manda le Bacha, & le pria de recevoir le remboursement de ce qu'il avoit dépensé à la construction de ce pont, & de lui céder le mérite d'une si bonne œuvre, avec la récompense qu'elle devoit avoir en l'autre monde. Le Bacha répondit à l'Empereur, qu'il ne pouvoit lui accorder sa demande, parce que c'étoit la seule bonne action capable de le rassûrer, lorsqu'il iroit paroître devant la Majesté Divine. *Je n'ai point bâti ce pont*, dit-il, *pour m'attirer les applaudissemens des hommes, mais pour assûrer le salut de mon ame par un service rendu au Public.* Le Sultan renouvella ses instances, & ne put rien obtenir. L'inflexibilité du Bacha lui coûta la vie. Bajazet piqué d'un refus qui l'offensoit, poussa son Cheval, & passa le torrent suivi de ses Gardes; l'armée attendit que les eaux fussent baissées.

De l'Homicide.

Le Législateur qui au commencement de son entreprise avoit intérêt à paroître humain, n'oublia pas la défense de l'homicide, écrite à la vérité dans le cœur de tous les hommes, mais dont les caractéres semblent presque effacés dans celui des Nations barbares. Il inspira à ses Sectateurs tant d'horreur pour le meurtre, qu'ils croyent qu'il ne sera remis dans l'autre vie par la justice de Dieu, qu'autant que dans celle-ci on aura satisfait à celle des hommes. Malgré cette horreur pour le sang,

les Turcs ne ſont pas plus humains que d'autres. La défenſe générale de l'homicide ſouffre tant d'exceptions, qu'en la violant, ils croyent rarement être dans le cas de la Loi. *Ne tue perſonne*, dit-elle, *ſi tu n'y es forcé pour ta défenſe*: toujours cette reſtriction les juſtifie.

La morale de l'Alcoran ſur les paſſions eſt aſſez pure, & n'enſeigne rien que de raiſonnable. L'orgueil, dit-elle, couvrit de laideur & de ténébres la beauté & l'éclat de Lucifer, qu'il précipita du haut du Ciel. Ceux qui ſe laiſſent emporter à la vanité du ſiécle, & qui ne remercient point celui qui ôte & qui donne les richeſſes, deviendront ſemblables à cet Ange de ténébres. Des Paſſions.

L'Avarice remplit les coffres de l'Avare; mais elle vuide ſon ame des graces de Dieu, & le rend pauvre au milieu de ſes richeſſes.

La Colére excite dans l'eſprit humain la même tempête, que les vents furieux élévent ſur la mer; elle fait faire naufrage à la raiſon, ouvre la porte à la calomnie, aux injures, aux meurtres, jette l'homme dans l'oubli de ſoi-même & de Dieu.

La Gourmandiſe a cauſé la perte du premier Homme; elle privera de la gloire Céleſte ceux de ſes deſcendans, qui ſe plongeront dans ce péché.

L'Envie eſt un feu couvert, qui trouble le repos & la tranquillité de celui qui s'y livre; elle lui ôte la paix de l'ame, dont elle eſt le boureau perpétuel.

La Pareſſe eſt horrible, parce que non ſeulement elle nous détourne des affaires humaines, mais elle

nous fait encore négliger le Culte divin & l'obſervation de nos devoirs.

L'Incontinence enfin eſt en ſoi un grand péché; c'eſt pour cette raiſon, que le Prophéte a preſcrit le mariage de bonne heure.

Les interprétes de l'Alcoran, & ceux d'entre les Muſulmans qui ont écrit ſur la Morale, la réduiſent, comme nous, à faire le bien & à éviter le mal : ils penſent, que dans la priére il faut non ſeulement s'acquitter des actes intérieurs de la foi, mais ſe confeſſer encore de tous ſes péchés en la préſence de Dieu, & à lui ſeul, au reſte s'abandonner & ſe ſoumettre entiérement à ſa volonté. *Si tu veux*, diſent ces Docteurs, *que l'Enfer ferme ſes ſept portes, prens garde à ne point pécher de tes ſept membres :* ils font enſuite le détail de toutes les choſes, dont chacune de ces parties doit s'abſtenir.

La Médiſance eſt un des vices, contre leſquels ils crient le plus. Ils ont pluſieurs beaux préceptes, touchant les devoirs des particuliers envers leur prochain, donnant même en cette occaſion des régles de la Civilité. Ils ont écrit auſſi de la maniére de ſe comporter envers ſon Prince; & plus raiſonnables en ce point, que quelques Chrétiens même, ils tiennent pour maxime, *qu'il n'eſt jamais permis de le tuer, ni même d'en dire du mal, ſous prétexte qu'il eſt un Tyran.* Enfin les Diſciples doivent reſpecter leurs Maîtres, & leur obéir en toutes choſes, ſans ôſer les contredire, ni même parler trop haut en leur préſence.

De chaque article de leur foi les Mahométans

tirent

tirent des conséquences morales, qui doivent être la régle de leurs actions, & même de leurs désirs. S'ils parlent de la puissance de la Divinité, ils en concluent d'abord qu'on doit la craindre seule, & par dessus toute autre; s'ils pensent à la fin du monde & à la destruction de toutes choses, ils terminent leurs réflexions par celle-ci : *Puisque toutes choses doivent prendre fin, faisons de bonnes œuvres, & conduisons-nous de telle sorte, que nous puissions vivre éternellement d'une vie, qui est la vie & l'essence réelle, & qu'on ne pourra jamais obtenir que par la pratique de la vertu.* Cette vertu consiste, selon eux, dans une observation exacte de ce que Dieu & Mahomet ordonnent dans l'Alcoran; c'est-à-dire, dans la foi aux dogmes qu'il contient, & dans l'exactitude à remplir les devoirs qu'il prescrit.

CHAPITRE V.

Cérémonies Religieuses des Mahométans.

LA *Sonna* est la loi orale des Mahométans; elle contient les paroles & les actions de Mahomet, qui n'ont point été insérées dans l'Alcoran, mais qu'on a conservées d'abord par tradition, ensuite par écrit. Aujourd'hui l'Alcoran & la *Sonna* composent le droit Canon & Civil des Musulmans. Les préceptes, les conseils & toutes les cérémonies de la Loi sont contenus dans ces deux Livres.

De ces préceptes, les uns sont de nécessité ab-

ſolue, comme la Confeſſion de Foi nommée *Salavat*, qu'aucun homme qui a l'uſage de la parole ne doit jamais omettre ou négliger, s'il ne veut riſquer ſon ſalut. L'aumône eſt encore de cette eſpéce, & pluſieurs autres. On les appelle *Fars*. Ceux au contraire qu'ils nomment *Sunnets*, ſont ceux dont on peut ſe diſpenſer en certaines occaſions; tels ſont la Circonciſion, les rits Eccléſiaſtiques, &c. On ne peut à la vérité les omettre ſans péché; mais ce péché eſt véniel, ou même ſi la néceſſité preſſe, il n'y a aucun péché dans cette omiſſion. C'eſt pour cette raiſon, que les Turcs ne circonciſent jamais avant l'âge de ſept ans, perſuadés que l'Enfant qui meurt incirconcis, n'en ſera pas moins reçu en Paradis. On peut de même ne faire que trois proſtrations aux priéres de midi, celles-là ſeules étant *Fars*, c'eſt-à-dire commandées de Dieu: les autres inſtituées par Mahomet, & autoriſées par la pratique, peuvent être omiſes; c'eſt un péché de le faire, mais qui n'eſt pas mortel. Celui qui les omettroit toutes, doit s'attendre à ſouffrir dans le Purgatoire les tourmens dûs à cette tranſgreſſion.

Les Turcs toujours aſſez inſtruits des Cérémonies de leur Religion, qu'on peut appeller Cérémonies légales, diſtinguent auſſi celles qui ſont *Fars*, de celles qui ne le ſont pas, quoiqu'à dire vrai, ils ſoient fort ſcrupuleux ſur toutes les pratiques preſcrites par l'Alcoran & par la *Sonna*. Ces pratiques ſont les priéres, les ablutions, le jeûne, le pélerinage de la Méque, les Fêtes, &c.


Turcs
en Priere
N. Hallé inv.
Cl. Duflos Sculp.

De la Priére.

L'Alcoran ordonne à tous les Musulmans de vacquer à la Priére au tems prescrit. Ces priéres communes, & de tous les jours, s'appellent *Namazi*, & doivent se faire cinq fois en vingt-quatre heures; à la pointe du jour, à midi, à quatre heures du soir, au coucher du Soleil, & pendant la nuit. Les trois premiéres sont fixes, les deux autres mobiles, selon que les jours sont plus courts ou plus longs : par exemple, au tems de l'Equinoxe, les priéres du matin se font entre cinq à six heures du matin; celles de l'après-midi à trois heures; celles du soir, ou du Soleil couchant, à six heures; enfin les priéres de la nuit se disent alors une heure & demie après le Soleil couché, c'est-à-dire, à sept heures & demie. Les Turcs scrupuleux regardent comme inutiles, les priéres que l'on fait après l'heure marquée par la Loi; elles doivent, disent-ils, être répétées un jour dans l'*Araf*, ou Purgatoire.

Ordre des Priéres.

Non-seulement il n'est pas permis d'omettre les priéres; on ne doit pas même en changer l'ordre prescrit : ce n'est point remplir les devoirs de la Loi, ni présenter à Dieu quelque chose d'agréable, que de dire la priére du matin après le lever du Soleil, celle de midi à trois heures, celle de trois heures à six, celle du soir la nuit, ni celle de la nuit au point du jour.

Pour se préparer dignement à la priére, un Turc doit examiner si son corps est absolument pur; s'il est couvert d'une maniére décente, ce qui se réduit

Préparations à la Priére.

parmi eux pour les hommes, à ſe cacher depuis le nombril juſqu'aux genoux, & conſiſte pour les femmes, à ne laiſſer voir que les pieds & les mains (*a*). Les uns & les autres, s'ils ont des habits trop riches & trop éclatans, ſont obligés de les quitter avant que de faire leurs priéres, l'Oraiſon étant un état d'humilité & d'abaiſſement.

Le Corps doit être droit, les mains élevées tout près & à la hauteur de la tête, ou baiſſées & jointes, ou poſées chacune ſéparément ſur les genoux. Il faut être aſſis de maniére, que les feſſes ſoient appuyées ſur le talon du pied droit, & que le pied gauche plus reculé préſente la plante en haut. Cette attitude du corps eſt principalement néceſſaire, pour méditer ſur les myſtéres de la Religion, & pour ſe recueillir en ſoi-même. Enfin il faut être placé dans un endroit net, où le corps ne puiſſe contracter rien d'impur (*b*), & être tourné vers le Temple de la Méque.

Les Turcs dans leurs voyages ont leurs heures marquées pour la priére. Dans les vaiſſeaux, ils font de leurs mouchoirs une eſpéce de Moſquée, & prient, les uns à haute voix, d'autres tout bas; ſouvent ils affectent de ſe placer en lieu d'où ils puiſſent être vûs des Chrétiens, ſoit pour mériter par-là leur eſtime, ſoit pour en attirer quelques-uns à leur Religion. En tems de guerre, ils prient

(*a*) Reland ſe trompe, lorſqu'il met le viſage au rang des parties du corps, qu'il eſt permis aux femmes Turques de montrer aux hommes.

(*b*) Ils ſe ſervent ordinairement d'un tapis, ou d'une natte, pour leurs dévotions.

pour ceux de leurs Camarades, qui ont eu le bonheur de finir leurs jours dans un ſi glorieux emploi ; aulieu que ceux qui meurent dans leurs maiſons n'ont pas cet avantage, & ne ſont pleurés que de leurs femmes. Ils font auſſi la priére avant le combat ; mais s'il eſt commencé, & dure au-delà du tems marqué pour la priére, ils l'omettent ſans péché. Dans la ſuite, lorſque je parlerai des Moſquées, qui parmi les Mahométans ſont les Temples deſtinés à la priére, j'ajoûterai encore quelques remarques ſur ce ſujet ; je me contente ici d'obſerver en général, que les priéres des Mahométans ſe font avec beaucoup de révérence : on ne peut que louer l'attention qu'ils y appportent, le zéle & l'humilité dont ils les accompagnent.

Des Ablutions.

Après avoir ordonné à ſes Sectateurs de vacquer à la priére au tems marqué, Mahomet ajoûte ces mots : *Après t'en être rendu digne par l'abdeſt, ou ablution, ſans laquelle ta priére ſera de nulle valeur.* L'Ablution eſt donc une condition eſſentiellement requiſe pour la priére ; aucun particulier ne la fait qu'après s'être purifié. C'eſt pour cette raiſon qu'il y a des fontaines dans le parvis de toutes les Moſquées, afin d'éviter par la proximité des lieux & des actions les inconvéniens, que pourroit cauſer un trop grand éloignement.

Les Muſulmans diſtinguent trois ſortes d'ablutions ; l'une qu'ils appellent *Goul*, & qui eſt une

Différentes espéces d'Ablutions,

espéce d'immersion; l'autre qu'ils nomment *Wodou*, & qui concerne particuliérement les pieds & les mains; & la troisiéme appellée *terreuse* ou *sabloneuse*, parce qu'aulieu d'eau, on y employe du sable ou de la terre.

Premiére Ablution, ou *Goul.*

A l'égard de la premiére, trois conditions sont requises. Il faut avoir intention de se rendre agréable à Dieu, nétoyer le corps de toutes les ordures, s'il s'y en trouve; & faire passer l'eau sur tout le poil & sur la peau. La *Sonna* exige encore pour cette ablution, que l'on récite d'abord la formule accoutumée: *Au nom du grand Dieu; loüange à Dieu, Seigneur de la foi Musulmane;* qu'on se lave la paume de la main, avant que les cruches se vuident dans le lavoir; qu'il se fasse une expiation avant la priére; qu'on se frotte la peau avec la main, pour en ôter toutes les saletés; enfin que ces choses soient continuées sans interruption jusqu'à la fin de la cérémonie.

Six raisons rendent cette purification nécessaire. Les premiéres communes aux deux sexes sont les embrassemens illicites, & criminels par le désir seul, quoiqu'il n'ait été suivi d'aucune autre impureté; les suites involontaires d'un commerce impur, & la mort. Les trois derniéres sont particuliéres aux femmes; les pertes périodiques du sexe; les pertes de sang dans l'accouchement, & l'accouchement même. Un pieux disciple de Mahomet fait cette ablution au moins trois fois la semaine.

Les Persans comptent encore quarante ablutions

prefcrites par la *Sonna* (*a*), ou quarante cas, où l'ablution eft néceffaire : les Turcs en pratiquent qui font négligées par les Perfans, comme ceux-ci en obfervent que les premiers négligent. Voici les ablutions prefcrites, felon les Perfans.

La célébration de leur Sabat, c'eft-à-dire, toutes les nuits en nombre impair des Vendredis du mois de *Ramadham*. La nuit de la Fête du même mois. La Fête des offrandes. La quatorziéme nuit du mois de *Resjeb*. La vingt-feptiéme du même mois. La quatorziéme nuit du mois de *Schaaban*. Le jour de la naiffance de Mahomet, fçavoir le dix-fept du mois de *Rabi*. Le vingt-quatre du mois de *Dilhaja*. Le dix-huit du même mois. Le vingt-cinq du mois de *Dilkaada*. Le jour qu'ils paffent fur la montagne d'*Ara-Fac*. Le huit du mois de *Dilhaja*. Le jour de l'an. En entrant dans le territoire de la Méque. Quand on y fait quelque féjour. Quand on a fait le tour de la *Kaaba*. En vifitant le fépulchre d'un des quatorze Imans. Lorfqu'on fe repent de quelque péché, & que l'on fe convertit. En entrant dans le Sanctuaire du Temple de la Méque. En entrant à Médine. En entrant dans la Méque. En entrant dans le Temple de la Méque. En entrant dans la *Kaaba*. En entrant dans le Temple de Médine. En demandant à Dieu fon fecours pour quelque entreprife, ou pour éviter quelque danger. Quand on confulte l'Alcoran par le fort. A la naiffance d'un enfant. En demandant à Dieu de

(*a*) Je les rapporte exprés, pour faire voir le grand affujettiffement qu'exige la Loi Mahométane.

la pluye. Lorſqu'on a volontairement négligé de prier Dieu au tems d'une Eclipſe, ſurtout ſi elle a été grande. Si l'on s'eſt approché du cadavre d'un Criminel puni du dernier ſupplice, & expoſé ſur le grand chemin; ou ſi l'on a paſſé tout auprès, & cela les trois premiers jours de l'expoſition. Lorſqu'on a touché un corps mort, quoiqu'il ait été lavé. Lorſqu'on a tué un Lézard. Quand on n'a pas achevé ſa purification dans lès formes. Lorſque dans l'ablution il vient un ſcrupule ſur quelque accident nouveau, qui pourroit exiger une nouvelle ablution. Si l'on s'eſt purifié à la façon des Hérétiques, par crainte, ou par foibleſſe. Lorſque dans le pélerinage de la Méque on jette de petits cailloux d'une certaine maniére. Si l'on eſt tombé en démence, ou en défaillance. Quand on a enſéveli un mort, ou après la mort d'une perſonne; auquel cas il faut ſe purifier deux fois, 1°. parce qu'un mort ſouille; 2°. parce que peut-être le défunt s'eſt mal purifié avant ſa mort.

Seconde Ablution, ou *Wodou.*

Dans la ſeconde eſpéce de purification il y a ſix choſes à obſerver : qu'elle ſe faſſe avec intention de plaire à Dieu; qu'on s'y lave tout le viſage; qu'on s'y lave les mains & les bras juſqu'aux coudes incluſivement; qu'on s'y frotte certaines parties de la tête; qu'on s'y nettoye les pieds juſqu'aux talons incluſivement; qu'on y obſerve exactement l'ordre preſcrit.

La *Sonna* contient dix préceptes ſur le *Wodou*. Il faut qu'il ſoit précédé de la formule : *Au nom du grand Dieu*, &c; qu'on ſe lave la paume de la main

main, avant que les cruches ſe vuident dans le lavoir ; qu'on ſe nettoye le viſage ; qu'on attire l'eau par les narines ; qu'on ſe frotte toute la tête & les oreilles ; qu'on ſépare ou qu'on écarte la barbe, pour la mieux nettoyer quand elle eſt épaiſſe & longue, ainſi que les doigts des pieds ; qu'on nettoye les oreilles l'une après l'autre ; qu'on ſe lave la main droite avant la gauche, & qu'on obſerve le même ordre à l'égard des pieds ; qu'on répéte ces actes de purification juſqu'à trois fois ; qu'on les continue ſans interruption juſqu'à la fin.

Cinq choſes rendent cette purification néceſſaire. L'iſſue de quelque excrément que ce ſoit, *excepto ſemine*, par les voies naturelles. Lorſqu'on a dormi profondément, parce qu'il eſt à ſuppoſer, que dans un profond ſommeil on a pu contracter quelque impureté, dont on ne ſe ſouvient pas. Lorſqu'on a perdu la raiſon par un excès de vin, ou ſi l'on a véritablement perdu l'eſprit par maladie ou autrement. Lorſqu'on a touché une femme impure, ſans qu'il y eût un voile ou quelque autre vêtement entre deux. Lorſqu'on a porté la main à ces parties du corps, que la bienſéance ne permet pas de nommer. Après avoir ſatisfait aux beſoins de la nature, il faut ſe nettoyer de la main gauche avec de petits cailloux (*a*), enſuite y paſſer de l'eau (*b*).

On ne ſe ſert de la troiſiéme eſpéce d'ablution,

(*a*) C'étoit la coutume des Grecs & des Romains, d'employer à cet uſage de petits cailloux.

(*b*) Dans les garde-robes des Turcs riches il y a toujours un réſervoir bien entretenu ; quand les pauvres vont aux leurs, ils ſe muniſſent d'une bouteille d'eau.

De l'Ablution terreuse.

que lorſqu'on n'a point d'eau, ou quand un malade ne ſçauroit la ſouffrir, ſans tomber en danger de mort. Par le mot de ſable, on doit entendre toute ſorte de terre, même la minérale ; c'eſt ainſi que par l'eau, on entend l'eau qui tombe du Ciel, l'eau de la mer, l'eau de riviére, l'eau de puits, l'eau de fontaine, l'eau de neige & l'eau de grêle.

Du Pélerinage de la Méque.

Après la priére, la dévotion la plus recommandée dans l'Alcoran eſt le Pélerinage de la Méque : tout Turc doit le faire aumoins une fois en ſa vie, à moins qu'il ne ſoit extrêmement pauvre, auquel cas il peut s'en diſpenſer (*a*).

Au commencement du Mahométiſme, non ſeulement les particuliers s'acquitoient du pélerinage de la Méque ; les Caliphes eux-mêmes le faiſoient en perſonne. Haron le juſticier, contemporain de Charlemagne, le fit huit fois pendant ſa vie. Pluſieurs autres grands Princes l'ont imité depuis ; entre eux on cite principalement Bajazet II. qui dans le cours de ſon voyage, en 1482. aprit la mort de Mahomet II. ſon pére. Aujourd'hui le Grand-Seigneur, & preſque tous les autres Princes Mahométans de l'Aſie, ſatisfont à ce point de la Loi par des Ambaſſadeurs ou des Envoyés.

Ce voyage étoit autrefois encore plus dangereux

(*a*) Un Turc qui a fait le pélerinage de la Méque, prend le ſurnom de *Hagi*, c'eſt-à-dire, *Saint* ; ainſi il écrit & ſigne *Hagi Méhemet*, *Hagi Ibbi*, &c.

& plus difficile qu'aujourd'hui ; il ne falloit pas moins qu'un zéle de Religion, pour braver les obstacles qui s'opposoient naturellement à cette pratique. Les Arabes, peuple vagabond qui habite entre Damas, Bagdad & la Méque, infestoient les chemins par leurs brigandages continuels ; ensorte que les Pélerins qui partoient de différens endroits, ne pouvoient en sûreté satisfaire à leur dévotion superstitieuse.

Origine des Caravannes de la Méque.

C'est sans doute cette crainte qui a formé les Caravannes de la Méque, c'est-à-dire, l'assemblage de tous les Pélerins d'un Canton, qui unis d'intérêt & d'intention, s'encouragent mutuellement à défendre leur vie & leur liberté contre les ennemis communs. La Caravanne du Caire est la plus nombreuse & la plus considérable de toutes. Le *Carvan-Bachi*, ou *Emir-Hage*, qui en est le chef, retire de cette Caravanne des profits immenses. Il est le maître de l'eau, qu'on a fait porter dans les citernes : c'est par son ordre qu'on la distribue ; & comme cette distribution est égale pour le pauvre & pour le riche, si ce dernier veut en avoir audelà de ce qui est ordonné, il faut qu'il la paye chérement, c'est-à-dire bien audelà du prix courant, que l'Emir-Hage a taxé à son gré. Cette place est à la disposition du Bacha d'Egypte ; comme elle est fort briguée, elle ne se donne guéres qu'au plus offrant.

Pour arrêter les attaques des Arabes, les Princes Ottomans résolurent de leur payer tous les ans, sur les épargnes du trésor du Serrail, quarante mille écus

d'or. De la part du Sultan l'argent fut donné à titre de gratification : du côté des Arabes il eut le nom de *Surre ;* c'eſt-à-dire, qu'ils furent payés en apparence pour aſſûrer les chemins contre les voleurs, & pour faciliter aux Pélerins l'abord des fontaines.

Une guerre de Hongrie ayant arrêté pendant pluſieurs années le payement de la ſomme ſtipulée, Scheik Emir Méhémet prit les armes avec toute ſa Tribu, & attendit la Caravanne dans un défilé, où faute d'eau elle fut forcée de ſe rendre priſonniére. Du nombre des pélerins étoit le Kam des Tartares *Sélim Giérai* : il fut relâché ſur ſa parole, à condition qu'il iroit porter au Sultan les plaintes des Arabes, & qu'il leur procureroit l'entier payement de la gratification accoutumée ; ce Prince fidèle à ſon engagement ſollicita, & obtint ce qu'ils demandoient.

Enfin pour aſſûrer la commodité du paſſage dans les déſerts, le Grand-Seigneur envoye ſes ordres aux Bachas de Damas & du Caire, qui font accompagner les Pélerins de porteurs d'eau & d'une bonne eſcorte. Mais malgré ces précautions, ceux-ci continuent à former des Caravannes.

Rendez-vous des Pélerins.

Les Pélerins ſe rendent à la Méque par differentes routes. Les Mahométans des îles d'Orient & des Indes au-deçà du Gange arrivent par mer à Moka, ville maritime de l'Arabie heureuſe. Les Perſans qui habitent les côtes, ſe rendent à Ormuz, paſſent le Golfe, qui en cet endroit n'a que douze à treize lieues de large, & traverſent l'Arabie pour arriver à la Méque. Ceux de la haute Perſe & des environs de la mer Caſpienne, ainſi que tous les Tar-

tares, viennent à Tauris, & de Tauris à Alep, d'où partent les grandes Caravannes qui traversent les déserts : quelques Pélerins prennent encore le chemin de Babilone, ou Bagdad, mais rarement, parce que le Bacha exige d'eux un tribut, sur tout des Persans, qu'il regarde comme des hérétiques. Informé de cette exaction, le Roi de Perse a défendu cette route à ses Sujets, & leur fait faire leur pélerinage au tombeau de l'Iman Riza (*a*). Les Princes d'Arabie, voisins du Tombeau de Mahomet, n'ont que peu de chemin à faire. A l'égard des Mahométans de l'Europe, ils se rendent à Alep; ceux d'Afrique se rassemblent au Caire. Les uns & les autres se rencontrent dans le désert à dix-huit journées de Médine, où se trouve une eau qui coule dans un Canal pratiqué depuis cet endroit jusqu'à cette Ville. La tradition porte, que cette eau fut trouvée par Mahomet, lorsqu'il traversoit le Désert avec son

(*a*) Abbas le Grand, Roi de Perse, aussi habile Politique que grand Guerrier, voulant décréditer les pélerinages de la Méque & de Médine, parce qu'ils faisoient sortir de la Perse beaucoup d'argent qui n'y rentroit plus, imagina, non pas de les interdire, mais d'en établir un autre qui fût du goût des Peuples, & qui ne les obligeât point à sortir du Royaume. Dans cette vûe il fit bâtir une superbe Mosquée sur le tombeau de l'Iman *Riza* huitiéme Iman, fils d'Ali, qui mourut en Perse près de Macked, & dont le tombeau fut entiérement négligé pendant plusieurs siécles. Abbas attacha de grands revenus à cette Mosquée; & persuadé que l'exemple des Souverains détermine aisément les Sujets, il voulut faire lui-même ce pélerinage accompagné de toute sa Cour. Les Peuples s'empresserent aussi-tôt de porter leurs vœux de ce côté-là; & parce que les Rois successeurs d'Abbas se firent une loi de commencer leur régne par ce pélerinage, il devint si fort à la mode, que l'on se déshabitua presque absolument du voyage de la Méque, ensorte qu'aujourd'hui il y a peu de Persans qui soient tentés de le faire.

armée qui mouroit de ſoif, & que voulant en boire le premier, il ſortit de l'eau une voix qui lui dit: *Prophéte, tu la trouveras amére;* qu'il répondit à la voix: *Buvons-en tous; car je ſçai qu'elle eſt douce, & plût à Di.u que nous en trouvaſſions par tout de ſemblable!* qu'alors pour la ſeconde fois la voix fit entendre ces mots: *Prophéte, commande, je te ſuivrai;* & qu'auſſitôt qu'il eut parlé, l'eau s'ouvrit un Canal ſous terre, & le ſuivit juſqu'à Médine. C'eſt en partie pour voir cette eau miraculeuſe, mais en même tems pour profiter auſſi de la commodité qu'elle leur procure, que les Caravannes prennent cette route.

Cérémonies des Pélerins dans la vallée de Mina.

Après avoir demeuré quelques jours à Médine, les Pélerins ſe rendent à *Gibel-Araffa*, ville ſituée dans les montagnes à deux journées de la premiére, dans l'endroit même où les Mahométans croyent qu'Adam trouva ſa femme Eve, cinq cens ans après qu'au ſortir du Paradis l'Ange les eut ſéparés. Ils y paſſent la nuit & le jour ſuivant en dévotion. Le lendemain ils deſcendent dans la vallée de *Mina* ſituée au pied de ces Montagnes, & y égorgent un nombre prodigieux de moutons, ſans élever aucun Autel pour cette cérémonie; la plus grande partie des victimes eſt diſtribuée aux pauvres: cette eſpéce de ſacrifice ſe fait en mémoire de celui d'Abraham. Après ce maſſacre épouvantable, les hommes ſe raſent la tête, les femmes ſe coupent les cheveux; chacun coupe ſes ongles, les enterre, & jette enſuite ſept petites pierres ramaſſées dans le chemin, pour exprimer ſon détachement des choſes de la terre.

Arrivés à la Méque, les Pélerins font ſept fois le tour de la *Kaaba*, & on les arroſe de l'eau du puits de *Zemzem*. Ce puits, ſelon les Mahométans, eſt le même qu'un Ange montra à Agar dans le déſert, lorſque ſon fils Iſmaël étoit ſur le point de mourir de ſoif. Il eſt, diſent-ils, l'emblême de l'ignorance de nos jugemens, & des fautes où la foibleſſe de l'humanité nous entraîne, ainſi qu'une marque invincible de la protection, que Dieu accorde toujours à la vraie vertu. Après leur ſtation aux tombeaux des Prophétes & des Saints du Muſulmaniſme, les Pélerins font une courſe entre *Safa* & *Merva*, (*a*) lieux ſacrés, éloignés l'un de l'autre de ſept cens quatre-vingt coudées. Dans cette courſe on marche d'abord lentement, enſuite plus vîte : on marche de nouveau, tantôt s'arrêtant, tantôt regardant de côté & d'autre, comme ſi on étoit en peine d'une choſe perdue ; ce qui repréſente l'inquiétude d'Agar mére d'Iſmaël, quand elle cherchoit de l'eau, pour étancher la ſoif de ſon fils.

Le dix-ſeptiéme jour tous les Pélerins s'aſſemblent devant la tente du Chek (*b*), qui paroît à l'entrée & debout, élevé ſur un petit marche-pied, pour être vû de tous les Aſſiſtans. Il fait la priére, & donne la bénédiction à tout le peuple, en diſant ces mots : *Que Dieu faſſe qu'ils s'en retournent en paix, comme ils ſont venus*. Depuis ce moment chacun paye

(*a*) Ces deux endroits étoient réputés ſacrés, & deſtinés à la priére avant Mahomet.

(*b*) C'eſt le Grand Prêtre de la Loi Mahométane, reconnu de tous les Mahométans du monde, de quelque pays & de quelque ſecte qu'ils ſoient.

ſa dépenſe : car pendant les dix-ſept premiers jours tous les Pélerins ſont défrayés ; & c'eſt à quoi le Chek dit qu'il employe les ſommes, que le Grand-Seigneur lui envoye tous les ans. Je remarquerai à cette occaſion, que ces ſortes de Pélerinages ne ſe font jamais par Ambaſſadeurs, ou en perſonne, ſans porter au Chek des préſens conſidérables, proportionnés aux facultés des Pélerins ; c'eſt une eſpéce d'offrande, à laquelle on ne doit jamais manquer, ſi l'on ne veut paſſer pour impie. La même bienſéance exige, que chaque Pélerin tâche de remporter de la Méque quelques lambeaux de la vieille tente du Chek, ou quelques morceaux des anciens tapis, qui couvroient le tombeau de Mahomet. C'eſt le Chek qui les donne ; & il y trouve ſon compte.

Outre ces préſens, le Chek s'approprie tout ce qui ſe vend pour la nourriture des Pélerins ; & ſi leurs montures ont péri en chemin, il leur en vend d'autres, qu'il leur fait payer un prix exceſſif. Ce Grand Prêtre a encore trouvé le ſecret de tirer des ſommes immenſes du tapis & de la tente, qui décorent le Tombeau du Prophéte, & que l'on change tous les ans (*a*) : il les met en piéces, & les envoye par lambeaux à différens Princes Mahométans, comme autant de Reliques précieuſes ; ces Princes ne manquent jamais de lui en marquer leur reconnoiſſance. De dix ans en dix ans, ou de douze en douze, il envoye le tapis entier ou la tente entiére ; mais il n'accorde cette grace ſignalée qu'à un

(*a*) Le Grand Seigneur envoye chaque année de riche tapis, & une couverture précieuſe pour le tombeau du Prophéte,

grand

grand Prince, comme le grand Kam de Tartarie, le grand Mogol, &c ; encore ne l'accorde-t-il pas deux fois de ſuite au même Monarque. On a lieu de croire, que le préſent qu'il reçoit eſt alors beaucoup plus conſidérable.

Pélerinage de Jéruſalem.

La ville de Jéruſalem ſi chére aux Juifs, eſt encore un des termes des pélerinages, que Mahomet preſcrivit à ſes Sectateurs. L'objet de cette dévotion eſt dans une Egliſe bâtie par l'Empereur Juſtinien, & dont les Turcs attribuent fauſſement la conſtruction à Soliman. C'eſt, dit on, une pierre de trois coudées en quarré, ſuſpendue en l'air miraculeuſement par Mahomet même. Il étoit monté ſur ſon *Borac* (*a*), diſent les Turcs, lorſqu'il reçut ordre de Gabriel de monter au Ciel ſur le champ. Il y fut enlevé, & ſon âne avec lui, ainſi que la pierre que l'âne touchoit de ſes pieds. L'Archange l'ayant apperçue, avertit le Prophéte que ſes ordres ne s'étendoient pas juſqu'à la pierre ; ſurquoi Mahomet s'adreſſant à elle, lui dit : *arrête-toi, ô heureuſe pierre*, & auſſitôt la pierre demeura ſuſpendue en l'air à la même place. La fauſſeté de ce miracle impertinent eſt ſans doute l'unique raiſon, qui fait défendre aux Chrétiens l'entrée de cette Egliſe. On raconte à ce ſujet, qu'un jour un Ambaſſadeur de Hollande curieux de voir la pierre miraculeuſe, obtint un ordre du Grand-Seigneur adreſſé au Gouverneur de Jéruſalem, pour le laiſſer entrer dans la Moſquée. *Je ſuis prêt*, dit l'Aga, *à exécuter l'ordre de Sa Hauteſſe : il donne permiſſion d'en-*

(*a*) C'eſt le nom que l'Alcoran donne à l'âne du Prophéte.

trer ; mais il ne donne pas celle de ſortir. L'Ambaſſadeur n'inſiſta pas, & n'eut plus la même curioſité.

De la Circonciſion.

En fabriquant l'édifice de ſa nouvelle Religion, le Légiſlateur Arabe ne négligea rien de tout ce qu'il crut capable d'engager les Juifs à l'embraſſer. L'Agneau paſcal eſt une des cérémonies, qu'il a imitées de la Sinagogue ; mais la Circonciſion, qui en faiſoit comme le caractére ſpécifique (*a*), fut ſans doute le plus ſéduiſant appas, qu'il préparoit à la fragilité de cette nation répandue dans toute l'Arabie : il en avoit trouvé l'uſage établi dans ſa patrie. Les Arabes deſcendus d'Abraham, & qui avoient pour ce Patriarche une ſi grande vénération, ſe piquoient de ſuivre en cela ſon exemple.

La Circonciſion eſt la plus célébre de toutes les cérémonies des Turcs ; ils la nomment *Tzunet*, *Noces*, parce que celui qui la reçoit épouſe la Loi Muſulmane. Ricaut prétend, que la Circonciſion n'eſt pas une cérémonie eſſentielle dans la Loi Mahométane. En effet il paroît, que les Turcs eux-mêmes ne la croyent pas telle, puiſque pluſieurs d'entre eux évitent de ſe faire circoncire. D'ailleurs il eſt certain, comme je l'ai dit plus haut, en parlant de la Religion, que les Docteurs Muſulmans croyent cette cérémonie ſi peu néceſſaire au ſalut ; qu'ils n'excluent point du Paradis les enfans morts avant que d'être circoncis. Cependant il eſt

(*a*) Les Juifs ſont ſouvent déſignés par le nom de Circoncis.

vrai de dire, que la Circoncifion eft en grande vénération chez tous les Sectateurs de Mahomet ; fi elle n'eft pas pour eux ce qu'elle eft pour les Juifs, & ce que le Baptême eft pour les Chrétiens, elle eft du moins, pour ainfi dire, l'unique Sacrement, qui leur donne le caractére de Vrais-Croyans. Elle eft accompagnée de grandes réjouiffances, proportionnées aux biens & à la qualité du Circoncis. Les anciens Arabes & les Sarrafins ne fe faifoient circoncire qu'à treize ans, à caufe qu'Ifmaël ne le fut qu'à cet âge (*a*). Les Mahométans qui s'attachent fcrupuleufement à la tradition, fuivent encore cet ufage. Ordinairement elle fe fait entre fept & huit ans, lorfque l'Enfant commence à avoir quelque connoiffance, & peut entendre le fens des paroles de la profeffion de foi, qu'on lui fait réciter en cette occafion. C'eft la coutume de promener, & de faire voir en public celui que l'on doit circoncire : on le pare de beaux habits, on orne fa tête, & il fe rend à cheval à la Mofquée, fuivi de plufieurs autres enfans, & conduit par l'Iman, qui récite des priéres pour le Candidat.

Cérémonies de la Circoncifion.

Le jour même de la Circoncifion, les parens & les amis de l'Enfant lui envoyent des préfens, & s'affemblent chez fon pére, qui les régale felon fon pouvoir. Ces Conviés affiftent à la cérémonie ; elle fe fait par un Chirurgien : celui-ci prend le bout du prépuce avec de petites pincettes, en coupe l'ex-

(*a*) Les Docteurs Arabes difent qu'il vint au monde circoncis, pour le mettre par-là en paralléle avec Moïfe & quelques autres Patriarches, dont les Juifs rapportent la même chofe.

trémité, & baſſine la plaie de quelque eau ou poudre aſtringente, pour arrêter l'hémoragie qui donne quelquefois beaucoup de peine. Les femmes ſont exemptes de cette opération chez les Turcs : elles en ſont quittes pour répéter les paroles de la confeſſion de foi, qu'on leur fait prononcer le pouce droit élevé. Il n'en eſt pas de même des femmes Perſanes, auſquelles il en coûte quelques goutes de ſang. Il y a des Turcs, comme je l'ai dit, qui négligent de ſe faire circoncire, quand ils peuvent l'éviter ſans qu'on s'en apperçoive : cela leur eſt plus facile dans les Bourgs & dans les Villages, où ils ſont moins obſervés.

A l'égard des nouveaux Convertis à l'Alcoran, l'opération eſt pour eux infaillible. Afin que la douleur ſoit moins cuiſante, quelquefois on les enivre, ou bien on leur fait prendre quelque potion qui les étourdit. C'eſt ce qui ſe pratiqua à Alep à l'égard d'un miſérable Portugais, qui après s'être fait Turc, refuſoit de ſe laiſſer circoncire, ſi auparavant on ne lui donnoit de l'argent & des eſclaves.

Lorſque l'Apoſtat circoncis eſt un homme diſtingué, on le proméne à cheval, avec un cortége de Muſique & de banniéres des Moſquées ; il porte une fléche élevée, pour marquer que la Loi qu'il embraſſe doit être ſoutenue par les armes. On lui fait des préſens en habits, en armes, en chevaux ; & on lui donne une penſion ou un emploi, ſuivant le cas que l'on fait de lui. Aujourd'hui cette eſtime n'eſt pas fort grande ; les véritables Muſulmans ont

au contraire très-mauvaiſe opinion de ceux qui changent de Religion : ils diſent qu'il eſt impoſſible qu'ils ſoient fidèles aux hommes, puiſqu'ils ne le ſont pas à leur Loi. Mais ſi le Circoncis eſt un homme du commun, il marche à pied ſuivi de quantité de canaille : ce menu peuple fait une quête pour lui.

Du Jeûne.

On conçoit aiſément la néceſſité du Jeûne établi dans la Religion Chrétienne. Ce qu'elle enſeigne de la corruption de la nature, du déſordre des paſſions, & des obſtacles que met le corps à l'œconomie du ſalut quand il commande à l'eſprit, prouve ſuffiſament la néceſſité d'une pénitence, qui en affoibliſſant ſes forces, émouſſe, pour ainſi dire, tous les traits des paſſions qui l'agitent. Mais que dans une Loi auſſi ſenſuelle que celle de Mahomet, on trouve le Jeûne, c'eſt-à-dire, une partie des plus rudes de la Pénitence Chrétienne, c'eſt ce qu'on a peine à comprendre. Encore ſi ce n'étoit qu'un conſeil ſalutaire ; mais non : c'eſt un précepte de la Loi, qu'on eſt obligé d'accomplir, ſi l'on veut être ſauvé. On entrevoit cependant le motif du Légiſlateur Arabe : la Circonciſion & les Pélerinages avoient flatté les Juifs ; pour ſéduire encore les Chrétiens, il ordonna des Jeûnes & des abſtinences.

Nature du jeûne chez les Turcs.

Le Jeûne des Turcs conſiſte à ne manger quoi que ce ſoit depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil ; à ne goûter d'aucune boiſſon, de quelque nature qu'elle ſoit, & à n'avoir aucun commerce avec les femmes.

On perd le mérite du Jeûne en ſept façons différentes : 1°. En faiſant rentrer avec intention quelque choſe que ce ſoit, ou dans la tête, ou dans l'eſtomac ; il n'eſt pas même permis d'avaler volontairement ſa ſalive, de ſentir des fleurs ou des parfums, de ſe laver le viſage, ni de ſe baigner pour ſe rafraichir. 2°. Lorſque l'on prend un lavement, ou quelque autre reméde que ce ſoit, par quelque endroit qu'il entre dans le corps. 3°. Quand on rejette quelque choſe par la bouche avec intention. 4°. Si l'on a commerce avec une femme. 5°. Lorſqu'on ſe ſouille ſoi-même, de quelque maniére que ce ſoit. 6°. Lorſqu'après être relevée de ſes couches, une femme a une perte de ſang. 7°. Enfin quand une perſonne eſt tombée en démence.

Jeûne du Ramadham.

Comme les Chrétiens ont leur Carême, les Turcs ont leur *Ramadham*, ainſi appellé du nom de la Lune du neuviéme mois, pendant laquelle dure cette abſtinence Religieuſe. Perſonne n'en eſt exempt, dès qu'on a atteint l'âge de raiſon, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de voyage ou de maladie. Pendant tout ce mois les Turcs les plus dévots s'appliquent à la lecture, à la priére, font l'aumône & d'autres bonnes œuvres ; ils ne mangent que le matin avant la priére du point du jour, & le ſoir à l'apparition de la premiére étoile. Les plus libertins ſuſpendent alors leurs débauches, & n'oſent pendant le jour ni manger, ni boire, ni avoir commerce avec leurs femmes. Les femmes publiques même interrompent pendant le jour leur affreux libertinage, pour ſatisfaire à la Loi.

Plaiſirs des nuits du Ramadham.

Les moins ſcrupuleux ſe dédommagent pendant les ténébres de la rigueur du jeûne, qu'ils ont obſervé pendant le jour. Ils font durer leur repas du ſoir pendant une grande partie de la nuit; le peuple même épargne ſur ſes autres dépenſes, pour avoir dequoi ſe régaler pendant les nuits du Ramadham en confitures, en liqueurs & autres boiſſons.

Ces nuits ſont d'autant plus agréables, que les boutiques ſont alors ouvertes comme en plein jour, & qu'il eſt également permis aux hommes & aux femmes de ſe promener dans les rues. Cette liberté a de grands attraits pour les femmes Turques; plus eſclaves encore que les Vénitiennes, elles attendent avec impatience les nuits du Ramadham, qu'on peut regarder comme une eſpéce de Carnaval.

Quoi qu'apréſent les Turcs par le moyen de leurs Ephémérides ſoient en état de calculer aſſez juſte le jour, l'heure, & même la minute préciſe de chaque nouvelle Lune, cependant ils ne commencent & ne finiſſent jamais leur Ramadham, que quelqu'un n'ait ateſté qu'il a vû la nouvelle Lune. C'eſt pour cette raiſon, que tous les ans vers ce tems-là le Grand-Seigneur envoye des gens exprès à une haute montagne ſituée ſur la mer Noire, à douze lieues ou environ de Conſtantinople, afin d'obſerver le moment précis de l'aparition de la nouvelle Lune. Dès qu'ils l'ont apperçue, trois d'entre eux ſe détachent; & ſur leur déclaration le juge, ou *Mollah* de Conſtantinople envoye ſur le champ des Crieurs par toute la Ville, quelle que puiſſe être l'heure, pour publier la fin du Ramadham. Dans

le moment on allume par toutes les Moſquées des flambeaux & des lampes, & le Bairam commence. S'il arrive qu'un tems couvert dérobe la vûe de la Lune, ou que les députés Obſervateurs ſoient arrêtésen chemin, au troiſiéme jour de leur départ on ne manque jamais d'annoncer au Peuple le commencement ou la fin du jeûne, ſans s'embarraſſer davantage du retour des Meſſagers.

Des Fêtes Mahométanes.

Le Bairam.

Entre les Fêtes des Turcs, celle du Bairam tient le premier rang : c'eſt la Pâque des Mulſulmans, comme le Ramadham eſt leur Carême. La ſolemnité du Bairam dure trois jours, pendant leſquels on s'aſſemble dans les Moſquées, où la priére ſe fait beaucoup plus longue qu'à l'ordinaire. Les Imans liſent au Peuple divers chapitres de l'Alcoran, principalement le troiſiéme qui traite de la paix. Ils prêchent l'union, la réconciliation, & invitent les fidèles Muſulmans à ſe pardonner mutuellement leurs offenſes ; ce qu'ils exécutent dans le moment & dans la Moſquée même, en ſe baiſant les mains les uns les autres, & ſe diſant : *Dieu te donne la bonne Pâque.* Tout homme qui a un ennemi, doit alors lui aller demander pardon ; & celui qui reçoit l'excuſe, eſt obligé de déclarer qu'il oublie la faute, avant que celui qui l'a offenſé lui baiſe la main, & lui donne à la bouche un ſigne de paix : s'il y manquoit, il ſeroit regardé comme un barbare, qui auroit profané le Bairam.

Autant

Autant la rigueur du Ramadham eſt extrême, autant la débauche & l'intempérance régnent pendant les jours du Bairam. Auſſitôt que la nouvelle Lune a montré ſon croiſſant, on tire tous les canons & toutes les boëtes du ſerrail pour annoncer la fin du jeûne : le Grand-Seigneur lui-même prend part à l'allégreſſe publique. Les *Baltagis*, ou Porte-faix du ſerrail, ornent le veſtibule, qui communique à l'appartement du Sultan, des plus riches tapis du tréſor. On place dans le milieu le trône de Sa Hauteſſe enrichi de diamans & de rubis, & dont le fond eſt garni d'une couverture & de couſſins de drap d'or.

Pendant que l'on ſe réjouit au Palais, les Turcs font des feſtins dans la ville ; ils s'invitent à boire & à manger, & tuent grand nombre de moutons, pour rendre la fête plus ſolennelle. Si pauvre que ſoit un Particulier, il vendroit plutôt ſes habits, que de manquer d'avoir chez lui un mouton, qu'il qualifie d'*Agneau Paſcal* (*a*) : cette eſpéce de ſacrifice ſe fait en mémoire de celui d'Abraham. Une fauſſe & impertinente tradition porte, que lorſqu'Abraham voulut immoler Iſaac, pour obéir au commandement que Dieu lui en avoit fait, l'Ange Gabriel apporta du Ciel un mouton noir, qui depuis très-long-tems avoit été nourri en Paradis, & le ſubſtitua à la place de ce fils obéiſſant, à qui il ſauva la vie. Cet Agneau de Pâque, & ces baiſers de paix dont j'ai parlé plus haut, ſont deux traits figurés du

(*a*) Chaque Turc ſacrifie alors des moutons à proportion de ſon bien : mais on peut ſe joindre ſept enſemble, pour ſacrifier un bœuf ou un chameau.

Judaïſme & du Chriſtianiſme, que Mahomet par pure politique conſerva dans ſa nouvelle Religion : c'eſt une imitation corrompue de la Pâque des Juifs & de celle des premiers Chrétiens, qui avant que de recevoir le Sacrement d'Union, ſe donnoient mutuellement le baiſer de paix.

Fête de la naiſſance de Mahomet.

La fête de la naiſſance de Mahomet n'eſt pas moins célébre que le Bairam ; on la nomme le *Meuloud*. Ce jour-là le Grand-Seigneur va faire ſa priére à la Moſquée du Sultan Sélim : il eſt habillé de drap blanc, ſans dorure ni pierreries, & ſon cortége ne conſiſte qu'en un petit nombre de *Solacs*, ou valets de pied, de *Chiaoux*, de *Mulaferacas* & de *Capigis* modeſtement vêtus. Les chevaux mêmes ſont enharnachés ſimplement ; tout répond à la modeſtie du Légiſlateur.

La priére & le panégyrique de Mahomet durent trois heures. Le Muphti & le Viſir y aſſiſtent ſans cérémonie ; enſuite Sa Hauteſſe fait collation, & retourne au ſerrail par une porte de derriére, ſans être ſuivie que de ſes pages. Après la priére, un coup de canon avertit le Grand-Seigneur & ſes Courtiſans de ſe rendre à la Moſquée, afin d'aſſiſter à la Circonciſion ; car le Sultan choiſit ordinairement ce jour-là pour cette cérémonie. J'en parlerai ailleurs avec plus d'étendue, auſſi-bien que des différens Corps de troupes qui eſcortent alors Sa Hauteſſe.

Du Vendredi.

Outre ces deux fêtes particuliéres, & quelques autres que je ſupprime pour éviter l'ennui, les Muſulmans obſervent religieuſement le Vendredi ; il eſt pour eux ce que le Samedi eſt aux Juifs, & le

Dimanche aux Chrétiens. Selon quelques-uns, le choix de ce jour est dû à la fameuse entrée de Mahomet dans Médine ; selon d'autres, ce jour a été choisi par préférence, parce que ce fut le Vendredi que Dieu finit l'ouvrage de la création du monde. La vérité est, que ce jour étant de tout tems destiné aux assemblées solennelles des Arabes, Mahomet en bon politique crut devoir lui conserver le même droit dans sa nouvelle Religion ; d'autant plus que, selon la remarque d'Abulfarache, le vrai motif qui a fait distinguer le Vendredi & les autres jours de fêtes, a été de réunir les peuples par des assemblées & des entrevûes solennelles, & d'interrompre pour quelque tems leurs fatigues & leurs travaux.

Les Ecrivains Mahométans donnent de grands éloges à ce jour ; après l'avoir appellé *le Prince & le plus excellent de tous les jours*, ils assûrent que le dernier Jugement se fera un Vendredi. Ce jour-là, comme dans tous ceux qui sont consacrés à quelque fête ou solennité publique, les Turcs assistent à la priére dans les Mosquées ; ils s'abstiennent même de tout commerce & autre ouvrage méchanique. Cependant la solennité de ces jours ne consiste qu'à appeller vers le milieu de la matinée les Fidèles à la Mosquée, sans que pour cela ils soient obligés d'y aller, ni de discontinuer leur travail pendant la journée ; ils sont tenus seulement de faire la priére, ce qui ne va au plus qu'à un demi quart d'heure. Du reste les Turcs n'ont aucune fête, non pas même celle du Bairam, qui les empêche de travailler & d'ouvrir leurs boutiques, pourvû qu'ils fassent

la priére, ſoit à la maiſon, ou en quelque lieu qu'ils ſe trouvent; mais ils ſont fort hypocrites, & affectant de ſe faire voir & d'être remarqués : c'eſt pour cette raiſon qu'ils aiment à aller aux Moſquées.

Des Saints du Mahométiſme. Des Reliques. Des Miracles.

Comment les Turcs honorent leurs Saints.

Quoique les Mahométans reconnoiſſent des Saints de leur Religion, ils n'en célébrent point la mémoire par des ſolennités particuliéres. Leur dévotion envers eux ſe borne aux différens pélerinages qu'ils font à leurs tombeaux, & à la lecture de leurs Légendes écrites pour l'édification des dévots. Ils ne les invoquent point; mais en viſitant leurs ſépulchres, ils croyent faire une action ſi agréable à Dieu & à Mahomet, que par-là ils obtiendront facilement ce qu'ils demandent.

Les principaux Saints du Muſulmaniſme ſont Mahomet, toute ſa famille & ſes compagnons. Les Perſans donnent la prééminence à Ali, qu'ils regardent comme le Vicaire de Dieu, & le Martyr de ſa Loi; ils le peignent armé d'un ſabre à deux pointes, & le viſage couvert d'un voile vert. Le pélerinage au tombeau de Fatime eſt un acte de dévotion réputé auſſi méritoire chez les Sectateurs d'Ali, que le pélerinage de la Méque. On compte encore pluſieurs autres Saints contemporains d'Ali, ou plus modernes que lui, dont les tombeaux ſont en grande vénération, les uns chez les Muſulmans en général, les autres uniquement chez les

Turcs, chez les Perſans, chez les Indiens, ou chez les Arabes.

La partie eſſentielle du culte des Saints conſiſte chez les Mahométans dans la lecture de l'Alcoran; elle ſe fait à leurs tombeaux par des Imans payés pour cette pratique de dévotion, & dure le jour & la nuit. Les Pélerins qui viſitent ces tombeaux, aſſiſtent à cette lecture, & adreſſent à Dieu & à Mahomet des priéres particuliéres, ſans rien demander aux Saints qui repoſent en ces lieux, ainſi que je l'ai dit d'abord. Leur félicité ſeroit moins parfaite, ſi la compaſſion pour les miſéres humaines leur cauſoit la moindre inquiétude.

A l'égard des miracles, les Turcs croyent que perſonne ne peut en faire, depuis Mahomet le dernier des Prophétes. Ils penſent cependant que ceux qui s'exercent dans la pratique conſtante de la vertu, dans l'humilité & dans le jeûne, peuvent être gratifiés du don de prédire l'avenir. C'eſt là le ſeul privilége, qui diſtingue du commun les Saints du Mahométiſme: en partant pour le bienheureux ſéjour du Prophéte, ils ne laiſſent ſur la terre que le pieux ſouvenir de leurs actions, de leur pénitence, & de leurs Prophéties.

Ce qu'ils penſent des Miracles.

Ce n'eſt pas que les Turcs n'ayent quelques Reliques pour objet de leur vénération; mais cette eſpéce de culte ſe borne uniquement à Mahomet. Vers le pied du lit de la magnifique chambre que les Sultans habitent pendant l'hiver, on voit une eſpéce de niche pratiquée dans le mur; là eſt un petit coffre d'ébéne d'un pied en quarré, dans le-

Leurs Reliques.

quel on conserve le Cachet du Prophéte. Il est enchassé dans du cristal, avec une bordure d'ivoire ; le tout ensemble a quatre pouces de long & trois de large. Chaque fois que les Pages du trésor nettoyent cette chambre & en changent les tapis, ce qui arrive tous les trois mois, le *Chanadar-Bachi* ouvre le coffre, & prend par respect le cachet avec un mouchoir brodé. Le plus âgé des Pages tient cependant sur ses deux mains jointes une coupe d'or garnie de diamans & de saphirs bleus, au-dessus de laquelle est une espéce de cassolette, d'où sort une fumée de toutes sortes de parfums. Dès que ce Page éléve la coupe plus haut que sa tête, tous les assistans se prosternent en signe de vénération ; il la baisse ensuite jusqu'au-dessous du menton, & le Chef du trésor tient le Cachet sur la fumée : alors chacun vient baiser le cristal, qui couvre cette précieuse Relique. Le quatorziéme jour du Ramadham le Grand-Seigneur se rend lui-même dans cette chambre accompagné du seul *Sélictar-Aga* (*a*), & levant le cristal qui couvre le cachet, il le donne à cet Officier, pour l'imprimer sur de petits morceaux de papier avec une encre gommeuse, préparée dans une coupe de porcelaine. Après cette cérémonie, le *Capi-Aga* entre, & le Grand-Seigneur lui remet la *Sainte-Robe*. C'est une Robe de camelot blanc, que Mahomet porta, dit-on, autrefois. On la conserve dans un coffre d'une moyenne grandeur, couvert d'un tapis de velours vert avec une frange d'or & d'argent. Le *Capi-Aga* trempe cette robe dans une

Cachet de Mahomet.

La Sainte-Robe.

(*a*) J'expliquerai dans la suite les noms de tous ces Officiers.

cuvette pleine d'eau, & remplit de cette eau grand nombre de bouteilles de criſtal, ſur leſquelles il applique le ſceau de Sa Hauteſſe. Ces bouteilles, & les empreintes du cachet, ſont autant de marques de bienveillance, que le Sultan envoye aux principales Sultanes, aux Miniſtres & autres Officiers de l'Empire: mais ces faveurs leur coûtent cher, puiſqu'ils ſont obligés de les reconnoître par des préſens conſidérables qu'ils font au Sultan, ſans compter ce qu'ils donnent aux porteurs.

Pendant trois jours le Capi-Aga remet de l'eau dans la cuvette, à meſure qu'il en ôte, & multiplie ſes préſens, en multipliant les bouteilles qu'il envoye à différens particuliers. Ceux-ci avalent l'eau avec dévotion. Si avec la bouteille ils ont reçu une empreinte du cachet, ils la laiſſent tremper, & l'avalent avec l'eau ſans oſer la déployer; s'ils n'ont reçu que la phiole, un Iman écrit ces mots ſur un morceau de papier: *Il n'y a point d'autre Dieu, que le Dieu puniſſeur des crimes.* Ils trempent enſuite ce morceau de papier, & l'avalent, dans la croyance que ces paroles ont la même vertu, que l'empreinte du cachet.

De quelques autres Loix de l'Alcoran.

De la lecture de l'Alcoran.

La lecture de l'Alcoran eſt une autre pratique de dévotion, qui n'eſt pas moins ſuperſtitieuſe & ridicule que les précédentes. Les Turcs croyent qu'il n'y en a point de plus agréable à Dieu, ni de plus efficace pour le repos des ames des trépaſſés retenues pendant quarante jours autour du ſépulchre.

Cette lecture met l'Archange Gabriel en état de les défendre contre le malin Esprit.

La défense de la chair de pourceau.

La défense de la chair de pourceau est moins une Loi faite par Mahomet, qu'une coutume établie avant lui dans l'Arabie, où l'on ne trouve que difficilement de quoi nourrir ces animaux. Cette défense est fondée sur un texte du *Taalim*, un de leurs livres Saints, qui porte que les pourceaux sont engendrés des excrémens des Eléphans, qu'ils ne vivent que d'ordures, & se reposent dans la fange. Les Turcs ont peu de peine à s'en abstenir, les cochons étant très-rares en Turquie, parce que dans la plûpart des Villages les particuliers n'osent en élever, comme on fait en Europe. Les Sangliers, il est vrai, sont nombreux à la campagne; mais peu de personnes se mêlent d'en prendre, parce qu'on ne peut les faire entrer dans les Villes, qu'en donnant de l'argent aux Gardes des Portes.

De la défense du vin.

Ce même Livre établit la défense du vin sur l'exemple de deux Anges, nommés *Arot* & *Marot*, destinés autrefois au Gouvernement du Genre humain. Ces Anges ayant été invités par une femme parfaitement belle & très-sage à manger dans sa maison, afin d'être les médiateurs d'un différend qu'elle avoit avec son mari, trouverent le vin bon, & en bûrent. Echauffés par cette liqueur inconnue, ils devinrent épris des charmes de leur Hôtesse, & lui firent tant d'instance, qu'elle promit de remplir leurs désirs, s'ils lui apprenoient les paroles, dont ils se servoient pour monter au Ciel. Ce stratagême la délivra de leurs poursuites; à peine eut-elle

elle prononcé ces paroles ſi efficaces, qu'elle fut auſſitôt tranſportée devant le trône de Dieu, qui la transforma en étoile en récompenſe de ſa pudicité ; à l'égard des Anges prévaricateurs, ils furent condamnés à demeurer juſqu'au jour du Jugement pendus par les pieds, attachés à de groſſes chaînes de fer dans le puits nommé *Babil.*

Si l'on ne conſidére le vin qu'en lui-même, on eſt tenté de taxer Mahomet d'avoir trahi ſa politique ordinaire, en privant ſes Sectateurs d'une liqueur ſi gracieuſe à boire, qui a tant de vertu, & qui, ſelon les Naturaliſtes (*a*), étoit du tems du Prophéte le reméde le plus ſpécifique, que connût la Médecine ; mais quand on réfléchit aux ſuites funeſtes du vin pris avec excès (*b*), on comprend aiſé-

(*a*) Selon Pline, le vin augmente & purifie le ſang, détruit la pâleur des joues, réveille l'appétit, arrête les vomiſſemens, procure le ſommeil, cauſe une légere & ſalutaire tranſpiration, ſoutient l'eſprit, & lui donne une nouvelle vivacité.

Le Médecin Aſclépiade a compoſé un Livre, qui traite uniquement des vertus & des qualités du vin.

Saint Paul lui-même écrivant à ſon Diſciple Timothée, lui conſeille d'en boire un peu pour fortifier ſon eſtomach.

(*b*) C'eſt ce qui a fait dire à un Ancien, que la vigne produiſoit trois grapes ; la premiére, de plaiſir ; la ſeconde, d'ivrognerie ; la troiſiéme, de pleurs, de triſteſſe & de querelles.

Preſque tous les Auteurs qui ont autoriſé l'uſage du vin dans la néceſſité, en ont fortement condamné l'uſage ordinaire. Pline en pluſieurs endroits dit qu'il énerve le corps, abrutit l'eſprit, & fait perdre la mémoire. Saint Paul ordonne aux Ephéſiens de fuir le vin, dont l'uſage ne ſert qu'à corrompre la pureté des mœurs. *Ne buvez point de vin,* dit-il, *auquel il y a de la diſſolution ; mais ſoyez remplis de l'eſprit.*

Preſque tous les grands hommes ont condamné le vin. Parmi les loix que Solon, un des ſept ſages de la Gréce, donna aux Athéniens, il y en avoit une qui ordonnoit, que le Prince qui s'enivreroit ſeroit condamné à mort. Pittacus établit, que les ivrognes qui commettroient quelques crimes, fuſſent

ment que ce fut une excellente politique au Légiſlateur, de le défendre expreſſément aux Arabes, d'un tempérament ſi vif & ſi bouillant, d'une chaleur proportionnée au climat, & qu'il ſçavoit être incapables de modération ſur ce point. Si cette défenſe n'abolit pas abſolument l'uſage du vin, elle ſert au moins de barriére aux déſordres que les Mahométans commettroient, s'ils pouvoient ſe livrer ſans crainte & ſans réſerve à une boiſſon, qui a tant d'attraits pour eux.

L'opinion la plus générale & la plus conſtante des Mahométans rigides, eſt, qu'il ne doit nullement être permis de boire du vin & autres liqueurs fortes, & que quelque peu qu'on en boive, on commet toujours un grand péché.

Ce ſentiment eſt directement oppoſé à celui de quelques Docteurs Muſulmans moins ſévéres, qui prétendent, qu'à proprement parler, Mahomet n'a défendu que l'ivreſſe cauſée par le vin, ou par quelque liqueur que ce ſoit; qu'il eſt fort permis

doublement punis; 1°. pour la faute qu'ils avoient faite; 2°. pour s'être enivrés.

Les Philoſophes & les Phyſiciens ſe réuniſſent avec les Légiſlateurs, pour condamner l'uſage du vin. Avicennes ſoutient que d'en faire boire aux enfans, c'eſt mettre du feu avec du feu. Platon, dans ſa République, ne permet aux hommes d'en boire qu'à l'âge de dix-huit ans; encore veut-il que juſqu'à quarante, ils ne puiſſent en boire qu'en préſence des vieillards.

L'excès du vin a déshonoré la mémoire & flétri la gloire des plus grands hommes. Le vainqueur de Darius fut vertueux, tant qu'il s'abſtint de boire du vin avec excès: dès qu'il devint ivrogne, il perdit entiérement ſa vertu, & ſe porta aux excès les plus criminels. Marc-Antoine, à la valeur de qui Jules Céſar fut redevable d'une partie de ſes victoires, ternit ſes plus brillantes actions par l'inclination qu'il eut pour le vin. On mépriſe un ivrogne; on ne le croit capable de rien.

de faire uſage du petit vin ; qu'on peut même en boire de toutes les ſortes, pourvû qu'on le faſſe avec retenue. La tentation eſt ſi forte pour eux, qu'ils ſont perſuadés qu'aumoins elle diminue le péché, & le rend plus pardonnable ; auſſi ne laiſſent-ils pas d'en boire malgré la défenſe (*a*). Les perſonnes publiques, & celles qui occupent des charges éminentes, ſont plus réſervées que les autres, afin de ne pas perdre la confiance du peuple. On publie même de tems en tems de rigoureuſes défenſes de vendre du vin en public. Il s'en fit une ſous le régne du grand Soliman, qui ordonnoit que les vignes fuſſent arrachées aux environs de Conſtantinople. Mais au mois de Juillet 1670. on ſe contenta ſeulement de défendre les cabarets publics ; ils furent abatus, tant dans la ville de Conſtantinople & celles de Galata, de Pera, de Caſſumpacha & de Scutari, que dans les lieux de la réſidendence du Grand-Seigneur.

S'il doit ſe tenir un marché, un jour auparavant on envoye des Officiers qui font cacher le vin, & fermer les maiſons où on le vend, afin que les Soldats n'en trouvent point ; en quoi les Grecs & les Francs n'ont pas peu à ſouffrir, pour ſe défendre des inſtances, que les Turcs leur font pour en avoir : car les peines regardent également ceux qui en vendent, & ceux qui en boivent.

(*a*) Ils ne le trempent jamais, & n'en veulent que dans de larges & profondes taſſes. En boire peu, c'eſt, ſelon eux, aiguiſer l'appétit, & irriter le déſir plutôt que de le ſatisfaire.

CHAPITRE VI.

Des Mosquées, des Imans, & des Emirs.

DES MOSQUÉES.

IL n'y a point de Religion dans le monde, qui n'ait des lieux destinés au culte qu'elle prescrit, des Edifices où s'assemblent ceux qui la professent. Les Turcs ont les leurs, qu'ils nomment *Mosquées*, comme nous appellons *Eglises* ces lieux véritablement Saints, où unissant nos priéres à celles des Ministres de Jésus-Christ, nous glorifions le Créateur, & demandons avec tous les Fidèles les graces qui nous sont nécessaires.

Ornemens des Mosquées.

On n'apperçoit dans ces Mosquées ni autels, ni figures, ni images, parce que l'Alcoran les défend expressément, mais beaucoup de lampes & plusieurs petits dômes soutenus de colonnes souvent de marbre, quelquefois de jaspe & de porphire. Chaque Mosquée est accompagnée d'une grande cour plantée de Cyprès, de Cicomores, de Platanes & autres arbres touffus, au milieu de laquelle, & sous un vestibule, est une fontaine avec plusieurs robinets, & de petits bassins de marbre pour l'*abdest*, ou ablution. Cette cour est environnée de cloîtres, qui communiquent à plusieurs chambres voûtées, destinées à l'habitation des Prêtres préposés pour lire l'Alcoran dans la Mosquée, & de ceux qui doivent prier pour les ames des défunts. On y loge aussi

les Etudians & les pauvres paſſans, auſquels on diſtribue tous les jours du potage de ris, de lentilles, d'orge mondé, & trois fois la ſemaine de la chair de mouton.

Chaque Moſquée a ſes minarets, ou clochers. Ce ſont des tours de trois ou quatre toiſes de diamétre dans leurs baſes, qui ſe terminent en une aiguille ſurmontée d'un croiſſant; ces tours ſont couvertes de plomb, comme tout l'édifice, & ſouvent dorées. Suivant leur hauteur, ces minarets ont deux ou trois galeries en ſaillie, où ſe placent les *Muezims* : dans quelques-uns, on monte à ces galeries par trois eſcaliers tournans l'un ſur l'autre ſi bien ménagés, qu'il n'y a qu'une marche de différence. Des Minarets.

Sélim, Achmet I. Amurat, Soliman, le dernier Achmet & la plûpart des Empereurs ont fait bâtir des Moſquées ſuperbes, dans leſquelles ils ont choiſi leur ſépulture : quelques-uns les ont laiſſées à la poſtérité, comme des monumens publics de leur attachement ſincére à la Religion Mahométane; d'autres par politique ont fait conſtruire ces édifices, pour mieux en impoſer aux peuples ſuperſtitieux, qu'un profond reſpect pour la Religion ſert à retenir dans le devoir.

Ces Moſquées, ou *Jamis* bâtis par les Sultans, & qu'on appelle *Selatyn*, d'un nom générique qui ſignifie *Royal*, ſont ordinairement accompagnées d'Académies ou grandes Ecoles, bâties dans leur enceinte ou dans le voiſinage. On y enſeigne les Loix & l'Alcoran; & ceux qui ſont prépoſés à ces Des Ecoles.

Académies ſe nomment *Muderis*, ou Maîtres d'Ecole. Le *Muderi* ou Préſident du Collége joint à la Moſquée de Soliman a la préſéance ſur tous les autres, & de cet emploi il monte à la dignité de *Mollak*.

On aſſigne à ces Préſidens, ou Maîtres d'Ecole, une penſion annuelle proportionnée aux revenus du *Jami;* delà vient la différence du ſalaire, les uns ayant par jour trois cens aſpres, ou ſept livres & demie, les autres n'ayant que ſoixante & dix aſpres, qui valent trente-ſix ſols de notre monnoye. C'eſt de ces Ecoles que ſont tirés les Juges des principales Villes, qu'on nomme *Mollaks.* Les places de moindre importance n'ont que des *Cadis*, qui ſont d'un ordre différent, & ne peuvent jamais monter plus haut. Mahomet II. fit démolir l'Egliſe des Saints Apôtres de Conſtantinople, & fit élever à la même place un grand *Jami*, qui de ſon nom fut appellé *Muhamédie :* il y ajoûta huit Ecoles, & autant d'Hôpitaux.

Ce ne ſont pas les Sultans ſeuls qui font bâtir des Moſquées ; les Viſirs & les grands Officiers de l'Empire conſacrent auſſi à cet uſage, ou leurs propres richeſſes, ou les dépouilles des ennemis. Après la bataille de Semendrie, Muſa-Tchelebi employa les reſtes des dépouilles des Hongrois à conſtruire un de ces Temples, voulant laiſſer à la poſtérité ce monument de ſa victoire & de ſa reconnoiſſance. Mais ces Jamis bâtis par les Miniſtres, ne conſervent point le nom de leurs Fondateurs ; c'eſt un privilége de la Souveraineté : on n'appelle

point *Mustaphie* le Temple du Visir Mustapha ; mais on dira *Muradie*, en parlant de la Mosquée bâtie par Amurat.

Les *Imarets*, ou Hôpitaux des malades & des insensés, tiennent aux Mosquées, & sont bâtis de la même cimétrie autour du grand dôme ; au milieu du bâtiment il y a des fontaines pour la propreté.

Les Mosquées fondées par des particuliers ont leurs fonds en argent, provenant des legs testamentaires, ou des dons que leur font les personnes vivantes ; cet argent est mis à intérêt à dix-huit pour cent.

Revenus des Mosquées.

Les Mosquées Royales sont les plus considérables pour les revenus : leurs biens consistent en terres, en villages, en montagnes, en bois, en pays entiers que l'on donne à ferme sur un certain pied ; les Fermiers payent en blé, en huile, ou en autres denrées. Je n'entrerai point dans un détail ennuyeux ; je me contente de dire que les libéralités faites par les Empereurs Grecs ou Ottomans à Sainte Sophie de Constantinople sont si considérables, que cette connoissance fait seule l'étude & l'occupation de ceux qui en sont chargés. Malgré les aumônes, qu'on y distribue chaque jour à un grand nombre de pauvres, qui se trouvent réguliérement à la porte de la Mosquée ; malgré toutes les autres dépenses nécessaires pour l'entretien des Imans, des Docteurs de la Loi, de ceux qui sont préposés à l'éducation de la jeunesse, & de ceux qui prient continuellement pour le salut de l'ame

des Fondateurs ; il reste encore tous les ans une somme considérable, que l'on dépose dans le Trésor pour les réparations, & pour les bâtimens qu'on seroit obligé de faire, s'il arrivoit un incendie ou quelque autre accident.

Maniére d'appeller les Turcs à la Mosquée.

Les Mosquées sont les Temples où les Turcs s'assemblent, pour demander à Dieu & à leur Prophéte leur salut & la délivrance des ames retenues dans l'*Araf*. Ce ne sont ni des cloches qui les appellent à la priére, ni des horloges qui en marquent l'heure: les *Muezims*, ou Crieurs, uniquement destinés à cet emploi, prononcent à haute voix du haut des Minarets les paroles du *Salavat*, & annoncent la priére au peuple, en se tournant vers le midi, au septentrion, à l'orient & à l'occident; l'invitation finit par ces mots: *Venez, peuples, à la place de tranquillité & d'intégrité; venez à l'azile de salut.* Ce signal qu'ils nomment *Ezan*, se répéte cinq fois le jour pour les priéres, qui demandent la présence du peuple dans le Temple; le Vendredi on ajoûte un sixiéme *Ezan*.

Instruits de la nécessité & du mérite de la priére par l'Alcoran même, qui l'appelle *la Clef du Paradis* lorsqu'elle est bien faite, les Turcs observent scrupuleusement tout ce que la Loi leur prescrit pour la faire avec fruit.

Avant que d'entrer dans la Mosquée, ils se lavent le visage, les mains & les pieds; ils entrent ensuite avec modestie, & saluent le *Mirob*, espéce de niche placée au fond du Temple, & tournée vers la *Kebla*, ou la Méque. Ils lévent ensuite

dévotement

dévotement les yeux au Ciel, en se bouchant les oreilles avec les pouces, & s'inclinent profondément, pour marquer le respect qu'ils portent au lieu d'Oraison. Enfin ils se placent en silence, les hommes dans le bas de la Mosquée, les femmes dans les galeries d'en-haut ou sous les portiques extérieurs. Là ils sont tous à genoux sur un tapis, ou sur la terre nue qu'ils baisent trois fois : de tems en tems ils s'asseoient sur leurs talons, & tournent la tête à droite & à gauche pour saluer le Prophéte, ainsi que les bons & les mauvais Anges.

Leur attitude dans la Mosquée.

L'Iman, ou Chapelain, se léve alors ; & portant les mains sur ses épaules, aux oreilles & à l'estomac, il avertit les assistans de se préparer à la priére. Il la commence ; & le peuple répéte presque mot à mot. Ces priéres sont accompagnées de différens mouvemens du corps, de génuflexions & de prosternations, dont le nombre est réglé dans chaque priére, ainsi que les versets de l'Alcoran qui la composent. De ces versets les uns sont d'obligation, les autres de surérogation ; il en est de même des génuflexions.

Ces mouvemens extérieurs expriment les sentimens de l'ame. On met d'abord les mains sur ses épaules, pour marquer un entier dépouillement de soi-même, & un renoncement formel aux vanités de ce monde ; on les porte derriére ses oreilles, afin de les fermer à tout ce qui n'est point la parole de Dieu, à laquelle seule on doit être attentif ; on les joint, pour marquer le respect dû à sa présence ; on les croise sur l'estomac en signe d'humilité ; on

tient ſa tête à deux mains, de peur d'interrompre un exercice ſi grave & ſi ſérieux, que l'on en perd tout le fruit, diſent les Turcs, ſi l'on parle, ſi l'on rit, ou ſi l'on pleure tout haut, ſoit pour quelque malheur arrivé ou pour d'autres raiſons, à moins qu'il ne ſoit queſtion du Paradis ou de l'Enfer. Les génuflexions & les proſternations ſont autant d'actes d'adoration relatifs à la Divinité.

Matiére des priéres publiques.

La confeſſion de foi & quelques paſſages de l'Alcoran compoſent les priéres dont je viens de parler; les Turcs y ajoûtent quelques formules adreſſées à Mahomet (*a*) & à cinq de leurs prétendus Saints, qu'ils reconnoiſſent par préférence pour de puiſſans interceſſeurs. On lit les noms de ces Saints avec une deſcription exacte & détaillée de leurs perſonnes ſur les murailles des *Jamis*, & ſur des planches ſuſpendues au haut du bâtiment : on y voit, par exemple, écrit en groſſes lettres, que Mahomet avoit le teint hâlé & brûlé, le viſage long, le nés droit, les yeux bleus, la barbe noire & longue de huit pouces, la poitrine large, la taille mince, les mains rondes ou potelées, les doigts longs, les jambes menues, les pieds larges, les orteils un peu longs. Sur ce modéle un Peintre pourroit tracer un portrait reſſemblant : mais les Perſans ſeuls oſent former l'image du Prophéte; les Turcs ſe contentent de peindre ſes mains & ſes pieds.

Lorſque l'Iman a récité le dernier verſet d'obli-

(*a*) Ils le qualifient de favori du Très-Haut; c'eſt ſon Apôtre, ſon Prophéte, la lumiére de ſon trône, le premier né des créatures, le ſceau & la conſommation des Prophétes, celui en conſidération duquel a été créée cette grande machine du monde.

gation, chacun dit une eſpéce de Chapelet, en prononçant ſur chaque grain le nom de Dieu avec un de ſes attributs (*a*). Dieu eſt en effet le principal & preſque le ſeul objet des priéres des Muſulmans: ils ne s'adreſſent qu'à lui; & ils s'adreſſent à lui comme ſeul aimable, ſeul digne d'être honoré & adoré, ſeul Maître des cœurs & des penſées, ſeul capable de pardonner & de faire miſéricorde. Leur dévotion n'eſt ni fleurie, ni étudiée; ce n'eſt point un arrangement affecté de mots & de paroles, qui tiennent la place des vrais ſentimens du cœur. Elle eſt plus ſimple & plus unie: ils ſe reprochent de ne l'avoir pas reſpecté d'une maniére digne de ſa Majeſté éternelle; ils ſe repentent de leurs fautes; ils lui demandent ſa bénédiction; ils le glorifient dans tous ſes attributs; ils lui demandent la conſervation de leur Prince, le bien de l'Etat, la diviſion & la guerre entre les Chrétiens.

Des Imans, ou Prêtres Mahométans.

Indépendamment des priéres particuliéres que les Turcs font eux-mêmes, ils ont, comme toutes les autres Nations de la terre, des Miniſtres ou prétendus Prêtres, qui par leur état ſont établis, pour offrir à Dieu les vœux de tout le peuple, pour lui expoſer ſes beſoins, & pour attirer ſur lui ſa bénédiction, par la ſainteté de leur vie & la régularité de leurs mœurs.

(*a*) Les Mahométans apprirent ſans doute à connoître le Chapelet des Chrétiens, Auteurs des premiéres Croiſades.

Le Muphti, Chef des Imans.

Le Corps de ces Miniſtres pris en général s'appelle l'*Ulema*. Le *Muphti* en eſt le Chef, & repréſente Mahomet qui parle, dit-on, par ſa bouche. A ſa mort, le Grand-Seigneur nomme ſon Succeſſeur, qu'il inſtalle, en lui faiſant préſent d'une riche veſte de Martres Zibelines & de mille écus d'or, en même tems il lui aſſigne une penſion pour ſa ſubſiſtance. Ce chef de la Religion chez les Turcs n'a point d'autres revenus; mais il peut diſpoſer de quelques places qui dépendent de certaines Moſquées Royales, & en tirer autant d'argent qu'il veut, ſans craindre d'être accuſé de Simonie, ni de corruption. J'en parlerai plus au long, lorſque je traiterai des miniſtres & autres Grands de la Porte, qui approchent de la perſonne du Sultan.

Leur Hiérarchie.

La juriſdiction du Muphti s'étend par tout l'Empire pour ce qui regarde la Religion & les Loix; elle eſt partagée entre les deux *Kadileskers*, dont l'un exerce ſon autorité dans toute la Turquie en Europe, l'autre dans la Turquie en Aſie.

Chacun d'eux a ſous lui pluſieurs *Mollahs*, qu'on pourroit comparer à nos Métropolitains. Il y en a de deux ſortes; ceux de trois cens, & ceux de cinq cens aſpres: car on les diſtingue par la différence de leur revenu.

Les *Cadis* ont beaucoup de rapport à nos Evêques, excepté qu'ils ne peuvent pas monter à une plus haute dignité. Comme les Turcs croyent que les Loix Civiles leur ont été également données par leur Prophéte, ainſi que les rits & les cérémonies de la Religion, ils ne ſéparent point ces deux ob-



Un Emaum ou Prestre d'une Mosquée Royalle.

jets, & les mêmes Miniſtres exercent leur juriſdiction dans l'un & dans l'autre Droit ; ainſi ces Imans ſont auſſi des Juges, ou des hommes de Loi.

Des Emaüns, ou Curés des Turcs.

Ceux dont les fonctions répondent à ce que nous entendons par le nom de Prêtres, ſont les *Emaüns*, que l'on peut comparer à nos Curés de Paroiſſe ; il y a ſeulement cette différence, que les Emaüns ſont indépendans dans les Moſquées qu'ils deſſervent, & que les Magiſtrats ont ſeuls juriſdiction ſur eux pour le Civil & pour le Criminel. Du reſte ils n'ont aucun caractére, qui les diſtingue du commun des Turcs ; leur habillement eſt preſque le même, excepté leur turban, qui eſt un peu plus large & pliſſé différemment. Un Emaün privé de ſa dignité redevient ſimple Laïc, tel qu'il étoit auparavant, & le Viſir en nomme un autre. L'examen & l'ordonnance du Miniſtre font toute la cémonie de la réception.

Leur façon de prêcher.

La principale fonction des Emaüns eſt de faire la priére, & de prêcher au peuple tous les Vendredis & autres jours de ſolennité. Les fables de l'Alcoran, les hiſtoires ridicules de la tradition Muſulmane fourniſſent une ample matiére à leurs diſcours ; ils les varient à leur gré & ſuivent leur talent.

Le ſujet le plus ordinaire de leurs ſermons, & celui d'où ils tirent leurs inſtructions les plus patétiques, c'eſt la vie de Mahomet, & la conduite que Dieu a tenue ſur la miſſion de ce Prophéte. Il en a envoyé quatre au monde, dira, par exemple, un Iman en Chaire : le premier a été Moïſe, *Miſac*, à qui il a donné la Loi ; le ſecond David, à qui il a

commandé d'écrire les Pſeaumes ; le troiſiéme Jéſus-Chriſt, le très-bon, très-parfait Prophéte, le plus grand de tous ceux qui ont précédé Mahomet, l'homme né ſans péché d'une Vierge pure la plus parfaite de toutes les femmes, l'Eſprit de Dieu. Mais pourquoi cette miſſion de *Jeſſé*, ou Jéſus-Chriſt ? Le Prédicateur en rend cette raiſon. Dieu voyant par une longue ſuite de ſiécles, que la malice des hommes augmentoit de jour en jour, & que la ſévérité de ſa Loi les rebutoit, a envoyé ce troiſiéme Prophéte avec une Loi plus douce, exempte de beaucoup de cérémonies onéreuſes, & plus facile à obſerver ; c'eſt lui qui a apporté ſur la terre le *Jubilé*, (c'eſt le nom qu'ils donnent à l'Evangile) Loi qui contient le Salut de tous les hommes, & qui par cet adouciſſement devroit les porter à en être les fidèles obſervateurs. Cependant parce que la dureté du cœur humain ſubſiſtoit toujours, & qu'il ſembloit que la facilité du reméde envenimât la plaie aulieu de la guérir, Dieu a envoyé un quatriéme Prophéte avec la même autorité que les autres ; c'eſt celui qui a établi la Loi de l'Alcoran.

Quelle ſageſſe dans le Légiſlateur & dans ſes Interprétes ! Car c'eſt d'après ces Auteurs que parlent ces Emaüns. Il étoit néceſſaire & utile de gagner les Juifs ; pour y réuſſir, Mahomet affecta de parler avec déférence de Moïſe, pour lequel ils avoient tant de vénération. Les Chrétiens diſperſés dans l'Arabie, quoique privés de toute inſtruction ſpirituelle, ſe fuſſent-ils laiſſé gagner, ſans ce profond reſpect qu'il inſpiroit pour Jéſus-Chriſt ?

Si Mahomet en eût dit davantage à la gloire du Sauveur, il se fût attiré la haine des Juifs, & les Chrétiens n'en eussent été que plus affermis dans leur croyance. Croire donc que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qu'il a été crucifié par les Juifs, selon les Turcs, c'est un blasphême. Il est vrai, disent-ils, que les Juifs le cherchoient pour le faire mourir, parce qu'il leur faisoit de sanglans reproches sur leurs désordres; mais à sa place ils crucifiérent un de ses Disciples. Ces hommes livrés aux rêveries de l'Alcoran, sont bien éloignés de comprendre la sublimité & la bonté infinie, que renferme le grand mystére du Christianisme.

Le ministére de la parole a été de tout tems un moyen sûr & efficace de se concilier l'amour & le respect des peuples; & ce respect augmente, à mesure que le peuple est plus superstitieux. Les Imans s'efforcent de s'attirer cette vénération par tous les dehors capables d'en imposer au Public; la longueur de leurs manches & de leurs barbes, la largeur de leurs turbans, leur démarche grave & modeste, tout répond à leur hypocrisie. On a tant de respect pour eux, que si un Turc avoit la témérité d'en frapper quelqu'un, il auroit la main coupée pour punition de son insolence; & si le coupable étoit Chrétien, on le condamneroit au feu, comme ayant commis un sacrilége digne des plus rigoureux supplices.

Crédit de l'Ulema.

Les priviléges de l'Ulema ont été poussés au point, qu'aucun Iman ou homme de loi ne peut être puni de mort; la plus grande peine qu'on puisse leur

infliger, ne s'étend point au-delà du banissement. Mais ce privilége devient assez souvent inutile par l'adresse des Sultans & des Visirs, qui pour mieux se venger des gens de Loi, les honorent de quelque grade dans la Milice; ce qui les fait passer à la condition des gens de guerre. Ce fut ainsi que pour satisfaire librement à sa justice, Mahmouth aujourd'hui régnant donna une queue de cheval aux gens de Loi soupçonnés d'être du nombre des auteurs de la rebellion, qui coûta le Sceptre à Achmet III. cette queue fut la marque de leur dégradation, & le signal de leur mort. Le Muphti lui-même, malgré les priviléges du Corps dont il est le Chef, a été quelquefois puni du dernier supplice. Amurat IV. le condamna à être broyé vif dans un mortier de marbre; & fut le premier des Sultans, qui inventa pour lui ce genre de supplice. Il disoit à ce sujet, que *les têtes que leur dignité exempte du trenchant de l'épée, doivent être brisées par le pilon.*

Il est encore une autre façon d'éluder les priviléges de l'Ulema; avant que de faire mourir quelqu'un de ses membres, on le déclare infidèle. Les Rebelles qui déposérent Mustapha II. ne firent mourir le Mupthi, qu'après l'avoir ainsi dégradé; & pour donner quelque ombre de vérité à cette fausse accusation, ils ne voulurent jamais souffrir qu'il fût enterré avec les autres Musulmans, ni à la maniére ordinaire. Pendant qu'on traînoit son corps par les rues, un Prêtre Grec chantoit aulieu d'Hymne ces mots d'imprécation: *Ton ame soit-elle couverte d'ordures!* Enfin ils le jetterent dans la mer.

De




L'EMIR BACHI
Ou chef de la race de Mahomet.
Cl. Duflos Sculp.

De pareils exemples ſont auſſi rares qu'extraordinaires, & n'empêchent point qu'on ne doive regarder l'Ulema, ou Clergé Mahométan, comme un Corps redoutable, terrible même au Sultan lorſqu'il ſe joint aux milices. Mahomet IV en fit une funeſte expérience; par ſon malheur il apprit à ſes Succeſſeurs & à leurs Miniſtres, qu'un des principaux ſecrets de l'art de régner ſur les Turcs, eſt d'entretenir la diviſion entre l'Ulema & les Janiſſaires.

Des Emirs.

Tous les Imans en général employent les moyens les plus odieux pour perſécuter les Chrétiens, dans l'eſpérance qu'ils renonceront à Jéſus-Chriſt, ou qu'ils ſeront punis ſelon la Loi. Mais les plus redoutables ennemis de notre foi ſont ceux qu'on appelle *Emirs*, ou deſcendans de Mahomet par ſa fille Fatime.

Autrefois les Emirs étoient uniquement deſtinés au culte de Dieu, & le tréſor leur payoit une penſion annuelle pour leur entretien. Aujourd'hui cette diſtinction ſemble avoir ceſſé : on les voit répandus dans tous les emplois de l'Empire; & la ſeule marque extérieure à laquelle on les reconnoît, c'eſt qu'au lieu du Turban blanc que portent tous les Mahométans, ils en ont un d'un verd de mer, parce que Mahomet étoit habillé de cette couleur. Par-là elle eſt devenue ſi honorable, qu'il n'eſt permis qu'à ſes deſcendans de la porter.

Comme les Turcs ont beaucoup de vénération

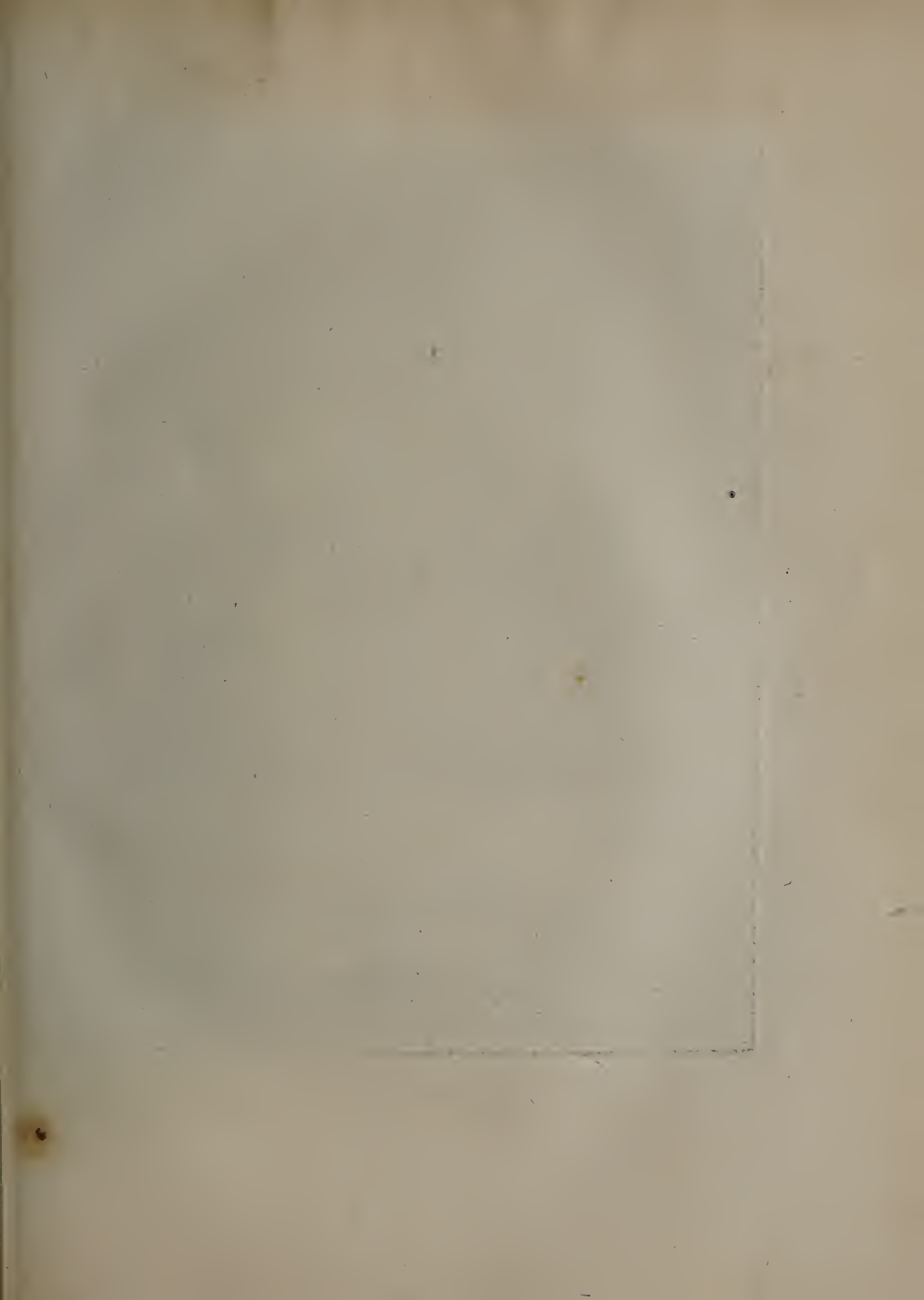
pour le ſang de Mahomet qu'ils eſtiment ſaint & ſacré, tout Magiſtrat, devant lequel les Emirs pourroient être cités, n'oſeroit entreprendre de les punir. Ce privilége eſt réſervé à l'*Emir-Bachi* leur Chef, ou Général, qui a ſous lui des Officiers & des Sergens, avec pouvoir de vie & de mort ſur tous ceux qui lui ſont ſoumis; mais il ne fait jamais l'affront à aucun de la race Sainte de le faire exécuter publiquement : il étouffe dans leur naiſſance toutes les avantures déſagréables, qui arrivent aux Emirs; il les punit en ſecret, & ſauve ainſi l'honneur du Corps.

Leurs Priviléges.

Comment ils ſe perpétuent.

On conçoit que depuis tant de ſiécles, il eſt difficile qu'une même race ait pu ſe perpétuer ſans interruption. Peu d'Emirs en effet pourroient produire des preuves bien certaines de leur filiation: le Corps ſeroit bientôt éteint, ſi l'Emir-Bachi n'avoit un ſecret infaillible pour l'entretenir, & pour le perpétuer, ſi l'on oſe le dire, juſqu'à la fin du monde. Un tableau généalogique en fait tout le myſtére; celui qui aſpire à l'honneur d'être Emir y choiſit des Ancêtres juſqu'à Mahomet même. Inſtruits de cet abus, les Turcs les en eſtiment moins; & s'ils ont quelque ſujet de ſe plaindre d'eux, ils ne font aucun ſcrupule de les battre, après leur avoir préalablement ôté le Turban verd, qu'ils baiſent avec reſpect.

Comme les Emirs peuvent poſſéder des Charges, ils s'appliquent peu au Commerce, ſi on en excepte celui des Eſclaves Chrétiens, qui ſemble les intéreſſer particuliérement. A l'égard de leurs mœurs,




DERVIS
Cl. Duflos sculp.

ils ſurpaſſent les Tartares même en impureté.

On a remarqué qu'avant quarante ans les Emirs ont des qualités ſurprenantes, mais qu'ayant atteint cet âge, s'ils ne deviennent pas tout-à-fait idiots ou fous, ils donnent aumoins des ſignes ſenſibles de légéreté & de ſtupidité. Les Turcs regardent ce Phénomène, comme une preuve de la ſainteté de leur origine : quelquefois auſſi ils s'en moquent, & pour marquer que quelqu'un n'a point d'eſprit, ils diſent qu'il eſt de race d'Emirs. Singularité remarquable des Emirs.

CHAPITRE VII.

Des Religieux Turcs.

C'Eſt vrai-ſemblablement ſur le modéle des Chrétiens, que les Turcs ont bâti des Monaſtéres. Les Docteurs de la Loi Mahométane aſſûrent, que les Ordres Religieux ſont auſſi anciens parmi eux que le Prophéte, ſeul Auteur de toutes ces régles générales ; mais l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman ne parle des Monaſtéres que depuis Orcham, qui paſſe pour les avoir fondés.

Divers perſonnages pieux & ſçavans compoſerent différentes Régles pour la conduite de la vie ſpirituelle : quelques zélés Mahométans les croyant autant d'hommes plus particuliérement inſpirés du Ciel, les choiſirent pour maîtres, & les prirent pour guides dans la nouvelle voie du ſalut qu'ils leur enſeignoient. Ainſi ſe formerent les différens Origine des différens Ordres des Religieux Turcs.

Ordres des Religieux Turcs, connus en général ſous le nom de *Dervis*. Ce terme revient à celui de *Moine*, qui en François eſt collectif, & renferme tout ce qu'on appelle Religieux. Dans ſa ſignification propre il ſignifie un homme qui fait profeſſion d'être ſeul, c'eſt-à-dire, détaché du monde, iſolé en quelque maniére au milieu du genre humain, pour ne s'appliquer qu'à la piété.

Ces Religieux, à l'imitation des Chrétiens de la primitive Egliſe, firent d'abord profeſſion d'une vie auſtére, & s'appliquerent uniquement aux choſes divines : tel étoit en général l'eſprit des Couvens Mahométans. L'extravagance & le fanatiſme ont corrompu dans la ſuite les premiéres maximes de leur inſtitut : on ne ſçauroit plus dire en quoi conſiſte la régle des Dervis ; il ſemble qu'ils ſoient perſuadés, que pour être Religieux, il ſuffit de porter ſur la tête un grand bonnet de feûtre pointu (*a*), de ſe trouver quelquefois à leurs Moſquées, & de s'habiller de blanc, ou d'une maniére extravagante : ſi on leur demande ce qu'ils ont promis à Dieu, ils ne ſçauroient le dire. Les uns ſont mariés, tiennent des boutiques, exercent des métiers ; d'autres vivent dans le célibat, peut-être parce qu'ils ne ſont pas en état de nourrir une femme.

Des Mévélevis.

Leur caractére.

Les *Mévélevis*, ainſi nommés de *Mévéleva* leur fondateur, affectent d'être patiens, humbles, mo-

(*a*) C'eſt la marque à laquelle on reconnoît les Dervis.

deſtes & charitables : il y en a à Conſtantinople, qui conduiſent dans les rues un cheval chargé d'eau, pour la diſtribuer aux pauvres. Ils gardent un profond ſilence en préſence de leurs ſupérieurs & des étrangers ; on les voit alors les yeux fixés en terre, la tête baiſſée & le corps courbé. La plûpart s'habillent d'un gros drap de laine brune ; leur bonnet fait de poil de chameau tirant ſur le blanc, reſſemble à un chapeau haut & large, qui n'auroit point de bords. Ils ont toujours les jambes nues & la poitrine découverte, que quelques-uns ſe brûlent avec des fers chauds en ſigne d'auſtérité : ils ſe ceignent avec une ceinture de cuir, & jeûnent tous les Jeudis de l'année.

Les Mardis & les Vendredis, le Supérieur du Couvent fait un ſermon ſur quelques verſets de l'Alcoran, & ſur des paſſages choiſis des Ecrits de leur Fondateur, ou de quelqu'autre célébre Docteur Muſulman. Après le ſermon, tous les Dervis tournent en rond avec tant de vîteſſe, qu'il y en a dont à peine on peut voir le viſage : pendant ce tems-là quelqu'un d'eux joue d'une flûte faite de roſeau, qui anime leur tournoyante dévotion ; dès qu'ils n'entendent plus le ſon de la flûte, ils s'arrêtent, & demeurent fermes ſur leurs pieds, ſans paroître étourdis : on les prendroit pour des ſtatues. Cet exercice auquel ils s'accoutument de jeuneſſe, ſe fait en mémoire de Mévéleva, qui tourna, dit-on, de la ſorte pendant quinze jours entiers ſans prendre aucune nourriture, tandis que ſon ami Haraze jouoit de la flûte, & qui tom-

Leur tournoyement.

bant enſuite en extaſe, eut des révélations merveilleuſes, & reçut du Ciel la régle de ſonOrdre. Après un Auteur de cette autorité, il ſemble qu'il ſeroit inutile de leur demander la raiſon de leur tournoyement extravagant, & de leur muſique plaintive & mélancolique.

Leurs exercices.

Quelques Mévélevis apprennent l'Arabe & le Perſan; mais le plus grand nombre s'abandonne à l'indolence: quelques-uns s'exercent à faire des tours de paſſepaſſe, pour amuſer le peuple; d'autres s'appliquent à la Magie & aux Conjurations. Rusbec rapporte pluſieurs traits ſinguliers d'un de ces Dervis de ſa connoiſſance, qui ſe frappoit rudement la poitrine ſans ſe faire de mal, & qui prenoit dans ſa bouche une barre de fer rouge ſans ſe brûler. Ces Moines Turcs boivent du vin, de l'eau-de-vie & de toutes ſortes de liqueurs. Ils mangent de l'Opium avec excès, & lorſqu'ils tombent dans un ſtupide aſſoupiſſement qui ſuit l'ivreſſe, ils appellent cela être en extaſe.

Leur maiſon principale eſt à Coigni, & le Supérieur de ce Couvent eſt Général de tout l'Ordre, par un Privilége qu'Ottoman accorda à ſon Gouverneur. Ils ont auſſi des Monaſtéres dans les Provinces les plus conſidérables de l'Empire. Ils en ont un de grande réputation en Egypte, où ils invoquent comme Saint un certain Kédirli, vaillant Cavalier, ſelon eux, qui pendant ſa vie extermina tous les Dragons & toutes les autres bêtes venimeuſes du pays. Depuis ſa mort, Dieu lui a donné, pour la conſervation des gens de bien, le pouvoir de

délivrer ceux qui implorent ſon ſecours dans l'affliction & dans le péril, mais particuliérement ceux qui ſont en danger de faire naufrage ; pour ceux-là, il vole en un clin d'œil d'un bout du monde à l'autre. Les Religieux de ce Couvent ſe vantent d'avoir le pouvoir de faire mourir les Serpens & les Vipéres, par la vertu que Kédirli leur a communiquée. Ils ont logé ſon Cheval en Paradis, avec les trois autres animaux que les Turcs révérent ; ce ſont l'âne ſur lequel Jéſus-Chriſt a monté, le Chameau de Mahomet & le Chien des ſept dormans. Ces maiſons de Mévélevis ſervent d'auberges & de retraite aux Pélerins de leur Ordre, qui ſous prétexte d'enſeigner la foi de l'Alcoran, font des voyages continuels en Perſe, à la Chine & au Mogol, aux dépens de leur Monaſtére & de la charité du prochain. Ces Pélerins ſont les meilleurs eſpions de tout l'Orient ; ce qui ne donne pas une bonne idée de leurs mœurs. Le fameux Viſir Kioprili fit raſer juſqu'aux fondemens leur Couvent d'Andrinople, parce qu'il ſervoit de rendez-vous aux femmes débauchées de la Ville.

Des Ebibuharis.

Il y a une autre eſpéce de Religieux Turcs, qui ſont dans une méditation continuelle des choſes du Ciel, & qui ne ceſſent d'implorer la miſéricorde de Dieu ſur eux. Ils acquiérent, diſent-ils, par leur abſtinence, par leurs bonnes œuvres & par leurs exercices de dévotion, une ſainte diſpoſition pour

être faits participans de la gloire Céleſte. La pureté de leur ame leur rend le ſaint lieu de la Méque auſſi préſent dans leur cellule, que s'ils y étoient en effet. Mais cette prétendue ſainteté n'empêche point, qu'ils ne paſſent pour hérétiques chez la plûpart des Turcs, parce qu'ils ſe diſpenſent du grand Pélerinage.

Des Nimetulahis.

Leur réception.

Les *Nïmetulahis* s'aſſemblent la nuit de tous les Lundis, pour loüer par des Cantiques l'unité de la nature de Dieu, & glorifier ſon nom. Ceux qui veulent être reçus dans leur Ordre, paſſent quarante jours enfermés dans une chambre, ne prenant par jour que trois onces de nourriture : pendant cette retraite, ils voyent Dieu face à face, diſent-ils; toute la gloire du Paradis leur eſt manifeſtée, & ils adorent ſans ceſſe le Créateur de l'Univers.

Lorſque le tems de leur ſolitude eſt expiré, les autres Fréres les ménent dans une prairie, où ils danſent autour d'eux. Si en danſant le Novice a quelque viſion, il jette ſon manteau en arriére, & ſe laiſſe tomber ſur le viſage, comme s'il étoit frappé du tonnerre : le Supérieur vient, & fait quelque priére pour lui; alors le ſentiment lui étant revenu, il ſe reléve les yeux rouges & égarés, & demeure aſſez long-tems comme un fou ou un ivrogne. Il communique enfin ſa viſion au Supérieur, ou à quelque autre perſonne ſage & ſçavante dans les myſtéres de la Religion.

Des

Des Kadris.

Les *Kadris* font consister leur dévotion à se macérer le corps : on les voit aller tout nuds, excepté les cuisses, tenant les mains jointes, dansant pendant six heures, & quelquefois un jour entier sans discontinuer, & répétant avec véhémence un des noms de Dieu, jusqu'à ce que semblables à des gens attaqués de la rage, ils tombent par terre la bouche pleine d'écume, & le corps dégoutant de sueur. Kioprili trouva de l'indécence dans ces exercices superstitieux, & fit supprimer cette secte, disant qu'elle déshonoroit la Religion de Mahomet; mais il ne fut pas plutôt mort, qu'elle se rétablit.

Des Séjahs.

Les *Séjahs* sont de vrais vagabonds. Ils ont à la vérité des Monastéres; mais ils en sortent pour faire la quête, & n'y rentrent que quand ils ont amassé une certaine quantité d'argent & de provisions, à laquelle leur Supérieur les a taxés, en leur donnant congé. Lorsqu'un Séjah arrive en quelque Ville, il va au marché, ou à la salle commune du Jami; là il crie de toutes ses forces : *O Dieu, envoyez-moi tant d'écus, ou tant de mesures de ris.* Après avoir reçu les aumônes du peuple, il passe à une autre place où il fait le même métier.

Il y a chez les Indiens grand nombre de ces sortes de Moines, qui courent le monde, & passent au travers des pays Mahométans, n'ayant pour tou-

te provision qu'un agréable babil, avec lequel ils amusent le peuple de contes, d'histoires, & autres curiosités qu'ils ont, disent-ils, remarquées dans leur route : ils attirent par-là les libéralités des bonnes gens, qui sont bien aises d'être instruits à bon marché de ce qui se passe ailleurs que chez eux. Sous Soliman le Magnifique, le grand Mogol ayant dépêché un Courrier, pour offrir à cet Empereur un secours d'hommes & d'argent, le Visir Kioprili-Mustapha lui répondit, que puisque son Maître témoignoit tant de bonne volonté pour les intérêts de la Porte, la plus grande faveur qu'il pouvoit lui faire, étoit d'empêcher que les Religieux mandians de ses Etats n'entrassent sur ceux de sa Hautesse.

Des Edhemis.

Le premier Fondateur des Edhemis fut un nommé Ibrahim-Edhem, dont les Disciples & les Sectateurs parlent fort obscurément. Ils disent que c'étoit un homme honnête, agréable dans la conversation, soigneux de plaire à Dieu, & qui passoit les jours & les nuits dans les Mosquées à lire l'Alcoran, le visage contre terre, & prononçant souvent ces paroles : *O Dieu, tu m'as donné tant de sagesse, que je connois évidemment que tu prens soin de ma conduite, & que je suis en ta protection ; c'est pourquoi, ô Dieu, méprisant toute sorte de puissance & de domination, je me voüe à la méditation de la Philosophie, & me résous à mener une vie sainte, afin de t'être agréable.* Ses Serviteurs & ses Domestiques s'atta-

cherent volontairement à imiter ſa maniére de vivre dévote & auſtére ; & ſoutenus par ſon exemple, ils quitterent le monde & ſes vanités, & ne ſongerent plus qu'à la ſolitude & à la mortification.

Ceux qui font profeſſion de cette Secte ſe nourriſſent de pain d'orge ; ils prient & jeûnent ſouvent. Leurs principaux Couvens ſont dans la Perſe. Leur habit eſt d'un gros drap, & leur bonnet de laine garni d'un Turban. Ils portent à leur coû un morceau de drap blanc marqué de taches rouges.

Des Bektachis.

Haji-Bektach, fameux par de prétendus miracles & prophéties, a donné ſon nom à une Secte particuliére, qu'on appelle des *Bektachis*. Ce fut à lui qu'Amurat envoya les Janiſſaires, afin qu'il leur donnât un nom, qui les déſignât par la ſuite, ainſi que je le rapporterai ailleurs (*a*). Ses Diſciples ſont habillés de blanc, & croyent honorer l'unité de Dieu, en criant *Hû*, *qu'il vive*. Mais ce qui les fait déteſter par les autres Religieux Turcs, c'eſt que Bektach leur donna la liberté d'obſerver ou de ne pas obſerver réguliérement les heures deſtinées à la priére. La plûpart des Janiſſaires profitent de cette diſpenſe, & s'appliquent peu aux exercices de piété.

Ces Moines ſe marient, demeurent dans les Villes & dans les Bourgs ; mais par leur inſtitut ils ſont obligés de voyager dans les pays éloignés. Ils doivent à tous ceux qu'ils rencontrent le *Gazel*,

(*a*) Le tombeau de ce Fondateur eſt dans un village d'Europe ſur la côte du Boſphore, peu éloigné de Galata; il y eſt en grande vénération.

eſpéce de chant affectueux, qui par allégorie eſt appliqué à l'amour Divin, & l'*Elma;* celui-ci eſt une invocation d'un des noms de Dieu, qui ſont chez eux aux nombre de mille un.

Des Santons.

Les Santons diſent ordinairement entr'eux : *Aujourd'hui eſt à nous, demain eſt à lui; qui en jouïra?* Pénétrés de cette maxime, ils prennent pour ſe ſauver une voie oppoſée à celle de tous les autres Religieux Turcs; c'eſt-à-dire, que par principe de Religion ils s'abandonnent au libertinage & à la débauche. Ils aiment la joie & le plaiſir, vendent pour ſatisfaire leur gourmandiſe, juſqu'à leurs bracelets, leurs pendans d'oreilles, & les pierres qui ornent leurs ceintures, & croyent le cabaret auſſi ſaint que la Moſquée; enfin ils ſont perſuadés, qu'ils ſervent Dieu dans le déſordre, & en abuſant de ſes créatures, auſſi bien que ceux qui jeûnent & qui ſe mortifient. Ils paſſent leur vie dans les pélerinages de Jéruſalem, de Bagdad, de Damas, du Mont-Carmel & d'autres lieux de dévotion, où ſont enterrés leurs prétendus Saints. Ces pélerinages ſont moins des voyages inſpirés par la piété, que des courſes de Brigands qui ne cherchent qu'à piller. On dit qu'il ne fait pas bon ſe rencontrer avec ces Santons, ſur tout ſi l'on a quelque choſe à perdre, & que l'on ne ſoit pas en état de ſe bien défendre de leurs inſultes; elles ſont plus à craindre que celles des Arabes, parce qu'ils tuent les Voyageurs après les avoir volés. On les connoît ſi bien ſur

Leur déréglement.


1. Religieux de l'ordre de Edhem
2. Un SANTON ou S.t homme des Turcs.
1
2
Cl. Duflos Sculp.

ce ton, qu'on les souffre avec peine dans les Caravannes : on ne les laisse jamais trop approcher des tentes des Pélerins ; & s'ils s'y présentent pour demander l'aumône, on la leur donne sur le champ, ou bien on les congédie : que s'il s'en trouve, qui malgré les mépris des Pélerins ne laissent pas de s'asseoir, sous prétexte d'entretien ou de fumer une pipe de tabac, on les observe de si près, qu'ils peuvent difficilement faire un coup de main.

La sainteté de quelques Santons consiste à faire les imbéciles & les extravagans, afin d'attirer sur eux les yeux du peuple ; à regarder le monde fixement, à parler avec orgueil, à quereller ceux qu'ils rencontrent. Presque tous marchent la tête & les jambes nues, le corps à moitié couvert d'une méchante peau de quelque bête sauvage, avec une ceinture de peau autour des reins, d'où pend une espéce de gibeciére ; quelquefois au lieu de ceinture ils portent un serpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent comme une marque de leur sçavoir. Ils portent à la main une espéce de massue, qu'ils manient à peu près comme nos joueurs de gobelets manient leur baguette.

Les Santons des Indes qui passent en Turquie pour le pélerinage de la Méque & de Jérusalem, demandent l'aumône avec un certain ris méprisant. Ils vont à pas mesurés. Le peu d'habillement qui les couvre est la chose du monde la plus ridicule ; il est tissu de piéces de toutes couleurs & de toutes sortes d'étoffes ramassées sur les fumiers, mises les unes sur les autres, & cousues à grands points avec une ficelle.

Ces Moines ſont de parfaits charlatans. Ils ſe mêlent de vendre des reliques aux dévots, par exemple, des cheveux de Mahomet, &c. Preſque tous ſont mandians, & ſatisfont à leurs priéres dans les rues, où on les voit depuis le matin juſqu'au ſoir; enſorte que le marché & la place publique peuvent paſſer pour leur oratoire, leur réfectoire, leur cellule & leur couvent. S'ils s'ennuyent de ce genre de vie, ils s'habillent comme le peuple, & par ce ſeul changement ceſſent d'être Religieux; mais accoutumés à l'oiſiveté, ils quittent rarement le métier fainéant de mandier, d'autant plus qu'il les met à couvert des impôts & des perſécutions.

Des Religieux Turcs en général.

Tous les emplois des Religieux Turcs ſont ſordides ou ridicules; celui des Mévélevis eſt mercénaire, & ne diffère en rien des occupations du reſte du peuple. Entre les autres, les uns vivent dans une indolence qui les rend mépriſables; quelques-uns paſſent tout le jour aſſis ſur un chemin, ou au coin d'une rue des plus fréquentées, regardant affreuſement la terre, & recevant l'aumône des paſſans ſans la demander.

On en voit ſe promener par la ville revêtus d'un grand linceuil, avec des échaſſes ſous les pieds, & à la main une demi-pique ou un trident, en criant: *Il n'y a point de Dieu que Dieu*, &c.

D'autres courent les rues, portant ſur leurs épaules une grande beſace pleine de pain, & quelques

freſſures de mouton demi pourries, pour les diſtribuer aux chiens & aux chats qui n'ont point de maîtres.

Ceux qui ont le talent d'amuſer agréablement la populace, ſont les bouffons & les charlatans. Quelques-uns moins habiles vont chanter à toutes les portes, & marient leurs voix avec un tambour de Baſque.

Il s'en trouve pluſieurs qui font les devins & les Prophétes. Pluſieurs expliquent les ſonges, & font certaines conjurations, priéres & exorciſmes ſur les malades & ſur les perſonnes affligées. D'autres ne demandent l'aumône que par ſignes, affectant de garder le ſilence par mortification.

Quelques Santons ont une manie eſtimée parmi eux plus méritoire & plus lucrative que la priére; c'eſt de ſe brûler la chair avec un fer rouge, & de la déchiqueter avec un raſoir: le peuple qui les voit en cet état les regarde avec admiration, & leur fait l'aumône par compaſſion.

Les Turcs ont auſſi leurs Religieuſes, qui imitent les Santons dans tous leurs exercices: elles danſent comme eux au ſon des tambours de Baſque, & font les mêmes extravagances dans de petites Moſquées particuliéres, où les hommes n'entrent point. Elles ſe mêlent auſſi de ſortiléges, d'interpréter les ſonges, de prédire l'avenir, de prier ſur les malades & les affligés, de dire la bonne avanture, & de donner des remédes.

Leur obéiſſance conſiſte à faire leur volonté; leur clôture, à courir depuis le matin juſqu'au ſoir de

maiſon en maiſon, pour gagner quelque argent; leur pauvreté, à prendre à toutes mains; & leur chaſteté, à n'en point avoir. Leur habit eſt plus ſimple que celui des femmes ordinaires; leurs ſouliers ſont noirs ou violets, comme ceux des Juifs; leur voile eſt grand, comme celui de nos Religieuſes.

CHAPITRE VIII.

Des Héréſies Mahométanes.

UN Livre tel que l'Alcoran ne pouvoit manquer de donnner lieu à des diſputes ſans nombre ſur la doctrine qu'il renferme. Pluſieurs des contemporains de Mahomet entreprirent de commenter ſon ouvrage. M. de Vigenére, en ſes illuſtrations ſur Chalcondyle, dit qu'il s'eſt trouvé depuis Mahomet plus de deux cens Alcorans tous différens. Eſt-il ſurprenant, que les Sarraſins n'ayent pû s'accorder entr'eux ſur l'éclairciſſement de leurs doutes, ne ſçachant à qui s'adreſſer, & chacun diſant qu'il avoit le vrai Alcoran. Cette diverſité d'opinions des Commentateurs de l'Alcoran produiſit un ſi grand nombre de Livres, que le Caliphe Otman fut obligé d'aſſembler les plus habiles Docteurs Mahométans, pour rédiger le texte de la Loi, afin d'obvier aux déſordres que cauſoient les diſputes continuelles. Enfin Mahuvias, homme zélé pour le Muſulmaniſme, fit recueillir avec ſoin tout ce qu'on avoit écrit à ce ſujet, & aſſembla à Damas les

les Docteurs les plus ſçavans de ſon tems, qui travaillerent à la réformation de ces Commentaires : ils furent réduits à ſix volumes, que l'on conſulte comme les oracles de l'Alcoran ; tous les autres furent détruits.

Cette réformation n'a point empêché, qu'il ne ſe ſoit gliſſé pluſieurs héréſies dans le Mahométiſme. Mélich fut le premier de ceux qui en introduiſirent ; les Maures de Médine & d'Eſpagne avec tous les peuples d'Afrique ſe rangerent de ſon parti. Aſaphii, ſecond Héréſiarque, eut pour Sectateurs ceux de la Méque, de Damas, de Babilone & de l'Arabie déſerte. Allembeh, le troiſiéme, attira l'Arménie, l'Aſſyrie & la Perſe dans ſon opinion. Abuhaniph répandit ſes erreurs dans la Syrie & à Alexandrie.

Les quatre Sectes principales du Mahométiſme.

On diviſe ordinairement le Mahométiſme en quatre ſectes principales, qui ſont celles d'Abubéker, d'Ali, d'Otman & d'Omar. Les Turcs ſuivent l'opinion d'Abubéker ; les Perſans, celle d'Ali ; les Tartares, celle d'Otman ; & les Indiens, celle d'Omar. Ces quatre ſectes ſe qualifient réciproquement d'hérétiques ; chacune prétend être la ſeule véritable. Mais de toutes les diviſions du Muſulmaniſme, il n'y en a point de plus ſenſible & de plus animée, que celle qui partage les Turcs & les Perſans : voici quelle en fut l'origine, ſelon les derniers.

Origine de la diviſion des Perſans & des Turcs.

Schaitan-Culi, qui parut dans les premiers tems du Mahométiſme, fut, ſelon les Perſans, un perſonnage ſage & ſçavant, rempli de l'eſprit de Dieu ; il corrigea l'Alcoran, & confirma ſa doctrine par

des miracles. Les Turcs au contraire traitent Schaitan-Culi de magicien & de ſorcier.

Ces deux nations s'accordent encore moins ſur la propagation de ſa doctrine. Sophi (c'eſt le nom que les Perſans donnent à Schaitan-Culi) chaſſé par Bajazet des terres des Ottomans, ſe réfugia vers Iſmaël Roi de Perſe : là il s'occupa de l'éducation des fils du Roi, & joignit à ſa qualité de Gouverneur des Princes celle de Commentateur de l'Alcoran ; il l'interpréta d'une maniére ſi judicieuſe, qu'il fit goûter ſes ſentimens à Iſmaël & à toute la Nobleſſe.

Le peuple ne fut pas ſi facile à perſuader. Comme Sophi ne gagnoit rien ſur les eſprits, ni par ſes ſermons ni par ſes exhortations particuliéres, il obtint un Edit du Roi portant, que quiconque refuſeroit de ſe ſoumettre à ſa doctrine, ſeroit puni exemplairement, les riches par la perte de leurs biens & de leurs honneurs, & les gens d'une condition inférieure par celle de la vie.

Cet Edit rigoureux répandit la terreur dans toute la Perſe. On vit auſſitôt une multitude incroyable de fugitifs, qui abandonnant leurs biens à la violence, alloient ſuivre les mouvemens de leur conſcience dans les Etats voiſins. Cette déſertion générale effraya le Roi ; il envoya chercher Sophi, & lui dit, qu'à ſon égard il étoit perſuadé de la vérité de ſa doctrine ; mais que cette perſuaſion ne pouvoit être un motif ſuffiſant, pour lui laiſſer voir tranquillement ſon Royaume ruiné par la fuite de ſes Sujets. A ce diſcours Sophi répondit, que dans la circonſ-

tance présente, où la vérité se trouvoit compromise avec l'intérêt public, le seul remède étoit de recourir aux miracles ; qu'il avoit une ferme confiance en Dieu, qui ne refuseroit pas d'en opérer quelqu'un pour prouver sa doctrine, & pour en convaincre la multitude ignorante.

Le Roi convoqua donc tout ce qu'il y avoit de gens sçavans dans le Royaume parmi ceux qui interprétoient l'Alcoran ; & Sophi paroissant dans l'Assemblée, y présenta solennellement un Livre relié, dans lequel il n'y avoit rien d'écrit, en disant ces mots : *Quelque doute qu'il vous reste sur la vérité de ma doctrine, Dieu l'éclaircira par un miracle de telle nature, que jamais rien de semblable n'a été vû ni entendu* ; en même tems il mit dans le trou d'un vieil arbre son Livre tout blanc, avec une copie de l'Alcoran, tel qu'il étoit reçu d'un chacun. Le trou fut aussitôt fermé de bandes de fer, sur lesquelles on appliqua trois sceaux ; le Roi en garda un, les deux autres resterent entre les mains des adversaires.

Sophi alloit tous les jours offrir publiquement ses priéres à Dieu sous l'arbre mystérieux : enfin le quarantiéme jour il ordonna qu'on rompît les sceaux. Les deux Livres furent tirés du trou, & étant produits & ouverts, celui qu'on avoit vû tout blanc avant que d'être enfermé, parut écrit d'un bout à l'autre, & conforme à une copie corrigée de l'Alcoran que Sophi lui-même avoit faite, & qu'il produisit. L'autre Livre écrit, c'est-à-dire, l'Alcoran même, ou la copie commune, étoit plein de ratu-

res dans le texte ; la marge ſeule n'étoit point endommagée.

A la vûe de ce prodige toute l'Aſſemblée fit retentir l'air de cris redoublés ; les ſoupçons & les doutes ne purent tenir contre cette évidence. On ordonna de faire partout des copies de l'Alcoran conformes à l'original miraculeux ; toutes les anciennes furent condamnées au feu. On changea juſqu'aux caractéres ; & cette différence de caractéres autoriſée par une délibération générale devoit faire diſtinguer dans la ſuite les anciennes copies.

Les monumens où l'on pourroit puiſer ce que les Turcs penſent ſur cette fable, ont eu le ſort ordinaire des choſes, victimes du tems qui ronge tout. Démétrius Cantimir a crû pouvoir y ſuppléer ; & d'après quelques Sçavans de Conſtantinople, il rapporte que Schaitan-Culi, Précepteur des enfans d'Iſmaël Roi de Perſe, avoit coutume de mener ſecrétement dans un bois le plus jeune de ces Princes : que là lui faiſant remarquer un vieux plane, il lui recommanda de nommer cet arbre au Roi ſon pére, en cas qu'il lui fît quelque queſtion à ce ſujet ; qu'un an auparavant ce Précepteur avoit placé dans un trou de cet arbre une copie de l'Alcoran réformée à ſa fantaiſie, & écrite de ſa main d'un caractére inconnu & nouveau, mais fort beau ; qu'il y avoit mis de même une copie commune de l'Alcoran raturée en une infinité d'endroits.

Sophi, diſent les Turcs, étant un jour ſévérement réprimandé par le Roi, au ſujet des ſéditions que cauſoient ſes nouvelles opinions, offrit de confir-

mer ſa doctrine par un miracle ; ce que ce Prince accepta. Il fut donc ſtipulé, que ſi un miracle atteſtoit la doctrine de Schaitan-Culi, tout le monde ſans exception ſeroit obligé de l'embraſſer comme ſeule vraie ; mais que s'il ne s'opéroit aucun miracle, Schaitan-Culi ſeroit puni de mort, & reconnu pour un impoſteur.

Le Bois voiſin ayant été choiſi pour théâtre de la Scéne, Iſmaël s'y tranſporta, accompagné des ſçavans du Royaume & d'une multitude innombrable de peuple. Alors l'impoſteur s'adreſſant au Roi : *Sire*, dit-il, *afin d'écarter tout ſoupçon de fraude à mon ſujet, qu'il vous plaiſe ordonner au plus jeune des Princes vos fils de montrer tel arbre qu'il voudra.* Le Roi ne put refuſer d'accorder cette demande ; tout le peuple la trouva raiſonnable. Le jeune Prince de ſon côté s'acquita en fidèle Diſciple de la leçon de ſon Maître, & montra le vieux Plane : le trou fut bientôt fait, ou plutôt débouché ; & Schaitan-Culi y plaça une copie de l'Alcoran avec un autre livre tout blanc.

Quarante jours après, toute l'aſſemblée ſe rendit au pied de l'Arbre ; & après avoir fait ſa priére, l'impoſteur s'approchant du trou les mains nues, pour écarter tout ſoupçon, en tira, non les deux livres qu'il y avoit mis quarante jours auparavant, mais ceux qu'il y avoit cachés depuis un an, & dont la forme paroiſſoit la même. Tous les aſſiſtans furent étonnés, de trouver le prétendu Livre blanc écrit en beaux caractéres, & conforme au Commentaire de Sophi, & la vieille copie de l'Alcoran

couverte d'encre en une infinité d'endroits. Le prodige convertit la Multitude, qui ſe rendit à une preuve ſi concluante.

Les Turcs ajoûtent, que pour ſupprimer à jamais juſqu'aux moindres indices de ſon impoſture, Sophi obtint du Roi que l'arbre fût brûlé. L'Auteur devoit ajoûter, qu'il obtint encore d'Iſmaël que le Prince ſon fils ſi fidèle aux leçons de ſon Maître fût mis à mort, de peur qu'il ne trahît, où fît ſoupçonner ſon ſecret. Il eût dû même nous apprendre, comment il arriva, que lorſqu'on déboucha l'ancien trou de l'arbre, on n'apperçut point les deux livres, qui y étoient demeurés cachés depuis un an; comment à l'ouverture qui s'en fit enſuite, *pour écarter tout ſoupçon*, le Roi n'ordonna pas qu'un autre que Schaitan-Culi retirât du trou les deux livres. La fable des Perſans péche du côté du miraculeux; celle des Turcs, telle qu'elle eſt rapportée par le Prince Cantimir, péche contre le bon ſens & la vrai-ſemblance. Quoiqu'il en ſoit, telle eſt l'avanture qui cauſa le Schiſme entre les Turcs & les Perſans.

Ce Schiſme conſiſte, en ce que les Perſans traitent Abubeker, Omar & Otman *d'exécrables impoſteurs*, *de falſificateurs de la Loi, de vrais brigands*, & ne reconnoiſſent qu'Ali pour légitime ſucceſſeur du Prophéte. Ils ſoutiennent, qu'il a eu des inſpirations plus particuliéres & plus fréquentes que Mahomet même, & que toutes les interprétations qu'il a données de la Loi, ſont parfaites & divines. Les Turcs de leur côté accuſent les Perſans

d'avoir corrompu l'Alcoran, d'y avoir changé des mots, & d'avoir mal placé les ponctuations & les virgules; ce qui rend le sens douteux en plusieurs endroits. C'est pour cette raison que tous les Alcorans que l'on apporta de Babilone, furent mis à part dans le grand Serrail, avec défense à toutes personnes de les lire, sous peine d'être maudits. Il y a des Persans, disent les Auteurs Turcs, qui prétendent avoir droit de jouir de leurs filles, avant que de les donner en mariage, & qui regardent ce droit comme fondé sur la Loi divine, par laquelle le maître de l'arbre est autorisé à en recueillir les premiers fruits. On cite à ce sujet un *Fétra*, ou cas de conscience présenté à Ali, & conçu en ces termes : *Si un homme ayant planté un arbre, en cueille le premier fruit & le mange avec plaisir, rendant grace à Dieu pour ce bienfait, est-il censé contrevenir à la Loi de Dieu & de l'Alcoran? Nullement*, répondit Ali.

Une Sentence rendue par le Muphti Esad-Effendi contre Schah-Abbas Gouverneur de Sari, Halife Roi de Perse, & contre tous les Persans en général, que Ricaut a extraite d'un Livre autorisé à Constantinople, fera mieux connoître les points de Religion les plus contestés entre les Turcs & les Persans.

» Quand vous n'auriez, dit le Muphti dans cette Sentence qu'il adresse à tous les Persans, » quand » vous n'auriez point d'autre hérésie que celle de mé- » priser ces illustres amis de Mahomet, Omar, Ot- » man, & Abubéker, votre crime ne laisseroit pas

» d'être ſi grand, que vous ne pourriez l'expier par
» des priéres de mille ans, ni par des Pélerinages
» continuels.

« L'une de vos opinions déteſtables, & qui tient
» le premier rang entre les autres, c'eſt que vous
» vous croyez bien obligés de vous aſſembler dans
» les Moſquées, mais non pas d'y prier Dieu, ſous
» prétexte que l'ancien ordre des Prêtres étant éteint,
» vous n'avez perſonne, qu'une vie pieuſe & exem-
» plaire rende capable de vous prêcher, de vous inſ-
» truire, & de vous conduire aux priéres publi-
» ques.

» Vous niez que le verſet appellé le *Couvercle*, qui
» eſt dans l'Alcoran, ſoit autentique.

» Vous rejettez les dix-huit verſets, qui nous ont
» été révélés pour l'amour de ſainte Aiſche femme
» de Mahomet.

» Vous ne coupez jamais vos mouſtaches, mais
» ſeulement la barbe du menton, qui eſt le plus hon-
» nête ornement de l'homme; & vous la coupez com-
» me il vous plaît.

» Vous mettez à vos ſouliers & à vos chauſſes, en
» mépris du Prophéte, la ſainte couleur verte con-
» ſacrée à la banniére de Mahomet, profanant par
» cet uſage impie une choſe, qui ne doit orner que
» la plus noble partie de l'homme.

» Vous bûvez hardiment du vin.

» A l'égard des viandes, vous ne mettez point de
» différence entre celles qui ſont pures & celles qui
» ne le ſont pas; mais vous mangez de toutes in-
» différemment.

» Vous

» Vous souffrez que plusieurs hommes habitent » charnellement avec une seule femme.

» Abubéker n'a-t-il pas été le premier converti » à la foi? Omar n'étoit-il pas le plus vaillant dé- » fenseur de la Religion Mahométane contre les » Chrétiens? N'est-ce pas le chaste Otman, qui a » mis en ordre & distingué les Chapitres de l'Al- » coran? N'est-ce pas le brave & le très-sçavant Ali, » qui portoit le Zulfécar, ou l'épée à deux pointes? » Iman Hassan, & Iman Huseim n'ont-ils pas été » Martyrs pour la foi dans le désert de Kerbela?

» Vous soutenez dans vos Livres, qu'il est permis » de piller & de ruiner le pays des Musulmans, » d'emmener leurs femmes & leurs familles prison- » niéres, & par un principe de malice & pour leur » faire affront, de les promener toutes nues dans » les marchés, & de les exposer en vente à qui en » veut; ce que les Payens mêmes n'estiment pas » honnête, & qui fait voir évidemment que vous « êtes les plus insolens & les plus irréconciliables » ennemis que nous ayons.

» Vous êtes l'égoût de toutes sortes d'impuretés » & de péchés.

Cette différence de sentimens a fait naître entre ces puissans Sectateurs de Mahomet une inimitié cruelle, que le tems ne peut amortir. La haine des Turcs pour les Persans est si grande, que quoique la jeunesse de tous les peuples de la terre puisse être reçûe dans les Ecoles du Serrail de Constantinople, ils n'y veulent point souffrir de jeunes gens de cette nation, parce qu'ils les regardent comme

incapables de rentrer jamais dans le bon chemin, tant leur héréſie, ſelon eux, eſt abominable. Dans la guerre ils ne leur donnent aucun quartier, comme étant également indignes de vivre, & de ſervir d'eſclaves : ils les appellent *Rafazis*, impies, infidèles ; têtes rouges, à cauſe de la couleur de leur Turban ; blaſphémateurs du Saint Prophéte. Lorſque Sélim I. leur fit la guerre, il nomma ſes prétentions *la Cauſe de Dieu*, & fit publier par tout l'Empire, qu'il ne l'avoit entrepriſe, que pour ſoutenir les intérêts du Prophéte. Chaque ſoldat de cette armée, ſuivant les principes de ſes ancêtres, croyoit la mort d'un Perſan auſſi méritoire, que celle de ſoixante & dix Chrétiens.

Le voiſinage des deux Empires eſt encore une ſource intariſſable de diviſions. Ennemis mortels en fait de Religion, ces peuples ne cherchent que l'occaſion de ſe détruire : la néceſſité ſeule les force à la paix, pendant laquelle ils s'envoyent des Ambaſſadeurs ; mais l'animoſité paroît juſques dans ces cérémonies purement politiques. L'Ambaſſadeur de Perſe à la Porte commence par offrir un Alcoran : c'eſt le premier préſent dont il ſe fait honneur ; comme ſi par-là il vouloit faire reſpecter la Loi qu'il croit poſſéder ſeul, & en quelque ſorte exhorter le Sultan à la ſuivre. Ce Prince de ſon côté dans l'audience qu'il lui donne, ſe fait lire la liſte, ou le catalogue des préſens qu'il apporte, & lorſqu'on vient à nommer l'Alcoran, il baiſe le ſien qui eſt à côté de lui ſur un couſſin ; comme ſi par cette cérémonie il vouloit faire entendre que, ſelon

lui, le vrai est celui des Turcs, & que les Persans en suivent un faux & corrompu.

Pour se distinguer des Hérétiques, les Turcs prennent le nom de *Sunni*, qu'ils donnent en général à tous les bons Musulmans. Ce mot a la même force chez-eux, que celui d'Orthodoxe parmi nous, & signifie celui qui a une foi pure & irréprochable. C'est un terme générique, comprenant tous ceux qui observent la Religion de Mahomet, selon le rit & les cérémonies que réglérent deux grands Saints parmi les Turcs, Iman Azen & Iman Schafi. Quiconque ne se conforme pas à ce rit, ou s'en forme un nouveau, est appellé *Mezhebi*, Ritualiste & Hérétique, ou *Rafir*, infidèle. Les Musulmans ont coutume de dire, que Dieu peut étendre sa clémence sur les autres infidèles, comme sur les Chrétiens & sur les Juifs; mais qu'il n'y a point de miséricorde pour les *Rafazis*, dont les crimes sont aux yeux de Dieu soixante & dix fois plus abominables que ceux des autres. Du reste ils ne croyent pas qu'il soit permis de réduire à la condition d'esclave un Sunni pris en guerre; il doit être relâché, à moins qu'il ne se révolte, & n'irrite la colére du vainqueur, qui, en ce cas, peut le punir, même de mort. Les Turcs pratiquent cette Loi à la rigueur; elle est pour eux inviolable : les Tartares au contraire, quoiqu'ils prétendent passer pour bons Musulmans, la violent sans façon & sans scrupule.

L'Orthodoxie Mahométane se subdivise en quatre autres sectes. La premiére, est celle que l'on appelle *Haniffe*, dont on fait profession en Turquie,

Subdivision des quatre sectes principales du Mahométisme.

en Tartarie, dans l'Yusbec, & de l'autre côté du Jéhun, ou de l'Oxus. La seconde, appellée *Schaffie*, est suivie par les Arabes. On nomme la troisiéme *Malechie*; ceux de Tripoli, de Tunis, d'Alger, & quelques autres peuples de l'Afrique en font profession. La quatriéme, nommée *Hambelle*, n'est connue qu'en quelques endroits de l'Arabie.

Tous les Mahométans en général, en quelque lieu qu'ils se trouvent, sont connus par l'une de ces quatre sectes. Ils ne différent entr'eux que dans quelques cérémonies, & dans quelques actions particuliéres qui accompagnent la priére, dans leurs ablutions, & dans certains points de la Loi Civile : ils parlent fort charitablement les uns des autres, s'estiment tous Vrais-Croyans, & capables de jouir des félicités du Paradis.

On ne laisse pas cependant de leur donner d'autres noms, selon qu'ils sont attachés aux opinions de quelques Prédicateurs superstitieux & schismatiques. Il y en a d'autres, qui pour n'être pas d'accord entr'eux touchant la doctrine des attributs & de l'unité de Dieu, de ses décrets & de ses jugemens, de ses promesses & de ses menaces, du don de Prophétie & de celui de leur foi, s'entredonnent les noms des anciennes hérésies. Ils sont opposés les uns autres, & se subdivisent, suivant les Docteurs Turcs, en soixante-douze sectes differentes.

Les uns ne croyent pas que Dieu soit éternel par son éternité, sage par sa sagesse, ni puissant par sa puissance; mais par lui-même & par la simplicité de son essence : ce sont les Métaphysiciens du Musulmanisme.

Les autres ſoutiennent, que Jeſus-Chriſt a pris un véritable corps, & qu'il s'eſt incarné. Quelques-uns diſent, que l'Alcoran publié par Mahomet n'eſt qu'une copie de celui que Dieu a écrit lui-même de ſa propre main & qui eſt dans le Ciel, & que lorſque le Prophéte dit que l'Alcoran n'a point été créé, il parle de la copie, & non pas de l'original. Ils nient que l'élégance de ce Livre ſoit incomparable & inimitable, comme le penſent tous les Turcs, & ſoutiennent que, s'il étoit permis, on trouveroit aiſément d'autres Auteurs Arabes, qui le ſurpaſſeroient de beaucoup en force de raiſonnement & en éloquence.

Les *Séphatis* prenant à la lettre ces expreſſions de l'Alcoran, *Dieu eſt aſſis dans ſon Trône ; la création eſt l'ouvrage de ſes mains*, croyent une divinité corporelle, & lui donnent nos mêmes organes; ce qu'ils prouvent par ces paroles de Mahomet, *Dieu a créé l'homme à ſon image.* Quelques uns parmi eux nient abſolument les décrets divins & la prédeſtination, ſoutenant que l'homme eſt abſolument libre ; qu'il dépend de ſa volonté, comme d'un principe certain, de faire de bonnes ou de mauvaiſes actions ; & que ſi Dieu, juſte rénumérateur, le récompenſe pour les bonnes par des bénédictions, il le punit auſſi avec juſtice pour les mauvaiſes. Des Séphatis.

Leurs Antagoniſtes prétendent au contraire que l'homme n'a aucun pouvoir, ni ſur ſa propre volonté, ni ſur ſes actions; mais qu'il eſt mû & conduit néceſſairement par un Agent ſupérieur; qu'il produit ſes bonnes ou mauvaiſes actions, comme De leurs Antagoniſtes.

un arbre produit ſon fruit, comme l'eau court, comme la pierre ſe meut vers le bas. Ses actions ſont bonnes ou mauvaiſes, ſelon qu'il eſt deſtiné à être heureux ou malheureux.

D'autres aſſûrent, qu'un Muſulman ne ſera puni ni abſous de ſes péchés ni en ce monde ni en l'autre, qu'après la Réſurrection, & au jour du Jugement univerſel.

La ſecte oppoſée croit, qu'un homme tombé dans quelque énorme péché n'eſt pas de meilleure condition, que celui qui a abandonné la foi; que comme lui il ſera puni des peines de l'Enfer; mais que ſes ſouffrances ſeront moindres que celles des infidèles. L'opinion orthodoxe parmi les Turcs ſur ce point là, eſt que le plus grand pécheur du monde, s'il meurt ſans repentir, doit être abandonné à la diſpoſition de Dieu, qui lui pardonne quand il lui plaît, ou par ſa ſeule miſéricorde, ou par l'interceſſion du Prophéte.

Les Turcs haïſſent principalement ceux qui admettent le don de Prophétie dans tous les deſcendans directs d'Ali. Leurs adverſaires prétendent, qu'il n'y a jamais eu, & qu'il n'y aura jamais de fonction de Prophéte autoriſée de Dieu en aucun particulier, & que qui que ce ſoit n'a jamais été envoyé au monde revêtu du pouvoir d'infaillibilité, ni de celui de réſoudre les choſes douteuſes, & de donner de nouvelles loix aux hommes.

A la diverſité des opinions des ſiécles plus reculés, les Docteurs modernes ont ajoûté des ſentimens nouveaux. Les uns diſent, que Dieu enverra

au monde un Prophéte choisi d'entre les Persans, avec une nouvelle Loi, qui abrogera celle de Mahomet. D'autres, que l'on ne peut donner en ce monde à aucun homme la qualité de Saint, & qu'en l'autre les fidèles verront Dieu aussi à découvert, que nous voyons la Lune. Les adversaires de ceux-ci soutiennent qu'on peut connoître Dieu en ce monde.

Quelques uns tiennent, que Dieu gouverne le monde selon les occasions, sans avoir prévu de toute éternité, & avant la création, quels devoient être les effets des causes particuliéres. Enfin quiconque se mêle d'enseigner la jeunesse, se pique de se distinguer du commun, en inspirant à ses disciples quelques opinions nouvelles, sans cependant donner atteinte à aucun des articles, que doit croire tout fidèle Musulman, ni blesser l'autorité de ceux qui gouvernent, ou exciter du trouble dans l'Etat.

Les *Kadesadalis* sont les Pharisiens des Turcs. Cette Secte commença du tems d'Amurat IV. Ils sont toujours graves & sérieux, dans le particulier comme en public, & ne se lassent jamais de répéter ces paroles : *Je confesse qu'il y a un Dieu.* Quelques-uns passent les nuits entiéres assis, le corps courbé, à prononcer les mêmes paroles d'une maniére plaintive & pitoyable. Exacts observateurs de leur Religion, ils s'appliquent généralement à l'étude de leur Loi Civile, & disputent pour & contre, afin de ne laisser aucun point indécis.

Des Pharisiens Turcs.

Dans toute leur conduite ces espéces de Sectaires sont grands admirateurs d'eux-mêmes, mépri-

ſant ceux qui ne penſent pas à leur maniére, ne les ſaluant point, & les ſouffrant à peine dans leur compagnie. Ils pouſſent leur orgueil au point, de ne pas ſouffrir que leurs fils ſe marient dans les familles, qui ont d'autres opinions que les leurs : ils avertiſſent ceux d'entr'eux qui cauſent du ſcandale par leurs déſordres; & s'ils ne ſe corrigent pas, ils les banniſſent de leur ſociété. Les Ruſſiens & les renégats Chrétiens ſont fort attachés à cette Secte. La plûpart de ces Phariſiens ſont gens de métier & de négoce; leur vie ſédentaire nourrit leur mélancolie.

Parmi les plus beaux eſprits du Serrail, & aſſez communément à Conſtantinople, on ſoutient que Jéſus-Chriſt eſt Dieu, le véritable Sauveur du monde. Les jeunes *Ichoglans* ſont fort affectionnés à cette Secte.

Des Athées Turcs.

Les *Muzerins* ſont de vrais Athées. Ils nient abſolument la Divinité, & ſoutiennent que la nature, ou le principe intérieur de chaque individu, dirige le cours ordinaire de tout ce que nous voyons. Le poiſon de cette doctrine eſt ſi ſubtil, qu'il a pénétré juſques dans les appartemens du Serrail, dans ceux des femmes & des Eunuques; il a auſſi infecté les Bachas & toute leur Cour.

Ceux qui ſont de cette Secte s'entr'aiment, & ſe protégent les uns les autres. Lorſqu'ils ſe rencontrent ſeuls & dans une occaſion favorable, ils s'entretiennent à cœur ouvert. S'ils logent un Etranger de leur opinion, après lui avoir fait faire bonne chére, ils lui donnent pour paſſer la nuit avec lui une

une perſonne bien faite du ſexe qui lui plaît le plus. On dit qu'Amurat appuyoit fort cette maniére de penſer à la Cour & parmi les gens de guerre, quoique parmi le peuple il eût pour but d'avancer celle des Kadeſadalis, afin que ces gens chagrins, ſévéres & avares pûſſent s'enrichir, & lui amaſſer de l'argent.

Soliman le Magnifique vit naître la Secte des *Bektachis*. Ils ſoutiennent qu'il ne faut donner aucun attribut à la Divinité. Selon eux, on ne doit pas dire: *Dieu eſt grand*, *miſéricordieux*, *tout-puiſſant*, *&c.* Le Poëte Nerniſi qui étoit de cette Secte, fut écorché tout vif, pour avoir donné un démenti à celui qui appellant le peuple à la priére, prononçoit ces paroles, *Dieu eſt un.* Des Bektachis.

Ces Sectaires ſe joignent ſans ſcrupule avec leurs plus proches parentes, les péres avec leurs filles, les fréres avec leurs ſœurs. Ils excuſent ce mêlange criminel & inceſtueux, en diſant que celui qui a planté une vigne, & qui a greffé un arbre, doit plutôt en cueillir le fruit, que d'en laiſſer jouir un étranger. Ils rendent auſſi fort aiſément faux témoignage en faveur de ceux de leur Secte.

Ceux que l'on appelle *Sabins*, quoiqu'on les compte au nombre des Mahométans, s'éloignent cependant de l'opinion commune à l'égard de l'Idolâtrie. L'influence du Soleil & de la Lune ſur tous les Etres d'ici bas leur fait croire, qu'il y a quelque divinité dans ces deux grands Luminaires du monde. Quelques Aſtrologues & Naturaliſtes font profeſſion de cette Secte à Conſtantinople; elle a ſurtout un Des Sabins.

grand nombre de Partiſans parmi les Parthes & les Médes, où ordinairement les hommes adorent le Soleil, & les femmes la Lune.

Ces Sabins ne ſont pas fort ſévéres dans leur conduite, ni exacts obſervateurs des Cérémonies de la Loi. Ils ne croyent que difficilement l'immortalité de l'ame, la récompenſe de la vertu, & la punition du vice. Perſuadés que tous les diſcours & toutes les actions des hommes ſont des effets naturels de l'influence des Aſtres, lorſqu'on leur dit des injures, ou qu'on leur fait quelque inſulte, ils s'en fâchent auſſi peu, que nous nous fâchons, quand quelque groſſe pluie nous mouille, ou que le Soleil de la Canicule nous échauffe trop.

Des Pythagoriciens Turcs.

Les *Munaſchis* ſont proprement Pythagoriciens, du moins quant à la Métempſycoſe. Suivant l'entretien qu'un Marchand droguiſte de cette ſecte eut avec un certain *Albertus Robovius* Polonois de nation, mais élevé dans le Serrail, ils croyent que les ames des hommes paſſent après la mort dans le corps des bêtes, qui ont le plus de raport à l'humeur & au tempérament de ceux qu'elles ont animés auparavant; que l'ame d'un gourmand, par exemple, entre dans le corps d'un Cochon; celle d'un homme laſcif, dans le corps d'un Bouc; celle d'un homme généreux, dans le corps d'un Cheval ou d'un Lion; & celle d'un homme vigilant, dans le corps d'un Chien ou d'un Coq. Après s'être plaint qu'il y eût ſi peu de perſonnes de cette opinion à Conſtantinople, ce Marchand ſe réjouiſſoit de ce qu'il y en avoit un fort grand nombre au

Caire. Il prioit Dieu, disoit-il, continuellement pour elles, afin qu'après leur mort leurs ames eussent l'honneur d'entrer dans le corps d'un Chameau, parce que c'est un animal laborieux, doux, patient, qui boit peu, qui apporte toutes les drogues des lieux les plus éloignés de l'Orient; & il ne doutoit point, qu'après avoir voyagé par le monde pendant une révolution de trois mille trois cens soixante-cinq années, & passé du corps d'un Chameau dans celui d'un autre, avec le tems son ame ne rentrât dans celui d'un homme, bien plus pure & bien plus parfaite, qu'elle n'avoit jamais été.

Des Illuminés.

Les *Illuminés* ont encore beaucoup de rapport avec les Pythagoriciens. Ils s'appliquent principalement à la contemplation de l'idée de Dieu; & des nombres qui sont en lui. Sectateurs de son unité, ils ne nient cependant pas la Trinité, qu'ils considérent comme un nombre procédant de l'Unité; pour faire mieux entendre leur pensée, ils se servent ordinairement de la comparaison de trois plis dans un mouchoir, qui peut bien souffrir la dénomination du nombre de trois, quoi qu'en effet ce ne soit qu'un seul morceau de toile quand il est déployé. Ils n'admettent des passages de l'Alcoran, que ceux qui sont conformes à leurs principes, rejettant ou tenant pour abrogés ceux qui leur sont contraires. Persuadés que la vraie félicité, & toutes les joies de l'autre vie consistent à contempler la perfection, la grandeur & la Majesté de Dieu, ils se mocquent de toutes les fictions grossiéres, & du plan ridicule du Paradis, que Mahomet a ima-

giné pour gagner le peuple. Les *Scheks*, ou habiles Prédicateurs des Mosquées, sont de cette Secte. Ces Illuminés sont fort constans dans leur dévotion, sobres, modestes, humbles, généreux & compatissans pour les foiblesses humaines; aussi sont-ils généralement estimés à Constantinople. Ils ont beaucoup de disposition à aimer leur prochain, fondés sur ce principe, que tous les hommes sont les créatures de Dieu, & que cet amour les conduit à celui du Créateur.

Des Pyrrhoniens Turcs.

Les Partisans de la Secte opposée à celle-là doutent de tout, & n'affirment jamais rien dans la dispute. Semblables aux Académiciens, ils disent que le mensonge peut être si bien paré par la subtilité de l'esprit humain, qu'il est impossible de le distinguer de la vérité; comme au contraire on peut tellement déguiser la vérité par des sophismes & des raisonnemens captieux, qu'elle paroît aussi laide que le mensonge : de-là ils concluent, que toutes les questions sont seulement probables, & jamais démonstratives. Dans leurs doutes, ils se contentent de dire : *Nous ne le sçavons pas;* sans se mettre en peine de pénétrer plus avant. Ils ne laissent pas cependant d'avoir parmi eux des Prédicateurs, qui parviennent quelquefois au dégré sublime de Muphti. Mais ils se gouvernent dans cette dignité comme partout ailleurs : le premier qui demande obtient toujours leur consentement; ils ajoûtent seulement à leurs sentences, les paroles suivantes : *Dieu sçait bien ce qui est meilleur.*

Leur maniére de vivre est aisée & commode : ils

obſervent exactement tout ce qui regarde la Religion, & ſe conforment entiérement à ce que les Loix Civiles ordonnent, quoiqu'ils ayent toujours du penchant à ſuivre leur inclination naturelle. Ils boivent du vin en compagnie, pour ne point paroître de mauvaiſe humeur; mais dans le particulier & entr'eux, ils uſent de certaines boiſſons fortes, dans leſquelles il entre de l'Opium, ce qui contribue beaucoup à entretenir & à augmenter leur engourdiſſement d'eſprit. Lorſqu'ils ſont étourdis de cette liqueur, ils demeurent d'accord de tout ce qu'on leur propoſe, quelque contradictoire qu'il puiſſe être, moins par perſuaſion, que par complaiſance pour leurs amis.

CHAPITRE IX.

Cauſe de l'incertitude des Turcs en matiére de Religion.

LA diverſité des ſentimens répandus dans le Mahométiſme ſur des matiéres purement métaphyſiques & théologiques, prouve ſenſiblement, que tous les Turcs ne s'en tiennent pas, en matiére de foi, à croire Mahomet un *Prophéte envoyé de Dieu.* Je ne garantis pas beaucoup de ſubtilité, dans leur maniére d'agiter les queſtions débatues entr'eux : ils ſe déclarent indifféremment pour l'un ou pour l'autre parti, ſans qu'il en réſulte aucun ſchiſme ou diviſion à l'extérieur. Du reſte s'il falloit défendre

leur ſentiment, prouver leur opinion, & donner de juſtes ſolutions aux objections qu'on pourroit leur propoſer, on peut douter, ſans leur faire injure, qu'il ſe trouvât parmi eux des gens aſſez habiles, pour s'en tirer avec honneur.

On parle cependant de deux ſortes de Théologies établies chez les Muſulmans; l'une ſcholaſtique & métaphyſique, connue ſous le nom d'*Al-Kelam*, c'eſt-à-dire la ſcience de la parole; l'autre pratique, & liée étroitement avec la Juriſprudence & la connoiſſance des Loix Civiles.

De la Théologie ſcolaſtique des Turcs.

La Théologie ſcolaſtique ſert à diſputer ſur les matiéres de ſpéculation, telles que ſont les attributs de Dieu & leur nature, &c. C'eſt auſſi, comme chez nous, l'arſenal de toutes les ſubtilités que l'eſprit humain peut inventer en matiére de Religion, & le magaſin de toutes les chicannes propres à les défendre. Aujourd'hui l'objet de cette Théologie ſcolaſtique des Mahométans, à en juger par l'expoſé des héréſies & des ſectes principales, tant anciennes que modernes, ſe réduit à quatre chefs. Le premier comprend les queſtions qui concernent la nature & les attributs de Dieu. Le ſecond renferme les diſputes ſur la prédeſtination & la volonté de l'homme. Le troiſiéme contient les queſtions touchant la foi & la ſuffiſance, le repentir, &c. Enfin le dernier roule ſur la force de la foi hiſtorique, & ſur le pouvoir de la raiſon dans les myſtéres de Théologie & de Religion, ſur la miſſion des Prophétes, la charge d'Iman, la beauté morale de la vertu, la turpitude du vice. Sur tous ces articles les

ſentimens ſont fort variés. Les gens de Loi aſſûrent, par exemple, qu'il eſt impoſſible de ſe ſauver hors de la Loi Mahométane. Les Dervis prétendent au contraire, que la grace & le mérite des bonnes œuvres ſuffiſent pour le ſalut ſans la Loi. D'autres n'exigent que le mérite des bonnes œuvres, ſans la Loi & ſans la grace. Quelques-uns croyent qu'un Mahométan, un Chrétien, un Juif, ou un Partiſan de telle autre Religion que ce ſoit, qui fera des bonnes œuvres, ſera ſauvé également. En général tous les Sçavans du Mahométiſme nient le libre arbitre; ils ſoutiennent, que toutes choſes ſont infailliblement conduites par la main de Dieu à une fin derniére, & que l'homme n'a aucun pouvoir ſur lui-même.

La diverſité des opinions en matiére de foi, cauſée ſans doute entre les Particuliers par la différence des peuples qui embraſſent le Muſulmaniſme de gré ou de force, laiſſe dans l'eſprit & dans le cœur du peuple des doutes & des perpléxités, qui les inquiétent juſqu'à la mort.

On en voit faire des vœux à nos Saints, comme à ceux du Mahométiſme. L'Egliſe des Capucins de Nicoſie dans l'iſle de Chipre, dédiée à ſaint Jacques de Perſe Martyr, eſt preſque auſſi fréquentée des Turcs que des Chrétiens. Les premiers vont preſque tous les jours y faire quelques priéres, & demander aux Religieux un peu d'huile de la lampe, qui brûle devant l'image du Saint, pour en oindre leurs malades. Ils donnent en reconnoiſſance de cette grace des cierges, ou une phiole d'huile

pour entretenir cette lampe toujours allumée. Quelques-uns paſſant devant cette Egliſe, la ſaluent par une inclination de tête, & touchent la muraille des deux mains, qu'ils ſe paſſent enſuite ſur le viſage pour attirer ſur eux la bénédiction du Saint.

Pluſieurs honorent particuliérement la Sainte Vierge, & lui adreſſent leurs priéres en pluſieurs Egliſes qui lui ſont conſacrées : ils feroient mourir comme blaſphémateur celui qui en diroit du mal. M. le Févre aſſûre, qu'il les a vûs pluſieurs fois pourſuivre à coups de pierres des enfans Juifs, qui avoient mal parlé de la mére du grand Prophéte Jéſus. Combien de fois, ajoûte cet Auteur, ai-je vû avec étonnement des femmes Turques pleurer, gémir, ſe battre la poitrine devant l'Autel des Capucins de Bagdat dédié à Notre-Dame, & lui adreſſer ces paroles, les bras étendus vers ſon Image : *O Marie, la plus pure des Créatures, la mére du grand Prophéte Jéſus ! O mon eſpérance, je vous conjure par la vie de cet aimable Enfant que vous tenez entre vos bras, qui eſt la Couronne de votre tête & la lumiére de vos yeux, ayez pitié de moi & des malheurs qui m'accablent ! Que la gloire dont vous jouiſſez dans le Ciel, ne vous faſſe pas oublier mes miſéres ! Aſſiſtez-moi donc, Vierge bénite ; & employez auprès de Dieu l'autorité de votre Fils & vos ſuffrages.*

On feroit un volume des prodiges, que les Turcs attribuent à notre Sauveur, qu'ils ſoutiennent envoyé de Dieu au monde, pour convertir les hommes à force de miracles, comme il a envoyé Mahomet,

homet, pour les faire obéir avec l'épée. Les plus éclairés ne se contentent pas même de cette distinction honorable entre Jésus-Christ & Mahomet; ils doutent que la mission de ce dernier vienne de Dieu, puisque les Empereurs Idolâtres, dont la force excédoit celle du Prophéte, pourroient par cette raison se vanter aussi bien que lui, d'avoir été envoyés de Dieu avec l'épée, pour contraindre les hommes à suivre leur Loi. Lorsqu'ils se sentent pressés sur ce point, ils ne sçavent que dire ni que répondre; on les voit cependant agités de violens remors. Quelques-uns ont prié des Etrangers de les faire passer en Europe, afin qu'ils pussent se sauver parmi nous; d'autres se sont déclarés Chrétiens à la mort, n'ayant osé le faire pendant leur vie. L'Auteur que j'ai cité plus haut rapporte plusieurs exemples, qui confirment ce que j'avance. Un jour un Chrétien Arménien étant allé rendre visite à un Turc de sa connoissance malade à l'extrémité, fut surpris de le voir pleurer à chaudes larmes, & tendre les bras au Ciel, en disant : *Mon Dieu, si je sçavois au vrai que la Religion de ce Chrétien fût meilleure que la mienne, je l'embrasserois de tout mon cœur; mais ne sçachant à quoi me résoudre, ni qui a la vérité de son côté, je meurs dans celle où j'ai vécu jusqu'à présent, & dans l'espérance que vous aurez pitié de moi.*

Un jeune Turc, Marchand à Alep, se sentant frappé de la peste & en péril de mort, dit à sa femme, que l'unique regret qu'il eût en la quittant, étoit de n'avoir pas vêcu conformément aux

lumiéres que Dieu lui avoit données ; qu'il la ſupplioit par l'amour réciproque qu'ils avoient toujours eu l'un pour l'autre, de lui faire venir un Prêtre Chrétien. Les Miniſtres des Moſquées, qui pendant la peſte courent ſans ceſſe de maiſon en maiſon, moins par un motif de charité, que dans la vûe de gagner, entrerent pendant que la femme du malade fondant en larmes combattoit ſa réſolution, & ſe diſpoſoit cependant à le contenter, pour ne pas l'affliger davantage. Ils voulurent l'exhorter à mourir en bon Muſulman : mais il leur tourna le dos, auſſitôt qu'il les apperçut ; ce qui les obligea de ſortir, en lui donnant mille malédictions, & l'appellant *réprouvé, tiſon d'Enfer, la proie des Démons.* Le malade mourut enſuite, répétant ſans ceſſe ces paroles : *Mon Dieu, ayez pitié de moi ; je meurs Chrétien : ne me rejettez point de devant votre face.*

Un Supérieur de Religieux Turcs fut averti, qu'une fille Arménienne orpheline vouloit embraſſer la Religion de Mahomet, à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes riches, qui lui promettoient de la marier à un de leurs parens. Indigné du mauvais choix qu'elle faiſoit, le Dervis entreprit de lui faire changer de réſolution : il épia le tems qu'elle viendroit, ſelon ſa coutume, rendre viſite à la femme de ſon Prédéceſſeur, qui avoit ſon appartement proche du Couvent : il la tira à l'écart lorſqu'elle en ſortoit, & lui tint ce diſcours. « Quoi, mon en-
» fant, avez-vous perdu l'eſprit ? Eſt-il bien poſſible
» que vous vouliez renoncer à votre Religion, pour
» embraſſer la Mahométane ? C'eſt changer une

» pierre précieuſe contre un ſac de charbon, & » vendre l'Eternité pour le tems. Qu'avez-vous re- » marqué de ſi charmant parmi les Turcs, pour vous » donner à eux ? Sont-ce leurs bons exemples, leurs » miracles & leurs vertus, qui vous attirent ſi puiſ- » ſamment à leur parti ? Je vois bien ce que c'eſt ; » vous voulez être mariée. «

Le plus grand nombre parmi les Turcs ne ſçait à quelle Religion donner la préférence ; ſi on leur en parle, ils ſe contentent de répondre : *Dieu ſçait qui a le droit, des Turcs ou des Chrétiens.* Cet éloignement de tout examen ſur la Religion eſt un effet de la politique de Mahomet. Il défendit habilement à ſes Sectateurs d'en diſputer autrement que le ſabre à la main, & leur inſpira une grande averſion pour les beaux arts, qui donnent à l'eſprit une pénétration, qu'il jugeoit contraire à ſes vûes.

Les Turcs imitent encore de nos jours la politique de leur Légiſlateur, & ne ſouffrent aucune nouveauté en matiére de Religion ; ſemblables en cela aux Payens, tellement prévenus contre les innovations, & ſi attentifs à les prévenir, qu'ils ne permettoient pas même qu'on les détrompât de leurs erreurs.

Cette précaution dont uſa Mahomet, pour ôter à ſes Sectateurs l'envie d'examiner leur Religion, fait diſparoître aux yeux du plus grand nombre les témoignages ſenſibles, & les preuves convaincantes de la fauſſeté de ſa miſſion. Peu ont aſſez de lumiéres pour s'en convaincre : le plus grand nombre ignore les plus ſimples raiſonnemens, qui

battent en ruine les articles de leur croyance ; & cette commune grossiereté des Mahométans donne une nouvelle force à la seule preuve de la vérité de l'Alcoran si souvent rebattue, & si fortement dépeinte par les Prédicateurs Musulmans. Cette preuve si proportionnée à leur ignorance, n'est autre, que les victoires remportées par les Turcs sur les Chrétiens (*a*). Puisque Dieu, disent-ils, est l'Auteur de tous les événemens heureux, & qu'il n'arrive rien que par sa volonté, n'est-il pas visible qu'il approuve le zéle que nous faisons paroître, à étendre partout notre Religion ? Les graces qu'il nous accorde, & les victoires que nous avons remportées par son secours sur tant de peuples Nazaréens, ne sont-elles pas des preuves certaines de la vérité & de la divinité de l'Alcoran ?

Le mépris qu'ils ont pour les Juifs visiblement, selon eux, abandonnés de Dieu sans aucune demeure fixe sur la terre, & sans être conduits ni gouvernés par aucun Prince de leur nation, le peu d'estime qu'ils font de leur Religion, dérivent du même principe. Il ne faudroit être que médiocrement habile, pour dissiper l'erreur & l'illusion d'une maxime si ridicule ; mais les Turcs n'en sont pas en-

(*a*) *Secundum motivum est victoria eorum continua contrà Christianos, quod aliquos multùm movet. Unde victores se nominant, & gloriantur quasi victores totius mundi. Orant etiam pro victoribus specialiter in omnibus congregationibus suis, præsertim in continuis post commestionem gratiarum actionibus. Superbiunt insuper, & Christianos fœminas despiciendo nominant, & se viros eorum : & ut ad hoc magis incitentur, antecessorum victorias describunt, decantant, laudant, ac præconisant.* Septem castrensis, de moribus Turcarum, *Cap.* XI. *pag.* 40. apud Hottinger. Hist. Orient. *pag.* 138.

core capables : beaucoup moins le furent-ils dans les premiers tems, où ils s'efforcerent d'éterniser dans les lieux nouvellement conquis, ces marques visibles de la prétendue faveur du Tout-Puissant à leur égard. Témoin cette fameuse pyramide de l'Isle de Gerbe, construite de pierres de taille jusqu'à la moitié, & achevée de têtes & d'ossemens entassés les uns sur les autres : c'étoient ceux des Chrétiens massacrés par les soldats d'Orcan, lorsqu'il se rendit maître de ce pays.

CHAPITRE X.

Des Livres mystiques des Turcs.

LEs Turcs, comme les autres peuples, ont aussi des Docteurs qui ont composé différens Ouvrages sur la Religion ; jusques dans le Mahométisme on se pique de mysticité. Ces Livres accommodés aux préjugés & à la portée du peuple, ne sont que des ramas de fables puériles & de faits ridicules ; on y voit jusqu'à quel point l'imagination de l'homme abandonnée à elle-même peut porter ses idées extravagantes.

J'en donnerai pour exemple l'ouvrage d'Echialle, Auteur Arabe & Muphti, imprimé à Bruxelles en 1704. Ce Livre est divisé en plusieurs Chapitres, qui traitent de la création du monde, de la création d'Adam, de la création des Anges, de la création de la mort, de la création de l'Ange Israël ; de particu-

larités, circonſtances & démarches de la mort, qui veut enlever l'ame d'un moribond; de la mort de tous les animaux; oiſeaux & inſectes, de l'entretien de l'ame avec Iſraël; de la réponſe que font les principales parties du corps à la mort, quand elle veut s'emparer d'elles; des ruſes & des ſubtilités que le Démon met en uſage, pour pervertir un moribond; des reproches que la terre & le tombeau font au mort; des plaintes & condoléances d'un mort, & du ſonge d'Aiſche; de la modération qu'on doit apporter dans ſon affliction à l'égard d'un mort; ſi les larmes répandues ſur le tombeau d'un mort ſont licites; les raiſons que les Anges alléguent, pour prouver au Moribond qu'ils ont tout mis en œuvre pour lui conſerver la ſanté, & qu'ils ne ſont pas les auteurs de ſa mort; de la premiére entrée des deux Anges éxaminateurs dans le tombeau; Réponſe que leur fait le Mort; des démarches de l'ame après être ſortie de ſon corps, & du lieu de ſa demeure; de la nature du Cheval que montera Mahomet au jour du Jugement dernier; du lieu où le grand Dieu poſera la balance, dans laquelle il péſera toutes les actions des hommes; des mets & de la boiſſon, que les Anges ſerviront aux Réprouvés; de la maniére dont le grand Dieu s'y prendra, pour retirer de l'Enfer les Réprouvés qui auront été Mahométans; de la beauté & de la richeſſe des portes du Paradis; de la beauté des Houris, ou filles qui habitent le Paradis; de l'argent qu'il faut ramaſſer, pour ſatisfaire aux jeûnes.

A ces queſtions, la plûpart extravagantes, ſont

mêlés quelques autres chapitres plus judicieux; par exemple, des attributs de Dieu, de sa volonté, de sa puissance, de sa parole, de la création, des livres divins, du Paradis, de l'Enfer, de la foi Mahométane, de la priére pour les morts pécheurs, s'il est permis de se révolter contre son Prince, du mérite des priéres & des aumônes, des choses commandées, des actions indifférentes, des actions défendues, des actions d'observance, de l'obligation de s'appliquer à l'étude de la Loi & de tout ce qu'elle renferme, des mauvaises pensées, du mérite des actions, de la jalousie, de l'orgueil, de la colére, de l'amour du monde, de l'amour des grandeurs, des péchés de l'oüie, des regards illicites, de la droiture de conscience, du toucher, du tort que font les paroles infidèles, du droit chemin qu'il faut tenir; de l'obligation envers le Prince, envers les péres & méres; de la régularité des priéres; du devoir des époux envers leurs épouses; du repentir; préparation à la mort, & de l'obligation des fréres; de l'ablution, de la priére & de ses cérémonies.

Toutes ces matiéres sont traitées dans le style des Orientaux, ainsi que je l'ai dit d'abord; c'est-à-dire, d'une maniére fabuleuse & extravagante. » Dieu Tout-puissant, dit Echialle, commença l'ou- » vrage de ce grand & vaste univers par la création » d'un arbre à deux branches, qu'il nomma l'arbre » de la foi; il forma ensuite d'une perle rare & pré- » cieuse l'esprit de Mahomet, & lui donna la ressem- » blance d'un Paon, le posant sur cet arbre divin » sur lequel il resta environ soixante & dix mille ans:

» ce tems écoulé, ce grand Dieu créa un miroir qu'il » mit en présence de ce Paon, &c. « Il est inutile d'entrer dans un plus long détail de ces rêveries. Le Docteur Arabe ajoute sur le même ton, que selon Abbas, cousin germain de Mahomet, le grand Dieu forma Adam des cinq parties du monde: qu'il tira sa tête de la terre de la Méque; son estomach, de la terre de Syrie; son dos, des Indes; ses mains, de l'Occident; ses pieds, de l'Orient; que Dieu ayant créé du néant les Anges Gabriel, Raphaël, Michel & Israël, il leur commit le soin & la direction de toutes ses créatures, de leurs actions, & même de toute l'étendue de ce grand & vaste Univers; qu'il établit d'abord Gabriel pour le dépositaire & le messager de ses secrets & de ses révélations, avec ordre d'en faire un fidèle rapport aux Prophétes, qu'il jugeroit dignes de ses faveurs; qu'il confia à Michel la direction de toutes les eaux & de toutes les possessions du monde; qu'il fit Israël le tuteur de toutes les ames raisonnables, & le plaça dans un Trône, qu'il construisit exprès pour cet Ange dans le septiéme Ciel; qu'enfin il donna à Raphaël le soin de sonner de la trompette au Jugement dernier.

Qu'ayant créé la mort, Dieu la cacha à son peuple sous une infinité de voiles différens; qu'elle surpassoit la grandeur de toutes les terres & des Cieux ensemble; qu'il l'avoit enchaînée avec soixante & dix mille chaînes d'une longueur si prodigieuse, qu'elles s'étendoient jusqu'à soixante mille lieues; que jamais aucun Ange n'en a approché, ni dé-

couvert

couvert ſa réſidence, ou entendu ſa voix; que juſqu'à préſent aucun mortel, quel qu'il ſoit, n'a pu comprendre ſes occupations; qu'après la création d'Adam, le grand Dieu donna à Iſraël un pouvoir abſolu ſur elle.

Qu'Iſraël voyant un malade, va demander à Dieu un billet, ſur lequel eſt ſigné ſon arrêt de mort; que ſi la vie d'un Muſulman a été conforme à la pureté de ſa Loi, Iſraël aura ſon nom écrit ſur une belle feuille de papier blanc, & le fera briller avec autant d'éclat, qu'un eſprit pur & tranſparent; que ſi au contraire ſa vie a été impie & ſcandaleuſe, il trouvera une écriture vilaine, noire & puante.

Que le monde eſt un grand péché, dont la dévotion eſt le contrepoiſon; que l'argent eſt de même un poiſon, dont l'antidote eſt l'aumône; que la parole, la vie, & l'année ſont auſſi des poiſons, dont les contrepoiſons ſont la lecture des attributs de Dieu, l'obéiſſance, la priére & le jeûne du Ramadham.

Qu'à l'article de la mort, le Démon tend à l'homme mille piéges pour le pervertir, & ſe plaçant à ſa gauche ou à ſon chevet, lui tient ce diſcours impie : *O homme, abandonne la foi des Muſulmans, ou bien dis qu'il y a deux Dieux; & tu n'auras pas plûtôt prononcé ces paroles, que tous tes maux finiront pour jamais.*

Que trois jours après qu'une ame eſt ſortie de ſon corps, elle prie le Créateur qu'il lui permette de faire un tour juſqu'à ſon tombeau, pour y voir ſon cadavre; qu'elle le regarde de loin, d'où elle

voit de l'eau couler de ſa bouche & de ſes narines ; & qu'ayant bien réfléchi ſur cette horrible métamorphoſe, elle s'abandonne auſſitôt à un torrent de larmes, & tient ce triſte langage : *O chétif & miſérable corps, que j'ai entretenu avec tant de délicateſſe & de molleſſe, avois-tu jamais compris ou prévû pendant ta vie, que tu éprouverois un jour de ſi étranges malheurs ; que tu paſſerois en un moment de l'abondance à la miſére ; que l'on t'abandonneroit cruellement à une terre ingrate, ſolitaire & pénitente ?*

Que le Cheval de Mahomet aura deux aîles, dont il ſe ſervira pour prendre ſon vol entre le Ciel & la Terre ; que ſa face reſſemblera à celle de l'homme ; ſon langage ſera Arabe ; le milieu de ſes ſourcils large & ouvert ; ſa gorge graſſe & bien remplie ; ſes oreilles menues, étroites & d'émeraudes ; ſes yeux noirs & étincelans comme les étoiles ; ſon front de rubis rouges ; ſa queue ſemblable à celle d'une vache ; mais brochée d'or ; ſon corps de la forme de celui d'une poule ; ſa hauteur médiocre, étant un peu plus petit qu'un mulet, & un peu plus grand qu'un âne ; ſa couleur plus vive & plus tranſparente que la Lune ; ſon vol & ſa courſe d'une vîteſſe imperceptible ; que reconnoiſſant Mahomet, il deviendra ſouple & obéiſſant, & préſentera ſon dos au Prophéte, qu'il portera en un inſtant au Paradis.

Qu'au ſortir de leurs tombeaux, les peuples reſteront tous quarante ans dans un même lieu ſans boire, ſans manger, ſans parler, ſans s'aſſeoir ; que pour diſtinguer les Muſulmans des Infidèles & des Idolâtres, on appercevra ſur les premiers une blan-

cheur pure ſemblable à l'albâtre, depuis les pieds juſqu'à la tête, & que leur beauté ſera la récompenſe de l'ablution qu'ils auront faite pendant leur vie; que les Anges prendront d'abord par la main tous les Martyrs, tous les exacts Obſervateurs du Ramadham, & ceux qui auront jeûné pendant quelques autres jours de l'année; que ceux-ci ſeront diſtingués de tous les autres Elûs par une odeur douce & ſuave, qu'ils répandront par toute la terre, & par des tables garnies, qui d'elles-mêmes iront au-devant d'eux, & les inviteront, en diſant: *Mangez & bûvez, tant qu'il vous plaira;* qu'on trouvera exemts de corruption les corps de ceux qui auront combattu contre les Chrétiens & autres Infidèles, des Docteurs & des Sçavans dans la Religion du Prophéte, des Martyrs, de ceux qui auront appris par cœur le ſaint Alcoran, de ceux qui appellent les Muſulmans aux priéres publiques, des Sultans juſtes & intégres, des femmes mortes avant que les quarante jours de leur purification ayent été expirés, de ceux qui par ſentence de Juſtice ſont morts innocens d'une mort honteuſe & violente, de ceux qui ſont morts le Vendredi ou la nuit du même jour, & des grands & petits Prophétes.

Que pour ſe rendre au lieu aſſigné pour le Jugement général, les Chrétiens, les Juifs, les Idolâtres marcheront lentement, & ſeront enſuite contraints de courir ſur les épines, les pointes de rochers & les cailloux; que les Muſulmans au contraire monteront les mêmes animaux qu'ils auront offerts autrefois en ſacrifice.

Qu'au Jugement dernier le Soleil deſcendra immédiatement au-deſſus de la tête des hommes, pour leur faire ſentir tout le poids & toute la violence de ſa chaleur ; que le grand Dieu permettra à ſept ſortes de perſonnes de ſe mettre à l'ombre ſous l'arcade de ſon trône ; à ceux qui auront gouverné ſelon la Loi ; à ceux qui auront été fidèles à la priére ; à ces amis intimes, qui ſe ſeront gardé les uns aux autres une amitié inviolable en vûe de Dieu ſeul ; à ces jeunes hommes, que de belles femmes ou de jeunes garçons auront tenté de ſéduire par leurs regards laſcifs, & qui auront fermé les yeux à ces charmes en vûe de la crainte de Dieu ; à ceux qui auront frappé leur poitrine en ſecret, & répété la larme à l'œil les attributs du grand Dieu, afin de ne point encourir ſes vengeances ; à ceux & à celles qui auront donné l'aumône de la main droite, ſans en donner connoiſſance à la main gauche ; à ceux & à celles dont l'eſprit & le cœur reſtoient dans les Moſquées, lorſque les affaires ne leur permettoient point de s'y trouver.

Que les animaux qui entreront dans le Paradis, ſeront le chameau, le bélier d'Abraham, le mouton d'Iſmaël, la vache de Moïſe, le poiſſon de Jonas, l'âne, la fourmi de Salomon, la hupe, & le chien des ſept dormans.

Que les Anges écrivent chaque jour les actions de tous les Muſulmans ſur une belle page de papier blanc ; que ſi avant qu'elle ſoit pliée, le Muſulman ne ſe repent pas de ſes fautes, la page devient plus noire que le charbon ; qu'au contraire elle brille

avec plus de clarté que la lumiére même, s'il fait pénitence de ses crimes.

Que toutes les nuits ces mêmes Anges mettent à part les feuilles qu'ils ont écrites, & les renferment dans un grand porte-feuille, qu'ils présentent au Moribond peu de tems avant sa mort, y apposant ensuite leurs sceaux, & les lui attachant au coû.

Qu'au Jugement dernier Mahomet examinera les comptes des Musulmans; qu'il les délivrera des supplices du pont; & qu'après avoir séparé leurs bonnes actions des méchantes, il laissera les premiéres sur de belles feuilles de papier blanc, & retirera les autres; qu'il posera ensuite sur leurs têtes des couronnes d'or ornées de perles précieuses, les revêtira de soixante-dix vestes des plus riches & des plus magnifiques qui se trouveront dans le Paradis; présentera à chacun trois paires de bracelets d'or, d'argent & de perles fines, & les fera tous conduire en cet état vers leurs autres fréres.

Que le grand Dieu a fabriqué sur l'Enfer un pont soutenu par sept arcades, dont chacune s'étend à plus de trois mille lieues; que pendant l'espace de mille lieues, on ne trouve que de hautes montagnes inaccessibles, pendant mille autres lieues des campagnes à perte de vûe, & que les autres mille lieues ne consistent qu'en vallées; que ce pont est plus subtil que les cheveux, plus tranchant que l'épée; que sur chaque arcade il y a une prison, dans laquelle Dieu renferme l'homme, pour l'interroger sur ses actions principales. Sur la premiére arcade il l'interroge sur sa Religion; s'il a

été Chrétien, Juif, ou Idolâtre & Infidèle. Sur la ſeconde il fait le compte & le calcul de ſes priéres. Il examine ſes aumônes ſur la troiſiéme. Sur la quatriéme il l'interroge ſur ſes jeûnes. Il fait ſur la cinquiéme la ſupputation de toutes ſes dépenſes. Sur la ſixiéme il traite des circonſtances de l'ablution. Enfin ſur la ſeptiéme il lui fait rendre compte de l'amitié qu'il devoit à ſes parens, à ſes ancêtres, &c.

Qu'au Jugement dernier toutes les Moſquées seront réunies, & métamorphoſées en animaux ſervans aux ſacrifices, d'une blancheur ſurprenante, dont les pieds ſeront d'ambre, le col de ſafran, la tête d'un muſc pur, le dos d'émeraude; que tous les Muſulmans monteront ces beaux & agréables animaux; que les Imans, & ceux qui avoient ſoin pendant leur vie d'appeller les Fidèles à la priére, les conduiront par le licol juſqu'au rendez-vous, que le grand Dieu aura marqué pour juger tout l'Univers.

Qu'il ſe trouve dans l'Enfer des Serpens reſſemblans aux cous des Chameaux, & des Scorpions de la groſſeur des plus puiſſans Mulets noirs, qui déchireront la peau des Réprouvés; que le feu qui ſert à notre uſage eſt ſoixante & dix fois moins ardent, que le feu de l'Enfer; que les Réprouvés appelleront les Anges, & qu'après quarante ans de ſilence ceux-ci leur répondront, que leur ſuplice eſt éternel.

Qu'il y a ſept portes en Enfer, les unes deſtinées pour l'entrée des femmes, les autres pour l'entrée des hommes. Par la premiére, qui ſera la plus baſſe,

entreront les rebelles à la voix de Dieu. Par la ſeconde, ceux qui auront admis un Compagnon en Dieu. Par la troiſiéme, ceux qui auront reconnu les Aſtres pour des Divinités. Par la quatriéme, les adorateurs du feu. Par la cinquiéme, les Juifs. Par la ſixiéme, les Chrétiens. Par la ſeptiéme, les mauvais Muſulmans.

Que Dieu placera l'Enfer au-deſſous de la ſeptiéme Terre; qu'il l'environnera de ſoixante & dix mille rangs d'Anges, tirant l'Enfer avec des licols, & de bêtes monſtrueuſes à quatre pieds, dont chacun ſera éloigné de l'autre de l'eſpace de mille lieues : cette eſpéce de bête porte à ſa principale tête trente mille autres têtes inférieures, à chacune de ces têtes inférieures trente mille gueules, & à chaque gueule mille dents, toutes de la grandeur & de la groſſeur de la montagne *Ood* voiſine de Médine.

Que les Réprouvés auront le viſage noir, les yeux bleus, l'eſprit égaré; que leurs têtes ſeront auſſi groſſes que des montagnes, leurs poils comme des racines de cannes; qu'il n'y aura plus pour eux aucune eſpérance de mourir; qu'ils auront tous ſoixante & dix peaux, & que ces peaux différeront chacune de ſoixante & dix dégrés de chaleur; que leurs corps renfermeront pluſieurs ſerpens de feu, dont les cris ſeront ſemblables à ceux des ânes; & qu'ils ne verront autour d'eux que des barres de fer & des chaînes. Les Anges les aſſommeront à grands coups de maſſe, & leur étrilleront le viſage auſſi rudement, que l'on étrille les Chevaux & autres bêtes de charge. Les Réprouvés monteront pendant

mille ans juſqu'à la cime d'une montagne, dont la hauteur ſera prodigieuſe, d'où ils ſeront précipités dans les plus profonds abîmes.

Que ceux des Muſulmans qui auront bû du vin pendant leur vie, paroîtront au Jugement dernier avec une bouteille pendue au coû & une Guitarre à la main; que les Anges les pendront à ces arbres qui ſe trouvent dans l'Enfer, & qu'au même moment on entendra ces paroles : *Voila tel fils de tel, tel fils de tel, qui pendant leur vie ont empeſté tous leurs voiſins de la puanteur du vin qu'ils avoient bû ;* qu'au bout de quatre-vingt mille ans ils ſe fondront en une ſueur empeſtée, enſuite ſeront réduits en cendres, & renaîtront de nouveau pour être plongés dans l'eau bouillante ; que cette eau qu'ils boiront deſſéchera leurs inteſtins, & que le fruit empoiſonné qu'ils mangeront leur fera bouillir la cervelle ; que de-là on les mettra dans des cercueils de feu étroits, où ils ſouffriront toutes ſortes de ſupplices pendant mille ans, au bout deſquels ils ſeront renfermés dans les priſons de l'Enfer, entourés de nouveau de Scorpions & de Serpens, qui ſe coleront à leurs jambes ; que les Anges leur enfonceront des couronnes de feu, leur pendront au coû de gros colliers de fer, &c.

Qu'après le Jugement dernier le grand Dieu élargira le Paradis, afin que les Habitans des Cieux ſoient plus à l'aiſe ; que ce paradis a huit portes d'or maſſif, ſemées de perles fines & précieuſes ; que par la premiére entreront les grands & petits Prophétes, les Martyrs, les Docteurs de la Loi ; par la

la ſeconde, tous ceux dont les priéres n'auront été mêlées d'aucune imperfection; par la troiſiéme, ceux qui auront fait l'aumône de bon cœur; par la quatriéme, ceux qui ſe ſeront abſtenus des choſes illicites; par la cinquiéme, ceux qui auront fui la moleſſe; par la ſixiéme, les Pélerins de la Méque; par la ſeptiéme, tous ceux qui auront combattu pour la foi; & par la huitiéme, tous les Muſulmans dont les regards auront été purs, qui auront été obéiſſans à leurs péres & méres, &c.

Que dans le Paradis il y a quatre eſpéces de filles d'une beauté égale & extraordinaire: les premiéres ſont blanches; les ſecondes, vertes; les troiſiémes, jaunes; les quatriémes, rouges: que leurs corps ſont compoſés de ſafran, de muſc, d'ambre, & d'encens: que ſi par hazard une de ces filles raviſſantes crachoit ſur la terre, on y ſentiroit par tout l'odeur du muſc. Il n'y en a pas une ſeule, qui n'ait le nom du grand Dieu & celui de ſon époux gravé ſur ſon eſtomac & au milieu de ſes épaules, &c.

Qu'après avoir paſſé le pont, & fait la lecture de leurs bonnes actions à la clarté du Soleil, les Muſulmans traverſeront l'Enfer, & entreront enfin dans de vaſtes plaines, où pour ſe rafraîchir, ils boiront d'une eau qui chaſſera l'envie, la jalouſie, la haine, les trahiſons & les autres paſſions; que devenus purs, ils iront ſe plonger dans la citerne de Mahomet, d'où ils ſortiront avec un viſage plus brillant que la Lune dans ſon quatorziéme jour; qu'ils prendront enſuite le chemin du Paradis, où ayant frap-

pé à la porte qui eſt de rubis, les filles deſtinées pour être leurs épouſes accourront audevant d'eux; que chaque Muſulman ſe rendra avec ſon épouſe ſous un pavillon, où ils trouveront ſoixante & dix planches, ſur chaque planche ſoixante & dix matelats, ſur chaque matelat ſoixante & dix mille femmes, qui les revêtiront de ſoixante & dix veſtes ſi tranſparentes, qu'on verra au travers juſqu'à la moëlle de leurs os.

Sept murailles environnent le Paradis : la premiére d'argent pur; la ſeconde d'argent mêlé d'or; la troiſiéme d'or pur; la quatriéme de perles; la cinquiéme d'émeraudes; la ſixiéme de rubis; la ſeptiéme de lumiére. Les hommes y portent des mouſtaches vertes, & leurs ſoixante-dix veſtes changent à chaque heure de ſoixante-dix mille couleurs différentes, &c.

Tel eſt le ſtyle de l'ouvrage d'Echialle, un des Docteurs des plus ſçavans dans la Loi Mahométane, & dont les Turcs conſervent encore les écrits avec la derniére vénération. Par cet extrait le Lecteur jugera du mérite des autres Livres compoſés ſur la Religion de Mahomet par différens perſonnages réputés ſçavans chez les Turcs; il verra ſurtout par cet échantillon, juſqu'où peut aller la folie & l'extravagance de l'eſprit humain.

CHAPITRE XI.

De plusieurs préjugés contre la Religion Mahométane.

REland, dans son manuscrit Latin sur le sujet que je traite, pose pour principe, que la plûpart des Religions, tant anciennes que modernes, ont été mal entendues, mal décrites, mal expliquées, ensuite maltraitées par leurs adversaires, & que d'autres ennemis plus méchans y ont mêlé l'injustice & la calomnie (*a*). Il ajoûte, que celle de Mahomet a

(*a*) Tacite, habile Historien d'ailleurs, est tombé à l'égard des Juifs dans des erreurs grossiéres. Il dit, par exemple, au quatriéme Chapitre du cinquiéme Livre de son Histoire, que ce Peuple fut chassé d'Egypte, à cause d'une certaine maladie dont il étoit infecté (*); qu'en mémoire & en reconnoissance de ce qu'un âne lui avoit enseigné le moyen d'étancher sa soif, & lui avoit montré la route qu'il devoit tenir dans le désert où il s'étoit égaré, il avoit consacré un Temple & des honneurs divins à cet animal : *Effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque e pu erant, penetrali sacravêre.* Plutarque, aussi peu instruit que Tacite, avance dans ses propos de table, que les Juifs adoroient le pourceau en qualité d'inventeur de l'Agriculture. Il ajoûte, qu'ils célébroient la fête des Tabernacles en l'honneur de Bacchus. Les apparences étoient pour les Payens, parce que les Juifs faisoient aussi les vendanges pendant cette fête.

De même depuis que les Chrétiens se furent séparés du Judaïsme, d'où ils étoient originaires, à combien de calomnies ne furent-ils pas exposés ? Combien honteuses & flétrissantes ne furent pas les idées que les Gentils s'efforcerent d'en donner ? On leur attribua toutes les extravagances, toutes les impuretés répandues dans la doctrine & dans les mœurs des Gnostiques, & des autres hérétiques des premiers siécles. On dit qu'ils ado-

(*) Les Ordonnances rigoureuses de Moïse au sujet des Lépreux rendent vrai-semblable, qu'il y en avoit beaucoup parmi les Israëlites.

dû ſubir ce ſort plus rigoureuſement qu'aucune autre ; ſoit parce que les Mahométans ſe communiquent fort peu aux étrangers en matiére de Religion, & s'embaraſſent encore moins des diſputes & des controverſes ; ſoit parce qu'il falloit ſçavoir l'Arabe, pour bien juger de la Religion, & que preſque tous ceux qui parmi nous ont écrit ſur ce ſujet, ont ignoré cette Langue.

Sans examiner ce qu'il peut y avoir de vrai ou de faux dans ces deux principes, l'expérience prouve, que ſi jamais Religion a été maltraitée par ſes ennemis, expoſée au mépris du monde, jugée indigne d'une réfutation ſérieuſe, c'eſt la Mahométane : quand on a voulu diffamer un dogme, ou le noter d'impiété, auſſitôt on l'a qualifié de dogme Mahométan.

Que n'a-t-on point dit de Mahomet ? Plein de bonté & de condeſcendance, ce Légiſlateur s'accommode avec toutes les différentes façons de penſer. Comme Sabellius, il nie la Trinité & admet en Dieu eſſence & ame. Comme Arius & Eunomius, il croit que Jeſus-Chriſt eſt une eſſence au-deſſous de celle de Dieu, ſa principale intention

roient un Dieu, qui avoit les ongles d'un âne ; qu'ils ſervoient à leurs initiés un enfant couvert de farine ; (telle étoit la fauſſe idée, que les Payens avoient de l'Euchariſtie, mais qui toute fauſſe qu'elle étoit, prouve évidemment contre les Proteſtans, que le dogme de la préſence réelle & ſuſtantielle de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement, eſt beaucoup plus ancien qu'ils ne diſent) qu'après s'être régalés de la chair de cet enfant, ils éteignoient les flambeaux, pour ſe mêler criminellement enſemble ; qu'ils menaçoient le monde & les aſtres d'incendie : autre idée fauſſe des Payens ſur le Jugement dernier, que pluſieurs Chrétiens regardoient alors comme prochain.

étant de persuader que Jesus-Christ n'est ni Dieu, ni fils de Dieu, mais un grand & saint personnage, un grand Prophéte, engendré sans pére d'une Vierge pure; parlà il convient avec l'hérétique Carpocrate, qui prétendoit qu'il étoit impossible que Dieu eût un fils, n'ayant point de femme. Avec Manès, il dit que Jesus-Christ ne fut jamais mis à mort, mais un homme qui lui ressembloit. Avec Origènes, que les Diables seront un jour sauvés. Avec Macédonius, que le Saint Esprit est une pure créature.

Dans son paradis de délices il s'accorde avec Cérinthe; avec Ebion, il recommande la Circoncision; avec les Nicolaïtes, il permet la poligamie & la pluralité des femmes; enfin il accommode sa Loi aux humeurs, aux inclinations de toutes sortes d'hommes: il permet aux Princes les conquêtes & la ruine des Nations; aux Soldats, le vol & l'effusion du sang humain.

La principale fin qu'il propose à l'homme, est la satisfaction des sens: le plaisir sensuel est son souverain bien; le Paradis qu'il promet est tout charnel. Sa Loi est une Loi de sang, dont tous les conseils ne respirent que vengeance, que massacres, que ruine & désolation; c'est une Loi qui condamne la foi des Patriarches, l'espérance des Prophétes, la charité des Apôtres, la science des Docteurs, l'abstinence des Confesseurs, l'obéissance des Religieux, la sainteté des Anachorettes, la virginité des Vierges, la continence des Veuves, l'humilité de tous les Saints; c'est une Loi pleine de termes, que les oreilles chastes ne peuvent entendre. L'esprit de

ſéduction, l'ignorance, la fureur, les fables, les rêveries de ſon Auteur en forment tout le tiſſu. Lui-même y reconnoît du faux, puiſqu'il défend à ſes Proſélytes d'en diſputer : c'eſt pour cette raiſon que les Mahométans ont tant de regret, que l'Alcoran ſoit entre nos mains. Ses contradictions ſont ſenſibles : dans un endroit il aſſûre qu'il n'y a point de force en la Loi de Dieu ; & dans preſque tous les autres il commande expreſſément, de paſſer au fil de l'épée tous ceux qui ſeront contraires à ſa doctrine ; il ordonne que ſes Sectateurs mettent à feu & à ſang tous les pays, qui refuſeront de le reconnoître, & qu'ils maſſacrent leurs priſonniers ; lui-même menace ſon oncle de le tuer, s'il n'adhére à ſes opinions.

On ne trouve dans l'Alcoran nulle propoſition ſuivie, nul argument bien déduit ; l'ordre des tems n'y eſt point obſervé, non plus que celui des choſes ; tous les dogmes y ſont fondés ſur des ſuppoſitions fauſſes ; tout y ſent la fable ; le Lecteur ſe perd dans la confuſion ; la mémoire eſt troublée ; on voit que le nom de Dieu, placé à tout propos, n'y eſt proprement que pour imprimer un caractére de Divinité, & par conſéquent pour mieux en impoſer. On lit dans ce Livre prétendu ſi ſublime, révélé de Dieu, envoyé du Ciel, mille abſurdités choquantes ; Mahomet y fait Dieu corporel, il en nie la providence, il en confond le culte avec celui des Idoles. Les Docteurs qui l'ont expliqué, enſeignent qu'il y a des Anges femelles ; que les Diables n'entendent point ; que les femmes ne ſeront

pas reçues en Paradis (*a*); que nos ames ne ſont point immortelles. Le Paradis qu'on y promet eſt ridicule, & l'Enfer indigne de la Juſtice Divine.

Telle eſt la peinture odieuſe, que quelques Catholiques, plus zélés peut-être qu'éclairés, nous ont tracée du Mahométiſme. Les Panégyriſtes & les Admirateurs de Mahomet & de l'Alcoran, gens ordinairèment Proteſtans, ou pis peut-être que Proteſtans, crient de leur côté à l'ignorance & à la calomnie. Ils ſoutiennent, que dans ces imputations on calomnie le Légiſlateur Arabe & ſa Loi, qu'on la défigure, ou faute de la connoître, ou à deſſein, pour l'expoſer par-là au mépris & à la riſée publique. L'impartialité dont tout Hiſtorien doit faire profeſſion, m'oblige d'expoſer ici leurs raiſons avec la même ſincérité, que j'ai rapporté celles de leurs adverſaires. Je joindrai à chaque article quelques réfléxions, pour ſervir à fixer l'eſprit du Lecteur, & pour le mettre à portée de juger de la force, ou de la foibleſſe de ces preuves.

Un abrégé Théologique de la foi Mahométane, que Reland a eu en manuſcrit, & dont il donna copie au docte Sike ſon ami, prouve certainement, dit-on, que les Turcs ne penſent point que Dieu ſoit un Etre corporel, qu'il ait une figure, qu'il

(*a*) Les femmes n'ont point d'ames, ou du moins elles n'entreront point dans le Paradis : à leur place y feront introduites de jeunes vierges très-belles, très-nettes, très-gracieuſes, nouvellement formées pour les Bienheureux, & bien différentes de celles qui ont brillé en ce monde. *Hoornebek* dans la *ſomme des Controverſes*, & *Grelot* dans ſon *voyage de Conſtantinople*. Ces nouvelles & belles vierges ſont appellées *Houris* par les Mahométans.

ſoit une ſubſtance bornée & commenſurable. Ils ont au contraire un ſi grand reſpect pour la ſpiritualité de l'Etre ſuprême, qu'ils appellent *la Sanctification de Dieu*, cette partie de la Théologie, où ils démontrent que ſa nature ne peut être corporelle ni ſujette aux paſſions, c'eſt-à-dire, aux déſirs, aux foibleſſes & aux beſoins du corps.

Mais perſonne, ajoûte-t-on, n'a traité plus habilement cette matiére, que l'Auteur de l'abrégé de la Religion. Dans la définition qu'il a donnée de la Divinité, il veut qu'on écarte abſolument de ſon idée toute eſpéce de figure, de couleur, de lieu, de tems, de reſſemblance, de parité, d'égalité, de comparaiſon, d'expreſſion ou d'image, de ceſſation d'exiſtence, de changement, de mouvement, de tranſport d'un lieu à un autre, d'attente, d'abſence, de diviſion, de fraction, de travail ou de fatigue. Peut-on s'exprimer plus clairement ſur la ſpiritualité de Dieu (*a*)? Non, & cela eſt bon. Mais on pourroit répondre, qu'il ne s'agit ici ni d'Abrégé de la foi Muſulmane, ni de ce que les Docteurs Muſulmans ont écrit ſur le point en queſtion, ni même de ce que croient ſur cet article les Turcs & tous les Muſulmans en général. Il s'agit ſeulement de ce que Mahomet même a penſé, ou du moins enſeigné. Or il eſt conſtant, comme on peut le voir par l'extrait que j'ai donné de l'Alcoran, que l'impoſteur n'y reconnoît la Divi-

(*b*) Voyez un Livre Latin publié à Paris en 1641. par *Abraham Echellenſis* Maronite, qui a pour titre : *Synopſis principum ſapientiæ Arabum Philoſophorum ;* on y voit de quelle maniére les Orientaux ont toujours philoſophé ſur la nature du corps & de l'eſprit.

nité

nité, que comme une ſubſtance ronde & froide; qualités qui ne peuvent convenir à l'Eſprit, & qui n'appartiennent qu'à la matiére. D'ailleurs on vient de voir dans le Chapitre des Héréſies, que dans la Secte des Séphatis, on croit la Divinité corporelle.

Le ſeptiéme Chapitre de l'Alcoran, dit-on enſuite, loin de nier la Providence, enſeigne que tout eſt abſolument ſoumis aux décrets de Dieu, les tems & les lieux, les perſonnes, les choſes & la maniére. D'ailleurs du Ryer, dans ſa traduction du trente-ſeptiéme Chapitre de l'Alcoran, prouve évidemment, que l'on n'admet point dans le Mahométiſme des Anges femelles. *Dieu ſoit loué*, dit-il, *il n'y a ni fils, ni fille, autre que les Anges de bien qui l'adorent, & qui gardent ſes Commandemens.*

A l'égard de la Providence, au lieu de dire que Mahomet la nie, j'aimerois mieux penſer, qu'il admet une eſpéce de deſtinée, qui approche fort du *Fatum* des anciens Payens. Du reſte, comme on l'a vû dans le Chapitre des Héréſies, il n'eſt pas rare de trouver chez les Turcs des Docteurs, qui tiennent que Dieu ne gouverne le monde que ſuivant les occaſions; ce qui eſt préciſément la même choſe, que nier la Providence. Pour ce qui eſt de du Ryer, je ne vois pas que l'autorité de cet Ecrivain ſoit d'un grand poids en rien, non plus que dans le ſujet dont il s'agit. D'ailleurs le paſſage qu'on cite de lui, me paroît aſſez obſcur; je ne ſçai même, ſi au lieu de prouver qu'il n'y a point d'Anges femelles, il n'inſinue point tout le contraire.

Comment Mahomet, continue-t-on, auroit-il crû

les Diables ſans oreilles, lui qui dit que pluſieurs de ces mauvais génies entendirent l'Alcoran, & y crurent ? Comment ſe conformeroit-il à Origène, lui qui dans le quarantiéme Chapitre de ſon Alcoran écrit ces propres paroles ; alors ils demanderont à l'intendant des flâmmes : *Votre Seigneur ne nous délivrera-t-il jamais de ces peines ? Non*, répondra le Miniſtre ; *vous y demeurerez éternellement.* C'eſt là ſans doute reconnoître aſſez préciſément l'éternité des peines ; j'en conviens, & j'avoue que dans cet endroit Mahomet n'eſt nullement Origéniſte. Mais il eſt conſtant d'ailleurs, que ce même Impoſteur a enſeigné, & qu'en conſéquence tous ſes Sectateurs tiennent après lui, qu'au dernier jour, après avoir jugé les Muſulmans, il les délivrera tous des peines éternelles ; en quoi il eſt viſible, qu'il convient avec Origène. A l'égard des Diables, qu'ils ayent des oreilles, ou qu'ils n'en ayent point, je crois que fort peu importe. S'ils entendent, il eſt certain qu'ils n'entendent que ce que Dieu veut, & de la maniére dont Dieu le veut ; & cette maniére dont Dieu veut qu'ils entendent, qui l'expliquera ? Tous les Théologiens enſemble ne le feroient pas d'une façon propre à ſatisfaire un homme ſenſé & raiſonnable.

Pour avoir mené une vie ſi luxurieuſe, dit-on encore, Mahomet eût été bien peut galant dans ſes principes : de quoi ſe ſeroit-il aviſé, d'avancer que l'ame des femmes eſt mortelle, & de les exclure du Paradis ? Auroit-il voulu ſe faire lapider à la premiére occaſion, ou faire déſerter la moitié de ſon monde ? N'eſt-ce pas ce même Impoſteur qui a pris

ſi habilement les hommes par leur foible, & qui y a ſi bien réuſſi ? Eſt-il donc vrai, qu'il ait été ſi peu obligeant pour un ſexe, dont il étoit idolâtre ? Que lui coutoit-il de lui donner auſſi quelque place dans ſon Paradis ? Il eſt vrai, que chez les Mahométans on éléve le ſexe dans ces idées groſſiéres, afin de le rendre plus ſouple & plus ſoumis aux ordres des maris. La plûpart des femmes Turques, quoique perſuadées du contraire, s'étourdiſſent volontiers ſur cet article, & profitent de la penſée que leur ame eſt mortelle, pour ſe plonger dans la lubricité. *Je n'ai,* dit une femme, *aucune eſpérance pour l'autre vie; il faut donc que je profite de celle-ci autant qu'elle eſt en mon pouvoir.* Le ſçavant M. Sike, ajoûte-t-on, rapporte trois paſſages de l'Alcoran, qui décident nettement le fait en faveur des femmes. Le premier ſe trouve au Chapitre quarantiéme : *Quiconque croira & fera de bonnes œuvres, ſoit homme, ſoit femme, il entrera dans le Paradis.* Aux Chapitres treize, quatorze, quarante-huit & cinquante-ſept, il eſt dit poſitivement, que les hommes & les femmes fidèles entreront dans le Paradis céleſte. Chardin enfin, dans ſon Voyage de Perſe, dit à la vérité que les Mahométans excluent les femmes du Paradis, mais ſeulement en ce ſens, qu'elles ne doivent pas être en même lieu avec les hommes.

Voilà, à mon ſens, beaucoup de bruit pour fort peu de choſe. Quoi qu'ait dit Chardin, je ne crois pas que ſon autorité décide pour aucun Lecteur. Au *ſçavant* Sike on peut oppoſer le ſçavant Bayle, qui n'eſt point du tout de ſon avis dans ſon Diction-

naire, article de Mahomet. Il eſt vrai, que les Panégyriſtes du faux Prophéte trouvent que cet endroit de Bayle, tant à l'égard des faits, qu'à l'égard des raiſonnemens, dément la réputation de cet Auteur; mais quand on en eſt réduit là, n'eſt-il pas viſible, qu'on en eſt réduit à ne ſçavoir que dire? A l'égard de la galanterie de Mahomet, on ſe tromperoit fort, ſi on le prenoit pour ce qu'on appelle à Paris *un joli homme*; & on ne ſe tromperoit pas moins, ſi on croyoit la galanterie Turque ou Arabe montée ſur le ton de la galanterie Françoiſe: les perſonnes inſtruites ſçavent bien en faire la différence. Ainſi pour réduire à ſa juſte valeur tout ce qui vient d'être dit au ſujet des femmes, ſans crainte de ſe tromper, on peut hardiment le regarder comme une déclamation vaine qui ne prouve rien. Il n'y a que les paſſages cités par Sike, qui peut-être pourroient faire quelque impreſſion ſur un eſprit qui raiſonne. Mais outre qu'ils ſont contredits par Bayle, ſi l'on fait attention, que dans ſon Paradis l'Impoſteur exclut formellement les femmes des plaiſirs des hommes, à qui il deſtine des beautés toutes neuves & toutes céleſtes, & que ce fourbe ſi éloquent ſur ce qui doit faire la félicité des hommes dans l'autre vie, ne dit au contraire pas un ſeul mot du bonheur, dont les femmes doivent y jouir; on ſera tout porté à croire qu'il ne les a comptées pour rien dans ſon ſyſtême de Religion, & qu'il les a en effet regardées comme un meuble fort inutile pour l'autre monde.

Il ſuffit d'ouvrir l'Alcoran, continue-t-on, pour

voir en cent endroits un aveu formel & poſitif de l'immortalité de l'ame. Combien de fois y eſt-il répété, que les Juſtes & les Impies vivront éternellement, les uns dans le Paradis, où ils verront & aimeront Dieu dans le comble de leur joie, les autres dans la géhenne, où ils ſeront tourmentés par les miniſtres de la vengeance divine, qui ne leur donneront aucun relâche. Polidore-Virgile a crû, il eſt vrai, que les Muſulmans n'admettoient point l'exiſtence des ames après la mort, parce que, ſelon eux, elles ne peuvent ſubſiſter ſans corps. En effet les Mahométans ne ſont point Cartéſiens; & comment le ſeroient-ils, ils ne ſont pas même Philoſophes? Ils ne croyent donc point que la nature de l'ame puiſſe agir ſeule; ils lui donnent un corps qui partage avec elle ſes fonctions, & qui en devient en quelque ſorte le théâtre. Dans cette idée, ils penſent qu'après l'examen du ſépulchre, nos ames paſſent dans des corps purs créés de Dieu pour les recevoir, comme dans une eſpéce de réceptacle, où elles doivent demeurer juſqu'à la réſurrection univerſelle; qu'alors chaque eſprit abandonnant avec joie ce corps emprunté, ſera rendu à ſon véritable corps; différens par-là des Sociniens, qui quoique partiſans de l'immortalité de l'ame, s'aviſent cependant de la faire dormir ou ſommeiller juſqu'au dernier jour.

Le Paradis eſt l'endroit délicat de la Théologie du faux Prophéte. Thomas de Jéſus, dans ſon Livre *de la converſion des Gentils*, Richard le Moine, dans ſa *réfutation de la Religion Mahométane*, Pierre Abbé de Cluni, dans ſon *abrégé du Mahométiſme* publié à la tête

de l'Alcoran, Jérôme Savonarole, dans ſes *Commentaires ſur la Secte de Mahomet*, les chanſons mêmes faites en France ont tourné avec raiſon ce Paradis en ridicule. Le Purgatoire enfin, le Jugement dernier, la fin du Monde, les hiſtoires de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, tout eſt mêlé dans l'Alcoran des fables les plus abſurdes : mais diſent les admirateurs du Muſulmaniſme, Mahomet penſoit-il tout ce qu'il a dit, & les Mahométans le croyent-ils? Ce ſeroit ſe faire une grande illuſion, de s'imaginer qu'ils prennent à la lettre le texte de leur Loi ſur tous ces articles. Toutes ces voluptés ſenſuelles, dit Hyde dans ſes *notes ſur la Liturgie des Turcs*, toutes ces voluptés du Paradis de Mahomet ſont cenſées purement allégoriques par les plus raiſonnables d'entre les Mahométans, & uniquement dirigées à la foible portée de l'eſprit humain. Pitoyable raiſonnement, qui ne peut partir que d'un eſprit prévenu, & qui ne prouve rien, parce qu'il prouve trop, & qu'il tend manifeſtement à juſtifier toutes les extravagances & toutes les impiétés, qui ont jamais paſſé & qui paſſeront jamais par la tête des hommes. Car je demanderois volontiers à ces Meſſieurs, à qui certaine eſpèce de gens prodigue par préférence les noms de *Sçavans* & de *Doctes*, Socrate, Platon, tant d'autres Philoſophes de l'Antiquité, Cicéron, Céſar, tant d'hommes éclairés, tout le Sénat, tous les Grands de Rome croyoient-ils tout ce que leurs Prêtres & leurs Poëtes mettoient ſur le compte de leurs Divinités fabuleuſes, tous les contes qu'ils faiſoient des Enfers, des Champs-Elyſées, &c ? Ces

Prêtres eux-mêmes les croyoient-ils, eux qui, au ſentiment de Cicéron, ne pouvoient pas ſe rencontrer deux de front, ſans éclater de rire ? Ce Prince de l'éloquence Romaine ne nous apprend-il pas d'ailleurs, que de ſon tems il n'y avoit pas même de vieille aſſez crédule, pour être la dupe de ces chiméres ? Juvénal va plus loin, & réduit la croyance de ces fadaiſes aux enfans ſeuls, qui ſont encore à la mammelle. Enfin les Pendets des Indes, les Bonzes de la Chine & du Japon penſent-ils tout ce qu'ils enſeignent aux peuples aveugles de leurs Divinités monſtrueuſes ? Mais de ce que tant de gens n'ont point ajoûté, & n'ajoûtent point foi à ces rêveries, qu'en peut-on conclure ? Le Paganiſme ancien & l'Idolâtrie moderne en ſont-ils moins des cultes monſtrueux, impies, inſenſés ? En méritent-ils moins d'être proſcrits & déteſtés ? Le raiſonnement eſt ſimple ; & il eſt facile d'en faire l'application au Muſulmaniſme. Du reſte de ſçavoir ſi le faux Prophéte a véritablement penſé tout ce qu'il a dit, je crois qu'on peut ſans riſque le laiſſer à deviner au Docte Sike, au Sçavant Hyde & à leurs ſemblables.

Mahomet croyoit ſi peu, ajoute-t-on, que la ſatisfaction des ſens dût faire la félicité des Elûs dans le Paradis, qu'en pluſieurs endroits de l'Alcoran, parlant de l'occupation & de la vie des Bienheureux, il dit qu'*ils y verront & aimeront Dieu dans le comble de leur joie. Le ſurcroit de la félicité*, dit-il encore, *ſera la contemplation de la face de Dieu, ce ſera là la plus grande de toutes les voluptés, elle leur fera oublier tou-*

tes les autres délices du Paradis. C'eſt le plus bas dégré, ajoûte-t-il ailleurs (*a*), *où les habitans du Paradis puiſſent être, que celui de poſſéder des femmes, des biens, des jardins, des eſclaves*, &c. Tout cela, comme on voit, ne prouve rien. Si les deux premiers paſſages cités ſemblent juſtifier le faux Prophéte, on peut lui oppoſer toutes les pages de ſon Alcoran. D'ailleurs il ſe trahit & ſe démaſque ſi groſſiérement dans le dernier, qu'il faut s'aveugler ſoi-même, pour ne pas le reconnoître.

Le Légiſlateur Arabe, dit-on enſuite, connoiſſoit le climat & les chaleurs de l'Arabie; il s'en prévalut, pour s'inſinuer dans les bonnes graces de ſes Compatriotes, qui ne connoiſſant que les voluptés charnelles, furent moins entraînés qu'ils ne ſe précipiterent eux-mêmes dans le piége qu'il leur tendoit. Parfaitement inſtruit du caractére & de l'ignorance de ceux qu'il vouloit ſoumettre, il ne crut pouvoir mieux les ſéduire, que par des objets groſſiers proportionnés à leur goût, à leurs paſſions, à leur façon de penſer. Que n'ajoûte-t-on, proportionnés à ſon propre goût, à ſes paſſions, à ſa façon de penſer. Car d'où peut-on conclure, qu'il ait jamais penſé plus ſpirituellement, que les Arabes groſſiers ſes contemporains? Eſt-ce de ſon Alcoran, qui ne préſente qu'un ramas informe d'ignorances & d'abſurdités? Eſt-ce de ſa conduite, dans laquelle malgré les efforts de ſes Admirateurs, un homme ſenſé ne reconnoîtra jamais que beaucoup d'hypocriſie fort

(*a*) On peut lire ces paroles Arabes dans les Notes miſcellanées de *Poccok*.

peu dissimulée, & un tissu d'impostures très-grossiéres pour tout autre, que pour des Arabes?

C'est dans le même esprit, continue-t-on, qu'il permit à ses Sectateurs la Polygamie, le divorce & la jouissance des Esclaves. Les Mahométans portés au plaisir furent ravis de pouvoir épouser plusieurs femmes; non pas que cette permission fût un dogme nouveau, puisque les Arabes & les Indiens (*a*) en usoient déja de même, mais parce qu'elle se trouvoit renfermée dans un systême, qui leur plaisoit infiniment à plusieurs autres égards. C'est cette permission qui a fait dire dans le monde (*b*), que Mahomet a lâché la bride à la convoitise, & que, selon sa Loi, il est permis d'épouser autant de femmes qu'on peut en nourrir. Cependant l'Alcoran est exprès sur cet article. *Prenez en mariage*, & il dit au quatriéme Chapitre, *des personnes qui vous reviennent, deux, trois, ou quatre femmes tout au plus; si vous craignez de ne pouvoir pas les entretenir également, n'en épousez qu'une.* Il est vrai, qu'accorder trois ou quatre femmes à un seul homme, ce n'est pas, si l'on veut, *lâcher la bride à la convoitise;* du moins c'est l'étendre beaucoup. Mais si à cette permission on joint

(*a*) Parmi les Indiens, si l'on en croit l'Auteur de l'*Histoire de la France Equinoxiale*, les hommes sont libres de renvoyer leurs femmes lorsqu'ils le jugent à propos, & de les laisser dans un entier abandon, sans prendre aucun soin de leur subsistance. Ils sont si jaloux, & ont tant d'horreur pour l'adultére, qu'ils tuent leurs femmes sans miséricorde, dès qu'elles sont convaincues, ou seulement soupçonnées de ce crime. Les femmes au contraire n'oseroient faire à leurs maris le moindre reproche de leurs infidélités, quand même ils seroient pris sur le fait.

(*b*) Cette opinion est attestée par *Olearius* dans son *Itinéraire*, par *Pierre Grégoire de Toulouse*, par *Bayle*, & plusieurs autres Auteurs.

celle de pouvoir jouir de toutes ſes eſclaves, com-a fait le Prophéte, niera-t-on encore, qu'il n'ait ouvert une libre carriére au déſordre & à la débauche? Que pouvoit-il faire de plus, à moins que de permettre généralement la communauté des femmes?

Le Légiſlateur, ajoute-t-on, viola le premier ſa propre Loi, en épouſant un plus grand nombre de femmes que les autres hommes; mais cette permiſſion qu'il reçût du Ciel, lui fut accordée, dit-on, non pour aſſouvir une paſſion brutale, mais pour donner plus de cours à ſa doctrine: il arriva en effet que toutes les Tribus où il prit une femme, ſe rangerent auſſitôt ſous ſa banniére, & favoriſerent merveilleuſement ſes intérêts. En ce cas, il eut tort de ne pas épouſer toutes les femmes de l'Arabie; ſa doctrine eût encore beaucoup plus pullulé. Un homme de ſens peut-il s'aveugler, ou croire pouvoir aveugler les autres au point de ne pas voir, que par ces ſophiſmes il eſt aiſé de juſtifier les plus grands crimes?

Quelle profonde politique, continue-t-on! car les admirateurs de l'impoſteur ne ſe laſſent point de crier au miracle. Les Juifs aimoient les purifications: il en augmente le nombre; non qu'il attribuât aucune vertu à ces ablutions (*a*), mais pour ſe concilier les Iſraëlites de l'Arabie. Les Arabes avoient un reſpect infini pour le Temple de la Mé-

(*a*) Les Mahométans font dépendre la purification de l'ame du bon plaiſir de Dieu & de ſa grace. *O Dieu*, diſent-ils dans les priéres, qui, ſuivant la *Sonna*, doivent accompagner leurs ablutions, *O Dieu, nettoye-moi, & purifie mon ame.*

que; il ordonne qu'en priant on ſoit toujours tourné de ce côté-là (*a*). Il conſerve la Circonciſion, en un mot tous les points de la Religion ancienne de l'Arabie (*b*).

Extrêmes en tout, les Mahométans le ſont infiniment dans leur reſpect pour l'Alcoran. Les Arabes ſont tellement enchantés des beautés harmonieuſes qu'il renferme, qu'ils affectent, autant qu'ils peuvent, d'en imiter l'eſprit & le caractére, de copier ſes tours & ſes expreſſions. Ceux d'entre eux qui ſe piquent d'écrire élégamment, employent le ſtyle de l'Alcoran, le citent, & y renvoyent ſouvent. En effet ce Livre, diſent la plûpart des Docteurs Muſulmans, eſt écrit avec une élégance inimitable.

Si l'on en croit les Alcoraniſtes, ou gens attachés à la lettre de l'Alcoran, il n'y a rien d'éloquent ou d'excellent hors de ce Livre; c'eſt un miracle perpétuel, plus grand même que de reſſuſciter un mort.

(*a*) Un Poëte Arabe a dit à ce ſujet:

Oui, ta face, Seigneur, dans toutes mes priéres
Eſt le vrai Kibla de ma foi;
Et dès que le matin j'entr'ouvre les paupiéres,
Mon cœur m'oriente vers toi.

(*b*) Malgré *Théophane* dans ſa *Critique*, & *Anaſtaſe* dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe*, le Sçavant *Origénes*, qui n'étoit pas fort oligné de l'Arabie, atteſte que la Circonciſion y étoit établie avant Mahomet. *Tous les Iſmaëlites*, dit il, dans ſes *Philocalia*, Chap. 23. *qui habitent cette Région, ſe font circoncire dès qu'ils ſont parvenus à leur vingt-troiſiéme année.* Saint Jérôme confirme la même choſe dans ſon Commentaire ſur Jérémie. D'ailleurs il eſt conſtant, que la circonciſion étoit établie chez les Egyptiens voiſins des Arabes dès les ſiécles les plus reculés.

Dans les diverſes éditions qui en ont été faites à Médine, à la Méque, à Balſora & ailleurs, non-ſeulement on en a compté tous les verſets; on en a ſupputé juſqu'au nombre des mots, & aux différentes fois qu'une même lettre y étoit employée. Des Docteurs zélés pour Mahomet, imitant la méthode de certains Juifs cabaliſtes, ont voulu que chaque lettre renfermât ou un nom, ou un attribut de Dieu, quelqu'une de ſes œuvres ou de ſes ordonnances, quelque décret divin.

Les Orientaux furent ainſi toujours ſuſpects par l'excès de leurs louanges. Des Auteurs plus judicieux aſſûrent qu'il y a dans l'Alcoran quelques figures hardies, mais peu de notre goût, quelques expreſſions ſentencieuſes, quelques tours prophétiques imités de nos Livres Saints. L'interruption, la ſuſpenſion du ſens, le ſtyle coupé, les métaphores, les termes giganteſques, un certain air d'oracle, un pompeux & ſublime galimathias, donnent à l'Auteur un air d'élévation, ſous lequel il cache avec peine la foibleſſe de ſa miſſion, qui n'eſt ſoutenue d'aucun prodige réel. Les contradictions, les fables, les abſurdités & les anachroniſmes fourmillent d'ailleurs dans ce Livre; on y découvre ſurtout une ignorance profonde de l'Hiſtoire, & de la Phyſique la plus ſimple & la plus connue. Enfin entre les Docteurs Muſulmans même, pluſieurs ne trouvent rien de fort admirable dans l'Alcoran, comme je l'ai obſervé plus haut; ils le regardent comme un Livre très-ordinaire, & qui le céde à beaucoup d'autres en force de raiſonnement & en éloquence.

Qu'on me permette de finir par une derniére observation. Si la doctrine de Mahomet & de l'Alcoran a été attaquée, maltraitée, défigurée, si l'on veut, par quelques Docteurs Catholiques, plus zélés peut-être qu'éclairés; il est certain d'ailleurs, qu'elle n'a été défendue, prônée, sanctifiée & canonisée en quelque sorte, que par ce qu'on appelle dans le Protestantisme des *Tolérans*. Or on doit faire attention, que par ce nom de Tolérans, ni chez les Protestans, ni dans toutes les autres Communions Chrétiennes, on n'entend point du tout ceux, qui conformément aux maximes de l'Evangile, des Péres & de l'Eglise en général, croyent que ce n'est ni par la force, ni par la violence & la persécution, mais par la douceur, la patience, la persuasion & la charité, que le Christianisme doit s'établir : ce nom de Tolérans, proscrit par les Protestans même, renferme l'idée d'une espéce de gens de quelque secte que ce soit, qui suivant le systême du Ministre *Jurieu* & de ses semblables, sous ombre de douceur & de charité, pensent qu'en effet on peut faire son salut dans toutes les Religions du monde. Tels sont les ardens défenseurs du Mahométisme; d'où il est naturel de conclure, qu'il n'a pour apologistes que des Déistes. Telle est, à mon sens, l'idée juste, que tout Lecteur doit se faire de ce qui a été dit dans ce Chapitre en faveur de la Religion Mahométane.

Concluons : substituer le mensonge à la vérité, anéantir ou altérer les notions anciennes, trancher du Souverain & du Prophête, se concilier des esprits divisés entr'eux; tel étoit le projet de Mahomet,

projet qui exigeoit néceſſairement la ſuppoſition d'une Loi ſupérieure à des Loix humaines. Pour ne pas révolter ceux qui ſuivoient quelqu'une des trois Religions dominantes de ſon tems en Arabie, l'Impoſteur prit de chacune, ainſi qu'on l'a déja dit, ce qui n'étoit point contraire à ſes vûes; & tandis qu'il laiſſoit aux particuliers certaines cérémonies diſtinctives de leur croyance, il les réuniſſoit tous dans le point capital qui étoit ſon but : je veux dire, qu'à la faveur des dogmes favoris de chacun d'eux qu'il admettoit dans ſon nouveau ſyſtême, il les détermi- noit tous à le regarder comme un véritable Prophéte, & le dernier des Prophétes, venu pour réformer ce qu'il y avoit de défectueux dans les Religions déja établies. Charnel avec les Juifs, il leur a conſervé les uſages qui les flattoient; plus ſpirituel avec les Chrétiens, il emprunte d'eux leurs propres principes, & riche du bien d'autrui, il s'éléve à un point, que ſes préceptes approchent quelquefois de la dignité des maximes Evangéliques. Il ne laiſſe point ignorer à ſes Diſciples ces principes généraux de la Morale, ſi chers aux Juifs & aux Chrétiens, & connus des Payens mêmes; il en paroît le premier pénétré. Ses fables extravagantes ſéduiſoient les Orientaux; le relâchement de ſa morale, & ſa condeſcendance pour les plaiſirs des ſens affermiſſoit la ſéduction. Grand Dieu! que cette ſéduction a eu des ſuites affreuſes! Le libertinage en a entraîné grand nombre; les fables ont plû aux ignorans; les plus éclairés ſe ſont rendus à ces précieuſes lumiéres, que l'Impoſteur avoit puiſées dans nos ſaints Livres; les armes & l'épée ont fait le reſte.

Mais ce mêlange monſtrueux ne paſſera jamais aux yeux des hommes ſenſés, que pour un odieux aſſemblage de quelques bonnes maximes & de pratiques ſuperſtitieuſes, de quelques préceptes ſenſés & de fables ridicules, pour un ſyſtême enfin faux dans ſon principe, mal lié, mal couſu, mais préparé par l'impoſture & par l'ambition avec aſſez d'art, pour ſéduire des Arabes, & ſoutenu de toute la force néceſſaire, pour réduire les moins dociles & les plus obſtinés.





MOEURS ET USAGES DES TURCS,

LIVRE TROISIEME.

Des Uſages des Turcs.

CHAPITRE PRÉMIER.

Du Caractére des Turcs.

LEs Turcs naturels ont en général les inclinations bonnes, ils aiment la vertu, abhorrent le vice, obſervent exactement les préceptes de leur Loi, prient à leur façon, jeûnent, aiment leur prochain & l'aſſiſtent dans ſes beſoins, déteſtent le bien mal acquis & l'uſure, & commettent rarement l'adultére. Les courſes qu'ils ont faites chez les

les Nations étrangéres, leurs guerres ſurtout, & leurs Traités avec les Chrétiens, ont adouci la groſſiéreté qu'ils avoient apportée de la Scythie. On a vû briller chez eux par intervalles toutes les vertus morales des anciens Payens.

Mais un faux zéle de Religion a altéré inſenſiblement la juſteſſe de leurs maximes ; & ils reſtraignent aujourd'hui leurs affections aux ſeuls Proſélytes, je ne dis pas de Mahomet ſeulement le Légiſlateur commun, mais de celui des Diſciples de ce Prophéte dont ils ſuivent la doctrine. Ils ne pratiquent envers ceux d'une Religion différente aucune des vertus ſi recommandables entr'eux. La mauvaiſe foi au contraire, la fourberie, la diſſimulation, tout eſt mis en œuvre pour s'en venger, ou pour les détruire, ſouvent ſans en avoir le moindre prétexte.

Mauvaiſe foi & ingratitude des Turcs.

Les Turcs, peuple le plus fertile qu'il y ait au monde en ſubterfuges, ne manquent pas, pour excuſer leur duplicité, de prétexter l'Alcoran, où ils trouvent cent paſſages propres à juſtifier leur conduite. Tout leur eſt permis dans ce Livre contre ceux qui ne croyent pas en leur Prophéte : l'eau les purifie de toutes leurs iniquités ; & quand ils mourroient coupables de toutes ſortes de crimes, Mahomet les ſauvera, parce qu'il priera pour eux, & que Dieu lui accorde tout ce qu'il demande. Leur mauvaiſe foi.

Ces trois principes les raſſûrent, & les rendent

capables de toutes ſortes d'excès en fait de mauvaiſe foi. Le ſyſtême de la probabilité, ſi pernicieux dans ſes effets, leur eſt connu quant au fond, s'il ne l'eſt pas quant aux termes. Un Particulier ayant fait ſervir de la viande devant un Turc, celui-ci demanda ſi ce n'étoient pas des morceaux de lard qu'il appercevoit; ſon hôte lui ayant répondu qu'oui : *Cette viande nous eſt défendue*, reprit le Turc; *mais ſi vous voulez m'aſſûrer que ce lard eſt de la chair de mouton, j'en mangerai ſur votre bonne foi, & j'en croirai plutôt vos paroles, que le témoignage de mes yeux.*

Qu'une de nos Garniſons ſe rende aux troupes Ottomanes, à condition de ſortir ſans armes, ſi malheureuſement il ſe trouve un ſeul Soldat chargé d'une hache, ou même d'un coûteau, elles crieront auſſitôt que les Chrétiens ont violé la capitulation, & elles ne les laiſſeront point partir, ſans leur faire mille avanies. Les Turcs uſeront de la même duplicité, au cas qu'on ſoit convenu de laiſſer ſortir la Garniſon avec les honneurs militaires, armes, canons & bagages; ſi elle excéde d'un ſeul inſtant l'heure marquée, s'il échape quelque réponſe peu meſurée à un Soldat, ou qu'on manque à la moindre formalité, ils ſaiſiront ces frivoles prétextes pour violer leur ſerment, & ils ne feront aucun ſcrupule de rompre la Capitulation. De-là il s'enſuit, que le meilleur parti pour les troupes Chrétiennes, lorſqu'elles ſont aſſiégées par ces Infidèles, eſt de s'enſévelir dans leur Place, & d'y périr par la famine, le fer & le feu, plutôt que de s'expoſer à la mauvaiſe foi de leurs ennemis. Après la priſe de Baby-

lone, Amurat IV. fit égorger à la tête de ſon armée trente mille Perſans, qui s'étoient rendus volontairement, trompés ſans doute par l'aſſûrance d'un pardon général.

On lit fréquemment dans l'Hiſtoire, que malgré les ſermens reçus à la reddition des Places (*a*), les Turcs ont paſſé les Garniſons au fil de l'épée, ou les ont fait priſonniéres; c'eſt ce qui arriva à la priſe de Conſtantinople & à celle de Bude. Ils ſont inſolens, lorſqu'ils ont la force en main, & ne ſont pas moins traîtres, quand ils ſont dans la dépendance. *Il faut*, diſent-ils, *baiſer la main, qu'on n'eſt pas maître de couper.*

Qu'on ne croye pas au reſte, que ces défauts ſoient bien plus les vices des Grands, que ceux du peuple en général. Car qui ignore, que l'exemple du Souverain ſert ordinairement de régle aux Sujets; que s'il eſt bon, ſage & vertueux, ils ſont portés à imiter ces excellentes qualités; que ſi au contraire il eſt vicieux, la vertu eſt bientôt bannie de tous ſes Etats; que la Cour, ſervile adoratrice de ſes foibleſſes, s'y conforme avec ſoin; que la Ville ſuit l'exemple de la Cour, & les Provinces celui de la Ville? Je ne puis cependant m'empêcher d'avouer, que depuis quelques années la Cour de Conſtantinople ſemble ſe repentir de la duplicité & de la mauvaiſe foi des premiers tems. Une certaine conſtance dans les promeſſes, plus de bonne foi dans les né-

(*a*) Lorſqu'une Place eſt rendue aux Turcs par un Traité, c'eſt la coutume que celui qui la rend, en envoye des clefs d'or au Sultan, ou au Général des troupes Ottomanes.

gociations a ſuccédé à cet eſprit de fourberie & de trahiſon, qui caractériſoit autrefois la Cour du Sultan & de ſes Miniſtres. Le Marquis de Bonnac, qui a été ſi long-tems Ambaſſadeur de France à la Porte, m'a aſſûré plus d'une fois, que cette fidélité de la Cour Ottomane dont je viens de parler, ſe change quelquefois en une noble généroſité. Que la République de Veniſe, par exemple, ou l'Empereur ſoient en guerre avec quelque Puiſſance de l'Europe, le Grand-Seigneur eût-il un juſte ſujet de ſe plaindre, attendra pour ſe déclarer, que la Puiſſance qu'il veut attaquer ſoit en paix avec ſes premiers ennemis.

Leur ingratitude.

Un Auteur qui ſe vante d'avoir mûrement réfléchi ſur le caractére des Turcs, avec leſquels il a vêcu long-tems, ſoutient qu'ils ne vous careſſent, qu'autant qu'ils en eſpérent du profit, & que ſi par malheur vous tombez dans la diſgrace, ils vous mépriſent & vous perſécutent, loin de reconnoître vos bienfaits. Ce défaut, dira-t-on, n'eſt pas particulier aux Turcs; ou bien il faut convenir, qu'en ce cas il y a beaucoup de Turcs répandus hors des Etats de Sa Hauteſſe.

Non ſeulement on ne doit eſpérer aucune reconnoiſſance d'un Turc qu'on a obligé, il eſt même quelquefois plus dangereux de lui faire du bien que du mal, parce qu'il devient votre ennemi, dès que vous ceſſez de lui rendre les mêmes ſervices. Un Marchand Vénitien ayant un jour fait préſent à un Turc de ſes amis d'une curioſité de ſon pays, fut fort étonné de le voir revenir l'année ſuivante lui demander un nouveau préſent. Pourquoi voulez-vous

m'en fruſtrer aujourd'hui, lui dit le Turc, voyant que le Vénitien n'étoit pas en diſpoſition de lui rien donner ? Ne ſuis-je pas auſſi honnête homme à préſent, que je l'étois l'année derniére ? Quel crime ai-je commis depuis, qui mérite qu'on me le refuſe ? Des plaintes il paſſa aux menaces : enfin il cita le Marchand devant le Cadi ; & celui-ci gagné par le Turc, après avoir fait les mêmes reproches au Vénitien, le condamna à une amende arbitraire qu'il mit dans ſa poche, & à faire au Turc chaque année le même préſent, qu'il lui avoit fait la précédente.

Souvent cette Nation ingrate paye les ſervices qu'on lui rend par les plus noires calomnies. Un Arménien de Conſtantinople avoit prêté trente piaſtres à un Officier du Sultan ; pour reconnoître ce plaiſir, ce dernier l'invita un ſoir à ſouper, & manda auſſitôt le Prevôt avec ſes Satellites, auquel il certifia que l'Arménien cherchoit à corrompre ſa femme par des préſens. Le malheureux Arménien fut ſur le champ conduit en priſon, & dès le lendemain on le ſomma de ſe faire Turc, ou de ſe préparer à la mort : il refuſa le Turban, & fut mis à la chaîne pour le reſte de ſes jours. Ce que je rapporterai dans la ſuite des abus qui régnent dans l'adminiſtration de la Juſtice, fournira de nouvelles preuves de l'ingratitude des Turcs.

Aux exemples que j'ai déja cités, j'en ajoûterai un dernier, où la friponnerie du coupable & la pénétration du Juge éclatent également. Un Marchand de Conſtantinople étoit allé au bain, ſelon la cou-

tume ; de-là allant à la Moſquée, il perdit une bourſe qui pendoit à ſa ceinture, & qui étoit garnie de deux cens piéces d'or. A peine ſe fût-il aperçu que ce précieux poids lui manquoit, qu'il chargea un Crieur de promettre de ſa part à celui qui l'auroit trouvé, & qui le rendroit, la moitié de l'argent qui étoit dans la bourſe. Un Matelot qui avoit fait cette heureuſe rencontre, ſentit quelques remords à la voix du Crieur ; toutes réfléxions faites, il aima mieux gagner légitimement la moitié que l'on promettoit, que de garder le tout contre ſa conſcience, au riſque d'être puni comme voleur : car en Turquie, quiconque entend publier une choſe perdue, & manque de la rendre s'il l'a trouvée, eſt réputé coupable de vol, ſelon l'Alcoran. Sur ce principe, le Matelot ſe découvre au Crieur. Le maître de la bourſe ſe préſente, & par un trait inſigne de mauvaiſe foi, il ſonge à rompre le marché : mais parce qu'il ne pouvoit pas ſans raiſon violer une promeſſe publique, il allégue pour prétexte, qu'outre l'argent, il y avoit auſſi dans la bourſe des boucles d'oreille d'émeraudes de la valeur de ſept cens écus ; & ſur le refus du Matelot de rendre les boucles d'oreille, il le traduit devant le Cadi qui décide en ſa faveur. Le Matelot outré de ſe voir couvert d'infamie & ſoupçonné de vol, atteſte contre le Juge Dieu, le Prophéte, & tout ce qu'il ſçait de plus ſacré dans le Ciel & ſur la Terre ; il préſente enfin un Placet au Grand Viſir Chorluli.

Auſſitôt le Marchand & le Crieur ſont ſommés de comparoître ; on plaide la cauſe. Le Viſir deman-

de au Crieur quelle étoit la chose, que le Marchand l'avoit chargé de publier : le Crieur répond, que le Marchand lui a dit avoir perdu une bourse, dans laquelle y avoit deux cens Turalis. Le Marchand réplique, qu'il n'a pas fait mention des boucles d'émeraudes pour deux raisons ; de peur que la bourse tombant entre les mains de gens peu connoisseurs en fait de pierreries, ils ne les eussent retenues, sans croire pour cela se rendre coupables d'un grand vol ; ou de crainte que s'il eût parlé des émeraudes & de leur prix, il n'eût lui-même donné lieu à la tentation de garder le tout. Chorluli, Ministre de grande pénétration, comprit tout le ridicule & le faux de ce prétexte : peut-être aussi l'ingénuité avec laquelle le Matelot défendit sa cause, persuada au Visir la vérité de ce qu'il avançoit ; il prononça donc cette Sentence : Attendu qu'outre deux cens Turalis, le Marchand dit avoir perdu dans la même bourse des boucles d'oreille d'émeraudes, & que le Matelot déclare avec serment qu'il n'a trouvé que de l'argent dans la bourse, il est clair que la bourse, avec l'argent trouvé par le Matelot, n'a point été perdue par le Marchand, mais par quelque autre. Que le Marchand fasse donc crier de nouveau ce qu'il a perdu, jusqu'à ce que quelqu'un craignant Dieu le lui rapporte : que de son côté le Matelot garde l'argent & la bourse qu'il a trouvés, pendant quarante jours ; & si cependant personne ne les réclame, qu'au bout de ce terme le tout lui demeure. Ainsi par son peu de bonne foi le Marchand se déshonora, & perdit sa bourse.

Humeur des Turcs.

L'expérience a fait voir depuis long-tems, que l'humeur des Turcs eſt incompatible avec la paix & le repos. S'ils n'ont ſur les bras aucun ennemi étranger, ils s'en font de domeſtiques, tournent leurs armes contre le Sultan; ou ſemblables à certaine vermine, ils s'acharnent les uns ſur les autres, & ſe déchirent réciproquement. Ils ont un proverbe qui dit : *Le mouvement eſt un bonheur ;* ou plutôt, *il n'y a point de changement, qui n'apporte quelque avantage.*

Ce penchant naturel que ces peuples ont à remuer, & qui pourroit être un obſtacle à la tranquillité de l'Etat, ſe trouve heureuſement occupé au dehors par la Loi, qui leur commande de n'être jamais long-tems en paix avec les Chrétiens, ni aucune autre des Nations qui ne croyent pas à l'Alcoran; ſans cela les troubles domeſtiques régneroient ſans ceſſe parmi eux, & leur Religion verroit bientôt le cours de ſes progrès arrêté.

La mélancolie qui fait le fond de leur naturel ſévére, engendre, pour ainſi dire, leur inſolence envers les Grands. Ils ne laiſſent échaper aucun événement conſidérable, ſans y faire leurs réfléxions, & ſans en imputer l'honneur ou le blâme à ceux qui gouvernent, donnant, ſuivant l'occaſion, des noms ou ſobriquets, non ſeulement à leurs Généraux, mais encore à tous ceux des autres Nations. Il y en a pour marquer le mépris, la crainte, la ſtupidité, l'ignorance, l'eſtime, la conſidération, ou

quelque

quelque qualité remarquable, tant du corps que de l'esprit. *Tavil*, par exemple, signifie, *de haute taille.* Ahmed-Pacha qui fit la conquête de Candie, eut le surnom de *Fasil*, c'est-à-dire *Sçavant ;* Schichman-Ibrahim-Pacha fut surnommé *le Gros ;* Schaictan-Ibrahim-Pacha fut nommé *le Diable.* Les Turcs appelloient Fréderic-Auguste Electeur de Saxe, le même qui commanda l'armée Impériale sous le régne de Mustapha II. *Naal-Kiram, briseur de fers à Cheval,* parce que dans sa jeunesse ce Prince essayoit quelquefois de casser des fers avec ses mains, ce qu'il exécutoit aisément, à cause de sa force prodigieuse. Le Sultan lui-même n'est pas à l'abri de leurs insultes. C'est dans le Divan, que les Ministres de la Porte devroient être pénétrés de la sage réponse de ce Conseiller d'Etat, qui sous Louis XIII. étant appellé à un Conseil, où l'on se plaignoit de ceux qui publioient des Libelles diffamatoires contre les Grands : *Si nous voulons*, dit-il, *qu'on n'écrive plus contre nous, tâchons de si bien faire, que l'on n'en ait plus ni sujet ni envie.* Mais après tout quoique les Princes & leurs Ministres disent, ou qu'ils fassent, ils seront toujours exposés à la critique des esprits brouillons, des gens oisifs & des ignorans.

Ce fut pour arrêter l'abus de cette liberté, que se donnoient les Politiques, que le Grand Visir Kioprili abolit les Caffés à Constantinople. Cependant il ne toucha point aux Cabarets, où l'on vendoit du vin : il regardoit les premiers, comme des rendez-vous où l'on jettoit des semences de sédition ; au-lieu que dans les Cabarets on ne parloit que de se

réjouïr, ſans y rien dire qui pût lui faire ombrage, ou nuire à ſes deſſeins. Quoique les Caffés ſoient aujourd'hui rétablis, les Turcs n'en abuſent point comme par tout ailleurs, & chez quelques uns de nos voiſins plus encore qu'ailleurs. Ils y trouvent du Sorbet, ou d'autres liqueurs qui leur ſont permiſes; quelquefois ils y joüent une partie aux Dames ou au *Mangala*, mais toujours dans un grand ſilence.

Comme ces peuples ont peu de commerce entre eux, ſi ce n'eſt pour les affaires de leurs Charges & de leurs Emplois, ils ne ſont point ſujets à la médiſance, ce vice ſi commun à tous les hommes : ils ignorent l'art d'en empoiſonner leurs diſcours ; & leurs converſations ne ſont point comme ailleurs un tiſſu de calomnies, ou un ramas d'hiſtoires ſcandaleuſes. L'impoſſibilité de fréquenter les femmes, & le peu de commerce qu'elles ont entr'elles, eſt, ſelon un Auteur de notre tems, une raiſon déciſive du peu de médiſance qui régne à Conſtantinople.

Delà il eſt facile de conclure, que les Turcs ſe querellent rarement, & qu'ils ſe battent encore moins en duel; mais lorſque cela leur arrive, ils ſe diſent les plus grandes injures, crient à pleine tête, ſe pouſſent, ſe tiraillent, & ſe font des reproches ſanglans. Dans leur colére, ils n'épargnent pas plus les animaux que les hommes : ils appelleront, par exemple, un Ane, *infidèle, Perſan, Juif, Yézide;* ils feront mille imprécations ſur lui : que Dieu brûle tes parens défunts, lui diront-ils; que ta famille périſſe ; que ta maiſon tombe en ruine. La plûpart de leurs imprécations, quand ils ſont en

diſpute, tombent ſur les morts qu'ils maudiſſent. Lorſqu'ils prennent la ville de Bagdat, ils vont d'abord faire leurs ordures ſur les tombeaux de ceux, que leurs ennemis regardent comme des Saints. Les Perſans à leur tour en font de même dans l'occaſion, & leur rendent la pareille.

Si la mélancolie engendre l'inſolence & la colére, elle bannit auſſi cette liberté d'eſprit & cet air de ſatisfaction, qui ſe trouve parmi nous. Peut-être y a-t-il en Turquie des familles entiéres, ou de pére en fils perſonne n'a ri depuis la fondation de la Monarchie. Cette gravité vient ſans doute du peu de commerce que les Aſiatiques ont entr'eux; ils ne ſe voyent que lorſqu'ils y ſont forcés par la cérémonie. L'amitié, ce doux nœud des cœurs, qui fait ici l'agrément de la vie, leur eſt preſque inconnue : ils ſe retirent dans leurs maiſons, où ils ſont toujours ſûrs de trouver compagnie; en ſorte que chaque famille vit, pour ainſi dire, iſolée des autres.

Avec cette gravité, les Turcs ſont les plus débauchés de tous les hommes; une galanterie ſecrette, ſoit étrangére ou domeſtique, déride dans le particulier leur front chagrin (*a*). Ils ſeroient excuſables, s'ils n'étoient que galans; mais comme s'ils craignoient d'être vicieux à demi, ils pouſſent le dé-

(*a*) Beaucoup de Turcs, qu'on croit ſévéres
Sur la foi de leur gravité,
Ne le ſont que dans les affaires;
En ſecret de jeunes Captives,
Aimables, douces, & vives,
Leur trouvent de l'humanité.

ſordre à l'excès. Loin de rougir du crime affreux que la nature déteſte, ils en font le ſujet ordinaire de leurs chanſons, & comme les Grecs, ils déguiſent leurs abominations ſous le nom ſpécieux d'amour Platonique. S'ils n'étoient aveuglés par leur paſſion brutale, les ſuites funeſtes de leur débauche ſeroient ſeules capables de les faire rentrer en eux-mêmes : il y en a dont la chair tombe par lambeaux comme celle des Lépreux ; d'autres ſont pâles, défigurés & demi-pourris avant leur mort ; enfin on en voit perdre tout leur ſang par la violence du mal, & par celle des remédes dont ils uſent.

Superſtition des Turcs.

Les Turcs ſont en général les hommes les plus ſuperſtitieux de l'Univers. Dans leurs afflictions ou dans leurs affaires importantes, ils ont coutume d'ouvrir l'Alcoran au hazard, & de s'attacher à la premiére ligne de la page qui ſe préſente : s'ils y rencontrent quelques mots qui puiſſent avoir le moindre rapport à leurs projets, & qui ſemblent en indiquer le ſuccès, ils pourſuivent leur entrepriſe avec joie ; ſi au contraire le premier paſſage qui s'offre à leurs yeux, n'eſt pas conforme à leurs idées, la triſteſſe les ſaiſit, ſouvent ils changent de ſentiment, tant ils croyent infaillible cette ſorte de divination.

Quoique l'Alcoran leur défende expreſſément toute magie & toute autre eſpéce de divination, ils ne laiſſent pas de donner tête baiſſée dans les extravagances de l'Aſtrologie : ils s'imaginent que les

Corps céleſtes ſont des inſtrumens, dont la divine Providence ſe ſert, non ſeulement pour opérer ici bas toutes choſes, mais encore pour déclarer aux hommes par leurs combinaiſons diverſes ce qui doit arriver dans la ſuite des tems. La deſtinée d'un chacun, diſent-ils, eſt écrite ſur ſon front, conformément à l'aſpect & à l'harmonie des Corps céleſtes ſous leſquels il eſt né; & cette impreſſion ſe fait dans le ſein de ſa mére au moment de la conception. Quoique les caractéres en ſoient inconnus au Genre humain, ils peuvent être expliqués par la valeur des nombres pairs & impairs, que forment les lettres des noms de la mére & de l'enfant joints enſemble; quiconque poſſéde cet art, peut ſelon eux, prédire ſûrement l'avenir.

La Cour des Viſirs fourmille de pareils Prophétes, qui pour ſoutenir leur réputation, & pour ne pas ſe rendre odieux, ne promettent jamais que victoires, honneurs, longue vie. Un ſeul de ces impoſteurs, piqué de l'air dédaigneux du Viſir Chorluli, oſa lui prédire que dans trois mois il ſeroit dépoſé; le Miniſtre encore plus indigné de ſon audace le retint en priſon onze jours au-delà des trois mois qu'il avoit marqués, & le fit enſuite conduire aux Galéres.

Les Turcs croyent encore, que l'ame épurée d'un Muſulman eſt avertie pendant qu'il dort de ce qui doit lui arriver dans la ſuite. Si dans leur ſommeil ils ont été frappés de quelque ſonge ſingulier, ils conſultent auſſitôt un Livre compoſé exprès pour interpréter ces ſortes de viſions: l'accompliſſement du

ſonge, diſent-ils, ne dépend pas de celui qui l'a eu, mais de celui qui l'a interprété; c'eſt pour cette raiſon, que s'il arrive à quelqu'un de dire qu'il a eu un ſonge la nuit précédente, toute la compagnie s'écrie auſſitôt, *Chair ola:* par ces deux mots, comme par une eſpéce d'exorciſme, on croit pouvoir détourner le malheur dont le ſonge menaçoit, quand même l'interprétation n'en ſeroit pas de mauvais augure. Quelques vieux Imans font auſſi le métier d'interpréter les ſonges : on a encore recours aux dévots & aux ſorciers, qui ſont les oracles du pays & le réfuge du peuple.

Prêt à rendre l'ame, ſoit que la mort ſoit naturelle ou violente, un homme en impoſe tellement aux aſſiſtans, qu'on tient pour autant de vérités inconteſtables tout ce qu'il prononce : ſes paroles ont alors plus de poids, que la dépoſition de quatre témoins. Sous le grand Soliman, le *Deſterdar* conduit au gibet, pour avoir diverti à ſon uſage particulier pluſieurs ſommes conſidérables, & pour avoir découvert aux Perſans les deſſeins de ſon Maître, demanda du papier, une plume & de l'encre, ne voulant pas mourir, diſoit-il, ſans communiquer au Sultan un ſecret d'importance : il écrivit en effet à Soliman, qu'Ibrahim-Pacha étoit auſſi coupable que lui, & qu'il s'étoit laiſſé gagner par l'argent des Perſans pour attenter à la vie de Sa Hauteſſe. Cette lettre fut une des cauſes principales de la mort de ce fameux Miniſtre.

La ſuperſtition fait preſque tout le fonds de la piété des Turcs. Ils réverent les fous, particuliére-

ment les imbéciles, parce qu'ils croyent qu'ils ſont devenus tels par leur application continuelle aux choſes ſaintes.

Ils parlent aux morts, comme s'ils étoient vivans & capables de les entendre ; ils leur recommandent d'être toujours fermes & inébranlables dans la foi, & de ne point ſe laiſſer ſéduire par l'Ange de ténébres. Quelques uns leur font des reproches de ce qu'ils ont ceſſé de vivre, & leur en demandent la raiſon. Eſt-ce que tu es ennuyé de notre compagnie, pour nous quitter de la ſorte, diront-ils à un cadavre ? Sont-ce tes dettes, qui t'ont obligé de prendre la fuite & de ſortir du monde ? N'avions-nous pas de l'argent à ton ſervice ? Eſt-ce le mécontentement que tu recevois de ta femme ? Quel défaut avoit-elle ? Que t'a-t-elle fait ? Répons-nous, ſi tu as quelque choſe à nous dire : allégue tes raiſons, afin que nous jugions ſi elles ſont valables. Tu ne dis rien. Peut-être tes ennemis t'ont-ils épouvanté ? Quoi, n'étions-nous pas ſuffiſans, pour te défendre de leurs inſultes ? Doutes-tu de notre aſſiſtance dans le beſoin ? N'avois-tu pas aſſez de bien, pour paſſer à ton aiſe le reſte de ta vie ? Avois-tu peur que la terre ne te manquât ? Qui te preſſoit de partir ſitôt ? Les Sauvages de la Guiane ont la même ſuperſtition. Leurs femmes aſſiſes ſur leurs talons, à leur ordinaire, paſſent légérement les deux mains ſur le cadavre depuis la tête juſqu'aux pieds, en lui faiſant des reproches de ce qu'il s'eſt laiſſé mourir. N'étois-tu pas content de nous, diſent les unes ? Que t'avons-nous fait, pour nous quitter ainſi, diſent les autres ?

Elles ajoûtent toutes ensemble : tu étois si bon chasseur ; tu attrapois tant de poissons & de crabes ; tu faisois si bien les abatis.

Tels sont les discours impertinens que les Turcs tiennent au mort, tandis qu'il reste dans le logis : lorsqu'il est au tombeau, on lui fait faire ses derniers adieux à sa femme, à ses enfans, à ses parens & à ses amis ; on lui fait répéter de longues condoléances sur sa mort, & sur ce qu'il a été enlevé au monde avant le tems : une vieille matrone récite d'un ton lugubre cent autres extravagances.

La plûpart des Musulmans portent sur eux certains billets, qui leur tiennent lieu de ce que les anciens Payens appelloient des Amulétes ; ils ne contiennent que des priéres ridicules, des histoires apocrifes, des conjurations contre les Démons, le tout mêlé de chiffres & de caractéres inconnus. Ces billets, selon eux, ont la vertu de les préserver, non seulement des maladies, des sortiléges & de la puissance des Démons, mais encore des embuches de leurs ennemis, des voleurs & de toutes sortes d'armes. Ils s'imaginent aussi follement, qu'ils empêchent les médisances, & qu'ils sont efficaces pour se faire aimer & pour être heureux au jeu. Les Santons & les prétendus Magiciens font grand trafic de ces billets ; ils en vendent aux malades, aux Danseurs de corde, & aux femmes qui n'ont point d'enfans, ou qui veulent se faire aimer de leurs maris avec qui elles sont brouillées. Les Persans ont une autre superstition, qui a sa source dans leur haine contre les Turcs. Aux nôces de

leurs

leurs enfans, ils mettent ſur le ſeuil de la porte quatre petites figures qui repréſentent Hazen, Otman, Omar & Abubéker, afin que ceux qui entrent ou qui ſortent, crachent ſur ces figures par mépris, & les foulent aux pieds. La fin principale de cette cérémonie abſurde eſt d'imputer à ces ſtatues toutes les imprécations, les injures & les invectives, qui ſe diſent pendant tout le tems que durent les nôces. Lorſque la compagnie ſe ſépare, on ſe fait excuſe réciproquement; on ſe proteſte que tout ce qu'on a dit, où par colére, ou dans le diſcours, ne regarde que ces ſtatues; enfin on ſouhaite que toutes les malédictions qu'on peut s'être données retombent ſur elles, & non pas ſur les convives.

Le Lecteur peut ſe rappeller ce que j'ai dit dans le Chapitre de la Morale Mahométane, du ſoin que prennent les Turcs des chiens & des chats. Il y a un ſi grand nombre de ces animaux dans les rues de Conſtantinople, qu'ils ne contribuent pas peu, dit-on, à engendrer la peſte, ſi commune & ſi ordinaire dans la plûpart des villes de Turquie. Du reſte les Turcs ont des Loix faites exprès pour les protéger & pour les nourrir; c'eſt pour eux un bien moindre crime, de refuſer du pain à un malheureux Chrétien qui eſt dans les fers, qu'à un chien qui court les rues. Un Eſclave ayant reçu le prix de ſa rançon, & ſe voyant ſur le point d'être mis en liberté pour retourner en ſon pays, donna en reconnoiſſance de ce bienfait la liberté à un chardonneret qu'il avoit nourri,

Ces peuples ont pour le chameau une eſpéce de vénération, qui les empêche de le trop charger. Ce reſpect eſt fondé ſur ce que cet animal eſt fort commun en Arabie, & dans les lieux prétendus ſaints, & que c'eſt lui qui porte l'Alcoran. On a remarqué que pendant le pélerinage de la Méque, ceux qui les gouvernent, après les avoir fait boire dans un baſſin, prennent de leur bave, & s'en frottent la barbe avec beaucoup de dévotion. Ajoûtons que, ſelon M. de Maillet, ceux de ces animaux qui dans ce voyage ont eu l'honneur de porter le pavillon du Grand-Seigneur, jouiſſent à leur retour de grands priviléges. » Les chameaux, dit cet Auteur (*a*), qui » ont eu l'honneur de porter & de rapporter les » pavillons ſaints, ne ſont plus obligés à aucun ſer- » vice le reſte de leurs jours; ils n'ont plus d'autre » occupation, que celle de repaître tranquillement » dans le lieu que la libéralité des Empereurs leur » a bâti & fondé, avec des perſonnes pour les ſer- » vir «.

On ne finiroit point, ſi on vouloit rapporter juſqu'à quel point les Turcs pouſſent leurs folles & ſuperſtitieuſes idées; elles ſe développeront mieux par la ſuite, à meſure que je traiterai du Muphti, du Sultan, de la guerre & des combats.

Mauvais goût des Turcs, & leur avarice.

Leur mauvais goût.

Soit que le goût des Turcs ſe reſſente encore de leur premiére férocité, ou que leur peu de délicateſſe ſoit l'effet de leur ignorance, & du peu de

(*a*) Deſcript. de l'Egypte, Part. II. *pag.* 239.

progrès qu'ils ont fait jusqu'ici dans les sciences & dans les arts, ils méprisent les choses curieuses & antiques, & ne recherchent que ce qui leur paroît sensiblement utile. Ils se riroient d'un homme, qui feroit vanité de posséder les os d'un géant, des coquillages de Burgos, ou des médailles des siécles les plus reculés : ils traiteroient de fou & de ridicule un fleuriste passionné, qui donneroit la moitié de son bien pour tapisser son parterre des fleurs les plus rares. Qu'ils se croiroient pauvres avec plusieurs originaux de Raphaël ou de Michel-Ange, & avec toutes ces raretés inestimables qui décorent les cabinets de nos Curieux! Un Turc n'eût jamais fait transporter de Rome à Paris ces précieuses statues, qui ont couté tant de frais à faire venir. La plus belle idole de marbre trouvée dans quelque vieille mazure, ou dans les tombeaux des momies d'Egypte, exciteroit aussi peu sa curiosité, qu'une médaille d'Alexandre le Grand, ou quelque hiéroglyphe gravé sur un cachet en caractéres inconnus.

Tous les monumens de la belle & ingénieuse Antiquité sont pour ces peuples grossiers autant de bagatelles, qui ne valent pas une pierre richement enchassée, un verre qui multiplie les objets, ou un miroir qui représenteroit un homme monstrueux & contrefait. Rien n'attire leur attention, que ce qui peut flatter les sens, & contribuer à leurs aises & à leur commodité. Les richesses & les plaisirs, tels sont les deux grands mobiles de toutes leurs actions. Ils ont du goût pour les instrumens, pour le manége, la danse & tout ce qui a rapport aux

douceurs de la vie; ils aiment une ſale bien meublée où il ne paroiſſe que de l'or, du marbre, des glaces & des pierreries, un arſenal fourni de toutes ſortes d'armes & d'artillerie.

Leur avarice.

Mais l'argent fait leur ſeul & unique bonheur en ce monde. Quoiqu'il ſoit vrai de dire, que l'amour du bien & l'avidité d'avoir eſt la paſſion générale de tous les ſiécles & de tous les peuples, elle ſemble cependant plus propre & plus particuliére aux Turcs: tout céde à leur avarice, & ils ne font cas que des métiers lucratifs. Le commerce des Européens leur inſpirera ſans doute plus de délicateſſe; mais malgré cela il eſt fort à craindre, qu'ils ne ſe corrigent jamais de leur avidité inſatiable: c'eſt la ſource de tous leurs autres défauts. L'avarice en effet bannit la Religion, la bonne foi, la pudeur, la juſtice; partout où elle domine, l'or tient lieu de Loi & de Divinité (*a*).

Rien n'eſt plus ordinaire, que de voir parmi eux des particuliers prêter de l'argent à vingt-cinq pour cent, à condition qu'on leur en payera l'intérêt tous les trois mois; ſans cela, ils exigent l'intérêt des intérêts. Si quelquefois ils prêtent à un Juif quelque ſomme conſidérable, ils font faire d'abord une cédule du capital; enſuite après avoir calculé à combien monte l'intérêt, ils donnent un mouchoir ou quelque autre bagatelle à celui qui emprunte, & tirent de lui un ſecond billet, par lequel il recon-

(*a*) *Aurum omnes victâ jam pietate colunt.*
Auro pulſa fides, auro venalia jura;
Aurum lex ſequitur, mox ſine lege pudor. Propert.

noît, que l'excédent de la ſomme prêtée en eſpéces eſt le prix de marchandiſes qu'il a achetées & reçues. Cette façon d'éluder la Loi contre l'uſure, a beaucoup de rapport à la coutume des anciens Candiots, chez qui elle n'étoit pas moins défendue. Celui qui empruntoit de l'argent paroiſſoit l'avoir volé à celui qui le prêtoit; par ce moyen les intérêts de la ſomme étoient adjugés au prêteur, non en vertu du prêt de ſon argent, mais en punition du larcin qu'il diſoit lui avoir été fait. Quoiqu'il en ſoit, telle eſt la maniére dont les Turcs, à l'imitation des Perſans, tâchent de mettre leur conſcience à l'abri des remords, qui ſuivent ordinairement la tranſgreſſion des préceptes du Prophéte. Cette voie criminelle de s'enrichir n'eſt-elle connue que des Perſans & des Turcs? Cet expédient eſt-il ſuffiſant, pour impoſer ſilence à la voix de la juſtice & de l'humanité, que la ſordide avarice outrage impitoyablement? Non ſans doute; l'Avare ne peut être tranquille. Mais les malheurs dont il eſt pourſuivi, ſemblent attaquer plus particuliérement les Turcs: c'eſt d'eux qu'on peut dire avec vérité, qu'ils n'ont rien laiſſé à faire à leur mauvaiſe fortune, & qu'elle ne pouvoit les traiter plus mal. Leurs déſirs croiſſent avec leurs richeſſes; au milieu de leurs tréſors il leur manque toujours quelque choſe (*a*). S'ils

(*a*) *Creſcentem ſequitur cura pecuniam,*
Majorum que fames. Horat.
Creſcit amor nummi, quantùm ipſa pecunia creſcit. Juven.
Multa petenti.
Deſunt multa. Ovid.

veulent jouir, ils n'oſeroient; plus ils ſont riches, plus il eſt de leur intérêt de ne le point paroître: leurs richeſſes ne ſervent le plus ſouvent, qu'à les conduire à une fin tragique & funeſte (*a*).

Concluons que les Turcs, comme toutes les autres Nations de la terre, ſont mêlés de bonnes & de mauvaiſes qualités; que les mauvaiſes dominent dans leur caractére, ſans que les bonnes en ſoient cependant tout-à-fait exclues. Entre celles-ci, le reſpect qu'ils portent à leurs parens eſt ſurtout digne de louanges. On voit à Conſtantinople peu de ces fils dénaturés, qui font rougir la nature: un Chef de famille chez les Turcs conſerve ſur ſes enfans la même autorité, qu'avoient ſur eux les anciens Patriarches.

Si l'on en croit l'Auteur des lettres Juives, la différence de Religion a ceſſé parmi eux de ſervir de prétexte à tromper ceux, avec qui ils ont des affaires d'intérêt: déja la bonne foi y eſt mieux gardée; déja ils ſe piquent de tenir leur parole: mais ces vertus ne ſont pas aſſez généralement pratiquées chez ces peuples, pour me faire déſavouer ce que j'ai dit des défauts attachés de tout tems au gros des Nations Muſulmanes.

(*a*) On peut à juſte titre leur appliquer ce qui a été dit de l'Avare en général:

L'Avare rarement finit ſes jours ſans pleurs;
Il a le moins de part aux tréſors qu'il enſerre,
Théſauriſant pour les voleurs,
Pour ſes parens, ou pour la terre.

CHAPITRE II.

De l'habillement des Turcs, & de leur maniére de vivre.

QUe pourrois-je dire de l'habillement des Turcs, que le Lecteur, qui a vû à Paris les Ambaſſadeurs de la Porte & leur ſuite, ne ſçache auſſi bien que moi ? Il en eſt à peu près de même de leur maniére de vivre : tant d'Auteurs en ont parlé, qu'il eſt difficile de vouloir traiter le même ſujet, ſans s'expoſer à des redites. Cependant l'ordre des matiéres ne me permet pas de paſſer ces deux articles, ſans en dire au moins quelque choſe.

Habillement des Turcs.

L'habillement des Turcs eſt grave & majeſtueux. Il conſiſte pour les perſonnes riches en une chemiſe de toile de lin, de mouſſeline ou de gaze, à manches larges & ouvertes, ſans col, fermée par le bas comme celle des femmes; mais cet uſage de porter du linge, n'eſt pas commun parmi le peuple. Par deſſus cette chemiſe on porte une camiſolle de futaine, ou de toile piquée, & un Caffetan ou Soûtanne de toile de cotton, de drap, de taffetas, de ſatin ou de brocard, qui deſcend juſqu'aux talons. Ce Caffetan ſe boutonne juſte au corps & aux manches, & ſe lie d'une écharpe de taffetas de couleur, qui fait pluſieurs tours. Les Turcs mettent ſur le

tout une veſte à manches larges ou étroites, ſuivant le goût, doublée de fourrures en Hiver, & ſimple en Eté. Les fourrures les plus précieuſes ſont les Martres Zibelines, appellées en Langue Turque, *Peaux de Samour*. Ils ont encore un Pantalon de drap écarlate, ſans pieds, au bas duquel eſt couſue une ſemelle de maroquin jaune, qui ſe met dans une pantoufle légére de même cuir; le deſſous du talon eſt garni d'un demi-cercle de fer poli. En tems de pluie ou à cheval, ils ſe ſervent de Bottines de maroquin jaune, rouge ou noir.

Leur Coëffure.

La coëffure de ces peuples eſt un bonnet rond, de drap ou de velours, piqué ou matelaſſé de cotton, autour duquel ils roulent un Turban de toile ou de ſoie à pluſieurs plis : l'arrangement, la groſſeur & la figure du Turban fait la diſtinction des conditions.

Les anciens Turcs s'habilloient ſimplement de groſſes bures doublées de peaux de mouton; la plûpart même ne portoient que les peaux ſimples ſans étoffe : c'eſt ainſi qu'en uſent encore pluſieurs Aſiatiques. Aujourd'hui les Turcs Européens & les Grands employent les plus beaux draps d'Angleterre, de Hollande & de France, doublés de peaux de Martres, d'Hermines, de Loups cerviers, de gorges de Renards, & d'autres animaux rares. L'habillement ordinaire du Grand-Seigneur ne différe de celui de ſes Courtiſans, qu'en ce qu'il eſt plus long; mais quand il ſe pare pour honorer de ſa préſence la ſolennité de quelque Fête, à la Circonciſion des Princes, par exemple, ou à ſon entrée à Conſtantinople, les

robes

robes de drap d'or, les perles & les diamans, rien n'eſt épargné pour donner plus d'éclat à ſa perſonne.

A l'égard de la figure, tous les Turcs portent des mouſtaches ou une longue barbe, pour paroître plus reſpectables : on ne ſçauroit leur faire de plus grande menace, que celle de la leur couper; c'eſt le plus outrageant de tous les affronts qu'ils peuvent recevoir. On diſtingue à la barbe la condition d'un homme. Un Eſclave, par exemple, un Lévantin ou Turc avanturier qui court les mers, ſe raſe les joues & le menton, & conſerve ſeulement de longues mouſtaches au-deſſus de la lévre ſupérieure. Ces mouſtaches ne ſont ni relevées, ni retrouſſées; on les laiſſe croître naturellement, & on ſe contente de les tailler de tems en tems. Les perſonnes libres, les Turcs naturels portent au contraire la barbe longue, large & épaiſſe, comme les Capucins. Auſſitôt que le Grand-Seigneur & les autres Turcs de conſidération ſont mariés, ou en âge d'avoir de la barbe, ils la laiſſent croître, & ſe font un tel honneur de l'entretenir grande, qu'ils n'ont que du mépris pour ceux à qui la nature n'en fournit pas abondamment. On loüoit le Prince Soliman, frére & ſucceſſeur de Mahomet IV. d'avoir une plus belle barbe que le Sultan. En un mot, la barbe eſt l'ornement de ces peuples, comme les feuilles ſont l'ornement de l'arbre, & le crin celui du cheval. J'obſerverai à cette occaſion, que Guillaume Duprat, fils du Chancelier de ce nom, qui aſſiſta au Concile de Trente, avoit la plus belle barbe

Leur figure.

qu'on eût vue. Il en étoit ſi jaloux, qu'il aima mieux renoncer à ſon Evêché de Clermont, que de ſe la laiſſer couper conformément aux réglemens du Chapitre de ſa Cathédrale, qui ne permettoient pas d'officier avec la barbe. *Je laiſſe mon Evêché*, s'écria-t-il; *ſauve ma barbe*. De-là il alla à toute bride ſe renfermer dans ſon Château de Beauregard à deux lieues de Clermont, où il mourut, dit-on, du chagrin qu'il eut du prétendu affront qu'il croyoit avoir reçu. Un Iman de Conſtantinople n'eût peut-être rien fait de plus.

Les Turcs ſe raſent toute la tête, à la réſerve d'une petite touffe de cheveux, qu'ils laiſſent au ſommet : ils croyent que Mahomet les prendra par-là, pour les porter en Paradis après leur mort.

Maniére de vivre des Turcs.

Leur Lever.

Les Turcs ſe lévent ordinairement une heure & demie avant le jour, pour faire la première priére qui doit précéder le lever du Soleil; de ſorte qu'en obſervant le nombre & l'ordre des priéres, tel que je l'ai rapporté plus haut, ils font l'ablution cinq fois le jour.

Ordre & uſages dans leurs repas.

Les heures du repas ſuivent chez-eux celles des priéres. Ils s'aſſeoient d'abord ſur un tapis, ou ſur une natte de jonc, les jambes croiſées comme nos Tailleurs, & mettent autour d'eux leur nape nommée *Sophra*; elle eſt faite de cuir, s'ouvre & ſe ferme comme une bourſe, & ſert en même-tems de table & de nape. Dans les maiſons riches, on préſente

une longue piéce de toile de cotton, que chacun étend ſur ſes genoux, pour s'eſſuyer la barbe & les doigts; mais preſque tous ont des mouchoirs, qui leur ſervent à cet uſage. Chacun porte auſſi un couteau à ſa ceinture; mais il eſt peu néceſſaire : leur pain étant plat comme de la galette, & toujours ſortant du four, ils le rompent facilement avec les doigts; pour la viande, on ne la leur ſert jamais que coupée par morceaux.

Les Turcs, s'ils ne ſont en la compagnie de quelques Chrétiens, mangent en ſilence, toujours fort proprement, & de la main droite ſeulement. Ils ne ſortent jamais de table, ſans ſe laver la bouche & les mains : on apporte pour cela à la fin du repas du ſavon & de l'eau chaude, dont chacun mouille un coin de ſon mouchoir. Chez les Grands on préſente pour cet uſage de l'eau roſe, ou quelque autre eau de ſenteur. Leurs baſſins à laver ſont d'une forme plus commode que les nôtres; ils ſont ronds, & profonds d'environ un demi pied, couverts d'une eſpéce d'aſſiéte percée à jour, qui rend le baſſin égal avec ſes bords, & cache la ſaleté qui tombe au fonds.

Ces peuples ne boivent jamais qu'à la fin du repas; mais du reſte ils ne manquent point de moyens, pour appaiſer la ſoif qui peut ſurvenir en mangeant. On leur ſert pour cela des eaux rafraîchiſſantes, de pêches, de ceriſes, de framboiſes & d'autres fruits ſemblables, dans de grandes coupes de porcelaine, qui tiennent environ deux pintes : pour en donner à connoître la qualité, on met dans

chacune de ces coupes du même fruit dont l'eau est composée, & que l'on conserve confit. Chacun a cependant auprès de soi une longue cuillére de bois, qui tient trois ou quatre fois plus que les nôtres; car ce n'est point la coutume parmi eux, de se servir de cuilléres d'or ou d'argent : c'est avec ces cuilléres qu'ils peuvent atteindre dans les coupes; leur goût en fait le choix : de tems en tems ils avalent quelques cuillerées.

Nourriture des Turcs.

Les Turcs en général se nourrissent d'alimens grossiers; leur cuisine n'est ni si recherchée, ni si délicate que la nôtre, si cependant il est permis d'imaginer un point de perfection & un dégré de délicatesse dans un art, qui dépend tout entier du goût & de la mode de chaque Nation.

Du Ris. Le Ris aprêté diversement est le mets le plus ordinaire des Lévantins. Leur nourriture la plus commune est le Bœuf fumé à la cheminée, qu'ils nomment *Partramah*, la chair de Bouc châtré & de Mouton, & les poules. Lorsque la viande est cuite, on la tire du pot, & on la coupe en petits morceaux: on met ensuite dans le bouillon ou du Ris, ou du *Behourt*, ou de la *Trachana*. Le *Behourt* est du froment bouilli jusqu'à se crever, séché ensuite au Soleil, & détrempé avec du lait aigre qu'on appelle *Igur*, & qui sert aussi de boisson. La *Trachana* approche du *Maza* des Anciens; c'est une composition faite de farine mêlée d'huile, d'eau & de lait.

L'une & l'autre fromentée répond à ce qu'on appelle en France & ailleurs, Gruaux, Fides, ou Vermicels. On en fait dans l'Isle de Mételin, d'où elle se transporte dans toute la Turquie.

Lorsque les Troupes sont campées, on leur donne de la chair de mouton cuite jusqu'à quitter les os, hâchée & recuite dans de la graisse avec des oignons, le tout assaisonné de sel & d'épices. Les Caravanes qui traversent les déserts, ont un autre ragoût sec appellé *Crévithia*, que des Marchands vendent à Damas & au Caire; ce sont des pois chiches fricassés à sec dans de grandes poëles.

Les gens riches ont d'autres ragoûts, qu'ils appellent *fromagées;* ce sont des espéces de hachis composés de fromage & de menus morceaux de chair de mouton & de poule. La qualité du fromage leur donne des noms differens. Ils ont aussi des Reissoles & des Beignets, qu'ils sçavent assaisonner de safran & d'épiceries.

Mais le meilleur plat que l'on serve en Turquie, est le *Pilau*. Selon la qualité des personnes & la quantité que l'on en veut, on prend ou du mouton seulement, ou des poules, ou des pigeonneaux que l'on fait cuire à moitié, ou un peu plus. On vuide ensuite la viande & le bouillon dans un bassin. Le pot étant lavé on le remet sur le feu avec du beurre, que l'on fait fondre jusqu'à ce qu'il soit bien chaud : alors on coupe la viande par morceaux, les poules en quatre, les pigeonneaux en deux; on la jette dans le beurre, on la fricasse, & elle prend une couleur de rissolé. Après cela le Ris

Du Pilau.

étant bien lavé, on en met ſur la viande autant qu'on le juge à propos, & l'on verſe du bouillon par deſſus : le pot eſt couvert en même tems, & l'on fait deſſous un feu clair; s'il eſt néceſſaire on y ajoûte quelques cuillerées de bouillon, pour achever de le cuire : car il n'en eſt pas de ce Ris comme du nôtre qui ſe crêve auſſitôt; il faut que pour le Pilau le Ris ſoit cuit, & que le grain demeure en ſon entier, de même que le poivre qui l'aſſaiſonne.

Auſſitôt que le Ris eſt cuit, on couvre le pot d'un linge plié en cinq ou ſix doubles, le couvercle pardeſſus. Quelque tems après on fait rouſſir du beurre pour la ſeconde fois, & on le jette dans des trous faits au Ris avec le manche de la cuillére; on le recouvre promptement, pour le laiſſer mitonner juſqu'à ce que l'on ſerve. Enfin on le dreſſe dans des plats, après lui avoir donné des couleurs différentes : l'un ſera blanc, & dans ſa couleur naturelle; l'autre jaûne, à cauſe du ſafran qu'on y aura mêlé; un troiſiéme incarnat, par la teinture du jus de Grenade. Rien n'eſt plus exquis, que le Pilau fait au jus de Perdrix.

On doit obſerver au reſte, que quoique la viande ſoit graſſe autant qu'il nous la faudroit, pour rendre le Pilau meilleur, les Cuiſiniers Turcs y mettent trois livres de beurre ſur ſix de Ris; ce qui le rend ſi extraordinairement gras, qu'il dégoûte ceux qui n'y ſont pas accoutumés. Auſſi aulieu du Pilau, les Etrangers aiment mieux manger du Ris cuit ſimplement avec du ſel & de l'eau. On en

ſert toujours deux ou trois plats de cette ſorte chez les Grands de la Porte, qui la plûpart tiennent table ouverte; & aulieu de viande, on les couvre d'une grande aumelette farcie de bonnes herbes, & épaiſſe de trois doigts, ou de quelques œufs pochés qu'on arrange proprement. On n'eſt jamais incommodé de cette eſpéce de Ris; aulieu qu'il eſt très-peſant & fort indigeſte, lorſqu'il eſt fait avec du lait, comme on le pratique en France.

On auroit en Turquie une infinité d'autres excellens ragoûts, qui feroient les délices des gourmands de l'Europe, ſi la Loi Muſulmane n'en interdiſoit l'uſage; auſſi ſemble-t-elle contredire en ce point la ſatisfaction des ſens, qu'elle permet à tant d'autres égards. On n'y connoît point les chapons; & excepté quelques Pluviers, ou Oiſeaux de riviére, tout le gibier y eſt peu d'uſage: il en eſt de même du Cochon & du Sanglier, dont on ne mange preſque point, non plus que des viandes étouffées, & des bêtes mortes. Les grenouilles, les limaçons y ſont auſſi défendus; & quoique la mer & les riviéres abondent en poiſſon, on en ſert rarement ſur les tables.

A l'égard de leurs ſauces, la plus ordinaire ſe fait avec de l'ail broyé, du ſafran & des épices; ce qui convient très-bien à des Turcs, qui ne boivent, ou qui ne devroient boire que de l'eau. Les Cuiſiniers en compoſent encore d'autres, ſelon leur goût & leur habileté. Ils prennent, par exemple, des grapes de verjus confites dans le ſel & dans le vinaigre, de la graine de moutarde concaſſée, des

Des Sauces des Turcs.

racines de Blettes, d'*Enula Campana*, & des choux pommés, qu'ils assaisonnent de la même façon.

L'Ascos, espéce de légume, ainsi appellé d'un mot corrompu qui vient d'Egypte, & tout autre légume en général leur sert à faire des ragoûts & de la pâtisserie, comme des petits pâtés & des tourtes. La pâte faite de fleur de farine & de beurre est dorée avec des œufs. On y employe aussi une grande quantité d'huile de Sésame, parce qu'elle est à bon marché : mais la meilleure huile vient de Gréce. La crême & les œufs diversifiés en plusieurs maniéres sont fort en vogue chez ces peuples, ainsi que le *Melca*, ou *Misitra*; c'est une espéce de caillé sec, tiré du lait clair avec de la pressure.

De leur Rôti.

Le Rôti est chez eux arrosé avec du beurre; ce qu'on ne doit pas trouver étrange : les Anglois, les Allemans, les Savoyards ont la même manie. Bien peu de Nations lardent, ainsi que les François. Les grosses viandes, comme les moutons & les agneaux se rôtissent entiers dans des fourneaux faits en terre, où on les pend par la tête; ils en sortent bien rissolés, avec une mine à donner de l'appétit. Au fond du fourneau on place ordinairement un bassin de Ris avec de l'eau, qui reçoit la graisse de la bête; la queue seule, qui quelquefois pése quinze à vingt livres, en rend beaucoup. Les queues d'Agneau qui ne sont pas si grasses, sont excellentes, & presque aussi délicates que les ris de veau. Un Agneau ainsi rôti ne se sert que sur du Ris; sur les bonnes tables on en présente deux à la fois dans un plat. On rôtit aussi la viande, en la mettant sur un gril

placé

placé ſur une eſpéce de chaudron de fer ; la broche n'eſt d'uſage en Turquie, que pour quelque volaille.

Le Pilau & toute autre ſorte de viande ne ſe ſert que vers les ſix heures du ſoir. Le matin les Grands ne mangent que des herbes, des légumes, des fruits, des confitures ; le menu peuple ſe contente alors de laîtage, de melons & de concombres.

Des Concombres.

Cette derniére eſpéce de légume fait la nourriture des pauvres pendant trois à quatre mois de l'année. Si un enfant demande à manger, aulieu qu'en France ou ailleurs on lui donneroit du pain, dans le Levant on lui préſente un Concombre, qu'il mange crud, tel qu'on vient de le cueillir. Les gens de travail qui fatiguent beaucoup, comme les Chameliers, & ceux qui ont ſoin des Chevaux & des Mules dans les Caravanes, font une eſpéce de ſalade de leurs Concombres, pareille à celle que nous donnerions à nos Chevaux. Lorſqu'ils ſont arrivés au gîte où la Caravane doit s'arrêter, ils prennent un grand baſſin qu'ils empliſſent d'eau, y délayent quelque peu de lait caillé déja fort aigre, & coupent quantité de Concombres par groſſes tranches, qu'ils jettent dedans : entre dix ou douze qui ſe rangent autour de ce baſſin, il n'y a qu'une cuillére qui fait la ronde, & dont chacun ſe ſert à ſon tour. On va enſuite prendre une taſſe de Caffé, fumer une pipe de Tabac, ou boire de l'eau. Mais il faut tout dire : dans le Levant les Concombres ont une bonté particuliére & bienfaiſante ; quoiqu'on les mange cruds, ils ne font jamais de mal.

Boissons des Turcs.

Du Vin. Quoique l'Alcoran défende l'usage du vin, ainsi que je l'ai dit plus haut, les Turcs qui sont à portée d'en avoir des plus exquis, ne laissent pas d'en boire tous les jours ; ils gardent seulement les bienséances à l'extérieur, pour éviter le scandale. Un Turc qui boit du vin péche contre sa Loi ; mais le crime est très-rémissible.

Indépendamment du vin, les Turcs ont différentes boissons, toutes agréables au goût, telles que l'*Oxicrat*, le *Sécher*, l'*Ossaph* & le *Sorbet*. Personne n'ignore, que l'Oxicrat est fait d'eau & de vinaigre mêlés ensemble.

Du Sécher & de l'Ossaph. Le *Sécher* n'est autre chose que du sucre cuit, & résous en eau. L'*Ossaph* est une espéce d'Hydromel ; c'est-à-dire, du miel cuit dans l'eau avec des raisins de Corinthe ou de Damas, & des pruneaux.

Du Sorbet. Le Sorbet est une décoction de raisins secs, de figues, de pruneaux, de poires, de pêches & autres fruits aigres, qu'on fait sécher, & que l'on conserve pour cet usage. Les Turcs usent de cette boisson principalement en été, & y mêlent de la glace ou de la neige, qu'ils conservent comme en Italie, enveloppée lits sur lits dans de la paille, & dans des caves pratiquées sous terre. Ils font encore une espéce de cervoise, que les Anciens appelloient *Curmi*, avec du froment, de l'orge, du mil, du ris & autres grains semblables.

Du Pechmet. Le *Pechmet* est fait de moust cuit & épaissi comme du miel, détrempé dans de l'eau ; c'est ce qu'on donne à boire aux Esclaves.

Le *Chouſſet* reſſemble aſſez à ce qu'on nomme piquette ou bouillon en Picardie ; il ſe fait avec de l'eau paſſée ſur le preſſurage de la vendange. Du Chouſſet.

L'eau-de-vie eſt la boiſſon chérie des Turcs ; il s'en fait chez eux une plus grande conſommation qu'en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, ou en Moſcovie. De l'Eau-de-vie.

Le Caffé, cette liqueur aujourd'hui permiſe dans tous les pays Mahométans, a ſouffert autrefois de grandes contradictions. Les Turcs l'appellent *Chaube*, mais plus ordinairement *Cahüé*, & donnent aux lieux publics où l'on en vend, un nom Turc qu'on traduit en François par celui de *Cavehannes*. On prétend que les Maîtres de ces Cavehannes entretiennent un concert de voix & d'inſtrumens ; pour divertir & égayer les bûveurs. Du Caffé.

Mais le ſcrupule des dévots du Muſulmaniſme ſur le caffé, n'eſt rien en comparaiſon de celui qu'ils ont au ſujet du Tabac ; ils prétendent que l'effet en eſt peu différent de celui du vin & de l'eau-de-vie. Leur ſcrupule eſt fondé ſur une prophétie prétendue attribuée à Mahomet, qui déſigne, dit-on, comme faux Prophétes, ceux qui introduiront l'uſage du tabac. Cependant en dépit de la prophétie, la voix générale décide pour cette plante comme pour le caffé ; les Orientaux ne peuvent ſe paſſer de l'un ni de l'autre, & leur maxime ordinaire eſt qu'*il faut une taſſe de caffé avec une pipe de tabac, pour faire un régal dans les formes*. Du Tabac.

Les Muſulmans rigides n'ont pas meilleure opinion de l'Opium & du *heng*, ou *benge*. On prétend De l'Opium & du Benge.

que ce dernier n'eſt autre choſe que la Juſquiame, qui a la vertu d'enivrer & d'aſſoupir. Les Arabes donnent auſſi ce nom de *Benge* aux feuilles de chanvre préparées en conſerve comme celles de la Thériaque ; il étourdit comme l'opium, & cauſe une eſpéce d'ivreſſe dangereuſe par ſes ſuites. On rapporte qu'un Prédicateur déclamant un jour contre l'uſage pernicieux de cette boiſſon, s'emporta ſi fort, qu'un papier où il conſervoit du Benge, dont il uſoit lui-même très-ſouvent, tomba au milieu de ſon auditoire; mais que ſans ſe déconcerter, il s'écria : *Le voilà cet ennemi & ce Démon, à qui je déclare la guerre.*

Maiſons des Turcs.

Les maiſons chez les Turcs ne paſſent jamais un étage ; elles ſont peintes de diverſes couleurs, & bâties en amphithéâtre les unes ſur les autres. Celles des Grands & des gens titrés n'ont ni l'apparence de nos Palais, ni même celle de la plûpart de nos Hôtels, ou de ces grandes maiſons qu'habitent chez nous les perſonnes riches ; les hautes murailles qui les environnent, en cachent toutes les beautés.

Ces bâtimens conſiſtent généralement en deux corps de logis, l'un deſtiné à l'habitation des hommes, l'autre ſervant uniquement à l'uſage des femmes. L'appartement des hommes eſt ordinairement compoſé d'un grand veſtibule, qui comunique à une ſale d'audience, aux chambres du Maître, à celles des domeſtiques, & à pluſieurs petits appartemens, qui pendant le jour ſervent de retraite aux Officiers extérieurs. L'appartement des femmes

eſt diſtribué à peu près comme celui des hommes. Il eſt fermé de pluſieurs portes, gardées par des Eunuques noirs chez les perſonnes de conſidération, & chez les autres par des vieilles.

En général tous les appartemens des Turcs opulens, revêtus de quelque charge de l'Empire ou d'un emploi conſidérable, ſont carrelés de marbre blanc & noir, ou de porcelaine. Le plancher eſt couvert de tapis de ſoie ou de Perſe, ſur leſquels ſont rangés autour de la chambre de petits matelats & pluſieurs couſſins en broderie, de ſatin ou de velours à ramages, qui ſervent de fauteuils & de ſophas. Le plat-fond eſt ſemé de fleurs peintes & dorées en compartiment, ou de fleurs en relief. Les murailles ſont revêtues de marbre, ou bien d'ouvrages de menuiſerie où l'or n'eſt point épargné. Les fenêtres ſont grandes & belles.

Les Turcs ſe couchent ordinairement auſſitôt après la derniére priére. Leur lit conſiſte dans un ou deux matelats, qu'ils étendent le ſoir ſur des tapis : leurs draps ſont couſus, l'un au matelat même, l'autre à la couverture qui eſt de toile peinte, d'étoffe de ſoie, ou de brocard ; pluſieurs petits oreillers ſervent à les ſoutenir mollement : Hiver & Eté, ils dorment toujours un petit Turban en tête, avec une camiſolle & un calçon de toile.

La propreté de ces peuples paroît ſurtout dans les lieux deſtinés aux beſoins de la nature. Là ils ne ſont point aſſis, comme nous dans nos garderobes ; mais ils s'accroupiſſent ſur le trou, qui n'eſt relevé de terre que d'un demi-pied, ou un peu plus :

ce trou eſt fermé d'une plaque de fer, qui s'abaiſſe & ſe renverſe à la moindre peſanteur, & qui ſe rétablit en ſon premier état, auſſitôt que les excrémens ſont tombés. Ils y portent aulieu de papier un pot plein d'eau, qui nettoye la plaque en même tems; de ſorte que le trou étant toujours fermé, & la plaque toujours nette, il ne peut s'en exhaler aucune mauvaiſe odeur, d'autant plus qu'un canal qui paſſe au-deſſous, emporte toute l'ordure.

Exercices des Turcs, & leurs divertiſſemens.

Le Peuple en Turquie s'occupe aſſez généralement à la guerre ou au commerce : il n'y a que ceux que la néceſſité engage dans les arts Méchaniques, qui ſoient laborieux; encore ne ſe fatiguent-ils pas beaucoup, quoique d'ailleurs ils ſoient bons ouvriers, & qu'ils excellent en quelques ouvrages curieux.

Les Cavaliers, auſquels le Grand-Seigneur accorde des terres, qu'on appelle *Timars*, les font cultiver par des valets ou par des eſclaves, qui ont, diſent-ils, le travail en partage.

Leurs Exercices.

L'Arc, la Lance & le Dard ſont les exercices favoris des Riches & des Grands; mais rien ne l'emporte dans leur eſprit ſur la paſſion qu'ils ont pour les Chevaux : nos caroſſes coupés, nos berlines, nos berlingots, nos chaiſes à porteur, rien n'a pu leur faire changer de goût. On voit à Conſtantinople une place ceinte de murailles, & fermée de bonnes portes, où quatre mille ouvriers ſont occupés

ſans ceſſe à travailler à la parure des Chevaux des Grands de la Porte. Là les uns ſément de groſſes perles rondes la ſelle d'un Cheval Arabe de l'écurie du Grand Viſir ; les autres attachent un mords de pur or à des rênes d'un cuir de Ruſſie : ici quelques-uns paſſent des étrivieres à des étriers couverts de Turquoiſes ; d'autres ornent de pierres précieuſes une houſſe déja magnifique, ou enrichiſſent de diamans ſans nombre une ſuperbe ſelle, qu'on doit envoyer au Serrail. Les étriers d'or ornés auſſi de diamans, les rênes & les houſſes en broderie enrichies de même feroient croire volontiers, que la fortune doit monter à cheval, & ſe promener dans Conſtantinople, pour perſuader aux Turcs qu'elle habite parmi eux. Le Cheval porte chez eux tout l'étalage de leur luxe & de leur magnificence : ils s'en ſervent pour le plus petit voyage, pour la moindre viſite.

De l'humeur dont je les ai dépeints, on peut croire que ces entre-vues, ſoit de politique, de familiarité ou de bienſéance, ne ſont pas comme chez-nous leur plus ſérieuſe occupation ; d'ailleurs comme les femmes en ſont toujours excluës, on doit penſer qu'elles ne ſont pas fort amuſantes. Auſſi eſt-ce le moindre de leurs exercices ; je n'en rapporterai que le cérémonial, qui mérite l'attention du Lecteur.

Cérémonial de leurs viſites.

Lorſqu'on rend viſite à un Turc riche ou en place, auſſitôt qu'on eſt aſſis, il commence par préſenter une pipe de tabac toute allumée : enſuite paroiſſent les fruits & les confitures ; & lorſque la viſi-

te eſt preſque finie, on apporte de l'eau-roſe dans un vaſe d'or ou d'argent. Ce vaſe eſt à-peu-près d'un pied de hauteur, gros par bas environ comme le poing, & allant toujours en diminuant juſqu'au haut, où il y a un petit trou d'où coule l'eau-roſe, dont on ſe lave les mains & le viſage. On ſe met enſuite ſur la fumée de l'aloës, qu'on reçoit le viſage couvert d'un mouchoir brodé; la fumée ſéche l'eau, & s'attache même à la barbe. Souvent auſſi on ſe ſert pour cet uſage du bois d'aigle, qui ſelon qu'il eſt gras, & par conſéquent meilleur parce qu'il peut rendre plus de fumée, vaut juſqu'à mille écus la livre. On prend de ce bois la groſſeur d'un pois ou d'une petite féve, & après l'avoir mouillé, on le met ſur un peu de braiſe, dans une eſpéce de Caſſolette que l'on préſente à toute la Compagnie: il en ſort une fumée épaiſſe; & chacun en parfume ſa barbe, ſa tête & le dedans de ſon Turban.

Leur politeſſe, & leur civilité.

Les Turcs obſervent les uns envers les autres toutes les régles d'une exacte civilité. S'ils ſe rencontrent, ils ſe ſaluent par une baſſe inclination de tête, portant la main droite à l'eſtomac, & la gauche au Turban. Ils s'honorent réciproquement de titres pompeux, ſelon leur rang & leur qualité, tels que ceux de *Bacha* qui veut dire Chef, d'*Aga* Capitaine, de *Beg* Monſieur, de *Sultan* Maître ou Seigneur.

Quelques Auteurs les ont fait paſſer pour groſſiers & mauvais Courtiſans, parce que leur façon d'agir avec les Chrétiens eſt en effet barbare & inſolente, & que les plus miſérables artiſans de la lie du

du peuple n'ont aucun égard pour les plus considérables d'entre nous; mais ces maniéres groſſiéres doivent être imputées à l'averſion, que leur Religion leur inſpire contre nous, plutôt qu'à leur peu de connoiſſance de ce qu'ils doivent à la ſociété. Ils n'ignorent dans le fond aucun des devoirs dûs à leur rang, à leur dignité, ou à leur propre mérite, & les exigent à la rigueur; ils pouſſent même cette attention juſqu'au ridicule & à la petiteſſe: pour leur plaire, il faut éviter avec ſoin de faire plus de politeſſe, que ne l'exige la qualité, ou la place de celui à qui l'on parle; l'excès de ſoumiſſion paſſe chez eux pour flaterie, & la moindre inclination omiſe eſt regardée comme une faute ſérieuſe. Un Ambaſſadeur Chrétien eſt obligé en conſéquence de s'appliquer à connoître les maniéres differentes, dont il doit ſe conduire à l'égard des Miniſtres & autres Officiers de la Cour Ottomane, qu'il veut ſe rendre favorables. En général on doit s'inſtruire de leurs uſages particuliers; c'eſt leur faire affront, par exemple, de ſe découvrir devant eux, quoique ce ſoit parmi nous une marque de reſpect. Les petites révérences & les fréquentes inclinations du corps paſſent dans leur eſprit, pour un tribut dû au mérite perſonnel. La circonſpection de la Porte eſt ſi grande ſur le cérémonial, que lorſqu'on arrive de quelque Commiſſion importante, on ne doit faire aucune viſite, avant que d'avoir rendu compte de ſa conduite au premier Miniſtre. En uſer autrement, ce ſeroit un crime.

Tous les peuples de la terre ſont portés plus ou

Leurs Divertissemens.

moins aux jeux, à la joie & aux plaisirs, aux fêtes & aux réjouïssances. Les Sauvages de l'Amérique, avant qu'on sçût qu'ils existassent, avoient des divertissemens publics & particuliers, & des tems destinés à se réjouir & à s'amuser.

Leurs Jeux.

Le jeu est chez les Turcs le plus commun des amusemens; ce qui doit s'entendre des jeux purement de commerce, tels que le Trictrac, les Osselets, le *Mangola* (*a*), les Dames, le Piquet & autres semblables. A l'égard des jeux de hasard, ils furent expressément défendus par Mahomet, qui les regardoit comme une source féconde de querelles & de mauvaise foi. La Loi Civile conforme aux intentions du Prophéte, n'aprouve les jeux les plus innocens qu'avec de sages restrictions: elle fait peu de cas du témoignage d'un joueur; les Docteurs rigides prétendent même qu'il est absolument récusable. Au Chapitre cinq de son Alcoran, où le vin & les jeux de hasard sont condamnés, le Législateur semble avoir aussi proscrit les Echecs sous le nom d'images; en effet chez les Arabes, comme chez nous, les principales piéces des Echecs étoient alors sculptées, & représentoient des hommes, des éléphans, des chevaux, &c. Mais il est vrai-semblable, que Mahomet ne blâmoit dans ce jeu que la sculpture des pions, puisque les Turcs y jouent librement & sans scrupule avec des pions d'ivoire tout unis.

Leurs Danses.

Les danses & les attitudes des Baladins sont en-

(*a*) Le *Mangola* est un jeu Turc, qui se joue avec de petites coquilles.

core un des principaux divertiſſemens, que les Grands de la Porte aiment à prendre. Elles ſont fort différentes des nôtres, & n'offrent rien que de ſauvage : ce qui les rend plus plaiſantes au goût d'un homme ſage qui cherche à ſe diſſiper, c'eſt qu'elles ſont accompagnées de beaucoup de gravité, & qu'on y accorde un petit tambour qui n'a qu'un fond.

Leurs Comédies ; leurs Farces & leurs Marionnettes.

Ces Danſeurs jouent auſſi des eſpéces de Comédies ; & quoiqu'ils n'ayent aucun rôle certain, ils ne laiſſent pas de repréſenter à-peu-près les mêmes intrigues de galanterie, que l'on expoſe ſur nos théatres, mais ſans art, ſans délicateſſe, je dirois preſque ſans bien-ſéance & ſans honnêteté ; ce ſont des farces groſſiéres & ridicules.

Les Turcs ont encore la Lutte, l'Eſcrime, & quelques autres exercices qu'on peut voir tous les jours au grand marché. Les Voltigeurs, les Sauteurs & les Farceurs amuſent les Grands & le Peuple. Thévenot, ce Voyageur judicieux & exact, dit dans le premier tome de ſes voyages, que malgré la défenſe faite aux Muſulmans d'avoir des images, il eſt aſſez ordinaire, ſurtout chez les Turcs, de régaler ſes Hôtes après le repas du jeu des Marionnettes ; mais ce divertiſſement n'eſt public que pendant le Ramadham, qui a aſſez de rapport aux Saturnales des Payens.

Les joueurs de Marionnettes, dit ce même Auteur, ſont ordinairement Juifs de nation. Ils ſe placent au coin d'une chambre, & tendent devant eux un tapis, au haut duquel eſt une échancrure ou fenêtre quarrée, fermée d'une toile blanche d'environ

deux pieds. Ils allument plusieurs chandelles derriére cette toile, & y représentent différens animaux avec l'ombre de leurs doigts. Enfin ils se servent de petites figures plates, qu'ils font remuer si adroitement derriére cette toile en chantant des chansons lascives, que le spectacle en est beaucoup plus amusant, que celui de nos Marionnettes. Malgré la sévérité des Dogmes, les Charlatans & les joueurs de Gobelets sont aussi communs en Turquie que dans la Perse, où ces sortes de farces sont publiquement permises.

Leurs Jeux de force, ou d'adresse.

Les Jeux d'adresse font une autre espéce de spectacle plus surprenant. Tantôt un homme se tient debout & sans appui sur le dos d'un cheval courant à toute bride : tantôt un enfant qu'on croiroit enséveli dans la terre, répond distinctement aux questions qu'on lui fait ; d'autres se promenent sur la corde au travers des épées nues qui y sont attachées. Michel Baudier parlant des Bateleurs de la Turquie, rapporte plusieurs tours d'adresse qui se firent à la circoncision de Mahomet III. & qu'on ne sera pas fâché de voir ici.

Le premier qui parut sur la Scène, dit cet Auteur, enferma un jeune garçon tout nud dans un tonneau avec vingt-cinq ou trente gros serpens, & l'en retira sain & entier, après l'avoir roulé tout autour de la place : les mêmes serpens piquoient les autres enfans qui s'approchoient du tonneau.

Le second se présenta tout nud ; & s'étant couché à la renverse sur le tranchant de deux Cimeterres, on mit sur lui une grosse enclume de fer, sur

laquelle quatre hommes frappoient à grands coups de marteau : ils fendirent aussi sur lui plusieurs grosses piéces de bois sans le blesser.

Un autre Acteur cassa avec la main la moitié d'un fer de cheval, qu'il tenoit entre ses dents : il rompit aussi un soc de Charue en trois coups de poing ; & en ayant fait rougir une piéce au feu, il la prit, la lécha, & s'en frotta le visage sans se brûler.

Sur la tête d'un quatriéme on cassa à grands coups de marteau une pierre, qu'à peine un homme ordinaire eût pu soûlever de terre.

Celui-ci fut suivi d'une autre troupe d'hommes, qui marchoient nuds pieds sur une herse garnie de pointes de fer, & sur des couteaux tranchans. Un nouvel Athléte les accompagnoit, qui sans s'aider des mains, leva une pierre du poids de cinquante livres avec une corde attachée à ses cheveux.

Les valets de pied du Sultan se mêlent aussi dans ces spectacles publics, où ils font parade de leur vîtesse & de leur dextérité : ils usent de certains remédes, qui leur endurcissent, dit-on, la peau des pieds au point, qu'à peine un Maréchal pourroit y faire entrer un clou. Les Hommes destinés aux violens exercices du corps sont les plus continens de la Turquie : aussi disent-ils que la continence entretient leurs forces plus long-tems.

Enfin les Santons & autres Religieux Turcs font dans differens quartiers des Villes, ce que font tous les jours à Paris sur le Pont-neuf & dans les Carrefours de la Capitale ces Chanteurs ridicules qui attroupent la populace. Des animaux dressés avec art amusent aussi les passans.

Des Réjouiſſances publiques.

Le couronnement du Sultan, le gain d'une bataille, la Circonciſion des Princes, pluſieurs autres événemens ſemblables donnent lieu à d'autres divertiſſemens, & à des réjouiſſances publiques que les Turcs appellent *Donamna.* Toutes les fois qu'on les ordonne, les Marchands ſont obligés de tenir leurs boutiques ouvertes jour & nuit, de les illuminer, de les orner de tout ce qu'ils ont de plus riche. Tout eſt permis alors; & l'on peut être ivre, ſans craindre d'être inſulté ni inquiété par les Gardes, qui ne parcourent alors les rues que pour empêcher les querelles, les vols & les émeutes. Tout ce qui ne tend qu'à la joie n'eſt point de leur compétence.

Tant que ces fêtes durent, chaque après-dinée les Corps des Marchands & des Artiſans ſe rendent à la tente du Grand-Seigneur, avec des préſens relatifs & proportionnés à leur état.

Marche des Orfévres.

Les Compagnons Orfévres richement habillés en Indiens, en Perſans & en Arméniens, marchent ſur deux files entremêlés de Chanteurs, de Danſeurs & de Joueurs d'inſtrumens, & donnent au Public un ſpectacle agréable par la diverſité de leurs coëffures enrichies de pierreries. Ils ſont précédés d'une autre compagnie, dont la parure eſt différente: les uns ont le ſabre en main, d'autres le bouclier ou la lance; une peau de tigre leur ſert d'écharpe, & leur bonnet à l'Eſclavonne eſt bordé de martres, orné de plumes d'aigles, tel qu'en portent les Huſſarts. Pluſieurs d'entr'eux traînent une riche boutique pleine de vaiſſelle d'or & d'argent, dont ils font préſent au Grand-Seigneur.

Tous les Marchands de drap ſont habillés des plus riches étoffes des Indes & de la Perſe. Ils marchent précédés de leurs valets déguiſés en Santons, en Dervis & autres Religieux Mahométans. Pluſieurs jeunes garçons déguiſés en amours & couronnés de fleurs, traînent un chariot léger, ſur lequel eſt poſée une boutique ouverte pleine de draps d'or & de ſoie, & de toutes ſortes de tapis, qu'ils préſentent à Sa Hauteſſe.

Des Marchands de drap.

Soixante Garçons vêtus de peaux de tigres, coëffés de bonnets de martres, & armés de ſabres & de boucliers, ouvrent la marche des Pelletiers; ils ſont ſuivis de quarante autres ſous diverſes repréſentations de bêtes féroces. Les Maîtres viennent enſuite parés des plus riches dépouilles de ces mêmes animaux.

Des Pelletiers.

La marche des Bouchers, moins riche que les autres n'eſt cependant pas moins ſinguliére. Une troupe de Bergers vêtus de longs manteaux de bure blanche, une croſſe ferrée à la main & un gros cornet de cuir bouilli à la ceinture, conduiſent en jouant du chalumeau, chacun un chien & un mouton frais tondu, dont le corps & les cornes ſont peints de diverſes couleurs. Les garçons Bouchers les ſuivent habillés en Huſſarts, en Dragons & en Santons. Douze d'entr'eux ménent avec des leſſes de ſoie chacun un mouton, dont les cornes ſont argentées, la tête & les pieds peints de rouge & de vert, & le corps couvert d'une houſſe de brocard d'or attachée avec une ceinture d'argent doré. Chacun d'eux eſt armé d'un poignard garni d'argent

Des Bouchers.

damaſquiné, dans une gaine enrichie de pierreries.

Autres Réjouiſſances publiques.

Les cavalcades (*a*) & les repréſentations artificielles de batailles & de combats ſont encore chez les Turcs deux parties eſſentielles des réjouiſſances publiques. A la Circoncision de Mahomet III. le Grand Viſir voulant expoſer aux yeux de ſon Maître l'image de ſes victoires contre les Chrétiens, fit traîner dans la place deux grands Châteaux de bois peints de différentes couleurs, garnis de tours, fortifiés de remparts & munis d'artillerie. L'un étoit gardé par des Turcs, qui avoient arboré pluſieurs enſeignes rouges, blanches & vertes : l'autre étoit défendu par des hommes habillés comme les Francs; leurs enſeignes étoient ornées d'une croix blanche. Trente Cavaliers ſortirent d'abord de chacun de ces Châteaux, & en étant venus aux mains, les Chrétiens furent repouſſés par les Turcs, qui les forcerent de rentrer dans leur Fort où ils les aſſiégerent. Ils battirent les murailles, firent bréche, & marcherent à l'aſſaut avec leurs hurlemens accoutumés. Bientôt la Place fut forcée : on parut paſſer tous les Aſſiégés au fil de l'épée; & les Turcs éleverent pardeſſus la muraille des têtes artificielles, pour montrer qu'ils avoient tranché celles des principaux Officiers Chrétiens.

Occhiali Capitan-Bacha plus induſtrieux que le Viſir, fit rouler ſur la place une grande iſle admirablement bien faite de planches & de carton,

(*a*) Voyez la deſcription des réjouiſſances du couronnement du Sultan.

repréſentant

représentant l'isle de Chipre. Deux puissantes armées la tenoient assiégée ; l'une par mer, & l'autre par terre : on voyoit leur descente dans l'isle, les sorties des Assiégés, les escarmouches, les mines, les contremines, les assauts, tout ce que la fureur de la guerre a fait inventer. Tantôt les Turcs étoient maîtres ; tantôt ils étoient repoussés par les Chrétiens. Ceux-ci capitulerent enfin faute de secours ; & les Turcs infidèles à leur parole mirent à la chaîne une partie des Assiégés, & passerent le reste au fil de l'épée. Alors le son des trompettes, le bruit des tambours & de l'artillerie se firent entendre ; on eût dit que dans ce moment on prenoit en effet l'isle de Chipre. Cette fiction n'eut que trop de réalité pour quelques-uns des Auteurs de cette scéne militaire ; les canons, quoique chargés seulement de poudre, en blesserent un grand nombre.

Des Illuminations.

Les illuminations succédent aux spectacles du jour. Cent mille lampes artistement rangées chassent les ténébres de la nuit, & forment mille figures différentes dont on change le dessein chaque jour. On dresse, par exemple, dans l'hippodrôme un mât de navire, sur lequel il y a un cercle en forme de couronne garni de lampions : une grande roue élevée tourne sans cesse, & en fait mouvoir douze autres plus petites entourées aussi de lampes, qui semblent suivre le mouvement des roues ; plusieurs autres mâts accompagnés de leurs cordages plantés aux environs augmentent la clarté.

Dans la fête de la Circoncision du fils du Visir Ismaël, un des Ministres des plus magnifiques que

la Porte ait envoyés en Egypte, on admira ſurtout la repréſentation d'un palmier, avec ces mots formés par des lampions, en Turc & en Arabe : *Je ne m'éléve que par la Circonciſion ;* la coupe annuelle des branches du palmier, qui eſt le ſeul moyen de faire croître cet arbre, rendoit la deviſe auſſi ingénieuſe, qu'elle étoit convenable au ſujet de la fête. On voyoit écrit en d'autres endroits auſſi en caractéres de feu : *Que le nom d'Iſmaël Bacha ſoit toujours glorieux ! Qu'Ibrahim ſon fils ſoit auſſi grand que lui !*

Des Feux d'artifice.

Chaque ſoir aſſujettie par l'art, la nature préſentoit aux yeux des Spectateurs différens objets lumineux, tandis qu'une infinité de fuſées ſembloient porter juſqu'au Ciel l'allégreſſe publique, & paroiſſoient vouloir annoncer aux aſtres, que le fils d'Iſmaël venoit d'être circoncis. Pluſieurs ſortes d'animaux couverts d'artifice, & lâchés parmi le peuple, ſembloient réveiller ſon plaiſir par les allarmes paſſagéres qu'ils portoient par tout avec eux, ſans jamais cauſer d'autre mal.

Si les réjouiſſances publiques de Conſtantinople ſont les plus magnifiques, il s'en fait d'autres dans les Provinces de l'Empire, qui ne leur ſont pas fort inférieures, & ont auſſi leur agrément. Ce ſont ou des preuves de l'attachement des peuples pour leur Souverain, & de la joye qu'ils reſſentent de la proſpérité de ſes armes, du rétabliſſement de ſa ſanté, de ſon avénement au Trône, &c, ou un nouveau témoignage de leur affection pour les Bachas, les Beglerbegs & autres Officiers qui les gouvernent.

Auſſitôt qu'on les a annoncées au Peuple, il ar-

bore ſur les minarets des Moſquées & ſur les clochers des Egliſes Chrétiennes des étendarts de diverſes couleurs ; on voit briller ſur la terraſſe du Palais celui du Bacha avec ſes armes, & pluſieurs deviſes ingénieuſes à ſa louange, & à celle de ſon épouſe ou de ſes fils. Dès le premier jour, tous les habitans déployent devant leur porte tout ce qu'ils ont de plus précieux ; on voit dans les Kans, & dans les Bazars ou Marchés, tout ce qu'il y a de plus rare, ſoit en tapis, ſoit en autres marchandiſes. Les rues ſont jonchées de fleurs ; & les portes des bâtimens publics illuminées d'une infinité de lampes rangées par étage, embaument l'air par les aromates & les gommes odoriférantes qu'on y fait brûler.

Tout alors eſt en profuſion. Des tables dreſſées dans les rues offrent aux paſſans tout ce qui peut flatter leur goût : enfin le Bacha aſſis à la porte de ſon Palais ſur une eſtrade en forme de Trône, reçoit les vœux du Peuple & ſes préſens ; ils conſiſtent en baume & autres parfums d'Arabie, en ſequins, en pierreries de toute eſpéce, en perles, &c. La bienſéance oblige le Bacha à tout accepter : ſon refus ſeroit regardé comme une inſulte, ou une marque de ſon inimitié : on l'aimeroit moins, ou on le haïroit davantage.

CHAPITRE III.

Des Femmes Turques, des Mariages, des Funérailles.

DES FEMMES TURQUES.

Différent caractére des femmes Turques.

SOus le nom de Femmes Turques, on comprend généralement celles qui le ſont naturellement, & celles qui le deviennent par accident, ſoit qu'elles ſe trouvent réduites à l'eſclavage, ou qu'elles tombent dans l'apoſtaſie & renoncent à leur foi. Les Turques naturelles ſont en petit nombre, & ne ſont pas les plus belles; en récompenſe elles ſont les plus enjouées & les plus ſpirituelles. Les femmes Turques par accident ſont ordinairement des Eſclaves Circaſſiennes, Géorgiennes, Hongroiſes, Polonoiſes & Moſcovites, que les Juifs achétent des Tartares & qu'ils revendent aux Turcs, après leur avoir appris à chanter, à danſer & à travailler en broderie. Leurs qualités décident du prix, que leur virginité augmente de beaucoup; mais les Tartares ne laiſſent guéres échapper à leur brutalité, que celles que l'enfance en garantit. Les Circaſſiennes ſont les plus recherchées, & l'emportent en beauté ſur toutes les autres, qui ſont auſſi l'élite des différens climats ſous leſquels elles ſont nées. La vie réglée qu'elles ménent dans les Serrails, contribue à entretenir cette beauté, qui d'ailleurs conſiſte moins dans la régu-

larité des traits, que dans la taille & la blancheur du teint.

Leur habillement eſt preſque ſemblable à celui des hommes. Une chemiſe de ſoie brodée d'or aux coutures & aux extrémités cache un calçon de mouſſeline à fleurs en Eté, & de brocard ou d'étoffe de ſoie en Hiver : elles mettent pardeſſus la chemiſe une Camiſole, & un Caftan d'étoffe conforme à la ſaiſon, de taffetas, de ſatin, ou de brocard à fleurs de ſoie d'or & d'argent, garni de plaques enrichies de pierreries; leur ceinture en eſt auſſi toute chargée. Sur le tout elles portent une veſte traînante, de drap ou de brocard, fourrée de Zibelines, d'Hermines, ou de petit gris.

Leur Habillement.

Leur coëffure eſt un bonnet poligone, qu'elles font tenir avec de petites écharpes & des mouchoirs brodés : ſuivant leur qualité, le bonnet eſt de drap ou de velours, brodé d'or & d'argent, enrichi de perles & de pierreries, & orné d'une aigrette attachée avec une roſe de diamans. Leurs cheveux treſſés, qui deſcendent juſqu'à la ceinture; leur collier qu'elles attachent à leurs oreilles avec des boucles de diamans ou d'émeraudes en poires, & qui ſe retrouſſent derriére la tête à l'extrémité du bonnet; les bagues & les bracelets, dont leurs bras & leurs doigts ſont chargés, donnent un air de majeſté & de grandeur à toute leur perſonne.

Leur Coëffure.

Rien n'eſt plus galant que leur chauſſure : elle conſiſte dans un petit chauſſon de maroquin blanc brodé d'or, d'argent & de perles, avec une pantoufle de même cuir & de même couleur.

Leur Chauſſure.

Tout cet ajustement se cache avec soin dans les rues, où les femmes ne paroissent jamais que voilées d'une guimpe de mousseline double, qui pend depuis le dessous des yeux jusques sur l'estomac, & le corps enveloppé d'une veste de drap ou de camelot de couleur. Celles qui vont à pied mettent des bottines & des pantoufles de maroquin jaune, pour garantir leurs jambes de la boue; mais cela ne doit s'entendre que des femmes de la lie du peuple, ou au moins de celles d'une condition médiocre, qui obtiennent de leurs maris la permission d'aller au bain deux fois la semaine, & d'assister pendant le Ramadham aux priéres & aux prédications publiques. Quelques Turcs plus jaloux n'étant pas assez riches, pour faire bâtir des Mosquées dans leurs maisons, persuadent à leurs femmes que leurs ames sont mortelles, & par-là les dispensent d'aller aux priéres publiques, qui souvent servent de prétexte à des rendez-vous.

En général les femmes des Turcs de considération ne sortent presque jamais. Elles prient & font leurs ablutions, ou dans leurs appartemens mêmes, ou dans des Mosquées particuliéres bâties dans l'enceinte de leurs maisons; elles passent le reste du tems assises sur un Sopha, à fumer, chanter, filer, broder, ou dormir.

Cette retraite dans laquelle vivent les femmes Turques, ne paroissant jamais devant les personnes qui rendent visite à leurs maris, rend le séjour de Constantinople ennuyeux aux Etrangers. Elles voyent même rarement les femmes Européennes,

qu'elles gênent extrêmement à cauſe du tabac en fumée ; car c'eſt le premier régal qu'elles font ſervir avant les cérémonies des eſſences & des parfums. Ce qui rend leur viſite encore plus inſupportable, & leur commerce moins flatteur, c'eſt qu'elles ont toujours un extérieur guindé, & ſouvent des maniéres effrontées & laſcives. Les femmes des Francs, outre qu'elles ſont la plûpart infectées des mêmes manies, ont encore un orgueil ridicule & une ſotte vanité qui rebutent, & qui les rendent extrêmement mépriſables : aucune n'eſt roturiére, quoique femme d'Artiſan & de Marchand. Des malheurs inprévûs ont obligé leurs ancêtres à ſe réfugier à Conſtantinople ; tel eſt le langage des unes : d'autres déclament contre l'abolition du Proteſtantiſme en France ; elles aſſûrent que ſans cela, au lieu d'être femmes d'un Orfévre ou d'un Horloger, elles auroient été Comteſſes, Marquiſes ou Ducheſſes.

Cette captivité à laquelle les Turcs condamnent leurs femmes, eſt une ſuite de leur façon de penſer ſur leur compte. Perſuadés qu'elles ne ſont créées que pour leurs plaiſirs, ils prétendent qu'elles ne doivent être occupées que du ſoin de faire leurs délices, & que rien hors d'eux-mêmes ne doit être l'objet de leurs vœux. Ils leurs accordent pour cette raiſon tout ce qui peut contribuer à leur parure, & à relever l'éclat de leur beauté ; mais qu'il faut être aimable, pour ſe faire aimer dans les liens d'un hymen ſi rigoureux ! Quels charmes dans un époux peuvent balancer les attraits de la liberté qu'il ravit ? L'oiſi-

veté fait naître les désirs des femmes Turques (*a*) : la jalousie des maris & la rigueur de la captivité les irritent, plus encore que la chaleur du climat. Leurs Argus, leurs Esclaves, qui sont pour elles autant d'espions & de gardiens, une secrette envie de se venger, tout contribue à redoubler leur ardeur, & à les porter au libertinage. Si elles étoient plus libres, peut-être seroient-elles moins passionnées : peut-être aussi ne sont-elles libertines, que parce qu'on n'a établi aucunes récompenses pour la chasteté, tandis qu'il y en a tant pour la valeur; comme s'il étoit plus naturel à une femme d'être sage, qu'à un homme d'être brave. Il y a dans la plûpart des vertus un alliage d'intérêt; ôtez les récompenses, bientôt la vertu dégénére & s'affoiblit.

Cette pensée semble se rapporter au sentiment de Ricaut, sur le principe des passions des femmes Turques. » Elles n'ont, dit-il, aucune vertu morale » qui les porte à la vertu, à l'honnêteté, & point de » principe de Religion, qui leur fasse espérer en » l'autre vie des récompenses pour leurs bonnes actions, & qui leur fasse appréhender des châtimens » pour les mauvaises. « Aussi sont-elles les femmes du monde les plus lubriques, & les plus subtiles à inventer les moyens de contenter leur passion. Celles de Circassie surtout sont extrêmement vives sur l'article; il n'y a point de Voyageur, qui en traitant de ce pays, ne parle du libertinage des Circassiennes.

(*a*) *Otia si tollas, periêre Cupidinis arcus,*
Contemptæque jacent, & sine luce faces. Ovid.

La

La condition des femmes Turques fomente leur superstition, & les engage à donner dans les prestiges, dans les charmes, dans les caractéres magiques, dans les talismans, dans les philtres amoureux (*a*). Comme plusieurs appartiennent à un même homme, chacune d'elles ne néglige rien de tout ce qui peut lui donner la préférence dans ses bonnes graces : elles portent des talismans jusques dans les tresses de leurs cheveux & dans leurs habits ; elles se teignent les cheveux en rouge, & se noircissent les paupiéres & les sourcils, pour paroître plus blanches : chacune fait de sa part assaut de charmes avec sa rivale ; la beauté plaide pour l'une, tandis que l'esprit défend la cause d'une autre : celles qui réunissent les talens de l'esprit aux appas séducteurs d'un visage aimable, ont un double avantage, pour s'attirer ou pour se conserver le cœur & les empres-

Leur Superstition.

(*a*) Les Sçavans ont beaucoup raisonné sur les effets de certains philtres, que de prétendus magiciens donnoient, soit pour guérir d'une passion, soit pour la faire naître. Ils ont agité avec beaucoup de soin tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport avec ces boissons miraculeuses. Mais les Philosophes modernes ont démontré, qu'elles n'étoient que des liqueurs naturelles & dangereuses, ainsi que tous les breuvages composés de quelques herbes contraires à la santé des hommes. Ils ont compris que la volonté étant un mode de l'ame, elle ne pouvoit être déterminée à un seul & unique objet par une matiére, qui ne peut agir sur elle, que par le dérangement qu'elle cause dans les organes. Le philtre échauffe : l'homme enflâmé par cette boisson souhaite de jouir ; il est naturel qu'il porte plutôt la vûe sur des personnes avec lesquelles il vit, que sur celles qui lui sont étrangéres & presqu'inconnues. Un homme qui a reçu de sa Maîtresse un pareil présent, l'aime plutôt qu'une autre, parce que dans les mouvemens que le poison produit en lui, son imagination est frappée du souvenir d'une personne qu'il fréquente journaliérement ; mais le philtre n'a aucune part à la détermination de sa volonté.

ſemens de celui qui eſt l'objet de leur commune émulation.

Leur Coquetterie.

La nature ſeule ne fait pas tous les frais de cette guerre domeſtique ; l'art, ainſi que je viens de l'obſerver, vient au ſecours des combattantes, pour leur procurer des agrémens qu'elles n'ont point, ou pour augmenter ceux qu'elles ont déja. Pour ſe rendre aimables, elles mettent en uſage tout ce que la lubricité a jamais inſpiré aux plus fameuſes courtiſannes. Les cheveux poſtiches ſuppléent en quelques-unes à ceux que la nature leur a refuſés, ou que quelque accident leur a ôtés ; d'autres ſe parent de couleurs empruntées. Celles à qui l'âge ſemble interdire l'uſage des plaiſirs, ſe ſervent d'une herbe appellée *Serguis*, qui a une vertu admirable. On prétend qu'en la prenant en infuſion comme du thé, elle entretient la fraîcheur, la fermeté & l'embonpoint ; de ſorte qu'une femme de ſoixante & dix ans ne paroît pas en avoir la moitié. Cette plante vient, dit-on, d'une montagne voiſine de la Méque ; elle croît dans un petit eſpace, que le Grand-Seigneur fait garder avec tant de ſoin, que quiconque en approcheroit d'une certaine diſtance, ſeroit puni de mort. Quoique cette plante ſoit extraordinairement chére, les femmes des particuliers ne laiſſent pas d'en acheter. Que de femmes ſe ruineroient volontiers parmi nous, pour en avoir ! Ce ſeroit pour elles la vraie fontaine de Jouvance.

Cependant le mauvais ſuccès & le peu de fruit des efforts que font ces femmes renfermées, change leur jalouſie en rage & en fureur. Leur dépit de

concert avec leurs Gardiens augmente leur dépendance; ſans ceſſe attentives ſur les démarches de leurs rivales, elles irritent contre elles l'animoſité du Maître, & ne voyent pas combien elles ſe trouvent près de celles qu'elles font punir.

L'oiſiveté extrême & l'inaction dans laquelle elles vivent, donnent ainſi lieu à une coquetterie, dont la hardieſſe & la licence paſſe l'imagination, & qui ſeroit incroyable, ſi elle n'étoit atteſtée par des Auteurs dignes de foi. C'eſt ce qui oblige Ricaut à nous les repréſenter comme des libertines domeſtiques, ſans Religion & ſans retenue. Cette circonſtance rend encore plus admirable l'union & la bonne intelligence qui régne entre toutes ces femmes, tant légitimes que concubines, tant libres qu'eſclaves, tant favoriſées que non favoriſées. C'eſt une merveille, dit Bellon dans le troiſiéme Livre de ſes obſervations; on ne ſçait ce que c'eſt que l'envie ou les querelles dans une maiſon Turque (*a*). Les hommes, ajoûte cet Auteur, ont ſoin de l'œconomie; ils prennent ſur eux toute l'adminiſtration du domeſtique. Les femmes ne ſe mêlent point du ménage, ni des meubles, ni des habits, ni de la dépenſe, encore moins de la bourſe; elles ne paſſent point le tems, comme les nôtres, à faire des viſites, à embellir une maiſon, à arranger des porce-

(*a*) On peut appuyer ce ſentiment des réflexions, que fait un Eunuque dans la XCIII. Lettre Perſanne. » Nous remarquons, » dit-il, que plus nous avons de » femmes ſous nos yeux, moins » elles nous donnent d'embarras: » une plus grande néceſſité de plaire, moins de facilité de s'unir, » plus d'exemples de ſoumiſſion, » tout cela leur forme des chaînes,

laines, à faire de beaux habits, à laver, à blanchir, ou à repaſſer : c'eſt dans ce pays-là l'occupation des eſclaves. Se parer pour plaire, telle eſt leur unique occupation. Elles coulent leurs jours enfermées d'une maniére tranquille & ſédentaire, hors du bruit & du tumulte des voiſins, & de la mauvaiſe langue des voiſines & du quartier, ſans parler à d'autres hommes qu'à leur maris.

Leurs Intrigues.

Lorſqu'un Turc devient amoureux d'une femme Turque, il tâche de la voir, ſoit ſur la terraſſe de la maiſon, ſoit aux fenêtres; il hauſſe la tête en la regardant, & prend la peau de ſon goſier, pour lui apprendre par ce ſignal qu'il eſt ſon eſclave. Si l'ayant apperçu la Dame ſe tient debout & baiſſe la main, le Turc eſpére de faire fortune, & dans cette eſpérance cherche avec empreſſement quelque lieu propre pour la joindre. Dans les entrevûes muettes qui ſuivent cette premiére déclaration, il tire pluſieurs fois ſon ſtilet, & s'en darde les bras & le gras des jambes, pour faire comprendre à ſa Maîtreſſe l'excès de ſa paſſion. L'Amant alors n'eſt pas éloigné d'obtenir des entretiens ſecrets, où il donne à l'objet de ſon amour des marques plus réelles de ſa tendreſſe.

Le ſilence doit faire le nœud de l'intrigue; & la néceſſité, autant que l'inclination, force l'Amant à ſe taire. Mais comment, dira-t-on, obtenir des entrevûes ſecrettes avec des Dames qui n'ôſent parler à perſonne, ni ſortir de leurs maiſons, ſi ce n'eſt pour aller aux bains ou aux Moſquées, où elles ſont obſédées par des femmes prépoſées pour obſerver

leurs moindres démarches ? La difficulté eſt grande ; mais l'amour, qui s'irrite par les obſtacles, donne de l'eſprit aux plus ſtupides. Une feinte tendreſſe, tout l'extérieur d'un attachement ſincére cache ſes déſirs ſecrets. Pour tromper un jaloux, l'amour eſt une ſource intarriſſable de ſtratagêmes, de prétextes, d'expédiens plauſibles ; il ſçait les momens heureux.

Parmi les moyens qu'il ſuggére aux Turcs, ſurtout à ceux d'un certain état, les *Selams* tiennent le premier rang. Ce ſont des bouquets de fleurs, dont ils ſe ſervent en guiſe de lettres, pour faire connoître leurs intentions. Tout eſt myſtérieux dans ces bouquets, les différentes eſpéces de fleurs, leurs divers arrangemens ; ils expriment la tendreſſe, l'impatience, la douleur, le repentir, le dépit, en un mot tous les mouvemens d'un cœur amoureux. Celle à laquelle le Selam eſt adreſſé, y répond dans le même langage. Les parfums de muſc, par exemple, enfermés dans une boëte témoignent la ſatiſfaction qu'elle a eue ; l'ambre & le muſc ſont les marques les plus ſenſibles de bienveillance, qu'une Dame puiſſe donner à ſon Amant : la rhue au contraire marque ſon indignation ; un petit linge blanc déſigne la paix. Le Grand Viſir Cara-Muſtapha ayant reçu un pareil linge blanc, le fit enchaſſer dans une montre, qu'il porta toute ſa vie.

Les amans heureux ou malheureux étalent leur galanterie à Conſtantinople avec autant de ſoin, qu'on l'étaleroit à Paris ; mais cette galanterie ſe montre ſous une forme differente. Un habit de

Tchélébi, un Turban de fine mousseline, une boëte de senteur, des tablettes à écrire des vers tendres, une pipe d'un nouveau goût, tiennent dans ce pays la place des plumets, des habits galonnés, des lorgnettes, des cannes & des tabatiéres.

Les Dames d'Afrique, où le climat inspire la tendresse, & où l'air brûlant communique aux cœurs un feu violent que rien ne peut éteindre, entretiennent leurs intelligences amoureuses avec encore plus de silence & de mystére, que les Dames de Constantinople. Enfermées dans les Villes, pendant que leurs maris font leurs courses, elles les suivent à la campagne dès qu'à leur retour ils y vont se délasser des fatigues, qu'ils ont essuyées sur mer. Là un esclave Chrétien, qui pour l'ordinaire est l'objet de leur tendresse, explique à sa maîtresse tous les mouvemens de son cœur, par l'ordre qu'il met dans un parterre; c'est-à-dire, par l'arrangement des pots de fleurs : une longue lettre contiendroit moins de tendresse & de passion, qu'un bouquet ordonné de certaine maniére. L'Amarante auprès de la Violette signifie qu'après le départ du mari, on espére se consoler des maux que cause sa présence; la fleur d'Orange marque l'espérance; le Souci exprime le désespoir; l'Immortelle témoigne la constance; la Tulipe reproche l'infidélité; la Rose est le symbole de la beauté, dont elle fait l'éloge. Qu'un Esclave forme un bouquet de Souci, de fleur d'Orange, d'Amarante & de Violette, c'est un billet doux pour sa Maîtresse, qui en le voyant semble lire ces paroles : *Les tourmens que je souffre me jetteroient dans*

un déſeſpoir mortel, ſi je n'eſpérois d'être plus heureux par l'abſence de mon rival. Ainſi ſe forme un langage parfait des attributs particuliers de chaque fleur. Ces attributs ſont une eſpéce de chiffre myſtérieux connu ſeulement de l'amant & de ſa maîtreſſe, qui pour rendre leur intrigue plus impénétrable, changent quelquefois par une convention réciproque l'attribut ordinaire des fleurs d'un parterre, font dire à la Roſe ce que l'Amarante exprime ordinairement, & donnent à la Violette la ſignification du Souci ou de la fleur d'Orange. Quelque endroit caché du Jardin eſt le dépoſitaire ſecret de ces lettres tendres : l'Eſclave les y compoſe à loiſir ; & ſa Maîtreſſe, fût-elle même en la préſence de ſon mari, y répond avec ſûreté, en changeant ſeulement l'arrangement des pots, ou en formant un bouquet par maniére d'amuſement.

Dangers de ces intrigues.

Mais ſi l'amour réuſſit en Turquie à duper la jalouſie des maris, il n'aveugle pas moins ceux qu'il enflâme ſur les dangers auſquels il les expoſe. L'entrepriſe en effet eſt des plus périlleuſes, ſurtout s'il s'agit d'un Chrétien : car s'il prend mal ſes meſures, ce qui arrive ſouvent aux Amans toujours aveuglés par leur paſſion ; ſi quelque événement imprévû déconcerte la conduite de l'intrigue ; ſi enfin on le ſurprend, il eſt condamné au feu, à moins qu'il ne ſe faſſe Mahométan. Cette dangereuſe paſſion n'a que trop cauſé de honteuſes apoſtaſies ; ſouvent même ces foibles amans, ſans y être contraints par la Loi, ont ſacrifié à leur brutalité le Dieu de leurs péres, & la Religion ſainte dans laquelle ils avoient

été élevés, s'attirant par cette déſertion impie la haine de leurs fréres, & le mépris des plus zélés Mahométans. De ſi funeſtes exemples devroient à jamais garantir les Chrétiens des appas ſéducteurs des beautés de l'Orient.

Les Turcs eux-mêmes ne devroient s'engager qu'en tremblant dans un pas ſi délicat; ſouvent, comme les Chrétiens, ils trouvent dans l'objet aimé le terme fatal de leur deſtinée. Ces femmes naturellement perfides & cruelles, gênées, tourmentées, bourrelées par la préſence d'un amant, qui par un effet preſque néceſſaire d'une longue jouiſſance, n'a plus rien de flatteur pour elles, le font étrangler par leurs eſclaves, qui l'enterrent enſuite, afin qu'il n'en ſoit plus parlé. Elles puniſſent ainſi un crime dont elles ſont la cauſe, & éteignent dans le ſang un feu qu'elles ont allumé. Le Serrail, ſi l'on en croit quelques Auteurs, eſt un vrai théâtre à ſcénes tragiques. Là les Sultanes, & autres eſclaves du Grand-Seigneur, ont des reſſources différentes pour contenter leur paſſion. Celles qui pour ſortir ne peuvent ſe ſervir du prétexte des bains, ont recours à d'autres expédiens : quelquefois elles empruntent les robes de leurs eſclaves, & en habit déguiſé vont elles-mêmes trouver l'objet de leur ardeur. Si cette voie leur eſt encore interdite, elles employent des hommes & des femmes, pour leur trouver des ſujets qui leur plaiſent.

Ce dernier expédient eſt ſans contredit le plus mauvais, parce qu'il eſt le plus connu. Auſſitôt que quelqu'un a refuſé le parti, il dévoile le myſtére,


MARIAGE TURC
A. Dufloe Sculp.

& fait connoître ces ambaſſadeurs ou ces ambaſſadrices d'amour. C'eſt ce qui les oblige de s'adreſſer ordinairement à des étrangers, ſurtout à des François, qui plaiſent davantage par la douceur de leur humeur, par leur bonne grace, & par leurs maniéres plus galantes que celles d'aucune autre nation. Mais malheur à celui qui rejette la propoſition, parce qu'il eſt expoſé à toute la haine d'une femme outragée & puiſſante; plus malheureux encore celui qui s'engage dans une intrigue de cette eſpéce. Après avoir tenu trois ou quatre jours un jeune homme étranger caché dans leur chambre, ces femmes infidèles le poignardent ou l'empoiſonnent, & jettent ſon corps dans quelque cloaque, ſoit qu'elles appréhendent d'être découvertes, ſoit que leur humeur volage demande toujours des objets nouveaux.

L'Hiſtoire Ottomane eſt pleine d'événemens ſanglans, funeſtes aux Sultans mêmes, qui n'ont eu pour principe que la débauche des Sultanes, & l'abus tyrannique du pouvoir que de foibles Empereurs leur ont laiſſé prendre ſur leur eſprit, & ſur tous les Sujets de l'Empire. J'en parlerai au-long dans la ſuite de cet Ouvrage.

Mariages des Turcs.

Les ſuites funeſtes d'un commerce criminel font tôt ou tard ouvrir les yeux aux Turcs raiſonnables; le tems détruit les charmes trompeurs d'une folle paſſion, qui ſous de belles apparences conduit in-

failliblement au précipice. Ils envisagent alors le mariage, comme un moyen efficace pour amortir la concupiscence, dont les suites sont infiniment plus dangéreuses & plus nuisibles, que les embarras & les soins du ménage, quels qu'ils puissent être; ils espérent trouver un contentement plus durable dans la possession d'une femme aimable, qui par la douceur de son humeur & de son commerce, adoucira dans l'intérieur de leur maison les disgraces, qu'ils peuvent avoir à essuyer du dehors.

Nature du Mariage chez les Turcs.

Dans la Loi Musulmane, le mariage est regardé généralement, comme une chose sainte & honnête, un moyen légitime de multiplier & de perpétuer le genre humain. Les Imans, ou Prêtres, ont la moindre part à la solennité, qui se pratique en cette rencontre. L'affaire se traite devant le Cadi, ou Juge, comme un Contrat purement civil; de sorte qu'à proprement parler, le mariage n'est chez les Turcs qu'une déclaration, par laquelle un homme s'oblige en présence du Magistrat de prendre telle personne pour sa femme, & de lui donner en cas de mort ou de divorce un douaire fixe, pour en disposer à son gré. Le pére, le frére ou le plus proche parent de la fille présent à cet engagement, & qui la représente, semble être député pour accepter le Contrat en son nom.

Préliminaires du Mariage.

Les préliminaires du mariage consistent dans l'assemblée des parens des deux Parties. Cette assemblée n'est jamais fort nombreuse, parce que chez ces peuples il n'y a presque point d'affinité. Ils viennent donc, quoiqu'en petit nombre, pour

ſçavoir quelle dot le futur époux veut donner à ſa future épouſe ; & lorſqu'ils ſont convenus du prix, le marié prétendu l'envoie auſſitôt au pére ou au plus proche parent de la fille, afin que, ſelon ſa qualité, cet argent ſoit employé pour elle en habits & autres meubles néceſſaires. Ce qui reſte doit demeurer en poſſeſſion de la future épouſe, qui peut en diſpoſer comme bon lui ſemble, & en faveur de qui il lui plaît ; mais ordinairement elle le conſerve, pour ſubvenir à ſes néceſſités en cas de veuvage, ſi ce n'eſt que par ſes ſollicitations, le mari qui n'y a plus aucun droit, ne la détermine à l'employer au profit de ſa famille. Quelle différence entre cette coutume & la nôtre ! Les Turcs dotent les filles qu'ils recherchent en mariage ; chez nous les péres des filles payent pour qu'on les demande : là une fille diſpoſe de ce que ſon mari lui a donné ; ici elle n'eſt pas même la maîtreſſe de ce qu'elle lui donne.

Quatre jours avant le mariage, le prétendu invite ſes amis, & ſes parens envoient la veille des préſens conformes à leurs facultés & à leur état. La future épouſe qui depuis huit jours ſe tient plus retirée que jamais, va ce jour-là au bain, où on la décraſſe avec une terre particuliére ; on lui peint auſſi en rouge les cheveux, le dedans des mains, les ongles des pieds & les talons. Les riches y ſont ménées au ſon des trompettes, des fifres & des tambours, précédées d'un gros de Janiſſaires plus ou moins conſidérable, ſelon leur rang & leur dignité. Celles d'une naiſſance médiocre ſe ſervent de tambourins

& de hautbois; les plus pauvres même ne se croiroient pas mariées sans une espéce de musique, ne fût-elle composée que de quelques misérables Artisans, qui forment une sorte de cadence avec quelques morceaux de pots cassés. Tandis que la mariée est au bain, on la divertit par toutes sortes de mascarades. On l'habille tantôt en Juge, tantôt en Soldat, quelquefois en Paysan, en Prince & en Visir; on la reconduit ensuite à son logis avec les mêmes cérémonies. Le tems des bains, dit M. de Maillet (a), qui dure cinq ou six heures, est souvent le plus agréable, que l'épouse ait dans tout le reste de sa vie.

Cérémonies du Mariage.

Le jour des nôces, on envoie des présens au Cadi, & on dresse devant lui le Contrat d'engagement. Delà on se rend à la Mosquée, où l'Iman du quartier bénit cette alliance au son des tambours & autres instrumens; il fait des vœux pour la prospérité des nouveaux mariés, ausquels il enjoint *de croître & de multiplier*, afin d'exécuter la volonté du Seigneur, qui n'a, dit-il, institué le Mariage, que pour la multiplication de l'espéce, & non pour assouvir une passion brutale.

Au retour de la Mosquée, on trouve à l'entrée de la maison du pére une collation proportionnée à sa générosité ou à son pouvoir. Aussitôt qu'elle est achevée, la mariée monte à cheval pour se rendre à la maison de son mari : elle est couverte d'un voile, suivie de plusieurs femmes, & des parens & amis qui ont été invités à la nôce. La coutume veut

(a) Description de l'Egypte, Part. II. *pag.* 86.

que dans cette cavalcade elle ſalue ceux qu'elle rencontre en chemin ; liberté qui ne lui eſt accordée que ce jour-là. Le mari donne chez lui le feſtin des nôces, qui ſe termine par la danſe. Enfin chacun ſe retire, pour laiſſer en liberté les nouveaux mariés. L'époux ſe rend à la chambre de ſa femme, & la voit pour la premiére fois : car en ſe mariant les Turcs achetent *Chat en poche ;* ils ſont obligés de s'en rapporter à la bonne foi de ceux qui ont donné les mains à cette alliance. Si la mariée ne ſe trouve pas vierge, le mari eſt en droit de la renvoyer à ſes parens, aprés l'avoir défigurée : cet affront eſt ſi ſenſible, qu'on a vû à cette occaſion des péres & des méres étrangler eux-mêmes leur propre fille.

Le lendemain des nôces, le marié monte à cheval, portant un dard à ſa main, & va tirer au blanc. Dès ce jour il eſt obligé d'inſtruire ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques des myſtéres de la Religion Mahométane, de leur en faire pratiquer les exercices, & de pourvoir à toutes les néceſſités du ménage ; faute de quoi la femme eſt en droit de demander le divorce, comme je le dirai plus bas.

En Turquie, en Perſe & dans le Mogol (*a*), les moins ſcrupuleux parmi les Grands raſſemblent dans leur ſerrail autant de femmes & de Maîtreſſes, qu'il leur plaît d'y en entretenir ; mais ceux qui ſe piquent de régularité, n'ont tout au plus que quatre femmes légitimes. Ces quatre femmes peuvent

Pluralité des femmes.

(*a*) Pierre Barrére, dans ſa nouvelle *Relation de la France équinoxiale*, rapporte que tous les Indiens ſont Poligames, & que chacun a droit d'avoir autant de femmes qu'il peut en entretenir. Mais cela doit s'entendre uniquement des Indiens Idolâtres.

être disperſées en quatre Villes ou Provinces différentes, à Conſtantinople, par exemple, à Damas, à Smirne, à Babilone. C'eſt ce qui ſe pratique aſſez ordinairement par ceux qui ſont dans le commerce, parce qu'ils ſont bien aiſes d'arriver toujours chez eux, quelque part qu'ils aillent. Le mari eſt obligé de pourvoir également à l'entretien de toutes ces femmes, & d'habiter de tems en tems avec elles ; autrement elles ſeroient en droit de faire leurs plaintes au Cadi, qui leur permettroit de prendre un autre époux, comme je le dirai plus bas. La Loi de concert avec la Politique a fixé le nombre des femmes, parce que la trop grande multitude augmente la dépenſe, & diminue le bien des maris, à cauſe de la dot qu'ils ſont obligés de leur donner. Peut-être auſſi le Légiſlateur a-t-il voulu prévenir la jalouſie inévitable, qui doit ſe rencontrer entre un grand nombre de rivales épouſes d'un ſeul homme, qui par la Loi & par ſon Contrat doit les entretenir toutes, & ſe partager également entr'elles. Du reſte les Turcs jouiſſent d'autant d'eſclaves qu'ils peuvent en acheter & en nourrir : chacun eſt libre à cet égard; le Prophéte ne gêne perſonne ſur cet article.

Les premiers Officiers n'épouſent ordinairement qu'une femme libre ; mais il leur eſt permis, comme je l'ai dit, de jouir de toutes leurs eſclaves, qu'ils revendent ſi bon leur ſemble, en leur donnant une ſomme modique : quelques-uns même n'épouſent point de femmes libres, & ſe contentent de leurs eſclaves, qui dès qu'elles leur ont donné un garçon, ſont cenſées femmes légitimes. Ce qu'il y a de par-

ticulier, eſt que les femmes libres ne ſont point allarmées ni inquiétes du commerce de leur mari avec ſes eſclaves, pourvû qu'elles ayent toujours ce qui leur eſt légitimement dû, & une part raiſonnable dans le lit de leur époux : cette part conſiſte à y être admiſes une fois la ſemaine.

Les Turcs donnent à leurs Enfans tel nom qu'il leur plaît : ils prennent le nouveau-né entre leurs bras, & l'offrent à Dieu, en lui mettant un grain de ſel dans la bouche. Ces peuples ne conſidérent pas moins les enfans de leurs Eſclaves, que ceux de leurs femmes légitimes : tous ont le même droit à leur ſucceſſion, à moins que les premiers n'ayent pas été affranchis par leur teſtament, & qu'ils ne leur laiſſent pas de quoi vivre; en ce cas ils deviennent, ſuivant la Loi, eſclaves de l'aîné des enfans de la femme libre.

Des Enfans.

Souvent lorſqu'un Turc ne peut avoir d'enfans, il adopte un jeune homme ou une jeune fille de ſes Eſclaves, qui dès-lors eſt réputé enfant de la maiſon. Cette adoption conſiſte, à faire paſſer la perſonne adoptée dans la chemiſe de celui qui adopte. Cet uſage eſt fort commun parmi les Grands de l'Egypte, qui pour conſerver toujours à leur ſang la même ſupériorité, marient rarement leurs enfans à des perſonnes d'une condition égale; ils donnent plutôt à leurs filles celui de leurs Domeſtiques qui leur plaît le plus, & achétent pour leurs fils des filles de huit à neuf ans, qu'ils leur deſtinent dès leur enfance. Pour mieux s'aſſûrer de leur ſageſſe, ils les font élever chez eux; & lorſqu'ils le jugent à

propos, ils leur donnent un appartement séparé, où elles restent enfermées avec leurs prétendus maris, qui n'en sortent que très-rarement. Les péres en usent aussi de cette maniére, pour empêcher que leurs enfans ne se livrent à la débauche sous un climat, où les dispositions au libertinage le plus honteux sont aussi grandes, que les mauvais exemples sont fréquens. Ces jeunes Esclaves sont réputées libres, & femmes légitimes de leurs maîtres, dès qu'elles ont mis au monde un garçon. Alors le mari commence à se laisser croître la barbe, qui est parmi eux une marque d'honneur, & que les femmes de ce pays n'estiment pas moins, que celles de France en ont d'horreur.

Les Turcs ont grand soin de cacher le moment de la naissance de leurs Enfans, pour empêcher les charmes & les sortiléges, surtout, ainsi que l'a dit un Voyageur, pour prévenir les présages des Astrologues, & les Horoscopes sinistres.

La vigueur & la beauté (*a*) sont les deux grands objets de l'éducation qu'ils leur donnent. Persuadés

(*a*) La beauté du corps est, pour ainsi dire, le garant de celle de l'ame. *Il n'est pas indifférent à l'ame*, dit Cicéron, *Tuscul. Quæst. Lib.* 1. *Cap.* 33. *d'être dans un corps disposé & organisé de telle ou de telle façon. Les organes & le tempéramment contribuent fort à la rendre ou plus vive ou plus lourde.* Les Philosophes ont regardé la beauté, comme la qualité la plus avantageuse qu'on puisse recevoir de la nature. Socrate & Platon la prisoient infiniment. Le premier la définissoit une tyrannie de peu de tems; le second, une Principauté établie par la nature. Montagne a raison de dire dans ses *Essais*, qu'elle se présente au-devant, séduit & préoccupe notre Jugement avec grande autorité & merveilleuse impression. Les plus graves personnages ont souvent cédé aux charmes enchanteurs d'un beau visage.

qu'un

qu'un corps mal fait ne ſçauroit loger une belle ame (*a*), & que la force eſt néceſſaire, pour nous défendre de nos ennemis, ils ne négligent rien pour leur procurer l'un & l'autre de ces avantages (*b*).

Du reſte l'union conjugale fût-elle cimentée chez ces peuples de la naiſſance de pluſieurs enfans, elle ne dure ſouvent que peu d'années. Le mari & la femme, s'ils ont le moindre ſujet apparent de ſe plaindre l'un de l'autre, peuvent réciproquement demander leur ſéparation. Si le mari, par exemple, refuſe d'inſtruire ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques des myſtéres de la Religion Mahométane, ſi à cauſe de ſes folles dépenſes & de ſa débauche, il ne peut ou ne veut pas ſubvenir à toutes les néceſſités du ménage, la femme eſt alors en droit de réclamer la Loi qui l'autoriſe à quitter ſon époux; le Juge en dreſſe l'Acte, & l'enregiſtre lui-même. Elle a la même reſſource, ſi le mari lui refuſe pendant trop long-tems la place, que ſuivant la Loi elle doit occuper dans ſon lit une fois la ſemaine, & qu'elle peut exiger de lui comme une dette, dont le payement ne ſçauroit ſe refuſer. « L'Alco« ran, dit un mauvais Plaiſant à cette occaſion, eſt » bien dur dans ſes préceptes. Il permet la plura» lité des femmes & ordonne de les ſatisfaire, parce » que, dit le Prophéte, vous leur êtes néceſſaires » comme leurs vêtemens, & qu'elles vous ſont né» ceſſaires comme vos vêtemens. Ce précepte, con-

Du Divorce.

(*a*) *Gratior eſt pulchro veniens è corpore virtus.* Virgil.

(*b*) La beauté du viſage excite dans les jeunes Mahométans cette horrible paſſion, qui fait la honte des Aſiatiques.

» tinue-t-il, rend la vie d'un Musulman bien labo-» rieuse. Celui qui a les quatre femmes établies par » la Loi, & seulement autant de Concubines, ne » doit-il pas être accablé de tant de vêtemens? » Ce badinage indécent marque un Auteur, qui se chatouille pour se faire rire; & il est fade & plat, parce qu'il roule sur une réflexion fausse. Que d'esprit perdu, faute de sçavoir en faire un bon usage! Si les Turcs sont embarrassés ou accablés de tant de vêtemens, la Loi qui leur permet de s'en servir, ne leur défend pas de les quitter & de s'en défaire.

En effet si la femme peut si aisément se séparer de son mari, celui-ci a droit de son côté de la chasser de sa maison, si elle cherche à se venger de ses froideurs, & ne prend pas assez bien ses mesures pour lui cacher ses intrigues. En ce cas il demande le divorce, qu'on ne lui refuse point; la honte en rejaillit sur le pére, sur les fréres & les proches parens de la délinquante, & jamais sur le mari.

Cet usage prouve que l'adultére n'est point autorisé dans le Musulmanisme. En effet l'Alcoran aux Chapitres quatre & cinq, le regarde comme un grand crime. D'un autre côté il ordonne qu'un mari qui en accusera sa femme, sans le prouver, sera condamné à la bastonnade. Surquoi il est à propos d'observer, que faute de témoins & de preuves, il est obligé de jurer quatre fois devant le Juge, qu'il dit la vérité, & de protester que s'il ment, il veut être maudit de Dieu & des hommes; mais par un

privilége qui ne peut manquer de paroître extraordinaire, la femme dans sa défense est crue sur ses sermens, pourvû qu'au cinquiéme elle prie Dieu de la faire périr, si son mari a dit la vérité. On voit en ce cas s'il est aisé de prouver un adultére. Lorsque l'adultére de la femme est évident, le mari est le maître de sa vie; & s'il est vindicatif, il la fait enfermer dans un sac rempli de pierres, & la fait noyer (*a*). Ce divorce pour cause d'adultére est le plus éclatant & le plus rare; la plûpart des femmes sçavent si bien ménager leurs intrigues, qu'elles meurent rarement dans l'eau. Que si devenu le maître de la vie de sa femme, le mari se contente de la chasser, elle devient quelquefois plus heureuse qu'elle n'étoit auparavant, parce qu'on oblige son galant de l'épouser : s'il refuse l'alliance, on le proméne sur un âne, la tête tournée vers la queue qui lui sert de bride, avec des tripes qui lui ceignent le front comme un Diadême, & une cravate de même espéce; la scéne finit par des coups de bâton sur les reins & sous la plante des pieds.

Outre l'adultére, le mari peut avoir plusieurs autres raisons de rompre une alliance qu'il a contractée, sans connoissance de cause, par exemple, ou autrement; la femme de son côté, outre le refus du nécessaire & du lit de son époux, peut avoir d'autres sujets de le quitter. Ces différens motifs donnent lieu à deux autres espéces de divorce, dont

(*a*) Les Romains punissoient autrement les femmes adultéres : ils les condamnoient à être renfermées dans une cellule, & à se prostituer à tout venant. Cette horrible coutume fut abolie par Théodose.

l'un aboutit ſeulement à ſéparer le mari & la femme d'une même maiſon & du même lit, le mari continuant toujours d'entretenir ſon épouſe des choſes néceſſaires. L'autre en les ſéparant, oblige le mari de donner à ſa femme le douaire qu'il lui a promis par ſon Contrat de mariage; de ſorte qu'elle n'a plus rien à prétendre ni à ſa perſonne, ni à ſon bien : elle peut même, ſi elle veut, ſe remarier à un autre.

Retour des Femmes répudiées à leur premier Mari.

Ces deux derniéres eſpéces de divorce ſont quelquefois ſuivies de repentir de part & d'autre. En ce cas la Loi toujours indulgente permet à un particulier de reprendre la femme qu'il a répudiée, & l'oblige en la reprenant, de jurer qu'il ne la répudiera plus. Mais ſi c'eſt pour la troiſiéme fois qu'il la reprend, il ne peut être diſpenſé de ſon ſerment, que ſa femme n'ait auparavant habité avec un autre homme. C'eſt une condition que la Loi a impoſée, pour punir l'inconſtance & la légéreté des maris, & pour châtier par une infamie publique ceux qui abuſent de la liberté du divorce. On fait à Conſtantinople le conte d'un homme, qui ſe trouvant un jour fort embarraſſé en pareille occaſion, imagina, dit-on, pour cacher ſa honte, de choiſir un Etranger qui ne pût la publier à ceux de ſa connoiſſance; mais qu'ayant chargé de cette commiſſion un Batelier, qui ſe rencontra le premier ſous ſa main, la femme ſe trouva ſi bien de ſon nouvel amant, qu'elle ne voulut plus retourner avec ſon premier mari. On choiſit ordinairement dans ces circonſtances un pauvre Vieillard, & l'on convient avec lui qu'il répudie-

ra ſa nouvelle femme, moyennant quelque ſomme d'argent qu'on lui donne.

Cette liberté de changer de femme eſt cauſe que les Turcs ſe les raviſſent mutuellement. Une belle femme eſt-elle mariée à un homme du commun, ou d'une condition médiocre : Une vieille Matrone gagnée par quelque homme riche lui perſuade, que ſi elle répudie ſon mari, elle lui en fera avoir un autre, chez qui elle ſera vêtue & nourrie comme une Princeſſe, & portera le nom de Dame : ſi elle ſe rend à la tentation aux conditions qu'on lui aura propoſées, on trouve mille prétextes pour obtenir ſa ſéparation. On l'engage à paroître devant le Cadi, & on produit devant lui deux faux témoins qui certifient, par exemple, que ſon mari la maltraite, qu'il la laiſſe mourir de faim, qu'il eſt d'une humeur inſupportable, qu'elle ne peut vivre avec lui, &c. La femme appuye ces plaintes ; & le Juge corrompu prononce la ſéparation, & lui permet de reprendre ſa dot & tout ce qu'elle a apporté avec elle : le premier mari demeure cependant chargé de la moitié des enfans, s'il y en a ; quelques jours après on fait propoſer à cette femme un nouveau mariage, qu'elle contracte enfin après une feinte réſiſtance. C'eſt peut-être pour obvier à ces inconvéniens, qu'on oblige les femmes d'aller voilées par les rues, & ſi couvertes, qu'un homme n'y peut reconnoître ſa mére ou ſa ſœur.

Deux autres eſpéces de Mariages.

Selon Ricaut & tous nos Voyageurs, il n'y a pas juſqu'aux Eunuques, auſquels il eſt permis de ſe marier, même d'épouſer pluſieurs femmes ; mais

que peuvent prétendre ces miſérables ? Il y a encore une autre eſpéce de mariage, qui n'eſt proprement qu'un concubinage ; on prend une femme pour un tems limité, aubout duquel on la renvoye en lui payant la ſomme convenue, & retenant les enfans, s'il y en a. La politique tolére ces alliances irréguliéres, pour éviter de plus grands déſordres.

Cet uſage reſſemble beaucoup à celui de l'Argentiére, dont parle un Auteur moderne dans une de ſes Lettres. Toutes les femmes de cette Iſle, filles ou mariées, s'abandonnent ſans façon aux Etrangers pour une ſomme très-modique.

Oſman Pacha étoit éxilé à Chio, avec la qualité de Gouverneur général de tout l'Archipel, lorſqu'un renégat Sicilien lui porta des plaintes contre un Grec natif de cette Iſle, qui refuſoit de lui payer trente piaſtres, qu'il diſoit lui avoir prêtées. Kobbi, ainſi ſe nommoit le Grec, prétendit que le Renégat devoit être ſatisfait. N'as-tu pas écrit, lui dit-il, à une de mes filles, que ſi elle vouloit s'abandonner à toi, tu me tiendrois quitte de la dette ? Ne l'a-t-elle pas fait ? Non, reprit le Renégat : elle m'avoit promis huit nuits ; elle ne m'en a accordé que ſix. Eh bien, dit Kobbi : tiens, voilà ſix piaſtres qui te reviennent ; cependant aucune de mes filles ne paſſe la nuit avec un homme à moins de ſix piaſtres : actuellement elle eſt engagée avec un Capitaine Provençal, qui lui en donne dix ; mais par reſpect pour l'illuſtre Pacha, je veux bien me contenter de quatre : ainſi rends-moi mon billet, & qu'il ne ſoit

plus parlé de cette affaire. Malheureux, dit alors Osman Pacha, oses-tu bien avouer devant moi une pareille infamie? N'as-tu pas honte de prostituer ainsi tes filles? Tel est l'usage de cette isle, lui répondit Kobbi assez hardiment : les filles ne peuvent point gagner leur vie autrement ; elles sont le soutien de leur famille. Le Bacha indigné d'un usage si horrible fit donner par provision vingt coups de bâton sous la plante des pieds du Renégat, qui demandoit ce qui ne lui étoit pas dû, & résolut en même tems d'abolir cette abomination ; mais les principaux Habitans lui prouverent, que cette coutume étoit établie de tout tems dans l'Isle.

Des Funérailles.

Préparation des Turcs à la mort.

Lorsque les Turcs se sentent malades à mort, si leur conscience est chargée de dettes, ou d'un bien injustement acquis, ils font ensorte d'obtenir de leurs créanciers des quittances générales, qu'ils mettent sous le chevet de leur lit, dans la pensée qu'en ce monde ou en l'autre il faut acquitter ce que l'on doit, & qu'ayant ces quittances sous leur tête, Dieu leur fera miséricorde. S'ils ne sçavent à qui restituer ce qu'ils ont volé, ou acquis par des voies injustes, les uns le donnent aux Hôpitaux pour le soulagement des pauvres Pélerins, les autres pour entretenir les lampes des Mosquées ; plusieurs en font des libéralités aux Imans, à la charge qu'ils prieront Dieu pour le repos de leurs ames. Le Grand Soliman ordonna par son Testament, que

toutes les nuits les Imans feroient à perpétuité certain nombre de priéres pour le ſalut de ſon ame & de celle de ſon fils ; & il leur aſſigna en conſéquence un revenu conſidérable pour leur entretien.

L'Emaüm, eſpéce de Curé, averti du danger du malade, vient le conſoler, & l'exhorter à bien mourir ; c'eſt lui qui eſt chargé de faire un rapport fidèle de ſes derniéres volontés. Auſſitôt qu'il a rendu l'eſprit, on met ſon corps au milieu de la chambre, & l'on répéte triſtement ces mots à l'entour : *Subanna alla;* c'eſt-à-dire, *O Dieu miſéricordieux, ayez pitié de nous.* On le lave enſuite avec de l'eau chaude & du ſavon ; & après avoir brûlé aſſez d'encens pour chaſſer le Diable, & les autres Eſprits malins qui rodent autour de lui, on l'enveloppe d'un ſuaire ſans couture, afin que dans l'autre monde il puiſſe ſe mettre à genoux, lorſqu'il ſubira ſon jugement.

Deuil des femmes pour un mort.

L'uſage de pleurer les morts, en ſe roulant dans la pouſſiére & ſe couvrant de cendres, eſt fort ancien dans l'Orient. Dans la Guiane, dès que quelque Sauvage eſt mort, tout le monde s'aſſemble au Karbet ou Village, hommes, femmes, parens, amis & enfans : là chacun pleure de ſon mieux ; mais là, comme partout ailleurs, ce ſoin eſt principalement réſervé aux femmes : les plus proches parentes du mort font des lamentations cadencées, & l'apoſtrophent en chantant. A l'égard des lamentations des femmes Turques, elles s'entendent de ſi loin, qu'elles ſuffiſent pour annoncer une mort aux voiſins les plus éloignés

éloignés (*a*). En plusieurs endroits de l'Afrique elles se barbouillent le visage avec de la suie & du noir détrempés avec de l'huile ; ce qui, joint aux pleurs & aux hurlemens, qu'exigent dans ce pays la coutume & l'imitation, fait un concert de deuil d'autant plus ridicule, qu'il est composé de trente ou quarante femmes, entre lesquelles il y en a toujours plusieurs qui s'égratignent le visage avec leurs ongles ou avec des aiguilles. L'Auteur d'un voyage à Bender dit qu'il eut la curiosité de voir les ridicules cérémonies, que les femmes Juives font sur la sépulture de leurs maris. « Ces femmes, dit-il, tendres & fidèles, ou affectant de l'être, pleurent leurs époux en » chantant certaines lamentations en Hébreu. Elles » se battent rudement le visage ; & les coups qu'elles se donnent répondent à la cadence de leurs » chants. Elles paroissent enflamées & comme furieuses, couchées de leur long sur le sépulchre de » leur chére moitié. » Quelques femmes Arabes gagnent leur vie à faire le métier de pleureuses. Leur figure est plus horrible que pitoyable, à cause de la noirceur de leur visage, de la lividité de leurs lévres, qu'elles se piquent avec deux aiguilles très-fines liées ensemble, & de l'indécence de leur habit plus ridicule que celui des Bohémiennes. Comme elles ne sont capables que d'épouvanter les hommes, elles marchent dans les rues la face découverte. Tels sont les préliminaires des funérailles.

(*a*) Saint Evremond dit fort agréablement, qu'on n'auroit pas manqué de corriger par des réglemens de Police ces douleurs monstrueuses des veuves désolées, si les exemples en étoient moins rares, & qu'on en craignît les conséquences.

Autrefois on expoſoit le mort ſur une table, comme dans un lit de parade, orné de ſes plus beaux habits, & de diverſes fleurs de la ſaiſon; après quoi on le portoit ſur des brancards hors de la Ville, dans un lieu deſtiné à la ſépulture des morts. Aujourd'hui on ſe contente de le mettre dans une biére couverte d'un poële convenable à ſa profeſſion, ſur lequel on répand des fleurs, pour marquer ſon innocence. La Loi défend à qui que ce ſoit de garder un corps mort au-delà d'un jour, & de le porter plus loin d'une lieue. Le Grand Viſir, s'il meurt en voyage, doit être enterré à la place même, ou dans la Ville la plus voiſine, pourvû qu'elle ſoit à la diſtance requiſe. A l'égard du Grand-Seigneur, mourût-il aux extrémités de l'Inde, ſon Succeſſeur le fait embaumer, & un ſuperbe Convoi le conduit à ſa Moſquée, s'il en a fait bâtir, ou dans le tombeau de quelqu'un de ſes Ancêtres.

Cérémonies des funérailles.

Les Turcs ſont follement perſuadés, qu'au moment que l'ame quitte le corps, les Anges la conduiſent au lieu où il doit être inhumé, & l'y retiennent pendant quarante jours dans l'attente de ce corps; c'eſt ce qui les engage à le tranſporter au plus vîte au lieu de ſa ſépulture, afin de ne pas faire languir l'ame. Quelques-uns prétendent que les femmes & les filles n'aſſiſtent point à ce Convoi; elles demeurent, diſent-ils, à la maiſon, pour apprêter à manger aux Imans, qui, après avoir mis le corps dans le tombeau, reviennent pour faire bonne chére, & pour recevoir dix Aſpres, qui ſont leur rétribution ordinaire.


ENTERREMENT
DES TURCS DE CONSTANTINOPLE.
A.Duflos Sculp.

Auſſitôt que le deuil eſt fini autour du mort, & qu'on l'a enſéveli, on le porte ſur les épaules au lieu deſtiné à ſa ſépulture. Si ſa famille ne peut ou ne veut pas faire les frais de ſes funérailles, les Imans le portent aux Cimetiéres ſitués entre Galata & Pera. Ceux que la dévotion attire à cette cérémonie lugubre, & qui ordinairement ſont en grand nombre, les dédommagent libéralement de l'avarice ou de la pauvreté des parens du mort. C'eſt un des actes de Religion le moins négligé des Imans. Au contraire, ſi le mort eſt riche, il eſt porté à la prochaine Moſquée, où on l'enterre dans le Cimetiére, après qu'à l'entrée du Temple les Imans ont fait pour le défunt les priéres accoutumées. Ces priéres pour les trépaſſés ne conſiſtent chez ces peuples qu'en quelques complaintes, & dans le récit de certains vers lugubres; elles ſont répétées mot pour mot de ceux qui accompagnent le Convoi, & qui ſuivent couverts d'une piéce de drap gris ou de feutre pendante devant & derriére.

Arrivés au tombeau, les Turcs tirent le mort du cercueil, & le deſcendent dans la foſſe avec quelques Sentences de l'Alcoran. Peut-être cette coutume tire-t-elle ſon origine de la ſuperſtition des anciens Egyptiens, qui faiſoient mettre dans les caiſſes où l'on renfermoit leurs corps, quelques idoles repréſentant la Divinité, à laquelle ils avoient eu le plus de dévotion pendant leur vie. Au reſte on ne jette point la terre immédiatement ſur le corps, après l'avoir deſcendu dans la foſſe, de peur que ſa peſanteur ne l'incommode; pour lui donner un peu

d'air, on poſe de longues pierres en travers, qui forment une eſpéce de voûte ſur le cadavre, enſorte qu'il y eſt enfermé comme dans un coffre.

Les cris & les lamentations des femmes ceſſent auſſitôt après l'inhumation du mort, & dès-lors, à l'exception de ſon tombeau, il ne reſte plus de marques ſenſibles & extérieures de ſa perte. Un habillement noir & lugubre n'en rappelle point le ſouvenir; les carroſſes ne changent point de couleur; les Eſclaves ſont vêtus à leur ordinaire; les maîtres ne connoiſſent ni les pleureuſes, ni l'effilé, ni le linge uni: en un mot on ne connoît point de deuil parmi les Turcs. Cet uſage eſt fondé, ſur ce que Mahomet dit, ſelon Echialle, que pour punir l'égarement d'une perſonne qui s'habilleroit de deuil, noirciroit ſa porte, ou s'arracheroit les cheveux, le grand Dieu lui bâtiroit autant de maiſons dans l'Enfer, qu'elle s'eſt arrachée de poils de la tête, & que par-là elle ſe rend complice de l'aſſaſſin des ſoixante & dix Prophétes; qu'il retrécira le tombeau de tous ceux, qui auront porté des habits noirs pendant leur vie; que les Anges placés entre les Cieux & la terre les chargeront de malédictions, écriront leur réprobation, & les feront ſortir aveugles de leurs tombeaux.

Tombeaux des Turcs.

Dans tous les tems & dans toutes les nations, les hommes ont tâché de laiſſer après leur mort des monumens ſenſibles de leur exiſtence, & de leurs bonnes ou grandes qualités. Le marbre & l'airain ont ſervi à cet uſage dans l'Antiquité la plus reculée: les tombeaux des Grands, comme ceux des ri-

ches particuliers, ont toujours été décorés de quelques ouvrages de ſculpture, deſtinés à apprendre aux autres hommes, qu'ils avoient été & qu'ils n'étoient plus.

Les Turcs auſſi vains, ou peut-être non moins reconnoiſſans que les autres peuples de la terre, n'oublient jamais cette partie eſſentielle des funérailles de leurs morts. Il n'y a point de Turc, lorſqu'il a du bien, dont la ſépulture ne ſoit décorée de quelque belle tombe, ſur laquelle on peut lire ce qu'il a été, ſes emplois & ſes actions les plus remarquables. Quelquefois on y éléve au-deſſus une eſpéce de tour ou de colonne, qu'on laiſſe communément ouverte par haut, afin qu'elle reſſemble au monument de la Méque ; c'eſt auſſi pour recevoir la pluye, qui ſe communique aux fleurs & aux autres plantes odoriférantes, que l'on ſeme autour de ces mauſolées, afin que les paſſans charmés de leur odeur prient pour les ames de ceux, ſur les corps deſquels ils les cueillent. Les parens mettent encore ſur la tombe du pain, de la viande, des œufs, du lait & du fromage : les pauvres, quelquefois les oiſeaux & les fourmis profitent de ces offrandes pieuſes. L'entrée de ces tours ou colonnes eſt défendue par une grille de fer ou de cuivre, pour empêcher les oiſeaux d'y faire leurs nids. Les gens moins riches ont leur foſſe ornée de deux pierres plantées debout, l'une aux pieds, l'autre à la tête ; ſur l'une eſt gravé le nom du défunt, avec cette priére : *Dieu veuille lui accorder miſéricorde à jamais.* Un Turban, ou quelqu'autre ornement repréſenté ſur la pierre

de la tête, marque ſi le mort étoit homme ou femme; la pierre des pieds eſt la même pour les deux ſexes. Quelques particuliers font bâtir de petites Moſquées proche de leurs tombeaux, afin que ceux qui y entreront prient pour le repos de leur ame. D'autres, dans le même eſprit, léguent des rentes aux moſquées pour nourrir les pauvres paſſans.

Funérailles du Grand-Seigneur.

Les funérailles du Sultan ſont accompagnées d'une majeſté lugubre. On méne en main tous ſes chevaux, avec les ſelles renverſées, couverts de houſſes de velours noir traînantes juſqu'à terre. Tous ſes Officiers, tant ceux du Serrail que ceux de la Garde, Solacs, Janiſſaires & autres, marchent en leur rang. Les Mutaféracas précédent immédiatement le corps, armés d'une lance, au bout de laquelle eſt le Turban de l'Empereur défunt, & portant une queue de cheval. Les armes du Prince & ſes étendarts ſe traînent par terre.

La forme du cercueil eſt celle d'un chariot d'armes. Il eſt couvert d'un riche poële, & pardeſſus on met un Turban pareil à celui que le Prince avoit accoutumé de porter pendant ſa vie. Ce Turban qui a la figure d'une tête d'homme avec le col, fait connoître que c'eſt là le tombeau d'un Sultan, & non d'une Sultane, d'un fils du Grand-Seigneur, & non pas d'une fille. On diſtingue entre les Princes Ottomans ceux qui ont été tués ou étranglés, d'avec ceux qui ont fini leur vie par une mort naturelle: le Turban des premiers eſt accompagné d'une petite écharpe rouge autour du col, qui ſignifie que leur ſang a été répandu. Si le Sultan eſt mort à la

guerre, on met ſon cimeterre ſur ſon cercueil. Un Iman gagé pour lire l'Alcoran ſur ſon tombeau, eſt chargé de le couvrir tous les jours, ſurtout le Vendredi, de tapis de drap, & de placer ſur le tapis ce que le défunt portoit de ſon vivant.

CHAPITRE IV.

Des Sciences & des Arts.

Grossiéreté des anciens Turcs.

LEs Turcs ont preſque toujours été regardés comme une Nation groſſiére & ignorante. La ruine de la fameuſe Bibliothéque d'Alexandrie, aſſemblée depuis tant de ſiécles par les ſoins de Rois curieux & puiſſans, augmentée d'âge en âge par les plus ſçavans hommes du monde, de ſorte qu'elle contenoit le tréſor entier de l'Hiſtoire de l'Univers, des opinions de tous les Philoſophes, de toutes les recherches naturelles, de toutes les connoiſſances auſquelles les hommes avoient pû parvenir par l'expérience; la deſtruction de tant d'ouvrages de Sculpture & d'Architecture, tout cela donne l'idée du peuple le plus féroce & le plus barbare, ennemi déclaré de tout ce qui a l'air d'eſprit & de politeſſe.

Quel préjudice n'ont-ils pas porté aux ſciences & aux arts, s'écrie l'Auteur des Lettres Juives! Combien d'édifices n'ont-ils pas renverſés? Combien de ſtatues antiques n'ont-ils pas briſées? Comment les Princes Chrétiens ont-ils pû ſe réſoudre, à laiſſer la Gréce en proie à la cruauté & à la fureur de ces

Barbares ? Chaque Place conquiſe ſur eux, chaque bataille gagnée eût été une victoire remportée ſur l'ignorance : les Vainqueurs euſſent été les Miſſionnaires de la raiſon & de la Philoſophie.

Le Comte de Boulainvilliers demeure d'accord, que par la deſtruction de tant de monumens conſacrés à la mémoire des grands hommes, les Arabes ont plus répandu de pareſſe & d'ignorance dans le monde, que la grande capacité des Grecs & des Romains n'en avoit diſſipé pendant le cours de quinze ou vingt ſiécles : il convient que l'ordre du vieux Omar coûta plus au monde, que les carnages qu'ont faits en divers tems tous les barbares enſemble. Après cela cet Auteur pouvoit-il eſpérer, qu'on applaudiroit aux efforts qu'il a faits, pour juſtifier cette Nation.

Quelle contradiction ne voit-on pas dans ſes éloges ? La Nation Arabe a témoigné, dit-il, preſqu'autant d'ardeur pour les ſciences, que les Grecs & les Romains : elle a fait traduire en ſa Langue une grande partie des Livres anciens que nous avons perdus, dont les traductions nous tiennent aujourd'hui lieu d'originaux ; cette même Nation a mépriſé les Hiſtoriens, les Belles-Lettres, la Philoſophie naturelle & expérimentale, auſſi-bien que la Morale, pour ne s'attacher préciſément qu'aux Livres de Médecine, de Mathématique & d'Aſtronomie : tel étoit ſon choix ; tel étoit ſon goût. Plaiſante raiſon pour excuſer ſi peu de diſcernement ! Le Comte de Boulainvilliers qui a tant cherché à faire briller ſon eſprit, a-t-il pû faire paroître en cette occaſion ſi peu

peu de jugement ? Quoi ? comparera-t-on aux Grecs & aux Romains une Nation uniquement appliquée à connoître ou la vertu de quelques Simples, ou la position des astres, tandis qu'elle semble mépriser l'Auteur de la Nature, en négligeant de chercher à connoître, de pratiquer & de faire régner parmi ses citoyens ces vertus, qui faisoient les délices & la gloire des Héros d'Athènes & de Rome ?

Ce bel esprit du siécle avoit-il oublié, que les Philosophes apprennent aux hommes à connoître & à pratiquer la vertu ; qu'ils leur inspirent du respect pour la Divinité, & leur montrent l'incertitude & la vanité de la plûpart des choses, qu'on recherche avec tant de soin ; que leur pénétration dévoile les secrets de la nature, & fait admirer la puissance du Créateur dans l'arrangement & dans la perfection des Créatures ? Pouvoit-il ignorer, que les bons Historiens ne sont pas moins utiles à la société, que les Philosophes ; qu'ils conservent à la postérité le souvenir des actions des grands hommes ; qu'ils excitent les peuples à la vertu, par les bons exemples qu'ils leur présentent ; qu'ils encouragent les Sçavans, animent les Guerriers par l'espoir de se voir immortalisés dans l'Histoire ; qu'ils instruisent les Princes, éclairent les Magistrats, rendent les Ministres & les gens chargés des affaires publiques plus attentifs & plus capables de remplir les pénibles fonctions de leur ministére ? Les Arabes étoient Astronomes & Mathématiciens ; les Grecs & les Romains étoient sages : quelle différence !

Devoit - elle échapper au Comte de Boulainvilliers ?

Il ſemble cependant, que dès l'origine de l'Empire, les Turcs ont fait quelques impuiſſans efforts, pour diſſiper les ténébres dans leſquelles ils étoient plongés. Quelques - uns de leurs Sultans ont aimé l'Aſtronomie ; la lecture de l'Hiſtoire avoit pour eux des charmes, qu'on pouvoit regarder comme les premiers rayons d'une lumiére encore foible. L'établiſſement des Académies jointes aux Moſquées furent des progrès plus ſenſibles de cette lumiére, qui ne luiſoit encore qu'avec peine par les obſtacles que lui oppoſoit le génie de la Nation.

Cauſes de leur ignorance.

Ces obſtacles étoient, 1°. l'opinion qu'avoient ces peuples, que l'Alcoran devoit ſuppléer abondamment à tous les autres Livres : ainſi penſa Omar, lorſqu'il fit brûler la célébre Bibliothéque d'Alexandrie ; 2°. la difficulté d'avoir des manuſcrits, par la longueur du tems néceſſaire pour les copier ; 3°. enfin la défenſe de l'Imprimerie. Les Turcs aujourd'hui plus éclairés & moins ſuperſtitieux que leurs Ancêtres, penſent plus juſte ſur l'Alcoran, & cherchent à puiſer les connoiſſances humaines dans les Livres imprimés, que les François, les Anglois & les Hollandois tranſportent dans tous les ports de l'Europe & de l'Aſie. Quoiqu'on ne ſouffre pas publiquement chez les Turcs de Livres imprimés, on tolére quelques Imprimeries particuliéres ; & les Juifs, qui ont obtenu ce privilége à Conſtantinople, comme les Grecs à Buſtrot en Valachie, entre les Livres qui ſont à leur uſage, ne

laissent pas d'imprimer en cachette d'autres ouvrages connus parmi nous (*a*).

Les Religieux de différens Ordres de la Chrétienté établis à Constantinople & dans les autres Villes de l'Empire, ont fait connoître aux Turcs depuis un siécle le prix des sciences & leur utilité. Il y a à Constantinople & au Caire des Professeurs qui enseignent l'Astronomie, la Géométrie, l'Arithmétique, la Poësie (*b*), l'Arabe & le Persan (*c*).

Origine de leurs nouveaux progrès dans les sciences.

Quoiqu'il y ait parmi eux fort peu d'Historiens qui sçachent la Chronologie, & qui connoissent la durée des Empires anciens ou modernes, ils ne laissent pas d'avoir des mémoires très-fidèles & très-exacts de ce qui les regarde, qui leur servent comme de modéles & de guides dans leurs plus importantes affaires : une légére teinture de l'histoire ne leur suffit plus, comme elle suffisoit autrefois aux Musulmans grossiers & paresseux. Des Historiens

(*a*) La principale raison de la prohibition de l'Imprimerie est la nourriture & l'entretien de plus de deux cens mille personnes, qui ne vivent qu'en écrivant des Livres. Ce sont eux qui vont par les maisons enseigner aux enfans des Turcs de considération.

(*b*) Achmet Chélibi & Ibrahim sont regardés, comme les Oracles de leur siécle. Le premier est un Poëte Turc moderne, qui a composé plusieurs Poëmes à la louange de ses différentes maîtresses. Tous ses Ouvrages, ainsi que ceux d'Ibrahim, sont pleins d'expressions outrées & d'impertinences. Chélibi, dans une de ses piéces, compare le visage d'une belle à un parterre émaillé de fleurs, & ses regards au vent du midi, qui brûle & détruit les plus riches moissons.

(*c*) L'Arabe est chez les Turcs la Langue des Sçavans, comme le Latin l'est parmi nous. Autrefois c'étoit être sçavant, que de lire & d'écrire l'Arabe & le Persan ; lorsqu'un enfant étoit parvenu à ce point, ses compagnons l'accompagnoient par la Ville, en chantant ses louanges avec de grandes acclamations. Il marchoit à leur tête richement vêtu & paré.

gagés écrivent les annales de l'Empire, qui ſont dépoſées enſuite dans une chambre voiſine de celle du Grand-Seigneur, qu'on appelle la Librairie ſecrette, & dans une autre Bibliothéque du Serrail; celle-ci entre un grand nombre de Livres écrits en toutes Langues, contient cent-vingt volumes de l'ancienne Bibliothéque du Grand Conſtantin, qui échaperent à la barbarie des Turcs, lorſqu'ils ſaccagerent Conſtantinople. Les plus gros de nos infolio n'ont pas la moitié de la largeur & de la longueur de ces volumes. Les feuillets en ſont de parchemin ſi ſubtilement travaillé, qu'ils ſemblent être de ſoie, la plûpart écrits en lettres d'or, ſur tout ceux qui contiennent le vieux & le nouveau Teſtament. Leurs couvertures ſont d'argent doré ſemées de pierres précieuſes. Les Sultans en font tant de cas, qu'ils ne permettent à perſonne de les toucher. On a crû qu'il y avoit auſſi dans cette Bibliothéque un exemplaire de Tite-Live parfait, pour lequel on a ſouvent offert des ſommes conſidérables au Garde des Livres; mais il a toujours répondu qu'il n'avoit pû le trouver.

Les relations que les Turcs ont avec les différentes nations de l'Europe, deviennent de jour en jour plus fréquentes. Les divers Ambaſſadeurs qu'ils ont envoyés en France & en Angleterre, n'ont pas manqué de remporter dans leur Patrie un goût décidé pour les ſciences; le dernier ſurtout qui paſſa en France il y a quelques années, ne négligera rien ſans doute, pour faire aimer dans ſon pays l'étude des belles-lettres, qu'il a vû fleurir à Paris pendant le ſéjour qu'il y a fait : il en fera l'éloge à tous ceux

avec qui il ſera en quelque commerce d'amitié ; & ceux-ci charmés de ce qu'il leur en dira ſe ſentiront naturellement tranſportés d'un ardent déſir d'apprendre. Ne pourront-ils point parvenir à aimer la belle Littérature ! Peut-être un jour en connoîtront-ils toute la délicateſſe : car il faut leur rendre juſtice ; du côté de l'eſprit, ils ne ſont pas de beaucoup inférieurs aux autres nations. Nés dans les mêmes pays qu'ont habités les Grecs ſi célébres par la beauté & l'étendue de leurs connoiſſances, on trouve parmi eux des Courtiſans fins & déliés, dont la politique égale celle du génie le plus ruſé, des hommes dont les lumiéres vives ſont ſoutenues d'un grand flegme, qui penſent beaucoup, & qui affectent de parler peu. Ils pratiquent aujourd'hui l'Alcoran d'une maniére plus épurée que jamais, ſans s'aſſujettir à une obſervation littérale des préceptes de la Loi. L'idée qu'ils ſe forment de l'autre vie, approche beaucoup de celle qu'en ont nos plus ſubtils Métaphyſiciens. Perſuadés que l'Alcoran ne leur a été donné que pour pratiquer les vertus morales, ils s'en ſervent comme d'un ſpécifique ſalutaire ſelon les occaſions, & ſelon les tems où ils croyent en avoir beſoin, ne l'entendant à la lettre, que dans les points où il s'agit de glorifier Dieu & d'aimer le prochain. La pratique littérale du Muſulmaniſme ne concerne que les Turcs groſſiers, comme je l'ai remarqué ailleurs ; cette ſtupide exactitude eſt un eſclavage infiniment plus pénible, que les régles les plus auſtéres de nos Cloîtres.

Les Arabes, comme je l'ai dit plus haut, mépri-

Leur habileté dans les Arts.

ſerent d'abord les Hiſtoriens & les belles Lettres, la Philoſophie naturelle & expérimentale, ainſi que la Morale; ils s'attacherent uniquement aux Livres de Médecine & de Mathématique. Les Turcs à leur imitation ont un goût général pour l'une & l'autre de ces derniéres connoiſſances. Les édifices publics qu'ils ont conſtruits, ſont une preuve de leurs progrès dans les Mathématiques: la navigation eſt de même actuellement pouſſée chez eux à un haut point de perfection; le fameux Mezzo-Morto eſt l'époque de ce changement.

De leur Médecine.

Leur Médecine eſt moins compoſée que la nôtre: peut-être eſt-elle plus imparfaite; ce qu'il y a de ſûr eſt qu'elle eſt ſi facile, qu'ordinairement on l'apprend toute entiére avec la Chirurgie & la Pharmacie en ſix mois de tems. Les Turcs n'obſervent jamais l'urine des malades, pour en tirer des indices de la maladie; il n'y a pas moyen non plus de les réſoudre à prendre des lavemens, ſi ce n'eſt dans les lieux où ils l'ont vû pratiquer aux Francs avec ſuccès.

La vertu & l'efficacité des Simples, confirmée par une longue expérience & multipliée par une application heureuſe en nouvelles découvertes, fait l'unique étude des Médecins Turcs; du reſte ils ne connoiſſent qu'imparfaitement la nature des maladies & les cauſes ſans nombre qu'elles peuvent avoir, entre celles-ci qu'elle eſt préciſément la véritable, le progrès & les ſuites du mal, les différentes métamorphoſes qu'il peut ſubir. Les remédes ordinaires des habitans de Burſe ſont des bains chauds de

certaines eaux minérales, qui ſortent en abondance d'une montagne, au pied de laquelle eſt ſituée cette Capitale de la Bithynie. Toutes ſortes de gens, tant dans les Villes que dans les Campagnes, font uſage d'un reméde univerſel, que l'on compoſe dans l'Echanſonnerie du Serrail de Conſtantinople; on l'appelle *Tiriac Farik* : il y entre des vipéres d'Egypte, celles des autres pays n'ayant pas à beaucoup près la même qualité.

Leur ignorance dans la Chirurgie.

La dextérité de nos Chirurgiens & les heureuſes découvertes de nos Pharmacéens doivent être pour les Turcs un ſujet continuel de déplorer leur ignorance & leur groſſiéreté. Ils étoient autrefois ſi bornés, que ſi une femme mouroit en travail d'enfant, & qu'ils viſſent ſon fruit ſe mouvoir, ils le tuoient à coups de poing, en le maudiſſant d'avoir comme une vipére cauſé la mort à celle qui lui avoit donné la vie. Les peuples de l'Empire Ottoman ſont fort éloignés d'avoir dans leurs accidens les mêmes ſecours, que nous trouvons dans nos Villes & dans nos Provinces. L'indolence des Turcs, l'averſion qu'ils ont pour l'Anatomie & pour tout ce qu'on appelle ouvrage des mains, eſt la principale cauſe du peu de progrès qu'ils font dans les Arts.

Cauſe de leur peu d'émulation pour les Arts.

Ce n'eſt pas qu'ils n'excellent en quelque choſe. L'acier qui ſe fabrique à Damas marque une dextérité capable de perfection; mais les récompenſes n'animent point les Ouvriers, & l'incertitude des ſucceſſions rallentit leur ardeur. Delà le peu de

ſoin de ces peuples de faire valoir les terres & de ſe bâtir des habitations durables, de former & d'entrenir des plans d'arbres fruitiers, & de ſe procurer des maiſons de plaiſance. On peut ajoûter qu'ils n'oſent ſe ſervir de leurs biens, ni faire paroître rien de magnifique, de peur qu'il ne leur arrive ce qui arriva à Naboth au ſujet de ſa vigne. La crainte qu'ils ont qu'on ne s'apperçoive qu'ils ſont riches, fait qu'ils affectent de paroître pauvres, & que s'ils le ſont en effet, ils ſont peu induſtrieux & encore moins actifs pour gagner du bien.

Des Bâtimens publics.

Ce que j'ai dit plus haut des Edifices publics conſtruits par les Turcs, m'engage à traiter ici cette matiére, & à expliquer du moins en peu de mots ce qu'on trouve de remarquable en ce genre dans l'étendue de l'Empire Ottoman.

Des Moſquées.

Les Moſquées, dont j'ai déja parlé ailleurs, doivent tenir le premier rang parmi les Bâtimens publics des Turcs. L'Egliſe de ſainte Sophie de Conſtantinople commencée par Théodoſe le Grand, bâtie par l'Empereur Juſtin, dédiée à la Sageſſe Divine par Juſtinien, & depuis convertie en Moſquée par les Mahométans, eſt une des plus conſidérables. Celle de Soliman tient le ſecond rang. L'art y a répandu tant de beautés, qu'on peut la comparer aux plus ſuperbes monumens : elle eſt ornée en dehors de quatre tours ou minarets, dont deux ont

trois

trois galleries, & ſervent à annoncer l'*Ezam* au peuple. Mahomet, Bajazet, Sélim & Achmet (*a*) ſe diſtinguerent par des Moſquées magnifiques qu'ils firent bâtir; mais celle de Mahomet IV. l'emporte ſur elles, par la grande quantité de marbre dont ſa façade eſt revêtue, par les colonnes de porphyre qui l'embelliſſent, par ſes deux grands Cloîtres, & par les ſuperbes fontaines ſervant aux ablutions qui l'accompagnent.

Qu'on me permette d'ajoûter à ce que j'ai dit ailleurs des Moſquées, que dans les grandes Villes telles que Conſtantinople, le Caire, &c. on en compte juſqu'à deux à trois cens; que pluſieurs ont juſqu'à ſix minarets ou petites tours, ornés au moins chacun de deux galeries hors d'œuvre, où les jours ſolennels il monte autant de Crieurs, qui font en même tems l'invitation à la priére. Ainſi à ne ſuppoſer que huit Crieurs par Moſquée, ce ſeroient toujours environ deux mille hommes, qu'on entendroit crier à la fois, nombre certainement ſuffiſant, pour produire un bruit prodigieux.

Les puits, les fontaines bâties ſur les grands-chemins, pour la commodité des Pélerins & des pauvres Voyageurs de quelque Religion qu'ils ſoient; les Imarets, ou Hôpitaux pour les incurables, pour les eſtropiés & pour les inſenſés, ſont autant de bâtimens publics moins recommandables par leur beauté, que par la charité qui les a élevés.

(*a*) La Moſquée d'Achmet eſt toute bâtie de pierres apportées des ruines de Troye: les colonnes qui forment le Péryſtile de ce Temple, & qui ſont au nombre de cent trente, ont été trouvées entiéres dans les environs de cette ancienne Ville.

Des Kans, ou Auberges.

Après les Mosquées, les Kans, ou Auberges, tiennent chez les Turcs le second rang entre tous les édifices, que la piété fait construire. Ils sont destinés à servir de retraite aux Voyageurs pendant la nuit. On trouve de ces sortes de bâtimens en plusieurs endroits de l'Empire. Les Ministres & autres grands Officiers les font construire pour immortaliser leur nom, plutôt que de s'exposer à être dépouillés de leurs richesses. On a joint à quelques-uns des Mosquées, des Bains, des Boutiques de Marchands & d'Artisans, qui fournissent aux Voyageurs tout ce qui leur est nécessaire. Plusieurs ont de si grands revenus, que toutes les nuits on y défraye libéralement ceux qui s'y retirent, en quelque nombre qu'ils soient; c'est-à-dire, autant que le Kan peut en contenir.

La forme de ces bâtimens est communément pareille à celle de nos plus hautes & plus belles halles. Là un Pélerin ou un Voyageur fatigué trouve un azile assûré contre tous les accidens d'un long & pénible voyage; là il goûte autant qu'il le juge à propos les douceurs du repos & du sommeil: la fatigue l'endort, malgré le bruit ordinaire dans ces demeures publiques. Il est causé par les différentes Compagnies qui s'y rencontrent, & dont les unes sortent ordinairement quand les autres entrent, & par ceux qui raccommodent leurs chariots, ou qui apprêtent leur nourriture.

Des Hamans, ou Bains.

Les Hamans, ou Bains, consistent en Turquie en trois dômes spacieux qui se communiquent. Ils sont la plûpart incrustés & pavés de marbre. Le pre-

mier eſt froid, & ſert de retraite aux valets & aux eſclaves, qui apportent le tapis, la toilette & la collation; car les Turcs qui ſont riches ont leur équipage de bains. On ſe déshabille dans le ſecond qui eſt médiocrement chaud, & autour duquel il y a des eſtrades élevées garnies de nattes & de tapis communs, ſur leſquels ceux qui en ont de particuliers les étendent pour quitter leurs habits. Le troiſiéme eſt bâti ſur le fourneau, pour faciliter la tranſpiration : on n'y reçoit le jour que par de petits trous vitrés en cloche percés au haut de la voûte. Tout autour régnent pluſieurs cabinets, avec des niches garnies de fontaines d'eau chaude & froide, qui tombe dans de petits baſſins de marbre où l'on ſe lave. Les pauvres ſe frottent eux-mêmes; les riches ſe font frotter par leurs eſclaves, ou par leurs garçons baigneurs.

Ces Bains ſont communs aux deux ſexes. Les hommes s'y lavent depuis minuit juſqu'à neuf heures du matin; mais ils n'oſeroient en aborder pendant le reſte du jour juſqu'à cinq heures du ſoir, parce que ce tems eſt deſtiné pour les femmes, qui plus libres entr'elles, rient, chantent, danſent, folâtrent, & font du bain une partie de plaiſir. Les Turcs de conſidération ont dans l'enceinte de leurs Palais des bains particuliers pour eux & pour leurs femmes. Quarante chambres incruſtées de marbre compoſent les bains du Serrail. La ſituation de cet édifice forme un point de vûe agréable & magnifique pour ceux qui paſſent ſur le Détroit.

Les Caravanſérails ſont des habitations publiques

Des Caravanſérails.

deſtinées à loger les Etrangers, Marchands & Voyageurs, qui y louent des magaſins, pour mettre en ſûreté leurs effets les plus précieux. Ces bâtimens ſont quarrés, compoſés de quatre aîles ſpacieuſes & couvertes de plomb, qui forment une cour, au milieu de laquelle on voit une fontaine & une petite Moſquée. Les Etrangers préférent ces logemens à tous les autres. Chaque aîle du bâtiment préſente deux galeries l'une ſur l'autre ſoutenues par des piliers de pierre; elles communiquent aux appartemens diſtingués par autant de dômes, & contenant chacun trois ou quatre chambres: les rez-de-chauſſée ſervent de magaſins & d'écuries.

Des Priſons.

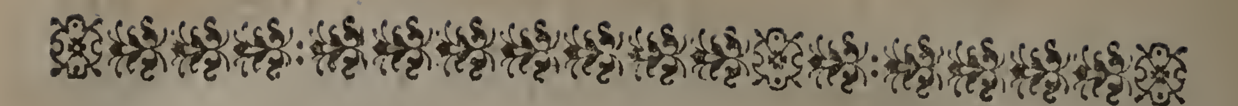
On peut mettre les priſons au nombre des édifices publics; mais comme elles n'ont rien de remarquable en Turquie, je me contenterai de dire un mot du *Muriſtan*. C'eſt où les Turcs enferment les foux, moins pour s'aſſûrer de leur perſonne & prévenir le mal qu'ils pourroient faire, que pour tâcher de les rendre ſages à force de coups. On y entretient pour ce ſujet un geolier extrêmement ſévére, qui dans les entretiens qu'il a avec eux, les oblige de répondre juſte à ſes demandes; s'il n'eſt pas content de leurs réponſes, ils en ſont punis ſur le champ avec le bâton, qu'il tient toujours levé ſur eux. Les queſtions deviennent plus difficiles de jour en jour; enfin qu'il ait réuſſi ou non, il les renvoye au bout d'un certain terme, & ſe fait payer de ſa peine par ceux qui les ont conduits à ſon école.

C'eſt là à peu près tout ce que l'on peut dire des

Edifices publics conſtruits par les Turcs. A l'égard de leurs maiſons, & même des Palais des Grands, j'ai déja obſervé plus haut, qu'ils n'ont rien qui approche de la grandeur & de la magnificence des nôtres. Tout ce qu'on remarque chez eux de plus ſuperbe en ce genre eſt ancien, ou moderne, & par conſéquent, ſuivant le goût dominant de la Nation, bâti, pour ainſi dire, de boue & de crachat.

Fin du Tome I.





TABLES
DES
PRINCES DE L'EUROPE
Contemporains des Empereurs Ottomans.

PRINCES CONTEMPORAINS
d'Ottoman, premier Empereur des Turcs.

PAPES.

Boniface VIII. 1295
Benoît XI. 1303
Clément V. 1305
Jean XXII. 1316

EMPEREURS D'ORIENT.

Andronique Paléologue le vieux, 1283

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Albert I. 1298
Henri VII. 1308
Louis IV. *de Baviére*, 1314

ROIS DE FRANCE.

Philippe IV. dit *le Bel*, 1285
Louis X. dit *le Hutin*, 1314
Philippe V. dit *le Long*, 1316
Charle IV. dit *le Bel*, 1321

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Jacque II. 1291
Alphonse IV. 1315

En Castille.

Alphonse X. 1252
Sanche IV. 1284
Ferdinand IV. 1295
Alphonse XI. 1312

ROIS D'ANGLETERRE.

Edouart I. 1272
Edouart II. 1307

ROIS DE PORTUGAL.

Alphonse III. 1245
Denis 1279
Alphonse IV. 1325

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Orchan.

PAPES.

Jean XXII. 1316
Benoît XII. 1334
Clément VI. 1342
Innocent VI. 1352
Urbain VI. 1362

EMPEREURS D'ORIENT.

Andronique Paléologue le jeune. 1327
Jean Paléologue I. 1355

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Louis IV. *de Bavière*, 1314
Charle IV. *de Luxemb.* 1346

ROIS DE FRANCE.

Charle IV. dit *le Bel*, 1321
Philippe VI. dit *de Valois*, 1328
Jean, dit *le Bon*, 1350

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Charle I. dit *le Mauvais*, 1348

En Castille.

Pierre *le Cruel*, 1350
Henri II. dit *le Bâtard*, 1369

En Arragon.

Pierre IV. dit *le Cérémonieux*, 1336

ROIS D'ANGLETERRE.

Edouart II. 1307
Edouart III. 1326

ROIS DE PORTUGAL.

Pierre I. dit *le Justicier*, 1357
Ferdinand I. 1367

PRINCES CONTEMPORAINS

de Soliman I. & d'Amurat I.

PAPES.

Urbain VI. 1362
Grégoire XI. 1378
Clément VII. *idem.*
Boniface IX. 1389

EMPEREURS D'ORIENT.

Jean Paléologue I. 1355
Emanuel Paléologue, 1384

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Charle IV. *de Luxembourg*, 1346
Wenceslas *Roi de Bohême*, 1378

ROIS DE FRANCE.

Jean, dit *le Bon*, 1350
Charle V. dit *le Sage*, 1364
Charle VI. dit *le Bien-aimé*, 1380

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Charle I. dit *le Mauvais*, 1348
Charle II. dit *le Noble*, 1387

En Castille.

Jean I. 1379

En Arragon.

Pierre IV. 1336
Jean I. 1387

ROIS D'ANGLETERRE.

Edouart III. 1326
Richard II. 1377

ROIS DE PORTUGAL.

Ferdinand I. 1367
Jean I. 1383

PRINCES

PRINCES CONTEMPORAINS
de Bajazet I.

PAPES.

Boniface IX. 1389
Innocent VII. 1404

EMPEREURS D'ORIENT.

Emanuel Paléologue & Andronique, 1384

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Wenceslas *Roi de Bohême*, 1378
Robert *de Bavière*, 1400

ROIS DE FRANCE.

Charle VI. 1380

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Charle II. dit *le Noble*, 1387

En Castille.

Henri III. 1390

En Arragon.

Martin, 1395

ROIS D'ANGLETERRE.

Richard II. 1377
Henri IV. *de Lancastre*, 1399

ROIS DE PORTUGAL.

Jean I. 1383

PRINCES CONTEMPORAINS

de Tamerlan, de Soliman II. de Musa, de Moïse & de Mahomet I.

PAPES.

Innocent VII. 1404
Jean XXIII. 1410
Martin V. 1417

EMPEREURS D'ORIENT.

Emanuel Paléologue, 1384
Jean VII. 1417
Jean VIII. 1420

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Sigismond *Roi de Hongrie*, 1410

ROIS DE FRANCE.

Charle VI. 1380

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Charle II. dit *le Noble*, 1387

En Castille.

Jean II. 1407

En Arragon.

Ferdinand I. 1412
Alphonse V. 1416

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri IV. 1399
Henri V. 1413

ROIS DE PORTUGAL.

Jean I. 1383

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Amurat II.

PAPES.

Martin V. 1417

Eugéne IV. 1431

Nicolas V. 1447

EMPEREURS D'ORIENT.

Jean VIII. 1420

Conſtantin XI. 1448

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Sigiſmond *Roi de Hongrie*, 1410

Albert II. 1438

Fréderic IV. 1440

ROIS DE FRANCE.

Charle VI. 1380

Charle VII. 1422

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Blanche *avec* Jean I. *ſon mari*, 1425

Jean I. *&* Charle III. dit *de Viane*, 1441

Jean I. *ſeul*, 1461

En Caſtille.

Henri IV. dit *l'Impuiſſant*, 1454

En Arragon.

Jean II. 1458

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri VI. 1422

ROIS DE PORTUGAL.

Edouart, 1433

Alphonſe V. dit *l'Africain*, 1438

PRINCES CONTEMPORAINS

de Mahomet II.

PAPES.

Nicolas V. 1447
Calixte III. 1455
Pie II. 1458
Paul II. 1464
Sixte IV. 1471

EMPEREURS D'ORIENT.

Conſtantin XI. 1448

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Frédéric IV. dit *le Pacifique*, 1440

ROIS DE FRANCE.

Charle VII. 1422
Louis XI. 1461

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Jean I. & Charle III. dit *de Viane*, 1441
Jean I. *ſeul*, 1461
Léonore, 1479
François Phœbus, 1479

En Caſtille.

Iſabelle & Ferdinand V. dit *le Catholique*, 1474

En Arragon.

Jean II. 1458
Ferdinand II. dit *le Catholique*, 1479

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri VI. 1422
Edouart IV. 1460

ROIS DE PORTUGAL.

Alphonſe V. dit *l'Africain*, 1438
Jean II. 1481

PRINCES CONTEMPORAINS

de Bajazet II.

PAPES.

Sixte IV.	1471
Innocent VIII.	1484
Alexandre VI.	1492
Pie III.	1503
Jules II.	1503

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Frédéric IV.	1440
Maximilien I.	1493

ROIS DE FRANCE.

Charle VIII.	1483
Louis XII.	1498

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.

Catherine *de Foix & son mari* Jean *d'Albret*,	1483

En Castille.

Ferdinand *le Catholique*,	1474
Philippe I. *avec sa femme* Jeanne,	1504
Charle *Quint*,	1506

En Arragon.

Ferdinand *le Catholique*,	1479

ROIS D'ANGLETERRE.

Edouart V.	1483
Richart III.	*idem.*
Henri VII.	1485
Henri VIII.	1509

ROIS DE PORTUGAL.

Jean II.	1481
Emanuel,	1487

PRINCES CONTEMPORAINS

de Sélim I.

PAPES.

Jules II. 1503
Leon X. 1513

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Maximilien I. 1493
Charle *Quint*, 1519

ROIS DE FRANCE.

Louis XII. 1498
François I. 1515

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre

Rois de Droit.

Jean *d'Albret &* Catherine *sa femme*, 1483
Henri II. 1517

Rois de Fait.

Ferdinand *le Catholique*, 1512
Charle *Quint*, 1516

En Castille.

Charle *Quint*, 1506

En Arragon.

Charle *Quint*, 1516

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri VIII. 1509

ROIS DE PORTUGAL.

Emanuel, 1487

PRINCES CONTEMPORAINS

de Soliman le Magnifique.

PAPES.

Leon X. 1513
Adrien VI. 1522
Clément VII. 1523
Paul III. 1534
Jules III. 1550

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Charle *Quint*, 1519
Ferdinand I. 1558
Maximilien II. 1564

ROIS DE FRANCE.

François I. 1515
Henri II. 1547
François II. 1559
Charle IX. 1560

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre

Rois de Droit.

Henri II. 1517
Jeanne III. *& ſon mari* Antoine, 1555

Rois de Fait.

Charle *Quint*, 1516
Philippe II. 1556

En Caſtille & en Arragon,

Les mêmes Rois de Fait.

ROIS D'ANGLETERRE.

Henri VIII. 1509
Edouart VI. 1547
Marie, 1553
Eliſabeth, 1558

ROIS DE PORTUGAL.

Jean III. 1521
Sébaſtien, 1557

PRINCES CONTEMPORAINS

de Sèlim II.

PAPES.

Pie IV.	1559
Pie V.	1566
Grégoire XIII.	1572

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Maximilien II.	1564

ROIS DE FRANCE.

Charle IX.	1560
Henri III.	1574

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre

Rois de Droit.

Jeanne III.	1555
Henri III. & IV. *depuis Roi de France,*	1572

Rois de Fait,

En Navarre.
En Castille.
En Arragon.
} Philippe II. 1556.

ROIS D'ANGLETERRE.

Elisabeth,	1558

ROIS DE PORTUGAL.

Sébastien,	1557

PRINCES

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Amurat III.

Papes.

Grégoire XIII. 1572
Sixte *Quint*, 1585
Urbain VII. 1590
Grégoire XIV. 1590
Innocent IX. 1591
Clément VIII. 1592

Empereurs d'Allemagne.

Rodolphe II. 1576

Rois de France.

Henri III, 1574
Henri IV. 1589

Rois d'Espagne,

En Navarre

Rois de Droit.

Henri III. & IV. *Roi de France*, 1572

Rois de Fait.

En Castille. } Philippe II. 1556
En Arragon. }

Rois d'Angleterre.

Elisabeth, 1558

Rois de Portugal.

Henri *Cardinal*, 1578
Philippe II. 1580

PRINCES CONTEMPORAINS

de Mahomet III.

PAPES.

Clément VIII. 1592

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Rodolphe II. 1576

ROIS DE FRANCE.

Henri IV. 1589
Louis XIII. 1610

ROIS D'ESPAGNE,

En Navarre.
En Castille.
En Arragon.
En Portugal.
} Philippe II. 1556 — Philippe III. 1598

ROIS D'ANGLETERRE.

Elisabeth, 1558
Jacque I. *Roi de la Grande Bretagne,* 1602

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Achmet I.

PAPES.

Clément VIII. 1592
Leon XI. 1605
Paul V. 1605

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Mathias, 1612

En France.
En Espagne.
En Angleterre.
} *Les mêmes.*

PRINCES CONTEMPORAINS

de Mustapha, d'Osman I. & d'Amurat IV.

PAPES.

Paul V. 1605
Grégoire XV. 1621
Urbain VIII. 1623

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Ferdinand II. 1619
Ferdinand III. 1637

ROIS DE FRANCE.

Louis XIII. 1610

ROIS D'ESPAGNE & de Portugal.

Philippe III. 1598
Philippe IV. 1621

ROIS D'ANGLETERRE.

Jacque I. 1602
Charle I. 1625

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Ibrahim.

PAPES.

Urbain VIII. 1623
Innocent X. 1644

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Ferdinand III. 1637

ROIS DE FRANCE.

Louis XIII. 1610
Louis XIV. 1643

ROIS D'ESPAGNE.

Philippe IV. 1621

ROIS D'ANGLETERRE.

Charle I. 1625

ROIS DE PORTUGAL.

Jean IV. *Duc de Bragance*, 1640

PRINCES CONTEMPORAINS

de *Mahomet IV.*

Papes.

Innocent X.	1644
Alexandre VII.	1655
Clément IX.	1667
Clément X.	1670
Innocent XI.	1676

Empereurs d'Allemagne.

Ferdinand III.	1637
Leopold,	1658

Rois de France.

Louis XIV.	1643

Rois d'Espagne.

Philippe IV.	1621
Charle II.	1665

Rois d'Angleterre.

Charle I.	1625
Olivier Cromwel, *Protecteur,*	1649
Richard Cromwel, *Protecteur,*	1658
Charle II.	1660
Jacque II.	1685
Guillaume III. *Prince d'Orange,*	1689

Rois de Portugal.

Jean IV.	1640
Alphonse VI.	1656
Pierre II.	1669

PRINCES CONTEMPORAINS

de *Soliman IV.*

Papes.

Innocent XI.	1676
Alexandre VIII.	1689
Innocent XII.	1691

En Allemagne.
En France.
En Espagne.
En Angleterre.
En Portugal.
} *Les mêmes.*

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Achmet II.

Papes.		
Alexandre VIII.	1689	En Allemagne. ⎫ En France. ⎪ En Espagne. ⎬ *Les mêmes.* En Angleterre. ⎪ En Portugal. ⎭
Innocent XII.	1691	

PRINCES CONTEMPORAIN

de Mustapha II.

Papes.

Innocent XII. 1691
Clément XI. 1700

Empereurs d'Allemagne.

Leopold, 1658

Rois de France.

Louis XIV. 1643

Rois d'Espagne.

Charle II. 1665
Philippe V. *de France*, 1700

Rois d'Angleterre.

Guillaume III. 1689
Anne, 1702

Rois de Portugal.

Pierre II. 1669

PRINCES CONTEMPORAINS

d'Achmet III.

PAPES.

Clément XI.	1700
Innocent XIII.	1721.
Benoît XIII.	1724
Clément XII.	1730

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Joſeph ,	1705
Charle VI.	1711

ROIS DE FRANCE.

Louis XIV.	1643
Louis XV.	1715

ROIS D'ESPAGNE.

Philippe V.	1700

ROIS D'ANGLETERRE.

George I. *Electeur de Hanower ,*	1714
George II.	1727

ROIS DE PORTUGAL.

Jean V.	1706

De l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR, 1746.







